



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

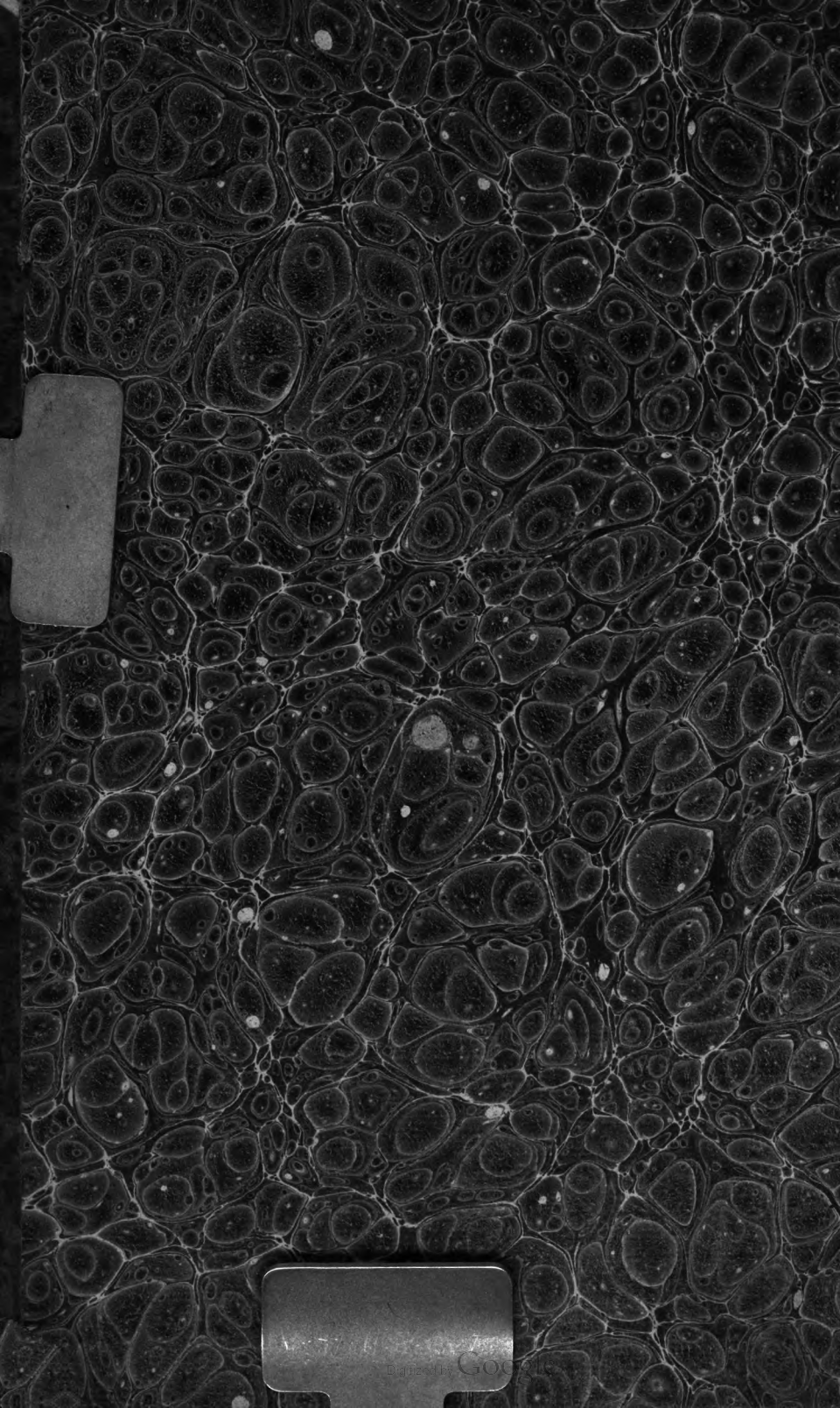
Nous vous demandons également de:

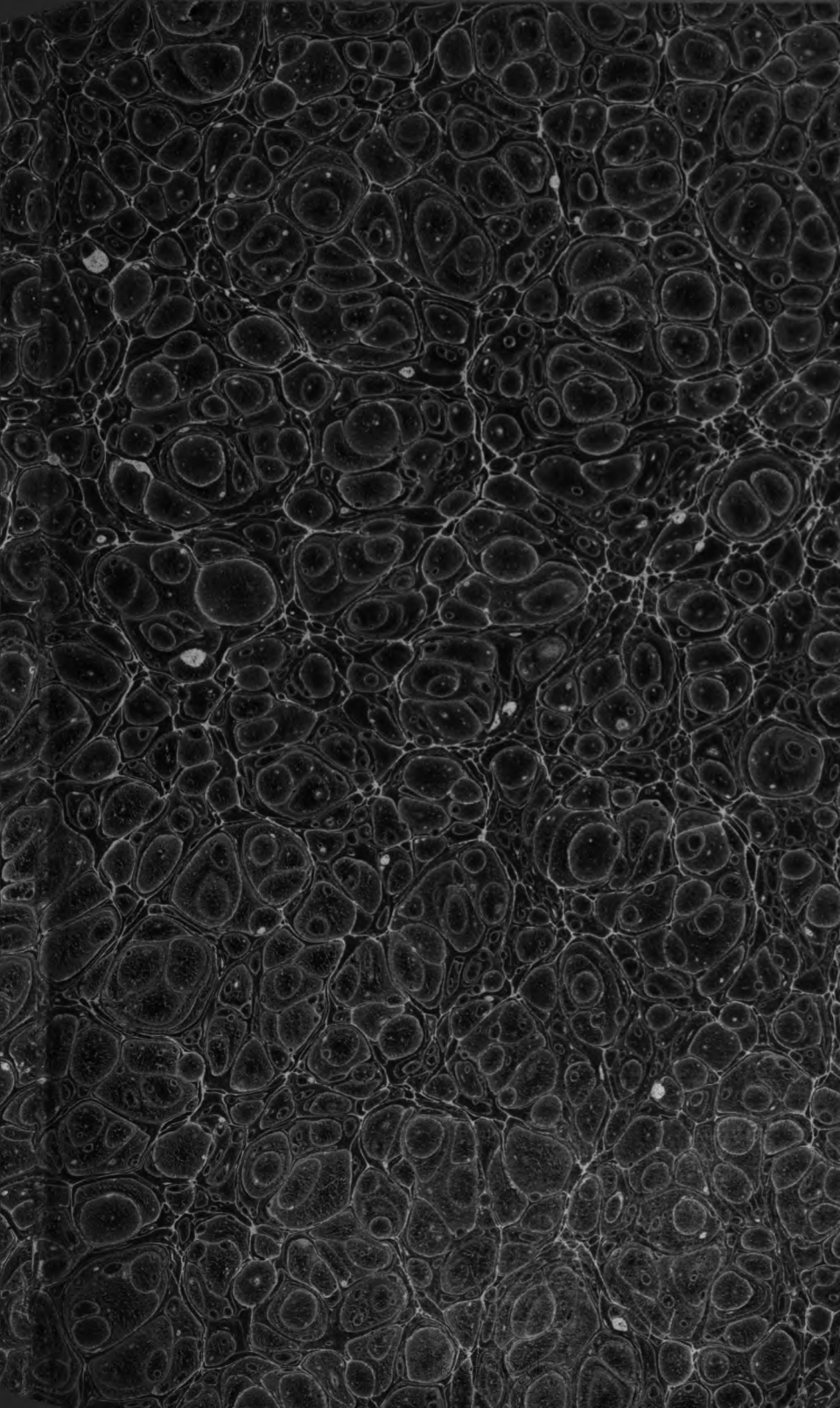
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







८-५

D 138/23

**CHEFS-D'ŒUVRE
DES PÈRES DE L'ÉGLISE.**

4
*
BIBLIOTHÈQUE G. J.

Les Éditions

60 - CHARENTON

८-५

D 738/23

CHEFS-D'OEUVRE
DES PÈRES DE L'ÉGLISE.

BIBLIOTHÈQUE
L. S. ...
60 - CHESTNUT

PARIS. — IMPRIMERIE DE V^o DONDEY-DUPRÉ,
RUE SAINT-LOUIS, 46, AU MARAIS.

9-1

CHEFS-D'OEUVRE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

OU

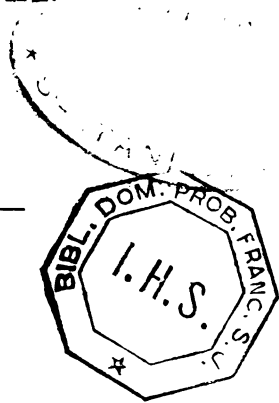
CHOIX D'OUVRAGES COMPLETS

DES

DOCTEURS DE L'ÉGLISE GRECQUE ET LATINE,

TRADUCTION AVEC LE TEXTE LATIN EN REGARD.

TOME DIXIÈME.



PARIS.

A LA BIBLIOTHÈQUE ECCLÉSIASTIQUE,

RUE DE VAUGIRARD, 58.

—
1838

SANCTUS ASTERIUS,

AMASÆ ARCHIEPISCOPUS.

DE OECONOMO INIQUITATIS; CONTRA AVARITIAM; AN LICEAT
DIMITTERE UXOREM.



SAINT ASTÈRE,

ARCHEVÊQUE D'AMASÉE.

SUR L'ÉCONOME INFIDÈLE; CONTRE L'AVARICE; LE DIVORCE
EST-IL PERMIS?

TRADUCTION

DE M. LÉONCE DE SAPORTA.

SAINT ASTÈRE,

ARCHEVÊQUE D'AMASÉE.

Nous possédons peu de détails sur la vie de ce saint docteur, et c'est par lui-même que nous apprenons que dans sa jeunesse il s'appliqua à l'étude de l'éloquence et du droit, et qu'il plaida quelque temps au barreau. Mais une voix intérieure lui criait continuellement qu'il devait se consacrer au service spirituel du prochain. Il obéit enfin, quitta sa profession, et renonça à tous les avantages du monde pour entrer dans l'état ecclésiastique.

Après la mort d'Eulalius, métropolitain d'Amasée, on le plaça sur le siège de cette église. Il se montra très-zélé pour la pureté de la foi, et tâcha d'inspirer à son peuple les sentimens dont il était pénétré lui-même. On doit juger, à l'énergie avec laquelle il recommandait la charité envers les pauvres, que cette vertu était sa vertu favorite. Il peint les vices sous des traits capables d'en inspirer la plus vive horreur. Il parle de la persécution de Julien l'apostat en homme qui en avait été témoin. Il mourut fort avancé en âge. On doit placer sa mort environ vers l'an 400. Les anciens donnent à Astère le titre de bienheureux et de docteur divin, qui, semblable à une étoile brillante, a répandu sa lumière sur tous les cœurs.

Il nous reste de lui des homélies et des sermons. On conteste l'authenticité de quelques-uns de ses ouvrages, qu'on attribue à Astérius, évêque de Scythopolis, dont parle saint Jérôme dans son *Catalogue des Hommes illustres*; mais ceux qui lui appartiennent réellement sont un monument éternel de son éloquence et de sa piété. Les réflexions en sont justes et solides, l'expression naturelle, élégante et animée; la vivacité des images y est jointe à la beauté et à la variété des descriptions: on y découvre une imagination forte et féconde, un génie pénétrant et maître de son sujet, et le talent si rare d'aller au cœur par des mouvemens puisés dans la nature.

Nous publions trois de ces homélies: 1° celle sur l'économe infidèle; 2° celle contre l'avarice; 3° celle contre le divorce. On verra que toutes trois méritaient cette distinction.

SANCTI ASTERII

AMASÆ ARCHIEPISCOPI.

HOMILIÆ.

HOMILIA PRIMA.

DE OECONOMO INIQUITATIS,

In locum Evangelii secundum Lucam.

1. Inter disserendum sæpe numero vobis dixi, quod commentitia ac falsa quadam notione mentibus hominum insita cum peccata multiplicantur, tum opera bona, quæ præstare quisque nostrum hac in vita debemus, retardantur. Hæc autem illa est, quæ cuncta, quibus utimur, fruimur, nexu mancipioque nostra esse nobis persuadet. Ab hac opinione est quod magna contentione de illis litigamus, pugnamus, digladiamur, ac, ceu præcipua quædam et eximia bona, maxime ea amamus et æstimamus. Verum longe secus, imo plane contra sese res habet. Nihil enim quidquam eorum quæ possidemus, vere nostram est: ac ne nos quidem ipsi tanquam domini hic in terris, ac velut propria sede et domo commoramur; sed quasi inquilini et advenæ, vel potius exsules nolentes ac nec opinantes abripimur, fortunisque simul omnibus, cum rerum Domino visum fuerit, exuimur. Ad summam, facillime res fluxæ hujus vitæ mutantur: et qui hodie clarus et illustris, cras miseratione et ope dignus; qui in præsentia locuples ac divitiis affluens, paulo post egere, vixque domi panem ad victum habere deprehenditur. Et hoc maxime Deus nobis hominibus præstat, quod semper idem et in eodem sit statu, vitamque et gloriam ac potentiam possideat sempiternam.

2. Unde autem exordium hoc sermonis desumptum, prudentes ac litterati facile profecto jam animadvertunt. A Lucæ nimirum parabola, quam hujus intuitu rei de illo honorum alienorum dispensatore commentus est; quem gementem ac plorantem describit, postquam tanquam

SAINT ASTÈRE,

ARCHEVÊQUE D'AMASÉE.

HOMÉLIES.

HOMÉLIE PREMIÈRE.

SUR L'ÉCONOME INFIDÈLE,

Cité dans l'Évangile de saint Luc.

1. Que de fois, dans mes discours, je vous ai fait observer que des erreurs enracinées dans l'esprit humain étaient tantôt une source de péchés, tantôt un obstacle aux bonnes œuvres dont notre vie sur la terre devrait être semée. C'est un préjugé semblable qui nous persuade que tous ces biens dont nous n'avons que l'usage, que la simple jouissance, sont notre propriété absolue et irrévocable. De là des contestations, des querelles, des luttes acharnées; de là une attaches sans bornes, une cupidité sans frein pour des biens que nous plaçons au premier rang. Mais que nous sommes loin de la vérité! Rien de ce que nous possédons ne nous appartient en réalité: nous ne sommes pas établis sur la terre avec droit de possession permanente, nous n'avons là ni résidence fixe, ni position stable; nous ressemblons à des étrangers, à des voyageurs, ou plutôt à des exilés. Sans consulter nos vœux, le Seigneur, lorsqu'il lui plaît, nous arrache de ces lieux, et nous dépouille de toutes nos richesses. Enfin rien de plus sujet aux mutations que les choses de ce monde: celui qui est aujourd'hui dans l'opulence et les honneurs sera demain dans la honte et dans la misère; celui qui nage dans l'abondance et les richesses est bientôt réduit au dénûment le plus triste, et manque de pain pour soutenir son existence. C'est par là surtout que Dieu se trouve infiniment au-dessus des hommes: Dieu seul ne change pas, il est immuable; sa vie, sa gloire, sa puissance, sont les mêmes de toute éternité.

2. Les hommes sages et versés dans la connaissance des livres saints voient déjà de quel passage j'ai tiré cet exorde. Il m'a été inspiré par la parabole où saint Luc, s'occupant de la question morale que nous traitons, raconte l'histoire d'un économe qui avait

prodigus ac dissipator ex Domino bonorum audierat : « Redde ratio-
» nem villicationis ¹, » et quamprimum hinc abi: non enim ultra rebus
te meis illudere perque voluptatem abuti quasi propriis sinam. Est
autem hæc non vera rei narratio; sed ficta parabola, quæ sermone
quodam obumbrato moralem virtutem nos docet.

3. Itaque noveris quisquis es, rerum tibi alienarum dispensa-
tionem esse delegatam, ejectaque prorsus ex animo potestatis he-
riliis arrogantia, dispensatoris et œconomi rationibus reddendis
obnoxii circumspectionem et humilitatem sume, Dominumque semper
exspectans, codicem ac tabulas rationum sollicite compara. Inqui-
linus enim es, et ad breve tempus, velut in transitu concessa tibi
usura. Quod si in notis ac familiaribus etiam hæsitas, ab ipsa re et
experientia disce, quæ magistra est minime fallax. Prædium posside
vel ex hæreditate majorum, vel ex aliquo contractu: memoria igitur
tecum repete et enumera, si potes, quotquot id ipsum ante te posse-
derunt. Post deinde futurum in ævum cogitationem mitte, tecumque
reputa, quam multi numero post te eo potentur: ac dic mihi sodes;
cujusnam ejus dominium, et quodnam eximii discriminis inter illos
qui aliquando id habuerunt, qui nunc habent, aut deinceps sunt habi-
turi? Nam si quis omnes velut e machina congregaverit, domini pro-
fecto plures quam glebæ reperientur. Amplius, si videre libet expres-
sam hujus vitæ imaginem, recordare, si forte accidit, aut finge, te
aliquando tempore æstatis arborem in via conspicatum undique viri-
dem et patulam, lataque aptam umbra vel domus vicem implere,
propter amœnitatem ei successisse, et, quantum licebat, sub ea com-
moratum: dein alium, te jam abituriente, viatorem adstitisse, deposi-
taque sarcina, tua abeuntis excepisse omnia, stratum, ignem, ramo-
rum umbram ac lympham præterfluentem. Sed et hunc, ubi pauxillum
in herba, te ambulante, requievisse, viam rursus inire cœpisse; eam-
demque arborem una die decem forte hospitem ad breve tempus di-

¹ Luc. xvi, 2.

été chargé de l'administration des biens d'un homme riche. L'évangéliste nous le représente pleurant et désolé, lorsque son maître, s'apercevant de ses prodigalités et de ses malversations, lui eut adressé ces reproches : « Rends-moi compte de ta gestion, et retire-toi d'ici » au plus vite ; car je ne souffrirai pas que tu abuses plus long-temps » de mes biens, et que tu t'en serves pour tes plaisirs, comme s'ils » t'appartenaient en propre. » Ceci n'est point une histoire véritable, mais bien une parabole, qui, par une ingénieuse fiction, nous instruit des principes de la morale.

3. Ainsi, qui que vous soyez, apprenez que vous êtes chargé simplement de gérer les possessions d'un autre, et, vous dépouillant de cet orgueil qui ne convient qu'à un maître, prenez la réserve et l'humble attitude d'un administrateur qui doit rendre ses comptes ; tenez vos livres avec le plus grand soin, parce que le Seigneur peut venir d'un instant à l'autre. Vous n'êtes que fermier, et pour peu de temps ; la concession qui vous a été faite ne doit pas avoir une longue durée. Si des idées si simples et si communes vous étonnent, rendez-vous aux leçons de l'expérience qui ne trompe jamais. Supposons que vous possédiez une terre : ou vos pères vous l'ont laissée, ou vous l'avez acquise ; comptez, si vous le pouvez, et repassez en votre mémoire tous ceux qui l'ont eue avant vous ; puis jetez vos regards dans l'avenir, et songez à cette succession innombrable de gens par les mains desquels elle devra passer encore ; après cela, dites-moi à qui appartient en réalité le droit de propriété, quel est celui que nous devons regarder comme vrai possesseur parmi tous les maîtres passés, présents et à venir ? Si l'on pouvait par enchantement les ressusciter tous à la fois, certes on verrait plus de propriétaires qu'il n'y a de mottes de terre dans ces champs. Si vous voulez une autre image de la vie de l'homme ici-bas, supposez, par une ingénieuse fiction, que, voyageant par une chaude journée d'été, vous ayez rencontré sur votre route un arbre dont les rameaux épais vous invitent à chercher sous leur ombre un abri contre la chaleur. Sous ce toit hospitalier, vous vous êtes arrêté pour respirer le frais, et vous avez joui de son ombre aussi long-temps que vous l'avez pu : à l'heure de votre départ arrive un autre voyageur ; il dépose sa charge, prend la place que vous venez de quitter, profite du feu que vous avez allumé, de l'ombre dont vous avez joui, et se désaltère dans les eaux limpides qui ont servi à vous rafraîchir. Il s'est reposé quelque temps sur l'herbe, tandis que vous marchiez, et ensuite il a continué son

versorium extitisse, et cunctis usa patuisse, cum tamen unius propria domini censeretur. Haud aliter sese habent stationis hujus atque vitæ copiæ et facultates, multos illæ quidem alunt et oblectant; dominium autem earum penes unum Deum, qui incorruptibilis et interitus expertus vita.

4. In pandocheum etiam aliquando, cum iter faceres, divertisti, ibique lectum, mensam, pocula, discos, aliaque omne genus vasa reperisti, cum nihil quidquam tecum attulisses. Et ubi nondum ad satietatem, iis usus esses, supervenit alius anhelabundus ac pulverulentus, et aliena ceu propria affectans, ad abitum te excitavit et impulit. Talis omnino vita nostra, fratres, aut si quid his quæ diximus magis transitorium et caducum. Quare cum aliquos audio dicentes: Prædium meum ac domus mea, non possum satis admirari, quomodo quæ ipsorum non sunt inani syllaba sibi vindicent, tribusque fallacibus litterulis aliena amplexentur. Sicut enim histrionum personas proprie et peculiariter eorum possidet nemo; sed pro re et argumento promiscue quisque sumit: ita terram fæcesque terrenas quasi vestes ex aliis alii induunt. Dic, quæso, num aliquid regno majus? Atqui scrutare quæ regum sunt: chlamydes conquire regias, quamplurimas sane reperies, quæ regum multorum corpora texerint: quod et de coronis, fibulis, zonis, censendum: omnia nempe hereditatem instabilem, usumque eorum communem, et ab iis qui abeant, ad alios qui remanent transeuntem. Quid autem et quanti tota illa quam præsidis obtinent scena; argenteum vehiculum et virga aurea? Non semper ista a præside habentur, nunquam certe ab eodem, nisi forte ad exigui temporis usuram. Sicut enim feretrum aut sandapila alia subinde cadavera suscipit: ita principum virorum insignia utentes identidem commutant. Unde et frequentes Apostoli nobis erudiendis in hanc fere sententiam voces. Representat enim hujus mundi faciem illud: « Tanquam nihil » habentes, et tamen omnia possidentes¹; » et: « utentes, tanquam » non utentes². » Hæc enim omnia ad unum scopum tendunt, quod

¹ 2 Cor. vi, 10. — ² 1 Cor. vii, 31.

chemin. Le même jour, et dans un court espace de temps, cet arbre aura vu dix voyageurs venir réparer leurs forces sous son ombrage; il a servi à tous ceux qui se sont présentés, et cependant il ne reconnaît qu'un seul maître. Il en est de même des richesses de ce monde, des avantages de cette vie; ils servent aux besoins et à l'agrément de chacun; mais ils appartiennent à Dieu seul, qui n'est sujet ni à la mort, ni à la corruption.

4. Sans doute il vous est arrivé quelquefois en voyageant de descendre dans un hôtel : là, quoique vous n'eussiez rien apporté, vous avez trouvé un lit, une table, des coupes, des vases, en un mot, tous les objets qui pouvaient vous être nécessaires. A peine avez-vous eu le temps de vous en servir, qu'il survient quelque autre voyageur hors d'haleine et couvert de poussière. Il use de tout, comme s'il en était le maître, et vous force en quelque sorte à partir. Voilà l'image fidèle de notre vie, mes frères, si ce n'est qu'il y a quelque chose de moins durable encore dans les accidens de ce monde. Quand j'entends dire ma terre, ma maison, je ne puis revenir de ma surprise; je ne comprends pas comment, par un vain mot, on pense s'arroger les droits d'un maître, s'approprier ce qui appartient à un autre, en prononçant trois lettres. De même que sur le théâtre tel rôle ne revient pas exclusivement à tel acteur, mais qu'il est joué indifféremment par l'un ou par l'autre, suivant les convenances; ainsi les terres et les autres propriétés passent, comme un habit, de main en main. Dites-moi, quoi de plus grand que la royauté? Passez en revue tout ce qu'un prince peut avoir en sa possession; comptez ses manteaux de pourpre, quel qu'en soit le nombre; ils ont brillé sur les épaules de plus d'un personnage; d'autres se sont servis également de ses couronnes, de ses banderoles et de ses autres ornemens. Tout cela compose un héritage qui change continuellement de maître; tout cela est à l'usage commun de tous les princes qui se succèdent; celui qui s'en va les abandonne à celui qui vient après lui. Que dirons-nous des insignes qui distinguent nos gouverneurs de province, de leur siège d'argent et de leur bâton d'or? Ces ornemens n'appartiennent en propre à aucun de ces hommes; chacun les possède à son tour, et pendant un assez court espace de temps. Comme un même char, un même poêle servent aux funérailles d'un grand nombre de personnes, de même les insignes affectés aux grandes dignités de l'état sont employés à revêtir successivement une foule d'hommes. Souvent la voix de l'Apôtre

velut in diem hic vivere debeamus, semperque exitus signum ac tesseram expectare.

5. At quo plenius discas, legibus te et regulis subjici dominicis, ad quas omnia dirigenda sint, teipsum imprimis intuere, et considera, tam corporis aspectu quam animi, præceptis virtutis teneri, neque tuæ spontis tuive dominum ipsius esse; sed cum sermonem tum actiones, atque adeo quoscumque vitæ motus lege certa habendos. Accepisti corpus a Creatore ex partibus pluribus compositum, et quinque sensibus ad usum commoditatemque vitæ instructum, qui nec ipsi liberi sunt, verum pro se quisque legibus certis adstringuntur. Et quod ad visum quidem attinet, qui princeps censetur: contuere naturam, et contemplare quæ visu pulchra ac præclara: solem terrarum orbem collustrantem, lunam tristem et obscuram faciem noctis illuminantem: stellas cæteras exiguum illas quidem neque nobis sufficiens ex sese lumen præbentes, verum tamen decus nescio quod speciemque scintillantem quam sortita sunt ejaculantes. Aspice terram plantis omnigenis herbisque comantem, ac mare æquabilem in planitiem expansum, ubi pura tranquillitas stravit ac fixit. Ad hæc et talia licet oculis utare: cætera vero spectacula, quæ per oculos noxam animæ inferunt, fuge et prætercurre, velumque ne videant obducito. Satius enim censui tenebras inducere, quam operibus tenebrarum occasionem præbere. Et ideo per Matthæum hesternæ nobis die Dominus dixit: « Quicumque aspexerit uxorem alterius ad eam concupiscendam, jam adulterium cum ea commisit in corde suo ¹. » Ac vel præstet oculum projicere cum ad fœda ac noxia respicit. Sed et auribus suæ leges, suæ cautiones. Ad sanos enim sanctosque sermones inclinare et patefacere eas oportet, ac per istos quasi tubos ad animum bona dicta transmittere. At si quis vitiorum assecla pestilensque et perniciosus homo propius accedit, ut peccati cœnum per aures infundat, vitandus ille et fugiendus: non aliter quam genus illud ferarum quæ toxicum

¹ Matth. 7, 28, et xviii, 8.

nous rappelle cette grande vérité. Il nous déclare que la figure du monde change sans cesse, que « ceux qui possèdent tout en abondance doivent être comme ceux qui ne possèdent rien, et s'en servir comme s'ils n'en usaient pas ; » ce qui signifie une seule chose, que nous devons vivre sans nous occuper du lendemain, et nous tenir toujours prêts à partir au premier signal.

5. Pour vous mieux convaincre de la soumission entière que nous devons aux préceptes du Seigneur, préceptes qui sont destinés à être la règle de notre conduite, reportez vos regards sur vous-même, considérez que votre ame et votre corps sont également assujettis aux lois de la vertu, que vous n'êtes pas le maître de suivre vos penchans ; que vos paroles, vos actions, tous vos mouvemens doivent être conformes à la volonté divine. Le Seigneur vous a donné un corps dans lequel on distingue différentes parties, et qu'il a pourvu de cinq sens pour l'usage et l'agrément de la vie ; mais ces organes, au lieu d'être indépendans, sont soumis à des lois déterminées ; et en ce qui concerne la vue, qu'on regarde comme le sens principal, il vous est permis de contempler la nature et tout ce qu'elle renferme de beau et d'admirable, de considérer le soleil, qui répand sur la terre des torrens de lumière ; la lune, dont la douce clarté charme les tristes heures de la nuit ; les étoiles, dont la faible lueur parvient avec peine jusqu'à nous, mais dont la flamme scintillante orne la voûte des cieus. Admirez la surface de la terre, couverte d'une végétation si riche et si variée, les plaines immenses de la mer, qui s'étendent comme une campagne unie, lorsque le calme règne sur ses eaux tranquilles : ce sont là des objets dont la vue ne vous est point interdite ; mais que vos regards se détournent avec soin de ceux qui pourraient donner atteinte à l'innocence de votre ame ; fuyez, placez un voile devant vos yeux ; il vaut mieux les condamner aux ténèbres, lorsqu'ils peuvent donner occasion à des œuvres d'iniquité. Aussi le Seigneur nous disait-il hier, par la bouche de saint Matthieu : « Celui qui regarde la femme d'un autre avec concupiscence a déjà commis l'adultère dans son cœur. » Il vaudrait mieux arracher son œil que de lui permettre de se reposer sur des objets obscènes. Pour l'ouïe, il y a également des lois à observer, des précautions à prendre. Il faut ouvrir ses oreilles et les rendre attentives aux discours sages et pieux ; elles servent alors de canaux pour transmettre à l'ame des leçons salutaires. Si un homme corrompu, livré à tous les vices, s'approche et veut souffler dans votre ame la

ejaculantur. Os etiam et lingua contineantur, ut bona tantum et honesta promant; a fœdis et vetitis abstineant: a maledictis inquam, sycophantiis, calumnia, contentione cum fratribus ac blasphemia contra Deum; eorumque vice proferant atque enuntient quæcumque pia, quæcumque religiosa, quæcumque bonorum operum causa et incentivum. Sacri denique Psaltæ quisque hæc usurpet: « Dixi, custodiam vias meas, ne » peccem lingua mea¹; » et: « Linguis suis dolose agebant². » Ac præterea: « Quid gloriatur in malitia, qui potens est in iniquitate? Totam diem » injustitiam cogitavit lingua ipsius. Sicut novacula acuta faciisti de- » lum³. » Ad summam, sit et os inter ea quæ present. Ac naribus quoque et odoratui modus adhibeatur, ne voluptati deditæ nimium sint, unguentorumque pretiosorum fragrantés halitus consecentur. In tales enim Esaias acriter invehitur. Quin manus quoque meminisse mandatorum debet, ac cavere ne promiscue qualiacumque contrectet. Prætendatur ad faciendam eleemosynam; non ad furtum: tueatur propria, neque colligat aut comportet aliena: corpora agra ac male affecta ad opem ferendam attingat; non vegeta ac libidinibus semper prurientia.

6. Constare jam satis existimo, quod nec ipsius nostri domini sumus; sed œconomi tantum ac dispensatores. Quidquid enim legibus ac præceptis adstringitur; ipsi subditum et obnoxium est legislatori. Quod si igitur ne ipsæ quidem corporis nostri partes ac membra libera sui que juris sunt, sed voluntate Domini ad functiones suas diriguntur et gubernantur; quid his dicemus, qui sibi persuadent, auri, argenti, agri, cæterarumque rerum plenam se possessionem merumque dominium habere? Nihil omnino tuum, ô bone: tu servus es, et omnia tua Domini, quia servus liberum peculium non habet. Nudus in hanc lucem prodisti, et quæcumque possides, ex lege Domini accepisti. Sive enim hæc ex patrimonio, Deus voluit ac jussit, ut liberis exuvias ac

¹ Psal: xxxix, 1. — ² Ibid. v, 11. — ³ Ibid. xli, 1.

contagion du péché, fuyez-le aussi promptement que ces bêtes dangereuses qui répandent autour d'elles un venin mortel. On doit aussi mettre un frein à sa langue, afin qu'elle ne profère que des paroles honnêtes, s'abstenant de tout ce qui pourrait offenser la vertu; qu'elle évite les médisances, les calomnies, les injures envers le prochain, les blasphèmes contre Dieu; enfin que tous ses discours soient dictés par la piété, la religion et le désir de porter aux bonnes œuvres. Que chacun répète souvent ces paroles du Psalmiste : « J'ai dit, j'observerai mes voies, afin que ma langue ne pèche point. » Ailleurs on lit : « Ils se servaient de leur langue, comme d'un instrument de mensonge. » Et encore : « Pourquoi te glorifies-tu dans ta malice, toi, qui n'as de puissance que pour commettre l'iniquité? Tout le jour sa langue n'a songé qu'à l'injustice. Ses artifices sont comme le tranchant du rasoir. » En un mot, que notre langue soit d'un grand secours pour notre salut. Veillons de même sur notre odorat; qu'il ne soit point l'esclave de la volupté; qu'il ne recherche pas avec trop d'avidité les douces exhalaisons des essences précieuses. Isaïe s'élève avec force contre des goûts si efféminés. Nos mains doivent se souvenir des préceptes du Seigneur, et ne point se livrer à toute sorte d'attouchemens. Étendons-les pour faire l'aumône, et non pas pour commettre des soustractions; qu'elles servent à défendre nos biens, et non à nous emparer de ceux du prochain, à secourir les personnes qui sont dans les maladies et les souffrances, et non à nous mettre en contact avec celles qui, jouissant d'une santé florissante, ont un attrait irrésistible pour la volupté.

6. Je crois avoir suffisamment démontré que nous ne sommes pas les maîtres de nous-mêmes, mais que nous sommes plutôt chargés de notre conduite, et en quelque sorte de notre administration. Tout ce qui tombe dans le domaine de la loi est soumis au législateur, si nos membres, si les diverses parties de notre corps ne dépendent point d'elles-mêmes; si elles exécutent, d'après la volonté de Dieu, les fonctions pour lesquelles elles ont été formées, que dirons-nous à ces gens qui s'imaginent tenir complètement en leur possession l'or, l'argent, les terres et les autres biens, et qui s'imaginent en être les maîtres absolus? O mon ami! rien de tout cela n'est à vous; vous n'êtes qu'un esclave; tout ce que vous regardez comme vous appartenant est au Seigneur; un esclave n'a le droit de rien posséder en propre. Vous étiez nu lorsque vous êtes entré en ce monde, tout ce que vous avez, vous le tenez de la loi de Dieu. Si

spolia sua parentes partiantur : sive ex matrimonio, hoc ipsum et quæ eo pertinent, a Deo sunt instituta : sive denique ex mercatura, agricultura, aut aliis acquirendi modis, Deo favente et adjuvante, nactus es. Ecce patet itaque, tua non esse quæ habes : videamus jam quid præscriptum tibi sit, et qualis esse eorum administratio debeat. Da esurienti, tege nudum, cura male affectum, nec pauperem aut jacentem in triviis negligere ; de te ipso noli sollicitus esse, aut cogitare, quemadmodum ad diem crastinum pervenies.

7. Ista quidem si feceris, a legislatore cohonestabere ; si vero mandatorum rationem nullam habueris, male mulctabere, graviterque puniere. Hæc profecto mihi non videntur ejus esse, qui suus sibi dominus, cuique libera quidvis agendi potestas ; sed omnino contra multitudinem præceptorum arguit hominem imperio regio legibusque Dominicis subditum, a quo præscriptæ vitæ ratio quasi debitum aliquod exigetur. Et nos tamen nescio quomodo tanquam liberam degamus vitam et a rationibus reddendis immunem, miseros inopesque despiciamus, ac miseriis suis immori patimur ; cum interim non dubitemus per ambitionem ac vanitatem sumptus immodicos facere. Nam et adulatorum intemperantium multitudinem alimus, et parasitorum infelicitum turbam in comitatu habemus ; et cum in bestiariorum ac ferarum et generosorum equorum alimenta, tum in præstigiatores et mimos aliosque perditissimos homines opes exhaurimus : atque adeo rem facimus stultitiæ et insanix prorsus affinem. Nam ubi impensa lucrum inæstimabile salutemque æternam affert, compressa manu pecuniam cohibemus, ut ne pauci quidem oboli excidant : ubi vero de sumptibus istiusmodi agitur, quos et peccata comitantur, et pœnæ infinitæ ac vel ipsum ignis supplicium consequitur, ultro opes effundimus, totoque ostio, ambitione jubente, exire permitimus. Qui sane non est sensus animusque servorum dominum exspectantium ; sed juvenum intemperantium, commissarum ac voluptatibus deditorum.

vos richesses vous viennent de l'héritage paternel, c'est parce que Dieu a dit que les biens des parens seraient partagés entre les enfans; si elles ont leur source dans le mariage, c'est encore en vertu de la loi du Seigneur, qui a établi le mariage et la conséquence qu'il entraîne; si elles proviennent du commerce, de l'agriculture ou de toute autre voie, c'est parce que Dieu vous a accordé son appui et sa protection. Il est donc manifeste que vos prétendues possessions ne vous appartiennent pas réellement, voyons maintenant ce qui vous est prescrit, et de quelle manière vous devez les gérer. Donnez des alimens à celui qui a faim, des habits à celui qui est nu, des soins à celui qui est malade; ne délaissez pas le pauvre que la misère a laissé sans abri sur le pavé; soyez sans inquiétude sur votre propre compte; ne vous demandez pas comment vous parviendrez à la journée de demain.

7. Si vous conformez votre conduite aux prescriptions de la loi, le législateur vous décernera des récompenses; mais si vous foulez aux pieds ses préceptes, vous en serez puni, vous porterez la peine de votre désobéissance. Toutes ces obligations qui pèsent sur l'homme montrent qu'il ne s'appartient pas; qu'il n'est pas le maître de ses actions; elles prouvent que, bien loin de là, il est soumis tout entier au souverain pouvoir de Dieu, qui lui trace la ligne de ses devoirs et l'oblige à ne point s'en départir, cependant nous vivons dans une sorte d'indépendance, comme si nous n'avions point de compte à rendre un jour; nous traitons les pauvres avec dédain, nous les laissons périr dans la misère, tandis que nous faisons de folles dépenses pour satisfaire notre ambition et notre vanité. Nous entretenons une foule de vils flatteurs, de vils parasites viennent s'asseoir à notre table; nous dépensons des sommes énormes pour nourrir des bêtes curieuses, des animaux féroces, de beaux coursiers, des saltimbanques, des pantomimes et d'autres hommes perdus de réputation et de mœurs, notre fortune devient complice de notre folie. Lorsque nos libéralités pourraient nous procurer des avantages inappréciables, le salut éternel, nous serrons la main, de crainte d'en laisser tomber seulement quelques oboles; s'agit-il, au contraire, de dépenses pour des occasions où l'on ne peut manquer de pécher, qui conduisent à des peines infinies, au feu de l'enfer, entraînés par la passion, nous nous empressons de répandre nos richesses à grands flots. Ce n'est point là certainement la conduite d'un esclave qui attend son maître avec crainte, mais bien plutôt celle d'un jeune libertin qui ne refuse rien à ses commodités et à ses plaisirs.

8. Quod si videre libet, auditor, quam sollicite timideque concedita sibi dispensator providus administret, Davidis mihi librum explica, ac locum eum quere, quo pius ille vir praestitutam exitus sui vitam studiose inquirens ad Deum ita facit: « Notum fac mihi finem » meum, et numerum dierum meorum, quis est, ut sciam quid desit » mihi ¹. » Vides in his verbis tanquam in imagine clamantis animum et affectionem, quam sit timidus, quam in futurum longe prospiciens, quam curiose iudicii supremæque lucis in inquisitione versetur, ne signum abitus imparatum eum offendant et oprimat; utque præcognito quod superest incolatus spatio, diligentia ac studio officium suum implere possit, priusquam veniat qui abducit. Est enim vere cujusque nostrum exitus, oeconomi quædam ac dispensatoris effigies, si singillatim examinemus, et inter se contendamus, quid patiatur et qui vita defungitur, et qui dispensatione abdicatur. Nam qui moritur, ad eundem plane modum aliis administrationem tradit, atque oeconomus claves: hic ejicitur ex agro, ille ex toto terrarum orbe tanquam ex uno aliquo fundo cedit: oeconomus labores suos, vineas, hortos, domos, mœstus invitusque relinquit; ille autem cui vita deserenda quemadmodum affici tibi videtur? Nonne bona sua suspirat ac deplorat? nonne supellectilem thesaurosque deamatos miserabiliter circumspicit? cum nec opinato longe ab his abstrahitur, et ad locum ei destinatum traducitur, talibusque aures ejus vocibus personant. « Redde » rationem villicationis tuæ. » Ostende quomodo præceptis obtemperaveris, quo animo erga conservos, leni ac benigno fueris, an contra sævo et inhumano tyranni in morem pugnis ac verberibus in eos sæviens, elemosynæque demenso miseros defraudans. Et bene se res habebit, si quidem propitium reddere dominum bonumque se servum approbare potuerit; sin minus, non illic ei paratæ virgæ et flagra, non obscurum pistrinum, non compedes ferreæ; sed ignis inexstinguibilis, sed tenebræ perpetuæ, nullaque lucis intercapedine distinctæ, sed stridor dentium, ipsius Evangelii testimonio designatus.

¹ Psal. xxxviii, 5.

8. Si vous voulez savoir avec quelle vigilance, avec quelle sollicitude un sage économe administre les biens qui lui ont été confiés, ouvrez les psaumes de David, et lisez ce passage où le saint prophète prie Dieu avec instance de lui découvrir le jour fixé pour son départ de ce monde : « Faites-moi connaître, dit-il, l'instant de ma mort et le » nombre de mes jours, afin que je sache ce qui manque encore pour » arriver au terme de ma carrière. » Vous voyez dans ces paroles se peindre toute l'anxiété d'une ame craintive, vivement préoccupée : elle jette un long regard dans l'avenir, et s'enquiert avec inquiétude du moment suprême où il lui faudra quitter le jour, dans la crainte de ne pas se trouver prête au moment où sera donné le signal du départ ; elle veut connaître l'espace qui lui reste à parcourir, afin qu'à force d'activité et d'ardeur elle ait pris toutes ses dispositions avant que celui qui doit l'emmener se présente. Entre un homme qui abandonne la vie et un économe dont la gestion touche à son terme, il y a la plus grande ressemblance ; et quand on compare entre elles ces deux situations, on y trouve une identité parfaite. Celui qui meurt laisse à ses successeurs le soin d'administrer les biens qu'il a possédés ; l'économe, en partant, laisse à d'autres les clefs qui lui avaient été confiées ; l'un est forcé de quitter les champs qu'il a cultivés, l'autre sort de ce monde, que l'on peut comparer à une vaste propriété ; l'économe s'éloigne triste et à regret du séjour qu'il a long-temps habité, des vignes et des jardins théâtre de ses travaux. Quels sentimens supposez-vous à celui que la mort arrache aux douceurs de la vie ? Ne déplore-t-il pas la perte de ses biens ? ne jette-t-il pas un douloureux regard sur ces meubles précieux, sur ces trésors auxquels il était si vivement attaché ? Il sent que tous ces biens lui échappent à la fois ; qu'on va le conduire aux lieux qui ont été préparés pour sa demeure ; déjà retentissent à ses oreilles ces paroles terribles : « Rendez compte » de votre administration. » Montrez quelle docilité vous avez eue pour les ordres qui vous avaient été donnés, comment vous avez traité ceux qui partageaient vos travaux ; avez-vous été doux et indulgent pour eux ; ou plutôt, comme un vrai tyran, ne les avez-vous pas accablés de coups ? N'avez-vous pas frustré ces malheureux du salaire qui leur était dû ? Il n'aura rien à craindre s'il parvient à se rendre son maître propice en prouvant qu'il s'est conduit en bon serviteur ; mais, s'il en est autrement, ce ne sont pas des coups de verges, une prison obscure, et des fers qui l'attendent, mais un feu sans relâche, mais une nuit éternelle, où jamais ne pénétrera le plus léger rayon de

9. Quod si nunquam, o bone, terrenis hisce bonis tanquam alienis exuere; age sane, fruerè mundo, omnibusque voluptates sensibus admitte: sin, ut quam diutissime fruemur, eis aliquando finis præste, carendumque erit; metuamus fratres migrationis illum diem, et ex præscripto Domini tempore incolatus vivamus, ne vincti et ære alieno oppressi abripiamur; sed liberi, sed secunda conscientia solisque commentariis actionum nostrarum irreprehensibilibus et extra censuræ aleam onusti viam ingredi possimus.

10. Malus fuit hujus vitæ dispensator vir ille dives, cujus quidem ager quanquam uberes fructus reddiderat, nihil tamen in tanta fortuna copiaque rerum boni vel cogitavit vel fecit; sed hiante ventris desiderio, latisque et profundis cupiditatis et avaritiæ sinibus apertis suum ipsius in usum atque voluptates omnia convertit, talia subinde dicens: « Destruam horrea mea, et majora exstruam, et dicam animæ meæ: Habes multa bona reposita, requiesce, ede, bibe, » lætare¹. » Et dum loqueretur, ecce adstitit qui abduceret: accessit specie terribili conservus, deturbatum dispensatorio munere rapturus ad pœnam. Et quid tum, quæso, prodest voluptariæ vitæ propositum? Atque hæc quidem vivide graphiceque nostram ad cautionem descripta sunt. Jam vero quid experientia vitæ quotidiana? Nonne hæc assidue talia quoque vociferatur? dum hunc quidem qui meridie firmus et valens, ante ortum hesperi mortuum nobis ostendit; illum qui vesperi bene sanus et incolumis, ante radium matutinum conclamatum atque depositum: alium item in accubitu superque mensam animam efflantem. Et quis tandem obsecro tam stupidus atque stolidus, ut non animadvertat quotidie nostrum aliquem, alium alias, ex hujus vitæ dispensatione quasi loco moveri? Sed enim bonus ac fidus minister rectaque subnixus conscientia afficitur animo, quemadmodum olim Paulus; illè enim vel Domino non urgente ad eam anhelabat ac solvi cupie-

¹ Luc. xii, 18.

lumière, et où l'on entendra d'affreux grincemens de dents, ainsi que l'affirment les textes de l'Évangile.

9. O vous qui m'écoutez, s'il est vrai que vous ne devez jamais être dépouillés des biens de ce monde, s'ils ne sont point périssables, ah ! jouissez sans inquiétude de tous les plaisirs, livrez vos sens aux voluptés ; mais si, quelle que soit la durée de nos jouissances, il faut s'attendre à un terme fatal qui les détruira, tremblons, mes frères, à l'idée de cette séparation redoutable, et, durant notre séjour sur la terre, observons scrupuleusement les préceptes du Seigneur, craignons de nous trouver chargés de dettes et couverts d'obligations au moment où nous en serons arrachés, afin que nous puissions entrer dans les voies éternelles, libres de tout engagement, avec le témoignage d'une conscience tranquille, qui n'a rien à se reprocher dans le passé, et qui ne craint point l'examen à venir.

10. Ce fut un mauvais économiste que ce riche dont parle l'Évangile, à qui ses terres rapportaient des revenus considérables, et qui, au milieu de l'abondance dont il jouissait, n'eut pas une bonne pensée, ne fit pas une bonne action ; livré aux appétits insatiables de la chair, à toutes les fureurs d'une dévorante cupidité, il était d'une avarice qu'on aurait pu comparer aux abîmes sans fond où allaient s'engouffrer des richesses immenses ; il faisait tout servir à son usage et à la satisfaction de ses penchans, et il s'écriait quelquefois dans l'ivresse de l'orgueil et de la débauche : « J'abattrai mes greniers, et j'en ferai » construire de plus vastes ; je dirai à mon ame : Tu as amassé de » grands biens, livre-toi au repos, mange, bois et réjouis-toi. » A peine achevait-il de parler, qu'il fut surpris par l'apparition subite du ministre chargé de l'emmener, et dont l'aspect terrible ne lui annonçait que trop le châtement qui allait suivre sa destitution. Que lui sert alors d'avoir mené une vie voluptueuse ? L'Évangile nous fait une vive peinture des dérèglemens et du sort funeste de cet homme, afin que nous y puissions une leçon salutaire. N'avons-nous pas, hélas ! l'expérience de chaque jour ? Ne nous présente-t-elle pas incessamment les exemples les plus propres à faire impression sur nous ? Celui qui à midi encore jouissait d'une santé parfaite n'atteint pas la fin du jour ; cet autre, qui, le soir, était plein de force et de vie, expire avant de voir les premiers rayons du jour ; enfin nous en voyons que la mort vient surprendre à table et au milieu des festins. Quel est l'homme assez aveugle pour ne pas apercevoir les vides que la mort fait autour de nous, enlevant les hommes de ce monde, comme d'un

hat; sed et ultro dispensationis munus deprecabatur, alicubi loquens : « Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus¹? » Ac rursus : « Bonam mihi dissolvi, et esse cum Christo². » Contra, qui plenus cogitationibus terrenis, glebæque et humo vere cognatus, de migratione anxius, ita lamentatur ut ille in parabola : « Quid faciam, » quia Dominus aufert a me dispensationem? Fodere non valeo; » mendicare erubescio³. » Desidis simul atque voluptarii hic dolor, hæc quærela. Nam fletus in habitu et ejulatio hominem arguit fundo suo prorsus agglutinatum et affixum, carnisque voluptates, quibus fuit deditus, gementem ac deplorantem. Imbecillitas autem ac fuga laborum, vitæ per inertiam ac desidiam actæ crimen est ac nota. Nam si operi ac labori assuevisset, a fodiendo nequaquam abhorreret.

11. Quod si allegorice de his quæ sub intellectum cadunt, parabolam hanc interpretamur; ubi semel hinc migraverimus, neque operandi neque mendicandi tempus : eoque nemo dicat : « Fodere non valeo. » Ut enim maxime valeas, nemo permiserit. Cultus et observatio mandatorum, hujus propria vitæ est; fruitio vero futuræ. Quare si hic cessaveris ac nihil operatus fueris, frustra de vitibus, frustra de fossione cogitaveris. Sed nec rogando vel mendicando quidquam profeceris. Declarat insigne virginum insipientium exemplum : quæ, cum oleum ipsis deesset, ut impudenter, sic incassum a prudentibus id petierunt. Quo docemur, adveniente sponso, neminem oleo alieno, id est aliorum recte factis suum ad commodum atque fructum uti. Suis quisque factis quasi veste quadam amictus est, sive splendida illa hac pretiosa, sive vili ac paupertina : nec exuere eam fas et alia permutare, nec omnino vel ex dono, vel commodate judicii tempore exornari. Manet quisque qualis revera est, sive bonorum egenus, sive dives et copiosus. Et hæc

¹ Rom. vii, 24. — ² Philip. i, 23 — ³ Luc. xvi, 3.

lieu où ils avaient été placés momentanément? Mais toi, fidèle ministre, fort du témoignage de ta conscience, partage les sentimens qu'exprimait autrefois saint Paul. Ce grand apôtre, sans attendre les ordres du Seigneur, soupirait vers lui et demandait à quitter la terre; il désirait se voir déchargé de son ministère, et s'écriait : « Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps sujet à la mort ? » Et ailleurs : « Il me serait doux de voir mes liens rompus, et d'aller habiter » avec Jésus-Christ. » Tout au contraire, celui dont les pensées se portent vers la terre à laquelle il est étroitement uni, s'inquiète à l'approche de l'heure du départ; il se lamente comme cet homme de la parabole : « Que ferai-je ? mon maître me dépouille de mon emploi ; » je n'ai pas assez de force pour creuser la terre, et j'ai honte de mendier. » Ces plaintes, ce désespoir ne peuvent convenir qu'à un oisif, qu'à un voluptueux. Celui qui, au moment du départ, verse des larmes amères et se répand en lamentations est un homme qui s'était presque identifié avec ses fonds de terre, et qui ne peut, sans un violent chagrin, renoncer aux plaisirs dans lesquels il a cherché le bonheur. Cette faiblesse, cette aversion pour le travail, n'est-elle pas la preuve et le fruit d'une vie passée dans une coupable oisiveté? On n'a tant de répugnance pour les occupations laborieuses que lorsqu'on s'en est dispensé pendant long-temps.

11. Que si nous cherchons le sens allégorique renfermé dans cette parabole, nous verrons qu'à partir du moment où nous aurons quitté ces lieux, on n'a plus le loisir ni de travailler, ni de mendier; il est donc fort inutile de dire : « Je n'ai pas la force de » creuser la terre. » Quand vous en auriez la force, on ne vous le permettrait pas. L'accomplissement des préceptes du Seigneur, telle doit être l'occupation de notre vie; voilà la culture à laquelle nous devons nous livrer; nous goûterons le fruit de nos travaux dans la vie future. Si vous avez vécu dans la paresse, si vous n'avez rien fait en ce monde, il sera trop tard après la mort pour songer à votre vigne et aux champs que vous avez négligés. Toutes vos prières, toutes vos supplications n'aboutiront à rien : on peut s'en convaincre par l'exemple terrible des vierges folles; comme elles manquaient d'huile pour leurs lampes, elles s'adressèrent en vain aux vierges sages pour en obtenir. Cette parabole nous apprend qu'à l'arrivée de l'époux, personne ne peut recourir à une huile étrangère, c'est-à-dire ne peut se prévaloir des bonnes actions faites par d'autres. Chacun s'avance revêtu de ses propres œuvres, comme d'un habit,

quidam haecenus. Quid jam dicamus de condonatione et remissione debitorum, quæ iniquitatis ille oconomus commentus est, ut solatium aliquod et auxilium in malis apud conservos sibi compararet? Non enim sane proficere, convertere id in allegoriam scripto congruentem. Dicam tamen quod in mentem multa volventi mihi venit. Omnes quicumque peccatorum remissionem obtinere studemus, alienarum donationem rerum, lucrum atque quæstum proprium facimus. Aliena appello quæ Domini sunt. Nihil enim omnino nostrum; sed quod bonorumcumque existit, illius mancipio proprium est. Quum igitur aliquis finem suum et abitum considerans peccatorum onus beneficentia levare studet, ac vel debitorum sibi nominum gratiam facit, vel egentibus de fortunis suis largitur; ea quæ Domini sunt donando plurimos sibi conciliat amicos, qui bonitatis ac liberalitatis ejus testes apud Judicem erunt, suoque testimonio recreationis et refrigerii locum ei parabunt.

12. Testimonium autem qui beneficiis affecti sunt apud Judicem ferre dicuntur, non voce et oratione tanquam apud ignarum; sed ipsis illis quodammodo benefactis quæ acceperant, auctores suos pœna criminum eximentibus. Nam qua ratione sanguis Abeli clamore ad Dominum dictus est; eodem modo opera bona testimonium ei tribuere dicentur qui fecit in Christo Jesu Domino nostro, cui gloria in sæcula sæculorum. Amen.

HOMILIA II.

ADVERSUS AVARITIAM.

1. Viri christiani, cœlestisque participes vocationis, quotquot et ex agris et ex oppidis (universam enim omnes appello) hæc ad festum con-

tantôt riche et brillant, tantôt sale et de vil prix, et au jour du jugement il ne sera permis à personne de l'ôter ou de le changer, quand même on trouverait quelqu'un qui voulût en donner ou seulement en prêter un autre : chacun restera dans l'état où il se trouve, chargé des haillons du péché ou resplendissant de l'éclat de la vertu. Mais en voilà assez sur ce point. Que dirai-je des moyens dont s'avisa cet économe coupable, en remettant leurs dettes à tous ses débiteurs, afin de se procurer quelque consolation et de se ménager leur appui ? Il ne paraît pas facile de faire accorder cette circonstance avec le sens général de l'allégorie. Je vous dirai cependant à quelle idée je me suis arrêté, après y avoir long-temps réfléchi. Ceux qui désirent obtenir le pardon de leurs péchés trouvent une ressource en distribuant des biens qui ne leur appartiennent pas ; je dis des biens qui ne leur appartiennent pas, puisqu'en effet ils sont au Seigneur ; nous ne possédons rien en propre : ce que nous croyons avoir, c'est Dieu qui nous l'a confié pour un temps. Lors donc que quelqu'un, songeant à sa fin et à son départ pour l'autre vie, veut rendre par sa bienfaisance le poids de ses péchés plus léger, ou il dégage ses débiteurs de leurs obligations, ou il fait d'abondantes aumônes aux pauvres ; en distribuant des richesses qui n'appartiennent réellement qu'à Dieu, il se crée de nombreux amis, qui témoigneront devant le souverain juge de sa bienfaisance et de sa libéralité, et dont la médiation lui fera obtenir un lieu de repos et de bonheur.

12. Il n'est pas nécessaire que ceux qui ont reçu des bienfaits aillent déposer de vive voix devant le tribunal du Seigneur, comme s'il ignorait les faits ; ce sont les actions vertueuses et elles-mêmes qui parlent et qui font accorder à leurs auteurs la rémission des peines qu'ils ont encourues par leurs péchés. De même que le sang d'Abel criait vengeance devant Dieu, de même les œuvres charitables parleront en faveur de celui qui les aura faites pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ, à qui gloire soit rendue dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE II.

SUR L'AVARICE.

1. Chrétiens, qui avez été appelés à l'espérance de l'héritage céleste, habitans des champs ou de la ville, je m'adresse à vous

curristis, unusquisque vestrum utique perspicit et intelligit, qua de causa convenerimus, et quare martyres ædium ornatu cultuque magnifico, tum annuis hujusmodi cœtibus honestentur, et quo potissimum proposito sibi scopo majores nostri ista quæ videmus instituerint, eumque ritum ad posteros transmiserint. Planum certe perspicuumque ei qui vel parum cogitationem intendit, quod zelo pietatis hæc talia constituta, quodque publici isti solemnesque conventus tanquam ludi quidam atque pædagogia sunt animarum: ut et martyres colentes insignem eorum pietatem imitemur, et doctoribus ea occasione congregatis aurem præbentes, profuturum aliquid ignoratumque nobis antea discamus, quod ad dogma confirmandum, aut ad ambiguum obscurumve Scripturæ locum explicandum, aut ad morum et vitæ emendationem pertineat. Sed enim vos mihi videmini, virtutis omisso studio, curaque animæ posthabita, toti circa Mammonæ sordes forumque rerum venalium versari: alii quidem ipsi contrahentes; alii alienis intenti inhiantesque, et æmulos invicem sciscitantes, quomodo res alienæ depretientur ac vilescant.

2. Verum agite, transferte mihi studium hoc ad Ecclesiam: relinquite avaritiam, illam circumforaneam, illam Mænada: aversamini tanquam turpem meretriculam, multitudiui arridentem, et alienis ornatam induviis ac fucatam. Contra, amate divinam hanc, probam, pudicam, amictam decore vultuque gravi ac modesto. Sic enim ait Salomon in libro Proverbiali: « Ne dimittas eam, et » custodiet te; dilige eam, et conservabit te¹. » Noli per contemptum præterire, et quæ in mensa hac proposita, quia gratis consequi potes, ne aspernare. Sed eo gratiora sint ac magis expetantur, quod nos hic non sedemus ac modum institorum cum statera ac trutina; sed unicum censemus lucrum auditoris ac discipuli salutem. Lecta a nobis in actis apostolorum Pauli ad festum et Agrippam oratio; Pauli inquam et fidelis apostoli et prudentis oratoris. Ac tibi perspectum auditor, si quidem animum advertisti, quomodo nec veritatem ille ex metu prodat, et obsequium erga Agrippam sermonis li-

¹ Prov. xv, 6.

tous que la solennité de ce jour a réunis dans cette enceinte; aucun de vous n'ignore ni l'objet qui nous rassemble, ni le motif de cette pompe qu'on dép'oit dans ce temple consacré aux martyrs; vous le savez, des fêtes annuelles ont été instituées en leur honneur, et vous connaissez les vues qui ont guidé nos ancêtres, lorsqu'ils les ont établies, et transmises à leurs descendans. Un instant de réflexion suffit pour nous convaincre que de pareilles institutions sont nées d'une piété ardente, et que le but de ces réunions solennelles est l'instruction et l'édification des âmes; le culte que nous rendons aux martyrs doit nous porter à imiter leur zèle pour la foi, et les discours que prononcent les docteurs dans cette solennité nous apprennent toujours quelque vérité utile, que nous avions ignorée jusque là, ils donnent des fondemens solides à nos croyances, éclaircissent à nos yeux quelque point obscur de l'Écriture, ou nous fournissent des lumières pour l'amendement de la vie et la règle des mœurs. Mais il me semble que, négligeant la pratique de la vertu, oubliant le soin de vos âmes, vous ne songez qu'à Mammon et à ses dons sordides; vous ne quittez pas un instant le marché; sans cesse attentifs à inventer mille ruses, vous avez recours au mensonge, à l'artifice pour vous procurer à peu de frais ce qui excite vos desirs; vos efforts ne tendent qu'à déprécier, qu'à avilir le bien d'autrui.

2. Ah! croyez-moi, tournez cette activité, cette ardeur, vers les choses saintes: Renoncez aux calculs de l'avarice, gardez-vous de cette fièvre mercantile; méprisez cette basse cupidité, comme une prostituée qui sourit à tous les passans, qui porte des habits empruntés et un visage couvert de fard. Attachez-vous, au contraire, à cette religion divine, pleine de décence et de pudeur, dont la parure et le maintien sont à la fois si graves et si modestes. Salomon a dit dans le livre des Proverbes: « Ne la forcez pas à s'éloigner, et elle vous défendra; aimez-la, et elle vous conservera. » Ne passez pas dédaigneusement devant l'Église sans y entrer; ne méprisez pas ce qui vous est servi à cette table sainte, parce que vous pouvez l'obtenir gratuitement. Écoutez nos paroles avec d'autant plus d'empressement que nous ne sommes pas ici comme des marchands placés derrière un comptoir, tenant une balance à la main, ne songeant qu'aux intérêts de leur commerce; quant à nous, nous n'avons d'autre but que le bien de nos auditeurs et le salut de ceux que nous instruisons. Nous avons lu, dans les actes des apôtres, le discours adressé par saint Paul à Agrippa;

bertate temperans duros committiget animos atque deleniat, non aliter quam si belluas aliquas orationis, ut ita dicam, contractatione incantaret. Vaticinatus est et hodie Zacharias, ingentium de Unigenito mysteriorum januam nobis reserans per lapidem septem oculorum ictus habentem, perque candelabrum aureum, super quod lucernæ septem duoque trunci oliyarum. Multa deinceps Scripturæ loca thesaurum boni conditum habent, quæ percurrere quidem omnia velim, et spiritualis ostendere conventus abundantiam; verum urget me et impellit ad debitum solvendum hesternæ promissio. Cum enim instituta tum a nobis et incepta avaritiæ esset accusatio, neque exponi denudarique vanitas ejus et stultitia potuisset, in hanc diem rejecimus. Quare attendite, et æqui veritatis æstimatores atque judices estote. Non enim alienis de rebus, sed de nostra ipsorum salute disceptatur, et damnatorios quosque calculos adversus propriam animam quasi ream et demo vel urbe ejiciendam quisque mittit.

3. Avaritia itaque est non solum pecuniæ cæterorumque bonorum cupiditate fervere et ferri, præsentiaque aliis insuper cumulare velle; sed, universe loquendo, qualibet in re plus quam par est aut adest, cupere et affectare. Et a diabolo quidem peccatum hoc manavit, qui initio cum eminentissimam archangeli dignitatem et ordinem obtineret, tyrannidem ac rebellionem adversum divinitatem molitus est demens, ac mox in aerem terræ proximum deturbatus, malus nobis et vitæ nostræ factus est vicinus: atque adeo neque divinitatem, quam captabat, adeptus est, et archangeli, quo fulgebat, honorem amisit: servi instar infidi, qui temerariis ausis in latronem evasit; ac canis illius in gentium fabulis, qui et carnem perdidit, et umbram (nam quomodo rem inanem et incomprehensibilem?) prehendere non potuit. Post hunc primus hominum voluptate pellectus, vetitas sumpsit dapes, summoque excidit immor-

saint Paul était un apôtre fidèle et un habile orateur. Avec un peu d'attention, vous reconnaîtrez que la crainte ne lui fit point trahir la vérité; il parle à Agrippa avec une liberté respectueuse, il ménage l'extrême susceptibilité de son caractère : on dirait qu'il cherche à adoucir une bête féroce par un langage plein de réserve et de charme. Nous avons également entendu aujourd'hui la voix prophétique de Zacharias, qui nous a entretenus d'une pierre sur laquelle brillaient sept yeux, d'un candélabre d'or portant sept flambeaux et deux branches d'oliviers; ce sont autant de symboles qui jettent la plus vive lumière sur les mystères profonds qui enveloppent la personne du Fils unique de Dieu. Que d'autres passages dans les livres saints qui sont autant de mines fécondes! je voudrais les creuser avec vous et vous mettre en possession de ces divins trésors; mais je me sens lié par la promesse que je vous ai faite hier, et je reviens à la matière que je me suis engagé à traiter. Nous avons touché en passant à la question de l'avarice; mais le temps nous a manqué pour signaler la folie et la vanité de ce vice, nous nous sommes réservé d'entrer aujourd'hui en de plus longs développemens. Veuillez donc me prêter votre attention et recueillir mes paroles avec l'impartialité d'un juge équitable. Il ne s'agit point ici d'affaires étrangères, il est question de notre salut éternel, notre ame elle-même est en cause, il faut prononcer sur son sort, et décider si elle n'a pas mérité d'être honteusement expulsée du séjour de la vie.

3. L'avarice ne consiste pas seulement à vouloir entasser trésors sur trésors, à rechercher avec une ardeur insatiable l'argent et les autres biens de ce monde; mais on tombe dans ce défaut toutes les fois que l'on s'abandonne à des désirs coupables, à un attachement déréglé, quelle que soit d'ailleurs la nature de l'objet qui nous l'inspire. L'auteur de ce péché est le démon lui-même qui, élevé à l'origine des choses au rang éminent d'archange, entreprit de remplacer sur son trône la divinité elle-même, et dans son fol orgueil osa lever l'étendard de la révolte contre le Tout-Puissant; mais il fut précipité dans l'abîme, non loin de la terre que nous habitons, et il est devenu pour nous un voisin redoutable; ainsi, loin d'atteindre le rang suprême auquel il avait eu l'audace d'aspirer, il fut dépouillé de la splendeur dont il avait été revêtu en sa qualité d'archange; semblable à ce serviteur infidèle qui, au moment où il espérait s'enrichir par sa soustraction, fut traité comme un voleur; rappelant dans sa mésaventure ce chien dont il est

talitatis bono ; sicut Esau postea propter pulmentum jure primogenituræ. Sed et multitudinem hanc linguarum et idiomatum immoderata quorundam cupiditas in vitam nostram introduxit. Qui felicitate nimia lascivientes cum pervium sibi cælum fore credidissent, ridendamque ejus ad ascensum turrim moliti incassum essent, tum ipsi cohibiti sunt et coerciti, tum pro consensu concentuque sermonis dissidium atque dissensionem invexerunt, humanæque genti molestiam ex obscurarum sono vocum, interpretandique laborem reliquerunt.

4. Jam vero Pharaon quare in tantas tamque varias calamitates incidit? Nonne plus habendi cupiditate, dominandique peregrino populo, qui nihil hujus ad imperium pertineret? Hinc factum, ut, cum alienos non dimitteret, suos deperderet, qua strage primogenitorum, qua in trajectu maris. Nam omitto fluenta sanguinea, ranarum infinitam sobolem, bruchorum tetram luem, pustularum papularumque scædam eruptionem, et quadrupedum necem cum cætera clade et peste, qua populus Ægyptius ob avaritiam atque cupiditatem principis damnatus est. Alibi vero peccatum hoc mala scabie et spissa lepra vindicatum didici. Et juxta mecum hic recordare quisquis historiam amat, et Elisæi præclara facta libenter audis, quemadmodum Naaman ille Syrus, postquam in Jordane lavisset, a lepra fuerit liberatus; contraque ea correptus puer Giezei, puer avarus et imperitus, qui spiritualem gratiam, gratuitamque doctoris sui medelam pretio vendiderat. Quid Absalonem mitissimi patris ferocem audacemque filium ad parricidium adegit? Nonne intempestiva successionis regni et aliena invadendi diripiendique cupiditas? Judam quid e catalogo discipulorum expunxit, et ex Apostolo proditorem fecit? Nonne cum gazophylacii infida administratio, tum pretium infame, et denariorum aliquot propudiosum auctoramentum? Ananiæ denique et Saphiræ tristis unde et tragicus in actis Apostolorum exitus? Nonne quia suarum furto rerum propriorumque

parlé dans la fable, qui lâcha la proie qu'il tenait pour courir après son ombre, et qui ne put atteindre cette insaisissable apparence. Après lui, le premier homme, séduit par la volupté, goûta du fruit défendu, et perdit ses droits sublimes à l'immortalité ; de même Ésaü, tenté par un plat de lentilles, renonça plus tard à son droit d'aïnesse. N'est-ce pas l'ambition désordonnée de nos pères qui a ouvert la porte à cette multitude de langues et d'idiomes divers qui se parlent sur la surface du globe ? L'excès du bonheur leur donna le vertige ; ils s'imaginèrent follement pouvoir se frayer un chemin jusqu'au ciel, et dans cette présomptueuse pensée, ils élevèrent une tour immense, du haut de laquelle ils espéraient y atteindre ; mais tout-à-coup ils furent arrêtés par un obstacle imprévu ; à la clarté du langage, à la valeur convenue des termes, succéda une horrible confusion de sons inconnus et d'expressions inintelligibles, et dès lors l'obscurité des paroles, l'incertitude dans leur sens, le besoin de les interpréter fut légué aux nations.

4. Quelle fut la cause de toutes les calamités qui fondirent sur Pharaon ? Si ce n'est son ambition injuste et le désir de soumettre à son empire un peuple étranger, sur lequel il n'avait aucun droit ? Pour n'avoir pas voulu permettre de se retirer à des hommes qui n'appartenaient point à sa domination, il perdit un grand nombre de ses sujets qui périrent lors du massacre des premiers-nés et de la catastrophe de la mer Rouge. Je ne parle point des eaux du fleuve changées en sang, de ces myriades de grenouilles et d'insectes qui se répandirent sur toute l'Égypte, de cette maladie honteuse, qui en attaqua les habitans, dont les corps furent bientôt couverts de lèpre et de pustules, de cette mortalité effroyable qui fit périr tant d'animaux, enfin de la peste et de toutes les plaies qui désolèrent le peuple d'Égypte, en punition de l'avarice et de la cupidité de son Roi. L'Écriture sainte nous apprend ailleurs que ce péché fut puni dans une autre occasion par une lèpre horrible. Vous qui aimez à vous rappeler les faits historiques, reportez votre mémoire sur les principales circonstances de la vie d'Élisée : souvenez-vous du Syrien Naaman, qui fut guéri de la lèpre en se lavant dans les eaux du Jourdain ; Giézi, ce serviteur avare, fut au contraire atteint de ce mal ; pour avoir trafiqué des choses spirituelles et reçu de l'argent en récompense de la guérison que son maître avait gratuitement opérée. A quoi faut-il attribuer l'audace et la barbarie d'Absalon, ce fils dénaturé qui voulut attenter aux jours du plus tendre des pères, sinon à

donariorum sacrilegio sese contaminarant? Deficiet me dies, si ministros et mancipia avaritiæ dinumerare pergam.

5. Quare missam faciam veterem historiam, et quotidianam vitæ experientiam interrogabo, cujusmodi fera sit avaritia, quam ægre quos semel prehenderit elabi sinat, ut vegeta semper ac valida, nunquam debilitetur atque deficiat; sed cum iis, quos sibi subjecerit, consenescat et perennet. Libidinosus amatorque corporum, ubi jam longam insaniam insanivit, remissionem finemque morbi tandem invenit, vel postquam senilem ipse ætatem attingit, vel cum eam quam amat exoletam videt ac floris extincti. Gulosus ventris voluptatibus aliquando renuntiat, sive quando jam satietas eum cepit, sive cum stomachus eæque partes quibus cibum concoquendi vis ac manus, imbecilliores factæ, desiderium et appetentiam illam hiantem sedarunt. Ambitiosus, postquam in multis se jactavit theatris, spectari tandem velle et inanes flare glorias desinit. Veram avaritiæ morbus ejusmodi malum est, ut vix unquam eo liberari possis. Et quemadmodum hæc semper virens atque frondens hedera adsitas irrepens arbores valide circumvolvitur et adhæret; ac ne ramis quidem fatiscentibus aut arefactis recedit, nisi quis flexus istos et anguineos quasi gyros ferro secet: ita nec avari mentem, sive juvenis hic sive senex, in libertatem facile vindicaris, nisi sobrio prudentique consilio velut machæra morbum discideris.

6. Avarus propinquus est odiosus, famulis gravis, amicis inutilis, exteris difacilis et vix affabilis, vicinis molestus, uxori malus contubernalis, liberorum parcus atque sordidus educator, sui ipsius malignus curator, noctu interdumque sollicitus et cogitabundus,

l'impatience de monter sur le trône, et au désir injuste de s'approprier le bien d'autrui? Comment Judas fut-il déchu du rang de disciple du Sauveur, et d'apôtre préféré devint-il un traître infâme? Il avait été administrateur infidèle des deniers confiés à sa garde, il espérait s'emparer de ce qui restait, il convoitait le prix du sang innocent. N'est-ce pas à la cupidité qu'il faut attribuer encore la fin tragique d'Ananias et de Saphire, telle qu'elle est rapportée dans les actes des apôtres? Ils eurent recours à la supercherie pour conserver une partie de leur argent, et commirent un sacrilège en mentant à l'Apôtre. Un jour ne me suffirait pas si je voulais faire ici le dénombrement des ministres ou des esclaves de l'avarice.

5. Laissons donc les faits que nous présentent les temps passés, consultons notre expérience de chaque jour; elle nous apprendra les funestes effets de ce vice, elle nous apprendra avec quelle peine on se dégage des liens dont il nous enlace, quelles racines profondes il pousse dans les cœurs où il a su s'introduire, et comment, au lieu de s'affaiblir par le temps, il s'affermir, vieillit et meurt avec ceux dont il s'est une fois emparé. Le libertin, l'homme livré aux plaisirs tombe épuisé par ses excès, sa fougue s'est ralentie aux glaces de l'âge, ou lorsque la beauté qui l'avait captivé a vu ses charmes se flétrir. L'homme soumis aux appétits de son ventre renonce à la table par satiété, ou lorsque les organes digestifs, affaiblis de fatigue et refusant des alimens, ont apaisé cette insatiable intempérance. L'ambitieux brille sur différents théâtres, et se lasse enfin de se donner en spectacle et de rechercher de vains applaudissemens. Mais l'avarice est une passion dont on a peine à se délivrer. Semblable à ce lierre plein de sève et de verdure, qui se glisse autour des branches d'un arbre voisin, les enveloppe de ses contours, les enlace avec tant de force qu'on ne peut l'en arracher, et s'attache tellement même aux rameaux desséchés que le fer seul parvient à l'en séparer en brisant ses longs replis; ainsi le mal qui ronge le cœur d'un avare, jeune ou vieux, s'oppose à tous les efforts que l'on tente pour l'en détacher; il faut, pour opérer cette cure, que votre parole soit tranchante comme le glaive.

6. L'avare est odieux à ses proches, il est à charge à tous ceux qui vivent avec lui, ne rend aucun service à ses amis, se laisse à peine aborder par des étrangers; c'est un voisin incommode, un époux insupportable; il ne donne à ses enfans qu'une éducation incomplète, sordide; il se refuse presque tout à lui-même; nuit et jour il est as-

secum ipse loquens ac disserens, eorum more qui mente exciderunt et in insaniam lapsi sunt. Denique cum omnibus abundat, tanquam omnium egenus ingemiscit: præsentibus non fruitur, quæ absunt anxie quæritat: propriis non utitur, et ad aliena oculos adjicit. Multi in istius, inquit, grege agni, stabula vix capiunt, planities ac pascua tota teguntur. Ac si pinguem et bene habitam ovem vicini viderit, misso proprio grege, in unam et alienam illam cupiditate fertur. Atque ita quoque de bobus, equis, agris. Omnium copia rerum ædes coangustat; sine usu, sine fructu. Nullum enim percipere fructum voluptatis potest, quisquis insatibilis; estque domus ejus similis conditoriis sive sepulchris, quæ sæpe plena sunt auro atque argento, cum qui utatur existat nemo. Corpus avari non alitur: anima nihil lucratur; quia non exuberat e dextera ejus elemosyna. Quis autem laboris et ærumnæ finis? Dicat eorum aliquis quos hic morbus corripuit.

7. Multos equidem ipse novi, qui etiam cum in morbo cubant, pecuniam salute sua magis ament et æstiment. Nam si forte medicus remedium eis parabile præscribit ac parvi pretii, ex apio puta, thymo, vel anetho, quæ passim obvia sunt et parvo comparantur, sine mora consilio obtemperant: si vero medicamentorum ejusmodi mentio, quæ ex pluribus componuntur, et vel ex pharmacopolio vel ex unguentaria petenda sunt; animam potius exhalent quam crumenam solvant. Quid mirum? cum mente et cogitationibus terreni sint, terrestrium possessionem rerum vitam et spiritum ducunt. Hos tales publica communisque felicitas molestia afficit ac dolore; damna contra ac clades, delectatione et gaudio. Exoptant graves et intolerabiles indici pensitationes et tributa, quo grandiore per eam occasionem fœnore pecuniam suam occupent; aventque videre miseros aliquos a fœneratoribus oppressos et constrictos, ut eorum agros, instrumenta, aut pecora vel jumenta parvo per necessitatem ære projecta acquirant. Frequenter autem philosophorum instar circa meteora versantium in cœlum suspiciunt, non ut sideris alicujus ortum aut planetæ domum scrutentur; sed ut aeris constitutionem considerent, et an ap-

siégé d'inquiétudes et de soucis ; enfin on l'entend s'adresser la parole et se parler tout haut à lui-même comme un homme tombé en démence. Tandis qu'il a de tout en abondance , il se plaint de sa misère extrême ; il ne jouit pas des biens présents, et regrette toujours ceux qu'il ne peut atteindre ; il ne tire aucun profit de sa fortune , et il fixe continuellement un regard d'envie sur celle de son prochain. Il ne sait où renfermer ses nombreux troupeaux, ils couvrent de vastes plaines, et s'il aperçoit une seule brebis appartenant à son voisin, et qui lui paraisse belle, il oublie toutes celles qui sont à lui, et il est tourmenté du désir de s'approprier celle qu'il ne peut avoir. Bœufs, chevaux et terres, ses regards s'arrêtent sur tout. Sa maison est remplie de richesses, mais elles ne lui servent à rien. Celui qui est insatiable n'a pas de jouissance, sa demeure peut se comparer à ces tombeaux qui renferment des trésors dont nul ne possède l'usage. Le corps de l'avare se consume d'inanition , et son ame demeure dans un affreux dénûment ; sa bourse ne s'ouvre point pour soulager le pauvre. Mais quand guérira-t-il de cette déplorable passion, le malheureux qui en est atteint ? Apprenez-le-nous, vous que ce mal a ataqués !

7. Hélas ! j'en ai connu qui étaient malades et alités, et qui préféreraient leur argent à leur guérison. Si le médecin leur prescrit un de ces remèdes qu'on se procure à peu de frais, un de ces remèdes composés de thym ou d'une plante facile à trouver, alors le malade s'empresse de suivre l'ordonnance ; mais s'il s'agit de médicamens préparés à grand prix dans les pharmacies, il aimera mieux mourir que de délier sa bourse. Eh pourquoi s'en étonner ? Toutes les pensées de l'avare sont tournées vers la terre ; la richesse, voilà sa vie. Il s'afflige de la prospérité publique ; il se réjouit des malheurs de l'État : ce qu'il désire c'est de voir le peuple accablé d'impôts, afin d'augmenter ses bénéfices en prêtant son argent à gros intérêts ; il se réjouit quand de malheureux débiteurs sont poursuivis par d'impitoyables créanciers, parce qu'il y voit une occasion de s'emparer à vil prix de leurs terres, de leurs troupeaux, de tout ce qu'ils possèdent. Vous le voyez souvent, comme un astronome, occupé à considérer les astres ; ce qui l'intéresse, ce n'est point le lever d'une étoile, ni le cours d'une planète ; il examine si l'état de l'atmosphère, si les apparences du ciel annoncent une sécheresse ou des inondations. Il se réjouit des calamités qu'il prévoit, parce qu'elles secondent ses espérances. Alors il fait de grandes provisions qu'il entasse

parentia signa largiores imbres aut siccitatem denuntient. Ac si pro spe sua multis malum imminere animadverterint, aliena lætantur infelicitate. Omnia undique summo studio in horrea sua congerunt et coacervant, obsignantque singula, ac duplici communiunt sera, dimetientes sine fine et supputantes. Inter hæc et dum ista spe titillatur, et quasi per somnium inanibus et imaginariis opibus avarus ditatur, si nubes aut nebula crassa supervenit, exterretur ac si periculum ingens ipsi immineat. Quod si minutula pluvia terram aspergit, sublacrymari incipit: si magna aquæ vis et siccitati tollendæ par ingruit, extremus eum luctus occupat, jamque non minus sollicite, quam si filius periclitaretur, remedium passim quærit modumque et rationem frumenta a tabe et vermibus diutissime servandi. Ac si jam æstuarè animadvertit et calore corripit, pro medicorum instituto refrigerare studet, eoque tum excutit et expandit, tum separat ac perflari sinit. Sed et miser adsidet, tegumenque et tutamen a meridie excogitat, quod circa noctem rursus amovet, ut auræ nocturnæ aspirare liberius queant. In his laboribus ac molestiis si pauper eum adit, ac periclitantis aliquid frumenti rogat, nimia ejus charitate aut nihil dabit, aut parce et semianimus dabit.

8. Ego vero te exhortor qui tali præditus es ingenio, ne perpetuo sic laborare et discrucari velis. Miseratione enim dignus quilibet avarus: etiam ille qui delicias non abhorret, qui beatam vitam voluptate ventris aliisque definit, eumque finem hominis præcipuum putat. Multo magis et omnium quidem miserrimus, qui illiberalis atque sordidus, qui cum suum defraudat genium, tum unus occupat per quæ pluribus bene pulchreque fuerit, sine ullo tam exactæ continuæque diligentæ fructu vel fine. Quis enim ignorat, propter seipsum, exceptis virtutibus, nihil fieri; sed ut aliud ex alio procedat ac sequatur? Nemo certe quisquam solius causa navigationis mari se committit: nemo propter ipsam agricolationem in labore ætatem agit: sed liquido constat, quod certo uterque scopo molestias istas subeat: alter nimirum uti fruges uberemque messem colligat; alter ut transmarinæ negotiationis divitias referat. Tu vero dic, sodes, quidnam spectes, et cur sic omnia undique corradas, opesque extruere inutilis studeas? Delectat me, dices, aspectus. Atqui ratione alia morbo

dans ses greniers, où il les enferme avec soin ; il suppute ses richesses et se livre à de grands calculs. Si, lorsqu'il se berce des plus douces espérances, et qu'il rêve aux profits imaginaires qui doivent l'enrichir, quelque épais nuage s'élève sur l'horizon, il s'effraie comme à l'approche d'un grand péril ; qu'une pluie légère tombe du ciel, des larmes s'échappent de ses yeux ; et si l'eau coule en abondance et détruit l'espoir d'une sécheresse, le voilà dans la désolation ; et avec autant d'empressement que si son fils unique était en danger de mort, il court de tous côtés, cherchant des moyens de garantir ses blés des vers et de toute avarie. S'il s'aperçoit qu'ils commencent à s'échauffer, il ne sait qu'inventer pour les rafraîchir ; il les fait secouer, étendre, exposer à l'air ; le malheureux ne les perd pas de vue dans sa sollicitude ; pendant le jour il a soin de les mettre à l'abri de la chaleur, la nuit il les laisse à découvert, exposés à la fraîcheur de l'air. Qu'au moment où plein de soucis il s'occupe de ces soins, un pauvre se présente, et sollicite de lui un peu de ce froment qu'il est menacé de perdre, ou il lui refusera tout secours, ou il ne lui en accordera que d'une main avare et mourant de regret.

8. Vous qui êtes dominés par ce vice malheureux, je vous engage à ne pas vous tourmenter si fort, à vous épargner ces soucis dévorans ; la condition d'un avare est vraiment digne de pitié. Celui-là même est à plaindre, qui se livre à tous les plaisirs, qui place le bonheur dans la bonne chère et les jouissances matérielles, et qui s' imagine que l'homme nè doit se proposer d'autre but que la satisfaction des sens. Est-il en effet quelqu'un de plus malheureux que l'homme rongé par une sordide avarice, qui se refuse le nécessaire ; qui, possédant seul ce qui suffirait au bonheur de tant d'autres, ne trouve dans la possession de ses richesses que des soucis sans fin et aucun fruit de ses longues fatigues ? Ignore-t-on que tout dans la vie, excepté la vertu, a un but d'intérêt personnel, et que toutes les actions humaines tendent à une fin ? On ne s'expose pas aux dangers de la navigation uniquement pour le plaisir de traverser les mers ; on ne se livre pas aux travaux de l'agriculture dans le seul but de remuer la terre ; on a toujours une raison qui porte à braver les peines et les dangers ; l'agriculteur songe à ses moissons, le navigateur aux richesses qu'il rapportera d'outre-mer. Mais vous, insensé, quel but vous proposez-vous ?

tuo indulge: nam alienis etiam bonis sedare desiderium hoc potes. Si te capit et exhilarat argenti fulgor, in officinis fabrorum argentariorum assidenti coruscantem argenti lucem contemplari licet; aut circa forum et loca rerum venalium, ubi disci, lances, aquales, et omne genus exposita vasa, animum oblectare. Liberum hoc et gratuitum spectaculum. Quinetiam spectare eos potes, qui argentum examinant, ac pecuniam in mensis perpetuo contrectant atque dinumerant. Imo vero rectis potius obtemperans monitis pravum hunc appetitum exues, animumque mutabis. Facilis enim correctio, cum avaritia non sit naturalis aliqua necessitas; sed impetus et voluntaria quædam affectio, quam non difficile deponere iis qui consultum sibi volunt.

9. Mitte cogitationem in futurum ævum, quando non eris, quando pauxilla terra corpus tuum exporrectum omnisque sensus expers habebit, et paucorum tabula palmorum reliquias tuas teget. Ubi tum opes, ubi tanto collecta studio cimelia? Quis bonorum abs te relictorum hæres? Nec enim is omnino, quem tu tibi destinans, certus erit successor. Si liberi tibi superstites, forte ab avaro tuique simili circumscribentur, injuria afficientur, ac flentes patriis ex ædibus expellentur. Quod si liberorum expers, amicorum aliquem hæredem instituis, non est cur testamenti tabulis magnopere confidas, tanquam certe et definitæ legi, tanquam rei minime controversæ, cuique contradici nullo modo possit. Parva res scriptum irritum facit. Nonne vides ut apud tribunalia super testamentis assidue litigetur? quot ea modis et quibus artibus per jurisperitos, advocatos, oratores, ac falsos qui ad hoc aluntur, testes, perque judiciorum nundinationes oppugnentur?

10. Ex his certe quæ vivo te et vidente fiunt, conjecturam facere debes de his quæ post te futura. Si tibi divitiæ bene et innocenter partæ, exemplo beati Jobi, bene eis utere; si male et per nefas quæsitæ, solve quasi captivas, suisque dominis, quibus per injuriam ablatae, vel quales

Pourquoi ramasser de toutes parts et à grand'peine tant d'inutiles trésors ? La vue de ces biens me réjouit, direz-vous ? Eh, contentez autrement cette faiblesse : regardez, regardez les biens d'autrui, et ce désir s'apaisera ; que si l'éclat de l'argent vous captive et vous éblouit, entrez dans les magasins d'un orfèvre ; là il vous sera permis de repaître vos yeux de la vue de ce brillant métal, ou bien encore, transportez-vous sur la place où se vendent les ouvrages d'orfèvrerie, et là, considérez à loisir ces bassins, ces aiguères, ces vases ciselés, et tant d'autres merveilles gratuitement étalées aux regards des passans. Vous pourrez en même temps jouir de la vue de ceux qui pèsent sans cesse de l'argent, qui le manient et l'empilent sur les comptoirs. Mais si vous voulez m'en croire, vous écouterez les conseils de la sagesse, vous renoncerez à ce penchant dépravé, et vous changerez les dispositions de votre ame. On se corrige aisément de l'avarice, puisqu'elle n'est point une nécessité de nature, mais un penchant volontaire dont s'affranchit sans peine celui qui sait prendre une détermination.

9. Portez votre pensée dans l'avenir, songez à cette époque où un peu de terre couvrira votre corps étendu dans un cercueil, et privé de tout sentiment, où votre dépouille froide et glacée sera déposée sous une pierre. Où seront alors vos richesses, et ces trésors amassés avec tant de soin ? Qui héritera des biens que vous aurez laissés sur la terre ? Est-il bien sûr qu'ils arrivent à celui à qui vous les aurez destinés ? Si vous laissez des enfans, peut-être se trouvera-t-il un avare comme vous, qui leur intentera quelque procès injuste, et qui, sans pitié pour leur douleur, les chassera du toit paternel. Que si, manquant d'enfant, vous faites un choix parmi vos amis, avez-vous lieu de compter sur l'exécution de vos dispositions testamentaires ? La loi vous offre-t-elle une garantie certaine ? croyez-vous avoir prévenu toute discussion, toute chicane ? Il faut si peu pour décider de la nullité d'un testament ! Ne voyez-vous pas qu'en cette matière des contestations nouvelles sont chaque jour portées devant les tribunaux ? que les clauses les plus évidentes ne sont pas à l'abri de la subtilité des procureurs, des avocats, de la mauvaise foi des témoins qui trafiquent de leurs consciences et de l'injustice même des juges ?

10. Par ce qui se passe sous vos yeux, vous pouvez juger de ce qui arrivera lorsque vous ne serez plus. Si vous avez acquis votre fortune par des moyens qu'approuve l'honnêteté, faites-en un bon usage, à l'exemple de Job ; si vous avez eu recours à l'injustice, défaites-vous du bien mal acquis, rendez-le à ses possesseurs légitimes, et

ad te pervenere, vel etiam cum auctario, velut Zacchæus, repone. Si nullas habes, noli per malas artes acquirere. Alioquin enim abeuntem, ac necessarium ingredientem iter, triste peccati viaticum persequetur: bonisque abs te relictis alieni ignotique fruuntur. Tum Davidem mirabere dicentem: « Thesaurizat, et ignorat cui congregabit ea ¹. » Tum et divitem illum Lazaro oppositum agnoris: illum quidem in Evangeliiis nobis lectum; neque fabulam ad terrorem compositam, sed certum absolutumque futuri typum ævi. Byssus computruit, regnum ad alium tractum est, deliciæ et voluptates evanuerunt; peccatum autem ab illis profectum manet, abeuntemque porro comitatur, non aliter quam umbra corpus: eoque post epularum magnificentiam, post lautas opiparesque mensas, aquæ guttam leprosi digito distillantem requirit, ac mendicum ad opem ferendam implorat, cui ne manus quidem fuisse videntur ad canes abigendos qui vulnera circa atrium jacentis allamberent. Sed et desiderat conjungi Lazaro, quem ex adverso videt fossa media vel hiatu divulsus. Quo quidem designatur non vallum, non agger manu factus, ut in castris ad hostem arcendum; sed peccatorum obex et sepimentum, quod condemnato, velut muri objectu, aditum transitumque ad justum interclusit.

11. Et huic explicationi subscribit Isaias, cum insipientem populum graviter increpans sic affatur: « An non valida satis manus » Domini ad servandum, aut aggravata est auris ejus, ut non » exaudiat? Imo vero peccata vestra diviserunt inter vos et Deum » vestrum ². » Quod si peccata mortales a Deo separant, de avaritia non est dubitandum, peccato longe gravissimo, quam vera voce veritatis ille præco Paulus idololatriam appellat, omniumque stirpem et genitricem malorum. Quid enim eos qui Christo nomen dederant, ac mysteriorum participes erant, ad cultum dæmonum pertraxit? Nonne plura possidendi cupiditas, et alienas fortunas

¹ Psal. XXXVIII, 7. — ² Isai. LIX, 1.

dans le même état que vous l'avez reçu, en y ajoutant l'intérêt, comme le fit Zachée. Si vous n'avez point de richesses, gardez-vous de vous en procurer par des voies injustes. Autrement, lorsqu'il vous faudra partir et vous engager dans le voyage de l'éternité, ce sera une mauvaise provision pour vous que le péché ; alors des étrangers et des inconnus prendront la jouissance de vos biens, et vous comprendrez la vérité de cette parole de David : « Il amasse des trésors, et il ignore » pour qui. » Alors vous vous rappellerez ce mauvais riche qui se montra si insensible aux maux de Lazare : nous avons lu son histoire dans l'Évangile, et le récit de sa punition n'est pas une invention imaginée pour effrayer les esprits ; il nous retrace avec exactitude ce qui nous attend dans la vie future. La pourpre a disparu, le sceptre a passé en d'autres mains, les plaisirs se sont évanouis ; mais les crimes qui en sont nés ont survécu, et, comme l'ombre suit le corps, ils suivent le coupable lorsqu'il sort de ce monde. L'infortuné ! il a vécu dans l'abondance et le faste, et il sollicite à grands cris la goutte d'eau qui coule du doigt d'un lépreux, il implore le secours de ce pauvre mendiant qu'il a vu naguère étendu à l'entrée de son palais, il implore son secours, et naguère il n'eut pas même une main pour éloigner les chiens qui venaient lécher ses plaies : aujourd'hui son désir est de se voir uni à Lazare, qu'il aperçoit au loin dans les régions des bienheureux, mais dont il est séparé par un abîme infranchissable. Cet abîme ne ressemble point à ces fossés qui entourent un camp et qui sont destinés à en défendre l'accès à l'ennemi ; c'est une barrière que le péché établit entre le coupable qui a subi sa condamnation et le juste qui jouit de sa béatitude, et qui doit maintenir entre eux une séparation éternelle.

11. Le prophète Isaïe semble exprimer la même opinion, lorsqu'en réprimandant un peuple insensé il s'écrie : « Le bras du Seigneur n'est-il » pas assez puissant pour vous sauver ? ou bien vos prières ne peuvent-elles pas arriver jusqu'à ses oreilles ? Non, ce sont vos péchés qui s'élèvent comme un mur d'airain entre vous et votre Dieu. » Si par le péché les hommes sont séparés de Dieu, on ne peut douter qu'ils n'en soient séparés par l'avarice, le plus grand de tous les péchés, puisque le grand apôtre saint Paul l'appelle avec raison une idolâtrie, et déclare qu'elle est la source et l'origine de tous les maux. Qu'est-ce qui ramena au culte des démons ces hommes qui avaient embrassé la foi du Christ, et qui étaient instruits de nos mystères ? N'est-ce pas le désir d'augmenter leurs richesses, et de s'emparer du bien d'autrui ?

occupandi? Nonne promissorum spe magistratum ac præfecturarum, regiæque munificentiae et largitionis ab impiis facta, Dei cultum religionemque quasi vestem repentino mutarunt? Et hæc quidem anteriorum exempla temporum memoria servavit: sunt etiamnum recentia ac nostræ ætatis. Cum enim Imperator ille, qui christiani personam per simulationem diu gestaverat, repente eam deponens, totamque reducto sipario scenam denudans, et ipse dæmoniis impudenter sacrificavit, et alios variis eo præmiis invitavit; quantus ab Ecclesia ad altaria factus est concursus! Quam multi per honorum escam et illecebras una cum ipso transgressionis hamum devorarunt! Qui nunc quidem stigmatiæ civitates oberrant, omnibus odio ludibrioque tanquam Christi Domini propter paucillum argenti proditores, expuncti christianorum albo, sicut Judas apostolorum, a transgressoris appellatione noti, sicut a signis equi, qui in peccatum omnium gravissimum pertrahi facile passi sunt, secutique statim impuræ et execrabilis impietatis mystagogum. Ita nimirum avaritia juxta Apostolum idololatria est, omniumque radix malorum, innumera ex sese vitia progignens. Sicut enim ii qui aurum in sinu visceribusque terræ scrutantur, auream glebam circa principem et proprium generationis locum cumulatim repositam inveniri narrant, et aliquas inde velut venas in longum hinc inde produci, sicut arborum a stipite late sese explicant ac diffundunt radices: ad eundem modum, imagine non minus impropria auri et avaritiæ, multa video germina multosque surculos una eademque stirpe avaritia conjunctos.

12. Hinc video filium capiti genitoris imminentem, et absque ulla vel venerandæ canitiei vel auctoritatis patriæ reverentia longiorem senis vitam indignantem. Cum enim copiam omnem domi largiter suppetere videt, cujus dominium penes ipsum non sit, ecque potiri ipse cupit, et sui quoque juris fieri, gravis illi patria auctoritas ac potestas. Et initio quidem intra silentium sese continet, alteque reconditum morbum habet; aucta dein paulatim cupiditate, et animo jam tumente, repente malum prorumpit, non aliter quam e fistulis et

S'ils abandonnèrent avec tant de légèreté le culte et la religion du vrai Dieu, c'est qu'on leur avait fait espérer de hauts emplois dans la magistrature et le gouvernement; c'est qu'on leur avait promis un rang et une opulence égale à celle des rois. Ces faits remontent à une époque déjà assez éloignée; mais il en est de beaucoup plus récents, et qui se sont passés, pour ainsi dire, sous nos yeux. Lorsque de nos jours un perfide empereur, après s'être long-temps donné pour chrétien, renonça tout-à-coup au christianisme, et, laissant tomber le masque dont il s'était paré, non seulement ne rougit point de sacrifier ouvertement aux démons, mais engagea tout le monde par l'appât des récompenses à imiter cet affreux exemple, combien qui désertèrent alors l'Église pour courir aux autels des faux dieux! Combien qui, séduits par l'espérance des richesses et des honneurs, ne reculèrent point devant une honteuse apostasie! On les voit aujourd'hui parcourir nos villes, portant sur leur front le signe de l'ignominie, devenus pour tout le monde odieux et méprisables, pour avoir préféré un peu d'argent à Jésus-Christ, pour avoir imité la trahison de Judas; on les désigne par le nom d'apostats, comme certains animaux à qui l'on donne des dénominations particulières, à cause des taches qu'ils portent; ils se sont laissé entraîner sans résistance au plus grand de tous les forfaits, en marchant sur les traces d'un prince qui s'était souillé par la plus exécration impiété. C'est ainsi que, suivant la parole de l'Apôtre, l'avarice est une idolâtrie, la source malheureuse d'où émanent toutes sortes de crimes et d'atrocités. Ceux qui vont chercher l'or dans les entrailles de la terre, prétendent que l'on rencontre des mines principales d'où partent des filons qui se répandent en sens divers, semblables à ces ramifications des racines qui s'étendent au loin du pied des arbres d'où elles naissent: on peut dire de l'avarice qu'elle ressemble à ces mines d'or, puisqu'elle pousse des rejetons et pour ainsi dire, des veines d'où partent des fruits de mort.

12. Là je vois un fils coupable lever une main sacrilège sur son père, sans respect pour ses cheveux blancs: sans égard pour celui dont il tient la vie, il veut abrégé des jours trop longs au gré de son impatiente cupidité. Tout abonde chez lui, mais il n'a pas la haute main, il voudrait exercer un pouvoir absolu, et il prend en aversion l'autorité de son père. D'abord il se tait et dévore son chagrin en silence; mais le mal empire chaque jour, et bientôt il n'en est plus le maître; tout-à-coup sa colère fait explosion avec autant de fureur qu'un torrent qui brise les digues opposées à l'impétuosité de ses

canalibus aquæ vis. Tum ille misero seni prorsus intolerabilis, vivumque tantum non effert ac valentem. Si equum agiliter conscendit, miratur et adstupet: si largius et ut bene sanus, cibum sumit, fert ægre, secumque murmurat: si famulos ad opera ac ministeria mane excitat, vigilantiam bonamque valetudinem senis gemit ac dolet. Quod si aliquod cimelium alicui donaverit, aut servum manumiserit, tum nullius homo pretii ac delirus audit; tum quasi vivendi regulam ac præscriptum transgressus, alienique prodigus ac profusus, conviciis atque probris omnibus proscinditur; longioris, heu, vitæ et spiritus non statim emissi reus.

13. Tui isti, scelerata avaritia, fructus: tuo impulsu et incentivo filius parenti inimicitias denuntiat: tu complex terram latronibus et homicidiis, mare piratis, urbes turbis atque tumultibus, forum ac tribunalia falsis testibus, sycophantis, proditoribus, advocatis ac iudicibus eo propendentibus quo tu pertraxeris. Avaritia mater inæqualitatis, immisericors, inhumana, crudelis. Per hanc vita mortalium dispar ac discors: aliique satietate nauseant, et opes superfluentes velut cibum nimium evomunt; alii fame et penuria pressi, in extremo pene discrimine versantur: hi sub tectis recumbunt auro distinctis ac variegatis, domosque incolunt parvarum instar urbium, in quibus balneæ, porticus in longum porrectæ, et plures quasi domus, omnisque magnificentia ac splendor; illi contra ne duo quidem tigna, quibus tegantur, habent: cumque perdurare sub dio non possunt, vel ad camiuos balnearum confugiunt, vel si in balneatores hospitibus inimicos inciderint, pariter ac sues fimum fodientes, necessarium sibi calorem procurant. O disparem vitæ conditionem inter homines a natura dignatione pares! quæ quidem perturbatio rerum atque diversitas non aliunde quam ab avaritia profluit. Ab hac est quod alius contra decorum pene nudus, alius præter innumeras ad usum corporis vestes parietes ipsos purpura velat. Pauper nec in lignea quidem mensa confringere panem potest, cum mollis ille et delicatus fulgore latissimæ ex argento mensæ, quam opere ductili fieri curavit, mentem et oculos pascit. At quanto fuerat æquius, illo laute quidem et opipare epulante, cæterasque de-

eaux. Il accable alors de mauvais traitemens ce vieillard dont il ne peut supporter la présence. S'il le voit monter encore légèrement à cheval, il s'en afflige; s'il le voit prendre une nourriture abondante, comme un homme qui jouit d'une forte santé, il ne peut cacher son humeur; s'il l'entend réveiller de bonne heure ses serviteurs et les exciter au travail, il s'irrite de l'activité et de la vigueur du vieillard. Si ce père se permet d'offrir un présent à un ami, de donner la liberté à un esclave, il le traite de fou et d'insensé : à l'entendre, son père oublie tous ses devoirs, il prodigue un bien qui ne lui appartient pas; enfin il n'épargne ni injures, ni outrages à l'auteur de ses jours; hélas! quel est le crime de ce vieillard, c'est de prolonger trop longtemps son existence.

13. Voilà pourtant tes effets, odieuse avarice; c'est toi qui armes le fils contre le père, qui remplis la terre de voleurs et d'assassins, la mer de pirates, les villes de perturbateurs, les tribunaux de faux témoins, d'avocats et même de juges qui ne consultent que tes inspirations honteuses. L'avarice est la mère de l'inégalité qui subsiste entre les hommes; c'est elle qui étouffe dans les ames tout sentiment de compassion et d'humanité pour y substituer la dureté et la barbarie; c'est elle qui a établi ces différences de conditions dans la vie, qui a voulu que les uns, rassasiés de richesses, les rejetassent par satiété, comme on rejette un aliment incommode, tandis que d'autres, pressés par la faim, réduits à la plus extrême misère, ont à lutter contre les rigueurs de la détresse : les uns vivent sous des lambris dorés, embellis par les chefs-d'œuvre des arts; ils habitent des palais qui par leur étendue ressemblent à des villes; là on voit de vastes salles de bains, d'immenses portiques resplendissans d'éclat et de luxe; d'autres n'ont pas seulement le toit d'une planche pour se mettre à l'abri, ils ne peuvent échapper à l'intempérie des saisons qu'en se réfugiant sous les galeries, et lorsque d'impitoyables gardiens les chassent de cet asile, ils sont réduits, comme certains animaux immondes, à creuser la terre et à s'y enfoncer pour conserver un reste de chaleur. Oh! déplorable inégalité dans la condition des hommes que la nature avait destinés à être tous égaux en dignité! Ce renversement des principes naturels, c'est à l'avarice qu'il faut le rapporter. L'un possède à peine de quoi couvrir ce que la pudeur lui ordonne de voiler, l'autre orne sa demeure de draperies magnifiques. Tel indigent n'a pas même une table de bois sur laquelle il puisse placer le pain dont il se nourrit, tandis que tel riche qui vit dans le luxe s'enorgueillit devant une

licias ad satietatem usurpante, mensæ pretium in alimenta pauperum converti!

14. Alius ætate fessus et ingredi invalidus, aut vitio aliquo claudus, asinum necessarium vectorem non habet; alius ipsos equorum greges ob multitudinem ignorat: huic oleum ad lychnum deest; ille solis luminibus et candelabris censeri dives potest: hic quidem in solo nudo procumbit, ille vero divitiis laborans in lecto se resupinat circumquaque fulgente, et argenteis sphaëris atque catenis vice funium exornato. Tales nimirum inexplebilis avaritiæ effectus. Absque ea foret neque esset hæc in vita mortalium inæqualitas, hoc dissidium, neque tam variis cladibus atque calamitatibus insuavis ea nobis ac lacrymabilis redderetur. Hinc homines naturalem erga homines charitatem exuunt; hinc ferrum acuunt, aciesque instructas inter se arietant, summaque cum immanitate tanquam belluæ depugnant. Cætera deinceps quis enarraverit? Muri validi et excelsi machinis conquassantur, urbes expugnantur, conjuges abducuntur, liberi in servitutum rediguntur, agri vastantur et uruntur: arboribus ipsis, tanquam injuriam intulerint, haud temperatur: cædes fit magna juvenum ac viro-
rum, rivique sanguinis a strage cadaverum profluunt ac volvuntur: facultates denique et fortunæ eorum qui vincuntur, præmii loco victoribus cædunt universæ.

15. Quid deinde? viduarum lamenta, pupillorum fletus, et parentes suos et libertatem amissam elugentium. Qui nudius tertius multarum magnoarumque divitiarum possessor, tum frustum panis protensa dextera mendicat: qui servos complures habuerat textores, ædesque vestibibus refertas, lacero detritoque male tectus panniculo servitutum ipse servit, et aggerere aquam, equili stercus abraderi, et hujusmodi fœda subire ministeria cogitur. Alia sexcenta mala sunt, quæ summatim oratione complecti, impossibile. Omnium autem eorum causa ac radix plus habendi cupiditas, et iniquus alienorum bonorum amor. Hanc affectionem si quis hominum

énorme table d'argent, enrichie de ciselures d'un haut prix. Qu'il eût été plus juste que ce riche fastueux, tout en satisfaisant son goût pour les délices de la table, eût employé le prix de ce riche meuble à fournir des alimens à ceux qui souffrent la faim !

14. Voyez se traîner avec peine ce malheureux dont la marche est ralentie par les années ou par quelque infirmité naturelle ; il n'a pas même pour le porter une bête de somme, tandis que ce riche ignore le nombre de ses coursiers ; celui-ci manque d'un peu d'huile pour mettre dans sa lampe de terre, les lustres, les candélabres que possède celui-là suffiraient pour assurer la fortune d'un homme ; tel couche sur la dure, et cet autre, gorgé de richesses, se délasse mollement sur un lit parsemé de broderies, dont les glands et les cordons sont remplacés par des chaînes d'argent. Voilà les tristes suites d'une avarice insatiable. Sans elle plus d'inégalités parmi les hommes, plus de ces dissensions et de ces luttes, causes de tant d'amertume, de tant de larmes ! C'est elle qui dépouille les hommes de l'affection mutuelle qui devrait les unir ; c'est elle qui aigüise le fer avec lequel ils s'arrachent la vie les uns aux autres ; c'est elle qui les pousse au carnage, et qui leur inspire cette fureur sanguinaire avec laquelle ils s'entre-déchirent comme des bêtes féroces. Qui peut avoir le courage de retracer les maux qu'entraînent ces combats impies ? Des remparts qui semblaient inébranlables sont renversés, les villes sont saccagées, les femmes sont arrachées à leurs époux, les enfans sont réduits en servitude, les campagnes sont dévastées par le fer et les flammes ; on n'épargne même pas les arbres, comme si on avait quelque tort à leur reprocher ; on fait une horrible boucherie de la jeunesse et de l'âge mûr, et le sang coule par torrens des cadavres amoncelés ; tout ce que possédaient les vaincus devient la proie des vainqueurs.

15. Que dirai-je de plus ? Rappellerai-je la désolation des veuves, les plaintes et les larmes des pauvres orphelins qui ont à déplorer à la fois et la perte de leurs parens et celle de leur liberté ? Celui qui naguère possédait d'immenses trésors est réduit à vivre d'un pain mendié à la pitié. Celui qui avait de nombreux esclaves pour tisser son lin, qui remplissait des salles entières de ses habits, se voit aujourd'hui couvert de vêtemens grossiers ou de haillons ; réduit à l'esclavage, il porte de l'eau, entretient la propreté des écuries, et s'acquitte en un mot des services les plus abjects. Que d'autres maux encore ! que d'humiliations que ce discours ne peut rappeler qu'en détail, dont la source, dont la racine est toute dans l'avarice et dans la soif

pectoribus exegerit, nihil erit quod vetet, quin et in alta pace tranquille degamus, et omnis prorsus exsalet e vita nostra contentio, terror atque perturbatio : quin protinus naturalem ad charitatem et amicitiam redeant omnes. Et ea re Dominus noster bonis monitis diligenter hunc morbum curat, dum alias quidem affirmat, non posse nos Deo simul et Mammonæ servire; alias vero divitem illum miserum proponit, qui magnis cogitationibus plenus, ac diuturnam sibi spondens voluptatum fruitionem, non ultra crastinum vitam erat producturus. Sed et alibi, dum eximium et numeris omnibus absolutum illum prædicat, qui facultates suas pauperibus dilargitus ad inopem philosophiam sponte properabit, illam virtutis matrem atque contubernalem.

16. Verum hic audire mihi videor, etiam in silentio, publici saporis quorundam voces quibus doctoribus obstrepi solet: Et quomodo vitam, inquirunt, sustentabimus, si rei familiaris nulla cura? quomodo necessaria comparare valebimus? quomodo vel æs alienum dissolvetur, vel mutuum petenti dabitur, si de tuo consilio paupertatem omnes amplexi fuerimus? Increduli iste sermo et diffidentis: insipientis hæc voces, et ignorantis quod Dominum habemus Deum hujus vitæ gubernatorem dispensatoremque, qui natis animantibus necessaria tum alimenta, tum vestimenta sponte sua suppeditat. Divina providentia fovet ac tuetur opera sua, nec unquam in fide divitem egestas ærumnosa oppressit. Testabitur id, ut opinor, abunde vel unum quod e sacris litteris a me proferetur exemplum. In historia regum mulier describitur, quam supra viduitatis ac solitudinis malum fœnerator avarus et inhumanus urgebat obsidebatque, liberos etiam ipsos, quos præter miseræ nihil reliquum, loco pignoris abducturus. Itaque cum in extremas esset redacta angustias, ac nemo quisquam ditiorum miseratione tangeretur, adiit ad hominem humanam ac fidelem: **Elisæus** hic erat propheta, terrenis quidem expers bonis, incorporeis autem atque cœlestibus ornatus et copiosus: philosophus ab aratro, sine domo certisque sedibus, veste una ac simplici utens, hæreditate nuper quidem auctus; sed hæreditate ovinæ parvi pretii pellis, et benedictionis invisibilis igneo curru delapsæ. Hic igitur supplicem infecta re non dimisit, nec de auxilio continuo desperavit, etiamsi non adesset

des biens d'autrui ! Si les hommes bannissaient de leur cœur cette attache pour les biens de la terre, ils pourraient désormais vivre des jours heureux au sein de la paix. Rivalités, troubles, alarmes, tout disparaîtrait à jamais sous le règne de la charité et de la concorde. Aussi le Seigneur ne cesse-t-il pas de nous prémunir contre ce penchant funeste : d'une part, il nous déclare qu'on ne peut être à la fois le serviteur de Dieu et de Mammon ; de l'autre, il nous met sous les yeux la fin malheureuse de ce riche qui se berçait d'espérances, qui se promettait de longues voluptés, alors qu'il n'avait pas même un jour à vivre. Dans un autre passage il comble d'éloges un riche qui, comprenant mieux l'emploi de sa fortune, distribuait d'abondantes aumônes et vivait volontairement dans une sage médiocrité, mère et compagne de la vertu.

16. Mais au milieu du silence même j'entends ici les clameurs des docteurs du siècle : Et comment, s'écrient-ils, soutiendrons-nous notre existence si nous négligeons le soin de nos affaires domestiques ? Comment pourvoir aux nécessités de la vie ? comment payer ses emprunts ou venir au secours de ses amis, si, nous rendant à vos conseils, nous embrassons la pauvreté ? Ce n'est là que le langage d'un incrédule, ou d'un homme qui manque de confiance en Dieu ; c'est le langage de celui qui ignore que notre Maître est le Tout-Puissant, que c'est lui qui règle et gouverne souverainement toutes choses, qui, par un effet de sa munificence, donne la nourriture et le vêtement à tous les animaux. La Providence divine prend soin de ses œuvres, et jamais celui qui est riche par la foi ne souffrira les rigueurs de la pauvreté ! Je le prouve éloquemment, je crois, en citant un seul exemple tiré de nos livres saints. Dans l'histoire des Rois il est parlé d'une pauvre femme, qui, durant son triste veuvage, avait la douleur d'être en butte aux poursuites d'un créancier avare et intraitable. Sans cesse il la menaçait de lui enlever ses enfans pour gage de sa créance ; et c'était, hélas ! l'unique bien qui restait à cette infortunée. Réduite au plus affreux désespoir, elle tente d'attendrir quelques riches, mais aucun d'eux ne daigne l'écouter ; alors elle s'adresse à un homme pieux et plein de charité : c'était le prophète Élisée, pauvre des biens de la terre, mais riche par les dons célestes dont il était orné : vrai philosophe, sans demeure fixe, ne possédant qu'un seul habit, il venait de recueillir un héritage, mais cet héritage n'était qu'une peau de brebis que le prophète Élie lui avait laissée à l'instant où un char de feu l'enlevait dans le ciel. Il ne renvoya point la pauvre veuve ; il ne

quod quærebatur : neque verba aliqua degeneris aut diffidentis animi protulit, sicut aliquis e vulgo, et unde argentum mihi debito dissolvendo? verum ut peritissimus medicus, etsi medicamenta ad manum non erant, inopinatum morbi remedium excogitavit. Et : Quid habes, inquit, mulier in domo tua? Dic, sodes, si quid inibi tibi reliquum? Nec enim quisquam adeo pauper, nihil ut omnino possideat. Ubi vero respondit, vas esse fictile cum olei pauxillo : Fac, ait, multa mihi vasa pares. Et ipsa quidem paravit ; ille autem impleri jussit : unde persoluto fœneratori debito, mulier angustias et inopiam evasit. Nam pauxillum illud olei, quod apud se esse prophetæ dixerat, in modum fontis inopinato scaturivit, omnesque, quotquot conquistæ fuerant, amphoras replevit : ac tum demum fluere desiit, cum vasa ad recipiendum deessent ; æquatumque est indigentiae beneficium divinum. Nam a divina profecto misericordia, non ab olea plantave manavit hoc oleum.

17. Hanc, si potestis, scientiam vobis comparate, quicumque quam late patet Oriens et Occidens uspiam estis, reges, dynastæ, divites, vosque mundanæ sapientiæ consulti, donum hoc agrestis et ab aratro profecti vatis acquirite, quod auferri non poterat, et jugiter apud eum permanebat : cum illa vestra, quibus quærendis studetis, bona sexcentis exposita sint periculis, latronibus parietum perfossoribus, tyrannis raptoribus, sycophantis insidiatoribus, mari fluctibus haurienti, telluri ipsi hiatibus dehiscenti. Spes igitur nostra, ac cellæ penuariæ vicem sit Dei dextera : quæ populum judaicum e terra Ægypti eduxit, bonorumque affatim vel in solitudine Chanan ei suppeditavit : quæ Danieli auxiliatorem Habacuc miro modo stitit, et Ismaelem abjectum et maternis abdicatum ulnis servavit : quæ Judæis per singulas ætates opitulata fuit, ac denique panes quinque hordeaceos ita in infinitum multiplicavit, ut singuli millenorum hominum famem satiant, singulosque præterea cophinos reliquii adimplerint. Deo nostro sit laus et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

désespéra point de la secourir, bien qu'il n'eût pas en sa possession l'argent qu'elle demandait : il ne laissa pas échapper un mot qui pût annoncer incertitude ou défiance ; un homme d'une vertu ordinaire aurait dit : Où prendrai-je l'argent nécessaire pour acquitter cette dette ? Mais, semblable à un habile médecin, qui dans un besoin urgent trouve des remèdes inconnus, il lui dit : Femme, n'avez-vous pas quelque chose dans votre demeure ? que vous reste-t-il encore ? Il n'est personne de si pauvre qui soit absolument dénué de tout. Elle répondit avec vérité qu'il lui restait un vase de terre avec un peu d'huile ; eh bien ! reprit le prophète, mettez-vous à me préparer de semblables vases. Elle obéit ; alors il lui ordonna de les remplir ; ainsi elle obtint de quoi satisfaire son créancier, et fut délivrée des angoisses de sa misère. Ce peu d'huile qu'elle avait déclaré au prophète posséder chez elle devint comme une source intarissable ; elle remplit tous les vases qui avaient été réunis, et l'huile ne cessa de couler que lorsqu'ils vinrent à manquer ; ce fut ainsi que la bonté divine répondit à l'indigence de cette femme ; cette huile ne provenait point en effet de la terre, mais d'un miracle du ciel.

17. Profitez de cette leçon, ô vous, rois, princes, riches du monde, dont les possessions s'étendent d'Orient en Occident ; sages du siècle, apprenez d'un prophète né et élevé dans les champs à acquérir ce don précieux qui résidait en lui et que personne ne pouvait lui ravir. Ces biens que vous recherchez avidement sont exposés à mille dangers, de la part des voleurs qui osent pénétrer dans vos demeures, des tyrans qui vous dépouillent par la violence, des imposteurs qui vous trompent par leurs manœuvres ; enfin ils peuvent être détruits par la tempête de l'Océan, ou par la révolution de la terre. Que le bras du Seigneur soit notre espoir et notre appui ; ce fut lui qui retira le peuple juif de la terre d'Égypte, et le nourrit dans les déserts de Chanan : qui accorda au prophète Daniel un secours miraculeux dans la personne d'Habacuc, et prit soin d'Ismaël abandonné par sa mère ; ce fut lui enfin qui dans tous les temps protégea le peuple d'Israël, et qui multiplia tellement cinq pains d'orge, qu'ils suffirent pour rassasier plusieurs milliers de personnes, et il en resta encore pour remplir plusieurs corbeilles. Honneur et gloire au Seigneur notre Dieu, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMILIA III.

In locum Evangelii secundum Matthæum, an liceat homini dimittere uxorem
quacumque ex causa?

1. Præclara christianis et laboris amantiſſimis duarum est harum copula ac concursus dierum, sabbati inquam et dominicæ, quas tempus in orbem recurrens hebdomadis singulis reducit. Nam quasi matres aut nutrices Ecclesiæ et populum congregant, et sacerdotes ad docendum considerare faciunt: atque adeo cum discipulos tum doctores ad animarum curam ducunt et impellunt. Mihi quidem auribus adhuc insonat hæsterni diei concio, insidentque memoriæ circa quæ tum laboratum fuit. Video crucem spiritu prophetiæ ab Esaia fixam, ac vestimenta Domini quasi calcantis in torculari cruore tincta, atque Servatorem ipsum dextra præmium præferentem. Video Salomonem æquam iudicii trutinam librantem: miseret me debitoris Evangelici, qui lenitatem et clementiam qua Dominus erga ipsum fuerat usus, in conservum non adhibuit; sed per imprudentiam et inhumanitatem suam ipsius calamitatem instauravit. In his enim capitibus die superiore proximo versabamur, ut omnes scitis qui non indiligenter animum advertistis.

2. Hodie etiam multa nobis præclara in mensa, quam videtis, Spiritus proposuit. Adjeci autem animum ad garrulos istos ac tentatores pharisæos; et improbitatis eorum vehementer misercor, quod ipsum sapientiæ fontem suis interrogatiunculis circumvenire aggressi sunt, in contrariumque quæstiones eorum, Unigeniti divinitate vertente, conatibus et ausis suis exciderunt. De quibus et Esaias hisce verbis vaticinari mihi videtur: « Convertens sapientes retrorsum, et scientiam eorum stultitiam faciens, et appendens verba pueri sui ¹. » Ac rursus David: « Linguis suis dolose agebant: judica illos Deus, decidunt a cogitationibus suis ². » Verumtamen gratia eis esto, licet adversariis, quod divinam sapientiam ad edendum responsum excitarunt, nostrum ut in usum hæc litteris ac memoriæ proderentur. Ecce enim

¹ Isai. XLIV, 25. — ² Psal. V, 11.

HOMÉLIE III.

Sur ce passage de l'Évangile selon saint Matthieu, s'il est permis de quitter sa femme pour quelque cause que ce soit ?

1. Le samedi et le dimanche sont deux jours de la semaine dont le retour est agréable et à ceux qui aiment la piété et à ceux qui s'occupent de travaux pénibles. Ce sont des jours où, comme une bonne mère, l'Église réunit ses enfans, et invite ses ministres à monter en chaire pour les instruire ; c'est ainsi qu'elle engage les docteurs et les disciples à s'occuper des intérêts du salut éternel. Les discours prononcés hier dans cette enceinte retentissent encore à mes oreilles, et je me rappelle parfaitement le sujet qu'ils ont traité. Il me semble que j'aperçois la croix élevée par le saint prophète Isaïe, les vêtemens du Seigneur couverts de sang et aussi rouges que ceux du vendangeur dans le pressoir, le Sauveur lui-même portant à sa main la récompense due au Juste. Je vois Salomon tenant d'une main ferme la balance de la justice. Je plains ce débiteur de l'Évangile, qui n'eut pas pour son compagnon la même indulgence que le Seigneur avait montrée pour lui, et qui s'attira par sa dureté un irréparable malheur. Ce sont là, en effet, les textes des discours que nous avons entendus, comme peuvent se le rappeler tous ceux qui nous ont suivi avec attention.

2. L'Esprit saint nous propose aujourd'hui encore d'admirables leçons sur cette table auguste que vous voyez ; mais mon attention s'est particulièrement arrêtée sur la conduite de ces pharisiens qui cherchaient à surprendre le Sauveur par leurs insidieuses questions. Je vois avec pitié leurs tentatives coupables lorsqu'ils veulent tromper par leurs artifices l'auteur même de la sagesse, tandis que le Fils de Dieu les confond sans peine et rend tous leurs efforts inutiles. Il semble qu'Isaïe ait voulu parler d'eux, lorsqu'il a dit : « Il a confondu les » savans du monde, il a prouvé que leur sagesse n'était que folie, et » il lui a suffi des paroles de son fils. » David dit de même : « Ils se » sont servis de leur langue pour tromper : jugez-les, Seigneur, et » qu'ils soient forcés d'abandonner leurs projets. » Toutefois s'ils sont nos adversaires, nous leur devons des remerciemens, pour avoir mis la sagesse divine en demeure de s'expliquer, et en avoir reçu des réponses qui sont pour nous autant de leçons instructives, consacrées par

matrimonium, id est res humanæ vitæ maxima, velut ad normam hic dirigitur, finesque certi definiuntur ejus et contrahendi et dissolvendi. Quibus diligenter uterque cœtus et sexus attendat, quo tum femine tum viri quæ propria cujusque sint condiscant: « An liceat viro quælibet de causa conjugem repudiare? » Hoc quidem Judæorum problema.

3. Scopum autem interrogationis hunc invenio: Quoniam femine faciliores ad credendum, et ad miracula Christi celebranda, fidemque de divinitate ejus amplectendam propensiores esse viderentur (ut et fuisse postremo patuit ex earum multitudine quæ Servatorem, cum ad supplicii locum duceretur, prosecuta est, et passionem ejus miserabiliter deflevit) ut offensam et odium apud hunc sexum ei conciliarent, dolosam istam interrogationem et hæc verborum quasi retia fabricati sunt. Verum ille dolum sibi instructum vi divinitatis animadvertens, et leviora lenioraque docere et præcipere solitus, insidias eorum elusit, ac secundum mulieribus responsum dedit; atque ita pharisæos quæstioni intentos inhiantesque tanquam lupos, inanes prædæque expertes ablegavit. Ipsa, ait, creatio conjunctionis, non divortii scopum ostendit; primusque nuptiarum auspex et conciliator exstitit ipse Conditor universi, qui et primos, quos finxerat, homines conjugali inter sese vinculo copulavit, et posteris velut perpetua quadam serie convivendi cohabitandique necessitatem imposuit, legis instar divinæ colendam et observandam. Qui autem nexu tam arcto junguntur, non amplius duo sunt; verum una caro. Quare quod Deus conjunxit, homo ne separet. Hæc pharisæis dicta tum fuere.

4. Audite jam vos mulierum institores, qui ceu vestes subinde eas mutatis, qui thalamos tam sæpe et facile struitis quam nundinarum tabernulas; qui dotem ac bona ducitis, conjuges ad quæstum ac negotiationem habetis; qui vel leviter offensi libellum repudii conscribitis, multasque velut viduas in vita relinquitis. Existimate, et omnino vobis persuadete, matrimonia morte tantum et adulterio dirimi. Non enim, ut contubernia meretricia, quæ solam venantur voluptatem,

¹ Matth. xix.

les livres saints. C'est maintenant sur le mariage, c'est-à-dire sur l'acte le plus important de la vie humaine, que tombent les instructions du Sauveur. Il définit son but, ses limites, les principes qui servent à le former ou à le dissoudre. Que les deux sexes m'écoutent avec attention, afin qu'hommes et femmes connaissent réciproquement leurs devoirs : « Peut-on répudier sa femme pour quelque cause que ce soit ? » Telle est la question posée par les Juifs.

3. Ici je devine déjà leurs intentions secrètes : ils avaient cru remarquer que les femmes étaient plus disposées à croire à la mission du Christ, à célébrer ses miracles et à reconnaître sa divinité (et ils ne se trompaient point, comme on en eut la preuve plus tard dans cette foule de femmes qui suivirent le Sauveur jusqu'au lieu de son supplice, et qui pleurèrent amèrement sa mort). Leur but était donc, en l'attirant sur ce terrain dangereux, de lui arracher quelque parole qui le rendit odieux au sexe ; c'était un piège qu'ils lui tendaient. Mais de son regard divin il pénètre leurs artifices, et comme ses préceptes étaient toujours empreints de la plus douce charité, il échappe à leurs ruses, et donne une réponse toute en faveur des femmes. Les Pharisiens avaient posé leur question, et ils écoutaient avidement pour exploiter les paroles qui sortiraient de la bouche du Sauveur ; mais, trompés dans leur attente, ils se retirent comme des loups à qui leur proie vient d'échapper. La création, leur dit-il, prouve que le but est de s'unir et non pas de se séparer : l'auteur de toutes choses a lui-même établi le mariage et engagé les premiers hommes dans ses liens sacrés ; par cette institution il voulut imposer à tous leurs descendants comme une loi inviolable les devoirs de vivre en famille. Ceux qui sont liés par cette étroite union ne forment plus deux personnes distinctes, mais une même chair. Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni. Tel fut le langage que Jésus-Christ tint aux Pharisiens.

4. Écoutez, vous tous qui spéculer sur le sexe, qui changez de femme plus souvent que d'habit, qui préparez ou défaites vos couches nuptiales comme les tentes de vos foires, qui envisagez le mariage du même œil qu'un acte de commerce, qui épousez l'argent qu'on vous apporte en dot, qui regardez les femmes comme un objet mercantile et d'un riche produit, qui pour les raisons les plus futiles demandez une séparation, et qui de votre vivant avez réduit plusieurs femmes à l'état de veuvage. Apprenez et persuadez-vous bien qu'il n'y a que deux causes légitimes qui puissent rompre les liens du mariage, la

paucorum numerus dierum terminat, itidem in iis sese res habet quæ rite et ex lege fiunt; sed plane contra, o bone! Una contrahitur corporis et animæ societas, ut et affectus affectibus commisceantur, et caro carni quodammodo colligetur. Quæ cum ita sint, quomodo citra animi perturbationem abscindis? quomodo sine molestia, sine ægrimonia ab ea recedis, quam vitæ sociam, non usurariam in breve tempus accepisti, quæ soror tua, quæ conjux. Et soror quidem, creationis aspectu materiæque terrestris, ex qua compositi estis: conjux autem propter matrimonii legitimam copulam atque conjunctionem. Duplex hoc vinculum legis et naturæ quemadmodum abrumpes? Pacta nuptialia ac sponsiones quomodo rescindes? Et quibus de pactis loqui me censes? an de his quibus scripta jam dote et ipse manu propria subscripsisti et sigillum apposuisti tuum? Valida quidem illa sunt ac firmata satis: verum ad vocem Adami me converto: « Hæc caro ex carnis meis, hoc os ex ossibus meis: ipsa vocabitur uxor mea¹. »

5. Non de nihilo profecto vox ista memoriæ prodita; sed ut communis esset omnium confessio virorum feminis, quæ viris per nuptias legitime junguntur, hujus unius ore prolata. Ac ne mireris unius ex verbis cæteros obligari, quæcumque circa protoplastos illos initio acciderunt, in naturam posteris abierunt. Quare si mulier aliqua temere repudiata, sumpto Geneseos libro, ad judicem (judicem eundem ac testem) te pertraxerit, dic age, quid respondebis? qui defugies eorum auctoritatem verborum, quæ per te ipsum coram Deo pronuntiata, quæque non vilis aliquis scribe, sed ipse Moyses litteris consignavit, Dei famulus ac min's'er? Patris ac matris expertem mulierem Adamo Deus in manum tradidit, et, uti bonus curator, pupillæ tutelæ prospexit. Ista parentis suæ defensione, his causæ suæ firmamentis adversus ingratos infidosque maritos filiæ recte etiam utentur: nec ullo

¹ Gen. 11, 23.

mort et l'adultère. Cette union sainte, contractée sous les auspices de la religion et de la loi, ne ressemble en rien à ces relations que l'on entretient avec des femmes perdues, relations éphémères dont le seul but est le plaisir. Rien de semblable dans le mariage : ici l'âme et le corps obéissent aux mêmes engagements ; l'union dans le cœur ne doit pas être moins intime que dans la chair. Comment donc vous décidez-vous si facilement à une rupture ? Comment, sans motif important, vous séparez-vous de celle que vous avez choisie pour votre compagne éternelle et que vous n'avez pas reçue pour quelques instans ? vous abandonnez cette femme, qu'on pourrait appeler votre sœur, en même temps qu'elle est votre épouse. Elle est votre sœur, en effet, par son origine qui vous est commune, et par le caractère que le Créateur a gravé en elle : elle est votre épouse par les liens sacrés que le mariage a établis entre elle et vous. Comment osez-vous rompre si légèrement cette double union, resserrée à la fois par la loi et par la nature ? comment osez-vous manquer à vos promesses et rompre des engagements solennels ? Et à quels engagements pensez-vous que je fasse ici allusion ? A ceux qui sont consignés dans le contrat, qui est la loi de votre mariage, et garantis par votre signature et par l'empreinte de votre sceau. Ceux-là, sans doute, ont un fondement solide, et méritent tout votre respect. Mais je songe à ces paroles d'Adam : « Celle-ci est la chair de ma chair, et l'os de mes os ; elle sera appelée ma femme. »

5. Ce n'est pas sans raison que ces paroles ont été conservées dans nos livres saints ; quoique sorties de la bouche du seul Adam, elles sont destinées à exprimer les sentimens de tous les hommes pour la femme dont ils ont résolu de faire leur légitime compagne. Afin que vous ne trouviez pas étrange que les promesses faites par un seul homme puissent obliger les autres, souvenez-vous que ce que firent nos premiers parens dans les temps qui suivirent leur création fait partie de la loi naturelle qui régit leurs descendans. Si donc votre femme, répudiée sans motif, ouvrait la Genèse et vous montrait ce passage, à vous son juge et son accusateur, dites, qu'auriez-vous à lui répondre ? Par quel moyen éluder le sens formel et significatif de ces paroles prononcées par vous en face des autels, et qui ont été consignées dans l'Écriture sainte, non par un écrivain peu digne de considération, mais par Moïse lui-même, l'ami et le ministre de Dieu ? Le Seigneur, voyant qu'Adam n'avait ni père ni mère, lui donna une femme, afin qu'il en prît soin, et qu'il se montrât son protecteur.

modo potest uxorem habere despiciatui, legibus et antiquitus divinis et posterius humanis adstrictus.

6. Incantant tibi pudorem vitæ commoditates quas uxor affert. **Membrum est, adjutrix est, vitæque socia et communium genitrix liberorum, in morbis opitulatrix, in calamitate solamen, domus custos, ac bonorum thesaurus. Eadem dolet, eadem gaudet : communes, si quæ sunt, possidet opes, rem tenuem et angustam sedulo sustentat, maloque paupertatis quantum potest occurrit ac resistit, laborem denique et molestiam educandis liberis propter consortium tuum ingentem subit. Si calamitas incidit, ille malis obrutus latet; amici qui censebantur, amicitiam felicitate metientes, rebus adversis sese subducunt: servi simul et dominum et miserias fugiant. Sola adhæret uxor ægræ partis membrum, et in malis serva ac ministra: hæc virum curat, hæc lacrymas abstergit, hæc plagis ac verberibus medetur, hæc in carcerem usque comitatur, et, si quis ingredi permiserit, libenter una cum eo concluditur; sin id prohibetur, sicut familiaris hero catellus circa januam carceris manet. Novimus ipsi mulierem, quæ attonsa coma vestem virilem, eamque floridam, induit, ut ne virum fugientem latentemque deserere cogereetur. Ita cum servitatem servire videatur, affectui vere servit, in eoque vitæ genere compluribus perseveravit annis, locum ex loco, solitudinem ex solitudine mutans.**

7. Talem etiam patientissimi Jôbi conjugem fuisse reperimus. Deseruerunt eum omnes, unaque cum opibus adulatores defluerunt: amici ipsi rebus secundis amicitiam æstimantes cum fortuna mutarunt. Si qui remanserunt ac præsto fuere, eorum præsentia contumeliæ quam officio propior, augendæ magis ærumnæ quam solatio fuit,

Dans cette sollicitude paternelle qu'il montra en sa faveur, les femmes peuvent puiser un argument puissant contre la perfidie et l'ingratitude des époux : il est évident, en effet, que vous ne pouvez déverser le mépris et l'outrage sur votre compagne, sans violer d'abord les lois divines, ensuite les lois humaines.

6. Rougissez de votre conduite en vous rappelant les douceurs qu'une femme sait répandre sur votre vie. Elle est une partie de vous-même ; elle vous environne constamment de ses soins ; vous la voyez toujours à vos côtés ; vos enfans l'appellent leur mère ; elle est votre secours dans vos maladies, votre consolation dans vos malheurs ; c'est la gardienne de votre maison et de tout ce qui vous appartient. Elle partage vos douleurs et vos joies ; dans la fortune, la possession de vos richesses lui est commune ; dans la pauvreté, elle soutient avec vous le poids de la misère, et cherche, en les partageant, à diminuer les maux qui vous accablent ; enfin que de peine ne se donne-t-elle pas pour élever les enfans qu'elle a eus de vous ? Qu'un malheur survienne, voilà le mari dans l'abattement et le désespoir ; les amis, ou ceux que l'on croyait tels, réglant leur attachement sur les faveurs de la fortune, se retirent à l'approche de l'orage, les esclaves fuient leur maître et la misère dans laquelle il est tombé. La femme reste seule auprès de son mari dans l'affliction ; elle se montre sa servante assidue et dévouée ; elle est attentive à satisfaire à ses moindres désirs ; elle essuie ses larmes, elle répand sur ses plaies un baume salutaire ; elle le suit jusqu'au fond des cachots, et si l'on ne veut pas lui laisser une libre entrée, elle demande à s'enfermer avec lui ; qu'on lui refuse cette faveur, et, comme un chien fidèle, elle ne quitte point les portes de la prison. Nous avons connu nous-même une femme qui s'était fait couper les cheveux et qui avait pris des habits d'homme pour ne pas se séparer de son mari obligé de s'enfuir et de se tenir caché. Tandis qu'elle se livrait aux pénibles travaux d'un esclave, cette femme admirable obéissait aux affections de son cœur ; elle mena cette pénible vie pendant plusieurs années de suite, changeant continuellement de retraite et allant avec son mari de solitude en solitude.

7. Tel fut aussi, selon le témoignage des saintes Écritures, le dévouement sublime de la femme de Job. Le saint patriarche était réduit à l'isolement, Les flatteurs avaient abandonné une maison d'où s'étaient retirées les richesses ; l'attachement des amis les plus dévoués ne put résister à l'épreuve. Si quelques-uns restèrent fidèles, ce fut plutôt un mal qu'un bien, ils contribuèrent plutôt à augmenter

quique consolari debuissent, coram eo lamentati sunt. Sola autem hæc primaria paulo ante et ornatissima femina nusquam a viro decessit, asseditque vel in sterquilinio, saniem et tabum abstergens, vermesque plagis educens. Vere quidem illa vitæ socia, non felicitatis contubernalis, individuæ cultrix amicitiae, non assentatrix assectatrixque voluptatum, unum denique de tanta fortuna ac tota cognatorum ac benevolentium cohorte, reliquum marito bonum. Ac proinde ex nimio conjugis amore in peccatum blasphemiae prolapsa fuit: ac ne diutius ille conflictaretur, et ipsa continuus in doloribus eum videret, Deo maledicere et accelerare mortem suasit. Suae nempe segura viduitatis ac solitudinis, unum id cogitabat, quemadmodum e vita non vita maritus exiret. Hæc talia cum recente experientia memoria vetus adversus eos affert, qui erga conjuges injurii sunt et iniqui.

8. Quid perro respondeat hujus criminis reus? quam saltem speciosam levitatis suæ defensionem proferat? Malum, ait, odiosumque mulieris ingenium, lingua temeraria ac præceps, mores a domo rebusque domesticis alieni, nec ipsa bona aut frugi rei familiaris administratrix. Sint hæc ita sane: persuaderi adhuc mihi patior, et accipio vestra dicta, sicut unus eorum judicum qui parum exploratam aurem habent, ac facile accusatorum insectationibus transversi rapiuntur. Tu vero dic, obsecro, cum eam initio duceres, an nesciebas homini te conjungi? Hominem autem cum quis audit, non statim peccatum adherere et consequi cogitat, Deumque solum culpæ et reprehensioni non obnoxium? Tu ipse nusquam peccas? non moribus et ingenio tuo molestiam uxori præbes? An omnis omnino purus et expers culpæ, matrimonii legem inviolabiliter servas? Quoties ipsa fortean a temulento contumelia affecta est? Quam multas et magnas injurias, quam indigna verba sustinuit? Quot et quanta tua vitia in obscuro sunt, quoniam uxor non revelavit? Toleravit illa temere et sine causa irascentem atque debacchantem; et quamvis libera ac dignatione par, conticuit sicut ancilla de foro emptæ. Necessaria ad vitam et victum

les maux de Job qu'à les adoucir ; au lieu de chercher à soutenir son courage, ils se lamentaient en sa présence. Dans cet abandon général, sa femme, qui naguère occupait un rang élevé, sa femme, accoutumée au luxe et aux jouissances de la fortune, resta seule auprès de lui ; enfermée dans un lieu infect, elle pansait les ulcères affreux dont il était couvert, les nettoyant de leurs ordures, écartant les vers qui les rongeaient ; cette femme précieuse était une amie véritable et non une compagne de plaisirs : elle n'était point esclave de la volupté, celle qui ne se laissa point rebuter par un ministère si plein de dégoûts ; elle fut l'unique consolation de Job dans sa détresse et dans l'abandon où le laissèrent ses parens et ses amis. L'extrême attachement qu'elle avait pour son mari lui mit même le blasphème dans la bouche ; pour mettre un terme aux maux affreux auxquels elle le voyait en proie, elle lui conseilla de hâter l'instant de sa mort et de se mettre ainsi en révolte contre Dieu. Oubliant son veuvage et la solitude à laquelle elle serait réduite, elle ne songeait qu'à voir son mari délivré d'une vie pire que la mort. Voilà des exemples puisés dans les temps anciens et modernes et qui prouvent combien sont coupables ceux qui traitent la femme avec si peu de ménagemens et d'équité.

8. Que peut alléguer pour sa justification celui qui est tombé dans une pareille faute ? Le caractère de sa femme, dira-t-il, est méchant et insupportable, sa langue est prompte et téméraire, ses goûts l'éloignent des soins domestiques, elle n'entend rien à la conduite du ménage. Admettons que tous vos reproches soient fondés, supposons que tout soit vrai dans vos paroles ; je veux me conduire à votre égard comme un de ces juges peu expérimentés, qui prêtent une oreille crédule à toutes les assertions des accusateurs. Je vous le demande, lorsque vous avez conclu votre mariage, ne saviez-vous pas que vous épousiez une créature humaine ? Or tout être mortel n'est-il pas rempli de vices et de faiblesses ? Y a-t-il un autre que Dieu qui soit infaillible et parfait ? Ne vous est-il jamais arrivé de tomber en faute, et votre épouse n'a-t-elle jamais eu à se plaindre de votre caractère ou de vos habitudes ? votre conduite a-t-elle été constamment irréprochable ? avez-vous observé scrupuleusement les devoirs que vous imposait votre titre d'époux ? votre femme n'a-t-elle point eu à souffrir de vos mauvais traitemens, lorsque vous vous êtes mis en état d'ivresse ? N'avez-vous pas vomi alors contre elle toutes sortes d'injures et de paroles outragées ? Que de choses honteuses, que de désordres qui sont restés inconnus, grâce à la discrétion d'une épouse ! Combien

vel inopia vel avaritia non suppeditanti quanquam ægra animo non maledixit : nec redeuntem a symposio, vino oneratum et insanientem, ebrietatis odio non admisit aut rejecit; sed cum venia ac lenitate, qualis humanitatem nostram decet, te suscepit, et reprimentem ac verberantem ad lectum manuduxit, caputque ægrum ac meri vaporibus agitatedum sedulo curavit : sola nimirum tui miserta, cum famuli mentis ob errorem et agitationem herum deriderent ac subsannarent. At tu passim in compitis et plateis oberrans, frigidis de causis uxorem tragice turpiterque traducis, ut ad faciliorem cogitati repudii veniam et excusationem viam et aditum tibi munias. Duri, immites ac belluini id genus homines, vereque geniti, quemadmodum fertur, e robore vel saxo, qui rebus omnibus oblivioni traditis æquo animo et absque sensu doloris segregantur. Quis autem ægrum sibi membrum curationis vicem abscindat, cum et nullum fere periculum, et medelæ magna spes, et pœna explorata? Exorta est in manu pustula, diligenter eam curamus : inflammatio pedi infesta, pharmaco tumorem cohibemus. Quod si prætermissa medicorum inspectione et cura, quoties aliquid doluerit, ad ferrum et sectionem imus, exiguo sane tempore membris nos ipsos omnibus mutilaverimus.

9. Verum non eo modo, o viri : estote memores membrorum vestrorum : flectant vos, et pudere quodammodo afficiant obsequia ac ministeria mulierum; ac dum ira accensi fueritis, partus unius dolores cum his quæ dolorem vobis faciunt contendite, multisque hæc partibus vinci comperietis. Considerentur, inque medium proferantur benevolentiae bona, morborum curationes, casuum omnium atque calamitatum societas, lacrymæ mariti causa fusæ. Veniat in mentem quod parentes suos, quod domum ubi primum lucem aspexit, propter te reliquerit, forisque venientem et externum secuta sit : quod forte

de fois n'a-t-elle pas eu à supporter des colères ou des emportemens sans motif? Et, quoique libre et d'une condition égale à la vôtre, elle s'est résignée et a gardé le silence comme une esclave achetée au marché. Lorsque votre avarice lui refusait le nécessaire, lorsque la misère était au logis par suite de vos dérèglemens, elle en a été affligée, mais elle a modéré ses plaintes. Lorsque, revenant de quelque orgie, vous vous êtes présenté chargé de vin et proférant des discours insensés, a-t-elle refusé de vous recevoir? vous a-t-elle repoussé? Malgré cet abrutissement où vous étiez réduit, ne vous a-t-elle pas accueilli avec l'indulgence que peut inspirer la plus douce humanité? ne vous a-t-elle pas conduit vers le lit, tandis que vous l'accabliez et d'injures et de coups? n'a-t-elle pas pris soin de cette tête délirante et agitée par les vapeurs du vin? Seule, elle a eu pitié de vous lorsque le trouble de vos esprits vous rendait la risée même de vos serviteurs. Et vous, sur le plus léger prétexte, vous ne rougissez pas d'aller dans les rues et les places publiques, déclamant avec force contre votre épouse, afin que tout ce bruit vous ménage une justification, et prépare les voies au divorce que vous méditez? Race d'hommes impitoyables et féroces, nés, comme l'on dit, au milieu des rochers et des pierres, qui, oubliant en un instant de longues années passées ensemble, vous séparez sans regret de la compagne à qui vous aviez juré un attachement éternel! Quel est le malade assez insensé pour amputer un membre, lorsque le mal est sans gravité, et que la guérison en est presque certaine? Qu'une pustule vienne à naître sur notre main, nous songeons vite à la guérir; qu'une inflammation se déclare à notre pied, nous arrêtons le mal par quelque remède. Renonçant au secours de la médecine, si nous recourions au fer dès que la douleur se fait sentir sur quelque partie de notre corps, certes nous serions bientôt privés de tous nos membres.

9. Gardons-nous de cette folie, ô mes chers auditeurs; conservons nos membres avec soin; de même laissez-vous toucher par les nombreux services que vous rendent vos femmes, et craignez d'avoir à rougir de votre ingratitude. Lorsqu'elles vous causent quelque chagrin, et que vous êtes prêts à vous emporter, souvenez-vous des douleurs qu'elles endurent pour vous donner des enfans, et vous comprendrez qu'il n'y a aucune comparaison entre vos peines et leurs souffrances. Mettez bien sous vos yeux les jouissances que vous procure leur amour, les soins qu'elles vous prodiguent dans vos maladies, la part qu'elles prennent à toutes vos afflictions, à tous vos malheurs,

suaram aliquid regularum alienare non dubitaverit, ut eo molestiam atque morositatem viri redimeret. Hæc omnia affectum concilient, amorisque vinculum nectant, ac lubricum animum, velut marcidam domum, contineant atque confirmet. Vincat misericordia, et consuetudo convictusque longi temporis ne calcetur, quæ faciunt ut etiam bruta animantia ægre disjungantur. Vidi certe bovem, quod aberrasset ab armento, solusque sibi relictus esset, miserabiliter mugientem: pecudem item balantem, montesque percurrentem et saltus, dum ad gregem rediisset, a quo inter pascendum recesserat. Sed et caprea idem passa, quanquam in varios incidit greges, prætercurrit, nec ante cursum sistit quam ubi suum, cui assuevit, et gregem et caprarium reperit. Ne brutis igitur ipsis nos, qui rationis participes, duriores existamus, neque minoris uxorem faciamus, quam aliquem viæ comitem, aliumve ex causa levi et subita leviter nobis notum. Vides quemadmodum quos via publica junxit, idemque tectum ac diversorium aut umbrosa per æstum meridianum arbor exceptit, fortuitum occursum in occasionem amicitiae rapiant, et cum ad divortia viarum pervenerint, non sine ægrimonia divellantur, ac sublacrymantes et fixis alter in alterum oculis consistent, symbolaque mutua largiantur: ut progressi deinde paululum rursus sese convertant, revocatisque fausta ac felicia apprecentur: ut denique brevis usura temporis tam arctam jungat amicitiam, ut ægre digredi cogendique tantum non esse videantur. Et tu comparem ac vitæ sociam despiciatui sic habes, ut vasculum amissum aut vile vestimentum per neglectum in via oblivioni traditum, catellumve Meliteum qui domo clanculum se subduxit? Ubi simulatus initio affectus? ubi tori societas atque communio? ubi legitimum vinculum et diuturnæ vis consuetudinis, quam et in naturam abire tum ratio dictat, tum experientia demonstrat? Facilius cuncta abruptisti quam Samson hostium funes.

les larmes que souvent elles ont versées pour vous. Souvenez-vous que votre femme s'est arrachée à la tendresse de ses parens, s'est éloignée du toit qui l'a vue naître, pour s'attacher à vous qui n'étiez qu'un étranger pour elle. Combien de fois, peut-être pour adoucir votre humeur et ressaisir vos bonnes grâces, n'a-t-elle pas sacrifié ses économies personnelles! Que tant d'affection et de dévouement lui conserve votre cœur, qu'il resserre les liens qui vous unissent à elle, et qui semblent prêts à se relâcher, qu'il raffermisse votre amour, cet amour qui ressemble à un édifice chancelant sur ses bases! Ouvrez votre cœur à la pitié, n'oubliez pas ainsi les jours passés dans une étroite union, et ne vous montrez pas plus insensibles que les brutes, puisqu'une telle séparation est toujours douloureuse. J'ai entendu les tristes mugissemens d'un bœuf que le hasard avait séparé de son troupeau et le bêlement d'une brebis isolée; je l'ai vue parcourir avec inquiétude les monts et les bois jusqu'à ce qu'elle eût rejoint ses compagnes dont elle s'était séparée en paissant. Une chèvre s'était de même égarée; elle rencontra plusieurs troupeaux dans sa course, mais elle ne s'arrêta qu'en retrouvant celui dont elle faisait partie et le berger qui le conduisait. Nous qui sommes doués de raison, ne soyons pas plus durs que les brutes elles-mêmes, et ne montrons pas moins d'attachement pour nos femmes que pour le premier passant qui se trouve sur notre route, ou que le hasard nous amène. Vous savez que lorsqu'on a marché quelque temps ensemble, lorsqu'on s'est trouvé sous un même toit, ou qu'on s'est reposé en même temps à l'ombre d'un arbre durant la chaleur du jour, des liaisons s'établissent entre ceux qu'un hasard a réunis, et qu'au moment où il faut se séparer pour suivre des routes différentes, on éprouve quelques regrets, on se sent ému, on s'éloigne en se regardant et après s'être donné des assurances d'un attachement mutuel; à quelque distance on se retourne encore pour s'adresser de nouveaux adieux; quelques instans ont suffi pour faire naître des sentimens affectueux et rendre la séparation pénible. Et votre femme est sans prix pour vous : elle est votre égale par sa condition; c'est avec elle que vous avez long-temps vécu, et vous ne l'estimez pas plus qu'un meuble usé, qu'un vieux manteau, vous en souciez aussi peu que d'un chien qui se serait enfui de votre demeure! Qu'est devenue cette amitié dont jadis vous donniez tant de témoignages? Avez-vous oublié cette vie intime, ces plaisirs goûtés en commun? Où est le respect dû à une union légitime? où sont les égards commandés par l'habitude,

10. Atqui vir probus et in affectu constans vel demortuæ memoriæ conjugis ægre deponit, liberosque fovet ac diligit tanquam commune depositum matris ac naturæ, spirantemque in eis defunctam videre sibi videtur. Hic enim ex liberis maternæ similitudinem vocis præfert: ille de forma ac lineamentis plurimum hausit: alius mores et ingenium parentis repræsentat. Atque ita pater multas habens et vivas et spirantes conjugis effigies, perpetui consortii connubique speciem animo suo informat, eoque nullam novæ cogitationem voluptatis admittit: nec hodie qui tumulum conjugii fecit, post paullo thalamum adornat: aut a lærymis ac suspiriis nuptialem ad choream iterum festinat: non vestem atram ac lugubrem festa sponsalique stola permutat: non in calentem etiamnum a priore matrimonio lectum alteram inducit, aut novercam, odiosum liberis nomen, adducit: sed turturum non illam quidem a ratione profectam, sed insitam a natura sanctimoniam imitatur. Nam avem hanc ferunt, ubi semel a contubernali disjungitur, perpetuam colere viduitatem, et facere plane contra ac columbæ, quæ in polygamiam proclives.

11. Hactenus quidem vapulet maritus, crebrisque densæ nivis instar ingratitude criminibus pulsetur. Quod si forte adulterii culpam objicit, eamque divortii rationem reddit, omnem statim accusationem a marito injuria hac affecto in adulteram transferam, et pro hoste probus posthac illi defensor ac propugnator assistam. Laudabo eum qui fugiet insidiatricem, qui vinculum abrumpet, quod eum aspidi, quod echidnæ copulavit. Huic enim primum dat veniam ipse Conditor universi, tanquam justo dolore percito, meritoque domus pestem et exitium domo exigenti. Nam cum duplici fine matrimonia contrahantur, benevolentiae et liberum quærendorum, neutrum in adulterio obtinetur. Nec enim affectui locus, ubi in alterum animus inclinatur: ac sobolis omne decus et gratia perit, quando liberi confunduntur. Sed quæ pertinent ad hoc peccatum, in alia quæstione tractata fuerunt

qui s'évient presque une nécessité de 'a nature, comme le démontre l'expérience, et comme la raison le veut? Vous avez brisé tous ces liens avec p'us de facilité que Samson ne brisa les cordes dont on se servit pour le garrotter.

10. Un homme ferme et plein de probité garde précieusement la mémoire d'une épouse; il aime ses enfans, parce que c'est un don qu'elle lui a fait de concert avec la nature, et il croit voir respirer en eux celle qui n'est plus. Celui-ci a le même son de voix; celui-là porte les mêmes traits; cet autre a les mêmes façons et le même caractère. C'est ainsi que ce père, entouré des portraits vivans et animés de son ancienne compagne, ne perd pas un instant le souvenir de cette union que la mort est venue briser, et repousse toute idée de contracter un engagement nouveau. Celui qui naguère s'occupait de l'érection d'un monument funèbre ne songe point à jeter des fleurs sur un lit nuptial, et il ne quittera pas sitôt le deuil et les larmes pour se livrer aux joies d'un second mariage; il ne se hâtera pas de quitter l'habit noir, qui témoigne de sa douleur, pour revêtir des habits de noce: il n'introduira pas une nouvelle femme dans ce lit qu'une autre vient tout récemment de quitter; il n'admettra pas chez lui une marâtre que ses enfans auraient en aversion; il imitera la tourterelle, dont la fidélité est due, il est vrai, non à la raison, mais à un instinct naturel. Quand cet oiseau a perdu sa compagne, il se condamne à un veuvage éternel, bien différent de la colombe, qui vole aussitôt à de nouvelles amours.

11. Jusqu'ici nous avons mis tous les torts du côté du mari, nous l'avons supposé dans des circonstances où sa demande en séparation serait un acte de la plus noire ingratitude; mais s'il s'autorise des déréglemens de sa femme, je me range de son côté et je poursuis le coupable: au lieu de me déclarer son ennemi, je me proclame son défenseur ardent. Je le louerai de fuir une perfide, de rompre un lien qui l'attache à un aspic, à une vipère. Le maître de l'univers lui accorde sa grâce; car son cœur a été pénétré d'une douleur amère, et il n'a aucun tort de chasser de sa demeure une peste, un fléau. Le mariage a un double but, ce'ui de vivre dans une mutuelle affection et d'obtenir des enfans: l'adultère ne remplit ni l'un ni l'autre. Quel amour une femme peut-elle avoir pour son mari lorsque son cœur est livré à un penchant criminel? et comment un mari outragé peut-il envisager des enfans qui doivent le jour aux désordres de leur mère? Mais tout ce qui regarde ce péché a été traité avec étendue dans un

opportune. Continentiam igitur et castitatem, quod est indissolubile matrimonii vinculum, pars utraque mihi cole. Hæc enim ubi colitur, ibi concordiam et mutuam benevolentiam locum habere necesse est, quando vaga ac spuria cupiditate liber animus justo legitimoque totus amore occupatur. Hæc porro continentiae lex non feminis tantum, sed etiam viris a Deo lata est. Qui tamen legislatoribus adhærentes humanis, per quos libidinari ipsis licet, severi quidem iudices sunt et arbitri castitatis muliebris, ipsi vero cum summa impudentia in plures insanunt, et, juxta proverbium, aliorum medici infinitis ulceribus scaudent. Et si quis eos horum flagitiorum arguit, lepidam et joculari defensionem adhibent. Viri, inquit, etiamsi plures ad feminas accesserint, nullum domui familiæque damnum inferunt; at mulieres ubi peccant, externos hæredes in domos ac familias inducunt.

12. Verum audiant tam stolidæ sententiæ auctores, ac discant, per ipsos quoque domos alienas everti. Feminae enim eæ, quibuscum consuetudinem habent, aliquorum vel filia vel uxor omnino sunt: et invenietur aut matrimonium insidiis petitum, aut pater injuria affectus; qui postquam susceperat, eduxerat, virginemque perducturum ad thalamum speraverat, omni spe et expectatione per istos pudicitiae prædones deturbatur. Quod si jam pater est qui flagitia hæc patrat, cogitet atque consideret, quid animi sit patri sic deluso: si maritus, sibi ipsi illatam eam injuriam fingat. Nam ita demum bene præclareque se res habent, si de aliis quisque statuit quod evenire sibi velit. Si qui autem romanis auscultantes legibus, permissam esse scortationem et crimine vacare existimant, gravem sane errorem errant, ignorantque leges divinas ab humanis dogmatibus nimium quantum dissidere. Audi Moysem Dei voluntatem annuntiantem, gravesque et amaras adversus scortatores sententias pronuntiantem. Audi Paulum dicentem: « Scortatores et adulteros judicabit Deus¹. » Alii isti nil quidquam ad salutem tibi proderunt tempore retributionis; sed ipsi trepidantes æstuantesque mente vix constabunt: insipiens et indoctus deprehendetur legum ille architectus Plato, cum gravi illa orationis sus-

¹ Hebr. XIII, 4.

autre endroit. Que les époux se gardent mutuellement une fidélité sévère ; ce n'est qu'à cette condition que le mariage est indissoluble.

Alors il régnera entre eux harmonie et tendresse, parce que l'âme, pure de toute affection coupable, est livrée tout entière à l'ardeur d'un sentiment légitime. Cette loi d'une sage continence n'a pas été seulement imposée aux femmes, Dieu l'a étendue même sur les hommes. Mais quelques-uns, abusant du privilège accordé par les législateurs profanes, qui ne mettent point de frein au libertinage des hommes, s'établissent les juges de la vertu des femmes et ne craignent pas de s'abandonner eux-mêmes aux plus impudens désordres, justifiant ainsi ce proverbe : « Ils veulent guérir les autres, et ils sont » couverts d'ulcères. » Qu'on leur reproche leurs écarts, ils répondent à ces accusations avec légèreté ou par un sourire. Que les hommes, disent-ils, entretiennent commerce avec différentes femmes, ils ne portent aucun préjudice à leurs familles, tandis que les femmes ne peuvent prendre la même liberté sans introduire des étrangers héritiers dans la maison.

12. Qu'ils m'écoutent, ceux qui allèguent des justifications aussi absurdes, et qu'ils apprennent que leurs dérèglemens sont la cause des plus graves désordres dans les familles ; les compagnes qu'ils fréquentent sont nécessairement ou filles ou mariées ; alors c'est un mariage où l'on veut arriver par des voies honteuses, c'est un père qu'on afflige. Hélas ! il avait élevé sa fille avec soin, et il espérait la conduire vierge encore au lit nuptial : cette douce attente est détruite par ces ravisseurs indignes, par ces ennemis de la pudeur. Si celui qui consomme de telles infamies est père de famille, qu'il songe à la douleur que doit éprouver un père si cruellement déçu ; s'il est époux, qu'il se figure qu'une pareille atteinte a été portée à son honneur. Tout en effet vivrait en bonne intelligence, si chacun observait pour autrui ce qu'il voudrait que chacun observât pour lui. S'imaginer, d'après la loi romaine, qu'il n'y a rien de criminel dans une œuvre d'impudicité, c'est embrasser l'erreur, c'est ignorer que les préceptes de Dieu diffèrent souvent des lois établies par les hommes. Écoutez l'interprète des volontés divines, Moïse, prononçant les plus terribles menaces contre ceux qui s'abandonnent à l'impureté ; écoutez saint Paul, qui dit : « Dieu jugera les impudiques et les adultères. » Les législateurs profanes ne pourront vous être d'aucun secours lorsque vous serez en présence de votre juge ; tremblans, pleins d'effroi, à peine auront-ils eux-mêmes la force de se tenir sur leurs pieds. Platon,

facultate ac robore contra omnes legumlatores vim suam efferente: cum ad pœnam distrahi videbunt eos, quibus ipsi scortandi licentiam indulserunt. Nam omnino qui non vetuerunt, aliena sibi peccata ascriberunt, et gemino obnoxii crimini inveniuntur, quod et ipsi sibi non temperarint, et aliis passim peccare permiserint. Qui igitur cum uxoribus vivere volunt modestis et bene moratis, ipsi suos mores ita componant, ut conjugibus institutioni disciplinæque sint, hæque domesticis ad virtutem exemplis excitentur.



ce grand faiseur de rois, qui a surpassé tous les autres par l'éclat et la force de son éloquence, sera taxé de folie et d'ignorance. Quelle épouvante lorsqu'ils entendront la condamnation de ces malheureux à qui ils avaient accordé toute licence ! Ils auront leur part aux crimes qu'ils n'ont pas défendus, et seront déclarés doublement coupables pour avoir commis le péché et pour avoir permis aux autres de le commettre. Ceux donc qui désirent trouver de la pudeur et de la vertu dans leurs femmes doivent être eux-mêmes des modèles par la régularité de leurs mœurs ; les premiers ils doivent donner l'exemple des vertus qu'ils aiment à voir fleurir dans leurs épouses.



SANCTUS GREGORIUS,

NYSSE ARCHIEPISCOPUS.



SAINT GRÉGOIRE,

ARCHEVÊQUE DE NYSSE.

TRADUCTION

DE M. LÉONCE DE SAPORTA.

SAINT GRÉGOIRE,

ARCHEVÊQUE DE NYSSE.

—

Saint Grégoire de Nysse, qu'on a surnommé le Père des pères, naquit, vers l'an 331, de Basile et d'Emmèlie, dont il fut le troisième fils. Au-sitôt que l'âge le lui permit, il étudia les lettres humaines; puis il s'engagea dans le mariage. Après avoir vécu quelque temps dans cet état, il embrassa les ordres, et lut au peuple les livres sacrés. Cette fonction ne lui plut pas long-temps: séduit par l'esprit de mensonge, il abandonna l'autel et les mystères et quitta les volumes divins, pleins de la pluie et de l'onction de la grâce, pour prendre les livres secs et stériles de la rhétorique, qu'il fit profession d'enseigner à des jeunes gens. Ce changement fit murmurer; ces murmures et la lettre de son frère Grégoire de Nazianze le ramenèrent dans le clergé. Peu après il fut élevé à l'épiscopat; son élection se fit du consentement de tous les évêques de Cappadoce, et il fallut même qu'ils lui fissent violence pour l'obliger à accepter cette charge. Elle lui attira la persécution des Ariens, qui le déposèrent et l'envoyèrent en exil après avoir placé sur son siège un misérable usurpateur indigne du titre d'évêque. Rétabli par l'empereur Gratien, il assiste aux conciles d'Antioche et de Constantinople, voyage, par ordre du concile, en Arabie et en Palestine, pour y réformer des abus et y extirper les hérésies qui désolaient ces contrées. On met vers l'an 384 la mort de Théosébie, qui, de sa femme, était devenue sa sœur, étant entrée comme lui dans l'état de continence depuis qu'il avait été fait évêque. Quant à celle du saint docteur, on la rapporte à l'an 403 ou 404.

Cet illustre père peut être comparé aux plus célèbres orateurs de l'antiquité pour la pureté, l'aisance et la douceur du style, pour la force de ses raisonnemens et la magnificence de ses comparaisons. Il se surpasse surtout dans ses ouvrages de polémique; il y montre une pénétration d'esprit singulière et une sagacité merveilleuse à démasquer et à confondre les sophismes de l'erreur. On lui a seulement reproché d'avoir abusé de l'allégorie.

Nous donnons de lui *la grande Catéchèse*: c'est là qu'il apprend aux catéchistes comment ils doivent prouver par le raisonnement les mystères de la foi.

On verra dans son *Traité de la Formation de l'Homme* de très-belles pensées sur l'excellence et la dignité de l'homme, sur sa ressemblance avec Dieu, sur la spiritualité de son ame et sur la résurrection du corps, et dans les autres morceaux que nous publions, des preuves de sa mâle éloquence.

SANCTI GREGORII,

ARCHEPISCOPUS NISSENI.

MAGNA CATECHESIS.

PRÆFATIO.

1. Quæ ad catechesin pertinet oratio, est quidem necessaria iis qui præsumunt vitæ, pietati ac veræ religioni, ut eorum qui salutem assequuntur accessione multiplicetur Ecclesia, fideli qui est secundum doctrinam sermone adducente aures incredulorum. Non idem tamen doctrinæ modus conveniet in iis omnibus qui ad verbum accedunt; sed pro variarum religionum diversitate mutanda et accomodanda erit catechesis, orationis quidem eundem sibi proponendo scopum, et ad eum intuendo: sed non eodem modo probando et confirmando.

2. Aliis enim opinionibus est anticipatus qui stat a partibus Judæorum, et aliis qui favet Græcis. Anomæusque et manichæus, et marcionistæ, et valentiniani, et basilidiani et cæteri aberrantes asseclæ sectarum et hæresum, singuli propriam anticipatam habentes opinionem, efficiunt ut sit necessario decertandum adversus ea quæ opinantur. Nam convenienter generi morbi medicina est adhibenda. Non eodem modo medeberis et Græco, qui multos esse deos opinatur, et Judæo, qui non credit Deo unigenito. Neque in eis qui decepti sunt per hæreses, iisdem refelles ac evertes falsas et confictas de dogmatibus fabulas. Non enim per quæ corrigetur sabellius, per eadem etiam proderis anomæo. Neque quæ adversus manichæum suscipitur decertatio, prodest etiam Judæo, sed oportet, sicut dictum est, verba facere intuendo ad hominum opiniones, convenienter errori singulorum proferendo in qualibet disputatione quædam principia et propositione rationi consentaneas, ut per ea quæ ambo fatentur, et de quibus constat, consequenter aperiatur quid cogitent et sentiant.

SAINT GRÉGOIRE,

ARCHEVÊQUE DE NYSSÉ.

GRANDE CATÉCHÈSE.

PRÉFACE.

1. L'enseignement des dogmes est un devoir pour ceux qui ont mission d'être les guides de la vie, de la piété et de la vraie religion; le but de cet enseignement est de remplir, de plus en plus, le sein de l'Église, en ouvrant les voies du salut à ceux qui veulent y marcher, en faisant entendre aux oreilles incrédules un langage inspiré par la foi, consacré par la doctrine de l'Évangile, et capable d'opérer la conviction. Cependant le même mode d'enseignement ne convient pas pour tous ceux qui viennent recueillir la parole de vérité; et l'instruction religieuse doit varier suivant la diversité des opinions qu'elle veut convaincre d'erreur, et se mettre à la portée de chacune d'elles. Sans doute, son but est toujours le même, et elle ne doit jamais le perdre de vue; mais elle peut changer, au besoin, la nature de ses argumens et de ses preuves.

2. En effet, le partisan des doctrines judaïques a l'esprit préoccupé de certaines opinions, et celui qui favorise les croyances des Grecs professe d'autres opinions bien différentes. L'anoméén et le manichéen, les marcionistes, les valentiniens, les basilidiens, et tous ceux qui s'égarent à la suite des chefs de sectes et d'hérésies, ont chacun, de leur côté, des idées qui leur sont propres et dont leur esprit est préoccupé. Il faut donc, de toute nécessité, varier ses moyens d'attaque suivant le genre d'opinions qu'on veut détruire. Le remède doit être en rapport avec la nature du mal. Ce ne sera pas en employant les mêmes moyens que vous guérirez de son erreur le Grec, qui croit à la pluralité des dieux, et le Juif, qui ne croit pas au Dieu Fils unique du Père. Quant à ceux qui sont égarés par les hérésies, vous ne pouvez pas non plus espérer de réfuter par les mêmes argumens, de renverser par les mêmes armes, les fables mensongères dont leur imagination a entouré la simplicité primitive des dogmes. Ce qui ramènerait le sabellien à la vérité ne ferait point, pour cela, briller la lumière aux yeux de l'anoméén; et la discussion qu'il conviendrait

3. Quando ergo erit disputandum cum aliquo ex iis quæ Græcis favent, recte erit si dicendi hoc sumatur initium. Utrum Deum esse existimat, an est in opinione eorum qui dicuntur athei, quod Deum non esse censeant. Atque si Deum quidem non esse dicat : ex iis quæ artificiose et sapienter in mundo administrantur, inducetur ut per ea fateatur esse quamdam vim quæ in iis ostenditur superior universitate. Sin autem Deum quidem non esse dubitet, sed eo dilabatur ut Deorum putet esse multitudinem, hac adversus eum utemur consequentia, Deumne perfectum esse putet, an cui desit aliquid. Quod si, ut est consentaneum, Dei naturæ perfectionem suo tribuat testimonio, exigam ut ipse sit perfectus in omnibus quæ considerantur in divinitate : ne Deus consideretur commistus ex iis quæ sunt contraria, nempe ex eo quod est mancum, et ex eo quod est perfectum. Sed sive in potestate, sive in boni notione, sive in sapientia, et æternitate, et incorruptione, et si aliqua alia quæ Deum decet intelligentia veniat in contemplationem, omnino assentietur in divina natura considerari perfectionem ex hac consequentia rationi consentanea. Hoc autem nobis dato, non erit amplius difficile, cogitationem dispersam ac dissipatam in Deorum multitudinem, deducere ad divinitatis unius confessionem. Si enim omnino dederit se perfectionem fateri in subjecto : dicat autem multa esse perfecta quæ per eadem exprimuntur, suumque accipiunt characterem ac formam, necesse est omnino ut iis quæ nulla discernuntur mutatione ac diversitate, sed in iisdem considerantur, aut proprium ostendere : aut si nihil proprie ac peculiariter mentis comprehendat conceptio, in iis in quibus non est quod discernat, non existimare esse discretionem.

d'engager avec le manichéen ne servirait de rien engagée avec le Juif. Il faut; nous le répétons, en faisant entendre aux hommes la parole de Dieu, avoir égard au genre d'opinions qu'ils professent; tenir compte de la nature de leurs erreurs; et, dans toute controverse, mettre en avant certaines propositions, certains principes qui ont la raison pour base, et, partant de ces données qu'ils vous accordent tous, et dont la certitude est reconnue, leur montrer, de conséquence en conséquence, la fausseté de leurs doctrines et la vanité de leurs croyances.

3. Quand donc il s'agira de discuter avec un partisan des idées grecques, on fera bien de partir de la question suivante, savoir : s'il croit à l'existence de la divinité, ou s'il partage l'opinion de ceux qui ont reçu le nom d'athées, parce qu'ils n'ajoutent point foi à l'existence d'un être suprême. S'il répond qu'il n'y a point de Dieu, montrez-lui l'intelligence et la sagesse qui éclatent dans le gouvernement du monde, et forcez-le d'avouer, à la vue des merveilles de la création, qu'il existe une puissance mystérieuse, qui se révèle dans ses œuvres et qui est supérieure à l'univers. Si, tout en ajoutant foi à l'existence de la divinité, il tombe dans la croyance erronée de la pluralité des dieux, nous emploierons, pour le réfuter, un nouvel argument; nous lui demanderons s'il pense que l'idée de la perfection entre nécessairement dans la notion de Dieu, ou que Dieu puisse être imparfait. Supposons qu'il accorde, comme il doit le faire, que la perfection appartient nécessairement à la nature de Dieu; je tirerai de son aveu cette conséquence rigoureuse que Dieu est également parfait dans tous les attributs que l'on considère en lui, puisqu'on ne peut regarder la divinité comme la réunion d'attributs opposés, savoir : de l'imparfait et du parfait. Et par suite de cette conclusion nécessaire, soit que l'on considère en Dieu la puissance ou la bonté, soit que l'on examine sa sagesse, son éternité, son incorruptibilité ou tout autre attribut qui lui convient, il faut absolument que votre adversaire avoue que cet examen de la nature divine n'est autre chose que l'examen de la perfection elle-même. Une fois ce point accordé, il ne sera plus difficile de ramener à l'aveu d'un Dieu unique sa pensée qui s'égare et se disperse dans la notion chimérique d'une multitude de dieux. En effet, si, tout en avouant la réalité subjective de la perfection, il affirme en même temps la réalité d'une foule de choses parfaites, qui se révèlent par les mêmes effets qu'elle, et reçoivent de ce type primitif leur caractère et leur forme, il faut

4. Si enim neque in eo quod est plus aut minus inveniatur differentiam, quoniam diminutionem non admittit ratio perfectionis : neque in eo quod est deterius ac præstantius. Neque divinitatem de eo poteris suspicari, a quo deterioris remota non est appellatio. Neque in eo quod est antiquum et recens. Nam quod non semper est, divinum non potest existimari. Sed si una est et eadem ratio divinitatis, cum nulla in ullo inveniatur proprietas, ut est consentaneum; necesse est omnino, ut aberrans et falsa de multitudine deorum phantasia, compellatur ad confitendam unam divinitatem. Nam si bonitas et iustitia, sapientiaque et potentia similiter et eodem modo dicitur, incorruptioque et æternitas omnisque mens pia eodem modo confitetur : omni qualibet ratione sublata differentia, simul necessario tollitur a dogmate deorum multitudo, cum quæ est per omnia, ut ita dicam identitas, fidem ad unum deducat.

CAPUT PRIMUM.

5. Sed quoniam pietatis ratio scit etiam aliquam hypostaseon, seu substantiarum ac personarum cernere differentiam in unitate naturæ, ne dum adversus Græcos depugnamus, ad judaismum nostra deducatur oratio, rursus convenit artificiosa aliqua distinctione ejus rei errorem corrigere. Neque enim ii qui a nostro dogmate sunt alieni, Deum existimarunt carere ratione : hoc autem quod illi fatentur, Verbum nostrum satis explicabit et ostendet. Nam qui fatetur Deum non carere ratione, omnino assentietur eum qui non caret ratione habere rationem. Atqui humana quoque ratio, æquivoce dicitur. Si ergo dicat se rationem et Verbum intelligere, ad similitudinem eorum quæ sunt in nobis, sic ad sublimiorem deducetur opinionem. Omnino enim necesse est, ut credat rationem esse naturæ congruentem, ut et alia om-

absolument, ou qu'il fasse voir ce qui constitue l'existence propre et personnelle de choses que nul changement, nulle diversité ne distingue les unes des autres, ou bien, dans le cas où son esprit ne découvrirait en elles aucune trace de distinction et de personnalité, qu'il reconnaisse, l'identité et l'unité de choses dont rien ne signale la différence.

4. Cette différence ne saurait être dans le degré : la raison n'admet point de degré dans la perfection ; elle ne saurait être non plus dans la prééminence. Vous ne pouvez considérer comme Dieu un être qui n'exclurait pas toute idée d'infériorité ou d'ancienneté ; ce qui n'est pas éternel ne peut être divin. Si donc l'unité et l'identité sont des caractères essentiels à la nature divine, ce qui résulte de l'impossibilité évidente d'admettre l'existence personnelle et distincte de plusieurs êtres parfaits, il faut absolument que votre adversaire bannisse de sa pensée cette foule mensongère et chimérique de divinités, et qu'il confesse un seul Dieu ; car, encore une fois, si la bonté et la justice, la sagesse et la puissance et toute autre conception théologique se résument dans un même nom, dans une même idée, la raison qui anéantit leur existence indépendante et personnelle anéantit aussi le dogme de la pluralité des dieux, puisque l'identité de tous ces attributs entraîne la croyance à l'unité du sujet qui les renferme.

CHAPITRE PREMIER.

5. Mais comme la raison de la foi sait distinguer cependant une différence d'hypostases, c'est-à-dire de substances et de personnes dans l'unité de la nature divine, il convient, pour ne point tomber dans le judaïsme en combattant les Grecs, d'éviter, par une distinction adroite, le piège tendu sous nos pas. Ceux-là même qui rejettent nos dogmes n'ont jamais pensé que Dieu fût privé de raison ; et cet attribut qu'ils reconnaissent à la Divinité suffira pour expliquer et démontrer l'existence de notre Verbe. En effet, reconnaître que Dieu n'est point privé de raison, c'est dire qu'il possède la raison parfaite. Or on dit également la raison humaine : si donc on prétend concevoir la raison et le Verbe de Dieu en les comparant aux facultés qui sont en nous, on aura de celles-ci une idée trop grande et trop élevée. Il faut bien se convaincre en effet que la raison, comme tous les autres attributs, est en rapport avec la nature qui la possède. Sans doute

nia. Nam et vis quædam, et vita, et sapientia cernitur in hominibus : sed ex homonymia nemo existimaverit talem in Deo esse vitam, aut vim, aut sapientiam, sed pro modo nostræ naturæ una etiam depromitur emphasis hujusmodi nominum. Quoniam enim interitui obnoxia et imbecilla est nostra natura, propterea brevis est vita, visque quæ non potest consistere, et ratio quæ non permanet. In suprema autem natura, magnitudine ejus quod consideratur, quicquid de ea dicitur, simul extollitur. Etsi ergo dicitur Dei Verbum, ratio, aut sermo, is non in impetu ejus quod dicitur consistere existimabitur ad nostri similitudinem, at hoc transiens ut non sit. Sed quomodo nostra natura, cum in eam cadat interitus, sermonem quoque habet qui interit. Ita natura in quam non cadit interitus, et quæ semper stat, æternum etiam habet sermonem, et qui consistit. Quod si hoc ex consequenti constiterit Dei Verbum sempiternum consistere, necesse est omnino fateri in vita Verbi esse hypostasim ac substantiam. Nefas est enim putare Verbum citra animam consistere instar lapidum. Sed si consistit, ut quod si res quædam intelligens et incorporea, vivit omnino. Sin autem est a vita separatum, ne omnino quidem consistit. Atqui impium esse ostensum est, Dei Verbum minime consistere. Simul ergo ostensum est ex consequente, hoc Verbum in vita considerari. Cum autem Verbi creditum sit simplicem esse naturam, et quæ in se nullam ostendat duplicitatem et compositionem, non utique Verbum esse in vita consideraverit ex vitæ participatione. Non enim extra compositionem fuerit hujusmodi existimatio, dicere alterum esse in altero : sed omnino necesse est, cum constet de simplicitate, ipsam per se vitam Verbum esse putare, non autem vitæ participationem.

6. Si ergo vivit Verbum cum sit vita, omnino quoque habet vim libere eligendi. Nihil enim est ex iis quæ vivunt quod non sit hac vi præditum. Hanc autem liberam electionem esse etiam potentem ex consequenti pium est considerare. Nisi enim fatearis potentiam, adstrues omnino impotentiam. Atqui impotentiam est valde remota ab ea quam de Deo habetur existimatione. Nihil enim absurdi, et quod non cohæreat, consideratur ex iis quæ sunt in divina natura : necesse est omnino fateri tantam esse vim Verbi, quantum est etiam propositum, ne quædam mixtio et concursus quidam contrariorum

L'homme est doué d'une certaine puissance, d'une certaine vie, d'une certaine sagesse; mais il faut se garder de croire que c'est la même sagesse, la même vie, la même puissance qu'on retrouve en Dieu. C'est abaisser la grandeur de ces noms sublimes que de les appliquer aux facultés faibles de notre nature. Comme cette nature est sujette à la destruction, ainsi notre vie est de courte durée, notre puissance fragile, et notre sagesse vaine et changeante. Mais quand on parle de la nature de l'Être suprême, la grandeur de l'objet que l'on considère donne à tout ce qu'on dit de cette nature le caractère de sublimité qui la distingue. Si donc on dit le Verbe, la raison, la parole de Dieu, il ne faut point croire que cette parole, cette raison, ce Verbe consistent, comme chez l'homme, dans l'émission d'un son fugitif, mais dans quelque chose de stable et de permanent. Notre nature périssable est douée d'une parole périssable comme elle; la nature divine, qui n'est point sujette à la mort, et dont la durée est éternelle, est douée d'une parole immuable et éternelle comme Dieu lui-même. Par conséquent, si le Verbe possède une existence permanente et sans fin, il faut nécessairement accorder que cette existence réelle et substantielle est aussi douée de vie; car il n'est point permis de penser que le Verbe est un être inanimé et semblable à la pierre insensible. Si le Verbe est doué d'une existence réelle et substantielle, par cela même qu'il est un être intelligent et immatériel, il est essentiellement doué de vie; s'il n'était point vivant, il ne serait pas un être réel et substantiel; or, il est prouvé que ce serait une impiété de refuser au Verbe la réalité et la substance, il est donc prouvé aussi que le Verbe est vivant. Mais comme la nature du Verbe est simple, indivisible, indécomposable, il suit de là qu'il n'a point reçu d'un autre être la vie dont il est doué; car ce ne serait pas conserver son caractère de substance simple et indivisible que d'admettre en lui deux éléments.

6. Il faut absolument, une fois ce caractère de simplicité reconnu, admettre que le Verbe est vivant par lui-même, et qu'il n'a reçu la vie d'aucune autre substance. Si donc le Verbe est vivant (car n'est-il pas lui-même la vie par excellence?) il possède aussi la faculté de se déterminer librement, car tout être vivant possède cette faculté. La piété commande encore de croire que cette liberté est accompagnée de pouvoir; car refuser au Verbe ce pouvoir, ce serait l'accuser d'impuissance. Or, l'idée d'impuissance est incompatible avec la notion de la Divinité: nulle absurdité, nulle inconséquence ne peut se trouver dans la nature divine; il faut donc nécessairement que le pouvoir

consideretur in eo quod est simplex, dum potentia et impotentia considerantur in eodem proposito, si quidem aliquid quidem possit, ad aliquid vero sit impotens. Cum omnia autem possit Verbi electio, cum ad nihil mali habere propensionem : ad vitium enim propensio est aliena a divina natura, sed quicquid est boni hoc etiam velle. Volentem autem omnino etiam posse. Volentem autem non esse ejusmodi, ut non operetur, sed omne boni propositum deducere ad operationem. Bonum autem est mundus, et quæ in eo sunt omnia sapienter et artificiose considerata : Sunt enim omnia opera Verbi viventis quidem et consistentis, quia est Verbum Dei, libere autem eligentis, quia vivit, potentis autem quicquid elegerit, quod bonum est autem et sapiens omnino eligentis, et si quid præstantioris est significationis. Quoniam ergo aliquod bonum constat esse mundum, ostensum est autem per ea quæ dicta sunt, mundam esse opus Verbi, quod bonum, et eligit, et potest.

7. Hoc autem Verbum est aliud ab eo cujus est Verbum. Nam hoc quoque est aliquo modo ex iis quæ dicuntur relata ad aliquid quandoquidem oportet omnino cum Verbo etiam Verbi Patrem subaudiri. Non esset enim Verbum, si non esset Verbum alicujus. Si ergo per significationis habitudinem et relationem discernit auditorum cogitatio; et ipsum Verbum, et id ex quo existit, nihil est nobis utique periculi, ne Verbi mysterium, cum Græcorum pugnans opinionibus, conveniat cum iis qui favent partibus Judæorum : sed ex æquo effugiet utrorumque absurditatem, ut qui et vivens Verbum Dei fateatur, operansque et efficiens, quod non admittit Judæus : et non differre secundum naturam ipsum Verbum, et id ex quo existit. Quomodo enim in nobis Verbum seu rationem ex mente esse dicimus, neque omnino ipsum idem esse quod mentem, nec omnino alterum : nam ex illo quidem esse, est aliquid aliud, et non illud; quod autem ipsam mentem in apertum proferat, non utique existimari possit esse aliud ab illo, sed cum sit unum natura, subjecto est aliud : ita etiam Dei Verbum, eo quidem quod per se consistit, distinctum est ac divisum ab illo ex quo habet quod consistit, eo autem quod in seipso illa ostendit quæ ceruntur in Deo, idem est secundum, naturam quod ille qui invenitur per eadem signa et judicia quibus cognoscitur. Sive enim bonitas,

du Verbe n'ait d'autres bornes que celles de sa volonté; sans cela il y aurait mélange et lutte d'attributs opposés dans un sujet simple, s'il était à la fois doué de pouvoir pour certaines choses, et frappé d'impuissance pour le reste. Si la volonté libre du Verbe est accompagnée d'un pouvoir sans limites, cette volonté n'est jamais portée au mal; car le penchant au mal est incompatible avec la nature divine. Le Verbe veut au contraire tout ce qui est bien; il peut tout ce qu'il veut, sa volonté n'est pas une cause oisive et sans effet, elle accomplit et réalise tout le bien qui est l'objet de son choix. Or, le monde est une œuvre bonne, et tout ce qu'il contient révèle une intelligence et une sagesse suprême; car cette œuvre est celle du Verbe qui est vivant et réel, parce qu'il est le Verbe divin, dont la volonté est libre parce qu'il est vivant, et qui peut tout ce qu'il veut, qui veut tout ce qui est bien, tout ce qui est sage, tout ce qui réveille en nous une idée grande et sublime. Le monde est donc une œuvre bonne, et ce que nous avons dit plus haut prouve que cette œuvre est celle du Verbe qui veut et qui peut le bien.

7. Mais ce Verbe est différent de celui dont il est la parole vivante; car il est du nombre des choses qui sont relatives à d'autres, puisqu'en parlant du Verbe il faut sous-entendre le Père du Verbe. En effet, il ne serait pas Verbe s'il n'était le Verbe de quelqu'un. Si donc, à l'aide de ces termes corrélatifs, celui qui vous écoute sait distinguer et le Verbe lui-même et celui dont il est la parole vivante, il n'est pas à craindre que le mystère du Verbe, en détruisant les opinions des Grecs, favorise le judaïsme. Votre disciple évitera également l'une et l'autre erreur en confessant le Verbe comme substance vivante, comme cause active et efficace, ce que n'admettent point les Juifs, et en reconnaissant l'identité de nature qui réunit le Verbe et celui dont il est l'éternelle parole. Nous reconnaissons qu'en nous le Verbe ou la raison procède de l'ame, que cette faculté n'est ni absolument la même chose que l'ame, ni absolument autre chose qu'elle; car ce qui procède d'un objet n'est pas cet objet lui-même, c'est un autre objet. Mais en même temps ce qui révèle l'ame au dehors ne peut être non plus tout-à-fait différent de l'ame; il y a donc entre l'ame et le Verbe de l'homme identité de nature et différence de sujet. C'est ainsi que le Verbe de Dieu, étant doué d'une existence indépendante et personnelle, est distinct et séparé de l'être dont il procède; mais en même temps, comme il manifeste en lui les attributs que nous reconnaissons en Dieu, sa nature est identique à celle de son Père, et cette identité

sive potentia, sive sapientia, sive esse sempiternum, sive in eum non cadere vitium, mortem et interitum, sive esse omnino perfectum, sive quid aliud ejusmodi, sit signum quo comprehenditur Pater, per eadem signa invenies Verbum quoque quod ex illo consistit.

CAPUT II.

8. Quomodo autem ex iis quæ sunt in nobis, analogice Verbum cognovimus in suprema natura, eodem modo etiam adducemur ad notionem Spiritus, ineffabilis potentiæ umbras quasdam et simulacra in nostra contemplantes natura. Sed in nobis quidem Spiritus est aeris attractio, rei alienæ, quæ necessario attrahitur et profunditur ad constitutionem corporis, quæ quidem dum verbum emittitur, fit vox, in seipsa declarans vim verbi. In divina autem natura, esse quidem Dei Spiritum, pium est existimatum, quomodo datum est esse etiam Dei Verbum, propterea quod non oporteat Dei Verbum deterius esse, et magis deficere quam nostrum verbum, si quidem cum hoc consideretur cum Spiritu, credatur illud esse sine Spiritu. Neque tamen ad nostri spiritus similitudinem, extrinsecus ad Deum affluere, et in eo fieri Spiritum, id Deo convenire est existimandum. Sed quomodo cum Dei Verbum audivissemus, non rem esse aliquam quæ non consistat, Verbum putavimus : neque quod insit ex disciplina, neque quod voce proferatur, neque quod cum fuerit prolatum dissolvatur, neque aliquo alio modo ita affici, quo cernitur affici noster sermo, sed consistere, ut ita dicam, essentialiter, vimque habere eligendi, esseque operans et omnipotens : ita etiam cum Dei Spiritum didicerimus, qui Verbum consequitur, et ejus declarat operationem, non intelligimus flatum anhelitus. Deprimeretur enim et ad nimiam demitteretur humilitatem magnitudo divinæ potentiæ, si qui in eo est Spiritus, existimaretur esse instar nostri : sed essentialem potentiam, quæ ipsa in seipsa consideratur in propria hypostasi ac consistentia, neque potest separari a Deo in quo est, aut a Verbo Dei quod consequitur : neque ad hoc ut non sit, effunditur, sed ad Dei verbi similitudinem est in hy-

confond dans un seul être et le Verbe et celui qui se manifeste par les mêmes signes et les mêmes attributs. En effet, soit que l'on considère la beauté ou la puissance en la sagesse comme les attributs du Père, soit qu'on le reconnaisse aux caractères d'éternité, d'incorrupibilité, d'immortalité ou à tout autre, c'est aux mêmes caractères, aux mêmes attributs que vous reconnaîtrez aussi son Verbe.

CHAPITRE II.

8. En considérant les phénomènes qui se passent en nous, l'analogie nous a donné la notion du Verbe considéré dans la nature divine. La même analogie nous donnera encore la notion de l'Esprit divin, en contemplant dans notre propre nature le reflet effacé et le pâle simulacre de cette ineffable puissance. En nous, *l'esprit* ou le souffle est une substance aérienne étrangère à notre nature, qui constitue le phénomène de la respiration, et entretient la vie par son absorption dans le corps ; et quand le verbe ou la parole s'échappe au dehors, *l'esprit* forme la voix, laquelle donne au verbe son expression et sa clarté. Dans la nature divine, la foi admet aussi l'existence de l'Esprit comme elle a admis l'existence du Verbe, car le Verbe de Dieu ne peut être inférieur au nôtre, et manquer des attributs que possède celui-ci ; or, cette infériorité serait évidente si, en accordant *l'esprit* au verbe de l'homme, on le refusait à celui de Dieu. Cependant il ne convient point de croire que, semblable à *l'esprit* de l'homme, l'Esprit de Dieu se forme en lui d'une substance étrangère. En parlant du Verbe divin, nous ne l'avons point considéré comme un phénomène passager, comme le résultat de l'art, comme un vain son qui s'échappe de la bouche et s'évanouit dans l'espace. Nous avons reconnu que la parole de Dieu n'est sujette à aucune des faiblesses attachées à la nature de notre parole, et nous avons admis au contraire qu'elle est douée d'une existence réelle et substantielle, d'une volonté libre, active et toute puissante. De même aussi, en reconnaissant l'existence de l'Esprit divin qui accompagne le Verbe et manifeste ses effets, nous ne voulons pas dire qu'il nesoit qu'un vain souffle qui s'exhale dans l'acte de la respiration. Ce serait ravaler la grandeur de la puissance divine et la faire descendre trop bas que d'assimiler l'Esprit de Dieu à l'esprit de l'homme. Mais on doit le considérer comme une cause réelle et substantielle qui se révèle en elle-même dans son existence et sa personnalité propre, qui ne peut être séparée de Dieu qui la contient ni du Verbe qu'elle

postasi eligendi vi prædita, per se mobili, operante, et semper bonum eligente, et ad omne propositum cum voluntate concurrentem habente potentiam.

CAPUT III.

9. Qui itaque diligenter et accurate considerat mysterii profunditatem, in anima quidem arcana quadam ratione mediocrem accipit intelligentiam doctrinæ Dei cognitionis, oratione tamen non potest ineffabilem aperire profunditatem mysterii : nempe quomodo idem et cadat sub numerum et non cadat, et divisum cernatur, et comprehendatur in unitate, distinctumque sit ac discretum consistentia, et hypostasi, et subjecto non sit divisum, et rursus aliud sit cujus est Verbum et Spiritus. Sed posteaquam discrimen his intellexeris, naturæ rursus unitas non admittit divisionem : adeo ut neque monarchiæ dominatus scindatur, in diversas dissectus unitates, neque congruat id quod dicitur cum dogmate Judaico; sed per medium duarum opinionum procedat veritas, et utramque tollens hæresim, et ab utraque, accipiens id quod est usui. Nam Judæi quidem dogma tollit, et Verbum admittendo, et credendo Spiritum : eorum autem qui stant a Græcis aboletur error multorum deorum, ea quæ est secundum naturam unitate, circumscribente et arcente multorum phantasiam. Rursus autem ex Judaica opinione maneat naturæ unitas : ex eo autem quod Græci opinantur, sola discretio in hypostasibus, impiæ opinioni utrinque congruo adhibito remedio. Est enim veluti quædam medicina, eorum quidem qui in uno aberrant, numerus Trinitatis : eorum autem qui sunt dispersi in multitudinem, ratio unitatis.

CAPUT IV.

10. Sin autem adversus hæc contradicat Judæus, non utique ex ejus propriis difficilis erit nobis adversus illum disceptatio. Ex iis

accompagne, et qui, à l'exemple du Verbe divin, est douée d'une volonté libre, active, efficace, se déterminant toujours pour le bien et possédant pour l'accomplissement de tous ses desseins une puissance sans limites.

CHAPITRE III.

9. Quand on considère d'un regard attentif la profondeur du mystère qui nous occupe, l'ame peut bien saisir une idée confuse de la science de Dieu ; mais la parole est impuissante à révéler toute la profondeur de ce mystère. Comment expliquer en effet que le même être soit en même temps multiple et indivisible, en même temps un et divers ; divers par la substance et la personnalité, un par le sujet ; et que l'être auquel appartiennent le Verbe et l'Esprit soit différent de son Esprit et de son Verbe ? Mais une fois comprise cette différence dans la personnalité, l'unité de nature, n'admet plus de division ; en sorte que la souveraineté du monde ne se partage point entre plusieurs unités différentes, comme le prétendent les Grecs, et que notre doctrine détruit en même temps le dogme judaïque. La vérité est entre ces deux opinions, combattant l'une et l'autre erreur et recevant de chaque doctrine ce qui lui convient. Car elle renverse le dogme judaïque en admettant l'existence personnelle du Verbe et de l'Esprit, et elle anéantit chez les partisans des idées grecques la croyance erronée à la pluralité des dieux, en reconnaissant l'unité de la nature divine, unité qui exclut la pluralité et la repousse comme une chimère. Cependant on doit conserver de la doctrine judaïque l'unité de nature, et de l'opinion des Grecs, la différence de substances et de personnes, en corrigeant par une restriction convenable l'erreur de chacune de ces deux religions mensongères. Or, la correction nécessaire à la doctrine qui ne reconnaît que l'unité, c'est l'existence multiple de la trinité, et celle qui convient à l'opinion qui égare et disperse la pensée dans la pluralité des dieux, c'est l'unité du sujet divin.

CHAPITRE IV.

10. Si le Juif ose s'élever contre ces conclusions, il ne vous sera pas difficile de renverser ses argumens en vous armant de ses propres

enim documentis in quibus est educatus, veritatis erit declaratio. Esse enim Verbum Dei, et Spiritum Dei potestates, quæ consistent essentialiter, et sunt efficientes eorum quæ facta sunt, et ea quæ sunt, continent, ex divinitus inspiratis scripturis evidenter ostenditur. Sufficit autem, cum meminerimus unius testimonii, plura invenienda relinquere studiosis. « Verbo Domini, inquit, cœli firmati » sunt, et Spiritu oris ejus omnis virtus eorum ¹. » Quo Verbo, et quo Spiritu? Neque enim dictio est Verbum: neque Spiritus anhelitus. Si enim ad nostræ naturæ similitudinem Deus quoque homo fieret, ejusmodi quoque verbo et spiritu uti universitatis opificem statuerent. Quænam autem tanta virtus proficiscitur a verbis, et a spiritu, ut sufficiat ad cœlum constituendum, et quæ in eo sunt virtutes? Si enim nostræ dictioni Dei Verbum est simile, et Spiritus spiritui, similis est omnino virtus ex similibus: et quantas nostrum, tantas vires habet Dei Verbum. At qui et operatione sunt carentes et minime consistentes, qui cum verbis transeunt spiritus. Quo fit ut non agentes et non consistentes illos omnino constituent, qui ad nostri verbi similitudinem Dei Verbum deducunt. Sin autem, ut dicit David, Verbo Dei firmati sunt cœli, et eorum virtutes consistent in Dei Spiritu: constat ergo mysterium veritatis, quod dictat esse dicendum Verbum in essentia, et Spiritum in hypostasi.

CAPUT V.

11. Sed Dei quidem esse Verbum et Spiritum, et per communes notiones Græcus, et per scripturas Judæus fortasse non contradicet, at Dei Verbi hominis facti dispensationem, uterque eorum ex æquo reprobabit, ut quæ sit minime probabilis, et quam de Deo dicere minime conveniat. Ex alio ergo principio adducemus eos qui contra-

¹ Psal. xxxii, 6.

doctrines; car c'est la religion même dans laquelle il a été élevé qui montrera la vérité dans tout son jour. En effet, que le Verbe et l'Esprit de Dieu sont des puissances douées d'une existence réelle et substantielle, qu'ils ont produit tous les effets passés et renferment en eux tous les effets présents, c'est ce que montrent avec la dernière évidence les saintes Écritures inspirées par Dieu lui-même. Nous nous contenterons de mentionner un seul témoignage à l'appui de cette doctrine, laissant au zèle de chacun le soin d'en trouver un plus grand nombre. « Le Verbe du Seigneur, disent les saintes Écritures, a établi » le firmament, et son Esprit a rempli les cieux de merveilles. » De quel Verbe et de quel Esprit veulent-elles parler ? Ce Verbe, sans doute, n'est pas un vain son, ni cet Esprit un vain souffle. Si la nature de Dieu était semblable à la nôtre, s'il était homme comme nous, on pourrait dire que l'auteur de l'univers s'est servi d'un Verbe semblable à notre verbe, d'un Esprit semblable à notre esprit. Mais un vain son, un souffle qui s'évanouit dans l'air, ont-ils donc tant de pouvoir, qu'ils soient capables de produire le firmament et les merveilles dont il est rempli ? Car si le Verbe divin est semblable à notre parole, si son Esprit est semblable à notre souffle, leurs propriétés doivent être également semblables, et la puissance du Verbe de Dieu est égale à celle du verbe de l'homme. Or, le souffle qui s'échappe avec la parole est sans force et sans consistance. Ceux donc qui comparent le Verbe de Dieu à la parole humaine font aussi de l'Esprit divin une chose sans action et sans existence réelle, comme le souffle de l'homme. Mais puisque, selon l'expression de David, le Verbe de Dieu a établi le firmament, et que son Esprit a rempli les cieux de merveilles, c'est donc un mystère plein de vérité que celui qui représente le Verbe et l'Esprit comme doués chacun d'une existence substantielle et personnelle.

CHAPITRE V.

11. Il peut se faire que le Grec et le Juif, forcés de se soumettre, le premier à l'évidence de la raison, le second à l'autorité des saintes Écritures, ne nient pas l'existence du Verbe et de l'Esprit de Dieu, mais refusent de croire à l'incarnation du Verbe divin comme trop dénuée de preuves et trop peu digne de la Divinité. Nous aurons donc recours à un nouvel argument, et voici comment nous procéderons. Croient-ils que c'est par son Verbe et sa sagesse que le Créateur du

dicunt, ut hoc credant, nempe: Credantne verbo et sapientia omnia esse facta ab eo qui condidit universitatem? an hujus quoque existimationis fidem difaciliter admittant? Sed si non dederint verbum seu rationem, et sapientiam fuisse duce[m] rerum creationis, statuent rationis et artis egestatem fuisse in principio universitatis. Sin autem hoc constat esse plane absurdum et impium, Verbum et sapientiam rerum fatebuntur esse duce[m]. Atqui in iis quæ prius dicta sunt, ostensum est, Dei Verbum non esse ipsam dictionem, aut ex scientia aliqua aut sapientia proficiscentem: sed quamdam quæ per essentiam consistit virtutem, quæ et omne bonum eligit, et in potestate sua situm habet quicquid elegerit. Cum autem bonus sit mundus, ejus illam, quæ est bonorum appetens et efficiens vim esse causam. Si autem, quod mundus constat universus, id pendet a virtute Verbi, et ostendit consequentia: omnino necesse est ut mundi quoque partium creationis non aliam existimemus esse causam, quam idem Verbum, per quod habuerunt omnia accessum ut fierent. Hoc autem Verbumne an rationem, an virtutem, an Deum, an aliquod aliud ex sublimibus et præclaris nominibus velis nominare, minime laborabimus. Quodcumque enim inventum fuerit verbum aut nomen quod demonstrat subjectum, unum est quod significatur per voces, nempe sempiterna Dei virtus, rerum effectrix, eorum quæ non erant inuctrix, quæ continet quæ facta sunt, et prævidet futura; hunc ergo Deum, Verbum, rationem, sapientiam, virtutem, ostensum est ex consequentia effectorem esse humanæ naturæ, non aliqua necessitate inductum ad creandum hominem, sed eximia et insigni charitate hujus animalis ortum e se architectatum. Oportebat enim neque lucem esse non aspectabilem, neque gloriam carere testibus, neque eo redire, ejus bonitatem, ut nemo ea frueretur, neque alia omnia, quæ indivina conspiciuntur natura, jacere otiosa, cum non esset qui eorum esset particeps iisque frueretur.

12. Si ergo homo ideo deducitur ad generationem, ut divinorum bonorum fiat particeps; necessario conditur ejusmodi, ut sit aptus ad eorum bonorum participationem. Quomodo enim oculus per naturaliter insitum ei splendorem lucis fit particeps, per vim ei inditam quod sibi cognatum est attrahens: ita necesse erat, ut in humana

monde a produit toutes choses, ou bien leur esprit a-t-il de la peine à admettre cette vérité ? Dire que le Verbe et la sagesse n'ont point présidé à la création de l'univers, c'est nier la raison de l'auteur du monde. Mais si c'est là une opinion évidemment absurde et impie, il faut bien qu'ils confessent que le Verbe et la sagesse ont présidé à l'œuvre de la création ; or il est démontré par tout ce qui précède que le Verbe de Dieu ne consiste pas dans un vain son, qu'il n'est pas le résultat de l'art et de la science, mais bien une cause réelle et substantielle, qui veut tout ce qui est bien et peut tout ce qu'elle veut ; et puisque le monde est une œuvre bonne, il suit de là que le monde est l'œuvre de la cause qui veut tout ce qui est bien. Si donc l'ensemble de l'univers dépend de la vertu du Verbe, la création de chacune de ses parties ne peut avoir d'autre cause que ce même Verbe qui a tiré toutes choses du néant et leur a donné l'existence. Qu'on nomme cette cause Verbe, raison, vertu, Dieu, ou qu'on l'appelle de quelque autre nom éclatant et sublime, peu nous importe. Quel que soit le nom par lequel on désigne l'objet en question, c'est toujours la même chose qu'il exprime, c'est-à-dire cette puissance éternelle et divine qui a créé le monde, qui a tiré toutes choses du néant, qui contient le passé et prévoit l'avenir ; cette puissance divine, ce Verbe, cette raison, cette sagesse suprême est aussi par conséquent la cause de la nature humaine, et cette cause, en créant l'homme, n'a point obéi à l'impulsion d'une nécessité plus puissante qu'elle ; Dieu, en nous donnant la vie, n'a pris conseil que de sa bienveillance et de son amour, et il nous a fait les dons les plus éclatans et les plus magnifiques ; car la lumière ne devait point briller sur une nature aveugle, ni la splendeur de la gloire divine manquer de témoins, ni les fruits de sa bonté se perdre sans qu'aucune main ne les recueillît, ni tous les trésors que renferme le sein de Dieu rester inutiles sans que personne pût y puiser et en jouir.

12. Si donc l'homme a été créé pour participer aux trésors de Dieu, il a dû l'être de façon à pouvoir jouir de ces trésors. L'œil voit la lumière, grâce à l'éclat limpide dont il est doué et qui le met en rapport avec une substance ayant de l'affinité avec la sienne. De même, la nature humaine devait avoir quelque chose qui lui fût commun avec la nature divine, afin que cette conformité l'attirât vers les objets

natura aliquid immisceretur, quod cum Deo haberet cognationem : ut propter convenientiam teneretur desiderio ejus quod ei esset propinquitate ac necessitudine conjunctum. Nam et in natura brutorum, ea quibus obtigit ut vitam degant in aqua, et in aere, condita sunt unumquodque congruenter generi vitæ ab eo degendæ, ut per certam corporis effectiorem, alteri quidem proprius et conveniens esset aer, alteri vero aqua : ita ergo etiam hominem ortum ad fruendum bonis divinis, oportebat habere aliquid in natura cognatum cum eo cujus esset particeps. Proterea fuit ornatus, et vita, et ratione, et sapientia, et omnibus bonis, quæ Deum decent : ut per unumquodque eorum flagraret cupiditate ejus quod est sibi proprium ac conjunctum. Quoniam ergo unum ex iis bonis quæ sunt in divina natura est etiam æternitas, oportebat omnino nostræ naturæ constructionem nec hujus esse exsortem, sed in se habere immortalitatem : ut per vim sibi insitam cognosceret id quod est supremum, et teneretur desiderio divinæ æternitatis. Hæc voce multa complectente, uno Verbo ostendit liber de mundi origine, dicens factum esse hominem ad Dei imaginem. In ea enim assimilatione ad imaginem, omnino est enumeratio eorum quæ Deum exprimant, et quæcumque de hac mox sequuntur doctrina. Ille enim paradus, et fructuum proprietatis quorum est esus, non dat iis qui gustant ventris repletionem, sed cognitionem et vitæ æternitatem. Hæc omnia congruunt iis quæ sunt prius considerata in homine : nempe quod in initio nostra esset bona, et in bonis natura.

13. Sed iis quæ dicta sunt forte repugnabit is qui ad præsentia aspiciat, et existimat se posse probare non esse vera quæ dicuntur, quod non in illis, sed in omnibus fere contrariis nunc homo cernatur. Ubi enim est animæ æternitas? An non est homo brevis vitæ, patibilis, caducus, omni affectionum generi obnoxius, et in anima, et in corpore? Qui hæc dicit et quæ sunt hujusmodi, et naturam insectatur, existimabit se posse evertere quæ sunt tradita de homine. Sed ne ab eo quod est consequens et consentaneum deflectatur oratio, de his etiam paucis tractabimus. Quod nunc vita humana sit in iis quæ sunt aliena et minime convenientia, non satis est argumenti, quod homo nunquam fuerit in bonis. Quoniam enim homo Dei est opus, qui prop-

auxquels un lien sympathique tend à l'unir. Ceux des animaux qui sont destinés à passer leur vie dans l'eau et dans l'air ont reçu une organisation conforme au genre de vie qui devait leur échoir en partage, en sorte que, par une disposition particulière des organes et des membres, telle espèce devait trouver son élément naturel dans l'eau et telle autre dans l'air. Il fallait donc aussi que l'homme, créé pour jouir des trésors divins, eût dans sa nature quelque chose qui le rapprochât de ces biens suprêmes qu'il était appelé à partager. Ainsi il fut doué de vie, de raison, de sagesse et de tous les attributs qui conviennent à Dieu lui-même, afin que chacune de ses facultés lui donnât le désir ardent de posséder le bien suprême en rapport avec sa nature. Or, comme l'éternité est un des attributs de la nature divine, il fallait que notre nature ne fût pas entièrement privée de cet attribut, et qu'elle possédât à sa place l'immortalité, afin que cette faveur lui donnât comme un avant-goût des biens suprêmes et lui fit désirer l'éternité divine. La Genèse a exprimé cette vérité d'un seul mot qui embrasse une foule d'idées, quand elle a dit que l'homme a été créé à l'image de Dieu. Dans cette ressemblance de l'image avec son modèle sont compris tous les attributs qui expriment l'idée de Dieu et toutes les conséquences qui découlent de ce dogme. Ce paradis, ces fruits merveilleux cédés à l'homme en toute propriété, ne sont pas destinés à satisfaire les appétits grossiers du corps, mais à donner à l'âme la connaissance du bien et la vie éternelle. Tout ceci est parfaitement d'accord avec ce que nous avons reconnu d'abord dans l'homme, savoir que sa nature primitive était bonne et au nombre des choses excellentes.

13. Mais peut-être ce que nous avons dit à ce sujet choquera-t-il celui qui ne considère que le présent ; peut-être se croira-t-il en état de prouver la fausseté de cette doctrine, parce que maintenant l'homme n'est plus revêtu de ces attributs sublimes, et qu'il ne montre que faiblesse et perversité. En effet, qu'est devenue l'éternité de son âme ? La vie de l'homme ne passe-t-elle point avec la vitesse d'un songe ? n'est-elle pas fragile, sujette à la souffrance, en butte à tous les maux de l'âme et du corps ? Fort de ces argumens et scrutant notre nature d'un œil sévère, il croira pouvoir renverser la doctrine que la tradition a consacrée sur l'état primitif de l'homme. Et, afin que cette instruction religieuse suive fidèlement l'enchaînement rigoureux des idées, il est bon de réfuter en quelques mots l'objection

ter bonitatem hoc animal deduxit ad ortum, nemo jure eum cujus bonitas causa fuit ut conderetur, illius defectionis causam esse suspicabitur. Sed alia est causa cur et hæc nobis nunc adsint, et deserti simus ab iis quæ sunt præstantiora. Initium autem ejus quod ad hoc nunc est dicendum, non est remotum ab assensione eorum qui contradicunt. Qui enim ad hoc ut suorum bonorum adminiculum et occasionem ejus naturæ indidit, ut per unumquodque ad simile ferretur appetitio, non privaverit hominem eo quod est bonorum pulcherrimum et præstantissimum, illa, inquam, gratia quæ in eo consistit, quod non sit aliquid quod dominatum in eum obtineat, et quod sit sui juris et liberi arbitrii. Si enim vitæ humanæ præseset necessitas, ex ea parte falsa fuisset imago, ut quæ per dissimilitudinem aliena esset ab exemplari. Regnantis enim, non regnans, quemadmodum nominaretur imago? Quod ergo per omnia Deo erat assimilatum, oportebat omnino habere in natura quod sibi imperaret, et Domino minime esset subjunctum, ut virtutis esset præmium bonorum participatio.

14. Qui factum est ergo, inquires, ut qui per omnia pulcherrimis et præstantissimis fuit honestatus, commutaverit bona deterioribus? Clarum autem est id quoque quod de eo dicendum est, nullus mali ortus initium duxit ex Dei voluntate. Revera enim nulli reprehensioni affine esset vitium, ut quod sui effectorem et patrem Deum sibi adscriberet: sed malum intrinsecus quodammodo innascitur in libero animi arbitrio et electione, tunc consistens, quando fuerit aliquis animæ recessus ab eo quod bonum est et honestum. Quomodo enim visus est naturæ operatio, orbitas autem est privatio naturalis operationis: ita etiam virtus adversatur vitio. Non possumus enim cogitare aliam vitii generationem, quam virtutis absentiam. Quomodo enim ablata luce consequuntur tenebræ, non sunt autem si adsit; ita quamdiu fuerit bonum in natura, per se non consistit vitium: ejus autem quod est melius recessus, fit generatio contrarii. Quoniam ergo hæc est proprietas liberi arbitrii, ut libere tollatur quod est animo tuo gratum, non est tibi Deus auctor et causa malorum præsentium, constructa tibi natura quæ Domino non paret, estque libera et soluta: sed malum consilium, quod elegit pro meliori id quod est deterius.

qu'on nous fait. De ce que la vie de l'homme est maintenant sujette au mal, il ne suit pas nécessairement de là que la nature humaine n'ait jamais été bonne. Et puisque l'homme est l'ouvrage de Dieu et qu'il ne doit l'être qu'à la bonté du Créateur, on n'a pas le droit de soupçonner celui qui fut la cause de son existence d'avoir été en même temps celle de sa dégradation. Il est une autre cause qui explique la présence du mal dans le monde et le dénûment où nous sommes aujourd'hui des biens primitifs ; et la première partie de cette explication obtiendra sans peine l'assentiment de nos adversaires. Celui qui a mis dans l'homme comme une image abrégée de ses attributs, afin que cette image fit désirer à l'ame la possession de son modèle, n'a pu priver notre nature de la plus belle et de la plus noble des prérogatives : je veux parler de la liberté. En effet, si la fatalité présidait à la vie humaine, l'image serait fautive sous ce point de vue et ne ressemblerait pas à son modèle. Comment l'homme esclave serait-il l'image du souverain de l'univers ? Ainsi donc la créature dont tous les attributs lui donnaient de la ressemblance avec le Créateur devait posséder une volonté indépendante et libre, afin qu'elle trouvât dans la participation des biens suprêmes la récompense de sa vertu.

14. Mais, dira-t-on, comment se fait-il que celui qui fut enrichi à sa naissance des dons les plus éclatans et les plus magnifiques ait échangé ces trésors contre tous les maux qui l'accablent maintenant ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le mal n'a point son origine dans la volonté de Dieu. En effet, le vice ne mériterait aucun reproche s'il pouvait revendiquer Dieu comme son auteur et comme son père. Le mal naît, pour ainsi dire, dans le sein de la liberté ; il existe du moment où l'ame s'éloigne de ce qui est bien et de ce qui est honnête. Car, ainsi que la vue est une opération de la nature et la cécité l'absence de cette opération naturelle, de même le vice est l'absence de la vertu ; nous ne pouvons comprendre autrement son origine. Les ténèbres se répandent quand la lumière a disparu, elles n'existent point tant que dure la présence de la lumière ; de même, tant que le bien existe, le mal n'a point d'existence réelle, et le vice est le résultat de la privation de la vertu. Ainsi donc, puisque telle est l'essence de la liberté, que l'être doué de cet attribut fait ce qui lui plaît, Dieu n'est point l'auteur et la cause des maux qui accablent l'homme aujourd'hui. Car la nature de l'homme n'est sous la dépendance d'aucun maître ; sa volonté est libre, et le mal est le résultat de l'abus de cette volonté libre qui a fait un choix indigne d'elle.

CAPUT VI.

15. Quæris autem etiam fortasse causam peccati quod consulto admittitur, eo enim deducit orationis consequentia. Rursus ergo nobis invenietur aliquod principium, ut est consentaneum, quod hanc etiam explicabit quæstionem. A patribus quamdam talem invenimus orationem; est autem oratio, non fabulosa narratio, sed quæ ex ipsa natura affert probabilitatem. Duplex est in iis quæ sunt consideratio, in id quod percipitur intelligentia, et id quod est sensibile, divisa contemplatione. Neque præter hæc quidquam relinqui potest in rerum natura, quod feratur extra hanc divisionem. Magno autem intervallo sunt hæc inter se disjuncta, ut neque cognita sit sensibilis inter ea quæ cadunt sub intelligentiam: nec quæ intelligentia percipiuntur inter sensilia; sed utraque formam et characterem accipiunt a contrariis. Nam quæ intelligentia quidem percipitur natura, est res quædam incorporea, et intactilis, et informis. Sensibilis autem ex ipso nomine, est intra mentis comprehensionem quæ fuit per sensilia. Sed quomodo cum in mundo magna sit inter se invicem elementorum repugnantia, a sapientia quæ præest universitati, excogitata est quædam harmonia quæ concinnatur et aptatur per contraria: et ita universæ creaturæ ad seipsam extenditur concentus, naturali repugnantia minime solvente seriem conspirationis: eodem modo ejus quod est sensibile, cum eo quod cadit sub intelligentiam, a divina sapientia fit quædam commistio et concretio, ut omnia ex æquo partem habeant ejus, quod est pulchrum et honestum, et ex iis quæ sunt nihil sit quod sit expers naturæ melioris. Propterea locus quidem congruens naturæ quæ cadit sub intelligentiam, est rationis particeps, et quæ facile movetur essentia in supermundana sorte, proprietate suæ naturæ magnam habens cognitionem cum eo quod cadit sub intelligentiam. Meliori autem providentia, quædam fit temperatio ejus quod percipitur intelligentia, cum sensibili natura, « ut creaturæ nihil sit rejiciendum, ut dicit Apostolus, neque expers » divinæ communionis ¹. » Ea de causa, ex eo quod percipitur intelligentia, et eo quod cadit sub sensum, fit in homine quædam mixtio a

¹ 1 Tim. iv, 4.

CHAPITRE VI.

15. Mais peut-être on insistera, peut-être on demandera aussi la cause du péché commis librement ; car l'enchaînement des idées nous conduit droit à cette question. Il nous faut donc trouver un nouveau principe qui serve de base à notre réponse. Nos pères nous ont transmis à ce sujet une tradition qui n'est point un récit fabuleux, mais une doctrine fondée sur la nature des choses et digne de confiance. Tout ce qui est peut être considéré sous un double point de vue ; l'étude de la nature a pour objet les êtres intellectuels et les êtres sensibles. Il n'existe rien dans l'univers qui ne se ramène à cette division. Mais ces deux classes d'êtres sont séparées par un intervalle immense, en sorte que les êtres sensibles ne peuvent être confondus avec les êtres intellectuels, ni les êtres intellectuels avec les êtres sensibles. Chacune de ces deux classes d'êtres reçoit sa forme et son caractère d'attributs opposés. En effet les êtres intellectuels n'ont point de corps, ils ne tombent point sous les sens, et ils sont dépourvus de forme. Les êtres sensibles, au contraire, ainsi que leur nom l'indique, sont ceux qui ne peuvent être perçus que par l'intermédiaire des sens. Mais ainsi que le monde se compose d'éléments contraires et que la sagesse souveraine qui le gouverne a su établir l'harmonie entre ses éléments opposés, en sorte que chaque créature est en rapport avec l'ensemble de la création, sans que l'antipathie naturelle de tant de parties diverses nuise à l'accord d'où résulte le grand tout ; de même la sagesse divine a établi une union étroite entre les êtres intellectuels et les êtres sensibles, et les a mêlés les uns aux autres, afin que tous possèdent également une part de la beauté et de la splendeur divines, et que rien de ce qui existe ne soit déshérité du bien suprême. La Providence, disons-nous, a fait comme un mélange de la nature intellectuelle et de la nature sensible ; en sorte que, suivant l'expression de l'Apôtre, « nulle créature ne doit être rejetée ni exclue de la » communion de Dieu. » Voilà donc comment, de l'union de la nature intellectuelle et de la nature sensible, Dieu a formé l'homme, selon ce que nous apprend la Genèse. « Dieu, dit l'Écriture, ayant pris du » limon de la terre, en forma l'homme, et il anima de son souffle » cette statue d'argile, » afin que le souffle divin ennoblît cette nature terrestre en mêlant quelque chose de céleste au limon grossier qui le reçut, et que cette faveur accordée à notre premier père devint l'hé-

divina natura, ut docet liber mundi generationis. « Cum enim accedisset, inquit, Deus limum extra finxit hominem : et per propriam inspirationem figmento insufflavit vitam¹; » ut cum eo quod est divinum simul extolleretur terrenum, et una gratia pari honore pervaderet universam creaturam, inferiori natura temperata cum supramundana. Cum ergo prius consistente quæ intelligentia percipitur creatura, et angelicarum virtutum unaquaque operatione, ab ea quæ præest universis potestate, attributa ad constitutionem universitatis, esset quædam potestas ordinata, ut locum terrestrem contineret et dominatum in eum obtineret, viribus ad id acceptis a potestate illa quæ universitatem regit et administrat : et deinde esset conditum terrestre illud figmentum simulacrum supernæ potestatis (erat autem hoc animal homo) essetque in eo naturæ quæ percipitur intelligentia, divina pulchritudo, ineffabili quadam virtute temperata, ægre fert et non tolerandum ducit is cui terrena obtigit administratio, si ex natura ei subjecta aliqua creetur essentia assimilata ei quæ supereminet dignitati.

16. Quemadmodum autem ad invidiæ vitium deflexerit, qui ab eo qui universitatem condidit in bonitate, exacte quidem et accurate persequi, non est hujus operis : iis autem qui sunt paulo magis increduli, paucis poterit afferri ratio. Virtutis enim et vitii sibi invicem adversantium consideratur discrimen ; non tanquam duo sint quæ cernantur consistere ; sed quomodo ab eo quod est, ut adversum distinguitur id quod non est, neque dici potest quod per hypostasim ac consistentiam distinguitur id quod non est ab eo quod est, sed non esse, dicimus tanquam adversum, distingui ab eo quod est esse : eodem modo etiam vitium adversatur rationi virtutis, cum per se non sit, sed intelligatur per absentiam ejus quod est melius, et quomodo dicimus a visu tanquam adversam distingui cæcitatem, cum per se non sit in rerum natura cæcitas, sed sit privatio ejus qui prius fuerat habitus : ita etiam vitium dicimus considerari in boni privatione, veluti quamdam umbram quæ accidit transitui radii. Quoniam ergo increata natura non est capax motus qui fit per conversionem, mutationem, et alterationem : quidquid autem consistit per creationem, cognitione quadam

¹ Gen. 11.

ritage de tous ses descendans. Or les créatures intellectuelles existaient déjà, et chacune des puissances angéliques avait reçu du Souverain de l'univers son emploi particulier dans le gouvernement du monde. Parmi ces puissances, il en était une qui avait mission de gouverner la terre en vertu de l'autorité dont l'avait investie le Monarque suprême de la création; alors naquit du limon terrestre une créature nouvelle, image vivante de la Divinité; cette créature, c'était l'homme. En lui éclatait la beauté divine de la nature intellectuelle tempérée par l'ineffable mélange de la chair. La puissance qui avait mission de gouverner la terre devint donc envieuse de ce rival de gloire, et ne put supporter l'idée que de la nature soumise à ses lois naquit un nouvel être élevé au rang des puissances célestes.

16. Comment l'ange qui avait reçu de Dieu la souveraineté de la terre tomba-t-il dans le vice de l'envie? C'est ce que la nature de notre ouvrage ne nous permet point d'expliquer au long et d'une manière complète. Nous dirons cependant quelques mots à ce sujet pour convaincre les plus incrédules. La différence du vice et de la vertu ne consiste pas dans une différence substantielle. Ainsi que le néant se distingue de l'être par son opposition avec lui, que le néant ne se distingue point de l'être réellement et substantiellement, et que nous ne saisissons la différence de l'être et du néant que parce que celui-ci est la négation de celui-là, de même le vice ne peut être connu et distingué de la vertu que comme sa négation. Car le vice n'existe point par lui-même; le mal n'est que la privation du bien. La différence qu'on peut trouver entre la cécité et la vue est toute dans l'opposition de ces deux états, attendu que la cécité n'est point un être réel existant dans la nature, mais la privation d'une faculté primitivement en exercice; de même, encore une fois, on ne peut considérer le mal que comme la privation du bien et comme l'ombre qui suit la lumière. Or la nature incréée n'est point sujette au mouvement, au changement, à l'altération; la nature créée, au contraire, est nécessairement douée d'une existence changeante et mobile, car l'existence

jungitur cum alteratione; propterea quod ipsa quoque creaturæ consistentia cœpit ab alteratione, cum id quod non erat, virtute divina traductum sit ad hoc ut esset, creata autem erat et potestas cujus meminimus, libero sui arbitrii motu eligens quod videbatur, postquam clausit oculos ad id quod est bonum et amplum, et ab invidia remotum, quomodo qui ad solem suis connivet ciliis, amisso visu videt tenebras; ita etiam ille, eo ipso quod noluit bonum videre, in mente comprehendit quod est bono contrarium, nempe invidiam.

17. Constat autem cujuslibet rei principium, esse causam eorum quæ post se ex consequenti accidunt: ut sanitatem, quod bona sit habitudo, quod fiat operatio, quod vivatur in voluptate; morbus quod sit imbecillitas, quod exerceri non possit operatio, quod vita agatur in mœrore et tristitia. Ita etiam alia omnia ex consequenti sua sequuntur principia. Quomodo ergo impatibilitas est principium et fundamentum vitæ agendæ ex virtute: ita quæ per invidentiam ad malum existit propensio, munit viam ad omnia mala quæ fuerunt post eam. Postquam enim ad malum semel fuit propensus, qui per aversionem a bonitate in seipso genuit invidiam: quomodo lapis abruptus a promontorio proprio pondere in declive detruditur, ita etiam ille avulsus a congenerata ad bonum conspiratione et ad vitium gravatus ac declinans, sua sponte veluti quodam pondere compulsus delatus fuit ad extremum terminum improbitatis: et vim cogitandi quam habuit a Creatore ad adjumentum participationis ejus quod est melius, ea accepta adjutrice ad ea invenienda quæ excogitantur ex vitio, astu et fraude hominem aggreditur, ei persuadens, ut sibi mortem inferret, et sui esset homicida. Quia enim homo confirmatus et corroboratus per divinam benedictionem ampla quidem et sublimes erat auctoritate ac dignitate. Constitutus enim erat, ut in terra et in omnibus quæ in ipsa sunt regnum obtineret: erat autem formosus, factus enim erat ad imaginem exemplaris pulchritudinis. Erat autem impatibilis natura, imitator enim erat ejus qui est impatibilis. Dicendi autem libertate plenus erat ac fiducia, ut qui facie ad faciem cum Deo ei apparente loquendi voluptate se expleret. Hæc autem adversario erant fomes et irritamentum invidiæ. Vi autem aperta et potentiæ robore non poterat efficere quod habebat in animo. Potentior enim erat vis Dei benedic-

même de la créature a son origine dans un changement, puisque le passage du néant à l'être est le résultat d'un acte de la volonté divine. Mais la puissance angélique dont il s'agit était aussi une puissance créée, et sa volonté libre pouvait se déterminer au gré de son caprice. Quand donc l'ange eut perdu de vue ce qui est bon, ce qui est grand et généreux, semblable à l'homme qui ferme les yeux à la lumière et ne voit plus que les ténèbres en cessant volontairement de voir le bien, il s'égara dans la route du mal et n'eut plus d'autre guide que l'envie.

17. Il est évident qu'en toutes choses le principe est la cause de tous les faits qui en dérivent, de toutes les conséquences qui suivent son action. Ainsi la santé est cause de la force, de l'activité, du bien-être; la maladie, produit la faiblesse, de la langueur, de la souffrance. Toutes choses découlent de la même façon de leur principe. Si donc l'impassibilité est le principe et la base de la vertu, le penchant au mal, né de l'envie, a dû, au contraire, ouvrir la voie à tous les maux qui sont venus après lui. En effet, une fois que l'ange se détournant du bien eut connu l'envie et senti une première inclination au mal, semblable à un rocher qui se détache d'une cime escarpée et roule au fond des précipices, où l'entraîne son propre poids, l'ange arraché à la vertu à laquelle sa nature l'attachait pencha vers le vice, et comme entraîné par un poids immense, tomba dans un abîme de perversité. Cette intelligence que le créateur lui avait donnée pour qu'il pût comprendre et goûter le bien suprême, il osa en faire un instrument de corruption, et, s'armant de la ruse et de la malice, il aborda l'homme et lui persuada de se donner lui-même la mort, de devenir son propre meurtrier; car il était jaloux de l'autorité et des honneurs éclatans dont l'homme avait été revêtu par la bénédiction de Dieu. En effet, l'homme avait été créé pour régner sur la terre et commander à tous les êtres qui l'habitent. Il était beau, car il était le reflet du type éternel de la beauté. Il était à l'abri de la souffrance; car il avait été créé à la ressemblance de celui qui ne connaît point la douleur. Il était plein de franchise et de liberté dans son langage; car il voyait Dieu face à face et s'entretenait souvent avec lui. Voilà l'aiguillon secret qui excita l'envie de son rival; mais l'ange déchu ne pouvait accomplir son dessein pervers par la force ouverte et par l'effort de sa puissance; car la force de la bénédiction divine était plus puissante que la sienne. Il eut donc recours à la ruse pour dépouiller l'homme

tionis ejus viribus. Propterea machinatur ut eum abducat a potentia quæ eum corroborabat, ac confirmabat, ut ipse facile pateret insidiis.

18. Et quomodo cum in lucerna ignis ellychnium apprehenderit, nec flatu quispiam possit flammam extinguere, oleo aquam miscet, et ea ratione flammam debilem reddit et evanidam : ita adversarius, cum libero arbitrio vitium immiscuisset, effecit ut quodammodo extingueretur et evanesceret benedictio. Qua deficiente, pro ea subit contrarium. Adversatur autem vitæ quidem mors : viribus autem imbecillitas, benedictioni autem execratio, fiduciæ autem pudor, et omnibus bonis ea quæ intelliguntur ex contrario. Propterea homo nunc est in malis præsentibus, cum illud principium, talis finis argumentum dedisset et occasionem.

CAPUT VII.

19. Nemo vero interroget, an Deus, cum providisset calamitatem, quæ erat ad hominem ventura ex malo consilio, ad creandum hominem accesserit, cui erat forte conducibilis ortum non esse, quam esse in malis. Qui enim ad manichæorum dogmata fraude sunt attracti, hæc afferunt ad suum errorem confirmandum, et per hoc ostendunt esse malum creatorem humanæ naturæ. Nam si Deus equidem ex iis quæ sunt nihil ignorat : est autem homo in malis ; non utique salva erit ratio Dei bonitatis, si hominem ad vitam deduxerit qui futurus erat in malis. Si enim bonæ naturæ omnino est quæ ex bono est operatio : misera hæc vita et caduca, malisque et interitui obnoxia, non utique est adscribenda ejus qui bonus est opificio : sed existimandum est alium esse auctorem hujus vitæ, cujus natura propensa est ad malum. Nam hæc omnia, et quæ sunt ejusmodi, iis quidem, qui tanquam fallacem quemdam colorem hæreticam fraudem in profundo imbiberunt, videntur habere vim quamdam per apparentem quamdam probabilitatem superficie tenus : iis autem qui veritatis sunt perspicentiores, aperte cernuntur imbecilla, et quorum errorem in promptu est ostendere. Mihi autem videtur recte habere, si in his adducamus Apostolum in defensionem eorum quæ contra eos dicuntur. In iis

de la puissance qui faisait sa force et son appui, et triompher plus facilement d'un adversaire sans défense.

18. Quand la flamme avide dévore la mèche qui lui sert d'aliment dans la lampe qui la contient, et que le souffle est impuissant à l'éteindre, on mêle de l'eau à l'huile, et la flamme devient ainsi moins vive et meurt bientôt après. De même le démon, en corrompant la liberté humaine par le mélange impur du vice, a éteint, pour ainsi dire, et fait évanouir la bénédiction divine. A la place des faveurs célestes, vinrent en foule les maux qui leur sont opposés; la mort succéda à la vie, la faiblesse à la puissance, la malédiction à l'amour, la honte à la confiance, et toutes les calamités d'ici-bas à tous les biens du ciel. Voilà pourquoi l'homme est maintenant malheureux : telle est l'origine et la cause de sa déchéance.

CHAPITRE VII.

19. Et qu'on ne demande point pourquoi Dieu, ayant la présience des maux qui devaient accabler l'homme, a créé un être pour lequel le néant sans doute était préférable à une existence malheureuse. Voilà, en effet, ce que disent pour justifier leur erreur ceux que le mensonge a entraînés dans l'hérésie des manichéens. Voilà par quel argument ils prétendent prouver la méchanceté du créateur de l'homme. Car, disent-ils, si Dieu n'ignore rien de ce qui est, et si l'homme est malheureux, Dieu n'est point un être bon, puisqu'il a donné la vie à une créature destinée à la souffrance. Si la bonté de l'œuvre manifeste la volonté de l'ouvrier, cette vie de souffrances et de misères, cette vie sujette à la douleur et à la mort ne peut être l'œuvre d'un Dieu bon, et l'on est forcé de croire que l'homme doit son existence à un autre principe dont la nature est portée au mal. Ces argumens et d'autres du même genre sont spécieux sans doute au premier abord, et semblent offrir les caractères de la vérité à ceux qui se laissent séduire par les apparences trompeuses dont les hérétiques ont revêtu leurs fausses doctrines. Mais quand on examine attentivement ces objections, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elles ne sont au fond que des sophismes et que ces sophismes sont faciles à réfuter. Ici je crois convenable d'invoquer l'autorité de l'Apôtre, pour servir d'appui à notre réfutation. Dans l'épître qu'il écrit aux Corinthiens, il distingue les ames charnelles et les ames spirituelles, voulant par

enim quæ scribit ad Corinthios distinguit carnales, et spirituales animarum constitutiones, per ea quæ dicuntur, ut opinor, ostendens, quod bonum aut malum non est sensu dijudicandum: sed mente abducta ab iis quæ apparent extra corpus, boni et contrarii ipsam esse per se discernendam naturam. «Spiritalis enim, inquit, dijudicat» omnia¹.» Quod autem ii qui hæc afferunt, fabulosa hæc dogmata confinxerint, arbitror hanc fuisse causam, quod corporalis voluptatis suavitate bonum definientes propterea quod affectionibus et morbis necessario obnoxia est corporis natura, ut quæ sit composita et fluat ad dissolutionem: ejusmodi autem affectiones consequitur quidem sensus dolorem afferens, humanam naturam mali opus esse existimant.

20. Nam si sublimius aspiceret eorum cogitatio, et ab ea quæ in voluptatibus versatur affectione mente procul collocata, considerarent liberi ab animi perturbatione rerum quæ sunt naturam, non existimarent malum aliud esse quam vitium et improbitatem. Vitium autem omne et improbitas in boni privatione suam habet formam et characterem, cum per se non sit, neque consideretur in eo quod consistat. Nullum enim malum per se situm est extra liberam arbitrii electionem: sed ita denominatur ex eo quod non sit bonum. Quod autem non est, non consistit. Ejus autem quod non consistit opifex, non est is qui est opifex eorum quæ consistunt. Malorum ergo causa non est Deus qui est creator et effector eorum quæ sunt, non eorum quæ non sunt: qui visum est fabricatus, non autem cæcitatem: qui virtutem judicavit non ejus privationem, bonæ electionis præmio adjecto bonorum fine, iis qui ex virtute vitam degunt: non violentæ alicui necessitati, ut sibi videretur, humanam subjungens naturam, tanquam vas aliquod inanimum invitum ad bonum attrahens. Si autem lucis tempore sereno puræ lucentis voluntarie quispiam ciliis apprehendit visionem, sol minime est causa ejus qui non aspicit.

¹ 1 Cor. ii, 15.

ces expressions faire entendre, selon moi, qu'on ne doit point juger du bien et du mal par les sens, qu'il faut détacher son esprit des apparences extérieures, et juger de la nature du bien et du mal en elle-même : « C'est l'esprit, dit-il, qui juge toutes choses ; » et voici pourquoi nos adversaires ont inventé ces sophismes : c'est que, définissant le bien le plaisir des sens, et voyant que le corps de l'homme est sujet à mille affections, à mille maladies, accidens attachés à la nature d'un être composé d'éléments divers, et dont la dissolution est prochaine, voyant en outre que ces affections et ces maladies sont accompagnées d'un sentiment de douleur, ils concluent de tout cela que l'homme est l'ouvrage d'un principe malfaisant.

20. Mais si leur esprit s'élevait plus haut, si, plaçant leur ame hors de l'atteinte des affections sensuelles, ils considéraient, libres de toute passion, la nature même des choses, ils reconnaîtraient qu'il n'y a point d'autre mal que le vice et la perversité. Or le vice et la perversité ont leur forme et leur caractère dans la privation de la vertu, attendu qu'ils n'existent point par eux-mêmes, et ne peuvent être considérés en substance et en réalité. Le mal n'existe point en soi, hors du choix libre de la volonté, il ne doit son existence et son nom qu'à l'absence du bien. Or ce qui n'est point en soi n'a point de substance et de réalité ; donc l'auteur de ce qui n'est point en soi ne peut être celui qui a produit ce qui est réellement ; par conséquent Dieu n'est point la cause des maux de l'humanité, puisqu'il est l'auteur non pas de ce qui n'est point réellement, mais de ce qui possède une existence véritable ; puisqu'il a produit la vue et non la cécité ; puisqu'il nous a montré la route du bien et non celle du mal, en promettant le bonheur, pour récompense du bon usage qu'ils auront fait de leur liberté, à ceux qui auront suivi le chemin de la vertu, en n'asservissant point la nature humaine à une loi arbitraire et impérieuse, et en ne l'entraînant pas au bien malgré elle et comme un objet inerte et insensible. Si, au milieu d'un ciel serein, le regard peut contempler à son gré la pure lumière du soleil, le soleil n'est point cause de l'aveuglement de celui qui ne le voit pas.

CAPUT VIII.

21. Sed ægre fert et indignatur qui aspicit ad dissolutionem corporis et grave esse ducit, quod morte vita nostra dissolvitur. Ex hoc ergo quod dolorem affert et molestiam, consideret insigne Dei beneficium. Per hoc enim magis adducetur, ut admiretur gratiam curæ quam Deus gerit hominis. Vivere est eligendum iis qui vitæ sunt participes, propterea quod fruuntur iis quæ sunt grata et jucunda. Nam si quispiam in doloribus et angoribus vitam transigeret, ei longe præstabilius iudicatur non esse quam esse in dolore. Examinemus ergo an is qui vitam suppeditat, ad aliquid aliud aspiciat, quam ut vitam agamus iis quæ sunt optima et pulcherrima. Qui enim liberi arbitrii motu attraximus mali societatem, per cuiusdam voluptatis veluti quoddam venenum melle conditum, malum naturæ immiscentes: et ideo a beatitudine quæ ex impatibilitate intelligitur excidentis, transformati sumus ad vitium: ea de causa veluti quoddam vas fictile, homo rursus in terram resolvitur: ut secretis quæ in eo nunc sunt sordibus, in pristinam figuram reformetur per resurrectionem. Hoc autem dogma historice quidem, et per ænigmata nobis exponit Moyses. Cæterum hæc etiam ænigmata perspicuam et claram habent doctrinam.

22. Postquam enim in iis quæ prohibita fuerant, fuerunt primi homines, et nudati sunt beatitudine, pelliceas tunicas protoplastis imponit Deus, non sentiens, ut opinor, de ejusmodi pellicibus. Quibus enim interfectis et excoctis animalibus, eis excogitatur amictus? Sed quoniam omnis pellis ab animalibus separata, est mortua: existimo omnino eum qui vitio nostro medetur, hominibus postea immisisse ex Providentia potestatem ad moriendum, quæ excepta fuit ex natura experte rationis, ut non semper permaneret. Tunica enim est ex iis quæ nobis imponuntur extrinsecus, sui usum ad tempus præbens corpori, naturæ minime congenerata. Ex natura ergo brutorum, certo consilio ac dispensatione, addita est mortalitas naturæ quæ creata fuerat ad immor-

CHAPITRE VIII.

21. Mais on s'irrite, on s'indigne quand on vient à considérer la dissolution imminente du corps ; on regarde comme un mal insupportable cette destruction qui est le terme inévitable de la vie humaine. Qu'il soit donc forcé, celui qui se révolte contre cette loi, de reconnaître les bienfaits de la Divinité jusque dans les choses qui nous affligent et nous tourmentent. Car c'est ainsi qu'il apprendra le mieux à admirer l'intérêt que Dieu porte à sa créature. Les êtres vivans n'ont d'autres motifs de tenir à la vie que les jouissances et le bonheur qu'elle peut leur procurer. Car celui qui passerait sa vie dans les angoisses de la douleur aimerait mieux le néant que cette existence malheureuse. Examinons donc si l'auteur de la vie a un autre but que celui de la rendre pour nous la plus belle et la plus heureuse possible. Par un effet de notre volonté libre, nous avons bu à la coupe du mal ; et le poison, se dérochant sous le miel de la volupté, s'est glissé dans nos veines, a corrompu notre nature ; et dès lors, incapables de nous approcher de nouveau de la béatitude qui n'appartient qu'à l'impassibilité, nous sommes tombés dans le vice. Voilà pourquoi, semblable à un vase d'argile, l'homme se réduit en poussière et retourne à la terre d'où il est sorti ; mais c'est afin que, purifié de toutes ses souillures, il recouvre par une résurrection glorieuse sa splendeur primitive. Ce dogme nous est présenté par Moïse sous la forme d'un fait historique et sous le voile d'un symbole ; mais ce symbole exprime un sens clair et facile à saisir.

22. Quand le premier homme eut enfreint la défense de son Créateur, et qu'il eut été dépouillé de la béatitude céleste, Dieu, dit Moïse, lui donna pour vêtement une tunique de peaux. Mais, selon moi, la pensée de Dieu ne s'arrêtait pas à ces vêtemens extérieurs ; car quel est l'animal tué et écorché qui fournit à Dieu de quoi vêtir le premier homme ? Mais comme toute peau séparée de l'animal qu'elle enveloppait est une substance morte, je pense que Dieu, pour guérir le mal dont nous étions atteints, a emprunté à la nature privée de la raison et de l'immortalité le pouvoir de mourir un jour, et que sa providence nous a revêtus de cette faculté précieuse. Le vêtement est une de ces choses qui ne servent qu'à l'homme extérieur, qui ne sont utiles au corps que pour un temps et qui ne sont point attachées à la

talitatem, id quod est ejus extrinsecus, contegens, non id quod est intrinsecus et sensilem hominis partem intercipiens, non attingens autem ipsam divinam imaginem.

23. Solvitur autem id quod est sensile, non autem aboletur et evanescit. Nam abolitio quidem, est quæ fit ad nihilum et id quod non est transitus. Solutio autem, est dissolutio quæ fit rursus in mundi elementa, ex quibus fuerat compacta. Quod autem in iis fuerit, non perit, etiamsi effugiat nostri sensus comprehensionem. Aperta autem est causa solutionis per exemplum quod nobis dictum est. Quoniam enim sensus necessitudinem habet et conjunctione cum eo quod est crassum et terrestre : quod est autem præstantius et sublimius, eorum quæ in bono et honeste versantur iudicium, aberravit in probandis sensibus : ab eo autem quod bonum et honestum est aberratio, effecit, ut contrarius consisteret habitus, inutilis reddita pars nostri, susceptione contrarii solvitur. Est autem hujusmodi exemplum ejus quod dicimus. Detur quispiam vas ex luto confecisse : id autem dolo et ex insidiis repletum fuisse plumbo liquefacto : effusum autem plumbum concrevisse, et ita manere, ut effundi non possit : Dominum autem vas sibi vindicare : cum autem figuli teneat scientiam, cum plumbo testam confregisse : et deinde rursus in priorem figuram ad suam usum vas refinxisse, exinanitum materia quæ fuerat immixta. Ita ergo nostri quoque vasis figulus, sensili parti (eam dico quæ est in corpore) immisto vitio, dissoluta materia quæ vitium acceperat, vas rursus refictum, contrario non mistum, per resurrectionem, ad eam quæ fuerat ab initio reformabit pulchritudinem.

24. Quoniam autem et corpori est quædam societas et commutatio earum quæ ex peccato existant affectionum ; et mortis corporalis est quædam analogia ac proportio cum morte animæ. Quomodo enim in carne, a sensili vita separatam esse, mortem dicimus : ita etiam in animæ appellamus mortem a vera vita separationem. Quoniam ergo

nature même de l'homme. C'est donc à dessein et par un effet de sa providence, que Dieu a pris dans la nature des brutes cette faculté de mourir pour en revêtir la créature qui avait été faite pour l'immortalité, en recouvrant, pour ainsi dire, l'extérieur de l'homme et non sa nature intime, en cachant sous une enveloppe périssable la partie matérielle de l'humanité, mais sans toucher à l'âme, image de Dieu.

23. La matière se décompose, elle ne peut être détruite ni anéantie. Car la destruction est le passage de l'être au néant; la décomposition n'est que la séparation des parties qui formaient le composé et le retour de chacune au sein des élémens de même nature. Aucune de ces parties ne périt, lors même que son existence échappe à nos sens. La cause de la décomposition a été clairement démontrée ci-dessus. Comme il existe un lien étroit de parenté entre les sens et la matière, et que notre intelligence, oubliant sa supériorité et sa prééminence sur les sens, s'est égarée dans le jugement qu'elle a fait du bien et de l'honnête en ajoutant foi à leur témoignage; comme en outre, cet égarement de notre intelligence dans le jugement du bien et de l'honnête a produit le mal et le vice, la partie de l'homme qui a été cause de cette erreur funeste est condamnée à être brisée et réduite en poussière. Voici une comparaison qui vient à l'appui de notre raisonnement. Un homme a fait un vase d'argile; mais la malveillance et la méchanceté ont rempli ce vase de plomb fondu; ce plomb liquide s'est solidifié, il a pris une consistance telle qu'il est impossible de le séparer de la matière qui le contient. Le propriétaire du vase reprend son bien, et comme il connaît l'art du potier, il brise l'argile avec le plomb qui s'attache à elle, la façonne de nouveau à son usage et lui rend sa forme et sa beauté primitives, en la dégageant de la matière qui l'embarrassait. C'est ainsi que le grand ouvrier qui a façonné notre argile, voyant le vice mêlé à la partie sensitive de l'homme, à sa partie corporelle, brisera la matière qui a reçu l'influence du mal, et travaillant de nouveau son œuvre, la purifiant de toute souillure, lui rendra, par une transformation glorieuse, son éclat et sa beauté première.

24. Mais il existe entre l'âme et le corps un partage, un échange mutuel des affections qui sont la suite du péché; il existe donc aussi une certaine analogie, une certaine ressemblance entre la mort du corps et celle de l'âme. Car ainsi que la mort considérée dans la chair est la cessation de la vie des sens, de même la mort considérée dans l'âme est la cessation de la vie véritable. Il y a, nous le répétons,

una est mali communio ac societas, ut prius dictum est, considerata in anima et corpore, per utrumque enim procedit anima ad operationem : propterea mors quidem dissolutionis ab indumento mortuarum pellium, non attingit animam. Quemadmodum enim dissolvi potest quod non est compositum? Quoniam vero opus est, ut illius quoque quæ ex peccatis ei ingeneratæ insederunt maculæ, per medicinam aliquam auferantur, propterea in præsentī quidem vita adhibitum est medicamentum virtutis ad hæc curanda vulnera. Quod si curari non possit, in futuram vitam reservatur curatio. Sed quomodo in corpore sunt affectionum quædam differentiæ, quarum aliæ quidem facilius, aliæ vero difficilius admittunt curationem, in quibus et sectiones et cauteria, et acerba medicamenta adhibentur ad tollendam affectionem quæ insedit corpori : tale quid etiam denuntiat in posterum futurum iudicium ad curandos morbos animæ, quod pigris quidem et vanis minatur, graviæque et aspera intentat ut metu rerum molestarum et asperarum quæ nobis sunt reddendæ ad fugiendum vitium castigemur et erudiamur : iis autem qui sunt intelligentiores, creditur a Deo esse medicina et curatio, qui figmentum suum reducit ad eam quæ erat ab initio gratiam. Quomodo enim qui clavos, et verrucas, quæ in corpore enatæ sunt præter naturam, abradunt per sectionem ac ustionem, ei quam beneficio afficiunt non sine dolore adhibent medicinam, non autem ad damnum ejus qui patitur : ita etiam quæcumque nostris animis per communionem affectionum effectis carnalibus, tanquam poti quidem materialia existunt excrementa in tempore creationis, ea ineffabili illa sapientia et virtute scinduntur et abraduntur, ut dicit Evangelium ejus qui medetur iis qui male se habent. « Non opus » enim, inquit, habent medico ii qui recte valent, sed qui male¹. » Propterea autem quod animæ cum corpore est ad malum congenita quædam coalescentia, quomodo myrmecia seu fornicationis quæ etiam cossus dicitur, sectio, superficiem mordet acriter. Nam quod præter naturam innatum est naturæ, per quemdam consensum affectionis adhærescit subjecto : et alieni cum nostro fit quædam præter rationem contemperatio, adeo ut molestia efficiatur et mordeatur sensus separatus ab eo quod est præter naturam. Ita etiam animam

¹ Math. ix, 12; Marc. ii, 17; Luc. v, 31.

partage, échange du mal entre l'ame et le corps, car l'action coupable appartient à tous deux. Mais la mort, qui consiste dans la décomposition d'une enveloppe charnelle et périssable, ne peut atteindre l'ame; comment la dissolution pourrait-elle atteindre un être indivisible? Cependant, comme il est nécessaire que les souillures imprimées à l'ame par la contagion du péché disparaissent aussi par l'action d'un remède salubre, ce remède est, dans la vie présente, la vertu; et si la guérison de l'ame est impossible ici-bas, des moyens de salut plus puissans l'attendent dans la vie future. Mais ainsi qu'il existe des différences entre les diverses affections du corps, que les unes sont faciles à guérir et que les autres ne cèdent qu'à des remèdes violens, au fer et au feu, il y aura de même des différences entre les remèdes que prescrira le jugement de Dieu pour la guérison des maladies de l'ame. Ce jugement effraie les esprits superficiels et vains, il les remplit d'épouvante à l'idée des tourmens dont il menace l'homme pour le détourner du vice et le retenir dans le chemin de la vertu; les esprits plus intelligens considèrent ce jugement de Dieu comme un moyen de salut dont il se sert pour rendre à sa créature la dignité qu'elle a perdue. Le médecin qui emploie le fer et le feu, pour délivrer le corps des excroissances contre nature qui se développent parfois à sa surface, n'a pas recours à de pareils moyens de guérison sans causer de vives douleurs au patient, bien qu'il ait pour but de le rendre à la santé. De même toutes ces souillures qu'a contractées l'ame devenue charnelle par la contagion du vice, au moment de la naissance, s'effacent et disparaissent au milieu des douleurs, sous la main sage et puissante de celui qui, selon l'expression de l'Évangile, est le médecin de ceux qui sont malades. « Car le médecin, dit-il, n'est pas nécessaire à celui qui est en » bonne santé, mais à celui qui est malade. » Il existe, avons-nous dit, entre l'ame et le corps un lien sympathique, qui leur rend le mal commun, et ainsi que l'extirpation d'une chair malade fait éprouver au corps de vives douleurs (car ces excroissances contre nature, qui s'ajoutent à notre substance, lui communiquent l'affection morbide dont elles sont atteintes, et font subir à nos organes une influence contagieuse; en sorte que cette union anormale et funeste porte à nos sens le contre-coup de la souffrance quand on les délivre de la cause étrangère du mal); de même, quand l'ame, suivant l'expression du prophète est déchirée par les remords de son péché, elle éprouve nécessairement des douleurs aussi ineffables, aussi inexplicables que les biens qui font l'espérance de la vertu. Car ni ces biens ni ces tour-

quæ attenuatur et liquitur iis quæ pro peccato fiunt reprehensionibus, ut alicubi dicit propheta, propter in imo factam cum malo conjunctionem, necessario consequuntur ineffabiles quidem dolores et inexplicabiles, qui æque dici ac explicari non possunt, atque natura bonorum quæ sperantur. Nam neque hæc neque illa sunt ejusmodi, ut dicendi facultas aut conjectura animi ea possit assequi. Si quisquam ergo ad finem intueatur sapientiæ, quæ administrat universitatem, non utique hominum opificem malorum auctorem ac causam, propter pusillum et abjectum suum animum jure nominaverit, aut decens est eum ignorare futurum : aut si sciverit et fecerit, non esse remotum a mali appetitione, et ad ipsum propensione. Sciebat enim futurum, et non prohibuit quæ ad id quod sit, erat propensionem et inclinationem. Quod enim a bono homo esset avertendus, non ignoravit qui omnia suo dominatu continet, sua prævidendi virtute æque intuens id quod deinceps est futurum, atque id quod est præteritum. Sed quomodo vidit aversionem ; ita etiam rursus excogitavit ejus ad bonum revocationem. Quid ergo erat melius, an nostram naturam non omnino ad ortum deducere, quoniam videbat futurum ut a bono aberraret : an cum aberrasset et morbo laborasset, revocare ad gratiam quam habuit ab initio? Propter corporales autem dolores, quæ fluxæ naturæ necessario accedunt, Deum nominare malorum effectorem, aut ne omnino quidem eum existimare hominis creatorem, ne censeatur esse causa et auctor eorum quæ nobis dolorem afferunt, hoc est plane pusilli et abjecti animi eorum qui sensu bonum et malum dijudicant ; qui nesciunt quod illud solum est bonum natura, quod sensus non attingit : et solum est illud malum, ab eo quod est verum abalienatio. Laboribus autem et voluptatibus dijudicare bonum et malum, est proprium naturæ rationis expertis, in quibus locum non habet veri boni cogitatio, propterea quod ea mente careant et intelligentia.

25. Sed quod homo quidem pulchrum sit ac præclarum Dei opus, factumque ad ea quæ sunt pulcherrima et optima, non solum ex iis quæ dicta sunt, est perspicuum, sed etiam ex aliis innumerabilibus, quorum prætermittemus multitudinem, quod id esset infinitum. Cum Deum autem creatorem et effectorem nominavimus, non oblitus sumus eorum quæ in procæmio scrutati sumus adversus Græcos, in quibus

mens ne sont de nature à pouvoir être exprimés par la parole ou conçus par la pensée. Si on examine attentivement le but de la sagesse qui gouverne le monde, on ne doit pas, en ne consultant que la faiblesse et l'abjection de son esprit, regarder Dieu comme l'auteur des maux de l'humanité, ni lui faire le reproche d'ignorer l'avenir ou l'accuser de méchanceté, si, connaissant l'avenir, il n'a pas empêché dans l'homme l'inclination au mal. Dieu connaissait l'avenir sans doute, et il n'a pas empêché, je l'avoue, le penchant et l'inclination au mal. Certes il n'ignorait pas que l'homme devait un jour s'éloigner de la route du bien, celui dont la puissance embrasse toutes choses, et dont la providence s'étend dans le passé et dans l'avenir. Mais s'il a vu la chute future de l'homme, il a songé aussi à son retour au bien. Lequel valait donc mieux, ou de laisser l'homme dans le néant, parce qu'il devait un jour s'écarter du bien, ou de le rappeler à sa dignité première après sa chute et son abaissement? Se fonder sur les souffrances corporelles de l'homme, qui sont les accidens nécessaires d'une nature changeante et périssable, pour nommer Dieu l'auteur du mal, ou refuser de voir en lui le créateur de l'homme, pour n'être point forcé de le considérer comme la cause de nos souffrances, c'est le défaut d'un esprit bas et rampant, qui ne juge le bien et le mal que sur le témoignage des sens, et qui ne sait pas que le seul véritable bien est celui que les sens n'atteignent point, que le seul véritable mal est la négation de l'éternelle vérité. Juger du bien et du mal par la souffrance et le plaisir, c'est, encore une fois, le propre d'une nature privée de raison et qui n'a point l'intelligence du vrai bien, parce qu'elle n'a point une ame faite pour le comprendre.

25. L'homme, avons-nous dit, est le plus beau et le plus magnifique ouvrage de Dieu. Sa destinée est la plus grande et la plus sublime parmi les créatures d'ici-bas. Cette vérité ressort non seulement de tout ce que nous avons dit plus haut, mais encore d'un nombre infini d'autres preuves que nous passerons sous silence, parce que cette énumération n'aurait point de fin. Et quand nous avons nommé Dieu la cause et le créateur du monde, nous n'avons point ou-

ostensum est Dei Verbum, cum sit *essentiale et consistens, ipsum esse et Deum et Verbum, ac rationem quæ complexa est omnem vim efficientem, vel quæ potius est ipsa per se vis ac virtus, et quæ suapte propensione ac appetitione fertur ad omne bonum, et quidquid voluerit, simul efficit, quod cum voluntate virtutem habeat concurrentem : cujus et voluntas et opus est eorum quæ sunt vita, a qua etiam homo deductus est ad vitam, divine ornatus rebus omnibus optimis ac pulcherrimis. Quoniam autem solum est inalterabile ex iis quæ sunt natura id quod per creationem non habet originem. Quæcumque autem ab increata natura ex eo quod non erat, constituerunt, cum statim a conversione esse cœperint, semper procedunt per alterationem. Et si agant quiddam secundum naturam, ad id quod est melius eis semper fit mutatio. Sin a recta deflexerint, qui fit ad contrarium motus ea semper excipit. Cum ergo in his quoque esset homo, cui natura mutabilitas dilapsa erat ad contrarium : a bonis autem recessus, et a consequenti omne genus mali induceret, adeo ut per aversionem quidem a vita, ejus loco mors succederet, per privationem autem lucis, tenebræ : pro absentia autem virtutis, inveheretur vitium : in locum autem omnium bonorum referretur numerus contrariorum. Eum qui in hæc et quæ sunt ejusmodi, malo capto ceciderat consilio : neque enim fieri poterat ut esset in prudentia qui prudentiam fuerat aversatus, neque ut sapiens aliquid consultaret, qui recesserat a sapientia, per quemnam rursus eum oportebat revocari ad eam, quam prius habebat gratiam? Cuinam autem conveniebat erectio ejus qui ceciderat, aut revocatio ejus qui perierat, aut reductio ejus qui aberraverat? Cui, inquam, omnino alii, quam Domino naturæ? Is enim solus qui vitam ab initio dederat, poterat, eumque simul decebat, etiam pereuntem revocare. Quod quidem audimus a mysterio veritatis, ut qui discamus et Deum ab initio fecisse hominem et salutem ei dedisse cum periisset.*

CAPUT IX.

26. Sed hactenus quidem assentietur forte orationi, aspiciens ad id quod est consequens, propterea quod nihil eorum quæ dicta sunt, videatur alienum ab ea quæ Deum decet notione, in iis autem quæ dein-

blé ce que nous avons dit contre les Grecs au commencement de ce discours, pour montrer que le Verbe divin, étant doué d'une existence substantielle et personnelle, est à la fois Dieu et Verbe, c'est-à-dire, la raison suprême, qui renferme en elle toute vertu efficace, ou plutôt qui est elle-même la force et la vertu par excellence, dont la volonté libre n'a d'autre but que le bien, dont les actes n'ont d'autres délais et le pouvoir d'autres bornes que les bornes et les délais de sa volonté, qui a produit tous les êtres vivans, qui a tiré l'homme du néant et l'a orné, par une faveur divine, des dons les plus riches et les plus éclatans. Mais parmi tous les êtres rien n'est inaltérable que ce qui est inexercé. Tout ce qui doit l'existence à l'être incréé, ayant commencé cette existence par un changement, la continue au milieu de changemens nouveaux. Si la créature suit sa direction naturelle, chacun de ces changemens est un mouvement progressif vers le bien. Si elle abandonne cette direction, sa marche la conduit de plus en plus vers le mal. Or l'homme était du nombre des êtres créés ; sa nature mobile l'avait entraîné au mal ; en s'éloignant du bien, il était tombé dans un abîme de calamités. La mort avait succédé à la vie, les ténèbres à la lumière, le vice à la vertu, et tous les fléaux d'ici-bas à tous les biens du ciel. Et quand il fut tombé dans cet abîme par l'abus de sa volonté et l'égarement de sa raison (car pouvait-il être prudent celui qui avait abandonné la prudence, et prendre une résolution sage, celui qui s'était éloigné de la sagesse?), à qui convenait-il de le rappeler à sa dignité première? A qui convenait-il de relever celui qui était tombé, de rendre la vie à celui qui était devenu la proie de la mort, de ramener dans le droit chemin celui qui s'était égaré? Cette mission pouvait-elle appartenir à d'autre que le Souverain de l'univers? Car celui-là seul qui avait donné la vie à l'homme pouvait le dérober au pouvoir de la mort, et c'est ce que nous enseigne le mystère de vérité quand il nous dit que Dieu fut le créateur de l'homme au commencement, et son sauveur après sa chute.

CHAPITRE IX.

26. Peut-être jusqu'ici notre adversaire sera-t-il d'accord avec nous, entraîné qu'il sera par l'enchaînement rigoureux des idées et ne voyant d'ailleurs dans tout ce que nous avons dit rien qui soit contraire

ceps sequuntur, non itidem, per quæ maxime confirmatur mysterium veritatis. Ea autem sunt humana generatio, et ab infantia incrementum ad perfectionem, cibusque et potus, et labor et somnus, ægritudo et lacrymæ, calumnia et iudicium, crux et mors, ejusque depositio in monumento. Hæc enim simul assumpta cum mysterio, hebetant quodammodo fidem eorum qui sunt pusilli et abjecti animi, ut nec ea quidem quæ deinceps dicuntur admittant, propter ea quæ prius dicta sunt. Quæ enim Deum decet ex mortuis resurrectio, non admittitur propter mortem quæ non decet. Ego autem prius existimo, a carnali crassitudine paululum abducta cogitatione, oportere ipsum per se bonum considerare, et quod non est ejusmodi, nempe quibusnam signis et notis utrumque comprehendatur. Neminem enim qui sapit, et est paulo cordatior, contradicturum existimo, quin sola ex omnibus secundum naturam sit turpis ea quæ est ex vitio affectio: quæ est autem remota a vitio, sit aliena ab omni turpitudine. Cui autem nihil est contrarii immixtum, in id eo quod est bonum et honestum omnino comprehenditur. Quod autem verum est bonum et honestum, minime mistum est contrario. Deum autem decet, quicquid consideratur in eo quod est bonum et honestum. Aut ergo ostendant vitium esse originem, educationem, augmentum, ad perfectionem naturæ progressionem. Sin minus necessario nihil esse turpe quod sit alienum a vitio. Quod si id bonum esse et honestum omnino ostenditur, quemadmodum non est miserabilis eorum stultitia, qui id quod est bonum et honestum, in Deo minime consequi statuunt?

CAPUT X.

27. At res est, inquit, parca, et quæ circumscribi potest humana natura: Deus autem est infinitus. Quis autem hoc dicit, quod carnis, tanquam vase aliquo, circumscriptione comprehensa sit infinitas Divinitatis? Neque enim in nostra vita intra carnis terminos concluditur intelligens natura. Sed corporis quidem magnitudo suis circumscri-

à la notion de la Divinité ; mais il peut se faire qu'il n'ajoute pas la même foi à ce qui va suivre, et qui est cependant la confirmation la plus éclatante du mystère de vérité ; je veux parler de la naissance humaine du Verbe divin, de son accroissement depuis l'enfance jusqu'à l'âge mûr, de ses besoins semblables aux nôtres, de ses fatigues, de son sommeil, de ses douleurs et de ses larmes, de la calomnie qui l'accusa, du jugement qui le condamna, de sa croix, de sa mort et de sa sépulture. Ce dogme répugne à la croyance des esprits faibles et rampans, et l'incrédulité que font naître en eux les premiers mots de cette doctrine les empêche d'admettre tout le reste. Ainsi ils ne voudront plus croire à la résurrection divine, bien qu'il soit digne de Dieu de triompher de la mort, parce qu'ils regardent la mort comme une chose indigne de la Divinité. Mais il faut d'abord, selon moi, élever sa pensée au-dessus des choses terrestres et des objets matériels, étudier le bien et le mal en eux-mêmes, et chercher à quels caractères on reconnaît l'un et l'autre. Quiconque est doué d'un peu d'intelligence ne peut nier que parmi toutes les affections auxquelles notre nature est sujette celle qui résulte du vice soit la seule honteuse, et que toute affection qui n'a pas sa source dans le vice ne soit étrangère à la honte. Or un être dont la nature n'admet point le mélange du mal ne peut être considéré que comme renfermant essentiellement le bien et l'honnête ; le vrai bien, l'honnête par excellence, ne peuvent s'allier au mal ; et tout ce qui est honnête, tout ce qui est bien, convient à l'idée de Dieu. Qu'ils prouvent donc que c'est un crime de naître, de grandir et d'arriver par un développement naturel et progressif du corps à la maturité de l'âge ou de la force, ou bien qu'ils reconnaissent qu'il n'y a de honte que dans le vice. Par conséquent, s'il est prouvé que ce qui est étranger au vice est bon et honnête, comment n'aurait-on pas pitié de la folle erreur de ceux qui ne veulent point admettre en Dieu ce qui est honnête et bon ?

CHAPITRE X.

27. Mais, dira-t-on, la nature humaine est limitée, et Dieu est infini. Qui donc prétend que l'immensité de Dieu s'est renfermée dans les limites du corps humain comme dans un vase étroit ? Même chez l'homme la partie intelligente n'est pas renfermée dans ces limites. Sans doute la grandeur du corps a pour mesure celle des parties ma-

bitur partibus : anima autem, motibus cogitationis et intelligentiæ libere extenditur in universa creatura, ad cœlos usque ascendens, et abyssos ingrediens, et totius orbis terræ pervadens latitudinem, et subterranea curiose subiens : sæpe autem etiam cœlestia miracula mente agitat et versat pondere corporis quod deprimit nihil gravata. Si autem anima hominis, quæ naturæ necessitate est commista et contemperata corpori, ubique versatur libere, quid necesse est dicere divinitatem coerceri intra naturam carnis : et non per exempla quæ a nobis capi possunt, quæ nos decet conjecturam sumere de divina dispensatione? Quomodo enim ignis videtur in lucerna subjectam apprehendente materiam : et ratio quidem discernit ignem qui est in materia et materiam quæ accendit ignem : reipsa autem non potest, iis a se invicem dissectis, ipsa per se ostendit flamma, disjuncta a materia : sed ambo simul unum fiunt. Ita etiam (nemo autem in igne simul sumat ad exemplum, id in quod cadit interitus, sed eo tantum quod decet sumpto ad similitudinem, id quod non est proprium et conveniens rejiciat). Ita ergo, ut videmus flammam quæ subjectum attingit et apprehendit, et in materia non includitur : quid vetat, quo minus diviniæ naturæ cogitata quadam unione et appropinquatione ad hominem, conservetur quæ Deum decet cogitatio etiam in appropinquatione, credendo Deum esse remotum ab omni circumscriptione, etiamsi sit in homine?

CAPUT XI.

28. Sin autem quæris quemadmodum cum humanitate contemperatur divinitas : tibi prius quærendum est cujusmodi sit generatio et conjunctio animæ cum carne. Quod si ignoratur modus quo tua anima unitur corpori : nec existimes omnino illud a te oportere comprehendere. Sed quomodo credimus hic etiam animam aliquid esse diversam a corpore, ex eo quod caro, si deserta fuerit ab anima, sit mortua, nec possit operari : et ortus modum non agnoscimus. Ita etiam quod attinet quidem ad majestatem et magnificentiam, divinam naturam differre a mortali et interitui obnoxia, confitemur : modum

térielles qui le composent ; mais l'ame, portée sur l'aile de la pensée, prend librement son essor à travers la création ; elle s'élance dans les cieux, descend dans les abîmes, parcourt toute l'étendue de notre globe, sonde ses profondeurs d'un regard pénétrant, et souvent même atteint les merveilles du firmament dans ce vol sublime que ne peut retenir ici-bas la lourde chaîne de sa prison terrestre. Si donc l'ame humaine, qui de sa nature est étroitement unie au corps, s'élance partout librement, quelle nécessité y a-t-il que la divinité soit renfermée dans les limites de la chair ? et ne vaut-il pas mieux, nous fondant sur l'exemple de notre propre nature, prendre de l'incarnation divine l'idée que nous devons en avoir ? Lorsque dans la lampe qui nous éclaire la flamme s'unit à l'aliment qui la nourrit, la raison distingue dans ce phénomène le feu qui consume la matière et la matière qui lui sert d'aliment ; mais dans la réalité, la flamme ne peut se manifester séparée de la substance qui la nourrit, et ces deux substances s'unissent pour produire un phénomène indivisible. Faisons abstraction dans cet exemple de la durée limitée de la flamme, et ne prenons que ce qui convient à l'objet que nous voulons comparer à ce phénomène. Si donc nous voyons la flamme unie à la matière qui la nourrit, mais non renfermée dans les limites de cette matière, qui peut nous empêcher, en concevant une union semblable entre Dieu et la nature humaine, de conserver toujours de la divinité l'idée qui lui convient, même dans cette union avec l'homme, c'est-à-dire de reconnaître que l'immensité divine n'est pas renfermée dans les étroites limites du corps humain ?

CHAPITRE XI.

28. Que si quelqu'un me demande comment s'est opérée cette union de Dieu avec l'humanité, je lui dirai de m'enseigner d'abord comment s'opère l'union de l'ame avec le corps. S'il ignore comment son ame est unie à son corps, qu'il cesse de chercher à comprendre comment Dieu s'est uni à l'humanité. Nous sommes persuadés qu'en nous l'ame est une substance différente du corps, parce que le corps, abandonné de l'ame, meurt et n'agit plus ; nous sommes persuadés, dis-je, de l'existence de notre ame, bien que nous ignorions le mode de sa naissance en nous. De même en faisant abstraction du caractère de grandeur et de majesté attaché à la nature divine, et qui la distingue éminemment

autem contemperationis divinitatis cum humanitate nos perspicere non posse concedimus : sed genitum quidem esse Deum in natura hominis, per ea quæ narrantur miracula , minime dubitamus. Quomodo autem, ut quod sit majus quam quod considerare possimus, scrutari recusamus. Neque enim cum credimus omnem corpoream et quæ sub intelligentiam cadit naturam, consistere ab incorporea et increata natura, simul cum fide examinamus unde id sit, et quomodo. Sed quod factum sit admittentes, quemadmodum universum consistat, curiose indagare prætermittimus, ut quod sit omnino ineffabile atque inexplicabile.

CAPUT XII.

29. Qui autem quærit sibi ostendi quod Deus in carne nobis apparuerit, aspiciat ad operationes. Nam quod Deus sit non potest plane alia adduci probatio quam testimonium operationum. Quomodo enim universitatem intuentes, et mundi administrationem considerantes, et beneficia quibus divinitus afficitur vita nostra comprehendimus aliquam esse summam virtutem, eorum quæ fiunt effectricem, et quæ ea quæ sunt conservat. Ita etiam quod Deus nobis divinissime in carne apparuerit, satis probari ducimus ex miraculis quæ facta sunt in operationibus, ut qui in factis quæ sunt enarrata, animadverterimus esse omnia per quæ divina virtus exprimitur. Dei est vivificare homines. Dei est ea quæ sunt sua conservare prudentia. Dei est cibum largiri et potionem iis quibus obtigit ut in carne vitam agant. Dei est ei qui opus habet benefacere. Dei est ex imbecillitate perversam naturam per sanitatem sibi restituere. Dei est similiter et eodem modo obtinere dominatum in omnem creaturam, terram, mare et aerem, et omnia quæ sunt supra aerem. Dei est ad omnia satis habere potestatis, et ante omnia esse potentiorum morte et interitu. Si ergo aliquid horum deesset ei quæ de ipso narratur historię, merito qui a nostra fide sunt alieni, adversus nostrum præ-

de notre nature mortelle et périssable, nous sommes également forcés d'avouer notre ignorance en ce qui concerne l'union de Dieu avec l'humanité, et en même temps les miracles dont la tradition nous a laissé le récit ne nous permettent point de mettre en doute l'incarnation du Verbe dans l'humanité. Comment cette incarnation a-t-elle eu lieu ? C'est là, encore une fois, une question trop au-dessus de notre intelligence pour que nous puissions chercher à la résoudre. Quand nous croyons que toute nature corporelle et toute nature spirituelle doivent l'existence à une nature spirituelle et incréée, nous le croyons sans examiner comment s'est opéré ce passage du néant à l'être. Nous admettons le fait, et nous ne portons point la curiosité de nos regards dans le secret de l'existence du monde, parce que ce secret est au-dessus de toute recherche et de toute explication.

CHAPITRE XII.

29. Si l'on me demande maintenant la preuve de la venue de Dieu dans le monde sous la forme de l'humanité, j'invoquerai le témoignage de ses œuvres. L'existence de Dieu elle-même n'a point de meilleure preuve que les effets qui la révèlent. En contemplant la création, en étudiant le gouvernement du monde et les bienfaits divins dont l'homme est entouré, nous comprenons qu'il existe une puissance suprême, cause créatrice de tous les effets produits et conservatrice de tous les êtres, de même la venue de Dieu sur la terre est assez prouvée, selon nous, par les miracles qu'il a fait éclater parmi nous, et dans lesquels nous retrouvons tous les caractères qui manifestent la puissance divine. C'est l'œuvre de Dieu de vivifier l'homme, l'œuvre de Dieu de conserver les êtres par sa sagesse, l'œuvre de Dieu d'apaiser la faim et la soif des créatures qui ont reçu avec la vie l'enveloppe mortelle de la chair ; c'est à Dieu qu'il appartient de venir en aide à celui qui a besoin de secours ; c'est à Dieu qu'il appartient de rendre à sa dignité première une nature corrompue et dégradée, de commander en maître absolu à toute la création, à la terre, à l'Océan, à l'air et aux cieux ; c'est à Dieu enfin qu'il appartient de pouvoir toutes choses, et, avant tout, d'être plus puissant que la destruction et la mort. Si donc un de ces caractères divins manquait aux œuvres du Verbe incarné, nos adversaires auraient raison de protester contre la vérité de ce mystère. Mais si, au contraire, tout ce qui révèle Dieu se

scriberent mysterium. Si vero omnia per quæ Deus intelligitur, cernuntur in iis quæ de ipso narrantur, quid est quod fidem impedit?

CAPUT XIII.

30. At ortus, inquit, et mors est proprium naturæ carnis. Concedo. Sed et id quod fuit ante ejus ortum et id quod fuit post mortem, effugit naturæ nostræ communitatem. Ad humanæ enim vitæ utrumque finem aspicientes, scimus et unde incipimus, et in quid desinimus. Homo enim cum esse cœperit ex affectione, affectione etiam conficitur et consummatur. Illic autem neque generatio cœpit ab affectione : neque mors desiit in affectionem. Neque enim voluptas ejus præcessit generationem : neque mortem secutus est interitus. Non credis miraculo. Lætor de tua incredulitate. Per hoc enim quod supra fidem putas esse quod dicitur, fateris miracula esse supra naturam. Hoc ipsum ergo sit tibi argumentum divinitatis ejus qui apparuit, quod non procedat prædicatio per ea quæ sunt secundum naturam. Nam si intra fines naturæ essent ea quæ de Christo narrantur, ubi divinitas? Sin autem naturam superat id quod dicitur, ea ipsa quæ non credis probant Deum esse qui prædicatur. Nam homo quidem nascitur ex duorum copula et conjunctione, et post mortem venit ad interitum. Si hæc contineret prædicatio, Deum non esse omnino existimares eum quem testamur esse intra naturæ proprietates. Quoniam autem audis quidem ipsum esse genitum, excessisse autem naturæ nostræ communitatem, et in medio generationis, et quod non acceperit alterationem ad interitum : recte erit ex consequenti ad alterum uti incredulitate, nempe ut non existimes eum esse unum hominem ex iis qui ostenduntur in natura. Omnino enim necesse est, ut qui credit eum qui est hujusmodi non esse hominem, deducatur ad credendum quod sit Deus. Qui enim natum esse dixit, adjecit etiam. Ex virgine. Et qui mortis meminit, attestatur etiam quod post mortem resurrexit. Si ergo ex iis quæ audis, das etiam esse mortuum, ex iisdem omnino dabis, et generationem ejus et mortem esse extra

retrouve dans la vie du Verbe incarné, comment refuser d'ajouter foi à ce mystère ?

CHAPITRE XIII.

30. Mais, dira-t-on, la naissance et la mort sont des attributs propres à la chair. J'en conviens. Mais ce qui précéda la naissance du Christ et ce qui suivit sa mort n'ont plus rien de commun avec notre nature. Si nous regardons attentivement ces deux termes de la vie humaine, la naissance et la mort, nous reconnaitrons et la source de notre origine et celle de notre fin. C'est par une affection corporelle que la vie de l'homme commence, par une affection corporelle qu'elle se termine. Mais la vie du Christ n'a point commencé et n'a point fini par une affection corporelle, car la volupté de la chair n'a point précédé sa naissance, ni la destruction suivi sa mort. Vous ne croyez point au miracle de l'incarnation divine ; je me réjouis de votre incrédulité. En effet, par cela même que vous refusez toute croyance à nos paroles, vous avouez que les miracles sont au-dessus de la nature. Que ce soit donc pour vous une preuve de la divinité du Christ si notre enseignement ne s'appuie point sur les choses naturelles. Car si les œuvres du Christ étaient dans les limites de la nature, où serait sa divinité ? Mais si ses œuvres surpassent la nature, votre incrédulité même est une preuve de sa divinité. En effet, l'homme doit sa naissance à l'union des sexes, et sa mort est suivie de dissolution. Si notre enseignement attribuait les mêmes caractères à la naissance et à la mort du Christ, vous auriez raison de refuser le titre de Dieu à celui dont les propriétés, d'après notre aveu même, ne seraient autres que celles de la nature humaine. Mais puisque nous enseignons que la naissance et la mort du Christ n'ont rien de commun avec la naissance et la mort de l'homme, attendu que ni l'une ni l'autre n'a été accompagnée d'une affection corporelle, votre incrédulité ne sera légitime que lorsqu'elle refusera de voir en Jésus-Christ un homme semblable à vous. Et si vous accordez que celui dont la naissance et la mort sont telles ne peut être un homme, il faut nécessairement reconnaître qu'il est Dieu. Car lorsqu'on parle de la naissance de Jésus-Christ, on ajoute qu'il est né d'une Vierge ; et, en rappelant sa mort, on fait souvenir en même

affectionem. Atqui major est natura, qui ostenditur esse natus in iis quæ sunt supra naturam.

CAPUT XIV.

31. Quænam est ergo, inquit, causa, quod Deus se ad tantam demiserit humilitatem, ut fides sit dubia, an Deus qui est res quæ nec capi nec mente comprehendi, nec verbis potest explicari, quæ omnem superat opinionem et amplitudinem, misceatur in vili et abjecto humanæ naturæ involucro, adeo ut excelsæ et sublimes ejus operationes simul reddantur abjectæ et viles cum admistione ejus quod est abjectum et humile?

CAPUT XV.

32. Nobis ad hæc minime deest quæ Deum deceat responsio. Quæris causam cur Deus genitus sit inter homines? Si a vita abstraxeris quæ a Deo accepta sint beneficia, dicere non poteris ex quibusnam rebus Deum agnosces. Ex iis enim quæ accipimus, benefactorem agnoscimus. Ad ea enim quæ fiunt aspicientes, per ea ejus qui agit naturam reputamus. Si ergo divinæ naturæ indicium et signum proprium, est benevolentia in homines, habes rationem quam quærebas, habes causam cur Deus venerit ad homines. Opus enim habebat medico natura nostra quæ morbo laborabat. Opus habebat eo qui erigeret, homo qui ceciderat. Opus habebat eo qui vivificaret, qui a vita exciderat. Opus habebat eo qui ad bonum reduceret, qui defluerat a boni participatione. Egebat lucis præsentia, qui erat inclusus in tenebris. Quærebat redemptorem captivus, adiutorem vinctus, liberatorem is qui jugo premebatur servitutis. Hæcne sunt parva et indigna quæ Deum moveant, ut descendat ad humanam naturam visitandam, cum adeo infeliciter et miserabiliter affecta esset humanitas? At poterat, inquit, et homo beneficio affici, et Deus ma-

temps de sa résurrection. Si donc vous accordez que le Christ est ressuscité d'entre les morts, il faut que vous accordiez par la même raison que sa naissance, aussi bien que sa mort, n'a point été accompagnée d'une affection corporelle; par conséquent celui dont la naissance est surnaturelle est un être surhumain.

CHAPITRE XIV.

31. Mais, poursuivent nos adversaires, pourquoi Dieu serait-il descendu à ce degré si peu croyable d'abaissement, qu'un être dont l'immensité ne peut être comprise par la pensée, ni expliquée par la parole, qui dépasse toute l'étendue de nos conceptions, quelque vastes qu'elles soient, ait daigné s'enfermer dans l'enveloppe grossière et méprisante de la nature humaine, avilissant ainsi la grandeur et la sublimité de ses œuvres par son union avec une substance corrompue et dégradée ?

CHAPITRE XV.

32. Il nous est facile de faire à cette question une réponse conforme à l'idée qu'on doit avoir de la Divinité. Vous demandez pourquoi Dieu s'est fait homme, et pourquoi il est venu habiter parmi nous ? Otez à la vie humaine les bienfaits qu'elle a reçus de Dieu, et vous ne saurez plus à quels signes vous pourrez reconnaître Dieu ; car c'est par le bienfait reçu que nous reconnaissons le bienfaiteur, c'est en considérant l'harmonie de l'univers que nous concevons la puissance qui le régit. Si donc la bonté est le caractère propre et essentiel de la nature divine, vous avez l'explication de ce que vous demandez, vous savez pourquoi Dieu est venu habiter parmi les hommes. Notre nature corrompue avait besoin d'un médecin habile qui lui rendît sa dignité perdue ; l'homme déchu de ses hautes destinées avait besoin d'un main secourable qui le relevât ; celui qui était devenu la proie de la mort avait besoin d'un sauveur qui lui rendît la vie. La présence de la lumière était nécessaire à celui qui gémissait dans les ténèbres, il fallait un guide pour le ramener au bien à celui qui s'était égaré dans la route du mal. Le captif demandait un rédempteur pour payer sa rançon, un libérateur pour briser ses fers. Était-ce donc là une mission indigne de Dieu ? n'était-ce pas un motif assez beau pour le faire descendre

nere in impatibilitate. Qui enim universitatem voluntate condidit, et quod non erat fecit consistere solo nutu et momento voluntatis, cur non divina aliqua auctoritate et imperio a contraria potestate avulsum hominem deducit ad eum statum qui fuit ab initio, si hoc ei lubebat : sed longos obit circuitus, corporis naturam subiens, et per generationem ad vitam accedens, et consequenter per omnem transiens ætatem, et deinde moriens, et ita per suum corpus peragens scopum resurrectionis : perinde atque si ei non liceret manenti in divinæ gloriæ altitudine, jussu servare hominem, jubere autem valere ejusmodi circuitus? Necessè est ergo ejusmodi objectionibus etiam nostram objicere veritatem, ut nulla re impediatur fides eorum qui examinando quærent verbum mysterii.

33. Quomodo enim cum multa sint quæ considerantur in creatura, nihil aliud ex adverso distinguitur a luce aut a vita, non lapis, non lignum, non aqua, non homo, neque aliquid aliud ex iis quæ sunt, præterquam ea quæ proprie intelliguntur ex contrario, ut pote tenebræ et mors. Ita etiam in virtute, nemo dixerit ullam creaturam, intelligi esse ei contrariam, præterquam id quod mente concipitur ex vitio. Si ergo in vitio quidem natum esse Deum nostra assereret oratio, oportune posset qui contradicit, nostram insectari fidem, ut qui ea opinaremur quæ divinæ naturæ minime congruant et convenient. Non enim fas esset dicere ipsam per se sapientiam et bonitatem et incorruptionem, et si est aliqua sublimis intelligentia, et sublime nomen, transmutatum esse in contrarium. Si ergo Deus quidem est vera virtus, nulla autem natura tanquam adversa statuitur virtuti, sed vitium; Deus autem non gignitur in vitio, sed in natura hominis : sola autem est indecora et turpis quæ ex vitio est affectio, in qua nec genitus est Deus, nec ea est ejus natura ut gigni possit, cur pudet eos fateri Deum humanam attigisse naturam, perinde ac si ratio virtutis consideretur contraria conditioni hominis? Neque enim rationis et intelligentiæ esse participem, neque scientiæ esse capacem, neque quicquam aliud ejusmodi, quod est propriam humanæ essentiæ, repugnant rationi virtutis.

sur la terre et venir au secours de l'humanité souffrante et désolée? Mais, dira-t-on, Dieu ne pouvait-il pas sauver l'homme et rester dans son éternel repos? Pourquoi celui qui a créé l'univers, dont la volonté puissante et la parole féconde ont tiré l'être du néant, n'a-t-il pas arraché aussi l'homme au joug du démon par un décret souverain de sa puissance divine, et ne l'a-t-il pas rappelé de cette manière à ses hautes destinées? Pourquoi a-t-il préféré employer mille détours, se revêtir de l'humanité, arriver à la vie par la naissance, parcourir les différens âges de l'homme, puis mourir, en atteignant ainsi, à travers les périodes de l'existence humaine, le moment de sa résurrection, comme s'il ne pouvait pas, immobile dans sa gloire et dans son repos sublime, sauver l'humanité d'un seul mot et sans avoir recours à tous ces moyens indignes de lui? Il est donc nécessaire que nous opposions quelque argument victorieux aux objections de cette nature, afin que rien n'arrête la foi de ceux qui cherchent l'explication du mystère de l'incarnation.

33. Dans les diverses considérations dont la création est l'objet, ce que nous regardons comme opposé à la lumière et à la vie, ce n'est point la pierre, ni le bois, ni l'eau, ni aucune autre substance, mais bien ce qui nous donne une idée tout-à-fait contraire à celle de la vie et de la lumière, c'est-à-dire les ténèbres et la mort. De même quand on considère la vertu, il n'est rien qu'on puisse dire contraire à celle-ci, excepté le vice. Si donc nous disions que la naissance humaine du Verbe a été entachée de vice, nos adversaires pourraient à juste titre accuser notre croyance, puisque nous aurions de la Divinité une idée indigne d'elle. Car il est impossible que la sagesse suprême, la bonté souveraine, l'incorruptibilité par excellence, et tout ce qui réveille une idée noble, tout ce qui s'appelle d'un nom sublime, se soit changé en mal et en corruption. Si donc Dieu est la véritable vertu, s'il n'y a rien, excepté le vice, qui soit contraire à la vertu, et si Dieu s'est incarné dans la nature humaine et non dans le mal, si enfin nulle affection n'est déshonnête et honteuse que celle qui vient du vice, affection dans laquelle le Verbe n'est point né et n'a pu naître, pourquoi rougirait-on d'avouer que Dieu s'est revêtu de la nature humaine, comme si l'idée de vertu était incompatible avec la condition de l'homme? car ni la raison, ni l'intelligence dont l'homme est doué, ni la science dont il est capable, ni aucune autre faculté semblable ne répugnent à cette idée de vertu.

CAPUT XVI.

34. At ipsa, inquit, nostri corporis mutatio et affectio. Qui autem in ea fuerit, afficitur. Deus autem est impatibilis. Est ergo aliena de Deo existimatio, siquidem eum qui est impatibilis secundum naturam, statuunt venire ad communionem affectionis. Sed ad hæc quoque rursus eadem utemur oratione, nempe quod affectio alia quidem proprie dicitur, alia vero per abusionem. Atque ea quidem quæ tangit liberum animi arbitrium et electionem, et a virtute avertit ad vitium, proprie est affectio. Quæ autem in natura per suam seriem transeundo ingrediente consideratur, ea opus potius quam affectio proprie est appellanda, ut generatio, augmentum, quæ per affluentis et effluentis nutrimentum subjecti fit permansio, elementorum circa corpus concursio, compositi rursus dissolutio, et ad ea quæ sunt cognata transitus. Quamnam ergo affectionem dicit mysterium nostrum Deum tetigisse? eamne quæ proprie dicitur affectio, quæ quidem est vitium: an motum qui est secundum naturam? Nam si in iis quidem quæ sunt prohibita Deum fuisse affirmaret nostra oratio, fugienda esset absurditas dogmatis, ut nihil recti diceret de divina natura. Sin autem dicit eum nostram attigisse naturam, cujus primus ortus et substantia ab eo habuit principium, ubinam aberrat prædicatio ab ea quæ Deum decet mentis conceptione, cum nulla patibilis affectio, in iis quæ de Deo sunt opinionibus, fidem ingrediatur? Neque enim medicum dicimus esse affectum, quando eum curat qui est affectus. Sed et si attigerit ægritudinem, is qui medetur, manet remotus ab affectione. Si autem ipse ortus per se non est affectio, neque vita appellanda est affectio. Sed quæ ex voluptate quidem existit affectio, humanam præcedit generationem et qui ad vitium fertur viventium impetus, ea est naturæ ægritudo. Atqui eum ab utroque esse mundum dicit mysterium. Si ergo a voluptate quidem aliena est generatio: vita autem a vitio: quænam restat affectio, cujus Deum fuisse participem dicit divinum mysterium?

CHAPITRE XVI.

34. Mais, dira-t-on encore, notre nature changeante et altérable est incompatible avec l'idée de Dieu. L'être soumis au changement et à l'altération est affectif; or, Dieu est impassible de sa nature. C'est donc une opinion que repousse la grandeur divine, de supposer qu'un être impassible de sa nature est venu partager les affections de la nature humaine. Pour réfuter ces objections, nous aurons recours aux argumens que nous avons déjà employés; nous distinguerons d'abord une signification propre et légitime du mot affection, et une signification abusive de ce même mot. Le terme d'affection convient proprement à celle qui résulte du choix libre de la volonté et qui nous détourne du bien pour nous entraîner au mal. Mais tout ce qui est dans l'ordre, tout ce qui résulte de la marche régulière de la nature, est plutôt un fait qu'une affection. Tels sont la naissance, le développement du corps, l'alimentation, l'action des élémens sur nous, la décomposition de la chair et le retour de chacune de ces parties au sein des substances analogues. Quelle est donc l'espèce d'affection que le mystère attribue à Dieu dans son incarnation? Est-ce celle qui mérite proprement le nom d'affection, c'est-à-dire le vice, ou bien le mouvement, qui n'est qu'un fait naturel? Sans doute, si nous disions que le Verbe est né dans le mal, on ferait bien de rejeter un dogme qui blesserait à la fois la raison et la piété; mais si nous disons que le Verbe divin s'est incarné dans l'homme, lequel lui devait l'existence et la vie, en quoi notre doctrine s'éloigné-t-elle de la notion légitime de la Divinité, puisque nulle idée d'affection corporelle n'entre dans l'opinion que nous nous sommes formée de la naissance humaine du Verbe divin? Le médecin qui cherche à guérir un malade ne partage point pour cela sa maladie, et lors même qu'il touche la plaie où siège la douleur, il n'en demeure pas moins étranger à l'affection morbide. Sans doute la naissance n'est point par elle-même une affection non plus que la vie; mais l'affection qui résulte du plaisir des sens et qui précède la naissance de l'homme, ce penchant effréné qui entraîne au péché la créature, une fois douée de la vie, voilà la maladie de notre nature. Or, le mystère nous enseigne que la naissance et la vie du Christ sont également pures de ces deux souillures. Si donc la naissance du Christ est demeurée étrangère aux voluptés charnelles, et

35. Si corporis autem et animæ disjunctionem appellet quispiam affectionem, longe prius æquum fuerit utriusque concursioem appellare affectionem. Nam si separatio est affectio eorum quæ sunt conjuncta : conjunctio quoque fuerit affectio eorum quæ sunt disjuncta. Est enim quidem motus unitus, et in concretione eorum quæ sunt disjuncta et in discretione eorum quæ sunt contexta. Quod autem vocatur motus ultimus, hoc vocari convenit etiam præcedentem. Si autem primus motus, quem nominamus generationem, a nobis nominetur affectio, ex consequenti etiam is dicitur, per quem concursio animæ et corporis discernitur. Deum autem dicimus fuisse in utroque motu nostræ naturæ, per quem anima concurrat cum corpore, et corpus discernitur ab anima. Cum utroque autem horum, cum sensili, inquam, et intelligenti commista humana concretione per illam ineffabilem et inexplicabilem contemperationem, hoc Deus providit et administravit, ut eorum quæ semel unita essent, animæ, inquam, et corporis, etiam in sempiternum permaneret unio. Cum enim nostra natura per propriam consequentiam, in illo nota esset ad secretionem animæ et corporis : quæ secreta ac separata fuerant rursus conjunxit, eo quod fuerat defectum, per quoddam veluti glutinum, per divinam, inquam virtutem, ad unionem quæ rumpi minime potest, compacto et concinnato. Et hoc est resurrectio, eorum quæ conjuncta fuerant, post dissolutionem reditus ad unionem quæ minime potest dissolvi, iis in se invicem conjunctis et coalescentibus, ut prima quæ fuerat hominis gratia revocetur, et ad vitam revertantur sempiternam, cum id quod nostræ naturæ mistum fuerat vitium effluxisset per resolutionem, ut accedit in humore, qui fracto ejus vase dispergitur et evanescit, cum nihil sit quod contineat.

36. Quomodo autem mortis initium cum exstitisset in uno, simul etiam ad universam pervasit humanam naturam : eodem modo etiam principium resurrectionis, per unum ad universam extenditur humanitatem. Qui enim a se rursus assumptam animam suo uniit corpori per propriam virtutem, quæ utrique eorum immista fuerat in prima conditione, iis generosiores quamdam intelligentem essentiam com-

sa vie étrangère au mal, quelle affection restera-t-il que le mystère attribue au Verbe incarné ?

35. Si l'on appelle affection la séparation de l'ame et du corps, on devra avant tout donner le même nom à leur union ; car si la séparation de deux substances qui étaient unies est une affection, l'union de deux substances qui étaient séparées est également une affection. En effet, le mouvement se trouve et dans l'union des choses qui étaient séparées, et dans la séparation des choses qui étaient unies ; par conséquent, le nom qu'on donne à ce dernier mouvement, il convient de le donner aussi au premier et réciproquement. Nous appelons affection le premier mouvement, qui est la naissance, nous devons appeler du même nom le mouvement par lequel s'opère la séparation de l'ame et du corps. Or, nous disons que Dieu s'est soumis à l'un et à l'autre mouvement de notre nature, à celui qui opère l'union de l'ame et du corps et à celui qui détruit cette union. Mais Dieu, en s'incarnant dans l'homme, a donné à ces deux substances, à la substance sensible et à la substance intelligente, une propriété qu'elles n'avaient point ; il a fait en sorte, par son union mystérieuse et ineffable avec l'humanité, que l'union de l'ame et du corps demeurât éternelle. Comme il avait le secret de notre nature pour opérer la séparation de l'ame et du corps, il a su également réunir ce qui avait été séparé, et, rapprochant, pour ainsi dire, les débris de son œuvre brisée, établir entre eux une union nouvelle que rien ne pourrait rompre désormais. Telle est la résurrection. C'est en effet le retour de ce qui avait été uni et séparé à une union nouvelle que rien ne peut désormais détruire ; et, grâce à cette transformation glorieuse, l'homme est rendu à ses hautes destinées et recouvre la vie éternelle, une fois que le mal dont le mélange a corrompu notre nature s'est écoulé, pour ainsi dire, à travers notre enveloppe réduite en poussière, comme une liqueur empoisonnée qui s'échappe d'un vase brisé, et s'évapore dans l'espace, quand rien ne la renferme plus.

36. Le principe de la mort, une fois existant dans un seul, s'était répandu dans toute la nature humaine ; de même le principe de la résurrection s'étend, au moyen d'un seul, à l'humanité tout entière. En effet, celui qui avait repris de nouveau une ame et un corps semblables aux nôtres, par l'effet d'une vertu qui était en lui et qu'il leur avait communiquée dans leur condition première, unit à ces deux substances une essence intelligente plus noble, en faisant servir heu-

miscuit sensili principio, ut est consequens ac consentaneum recte ac feliciter procedente ad finem. Nam in humana rursus ab illo assumpta concretionem ac compositionem, cum post dissolutionem anima rursus rediisset ad corpus veluti a quodam initio, per ejus virtutem, unio ejus quod fuerat separatum, ex æquo transit ad universam humanam naturam. Est autem hoc mysterium hominis a Deo suscepti dispensationis, et resurrectionis a mortuis, quod morte quidem fuerit anima separata a corpore, et non prohibuerit necessariam naturæ consequentiam : omnia autem rursus ad se invicem reduxerit per resurrectionem, adeo ut eis esset utriusque confinium, nempe mortis et vitæ : ut qui in se quidem statuerit naturam morte divisam, ipse autem fuerit principium unionis eorum quæ sunt divisa.

CAPUT XVII.

37. Sed dicet quispiam nondum fuisse solutam quæ nobis facta est objectionem, sed potius fuisse confirmatam ex iis quæ dicta sunt, id quod nobis objiciebatur ab incredulis. Nam si tanta est in eo virtus quantam nostra ostendimus oratione, ut in ejus fuerit potestate et mortem destruere et vitam ingredi, cur non sola facit voluntate id quod lubet, sed longa circuitione nostram salutem efficit, ut qui nascatur et alatur, et periculo mortis facto salutem det homini, cum ei liceret et hæc non subire, et nos conservare. Ad hæc autem satis esset dicere apud non perveras, quod qui ægrotant, non perscribunt legem medicis quomodo sint curandi : neque apud benefactores disceptant de genere medendi, nempe cur laborantis partem tetigit qui medicatur, et hoc vel illud excogitavit ad malum propulsandum, cum oporteret aliud : sed ad finem aspicientes beneficii, id grato animo accipiunt. Sed quoniam, ut dicit propheta, divitiæ benignitatis Dei occultam habent utilitatem, neque clare cernuntur in hac vita. Revera enim incredulorum ablata esset omnis contradictio, si id quod expectatur, cerneretur oculis. Nunc autem futura expectant sæcula, ut in eis revelentur quæ nunc videntur per solam fidem, necesse erit aliquibus rationibus, quoad ejus fieri poterit, eorum quæ quærentur invenire solutionem, quæ accedit præcedentibus.

reusement le principe sensible à l'accomplissement de ses desseins. Car dans cette nouvelle incarnation, quand, après la séparation de l'ame et du corps, il les réunit pour la seconde fois en lui; il y avait comme un principe fécond duquel devait naître aussi l'union nouvelle de l'ame et du corps chez tous les hommes. Et voilà en quoi consiste le mystère de l'incarnation du Verbe divin et de sa résurrection; c'est qu'il a permis à la mort de séparer l'ame de son enveloppe corporelle, et à la nature d'accomplir ses lois, mais qu'en même temps il a remis les choses dans leur état primitif par sa sortie glorieuse du tombeau. Ainsi il s'est fait le lien de la vie et de la mort; car il s'est revêtu d'une nature périssable, et il a été le principe de l'éternelle réunion de l'ame et du corps.

CHAPITRE XVII.

37. Mais on prétendra peut-être que l'objection qui nous a été faite n'est pas réfutée, et que nos argumens ne font qu'appuyer ceux des incrédules. Car si la puissance de Dieu, comme nous le prétendons, est telle qu'il ait pu triompher de la mort et renaître à la vie, pourquoi n'a-t-il pas accompli ses desseins par sa seule volonté? Pourquoi a-t-il pris de longs détours pour assurer notre salut, comme de naître, de grandir, de s'exposer à la mort pour nous rendre à la vie, quand il lui était si facile de sauver l'humanité sans recourir à tous ces moyens? Pour détruire cette objection, il suffirait de répondre aux esprits qui ne sont pas trop rebelles, que les malades ne prescrivent point aux médecins la manière dont ils doivent les guérir, qu'ils ne disputent pas avec leur sauveurs sur les moyens que ceux-ci emploieront pour les sauver; qu'ils ne leur demandent pas compte de la préférence donnée par eux à tel ou tel remède, mais qu'ils considèrent avant tout l'intention du bienfait et le reçoivent avec reconnaissance. Les trésors de la bonté divine, dit le prophète, ont aussi une utilité cachée, et ne se montrent point à découvert dans cette vie. Certes, toutes les objections des incrédules tomberaient d'elles-mêmes, si le regard de l'homme pouvait pénétrer dans ce secret dont il attend la révélation; mais la révélation des mystères, que l'homme ne contemple aujourd'hui que par les yeux de la foi, est réservée à la vie future. Il est donc nécessaire que le raisonnement trouve en attendant une solution quelconque à la question qui nous est adressée.

CAPUT XVIII.

38. Quanquam est fortasse supervacaneum, ut qui Deum ad vitam venisse crediderint adventum ejus accusent, ut qui non aliqua exstiterit sapientia, et præstanti aliqua ratione. Iis enim qui non nimis obstinate repugnant veritati divini adventus non parvum fuerit argumentum, id quod etiam ante futuram vitam in præsentī vita fuit manifestum : quod, inquam, ex rebus ipsis sumitur testimonium. Quis enim nescit quemadmodum universus orbis terræ repletus esset fraude dæmonum, quæ per insanum cultum simulacrorum in vitam hominum obtinebat dominatum : quemadmodum omnibus quæ in mundo erant gentibus lege erat constitutum animalium sacrificiis, et quæ super altaria fiebant abominationibus, dæmones colere per simulacra? Ex quo autem, ut dicit Apostolus, apparuit gratia Dei salutaris omnibus hominibus, quæ per humanam advenit naturam, omnia instar fumi ad nihilum redacta sunt : adeo ut cessarint quidem oraculorum et divinationum insanie : ablatae sint autem pompæ anniversariæ : et quæ in hecatombis sanguine fiebant inquinamenta : in multis autem gentibus omnino deleta sint altaria : et vestibula, et templa, et delubra : et quæcumque alia a cultoribus dæmonum ad sui fraudem et eorum qui in ipsa incidebant, erecta et constituta fuerant : adeo ut in multis locis ne an hæc quidem unquam fuerint, meminerint : eorum autem loco in universo orbe terrarum excitata sint in Christi nomine sedes sacræ, templa et altaria, illudque venerandum et incruentum sacrificium : sublimisque et excelsa philosophia, quæ factis potius quam sermone exercetur : vitæque corporalis despectio, et mortis contemptio, quam ostenderunt qui a tyrannis cogebantur a fide deficere, cruciatus corporis nihili ducentes, et sententiam capitis. Hæc scilicet minime subitari, nisi apertum et minime dubium de Dei adventu habuissent argumentum. Hoc ipsum autem etiam apud Judæos licet dicere esse signum, quod adsit is qui ab eis non creditur. Nam usque ad Christi quidem Dei adventum, apud eos Hierosolymis præclara erat sedes regia : inclytam illud templum : lege constituta annua sacrificia, et quæcumque a lege per ænigmata, iis qui mystice audire pos-

CHAPITRE XVIII.

38. Et pourtant, si l'on croit que le but de la mission du Christ était le salut de l'homme, c'est bien à tort qu'on accuse la venue du Messie de manquer d'une raison suffisante et d'un motif assez élevé. Pour ceux qui ne combattent pas avec trop d'acharnement la vérité de ce dogme, on peut trouver un argument plein de force dans les événements mêmes de la vie présente. Qui ne sait pas, en effet, comment la terre entière était devenue la proie de la malice des démons; comment, par le culte insensé des idoles, ils s'étaient rendus maîtres de l'humanité; comment, chez toutes les nations du globe, la loi consacrait les sacrifices sanglans d'animaux égorgés, les abominations dont on souillait les autels et les hommages impies offerts aux esprits infernaux dans leurs images? Mais quand, selon l'expression de l'Apôtre, la grâce salutaire de Dieu apparut à tous les hommes et pénétra dans tous les cœurs, tout s'évanouit comme une vaine fumée; alors cessèrent les folles réponses des oracles et des devins, alors disparurent les pompes solennelles et périodiques d'une religion pleine de licence, les souillures dont le sang des hécatombes rougissait les autels furent effacées; chez un grand nombre de nations, on vit s'écrouler les autels avec les vestibules, les temples, les édifices sacrés et tout ce que les adorateurs des démons avaient élevé pour se tromper eux-mêmes et tromper les autres; et dans beaucoup de lieux il ne reste plus même une trace, un souvenir de ces institutions passées. A la place de ce culte détruit, s'élevèrent en l'honneur du Christ des édifices sacrés, des temples, des autels, et fut institué un sacrifice vénérable et non sanglant. On vit apparaître une philosophie sublime, qui s'exerçait plutôt par des actions que par des paroles, on admira ce mépris de la chair et de la mort, mépris que firent éclater dans toute sa force ceux que les tyrans voulaient forcer d'abandonner leur foi, et qui ne comptaient pour rien les tourmens du corps et la perte de la vie. Ces glorieux martyrs auraient-ils bravé ainsi les supplices et la mort, s'ils n'avaient point eu de la venue de Dieu sur la terre des preuves certaines et à l'abri du doute? Ce même témoignage de l'histoire peut encore servir à convaincre les Juifs de la venue de ce Messie auquel ils ne croyaient point. En effet, jusqu'à l'époque de l'apparition du Christ, Jérusalem montrait avec orgueil le palais de ses rois et son temple fameux; elle pouvait accomplir librement les sacrifices annuels prescrits par la loi,

sunt, sunt distincta ac definita ad hoc usque tempus, ex eis constituto ritu religionis minime erant prohibita. Postquam autem viderunt eum qui exspectabatur, et quem a lege et prophetis prius didicerant : et fidei in eum qui apparuerat, prætererunt falsam illam superstitionem : qua male expulsa conservabant verba legis, consuetudini potius servientes quam intelligentiæ : neque quæ apparuit gratiam acceperunt : quæ ex eorum religione præclara erant et veneranda, relicta sunt in solis nudisque narrationibus, cum templum ne ex ipsis quidem agnoscat^{ur} vestigiis : ampla autem et magnifica illa civitas relicta sit in ruderibus et ruinis, nec eorum quæ olim erant Judæis legitima quidquam manserit : sed et ad ipsum qui Hierosolymis erat eis locum venerandum, jussu imperatorum prohibitus fuerit aditus.

CAPUT XIX.

39. Sed quoniam neque iis qui Græcorum sequuntur disciplinas, neque iis qui præsent Judæorum dogmatibus videtur ex his sumenda esse indicia Dei adventus, bene erit seorsum tractare de iis quæ sunt objecta, nempe quanam de causa divina natura cum nostra connectitur, per se conservans humanitatem, non jussu operans id quod est ei in proposito. Quodnam ergo fuerit nobis principium, ad propositum scopum consequenter deducens orationem? Quod aliud, quam summam recensere ea quæ de Deo pie sentiuntur?

CAPUT XX.

40. Constat ergo apud omnes, oportere credere Deum non solum esse potentem, sed et justum et bonum, et sapientem, et quicquid ad id quod est melius fert cogitatio. Consequens ergo est in præsent dispensatione, non aliquid quidem ex iis quæ Deum decent, apparere in iis quæ facta sunt : aliquid autem non adesse. Nam ut semel absolvam, nullum per se ex his sublimibus nominibus ab aliis disjunctum, sigillatim est virtus. Neque bonum vere est bonum quod non est ordine collocatum, cum justitia, sapientia et potentia. Quod enim est injustum, insipiens, et impotens, non est bonum. Neque potentia quæ est separata a justitia et sa-

observer les rites enveloppés par elle sous le voile du symbole et ordonnés jusqu'alors à ceux qui avaient l'intelligence de cette langue mystique. Mais quand les Juifs eurent vu celui qu'attendaient les nations, et que la loi et les prophètes leur avaient fait connaître, quand, refusant de croire au Messie, ils eurent préféré à la vérité les vaines superstitions qu'ils n'avaient pu chasser, parce qu'ils conservaient toujours la lettre de la loi, et s'attachaient à l'habitude de ses pratiques plutôt qu'à l'esprit de ses commandemens ; quand, disons-nous, les Juifs eurent rejeté la grâce qui leur était offerte, tout ce qu'il y avait de grand et de vénérable dans leur religion n'exista plus que dans la tradition et le souvenir des peuples ; leur temple détruit ne se reconnut plus même à ses vestiges ; cette cité superbe et magnifique ne fut plus que ruines et débris ; rien de ce qui était au pouvoir de ce peuple ne lui resta, et l'approche même du saint lieu lui fut interdite par l'ordre des empereurs.

CHAPITRE XIX.

39. Mais puisque ces preuves de la venue du Verbe divin sur la terre ne conviennent ni aux partisans des doctrines grecques, ni à ceux des doctrines judaïques, il est bon de revenir à la réfutation des argumens qu'on nous oppose, et d'expliquer pourquoi Dieu s'est uni à l'homme, sauvant ainsi sa créature par lui-même, au lieu d'accomplir son dessein par un décret de sa puissance. Quelle raison mettrons-nous donc en avant pour arriver à notre but ? De quel autre principe devons-nous partir, si ce n'est de l'énumération abrégée des attributs que la piété reconnaît en Dieu ?

CHAPITRE XX.

40. C'est une opinion universelle et certaine, qu'il faut considérer Dieu, non seulement comme un être puissant, mais encore comme un être bon, juste et sage, en un mot, comme un être doué de tous les attributs excellens que la pensée peut concevoir. Il faut donc que dans les œuvres du Verbe incarné il ne manque aucun des caractères qui conviennent aux œuvres de Dieu. Car aucun de ces mots sublimes, s'il est séparé des autres, n'exprime une vertu réelle et indépendante. La bonté n'est pas la vraie bonté, si elle n'est unie à la justice, à la sagesse, à la puissance ; la puissance qui n'est pas accompagnée de la sagesse et de la justice n'est plus une vertu ; c'est une

pientia, consideratur in virtute, est enim bellinum et tyrannicum ejusmodi genus potentiae. Similiter autem et reliqua, nempe si a justitia remota afferatur sapientia: aut si justitia consideretur non cum potentia et bonitate, ea magis vitium proprie sunt nominanda. Nam cui deest id quod est melius, quemadmodum in bonis numeraveris? Si igitur hæc omnia oportet concurrere in iis quæ de Deo sunt opinionibus, consideremus an in suscepti a Deo hominis dispensatione, deest aliqua ex iis quæ pie de Deo animis insident existimationibus. In Deo omnino quærimus signa bonitatis. Et quodnam bonitatis apertius fuerit testimonium, quam eum sibi vendicasse, et ejus curam gessisse qui defecerat ad contrarium, firmamque ac stabilem et in bono immutabilem naturam, non simul fuisse affectum cum mutabili libero hominis arbitrio? Non enim venisset ad nos servandos, ut dicit David, nisi bonitas hoc ei immisisset propositum. Sed nihil profuisset bonitas propositi, si non effecisset sapientia ut in opus exiret benignitas et in homines charitas. In iis enim qui male se habent, fortasse quidem sunt multi qui vellent in malis non esse eum qui decumbit: ii autem soli ad finem deducunt bonam suam pro laborantibus voluntatem quibus opem fert artificiosa vis quædam et potentia ad medendum ægroto. Oportet ergo sapientiam omnino esse conjunctam cum bonitate. Quomodo ergo in iis quæ facta sunt consideratur sapientia simul cum bonitate? Quoniam licet cernere non solum et nudum bonum in proposito. Quomodo enim apparet propositum, si non evidens esset per ea quæ fiant? Quæ autem facta sunt quadam serie et ordine procedentia per id quod est consequens, ostendunt sapientiam et artificium Dei dispensationis: quandoquidem, sicut prius diximus, sapientia conjuncta cum justitia omnino fit virtus. Quod si seorsum sit posita, per se sejuncta non fuerit bonitas. Recte ergo fuerit in ratione suscepti hominis dispensationis, duo simul inter se invicem considerare, sapientiam, inquam, et justitiam.

CAPUT XXI.

41. Quænam ergo est justitia? Meminimus eorum quæ ex consequenti dicta sunt in principio hujus libri, quod ad divinæ naturæ imitationem homo fit conditus, tum bonis reliquis, tum etiam libero arbitrio,

force brutale et tyrannique. Il en est de même des autres attributs : la sagesse séparée de la justice, la justice séparée de la puissance et de la bonté méritent plutôt le nom de vices que celui de vertus. Car comment mettre au nombre des choses bonnes ce qui manque des caractères les plus prononcés du bien ? Et, puisqu'il est nécessaire que tous ces attributs se trouvent réunis dans la notion de la Divinité, voyons si dans l'incarnation du Verbe divin il manque un des caractères que la piété attache à l'idée de Dieu. Nous cherchons avant tout en Dieu les témoignages de sa bonté. Et pouvait-il nous donner un témoignage plus éclatant de cette bonté souveraine, que de rappeler à lui et de prendre en pitié la créature qui s'était laissé entraîner au mal, sans que sa nature immuable dans le bien changeât avec la volonté mobile de l'homme ? Il ne serait pas venu nous sauver, dit David, si sa bonté ne lui eût inspiré ce dessein. Mais c'est en vain que sa bonté lui eût inspiré ce dessein, si sa sagesse n'eût trouvé les moyens de réaliser le vœu de sa bienveillance et de rendre son amour salutaire à l'humanité. Sans doute il est beaucoup d'hommes qui, en voyant leur semblable en proie à la maladie, souhaitent la fin de ses souffrances ; mais ceux-là seuls peuvent réaliser leurs souhaits bienveillans en faveur du malade, qui trouvent dans la science le secret de le rendre à la santé. Il faut donc absolument que la sagesse soit unie à la bonté. Mais de quelle manière pouvons-nous considérer dans les œuvres du Dieu fait homme la sagesse unie à la bonté ? Nous le pouvons, parce que le bien ne se révèle pas seulement dans l'intention et le dessein ; car comment juger de l'intention et du dessein, si ce n'est par l'action ? Or une suite d'actions procédant avec ordre vers un but sublime manifestent la sagesse qui a présidé à l'incarnation du Verbe divin. Et puisque la sagesse, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'est une vertu qu'autant qu'elle est unie à la justice, et que la bonté ne mérite ce nom qu'autant qu'elle est unie à la sagesse, il est bon de considérer dans l'incarnation divine deux choses essentielles, la sagesse et la justice.

CHAPITRE XXI.

41. Et d'abord examinons sa justice : nous n'avons pas oublié les conséquences déduites au commencement de ce discours, à savoir que l'homme, ayant été créé à l'image de la Divinité, a dû conserver quel-

Dei conservans similitudinem. Cum autem necessario esset mutabilis naturæ : neque enim fieri poterat, ut qui ab alteratione principium habuerat, non esset omnino mutabilis. Ab eo enim quod non est progressus ad essentiam, est quædam alteratio, cum quæ non est substantia, virtute divina transeat in essentiam. Quinetiam cum alioquin necessario in homine consideretur mutatio, quoniam homo imitabatur naturam divinam; quod autem imitatur, nisi in aliqua esset diversitate, esset omnino idem quod illud cui est assimilatum. Cum ergo ejus quod factum fuerat ad imaginem, in hoc esset diversitas ab exemplari, quod hoc quidem esset natura immutabile, illud vero non sic se haberet, sed consisteret quidem per alterationem, ut jam diximus; omnino autem alteraretur, propterea quod imitaretur, alteratio autem est quidam motus, ab eo in quo est semper procedens ad alterum : duo sunt genera ejusmodi mutationis : unum quidem quod semper fit ad bonum, in quo statum non habet progressus, propterea quod nec comprehenditur quidem finis ejus quod transit. Alterum autem ad contrarium, cujus substantia est in hoc quod non consistat. Boni enim, sicut prius dictum est et contrarii repugnantia, talem inter se habet distinctionem, ut dicimus id quod est, ab eo quod non est tanquam adversum distingui, et substantiam a non substantia. Quoniam ergo fieri non potest, ut quod attinet ad mutabilem et alterabilem incitationem et motum, in se natura maneat immobilis, sed ad aliquid omnino liberum procedit arbitrium, boni desiderio naturaliter ipsum trahente motum. Bonum autem, aliud quidem vere est bonum secundum naturam : aliud autem non ejusmodi, sed habet quamdam boni visionem ac speciem. Eorum autem judex est intelligentia intra nos collocata. Qua in re versamur in periculo, vel assequendi ejus quod vere est bonum : aut, si ab eo diverterimus per aliquam ejus quod apparet deceptionem, dilabendi ad contrarium : cujusmodi quidpiam accidisse narrat externa fabula cani qui in aqua viderat umbram ejus quod in ore gestabat : nempe verum cibum dimisisse, inhiantem autem cibi simulacro fame laborasse.

que ressemblance avec Dieu, tant pour son libre arbitre que pour ses autres qualités, mais que sa nature a dû aussi subir des modifications, car il ne peut pas se faire que l'être qui ne doit son existence qu'à une altération soit inaltérable lui-même. Or, par cela seul que l'homme n'existe pas essentiellement et par sa seule vertu, il n'est évidemment qu'une modification ayant passé, par la vertu divine, du néant à la vie. D'autre part, la nature de l'homme est forcément une nature modifiée, car l'homme est fait à l'image de Dieu ; or, ce qui n'est qu'imitation doit différer en quelques points du modèle, ou ce serait le modèle lui-même. Aussi, ayant été créé à l'image d'un autre être, il diffère de cet être en ce que l'un est immuable de sa nature, tandis qu'il ne doit, lui, son existence qu'à une altération comme nous l'avons déjà dit : il est modifié, puisqu'il n'est qu'une imitation ; or, cette modification n'est autre chose qu'une certaine impulsion donnée à la matière pour l'éloigner de son principe ; et cette impulsion agit en deux sens, tantôt vers le bien, c'est la voie du progrès qui ne s'arrête pas, car tant que nous vivons il n'est jamais atteint, tantôt vers le mal, ce qui n'est qu'une modification négative. Car, comme nous l'avons dit dès le principe, il existe entre le bien et le mal une telle différence, une telle antipathie, que l'un peut être comparé à ce qui est, l'autre à ce qui n'est pas ; l'un à la matière, l'autre à l'absence de toute matière. Eh bien ! ce qui par sa nature est constamment poussé vers une pente, vers une dérivation quelconque, ne peut pas être regardé comme invariable, et doit se déterminer librement à un acte quelconque. Naturellement, il choisira le bien ; mais ce bien est tantôt réellement bien d'après les lois de la nature ; tantôt, au contraire, une apparence, un fantôme de bien. L'intelligence résidant en nous est seul juge entre ces deux variétés. Aussi courons-nous le risque de choisir ce qui est véritablement bon, ou, trompé par de perfides hallucinations, de nous égarer dans la voie contraire, comme il arriva à ce chien de la fable qui, voyant réfléchi dans l'eau le morceau qu'il tenait à la bouche, se dessaisit de ce qu'il portait, et souffrit la faim pour avoir voulu poursuivre une ombre vaine.

CAPUT XXII.

42. Postquam ergo ejus quod est vere bonum desiderio mens fraudata, ad id quod non est fuit delata fraude consultoris et inventoris vitii, persuasa esse bonum id quod bono est contrarium. Neque enim dolus fuisset efficax, nisi vitii hamo escæ instar illita fuisset boni species. Cum ergo homo voluntarie in hanc incidisset calamitatem, qui se per voluntatem vitæ inimico subjunxerat, quære mihi simul omnia quæ conveniunt iis quæ de Deo sentiuntur, bonitatem, sapientiam, justitiam, potentiam, incorruptionem, et si quid est melioris significationis. Tanquam bonus ergo, movetur misericordia ejus qui ceciderat: et tanquam sapiens, non ignorat modum revocationis. Sapientiæ autem est, etiam ejus quod justum est, judicium. Nemo enim insipientiæ veram tribuerit justitiam. Quidnam ergo est in his justum? Non aliqua tyrannica in eum qui nos possidebat uti auctoritate: neque summa vi rapiendo ab eo qui dominatum obtinebat, relinquere justæ defensionis aliquam occasionem, ei qui per voluptatem hominem redegerat in servitutem. Quomodo enim qui pecunia suam vendiderunt libertatem, fiunt servi emptorum, ut qui seipsos vendiderint: et nec ipsis nec ulli alii, pro eis licet proclamare ad libertatem, etiamsi ingenui et honesto loco nati essent qui sua sponte ad hanc devenerunt calamitatem. Si quis autem curam gerens ejus qui fuit venditus: vi utatur adversus emptorem, injustus esse videbitur, qui eum qui lege est acquisitus vi eripit. Sed si quispiam velit eum redimere, nulla est lex quæ id vetet.

CAPUT XXIII.

43. Eodem modo cum nos ipsos nostra sponte vendiderimus, oportebat ab eo qui propter bonitatem nos in libertatem rursus erat restitutus non aliquem tyrannicum, sed justum excogitari modum revocationis. Is autem est dare quodcumque velit pretium redemptionis pro eo quem possidet. Quid ergo est verisimile, magis velle accipere eum qui habet dominatum? Possumus per consequentiam capere ali-

CHAPITRE XXII.

42. L'ame, une fois trompée par l'apparence du vrai bien, est entraînée par les séductions du vice vers ce qui n'est nullement le bien, croyant toujours le trouver là où il n'est pas; et certes elle n'eût pas été induite en erreur, si le vice ne s'était présenté à elle sous les perfides dehors du bien! Voilà donc l'homme volontairement livré à l'ennemi de son salut; examinons maintenant sur lui les effets des attributs de Dieu; sa bonté, sa sagesse, sa justice, sa puissance, son incorruptibilité, en un mot, toutes ses perfections. Souverainement bon, il a eu pitié de celui qui avait failli; souverainement sage, il a trouvé le mode de rédemption; car le propre de la sagesse est de ne pas se tromper sur ce qui est juste, et personne ne s'aviserait d'appeler justice l'œuvre de l'ignorance. Or, en pareille matière, qu'est-ce que la justice? Ce n'est pas d'employer un pouvoir tyrannique contre celui qui nous tenait enchaînés, ni de nous arracher par la puissance de la force à celui dont nous nous étions rendus les esclaves, mais bien de laisser à celui qui, par l'attrait du plaisir, nous avait attirés à lui, la faculté de conserver sa propriété. Ainsi en est-il du moins de ceux qui, à prix d'argent, ont aliéné leur liberté et sont devenus les esclaves de leur acquéreur, parce qu'ils se sont vendus eux-mêmes: il ne leur est plus permis, quoique issus de grande et noble origine, de s'appeler ou de se faire appeler libres, parce que de leur plein gré ils sont tombés dans l'esclavage; que si quelqu'un, prenant en pitié celui qui a ainsi fait marché de lui-même, emploie la force contre l'acquéreur, il sera taxé d'injustice, comme ayant détruit illégalement les effets d'un acte légal: qu'il cherche à racheter l'esclave, les lois le lui permettent.

CHAPITRE XXIII.

43. Ainsi, l'homme s'étant vendu lui-même librement, il fallait que celui dont la bonté voulait le rendre à la liberté cherchât, non pas un moyen tyrannique, mais une juste compensation; qu'il donnât au nouveau possesseur tout ce que ce dernier voudrait exiger pour le rachat de son esclave. Et n'est-il pas de toute probabilité que celui-ci demandera plus qu'il n'a donné lui-même? Les raisons qui l'ont déterminé dans son achat nous donneront facilement la mesure de sa capi-

quam conjecturam ejus cupiditatis, si sint nobis manifesta signa eorum quæ quæruntur. Qui ergo, ut fuit prius explicatum in initio libri, propter invidiam in eum conceptam cujus res erant secundæ ad bonum clausit oculos, in seipso autem genuit tenebras vitii, et imperandi laborans cupiditate, quæ est veluti initium et fundamentum ad deteriora propensionis, et veluti mater cæterorum vitiorum, quoniam pretio commutaret eum quem possidebat nisi quod esset longe maximum, majora accipiendo pro minoribus, ut magis aleret suam superbiam affectionem? Atqui in iis quæ a prioribus sæculis aut narrata, aut litteris mandata fuerant, intelligebat nihil fuisse tale quale videbat in eo qui nunc apparebat, nempe conceptionem absque ulla cum viro conjunctione, et ortum absque ulla corruptione, et lactantem feminam ex virginitate: et voces e superis testantes admirabilem ejus dignitatem, cum nihil tamen caderet sub aspectum naturæ morborum et ægritudinum correctionem ac curationem, quæ ab eo fiebat citra ullum negotium, soloque verbo et nutu ac momento voluntatis, et eorum qui e vita excesserant vitæ restitutionem, et dæmonum terrorem, potestatemque in affectiones aeris, et per mare ingressum, utrinque mari non discedente, et iis qui transibant fundum aperiente, congruenter ei miraculo quod factum est a Moyse, sed maris superficie ad ingrediendum tanquam solidam terram præbente, et stabili ac resistente duritie vestigia firmante, et alimenti quantam vellet elargitionem, lautaque et splendida convivia in solitudine, multis millibus ibi opipare tractatis: quibus neque cælum pluit manna: neque terra secundum suam naturam frumentum producens, id quod eis erat opus, suppeditabat: sed ex ineffabilibus divinæ potentiæ promptuariis procedebat liberalitas, panis paratus, eorum qui impartiebantur tanquam agricolarum manibus elaboratus, et per eorum qui vescebantur satietatem multiplicatus, et piscium obsonium, cum eis mare nihil conferret ad usum, sed is qui etiam piscium genus in mari seminaverat. Quomodo autem enumerarit quispiam singula miracula evangelica?

44. Hanc ergo vim in illo cernens inimicus, vidit in permutatione plus esse emolumentum, quam in eo quod possidebat. Ea de causa eum mavult fieri pretium redemptionis eorum qui in carcere mortis erant inclusi. Sed fieri non poterat ut Dei nudam aspiceret speciem, qui non

dité. En effet, le génie du mal qui, comme nous l'avons dit dès le principe, jaloux du bonheur de l'homme, avait fermé ses yeux au bien et répandu sur lui les ténèbres du mal, tout cela par cet esprit de domination, base et principe de tout mauvais penchant, père de tout vice, aurait-il consenti à l'échange de son esclave, à moins d'une large compensation qui pût, en lui donnant plus qu'il ne donnait lui-même, satisfaire son orgueil insatiable? Et certes, en consultant les souvenirs des siècles passés, en interrogeant l'histoire, il était facile de voir que rien de ce qui se passait actuellement à l'égard du Christ n'avait eu lieu avant lui. Jamais on n'avait oui parler d'une conception sans concours de sexe, d'une naissance sans douleur, d'une femme vierge et mère allaitant son enfant; mille voix s'unissaient d'ailleurs pour proclamer la puissance de Jésus : des infirmités, des maladies soulagées, guéries par une force occulte, sans emploi de remède, d'un mot, d'un signe, subitement. Puis, la vie rendue aux cadavres, les démons chassés, les élémens subjugués, la mer parcourue en tous sens, non pas qu'elles s'entr'ouvrit et laissât, comme lors du miracle de Moïse, son lit à sec pour donner passage à Jésus, mais durcissant sa surface comme de la terre et restant solide et ferme sous ses pas. Venaient ensuite : une nourriture se multipliant à l'infini, des tables copieuses servies dans le désert, des milliers de convives pleinement rassasiés; et cela sans que le ciel eût envoyé sa manne, sans que la terre, employant ses forces, vint fournir à leurs besoins : le secours ineffable dû à la puissance divine, c'était un pain pareil à celui qu'aurait pétri la main de ces hommes rustiques qui en profitaient, se multipliant pour apaiser leur faim; c'était une provision de poissons que n'avait pas fourni la mer, mais bien celui qui a peuplé toutes les mers. Et qui pourrait énumérer tous les miracles de l'Évangile?

44. L'esprit malin, convaincu de cette puissance surnaturelle, comprit qu'il y avait pour lui profit à l'échange. Aussi consentit-il à recevoir le Christ pour la rédemption de ceux que la mort tenait dans ses fers. Il ne fallait cependant pas que Dieu se présentât à lui sous une

aliquam partem carnis in seipso esset contemplatus, quæ per peccatum ab eo jam subacta fuerat. Propterea carne legitur Divinitas, ut ad id intuens quod secum fuit educatum et est sibi cognatum, non terretur appropinquatione excellentis virtutis : et considerata quæ sensim per miracula magis ac magis resplendebat potentia, existimaret id quod apparuit magis esse concupiscendum quam formidabile. Vides quemadmodum cum justitia conjuncta sit bonitas, et sapientia non sit ab eis separata. Quod enim per indumentum corporis excogitavit, ut capi posset divina virtus, ne pro nobis suscepta dispensatio impediretur metu sublimitatis, omnia simul ostendit, nempe bonitatem, sapientiam, et justitiam. Voluisse enim dare salutem, est testimonium bonitatis. Quod autem tanquam ex contractu fecit redemptionem, ejus qui tenebatur dominatu dæmonis, ostendit justitiam. Quod autem id quod capi non poterat, subtiliter excogitans effecit ut capi posset ab inimico, id aperte summam arguit sapientiam.

CAPUT XXIV.

45. Sed est consentaneum eum qui attendit eorum quæ dicta fuerunt consequentiam, quærere ubinam in iis quæ diximus, cernatur potentia Divinitatis, et ubi incorruptio divinæ potentiæ. Ut igitur hæc quoque reddantur evidentiæ, consideremus ea quæ deinceps sequentur ex mysterio, in quibus maxime ostenditur cum benignitate temperata potentia. Atque primum quidem, quod omnipotens natura potuerit descendere ad humilitatem humanitatis, id potestatem magis ostendit, quam magna et quæ naturam superant miracula. Nam quod magnum quidpiam et excelsum effectum sit a divina virtute, est quodammodo secundum naturam et consentaneum. Neque novum et admirabile quidpiam auribus attulerit, quod dicitur, universam quæ est in mundo creaturam, et quicquid extra ea quæ cernuntur, comprehenditur, Dei virtute constitisse, ejus voluntate, ut ei visum est, deducta ad essentiam. Ad id autem quod est humile et abjectum descensus, est quædam insignis et redundans copia potestatis, quæ minime invenitur in iis quæ sunt præter naturam. Quomodo enim ignis essentiæ est proprium ferri sursum : neque in flamma quicquam est

forme divine pure et simple, parce qu'il n'aurait rien vu en lui de cette chair qu'il avait déjà attirée à lui par le péché. Voilà pourquoi la Divinité revêtit la forme humaine, afin qu'en apercevant ce qui avait vécu de sa vie, ce qui s'était uni à lui, le démon ne fût pas troublé par le contact de la souveraine vertu, et qu'en considérant cette puissance qui resplendissait chaque jour d'un nouvel éclat dans les miracles; il en désirât la possession plutôt que de la redouter. Certes, il y a là un admirable accord de bonté et de justice, qui n'exclut en rien la sagesse, et si le Seigneur a choisi l'incarnation comme moyen, pour faire accepter la divine vertu, en échange de notre faible nature, afin que sa sublimité ne fût pas un obstacle à notre rédemption, dans ce choix éclatent encore et sa bonté, et sa sagesse et sa justice. Il a bien voulu nous sauver, et voilà sa bonté. Il n'a racheté la propriété du démon qu'en contractant, pour ainsi parler, un marché avec lui; et voilà sa justice. Il a trouvé un moyen pour faire accepter ce qui n'aurait jamais pu passer au pouvoir de notre ennemi, et voilà, si je ne me trompe, la suprême sagesse.

CHAPITRE XXIV.

45. Je ne serais point étonné qu'ayant suivi mon raisonnement, on me demandât : Où se trouvent en tout cela la puissance divine et son incorruptibilité? Pour ne nous rendre qu'à l'évidence, examinons les conséquences de ce mystère, et nous y verrons aussi un accord parfait de bonté et de puissance. Et d'abord, que le souverain créateur ait pu descendre au niveau de l'humanité, c'est un effort de pouvoir qui dépasse de beaucoup les prodiges les plus inouis; il est en effet dans l'ordre de la nature que la souveraine puissance produise des effets dignes d'admiration, et nous ne sommes ni surpris ni étonnés d'entendre dire que tout ce qui est sur la terre et hors de la nature est l'ouvrage de Dieu; qu'il a donné la vie à tout par sa seule volonté et comme il l'a voulu; mais avoir abaissé sa dignité à un état si humble et si infime, c'est un prodige, une surabondance de pouvoir que je ne vois dans aucun autre de ses miracles. Le feu, par exemple, est par son essence poussé de bas en haut; aussi cet effet ne nous étonne point dans la flamme, parce qu'il lui est naturel; que si tout-à-coup, pareille aux corps pesans, elle se dirigeait en bas, nous aurions lieu de nous étonner que cet élément, sans changer de nature, obéît dans cette nouvelle direction à d'autres lois; voilà pourquoi je dis que la souve-

admirandum quod fit naturaliter. Sed si eam instar gravium corporum videat deorsum tendere, ejus rei ducitur admiratione, nempe quomodo ignis esse ignis perseveret, et in modo motus excedat naturam, tendens deorsum : ita etiam divinam et supereminentem potentiam, non tantum luminarium magnitudo et splendor, mundique ornatus, et eorum quæ sunt perpetua administratio, tantum ostendit, quantum quod se demiserit ad imbecillitatem nostræ naturæ : nempe quomodo cum excelsum exstiterit in humili et abjecto id et in humili cernitur, nec descendit altitudo : quomodo humanitas connexa divinæ naturæ, et hoc fit, et est illud. Cum enim, sicut prius dictum est, non esset ea natura potestatis contrariæ, ut admisceretur meræ Dei presentiae, et ferret nudam ejus apparitionem : ut ab eo qui poscebat facile pro nobis accipi posset pretium in permutatione, naturæ nostræ integumento celata fuit Divinitas, ut instar piscium cum esca carnis simul attraheretur hamus Divinitatis : et sic vita ad mortem introducta, et luce apparente in tenebris, luce et vita deleteretur id quod eis contrarium intelligitur. Neque enim ea est natura tenebrarum, ut luce presente permaneant : neque mortis, ut sit vita operante. In summam itaque redacta mysterii consequentia, perfectam faciemus defensionem adversus eos qui accusant divinam dispensationem, nempe quam de causa Divinitas humanam per se non efficit salutem.

46. Oportebat enim in omnibus ea de Deo sentiri et existimari quæ Deum decent : et non hoc quidem excelsè et sublimerè de eo intelligi, illud autem repelli ab ea quæ Deo convenit dignitate : sed omnem excelsam ac piam intelligentiam oportet omnino in Deo credi, et per consequentiam unum pendere ab altero. Ostensum ergo est bonitatem, sapientiam, justitiam, potentiam, et incorruptionem evidenter monstrari in ratione nostræ carnis à Deo susceptæ dispensationis. Bonitas in hoc comprehenditur, quod voluerit servare eum qui perierit. In modo salutis ostensa est sapientia et justitia. Potentia autem in eo quod ipse quidem factus sit in similitudine et figura hominis, convenienter naturæ nostræ humilitati : et spes fuerit ipsum ad hominum similitudinem morte posse teneri. Cum autem factus esset, id fecerit quod erat sibi proprium ac conveniens secundum naturam. Est autem

raine puissance de Dieu éclate bien plus dans ce volontaire abaissement qui descend jusqu'à nous, que dans la splendeur des astres, dans la magnificence des merveilles de la création et dans la Providence qui les régit. Car si d'un côté la grandeur suprême ne se détruit pas, mais reste toujours constante quoique s'abaissant et s'humiliant; de l'autre, l'humanité, unie à la nature divine, partage cette divinité tout en conservant sa nature. De plus, nous l'avons déjà dit, comme le principe du mal ne pouvait être mis en présence de Dieu et supporter son apparition pure et simple, la Divinité, qui voulait faire accepter le prix qu'on réclamait pour nous, se cacha sous une enveloppe mortelle, et offrit ainsi un appât au démon, comme l'hameçon en présente aux poissons imprudens. Ainsi la vie fut apportée au milieu de la mort; ainsi la lumière brilla au milieu des ténèbres, et la vie et la lumière détrônèrent la mort et les ténèbres; car l'obscurité ne peut pas exister là où se montre le jour, la mort ne peut régner où s'agite la vie. La conséquence du mystère une fois expliquée, nous achèverons de confondre ceux qui accusent le mode de bienfait du Seigneur, et qui demandent pourquoi la Divinité n'a pas racheté l'homme par elle-même.

46. Il fallait qu'en tous ses actes Dieu ne révélât à nos sens et à notre esprit que des faits dignes d'un Dieu, et non pas d'un côté quelque chose de grand et de sublime, de l'autre des idées au-dessous de ce qui convient à sa dignité. Dieu doit être pour nous la souveraine intelligence; tout en lui doit être conséquent. Aussi avons-nous démontré qu'en s'incorporant à la nature humaine pour la rédemption des hommes, il avait donné un témoignage éclatant de bonté, de sagesse, de justice, de puissance et de pureté. Il a manifesté sa bonté en voulant sauver l'être qui s'était perdu, sa justice et sa sagesse dans le choix du moyen employé pour cette rédemption; enfin sa puissance en prenant un corps pareil au nôtre, soumis aux mêmes faiblesses, et devenant ainsi notre espoir, puisque, comme nous, il a été sujet à la mort. Le prodige une fois accompli, les effets ont été conformes au principe et en ont découlé naturellement. En effet, la lumière

luci quidem proprium ac conveniens, ut deleat tenebras ; vitæ autem, ut mortem perdat. Cum ergo a via divina digressi, ab initio a vita aversi, et ad mortem delati sumus, quid a mysterio discimus quod sit remotum a probabilitate et non consentaneum, si puritas eos tangit qui a peccatis sunt inquinati : et vita mortuos : et via eos qui aberraverunt : ut et purgentur sordes, et ab errore cessetur : et quod erat mortuum ad vitam revertatur.

CAPUT XXV.

47. Quod autem in nostra exstiterit natura Divinitas, iis qui non pusillo et abjecto animo ea quæ sunt considerant, id nequaquam dictum novum videbitur et alienum. Quis est enim adeo puerili animo et ingenio, ut ad universitatem aspiciens, in universitate non credat esse Deum, eam induentem et continentem, et ei insidentem? Ab eo enim quod est, pendent omnia, nec fieri potest ut sit aliquid, quod in eo quod est, non habeat essentiam. Si ergo in eo sunt omnia, et illud est in omnibus : cur eos pudet quod mysterium in dispensatione doceat Deum exstitisse inter homines, qui ne nunc quidem creditur esse extra hominem? Nam etsi modus Dei inter nos presentia, non est hic idem qui ille; attamen quod sit in nobis ex æquo, et nunc, et tunc plane constat. Atque nunc quidem est in nobis contemperatus, qui naturam continet in essentia : tunc autem cum nostra natura immista fuit divinitus : et in ea nostræ naturæ cum divina commistione, nostra effecta est divina, ut quæ a morte sit exempta, et ab adversarii erepta tyrannide. Illius enim a morte reversio, exstitit mortali generi principium reversionis ad vitam immortalem.

CAPUT XXVI.

48. Sed in examinanda forte justitia et sapientia quæ consideratur in hac dispensatione, adducitur fortasse quispiam ut existimet fraude hanc viam et rationem a Deo pro nobis fuisse excogitatam. Quod enim non nuda Divinitate, sed tecta ab humana natura, Deus ab inimico ignoratus, in eum qui dominatum obtinebat se insinuaverit, est

doit dissiper les ténèbres, la vie doit chasser la mort. Nous avons quitté la voie du Seigneur; à peine nés, nous nous étions éloignés de la vie, et nous avons été entraînés vers la mort. Or, tout ce que nous révèle ce grand mystère n'a rien de contraire aux probabilités ni à la raison : la purification a passé sur les souillures du péché; la vie a combattu la mort; nous avons été remis dans le chemin d'où nous nous étions écartés, et nos taches ont été lavées, et l'erreur a été dissipée, et la vie est revenue à nous.

CHAPITRE XXV.

47. Que la nature divine se soit mêlée à la nature humaine, il n'y a là pour des yeux clairvoyans rien de prodigieux ni d'étonnant. Quel est, je le demande, l'homme à vue assez étroite, d'esprit assez obtus, qui, en considérant l'univers, ne comprenne pas que Dieu est partout, qu'il renferme en lui tout ce qui existe, qu'il préside à tout? Son principe anime toute chose, et rien ne peut exister qui ne procède de lui : or, si tout est en lui, pourquoi refuserait-on de croire à un mystère qui enseigne la présence de Dieu parmi les hommes pour le fait de leur rédemption, lorsque vous ne pouvez encore à présent le supposer étranger à notre nature? Car si le mode de la présence divine au milieu de nous n'est pas en ce moment le même qu'à cette époque, il n'en est pas moins constant qu'il vit en nous aujourd'hui comme alors. Oui, le principe qui contient l'essence de notre nature est encore en nous, et lorsque la Divinité s'incorpora à l'homme, cette union céleste de la nature divine avec la nôtre rendit cette dernière divine comme elle, pour la délivrer de la mort et l'arracher à l'esclavage du démon; car la résurrection du Christ est pour nous le présage assuré d'une résurrection glorieuse et immortelle.

CHAPITRE XXVI.

48. Peut-être qu'en sondant la justice et la sagesse que nous donnons pour base à cette rédemption, il se trouvera des hommes qui seront tentés de croire qu'il y a eu fraude de la part du Seigneur à employer ce moyen pour notre salut. Car on pourrait dire que la Divinité n'ayant pas été apparente, mais cachée sous la forme hu-

quodammodo dolus quidem et circumscriptio, cum sit proprium eorum qui decipiunt, ad aliud convertere spem eorum quibus struuntur insidiæ, et aliud efficere quam quod fuit speratum. Sed qui aspicit ad veritatem, hoc quoque assentietur, omnium maxime esse justitiæ et sapientiæ. Nam justus quidem est pro meritis unicuique tribuere. Sapientis autem neque justum avertere, neque bonum benignitatis scopum separare a iudicio quod fit ex justitia, sed apte et congruenter utraque inter se conjungere, justitiæ quidem tribuendo, quod datur pro meritis: bonitati autem, quod non recedatur a scopo benignitatis. Consideremus igitur annon hæc ambo considerentur in iis quæ facta sunt. Nam par pari pro meritis referre, per quod vicissim decipitur deceptor, ostendit justitiam. Ejus autem quod sit scopus, est testimonium bonitatis ejus qui operatur.

49. Nam justitiæ quidem est proprium, unicuique illa tribuere, **cujus principia et causas prius jecerat**: quomodo terra convenienter seminibus quæ in eam jacta sunt, fructus reddit. Sapientiæ autem est, in modo reddendi similia ab eo quod est melius non discedere. Quomodo enim cibo pharmacum similiter admiscet, et qui insidiatur, et qui ei medetur qui appetitus fuit insidiis: sed ille quidem **venenum præbet lethiferum**: hic autem veneni præbet medicamentum, et modus curationis minime corrumpit scopum conferendi beneficii. Nam etsi **ab utrisque in alimento fiat mistio pharmaci**, scopum tamen et institutum aspicientes, hunc quidem laudamus, illum autem odimus et aversamur. Ita hic quoque, ratione quidem justitiæ illa recipit deceptor, quorum semina suo libero jecerat arbitrio. Nam ipse quoque decipitur objecta hominis specie, qui esca voluptatis hominem prius deceperat. Eorum autem quæ fiunt scopus et institutum habet mutationem ad id quod est melius. Nam ille quidem fraude usus est ad perimendam naturam. Hic autem simul, et justus, et bonus, et sapiens, excogitatam adhibuit deceptionem ad salutem ejus qui perierat, per hæc beneficio afficiens non solum eum qui perierat, sed eum quoque qui nobis attulerat interitum. Nam ex eo quod vitæ quidem mors appropinquavit: luci autem tenebræ: interitus autem **in-** **corruptioni**, deletur quidem id quod est deterius, et ad id quod non est transitus: et juvatur id quod ex iis expurgatur.

maine, le démon ne l'a point aperçue; et que cette manière de contracter avec celui qui tenait l'homme sous sa loi constitue une certaine ruse, une tromperie, puisque le propre du trompeur est de donner à celui qu'il veut tromper de fausses espérances, et de le trahir ensuite dans son attente: cependant, si l'on veut être vrai, l'on conviendra que rien n'était plus juste et plus sage. Pour être juste, il faut donner à chacun selon ses mérites; pour être sage, il faut ne pas séparer le but que se propose la bonté d'avec l'esprit qui dicte la justice, mais réunir convenablement ces deux motifs. On satisfait à la justice en donnant selon les mérites, et à la bonté en se proposant un but qui l'a fait pour objet. Or, examinons si le fait qui nous occupe ne remplit pas ces deux conditions. Je dis que Dieu a traité le démon selon ses œuvres: il a employé la ruse contre la ruse, et c'est justice; d'un autre côté, le but qu'il s'est proposé témoigne assez de sa bonté.

49. Le propre de la justice est de traiter chacun en conséquence des principes qu'il a posés lui-même, à l'exemple de la terre qui donne des fruits selon les semences qu'on lui a confiées. La sagesse veut qu'en employant les mêmes moyens on se propose un but meilleur. Une drogue est mêlée à votre boisson aussi bien par celui qui en veut à votre vie que par celui qui cherche à sauver vos jours mis en danger; mais l'un vous présente un poison mortel et l'autre un antidote réparateur, et certes le moyen employé dans le dernier cas ne peut en rien dénaturer l'intention qui est de faire le bien: car quoique de part et d'autre il y ait eu altération dans le breuvage qui vous a été présenté par ces deux hommes, celui-ci s'attire notre estime et notre amour, celui-là, au contraire, notre haine et notre exécration. De plus, dans la rédemption, le trompeur a été traité selon la justice et d'après les principes qu'il avait lui-même posés de son plein gré; il a été trompé par les apparences humaines comme il avait trompé l'homme par l'appât des plaisirs, avec cette différence, toutefois, que le but du Sauveur était tout pour le bien, puisqu'il n'employait la ruse que pour racheter la nature humaine. Il a donc été juste, bon et sage en employant la ruse pour faire revivre celui qui avait péri; encore son bienfait ne s'est-il pas borné à la créature qui était perdue, mais s'est étendu à celui-là même qui avait causé cette perte. Car, si la mort s'est unie à la vie, si les ténèbres se sont jointes à la lumière, si la corruption a atteint l'incorruptibilité, tout ce qui est mauvais, tout ce qui est négatif a été détruit, et le démon, débarrassé de ces imperfections, a été lui-même **secouru.**

50. Quomodo enim si vili materia auro admista, aurifices per ignem, eo consumpto quod erat alienum et rejiciendum, ad naturalem splendorem præstantiorem reducunt materiem. Neque tamen citra laborem fit illa secretio, cum ignis sua consumendi potestate, tempore deleat id quod est adulterinum. Verum enimvero auri quædam est medicatio, quod in ipso eliquetur id quod ad boni exitum in eo positum fuerat. Eodem modo etiam cum mors et interitus, et tenebræ, et si quis est alius vitii fœtus, inventori mali adnata essent: divinæ virtutis appropinquatio, tanquam ab igne deletio eo quod est præter naturam, naturam purgatione afficit beneficio, etiamsi laboriosa sit secretio. Ergo ne dubitare quidem poterit adversarius, quin quod factum est, sit justum et salutare, si venerit ad sensum beneficii.

51. Nunc enim quomodo qui ut curentur, secantur et utuntur irascuntur iis qui curant ut quibus acris et aspera sentiat sectio. Quod si acciderit ut per id sani fiant, et dolor transeat sectionis, habebunt gratiam iis qui ipsos curaverint. Eodem modo cum per longum temporis ambitum ablatum fuerit natura malum, quod nunc est eis immistum et coalitum, et eorum qui nunc jacent in malis in antiquum statum facta fuerit restitutio, una voce agentur gratiæ ab universa creatura, et ab iis qui castigati fuerunt in purgatione, et ab iis qui ne omnino quidem opus habuerunt ut purgarentur. Hæc et quæ sunt hujusmodi, tradit magnum mysterium susceptæ a Deo humanitatis. Per hoc enim quod mistus fuit humanitati, cum fuerit in omnibus naturæ proprietatibus, nempe generatione, educatione et incremento, et usque ad mortis pervaserit experientiam, effecit ea omnia quæ prius dicta sunt, et hominem a vitio liberans, et vitii medens inventori. Ægritudinis etiam medela, est morbi purgatio, etiamsi sit laboriosa.

CAPUT XXVII.

52. Consequens autem erat, ut qui nostræ admiscebatur naturæ, per omnes ejus proprietates susciperet eam quæ nobiscum fiebat contemperationem. Quomodo enim qui vestium sordes abluunt, non alia

50. Ainsi lorsqu'un alliage grossier souille l'or, le feu, par les mains de l'orfèvre, vient l'épurer de toute matière étrangère et fait le métal bien plus beau en lui rendant son éclat naturel : et ce n'est certes pas sans travail que s'opère ce changement, mais seulement par l'action soutenue de la flamme, qui peu à peu le purifie. C'est, pour ainsi parler, un remède administré à l'or, qui le délivre d'un principe nuisible à son existence; pareillement, le génie du mal avait entraîné à sa suite la mort, la destruction, les ténèbres, tout le cortège du vice, et la vertu divine, en s'unissant à l'homme, a, comme une flamme puissante, apporté dans notre nature une utile purification. Quel qu'ait été le travail nécessaire à cette épuration, nos adversaires ne pourront donc plus mettre en doute la justice et la bonté de Dieu, s'ils veulent porter leur attention sur l'effet de son acte.

51. Lorsqu'un malade a recours aux secours de l'art pour se faire guérir par une opération quelconque, il s'emporte contre le chirurgien, parce que l'opération est pénible et douloureuse; mais si, grâce à ses soins, il revient à la santé, la douleur passée, il remerciera mille fois son libérateur; de même aussi, quand après une longue suite de temps le mal qui maintenant mine et ronge la nature en aura été extirpé, lorsque ceux qui croupissent encore dans le vice auront été régénérés et rappelés à la pureté de leur état primitif, des concerts d'actions de grâce s'élèveront de toutes parts, et les bénédictions de ceux qui n'auront pas eu besoin de cette précieuse rédemption se joindront aux voix de ceux qui en auront ressenti les bienfaits effets. Telles sont, avec leurs conséquences, les vérités qui ressortent du mystère de la divine incarnation; car si Dieu s'est uni à l'homme, s'il s'est soumis à toutes les vicissitudes de cette nature, à la conception, à la naissance, à l'accroissement; s'il a poussé le sacrifice jusqu'à subir la mort, il a produit les effets que nous avons signalés, arrachant l'homme au vice, ramenant même l'auteur du vice, comme le soulagement du malade est la disparition de la maladie, quelque long qu'ait été le traitement.

CHAPITRE XXVII.

52. Pour être conséquent, il fallait que celui qui venait s'incorporer à notre nature en partageât toutes les vicissitudes: car si ceux qui veulent enlever les taches de leur manteau ne se contentent pas d'en

quidem inquinamenta conservant, alia vero abstergunt : sed ab initio ad finem usque, totius panni maculas expurgant, ut sit vestimentum ubique ejusdem pretii, ex æquo effectum eluendo nitidum et splendidum. Ita cum vita humana peccato esset inquinata, et in principio, et in fine, et in medio, vi et potestate opus habebat per omnia abludente, et oportebat non hoc quidem expurgare, illud vero relinquere non expurgatum. Ita cum vita nostra duobus sit intercepta finibus, nempe principio et fine, in utroque fine invenitur vis et potestas naturæ corrigendæ, ut quæ et principium attigerit, et porrecta sit usque ad finem, et omnia quæ sunt intermedia interceperit. Cum autem omnibus hominibus unus sit in vitam aditus, undenam oportebat eum qui ad nos ingreditur, in vita collocari? Ex cœlo ait fortasse qui genus humanæ originis despuuit tanquam turpe et abjectum. Sed in cœlo non erant homines : nec in vita supramundana versabatur morbus vitii. Qui autem cum homine commiscebatur, ejus erat scopus et institutum in illa contemperatione, ut prodesset homini. Ubi ergo non erat malum, neque ibi vita degebatur humana, quemadmodum postulat quispiam, ut homo illinc Deo conjungatur, imo vero non homo, sed aliquod simulacrum, et quædam similitudo hominis? Quænam autem fieret nostræ naturæ correctio, si cum terrestre ægrotasset animal aliquod aliud ex cœlestibus, divinum suscepisset adventum?

53. Non potest enim fieri ut curetur quod laborat, nisi pars laborans propriam ac peculiarem accipiat curationem. Si ergo quod laborabat quidem, fuisset in terra : virtus autem divina id quod laborabat minime attigisset, aspiciens ad id quod se decebat : fuisset plane homini inutile divinæ virtutis negotium, in iis versans quæ nobiscum nullam habebant communionem. In Divinitate enim æque fuisset indecorum, si quidem fas est omnino aliquid aliud cogitare indecorum, præter vitium ei quidem qui pusillo et abjecto animo divinam in hoc statuit majestatem et amplitudinem, quod nostræ naturæ proprietatum minime aliquam suscipiat communicationem, nihilo tolerabilior videtur esse turpitudine et dedecus, quod Deus cœlestis corporis figuram susceperit quam terrestris. Ab ejus enim qui est altissimus, et ad cujus altitudinem non patet aditus, natura ex

faire disparaître quelques-unes pour en laisser subsister d'autres, mais le nettoient entièrement, afin de lui rendre toute sa propreté, tout son lustre ; de même la vie humaine ayant été souillée à son principe, dans sa durée et à sa fin, il fallait un pouvoir régénérateur qui s'étendit à tous ces périodes, et qui ne vint pas restaurer une partie et laisser l'autre dégradée. Notre vie est bornée par le commencement et la fin : à l'une comme à l'autre de ces extrémités nous trouvons unies la puissance et la force capables de la purifier, puisque cette puissance est partie du premier point et est arrivée au dernier en passant par tous les degrés intermédiaires. L'entrée dans la vie est la même pour tous les hommes ; comment devait y apparaître celui qui voulait s'unir à nous ? Directement par le ciel, dira peut-être celui qui regarde le mode de la naissance humaine comme abject et peu noble. Mais les hommes n'étaient pas dans le ciel ; dès lors le vice qu'il fallait guérir n'habitait pas les demeures célestes. Or l'être qui voulait s'unir à la création avait pour but, dans cette union, de servir cette créature, et là où ne se trouvait aucun mal il n'y avait pas non plus de vie humaine, pour que, comme vous le voulez, Dieu pût s'y unir à l'homme. Que dis-je ? il n'y avait pas d'homme ! Y avait-il seulement une apparence, un principe quelconque de l'homme ? Comment donc se serait purifiée notre nature, si matière terrestre qu'elle était, et toute distincte d'un habitant du ciel, elle eût immédiatement reçu l'esprit divin ?

53. L'individu qui souffre ne peut être guéri, si les remèdes ne sont pas spécialement appliqués à la partie affectée ; or, ce qui était malade se trouvait sur la terre, et la vertu divine ne pouvant opérer que sur un objet en harmonie avec elle, ne se fût jamais étendue à la créature qui avait besoin de son secours : l'intermédiaire de la Divinité, ne s'exerçant que sur des principes avec lesquels nous n'avons aucun rapport, aurait été sans effet pour l'homme. Il eût été également mal à Dieu, si toutefois ils trouvent le mal ailleurs que dans le vice, ceux dont l'esprit est assez étroit pour méconnaître ainsi la majesté et la grandeur divines, de prendre une forme en désharmonie avec notre nature ; et il n'y a ni plus d'inconvenance, ni plus d'absurdité à croire que Dieu ait revêtu une forme terrestre plutôt que céleste. Celui qui est si élevé que rien ne peut atteindre à sa hauteur est à une égale distance de toutes les créatures ; toutes sont égale-

æquo distat omnis creatura, et sunt omnia ei æqualiter subjecta. Nam id quod est ejusmodi; ut ad id omnino non pateat aditus non alicui quidem præbet aditum: aliquid vero ad ipsum non potest appropinquare: sed ex æquo universa quæ sunt, superat et supereminet. Neque ergo terra est remotior a suprema illa dignitate, neque cœlum propinquius: neque quæ vitam degunt in utroque elemento, hac in re quicquam a se invicem differunt, ut alia quidem attingant naturam ad quam non patet aditus: alia vero ab ea secernantur. Nam sic quidem existimarem, vim illam ac potestatem quæ omnia continet, non ex æquo per omnia pervadere: sed in aliis quidem eam esse abundantiosem: in aliis vero magis deficere: et ex majoris minorisque differentia compositus ex consequenti apparebit Deus, ut qui sibi ipsi non conveniat, siquidem procul esse a nobis existimetur ratione naturæ: alicui autem alii appropinquans, ex eo quod prope sit, facile possit apprehendi. Sed vera ratio, in excelsa et sublimi illa auctoritate, neque deorsum aspicit, neque sursum per comparisonem. Omnia enim ex æquo sunt subjecta potestati illi quæ præest omnibus. Quamobrem si terrestrem naturam existimabunt indignam quæ cum Deo connectatur, neque ulla invenietur digna. Quod si ex æquo omnia sunt indigna; Deum autem decet ei qui opus habet benefacere, ubi est ergo morbus, illuc medicatricem venire potestatem confitentes, quidnam credimus alienum ab eo quod ut decet, de Deo est existimandum?

CAPUT XXVIII.

54. Sed nostram ludibrio habent naturam, et nostrum nascendi modum in vulgus jactant, existimantque se ea ratione ridiculum nostrum facere mysterium: ut pote quod Deum non deceat, per ejusmodi ingressum devenire ad humanæ vitæ societatem. Sed jam de his dictum est in iis quæ prius diximus, nempe quod solum vitium est sua natura turpe, et si quid cum vitio aliquam conjunctionem habet et affinitatem. Naturæ autem consequentia Dei voluntate et lege ordinata, vitii criminationi longe abest ut sit affinis. Nunc autem sic quoque ad opificem est reditura naturæ accusatio, si quicquam ejus vituperetur tanquam turpe et indecorum. Si quidem a solo vitio Deus est

ment au-dessous de lui , et puisqu'il est inabordable par sa nature , il ne peut rien laisser arriver jusqu'à son niveau : aucun être ne peut monter jusqu'à lui , il domine et voit à égale distance de lui toute la création. On ne peut pas dire que la terre est plus éloignée , le ciel plus rapproché de la grandeur suprême , et les êtres qui remplissent l'espace ne diffèrent pas entre eux au point que les uns puissent s'unir à cette nature inabordable , les autres en être séparés ; car il faudrait dire aussi que cette vertu , cette puissance qui contient en elle toutes choses ne se répand pas également sur tous les objets , mais est plus abondante dans les uns , moindre dans les autres , et , pour être conséquent , admettre en Dieu des différences de plus et de moins , puisqu'il éloignerait les uns comme ne lui convenant pas , et rapprocherait les autres afin de s'unir plus facilement à eux. Or , pour raisonner juste en parlant de cette suprême intelligence , il ne faut établir aucune distinction de haut ni de bas , car tout est également placé par rapport au pouvoir qui régit tout. C'est pourquoi , si l'on pense que la nature terrestre n'était pas digne d'être unie à la Divinité , aucune autre n'en sera plus digne qu'elle , et si toutes en sont également indignes , comme il était bon que Dieu vint au secours de ce qui souffrait , et qu'il faut , l'on est forcé de l'avouer , appliquer le remède là où se trouve le mal , pourquoi vouloir trouver impossible ce que nous avançons sur Dieu à ce sujet ?

CHAPITRE XXVIII.

54. Mais on cherche à déprécier la nature humaine , et nous opposant la manière dont nous entrons dans la vie , on semble vouloir jeter du ridicule sur le saint mystère , et l'on dit qu'il était peu digne de la Divinité de se soumettre à ce mode d'apparition au milieu de nous. Nous répéterons encore ce que nous avons déjà dit , qu'il n'y a de peu digne et de mal que le vice et tout ce qui tient à lui d'une façon quelconque ; or l'existence d'une nature due à la volonté et à la sagesse de Dieu n'a certainement aucun rapport avec le vice , et ce serait à l'auteur de cette nature qu'il faudrait faire remonter le blâme , s'il y avait dans son principe quelque chose de blâmable ou de honteux. Or Dieu n'étant incompatible qu'avec une chose , le vice , ce der-

separatus : vitii autem non est natura : mysterium autem dicit Deum esse in homine, non in vitio. Si autem hominis in vitam ingressus unus est, per quem ad vivendum accedit quod generatur, legem quamdam Deo constituunt, nempe alium modum ingressus ad vitam, qui consentaneum quidem judicant ut a divina virtute visitaretur, quæ in vitio ægrotarat natura : eis autem displicet modus visitationis, nescientes quod par est quod ad se attinet, quælibet corporis constructio : neque in ea quicquam ex iis quæ conferunt ad vitam constituendam, vituperatur tanquam turpe aliquid, et abjectum, et malum.

55. Ad unum enim scopum est directa et ordinata universa instrumentariorum membrorum compositio. Is autem scopus est, ut homo in vita maneat. Atque cætera quidem membra in præsentī vita hominem continent, alia alii distributa operationi, [per quæ administratur facultas sentiendi et operandi, genitalia autem curam gerunt futuri, ut quæ per se mortalium aliam inducant successionem. Si ergo aspicias ad id quod est utile, cuinam erunt illa secunda ex iis quæ existimantur præstantia esse et honorabilia? Cuinam autem non, ut est consentaneum, sunt excellentiora? Non enim oculo et auribus, et lingua, aut aliquo alio sensuum instrumento ad perpetuitatem nostrum genus traducitur. Ea enim, ut dictum est, sunt præsentis usus : sed in illis immortalitas conservatur humanitati : adeo ut semper in nobis operentur, ut qui Deus est et homo non sit quodammodo inefficax et inutilis, ad id semper quod deficit, per eos qui succedunt, rursus seipsam ejus loco inducente natura. Quid ergo quod non decet, nostrum continet mysterium, si vitæ humanæ Deus per ea mistus est, per quæ natura pugnat cum morte? Sed ad hoc transeuntes, per alia rursus ea quæ dicimus conantur vituperare.

CAPUT XXIX.

56. Dicunt enim, si quod factum est, honestum erat et Deum decebat, cur distulit beneficium? Cur autem cum esset vitium in principio, ejus ad ulteriora progressum non amputavit? Ad hoc autem brevis est quæ a nobis affertur oratio, nempe quod per sapientiam et ejus quod nostræ naturæ conducit curam ac providentiam, beneficii in nos

nier n'est pas dans la nature humaine, et le mystère de l'incarnation nous apprend que Dieu est dans l'homme et non dans le vice. Puisque l'homme vient au monde de la même manière que tout être engendré, ils veulent donc imposer à Dieu une loi nouvelle, je veux dire un autre mode de naissance, ceux qui admettent cependant que la vertu divine pouvait seule racheter la nature, qui gémissait dans l'esclavage du vice ; c'est donc le mode d'apparition seul qui leur déplaît ; mais ils ne réfléchissent pas que la structure du corps humain est une quant à son but, et que rien dans ce qui concourt en lui à l'ensemble de la vie ne peut être regardé comme abject, inconvenant ou mal.

55. Les divers membres du corps ne sont créés et organisés que pour un but unique, la conservation de l'être. Les uns unissent leurs efforts pour la vie matérielle du moment, les autres, fonctionnant diversement, exercent la faculté de sentir et d'agir. Les parties sexuelles sont chargées du soin de l'avenir, et c'est par elles que s'opère la succession des mortels. Pour ce qui est donc de l'utilité, ne tiennent-elles pas le premier rang parmi ce qui est grand et noble ? ne sont-elles pas évidemment d'une excellence supérieure à toutes les autres ? Ce n'est en effet ni par le concours de l'œil, ni de l'oreille, ni de la langue, ni de toute autre partie, que s'opère la reproduction perpétuelle de notre espèce. Tous ces organes, comme nous l'avons déjà dit, sont destinés à la vie présente, ceux-là seuls ont mission de conserver l'immortalité humaine ; ils font en nous les fonctions de Dieu ; l'homme leur doit de n'être pas inutile et sans effet, quoiqu'il périsse continuellement, parce que par eux une vie nouvelle le remplace dans ceux qui lui succèdent. Est-il donc inconvenant que Dieu ait choisi pour moyen de son union avec la nature humaine, ce qui dans cette nature combat sans cesse la mort ? Mais, abandonnant encore cette objection, nos adversaires nous attaquent d'un autre côté.

CHAPITRE XXIX.

56. Si, disent-ils, l'incarnation était nécessaire et dans les desseins de Dieu, pourquoi en a-t-il retardé l'accomplissement ? pourquoi n'a-t-il pas coupé dans sa naissance le vice à sa racine ? Notre réponse à cette nouvelle objection sera succincte, car la sagesse de celui qui est venu au secours de notre nature souffrante éclate encore dans ce re-

collati facta fuit dilatio. Nam in morbis corporalibus, quando aliquis humor pravus et corruptus irrepit ad poros : priusquam in superficie apertum fuerit quidquid est præter naturam, corpori condensantia non adhibent medicamenta, ii qui medendi morbis artem profitentur : sed exspectant donec extra prodierit quidquid intrinsecus in imo delitescit : ita nudæ affectioni adhibent medicinam. Postquam ergo humanæ naturæ semel incubuit morbus vitii, exspectavit medicus universitatis, ut nullum esset reliquum genus vitii immisti naturæ. Propterea non statim post invidiam, et a Cain factam fratris cædem, homini adhibet medicinam. Nondum enim in lucem prodierant scelera eorum qui Noemi tempore perierunt : neque corporalis flagitii gravis morbus fuerat apertus. Neque Ægyptiorum adversus Deum pugna : neque Assyriorum superbia, neque nefaria ab Herode facta cædes infantium : nec quæcumque alia litterarum monumentis sunt mandata, et quæcumque historiis non comprehensa in deinceps sequentibus facta sunt generationibus, cum in libero hominum arbitrio multifariam multisque modis germinaret radix vitii. Postquam ergo vitium pervenit ad summum, nec erat ullum genus sceleris quod admittere non ausi essent homines, ut per omnem ægritudinem pervaderet medicina, ea de causa non insipientem, sed jam perfectum morbum curat.

CAPUT XXX.

57. Si quis autem existimat se posse refellere id quod dicimus, quoniam etiam postquam fuit adhibita medicina, peccandi nondum finem facit humana vita is aliquo noto et familiari exemplo deducatur ad veritatem. Quomodo enim in serpente, si mortiferum aliquod vulnus in capite acceperit, non statim simul cum capite morte afficitur, etiam qui pone est tractus, sed mortuum quidem est caput, cauda autem proprio animo adhuc est animata, et vitali virtute non est privata : ita etiam licet videre vitium lethifero quidem vulnere confectum, in suis autem reliquiis vitæ exhibere molestiam. Sed cum mysterii rationem in his reprehendere desierint, rursus criminantur, quod fides non per omnes pervadat homines. Quidnam autem dicunt? Non ad omnes venit gratia : sed cum aliqui ad Verbum accesserint, non est

tard, aussi bien que sa providence et son amour. Dans les maladies corporelles, lorsqu'un principe vicieux court sous la peau, les hommes de l'art n'administrent aucun remède curatif ; tant que le mal ne s'est pas manifesté à la surface, ils attendent prudemment qu'il paraisse tout entier à l'extérieur, et opèrent alors sur lui à découvert. De même le vice s'étant introduit dans notre nature, le médecin universel a dû attendre qu'il n'en restât plus aucune parcelle au fond de nous : voilà pourquoi il n'a pas employé son remède aussitôt après la haine manifestée par Caïn et qui le conduisit au meurtre de son frère. Les crimes de la race qui fut exterminée du temps de Noé n'avaient pas encore souillé la terre ; la honteuse prostitution du corps ne s'était point encore manifestée. Le libre arbitre de l'homme n'avait pas porté tous ses fruits mauvais ; il germait encore et devait enfanter en plusieurs endroits et de mille manières le combat des Juifs contre Dieu, l'orgueil des Assyriens, le massacre des innocens par Hérode, tous les forfaits consignés dans l'histoire et tous ceux qu'elle a négligé de rapporter, et qui ont entaché les générations suivantes. Alors que le mal est arrivé à son entier développement, que la maladie a été à son plus haut période, lorsque les hommes ont eu essayé de tous les crimes, alors seulement et non pas dans le principe, Dieu a apporté un baume réparateur.

CHAPITRE XXX.

57. A ceux qui croiraient infirmer notre raisonnement en disant, que même après l'intervention de Dieu le péché n'a pas disparu de la terre, nous répondrions par un exemple simple et connu de chacun. Voyez le serpent, si une blessure mortelle l'atteint à la tête, la partie inférieure de son corps ne meurt pas en même temps que le haut, la tête n'a plus de vie, mais la queue est encore animée à sa manière et ne reste pas immobile : ainsi le vice, quoique blessé à mort, se débat encore avec la vie. Nos ennemis ne se tiennent pas encore pour battus, et nous accordant le fait en principe, ils portent leurs accusations sur les conséquences, parce que la foi n'éclaire pas tous les hommes. Que disent-ils ? voyons. Tous ne reçoivent pas la grâce, et si quelques-uns suivent le Verbe, bon nombre encore restent loin de lui, et alors, ou Dieu n'a pas voulu étendre son bienfait à tous, ou il ne l'a pas pu ;

parva pars quæ restat, cum aut Deus noluerit universum abundare beneficium, aut omnino non potuerit: quorum neutrum caret reprehensione. Neque enim Deo convenit quod bonum noluerit: neque quod non potuerit. Si ergo aliquod bonum est fides, cur, inquirunt, non ad omnes venit gratia? Atque si hæc quidem in iis quæ dicimus a nobis adstruerentur, quod a divina voluntate hominibus abdicaretur fides, utpote quod alii quidem vocarentur: cæteri autem essent expertes vocationis, opportune hujusmodi reprehensio objiceretur mysterio. Si autem pariter ad omnes procedit vocatio, nec auctoritatem, nec ætatem, neque gentium discernens differentiam. Propterea enim in primo initio prædicationis, divina inspiratione, unius et ejusdem linguæ cujus omnes gentes¹, repente facti sunt qui verbum ministrabant, ut nemo esset expertus bonorum: quemadmodum fuerit consentaneum, ut Deum adhuc accusent, quod Verbum non in omnes dominatum obtinuerit? Nam qui in universitatem liberam habebat potestatem, propter summum in homines honorem divisit etiam aliquid in nostra potestate, cujus solus est Dominus. Hoc autem est liberi arbitrii libera electio, res quædam minime redacta in servitutem, et quæ est sui juris, sita in libertate mentis et cogitationis. In eos ergo qui non adducti sunt ad fidem, justius hæc transferretur accusatio, non ad eum qui vocavit ad consensionem. Neque enim cum Petrus in initio verbum prædicasset in frequentissima Judæorum concione, et tria millia simul fidem accepissent, ii qui non crediderunt cum plures essent iis qui crediderant, in Apostolum causam contulerunt, quod non crediderunt. Neque enim par erat ut gratia in commune proposita, is qui voluntarie ab ea abscesserat, non sibi, sed alii malam suam sortem adscriberet.

CAPUT XXXI.

58. Sed neque ad hæc litigiosa egent contradictione. Dicunt enim Deum posse, si velit eos etiam qui resistunt, necessario compellendo attrahere ad suscipiendam prædicationem. Ubi est ergo in his liberum arbitrium? Ubi autem est virtus? Ubi est laus eorum qui se recte ge-

¹ Act. ii.

dans l'un ou l'autre cas, il ne mérite pas nos hommages, car ne pas vouloir ou ne pas pouvoir faire le bien exclut l'idée de Dieu, et si la foi est un bien, pourquoi n'illumine-t-elle pas de sa grâce tous les hommes? Si de nos paroles découlait cette conséquence, que c'est par la volonté divine que les hommes sont privés des secours de la grâce, c'est-à-dire, que les uns sont appelés à en recevoir les bienfaits et que les autres en sont exclus, nous concevriens la dernière objection faite contre le mystère de la rédemption; mais si l'appel fait par le Seigneur s'adresse également à tous, ne faisant aucune distinction de rang, d'âge ni de nation; si dès le commencement de la prédication, les ministres de la parole divine ont reçu du ciel le don des langues, pour parler à chacun celle de son pays, afin que le bienfait pût s'étendre à tous, est-il raisonnable, je le demande, d'accuser Dieu, parce que la parole n'a pas fructifié chez tous? Il a fait plus encore, celui dont le pouvoir absolu s'étendant à l'universalité des êtres, a laissé, pour attester la dignité de l'homme, quelque chose en son pouvoir. Tout devrait dépendre du Seigneur, et cependant l'homme a reçu en partage le libre exercice de son libre arbitre, faculté en dehors de tout pouvoir supérieur, et qui, ne dépendant que d'elle-même, agit librement dans l'esprit et dans la pensée. Adressez donc vos reproches à ceux qui n'ont pas voulu écouter la grâce, et non à celui qui y a appelé l'humanité entière. Et certes, lorsqu'aux premiers siècles de l'Eglise, Pierre fit ses prédications au milieu des Juifs assemblés, que trois mille hommes ensemble reçurent la foi, ceux qui ne voulurent pas croire, quoique formant la majorité, ne pensèrent pas à accuser le saint apôtre de leur manque de foi. Il eût été peu juste, en effet, la grâce ayant été offerte à tous, que celui qui n'avait pas voulu l'accepter accusât de sa misère tout autre que lui-même.

CHAPITRE XXXI.

58. Encore ici élève-t-on des objections. Dieu pouvait, disent les incrédules, s'il l'eût voulu, attirer vers la foi ceux qui résistent à la prédication en les entraînant de vive force. Mais alors que devient le libre arbitre? que devient la vertu? quels éloges méritent ceux qui pratiquent le bien? car il n'appartient qu'aux êtres inanimés ou pri-

runt? Est enim solum inanimorum, aut eorum quæ sunt expertia rationis, aliena voluntate ad id quod videtur adduci. Rationis autem particeps, et intelligens natura, si liberum deposuerit arbitrium, simul etiam perdit gratiam intelligentiæ. Ad quid enim sua utetur mente ac cogitatione, si potestas ejus eligendi, quod suo arbitratu constituit, sita est in alio? Si manet autem inefficax et nullius usus liberum animi institutum et electio, necessario etiam abolita est virtus, impedita immobilitate liberi arbitrii. Si non sit autem virtus, honore privata est vita, et fato procedit ratio, ablata est laus eorum qui se recte gerunt: vitium est immobile? dijudicari non poterit vitæ agendæ discrimen. Quis enim, ut est rationi consentaneum, amplius vel intemperantem reprehenderit, vel temperantem laudaverit? cum quilibet in promptu hanc habeat responsionem, quod nihil eorum quæ nostro arbitratu statuimus, in nostra est potestate: majori autem potentia humana trahantur instituta et proposita ad id quod lubet ei qui dominatum obtinet. In Dei ergo bonitatem culpa non est conferenda, quod non in omnibus fuerit fides, sed in eos qui per assensum non admittunt prædicationem.

CAPUT XXXII.

59. Quid præter hæc affertur ab iis qui contradicunt? Maxime quidem, quod non oporteret summam et supereminentem naturam omnino mortis subire experientiam, sed absque ea sua insigni et eccellente virtute, posset facillime quod videbatur efficere. Quod si etiam arcana aliqua ratione hoc omnino fieri oportebat, non tamen ignominiosæ mortis effici dedecore. Quæ enim mors, inquit, est ignominiosior ea quæ per crucem sustinetur? Quid ergo ad hæc quoque dicimus? Mortis quidem necessitatem efficit nascendi conditio. Eum enim qui semel statuerat esse particeps humanitatis, oportebat pervadere omnes naturæ proprietates. Si ergo cum duobus finibus intercepta sit humana natura, in uno fuisset, et alterum non attigisset: semiperfectum mansisset propositum, ut qui nostræ naturæ alteram non attigisset proprietatem. Fortasse autem quispiam, cum mysterium accurate et exacte didicerit, magis consentanee dixerit, non evenisse mortem, propterea

vés de raison d'attendre pour se déterminer la volonté d'autrui ; et la nature intelligente et raisonnable ne peut pas renoncer à son libre arbitre sans renoncer en même temps au mérite de ses actions. A quoi lui serviraient en effet son esprit et sa pensée, si sa détermination, libre en elle-même, vient à dépendre d'autrui quant à ses actes ? Si le choix qu'a fait librement son esprit ne peut s'exécuter, s'accomplir, ce libre arbitre devient nul, sans effet, et le mérite des actions disparaît. Or, dès l'instant qu'il n'y a plus de mérite, la vie se traîne sans gloire, la raison n'obéit plus qu'au destin, la vertu ne mérite plus d'éloges, le vice devient tout passif, les règles de conduite s'évanouissent ; qui osera désormais raisonnablement blâmer l'intempérance, pas plus que louer la sobriété ? lorsque chacun pourra dire que le libre arbitre a beau choisir telle ou telle action, que l'accomplir n'est pas en son pouvoir ; que toutes nos actions dépendent d'un pouvoir supérieur à nous, qui les dirige à son gré. Ce n'est donc pas Dieu qu'il faut accuser si la foi n'est pas donnée à tous, mais bien ceux qui refusent d'obéir à la parole de Dieu.

CHAPITRE XXXII.

59. Que disent encore nos adversaires ? voici leur grand argument : il n'était pas nécessaire que la suprême nature divine se soumit aux angoisses de la mort, elle pouvait bien sans cette épreuve, et par l'excellence de sa seule vertu, atteindre le but qu'elle se proposait. Que si quelque motif l'obligeait à ce sacrifice, au moins pouvait-elle ne pas choisir la honte d'une mort ignominieuse. Y a-t-il un genre de mort plus infamant que celui de la croix ? A cela nous répondrons : La nécessité de la mort découle nécessairement du fait de la naissance, et celui qui avait résolu de partager le sort de l'humanité devait passer par toutes les épreuves de la nature humaine. Or, cette nature étant bornée par deux extrémités, c'eût été laisser son acte incomplet et ne pas atteindre son but, que de s'unir à l'une et ne pas arriver à l'autre ; et peut-être, si nous voulions réfléchir un peu plus sur ce mystère, nous trouverions plus juste de dire que ce n'est pas comme conséquence de la naissance que le Christ s'est soumis à la mort, mais

quod natus sit : sed contra mortis causa fuisse ab eo acceptam nascendi conditionem. Non enim opus habens ut viveret, qui semper vivit, corporalem subit originem : sed a morte nos ad vitam revocans. Postquam ergo Verbum ostendit nostræ naturæ futuram rursus a morte reditum : tanquam manum jacenti porrigens, et propterea ad nostrum cadaver aspiciens, morti tantum appropinquavit quantum est attigisse mortalitatem : et initium resurrectionis suo corpore dedisse naturæ, ut qui virtute ac potestate totum hominem simul suscitaverit. Quoniam enim non aliunde quam ex nostra massa caro erat, quæ Deum susceperat, quæ quidem per resurrectionem simul excitata fuit cum divinitate : quomodo in nostro corpore, unius ex sensuum instrumentis operatio deducit consensum ad universum parti unitum : ita etiam perinde ac si esset aliquid animal universa natura, partis resurrectio transit ad universum, utpote quod natura ex parte toti simul distribuatur. Quid enim remotum a probabilitate et verisimilitudine discimus in mysterio : Si qui stat, inclinatur ad eum qui cecidit, aut ad excitandum eum qui jacet?

60. Crux autem nobis aliquam etiam aliam profundiolem continet rationem, si dederint ei qui res sciunt occultas. Quod autem ad nos venit ex traditione, est hujusmodi. Quoniam omnia convenienter sublimiori vitæ in Evangelio dicta et facta sunt, neque quidquam est ejusmodi, ut Dei non aperte appareat omnino divinitatis mistio cum humanitate, cum vox quidem aut actio transeat humanitus, id autem quod ex occulto intelligitur, ostendat divinitatem : in hac etiam parte fuerit consequens, non negligere unum quidem aspicere propter alterum : sed in morte quidem intueri humanitatem : in modo autem perscrutari id quod est divinius. Nam quoniam proprium est Divinitatis omnia pervadere, et cum eorum quæ sunt natura per omnem partem extendi. Non enim manserit quidpiam in essentia, nisi in eo quod est maneat. Quod autem proprie est et primo, divina est natura : quam ut necessario credamus esse in cunctis quæ sunt, nos cogit eorum quæ sunt permansio. Hoc per crucem docemur, cum ejus quadrifariam figura sit divisa, adeo ut ex medio, quatenus sibi ipsi conjungitur, numerentur quatuor projectiones : quoniam qui in ea fuit extensus tempore mortis susceptæ dispensationis, qui sibi universum colligat, concinnat, et adaptat, is adversas rerum naturas ad unam per se cogit

bien à cause de la mort qu'il a accepté la vie ; car s'il a pris une vie corporelle, ce n'est pas qu'il eût besoin de la vie, celui qui a vécu de toute éternité ; c'est pour nous rappeler, nous, de la mort à la vie. Après nous avoir enseigné que notre nature renaîtrait encore, le Verbe, tendant, pour ainsi parler, la main à l'humanité qui gisait à ses pieds, jetant les yeux sur notre cadavre, descendit dans le royaume de la mort, tout juste assez pour montrer qu'il l'avait subie, et donna par son corps l'élan de la résurrection à notre nature, comme s'il eût par sa vertu et sa puissance ressuscité tous les hommes réunis. La figure prise par le Christ n'était autre qu'une chair pareille à la nôtre, et cette chair est ressuscitée avec la divinité ; or, comparant la nature entière à un être inanimé dont l'ensemble n'est formé que par la réunion de ses parties, la résurrection d'une partie doit entraîner celle du tout, de même que dans notre corps l'action d'un organe quelconque doit entraîner le concours de tous les autres. Trouvez-vous bien déraisonnable, ou même invraisemblable, l'enseignement de ce mystère : Celui qui était debout et ferme a tendu la main à celui qui chancelait ; il a relevé celui qui était tombé ?

60. La croix contient en core pour nous un enseignement plus profond, si nous en croyons les savans. La tradition nous apprend en effet que toutes les paroles, que tous les actes rapportés dans l'Évangile sont en harmonie parfaite avec une vie sublime ; qu'il n'y a rien qui ne proclame hautement le mélange de la divinité avec la nature humaine, que même dans les paroles et les actions qui semblent appartenir à l'humanité seule, le sens caché laisse apercevoir la divinité. Tel est aussi le caractère de l'incarnation. Ayant en vue la nature humaine, le Christ n'a pas oublié la nature divine ; et si nous voyons l'une dans sa mort, le genre de cette mort nous laisse deviner l'autre. Le propre de la Divinité est, en effet, d'embrasser toute chose et de participer à la nature de tout ce qui est, car rien ne peut avoir une existence sans être contenu dans la source de toute existence, et cette source, qui ne procède d'aucune autre, est la vertu divine ; le fait seul de l'existence des êtres nous prouve donc la présence de Dieu dans tous. Or, la forme de la croix divisée en quatre branches, qui, du milieu, où elles sont réunies en un point, s'éloignent dans quatre directions différentes, nous apprend que celui qui pour notre rédemption s'y est laissé attacher, attirant, rassemblant et réunissant tout autour de lui, force les natures les plus diverses à s'unir et à s'harmoniser en lui ; car un être quelconque suppose toujours un sommet, une

conspirationem et harmoniam. In iis enim quæ sunt, vel sursum intelligitur aliquid, vel deorsum : vel ad transversos fines transit cogitatio. Si ergo consideres cœlestium aut terrestrium, aut eorum quæ sunt in altera universitatis parte consistentiam, tuæ considerationi semper occurrit divinitas, quæ sola ex omni parte in iis quæ sunt venit in contemplationem : et omnia continet in essentia. Sitne autem hæc natura nominanda divinitas, an ratio, an virtus ac potestas, an sapientia, an aliquid aliud ex iis quæ sunt excelsa, et quæ magis possunt ostendere eum qui est summus et supereminens, de voce aut nomine, aut figura verborum non magna est nobis controversia. Quoniam ergo ad ipsum universa aspicit creatura, et est circa ipsum, et per illum sibi ipsi cohæret et coalescit, cum quæ sunt supra, iis quæ infra, et quæ sunt obliqua, sibi invicem congenerentur ac conjungantur : oportebat nos non solum auditione deduci ad divinitatis considerationem : sed etiam visum effici doctorem ac magistrum sublimiorum intelligentiarum. Hinc motus magnus ille Paulus, in mysterio Ephesinum instituit populum ¹, per magistrum eis dans virtutem ad cognoscendum quæ sit profunditas, et latitudo, altitudoque et longitudo. Unamquamque enim crucis porrectionem proprio appellat nomine. Altitudinem quidem, id quod supereminet : profunditatem autem, id quod est subtus : latitudinem vero et longitudinem, quæ sunt per transversum extensiones. Alibi autem hunc sensum clarius explicat, ut arbitror, ad Philippenses, cum dicit : « In nomine Jesu Christi » omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et inferorum ². » Hic medium et fastigium una complectitur appellatione, ut qui quidquid inter cœlestia et inferna intercedit, terrestre nominaverit. Hoc quidem didicimus de mysterio crucis.

61. Quæ autem deinceps sequuntur, ea Verbum complectitur ejusmodi, ut fateantur etiam increduli nihil esse alienum ab ea quæ Deum decet existimatione. Nam quod in morte non manserit, et quæ corpori impositæ ferro fuerint plagæ, nihil impedimenti attulerint quominus resurgeret, et quod libere discipulis post resurrectionem cum vellet, apparuerit, et eis adesset, cum tamen non videretur, et esset in medio eorum ne ingressu quidem per portas ingrediens, et confirmaret dis-

¹ Eph. iii. — ² Phil. ii, 10.

base et des côtés. Eh bien ! portez vos regards dans le firmament, sur la terre et dans les parties intermédiaires de l'univers, partout vous rencontrerez la Divinité, qui de tous côtés s'offre à nous dans tout ce qui existe, et contient tout dans son essence. Maintenant, appelez cette nature du nom de divinité, de raison, de vertu ou pouvoir, de sagesse, ou de toute autre perfection qui puisse nous donner l'idée d'un être souverain, peu nous importe le mot, l'expression, la métaphore ; toujours est-il que la création tend vers ce principe, l'entoure, et vient, par la force qu'il contient, s'unir, s'identifier avec lui ; que tout ce qui est au faite, à la base ou sur les côtés, se réunit et s'agglomère autour de ce point ; aussi, après nous avoir prêché sa divinité par la parole, il a voulu expliquer même à nos yeux cette sublime intelligence. C'est dans ce sens que le grand saint Paul interprète ce mystère au peuple d'Éphèse, en lui faisant comprendre ce qu'est la profondeur, la largeur, la hauteur et la longueur ; car il appelle d'un nom particulier chaque branche de la croix : *hauteur*, la partie qui s'élève et domine les autres ; *profondeur*, la partie inférieure ; *largeur* et *longueur*, les deux bras des côtés. Ailleurs encore, son explication aux habitans de Philippiques est bien clairement donnée dans le même but : « Au nom de Jésus-Christ, leur dit-il, tout genou doit fléchir, dans » le ciel, sur la terre et dans les enfers, » exprimant ainsi par un mot propre chacune des extrémités, et appelant terrestre tout ce qui est entre le ciel et les enfers ; voilà ce que nous enseigne le mystère de la croix.

61. Le Verbe divin se manifeste encore dans tous les faits qui suivent l'incarnation, pour forcer les incrédules à convenir que tout y est conforme à l'idée qu'éveille en nous la nature de Dieu ; car si le Sauveur n'est pas resté dans l'empire de la mort, si les blessures dont son corps a été déchiré n'ont pas empêché sa résurrection ; si en suite il s'est montré librement à ses disciples quand il l'a voulu ; s'il les a visités sans se montrer ; s'il est descendu au milieu d'eux sans qu'aucune porte se fût ouverte pour lui ; s'il a fortifié ces mêmes disciples par son souffle divin ; s'il leur a promis de les accompagner partout,

cupulos inaspiratione spiritus, et se cum eis futurum esse polliceretur et nullo disjunctum iri intervallo : et eo quidem quod apparebat in ocelum ascenderet, eo autem quod intelligebatur esset ubique, et quæcumque hujusmodi continet historia, nullo rationum auxilio indigent ad probandum quod sint divina, excelsæque et summæ virtutis. Quæ quidem nihil opus est ut sigillatim persequamur, cum ex se ipsa oratio satis indicet ea esse supra naturam. Sed quoniam mysticorum documentorum pars est etiam aliqua, quæ in lavacro fit dispensatio : quod quidem seu baptismum, seu illuminationem, seu regenerationem velis nominare, de nomine non contendimus, bene erit breviter de eo dicere.

CAPUT XXXIII.

62. Nam postquam a nobis audiverint, quod cum mortale transeat ad vitam, consequens erat, prima generatione ad vitam mortalem deducente, aliam inveniri generationem quæ neque ab interitu inciperet, neque desineret in interitum : sed eum qui fuisset generatus, ad vitam deduceret immortalem. Quomodo enim ex mortali generatione mortale necessario existit id quod fuit generatum. Ita quod ex generatione in quam non cadit interitus generatur, melius fuerit ac præstantius, quam ut a morte patiat interitum. Postquam, inquam, hæc audiverint, et quæ sunt hujusmodi, et modum prius didicerint, nempe quod ad Deum preces, et gratiæ cœlestis invocatio, et aqua, et fides, sunt ea per quæ impletur mysterium regenerationis, ea difficiliter eis persuadentur, ut qui ad quod apparet aspiciant, utpote quod id quod fit corporaliter, non accidat promissioni. Quomodo enim, inquit, preces, et divinæ virtutis invocatio quæ fit super aquam, fit dux et principium vitæ iis qui initiantur? Ad quos, si non sint nimis duri et pervicaces, simplex suffecerit oratio ad efficiendum ut assentiantur dogmati. Nam vicissim eos interrogemus : Cum modus ejus quæ ex carne fit generationis sit omnibus manifestus, quemadmodum fit homo id quod deicitur, ut ex eo consistat animal? Atqui in eo nihil dici potest, quod aliqua ratione ullam inveniat probabilitatem. Quid enim commune habet semen hominis cum ea qualitate quæ in illo conside-

sans se séparer d'eux ; si , comme être visible, il est monté au ciel, lorsque, comme être intellectuel, il est partout ; tous ces faits prouvent, à n'en pas douter, la divinité qui les accomplissait et l'excellence de leur origine. Nous n'avons pas besoin de les suivre un à un, ce que nous avons déjà dit suffit pour prouver qu'ils sont surnaturels. Il nous reste quelques mots à dire sur un autre mystère d'un haut enseignement, je veux parler de la grâce que nous confère l'ablution ; appelez cette ablution baptême, absolution, régénération, le mot importe peu.

CHAPITRE XXXIII.

62. Nous avons établi, que la mort étant revenue à la vie, il était naturel, puisque la première génération ne pouvait communiquer qu'une vie périssable, qu'une génération nouvelle se levât, qui ne naîtrait pas de la mort et ne s'éteindrait pas non plus par la mort, mais qui donnerait à ses productions une vie immortelle : car, de même qu'un être périssable ne peut engendrer que quelque chose de périssable comme lui ; de même ce qui ne doit la vie qu'à un principe non sujet à la mort doit être meilleur, plus pur et exempt aussi de la destruction. Mais les incrédules n'ont pas voulu croire à nos paroles, et quand nous leur avons expliqué le mode de cette régénération, quand nous leur avons dit qu'il s'accomplissait par des prières à Dieu, par l'invocation de la grâce céleste, par l'eau, par la foi, ils n'ont pas été convaincus, et, ne s'attachant qu'à ce qui tombe sous les sens, ils ont refusé d'admettre comme conséquence d'une parole un fait substantiel. Comment peut-il se faire, ont-ils répondu, que des prières, que l'invocation divine, prononcées sur l'eau, deviennent la source et le principe de la vie pour ceux à qui l'on veut la conférer ? Un mot suffira pour les persuader de cette vérité, s'ils n'y mettent pas de l'obstination et de la mauvaise foi. Nous leur adresserons à notre tour une simple question : Personne n'ignore la manière dont s'engendre la chair ; eh bien ! comment se fait-il qu'une semence liquide produise un être corporel et animé ? vous ne pouvez donner de ce prodige aucune raison plausible ; qu'y a-t-il en effet de commun entre cette

ratur? Homo compositus est res quædam particeps rationis et intelligentiæ. Illud autem consideratur in quadam humida qualitate: et nihil amplius comprehendit mentis conceptio, quam quod ex sensu cernitur. Quod ergo ab interrogatis: Quomodo sit credibile ex illo constitisse hominem, consentaneum est nobis fieri responsum, hoc etiam de regeneratione per aquam interrogati respondebimus. Nam et illic unicuique eorum qui interrogantur in promptu est dicere, quod divina virtute ille fit homo, quæ si non adsit, semen est immobile et inefficax. Si ergo illie non subjectum facit hominem, sed vis divina transmutat id quod apparet in naturam hominis, extremæ fuerit insipientiæ ingratiq; et immemoris animi, illic Deo tantam tribuente virtutem, existimare Deum hac in parte esse imbecillum ad suam implendam voluntatem. Quid commune, inquit, habet vita cum aqua? Quid autem (eis dicemus) commune habet humor et imago Dei? Sed nihil illic est admirabile, si Deo volente humor transit in animal præstantissimum. De hoc etiam similiter dicemus, minime esse mirandum, si divinæ virtutis præsentia transformat ad incorruptionem id quod natum fuerat in natura in quam cadit interitus.

CAPUT XXXIV.

63. Sed quærent ut sibi ostendatur, quod Deus adsit invocatus in iis quæ fiunt sanctificationibus. Qui autem hoc quærit, revocet in mentem ea quæ retro sunt examinata. Confirmatio enim, quod quæ per carnem nobis apparuit virtus, vere sit divina, defendit id quod dicimus in præsentia. Nam cum ostensum sit quod sit Deus qui suam ostendit naturam miraculis per ea quæ fiunt, simul etiam ostensum est eum adesse iis quæ fiunt tempore invocationis. Quomodo enim in unoquoque eorum quæ sunt, est quædam proprietas quæ notam reddit naturam: ita divinæ naturæ proprium est veritas. Atqui invocantibus se semper affuturum est pollicitus, et futurum in medio credentium, et in omnibus mansurum, et cum unoquoque conversaturum: neque alia fuerit nobis opus probatione, quod Deus adsit iis quæ fiunt, cum Deum quidem esse per ipsa miracula crediderimus neque dubitemus id quod promissum est adesse certis et a mendacio alienis promissio-

semence et ce qui constitue l'homme? L'homme créé est un être doué de raison et d'intelligence, et les qualités du liquide sont toutes corporelles. Que si à notre question on répond par quelque raison juste, qui puisse nous faire comprendre cette génération, nous nous en emparerons, dans notre réponse, pour expliquer la régénération par l'eau. Chacun, il est vrai, pourra nous dire : C'est par la vertu divine que s'engendre l'homme; supprimez-la, et la semence reste stérile, sans effet. Ainsi donc la matière première ne fait pas l'homme; c'est un principe que féconde la vertu de Dieu; mais alors ne serait-il pas peu raisonnable et peu juste de notre part de vouloir, tout en admettant l'immense pouvoir de Dieu quant à ce fait, le lui refuser et l'en supposer privé quant à l'autre, qui rentre aussi dans ses desseins? Qu'y a-t-il de commun, répète-t-on encore, entre l'eau et la vie? qu'y a-t-il de commun, répondrons-nous, entre un liquide et l'image de Dieu? Et cependant ce mystère cesse d'en être un, si, sous la volonté divine, cette liqueur se change en l'être le plus noble : et dans notre assertion aussi l'incompréhensible disparaît, si par l'efficacité de la vertu de Dieu, ce qui, par sa nature, était périssable, reçoit une vie immortelle.

CHAPITRE XXXIV.

63. Mais on veut encore savoir comment l'invocation peut appeler Dieu sur ceux que l'on baptise. Rappelez à votre mémoire ce que nous avons déjà examiné. La preuve de la vertu divine pour la formation du corps vient encore ici à l'appui de ce que nous avançons, et s'il est vrai que c'est Dieu qui manifeste son pouvoir dans le prodige de la création, il est vrai aussi qu'il descend sur nous au moment où il est invoqué; car comme chaque être a une propriété particulière, celle de l'être par excellence est la vérité; or, il a promis de se rendre aux prières des mortels, de venir à ceux qui croiront en lui, de rester avec eux, de s'unir à chacun d'eux. Et la preuve que Dieu descend à nos prières, nous la trouvons dans le premier de ces deux prodiges, car nous ne pouvons pas douter de ses promesses, qui sont toujours positives et jamais entachées de mensonge. Quant à notre dire, que la rémission accordée par le Seigneur suit toujours les prières de l'invocation, il est assez prouvé, si nous disons que c'est par Dieu lui-

nibus. Quod autem quæ per preces fit invocatio, divinam præcedat dispensationem, satis superque probat quod id quod fit, ex Deo peragitur. Si enim in altero genere hominum procreationis, eorum qui generant ad id incitatæ appetitiones, etiamsi ab iis Deus precibus non invocetur, divina virtute, sicut prius dictum est, effingunt id quod generatur: qua separata inefficax et inutilis ac irrita est eorum opera: quanto magis in spirituali modo generationis, cum et Deus iis quæ facta sunt se adfuturum sit pollicitus, et suam operi virtutem indiderit, ut credidimus: nostrumque propositum et institutum feratur ad id in quod studium et opera confertur: si eorum quorum docet simul per preces assumatur auxilium, magis erit perfectum id in quod confertur studium. Quomodo autem qui Deum precantur ut sibi sol illucescat, id quod fit nequaquam obtundunt et obscurant. Sed nec inutile precantium dixeris esse studium, si de eo quod omnino futurum est Deo supplicent, ita ii qui crediderunt, congruenter certe et a mendacio alienæ ejus qui pollicitus fuit promissioni, omnino adesse gratiam iis qui regenerantur per hanc mysticam dispensationem, aut gratiæ aliquam faciunt accessionem: aut certe eam quæ est minime avertunt. Nam quod omnino simul versetur per divinitatem testantur miracula. Quamobrem quod Deus sit, per omnia nullam habet dubitationem.

CAPUT XXXV.

64. Descensus autem in aquam, et quod in eam homo ter demissus sit, alterum continet mysterium. Nam quoniam motus nostræ salutis, ad effectum et opus non adeo est deductus ex præeunte doctrina, quantum per ea ipsa quæ fecit qui cum homine subiit societatem, ut qui reipsa vitam sit operatus: ut per carnem rursus assumptam et simul deificatam, simul afficeretur quidquid est ei cognatum et genere conjunctum: necessario excogitandus erat aliquis modus, in quo in iis quæ fiunt esset cognatio aliqua ejus qui sequitur cum eo qui præit ac ducit. Oportet ergo videre in quibusnam est consideratus qui dux fuit et auctor nostræ vitæ: ut sicut dicit Apostolus, convenienter duci

même que s'accomplit ce fait. Et, en effet, si dans l'acte de la génération, l'instinct seul suffit à l'être animé, et fructifie sans prière de sa part, grâce à la vertu divine, sans laquelle cet acte serait nul et sans effet, combien, à plus forte raison, Dieu opérera-t-il virtuellement dans cette génération spirituelle, quand Dieu a promis son concours, qu'il l'a accordé, comme nous le disons; que notre but est de l'obtenir; que nos prières le demandent? car ceux qui prient le Seigneur de les éclairer de sa lumière ne peuvent pas, par ce fait, l'obscurcir ou la diminuer: et, de plus, on ne peut pas dire que les prières, dans ce cas, soient inutiles, si elles n'ont pour objet que ce qui doit avoir lieu; car ceux qui croient, en se fondant sur les promesses de celui qui n'a jamais menti, que cette cérémonie mystique appelle la grâce sur celui qui en est l'objet, donnent un libre accès à la grâce, ou du moins éloignent ce qui pourrait s'y opposer. Les miracles attestent la coopération de Dieu: Dieu est donc présent dans tous ces faits, on n'en saurait douter.

CHAPITRE XXXV.

64. Dans la cérémonie du baptême, l'homme est plongé dans l'eau; il y est plongé à trois reprises, et là-dessous se cache encore un mystère. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici ne suffit pas à l'entier accomplissement de notre salut (car tout ce qu'a fait Dieu en s'unissant à la vie humaine ne lui a pas pour cela donné la vie): afin de faire participer toutes les parties de la nature humaine à l'assomption et à la déification du Christ, il fallait trouver un acte qui par ses circonstances établit une relation parfaite entre la créature et son créateur. Examinons donc les divers états par lesquels a passé celui qui est l'auteur et le modèle de notre vie, si nous voulons, comme dit l'Apôtre, ne pas nous égarer et perdre les traces de l'auteur de notre salut,

et auctori nostræ salutis, sequentibus recte procedat imitatio⁴. Quomodo enim qui ad numerosam et militarem in armis motionem erudiuntur, ab iis qui ordinandæ aciei sunt periti, per ea quæ aspiciunt, deducuntur ad rite tractandorum armorum experientiam. Qui autem non agit id quod ei prius ostenditur, remanet expertus ejus experientiæ. Eodem modo necesse est, ut quibus studium par est ad bonum, omnino similiter sequantur per imitationem eum qui nos ducit ad salutem, ad opus deducendo id quod prius ab eo fuit ostensum. Non potest enim fieri ut ad parem finem perveniant, qui non per viam similem sunt ingressi.

65. Quomodo enim qui labyrinthi errores non possunt ulla ratione evadere : si in aliquem inciderint qui eorum sit peritus, eum pone sequentes, varios et fallaces domorum flexus anfractusque permeant, non permeaturi nisi ejus qui præcedit, insisterent vestigiis. Ita etiam mihi cogita hujus vitæ labyrinthum, quem humana natura minime potest transire, nisi quispiam eandem viam teneat, per quam qui in eo fuit, egressus est, ambitum. Tropice autem dico labyrinthum, qui pertransiri non potest vitæ carcerem, in quo detentum fuit infelix genus humanum. Quid ergo aspeximus in duce et auctore nostræ salutis? Triduanam mortem et rursus vitam. Oportet ergo in nobis quoque talem excogitari similitudinem. Quidnam est ergo excogitatum, per quod etiam in nobis ejus quod ab eo factum est impletur imitatio? Quicquid, est morte affectum, quemdam proprium habet locum et secundum naturam : nempe terram in quam inclinatur et in ea conditur. Magnam autem inter se habent cognationem terra et aqua, quæ sola ex elementis sunt gravia, et feruntur deorsum, et manent in se invicem, et per se invicem continentur. Quoniam ergo ducis et auctoris vitæ nostræ mors fuit sub terra, et secundum communem naturam : quæ fit a nobis mortis imitatio, in propinquo exprimitur elemento. Et sicut ille qui homo erat, et superius cum accepisset mortalitatem, postquam sub terra fuisset positus, tertio die reversus est ad vitam : ita etiam qui secundum naturam corporis est illi conjunctus, ad idem quod ab ipso recte gestum est intuens, ad vitæ, inquam, finem, pro

⁴ Heb. xii.

que nous voulons suivre. En effet, ceux qui veulent apprendre les manœuvres militaires se guident sur les guerriers versés dans l'art des combats, et deviennent, en les imitant, expérimentés comme eux ; celui, au contraire, qui oublie ce qu'il a vu faire n'acquiert aucune expérience : de même aussi ceux qui veulent arriver à la vertu doivent exactement imiter celui qui nous mène au salut, et faire tout ce qu'il a enseigné. On ne peut, certes, arriver au même but si l'on suit un chemin différent.

65. Supposez un homme perdu au milieu d'un labyrinthe ; s'il rencontre quelqu'un à qui ces chemins soient familiers, il le suivra et parcourra derrière lui toutes les sinuosités, tous les détours, de cet édifice ; ce qu'il n'eût jamais pu faire s'il ne se fût attaché aux pas de celui qui marchait devant lui. Eh bien ! cette vie est un labyrinthe d'où ne pourra sortir la nature humaine si elle ne rencontre pas quelqu'un qui, la précédant dans sa marche, en sorte devant elle. C'est par figure que j'appelle labyrinthe la prison que la vie ne peut franchir, et où se trouve enfermé le genre humain. Cela posé, voyons ce qu'a fait notre modèle, l'auteur de notre salut. Il est resté mort pendant trois jours, puis est revenu à la vie : il fallait donc à l'homme quelque chose qui simulât ces deux actions, et voici ce qui a été imaginé pour figurer les mêmes faits. Tout ce que la mort détruit a une place assignée par la nature ; c'est la terre, où tout s'enfuit. Or il y a une grande affinité entre la terre et l'eau ; seuls parmi les élémens, ils sont pesans, cependant en bas, contenus l'un dans l'autre. Or comme le cadavre de notre modèle dans la vie a été mis en terre, nous avons figuré notre mort à nous dans l'élément le plus rapproché de la terre. Celui qui s'était fait homme et avait subi la mort était revenu à la vie après être resté trois jours dans la terre, et, suivant son exemple dans sa mort, l'être qui par substance ressemble au Christ est aussi plongé dans un élément, l'eau, au lieu de la terre, et imite par ses trois immersions la grâce de la résurrection après trois jours.

terra aqua ei infusa, subiens elementum, in trihus ambitibus imitatus est triduam gratiam resurrectionis.

66. Dictum est etiam tale quid in iis quæ præcesserunt, nempe quod prudenti consilio dispensationis, a divina Providentia fuit importata mors humanæ naturæ : ut cum effluxisset vitium, in dissolutione corporis et animæ, rursus per resurrectionem salvus, impatibilis, et integer, et alienus ab omni commistione vitii, homo reformaretur. Sed in duce quidem et auctore nostræ salutis, perfectionem habuit susceptæ mortis dispensatio, ut quæ convenienter sub scopo et instituto perfecte fuerit adimpleta. Nam et per mortem disjuncta fuerint quæ erant unita : et rursus conjuncta sunt quæ erant discreta : ut purgata natura in dissolutione eorum quæ naturaliter coierant, animæ, inquam, et corporis, eorum quæ fuerant separata redivit, ab aliena admistione esset purus. In iis autem qui ducem sequuntur, accuratam et perfectam imitationem non omnino capit natura : sed cum quantum potest nunc acceperit, in tempus futurum reservat id quod restat. Quid ergo imitatur? Quod vitii immisti, in imagine mortis quæ facta est per aquam, expresserit deletionem, non perfectam tamen deletionem, sed quamdam interruptionem continuationis vitii, cum duo concurrerint ad tollendum vitium, nempe et ejus qui peccavit pœnitentia, et imitatio mortis, per quæ homo quodammodo dissolvitur a congenita cum vitio conjunctione, pœnitentia quidem procedens ad odium vitii et alienationem, mors autem vitii operans deletionem. Sed si fieri quidem posset, ut in perfecta morte esset is qui imitatur, non esset id quod fit imitatio, sed res eadem : et a nostra natura malum perfecte deleretur : adeo ut, sicut dicit Paulus, « omnino moreretur peccato¹. »

67. Quoniam autem, sicut dictum est, supremæ illius potestatis tantum imitatur, quantum cœpit nostræ naturæ mendicitas : aqua ter infusa, ex ea rursus ascendentes, salutarem imitamur sepulturam et resurrectionem quæ facta est in tempore triduo, hanc suscipientes cogitationem, quod sicut aqua in nostra est potestate, ut et in ea simus, et ex ea rursus emergamus, eodem modo in ejus qui universitatis dominatum obtinet, est potestate, ut sicut nos aquas, ita ille mortem subiens, rursus ad propriam reducat beatitudinem. Si quis-

¹ Rom. vi.

66. Nous n'avons pas dit autre chose jusqu'à présent ; nous avons seulement reconnu que par la régénération Dieu avait soumis l'humaine nature à la mort, afin que, le vice disparaissant dans la dissolution du corps et de l'ame, l'homme ressuscitât épuré, intact, débarrassé de tout mélange de vice ; mais, il faut le dire, notre guide dans la voie du salut a subi la mort tout entière afin d'atteindre complètement le but qu'il se proposait ; la cessation de la vie a séparé ce qui était uni en lui ; puis le tout s'est encore réuni, et, après la dissolution des deux objets liés par la nature, je veux dire de l'ame et du corps, la réunion s'est opérée pure de tout autre mélange. Dans l'homme, au contraire, qui suit son exemple, la nature n'atteint pas ce degré de perfection ; elle reçoit ici-bas tout ce qu'elle peut recevoir, le reste lui est réservé pour plus tard. En quoi consiste donc l'imitation ? en ce que la mort que nous figurons dans l'eau exprime la destruction du vice, non pas cependant une destruction pleine et entière, mais seulement une discontinuation du vice ; car pour détruire le vice il faut deux conditions, le repentir de celui qui s'en est souillé et la figure de la mort qui seule peut débarrasser l'homme du vice attaché à sa nature ; le repentir qui produit la haine du mal et nous en éloigne ; la mort qui anéantit le vice même. Or, s'il avait pu se faire que cette imitation produisît réellement la mort, ce ne serait plus une imitation, mais b'en la chose elle-même, et le mal eût été entièrement banni de notre nature ; en sorte, comme le dit saint Paul, « que nous mourrions véritablement par le péché. »

67. Nous n'imitons, répétons-le, la souveraine puissance qu'autant qu'il est donné à notre faible nature de le faire. Nous plongeons dans l'eau trois fois, et nous en sortons ensuite pour figurer la sépulture du Christ et sa résurrection le troisième jour, avec cette conviction que, comme nous avons la faculté d'entrer dans l'eau et d'en sortir, le souverain Maître a eu le pouvoir, en plongeant dans la mort aussi bien que nous dans l'eau, de remonter à sa primitive béatitude. Si l'on veut donc consulter la vraisemblance et juger les faits d'après la vertu de leur auteur, on ne verra dans ces deux-ci aucune différence, puisque chaque être a fait dans ses attributions tout ce qui lui était

quam ergo aspiciat ad verisimilitudinem, et ex utriusque virtute ea quæ fiunt, judicet, nullam in iis quæ fiunt inveniet utriusque discrepantiam, ut qui congruenter modo suæ naturæ, ea effecerit quæ suæ erant potestatis. Quomodo enim est in potestate hominis, aquam, si velit, citra ullum tangere periculum, infinitis partibus facilius mors est proposita divinæ virtuti, ut et in ea sit, et non convertatur ad affectionem quæ ex illa accipitur. Propterea ergo nobis necesse est in aqua præmeditari gratiam resurrectionis, ut sciamus quod ex æquo nobis est facile et aqua tingi, et e morte rursus emergere. Sed quomodo in iis quæ fiunt in vita, sunt aliqua aliquibus principaliora, sine quibus etiam id quod fit nequaquam recte successerit: quanquam si cum fine conferatur principium, pro nihilo esse videbitur rei principium cum fine comparatum. Quam enim habent æqualitatem homo, et quod ad procreandum animal dejicitur? Sed tamen nisi illud sit, hoc non fiet. Ita etiam quod in magna fit resurrectione, cum sit majus natura, hinc habet initia et causas. Non potest enim fieri ut illud fiat, nisi hoc præcesserit.

68. Dico autem fieri non posse ut homo sit in resurrectione absque lavacri regeneratione, non aspiciens ad massæ nostræ refictionem et reformationem. Ad hoc enim omnino oportet devenire naturam, propria necessitate compulsam ex præscripto dispensationis ejus qui ordinavit, etiamsi lavacri gratiam non acceperit; et in ea minime fuerit initiatus, sed restitutionem ad beatitudinem, et divinitatem, et ab omni ægitudine ac molestia separationem. Non enim quæcumque per resurrectionem reditum accipiunt ad essentiam, ad eandem vitam redeunt. Sed multum interest inter eos qui sunt expurgati, et eos qui indigent expurgatione. In quibus enim in hac vita præcessit per lavacrum expurgatio, iis erit reditus ad id quod est sibi cognatum. Ei autem quod est purum et mundum, proprium est et familiaritate conjunctum impatibile. Quin autem in impatibilitate sit beatum esse, minime dubitatur. Quibus autem induratæ occalluerunt affectiones, neque sordium et macularum ulla fuit adhibita purgatio: non aqua mystica, non divinæ virtutis invocatio, non inconcinnæ pravitatis correctio: necesse est ut ii quoque sint in eo quod eis convenit. Manifestum est autem auro adulterino confusoque et non sincero convenire

possible. Il est, en effet, au pouvoir de l'homme de toucher l'eau quand il veut sans le moindre danger, tout aussi bien qu'à celui de Dieu de subir tous les coups de la mort sans craindre dans ses bras les effets qu'elle produit. L'eau doit donc nous donner l'idée de la résurrection glorieuse en nous persuadant qu'il nous est aussi facile de nous y plonger et d'en sortir qu'il nous le sera d'abandonner la mort. Mais, comme dans le phénomène de la vie il est des faits principaux sans lesquels ce qui existe n'aurait point de suite, quoique, si l'on compare ces principes à la fin, ils semblent n'être rien par rapport à cette fin, qu'est, en effet, la matière fournie par l'homme en comparaison de l'homme qu'elle produit? Et cependant l'un ne peut exister sans l'autre; de même pour la résurrection, quoique celle-ci soit quelque chose de plus grand que notre nature, c'est cependant dans cette nature qu'elle a son principe et sa cause, en sorte qu'elle ne peut avoir lieu sans cela.

66. Et quand je dis que l'homme non régénéré par le baptême ne peut pas espérer la résurrection, je n'entends pas parler de la reconstitution, de la réorganisation de notre chair; car tous les hommes doivent subir cette reconstruction: c'est une nécessité de notre nature; ainsi l'a voulu le souverain Créateur, indépendamment de la grâce du baptême et sans que nous devenions meilleurs. Je veux parler de notre retour à la béatitude, au sein de la Divinité, à la cessation de toute peine, de toute affliction. Tous les corps qui, par la résurrection, rentrent dans la vie, ne rentrent pas dans une même vie; la différence est grande entre ceux qui sont purifiés et ceux qui n'ont pas reçu la purification. Les hommes qui, sur la terre, se sont réhabilités par le baptême retourneront à ce qui devient leur partage, et le partage de ce qui est pur, c'est l'impassibilité; car l'impassibilité, c'est le bonheur. Ceux, au contraire, qui se seront endurcis dans leurs penchans déréglés, qui n'auront cherché à laver leurs taches et leurs souillures ni par l'eau sainte, ni par la prière, ni par l'extirpation de leurs mauvaises habitudes, doivent s'attendre à quelque chose qui convienne à leur état; et il est évident que quand l'or est obscurci, altéré par un alliage impur, une fournaise ardente peut seule le débarrasser de ce qui trouble sa pureté et rendre, après de

fornacem, ut cum eis mistum vitium fuerit liquefactum, longis postea sæculis Deo pura conservetur natura. Quoniam ergo in aqua et igne est vis quædam abstergerendi et mundandi, qui per aquam mysticam vitii sordes abluerunt, non opus habent altero genere purgationis. Qui autem non fuerint initiati mysterio hujus purgationis, igne purgantur necessario.

CAPUT XXXVI.

69. Nam et communis ratio, et Scripturarum ostendit doctrina, divinum chorum non posse ingredi, qui omnes ex vitio contractas sordes ac maculas non eluerit. Hoc est, quod cum sit parvum, est magnorum bonorum principium et fundamentum. Parvum autem dico ob recte agendi facilitatem. Quis enim est hac in re labor, credere Deum esse ubique: cum autem sit in omnibus, adesse etiam invocantibus vitalem ejus virtutem, præsentem autem facere id quod est sibi proprium et conveniens? Divinæ autem operationis est propria salus eorum qui indigent. Ipsa autem fit efficax et ad opus deducitur per eam quæ in aqua fit expurgationem. Qui est autem expurgatus, erit particeps puritatis. Quod autem vere purum est, est divinitas. Vides quam sit parvum, et quam facile recte fieri potest, id quod est in principio, nempe fides et aqua illa quidem sita in arbitrio liberæ nostræ electionis. Hæc vero quæ simul cum vita nostra alitur. Sed quod ex his bonum oritur, quantum est et quale, ut cum ipso Deo homo familiaritatem habeat et conjunctionem?

CAPUT XXXVII.

70. Sed quoniam homo est duplex, ut qui sit compositus ac contemperatus ex anima et corpore, necesse est ut qui servantur, sequantur eum qui ducit ad vitam. Ergo anima quidem cum ipso contemperata per fidem, hinc salutis habet occasionem. Nam unio cum vita, vitæ habet societatem. Corpus autem alio modo venit ad participationem et contemperationem ejus quod dat salutem. Quomodo enim qui venenum sumpserunt dolo et ex insidiis, alio medicamento extinguunt

longs siècles, la nature intacte à son Dieu. Or, comme il y a dans l'eau et dans le feu cette propriété de laver, de purifier, ceux qui, par le secours de l'eau sacrée, auront enlevé les souillures du péché n'auront pas besoin d'une nouvelle épuration ; mais ceux qui n'auront pas eu recours à ce moyen doivent nécessairement être régénérés par le feu.

CHAPITRE XXXVI.

69. La raison universelle et les paroles des saintes Écritures nous apprennent qu'il ne se mêlera pas aux chœurs des anges celui qui n'aura pas lavé les taches et les souillures contractées par le vice. Ainsi peu de chose deviendra le principe et la base des plus grands bienfaits : je dis peu de chose, à cause de la facilité qu'il y a à bien faire. En effet, quelle peine y a-t-il à croire que Dieu est partout, et que s'il est partout il doit communiquer sa puissance vitale à tous ceux qui l'invoquent, et opérer tout ce qui est digne de lui ? Or le salut de ceux qui souffrent dépend de son concours, et il nous l'accorde avec tous ses effets dans la purification du baptême. Celui donc qui aura été baptisé deviendra pur, et ce qui est vraiment pur, c'est la Divinité. Vous voyez combien le principe est peu de chose, et comme il peut être facilement mis en œuvre, de l'eau et de la foi. L'un dépend de notre libre arbitre, l'autre se mêle à toute notre vie ; mais que les conséquences sont précieuses, puisque par cela l'homme s'unit et se lie à Dieu lui-même !

CHAPITRE XXXVII.

70. Mais l'homme étant, pour ainsi dire, double, puisqu'il est composé de l'ame et du corps, il faut que ces deux parties marchent ensemble sur les traces de celui qui nous conduit au salut. Or l'ame, s'unissant à Dieu par la foi, opère ainsi sa sanctification, car l'union avec la vie doit donner la vie. Quant au corps, il ne peut arriver à la participation de cette gloire que par des moyens à lui propres ; et, de même que nous avons recours à une boisson bienfaisante pour annihiler en nous le poison mortel qu'une main perfide a versé dans notre

vim quæ affert interitum. Oportet autem sicut exitiale, ita etiam salutare medicamentum admitti intra viscera hominis, ut per illa distribuatur in universum corpus virtus ejus quod fert opem. Ita cum id gustaverimus quod nostram dissolvit naturam, rursus necesse est ut opus habeamus eo quod cogit ac conciliat id quod erat dissolutum : ut cum intra nos fuerit hoc salutare medicamentum, veneni damnum quod corpori fuerat inditum, per contrariam repellat affectionem. Quid hoc ergo est? Nihil aliud quam illud corpus, quod et morte ostensum fuit esse potentius, et nostræ vitæ fuit initium. « Quomodo enim parum » fermenti, ut dicit Apostolus, sibi assimilat totam conspersionem, ita » corpus a Deo morte affectum cum fuerit intra nostrum, totum ad se » transmutat et transfert ¹. » Quomodo enim cum quod est exitiale mistum fuerit cum sano, quidquid est contemperatum, simul redditur inutile : ita etiam corpus immortale cum fuerit intra eum qui sumpsit, universum quoque transmutat in suam naturam. Sed fieri non potest ut sit aliquid aliter intra corpus, nisi per esum et potionem misceatur visceribus. Necesse est ergo, eo modo quo natura potest, spiritus vivificam suscipere virtutem. Cum autem solum illud corpus quod Deum suscepit, hanc gratiam acceperit, ostensum sit autem aliter fieri non posse ut nostrum corpus sit in immortalitate, nisi per communionem cum immortalis factum sit particeps incorruptionis, oportet considerare, quomodo fieri potuerit, ut unum illud corpus, quod tam multis fidelium millibus in universo orbe terrarum semper distribuitur, totum per partem sit in unoquoque, et ipsum in se totum maneat.

71. Utergo fides ad id quod est consequens aspiciens, de sensu proposito nullam habeat dubitationem, oportet nostram orationem paulisper immorari in naturali corporis consideratione. Quis enim nescit quod nostri corporis natura, ipsa per se non habet vitam in quadam propria corporis substantia : sed per quamdam affluentem ei virtutem, et seipsam continet, et manet in essentia, perpetua motione ad se attrahens id quod deest, et repellens id quod est supervacaneum. Et quomodo uter aliquis aliquo humore plenus, si in fundo exeat id quid in eo est positum, in magnitudine suam non servaverit figuram, nisi superne pro eo quod exiit ingrediatur aliud ad id quod exinani-

¹ 1 Cor. v.

coupe, de même aussi il faut qu'une potion salutaire s'introduise dans nos entrailles pour réparer par sa vertu les désordres que le vice a causés en nous. Nous avons savouré à longs traits un principe désorganisateur, il faut que nous en rendions les effets nuls par une nourriture qui produise les effets contraires, et chasse de notre corps le poison mortel qui menaçait notre existence. Or ce précieux antidote, quel sera-t-il, sinon le corps que nous avons vu triompher de la mort, et devenir par là le gage assuré de notre vie? « Car, dit l'Apôtre, comme le faible levain communique ses propriétés à toute la farine qu'on y mêle, de même le corps du Christ mort pour nous, lorsqu'il est introduit dans le nôtre, le régénère tout entier en lui. » Et si un poison délétère donne la mort à notre organisme, le corps immortel de Jésus fait participer à sa nature impérissable celui qui le reçoit; mais nos entrailles ne peuvent rien recevoir qu'en mangeant ou buvant : c'est donc par ces moyens naturels que nous devons nous incorporer l'esprit de vie, et le corps de Jésus a seul cette propriété. D'autre part, nous avons démontré que notre corps ne peut être appelé à l'immortalité que par son mélange avec celui qui est immortel lui-même. Il nous reste encore à examiner comment il peut se faire que ce corps unique qui se donne chaque jour sur toute la surface du globe à tant de milliers d'hommes soit tout entier dans chacun, et reste lui-même toujours intact.

71. Arrêtons un instant nos regards sur la nature de notre organisation, si nous voulons, procédant rationnellement, qu'il ne nous reste aucun doute sur la vérité que nous annonçons. Personne n'ignore que la nature de notre corps n'est douée du principe de la vie par aucune des parties qui le constituent; qu'il ne doit cette vie qu'à une vertu étrangère qui en est la source, qui en conserve l'essence, attirant continuellement vers elle tout ce qui lui manque, éloignant tout ce qui lui est inutile. Lorsqu'une outre remplie d'un liquide laisse échapper par le bas ce qu'elle contient, pourra-t-elle conserver sa forme arrondie si elle ne reçoit par son orifice une quantité de liqueur égale à ce qu'elle perd? Et, en voyant sa surface gonflée, personne ne pensera que cette forme est propre au vase, mais bien que

tur : adeo ut qui videt magnitudine distentum hujus vasis ambitum , sciat eum non esse proprium ejus quod apparet : sed id quod influit , cum in eo fuerit , figurare id quod continet magnitudinem. Ita etiam corporis nostri constructio , nihil quidem habet proprium nobis cognitum ad sui constitutionem , per eam autem quæ intromittitur virtutem manet in essentia. Ea autem virtus alimentum et est , et dicitur. Præterea autem non idem omnibus quæ aluntur corporibus , sed quoddam unicuique congruens attributum est ab eo qui naturam dispensat et administrat. Nam alia quidem animalia aluntur effossis radicibus : alia autem a'untur herbis , aliquorum autem nutrimentum sunt carnes. Homini autem præcipue est panis , et ad humoris perduratiorem et conservationem potus , non ipsa sola aqua , sed vino sæpe condita , ad opem ferendum interno nostro calori. Qui ergo ad ea aspicit , potestate aspicit ad corporis nostri magnitudinem. Nam cum illa in me fuerint , fiunt sanguis et corpus , nutrimento per vim alterandi congruenter redacto ad formam corporis.

72. His a nobis hoc modo distinctis ac declaratis , ad ea quæ sunt proposita revocanda est cogitatio. Quærebatur enim quemadmodum quod est in illo corpus Christi , vivificat omnem hominum naturam , in quibus est fides , omnibus distributum , et ipsum minime diminutum. Fortasse ergo non procul absumus a probabili ratione. Nam si cujuslibet hominis substantia seu consistentia est ex alimento : id autem est cibus et potus , est autem in cibo panis : in potu autem aqua vino condita Dei autem Verbum , sicut prius est definitum , quod est Deus et Verbum , humana est natura contemperatum , et cum esset in nostro corpore , non aliquam aliam humanæ naturæ innovavit constitutionem : sed per ea quæ sunt consueta et congruentia , suo corpori dedit permansionem , cibo et potu continens substantiam. Cibus autem erat panis. Quomodo ergo in nobis , sicut jam sæpe dictum est , qui panem vidit , humanum corpus videt quodammodo , quod cum ille in eo fuerit , hoc fit : ita illic quoque quod Deum suscepit corpus , cum panis alimentum accepisset , quadam ratione idem erat quod ille , alimento , ut dictum est , transeunte in naturam corporis. Nam quod est omnium proprium , id quoque pro certo et constanti est in illa carne , nempe quod illud quoque corpus pane continebatur. Corpus , autem , Dei Verbi inhabita-

sa grosseur dépend de la matière qu'elle contient. Ainsi la construction de notre corps n'a rien qui, à notre connaissance, constitue proprement son existence ; elle n'est due, cette existence, qu'au principe qui la substante tous les jours, c'est-à-dire aux alimens. D'un autre côté, les alimens ne sont pas les mêmes pour tous les corps qui peuplent la terre : l'Auteur et le Conservateur de la nature a assigné à chaque être la nourriture qui lui est propre : les uns vivent de racines, les autres d'herbes, une grande partie se nourrit de chairs. Le principal aliment de l'homme, c'est le pain ; ensuite, pour établir et conserver l'équilibre de ses humeurs, la boisson, non seulement de l'eau, mais souvent de l'eau mêlée au vin, qui entretient notre chaleur intérieure. Voilà donc les objets desquels dépend l'accroissement de notre corps : car, une fois en nous, ils se changent en sang et en chair, et produisent notre développement, qui s'augmente par la nourriture.

72. Cela reconnu et établi, revenons à notre proposition. Nous cherchions à nous expliquer comment le corps de Jésus-Christ, distribué à chaque homme ayant la foi, les vivifie tous et n'est en rien diminué lui-même. Peut-être sommes-nous bien près d'en connaître la raison. En effet, la substance, le corps de chaque homme, existe par les alimens, c'est-à-dire par le manger et le boire ; le pain pour le manger, l'eau mêlée au vin pour le boire. Or le verbe de Dieu, qui, nous l'avons déjà dit, est Dieu et Verbe tout ensemble, s'est mêlé à la nature humaine, et en entrant dans notre corps il n'a pas apporté à notre nature une constitution nouvelle ; mais il a consolidé ce corps qui existait par la force des alimens : le pain était un de ces alimens ; et de même qu'on peut dire qu'il représente l'homme, puisque l'homme ne vit que par lui, de même celui qui a reçu le Seigneur en recevant le pain est devenu semblable à lui, puisque nous avons établi que la nourriture constitue le corps ; ce qui est propre à tous les êtres est certainement propre à cette chair, et cette chair était contenue dans le pain. Ainsi le corps de l'homme, par la présence en lui du Verbe de Dieu, a été appelé à la dignité divine. J'ai donc raison de penser que le pain sanctifié par le Verbe de Dieu est devenu, à proprement parler, le corps de Verbe, car le pain contenait virtuellement en lui le corps de l'homme, et il fut sanctifié par la présence du Verbe,

tione ad divinam transmutatum est dignitatem. Recte ergo nunc quoque Dei Verbo sanctificatum panem in Dei Verbi corpus credo transmutari. Etenim panis erat potestate illud corpus. Fuit autem sanctificatus habitatione Verbi, quod tanquam in tabernaculo habitavit in carne. Igitur unde in illo corpore transmutatus panis, transit in divinam virtutem, per idem nunc fit similiter. Nam et illic verbi gratia sanctum fecit corpus, cui ex pane erat substantia et quodammodo ipsum quoque erat panis : et hic similiter panis, sicut dicit Apostolus, sanctificatur per Verbum Dei et orationem, non per cibum et potum procedens ad corpus Verbi, sed a Verbo, quemadmodum dictum est transmutatus, nempe : « Hoc est corpus meum¹. » Cum autem omnis caro alatur etiam per humorem, neque enim nisi cum eo conjungatur, id quod est in nobis terrestre in vita permanserit. Quomodo autem per durum et solidum alimentum soliditatem corporis fulcimus ac stabilimus : eodem modo etiam humori adjungimus accessionem ex natura ejusdem generis. Qui quidem cum fuerit in nobis, per alterandi facultatem fit sanguis, et maxime si per vinum acceperit virtutem transmutandi in calidum. Quoniam ergo hanc quoque partem accepit caro illa Dei susceptrix ad Dei constitutionem : manifestatum autem Verbum propterea se admiscuit interitui obnoxie hominum nature, ut communionem divinitatis simul etiam deficeretur humanitas : ea de causa per sue gratie dispensationem se per carnem inserit omnibus credentibus, commistus et contemperatus corporibus credentium, quibus substantia est ex pane et vino, ut unione cum eo quod est immortale, sit etiam homo particeps incorruptionis. Hæc autem dat, virtute benedictionis, in illud transelementata eorum quæ apparent natura.

CAPUT XXXVIII.

73. Iis quæ dicta sunt existimo nihil deesse eorum quæ quærentur de mysterio, præter rationem fidei, quam paucis quidem etiam in hoc presenti libro exponemus. Iis autem qui rationem quærunt perfectiorem, in aliis operibus jam prius exposuimus, quam maximo po-

¹ Luc. xii.

qui est venu habiter dans la chair comme dans un tabernacle : et comme le pain qui devient le corps de l'homme reçoit la vertu divine, le même fait doit avoir les mêmes conséquences. Dans le premier cas, il a rendu saint un corps qui ne devait sa substance qu'au pain, qui, pour ainsi dire, était le pain lui-même ; et ici, comme le dit l'Apôtre, il est sanctifié par le Verbe de Dieu et la prière, non pas que le boire et le manger deviennent pour lui le corps du Verbe, mais c'est qu'ils sont changés par le Verbe, qui dit : « Ceci est mon corps. » De plus, comme il faut, pour entretenir la chair, qu'il s'y mêle des humeurs, sans lesquelles notre organisation terrestre ne pourrait se conserver, c'est pour cela que, si, d'une part, nous assurons l'existence de notre corps par une nourriture substantielle, de l'autre, nous fournissons aux humeurs un principe de même nature qu'elles, qui, mêlé à notre substance, s'altère et devient du sang, alors surtout que le vin y ajoute sa chaleur. Voilà aussi pourquoi la chair qui reçoit le corps de Dieu reçoit aussi son sang. Et si le Verbe que nous prêchons s'est mêlé à la nature humaine et s'est soumis à la mort, c'est afin qu'en s'unissant à Dieu par la communion, l'homme soit à son tour élevé jusqu'à Dieu. Voilà comment, par un bienfait de sa grâce, il vient s'identifier au corps de tout vrai croyant dans cette substance du pain et du vin ; voilà comment par ce mélange avec une nature immortelle, l'homme devient immortel lui-même : tels sont les principes de conviction que nous offre la nature avec le secours de la foi.

CHAPITRE XXXVIII.

73. Si nous ajoutons quelques mots sur les motifs de la foi à tout ce que nous avons dit jusqu'ici, nous aurons, je pense, éclairci tous les doutes. Quant à ceux qui voudraient plus d'explications au sujet de ce dernier point, nous les renvoyons aux autres de nos ouvrages où nous l'avons approfondi et traité avec le plus grand soin. Souvent attaqués

tuimus studio re explicata. In quibus et cum adversariis decernentes manum conseruimus : et per nos ipsos consideravimus de quæstionibus quæ nobis objiciuntur. In hoc autem libro existimavimus bene esse si tantum diceremus de fide, quantum continet vox Evangelii, nempe ut qui spirituali gignitur regeneratione, sciat a quonam gignatur, et quale fiat animal. Solum enim hoc genus generationis habet in potestate ut id fiat quod delegerit.

CAPUT XXXIX.

74. Cætera enim quæ nascuntur, consistant ex incitata appetitione eorum qui generant. Partus autem spiritualis pendet ex potestate ejus qui nascitur. Quoniam ergo in hoc versatur periculum, ne aberretur ab eo quod est conducibile, cum cuilibet sit libera proposita electio, dico recte habere, ut qui ad propriam incitatur generationem, cogitatione prius discernat quis sibi pater futurus sit conducibilis, et ex quonam sit præstabilis sibi constare naturam. Dictum est enim quod sit in ejus potestate eligere genitores. Cum ergo ea quæ sunt, dispertita sint bifariam, nempe in creatum et increatum, et increata quidem natura stabilitatem in se habeat et immutabilitatem : ad mutationem autem alteretur creatura : qui considerate eligit id quod est conducibile, cujusnam mallet esse filius, ejusve quæ consideratur in mutatione, an ejus quæ firmam et stabilem immutabilemque habet naturam, et in bono semper similiter et eodem modo se habentem? Quoniam ergo in Evangelio tres sunt personæ et nomina, per quæ iis qui credunt origo fit ac generatio, generatur autem ex æquo qui in Trinitate generatur a Patre et Filio et Spiritu sancto. Ita enim de spiritu dicit Evangelium, quod id quod est generatum ex Spiritu, est spiritus, et Pater gignit in spiritu, et Pater omnium est pater. Hic mihi sit sobria mens auditoris, ne se efficiat prolem naturæ instabilis, cum stabilem et inalterabilem sibi liceat suæ vitæ principem efficere et auctorem. Nam convenienter affectioni cordis ejus qui accedit ad dispensationem, est in potestate ejus qui gignitur, et increatam quidem confitens Trinitatem, ingrediatur vitam immutabilem et inalterabilem : creatam autem aspiciens naturam in Trinitate falsa existimatione, et

par nos adversaires, nous sommes entrés dans la lice avec eux; et nous avons envisagé sous toutes leurs faces les objections qui nous sont faites. Nous nous contenterons donc ici de ne dire, touchant la foi, que ce qu'en dit l'Évangile, afin que celui qui est engendré par la régénération spirituelle sache par qui il est engendré et ce qu'il devient. Car ce genre de génération est le seul qui ait le pouvoir de devenir ce qu'il veut être.

CHAPITRE XXXIX.

74. Tout ce qui reçoit la vie ne la doit qu'à la volonté de son auteur, l'enfantement spirituel doit seul son accomplissement au pouvoir de celui qui est enfanté. Aussi l'esprit engendré est-il exposé à se tromper sur le choix qui lui est le plus utile; car ce choix est libre; c'est comme si nous supposions un être qui a la faculté de se faire donner la vie; il faudra d'abord qu'il cherche le père qu'il veut se choisir, la nature qu'il lui convient le mieux de revêtir. Car, nous l'avons dit, cet être peut choisir ceux dont il veut recevoir l'existence: or, tout ce qui existe se divise en deux branches, les êtres créés et les êtres incréés; ces derniers sont immortels, immuables; les autres, au contraire, sont changeans et périssables: en examinant donc le choix le plus avantageux pour lui, aimera-t-il mieux, cet être, avoir pour père celui dont la nature est altérable, ou celui dont l'existence est une, éternelle, inaliénable, qui vit toujours et de la même manière dans le bonheur? Et puisque l'Évangile désigne trois personnes par lesquelles sont engendrés ceux qui croient; ces trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit doivent également communiquer la vie à celui qui naît en la foi. De plus, en parlant de l'Esprit, l'Évangile ajoute: celui qui doit sa naissance à l'Esprit est un esprit lui-même, et le Père donne la vie spirituelle, et ce Père est le père commun de tous. Que ceux qui m'écoutent fassent bien attention à mes paroles, s'ils ne veulent pas devenir le produit d'une nature périssable, lorsqu'il est à leur pouvoir de choisir une origine inaltérable et immortelle: car le bienfait de cette naissance spirituelle dépend de l'intention de celui qui en est l'objet: s'il croit à la Trinité incréée, il reçoit alors une vie immuable et éternelle; mais si, trompé par une fausse appréciation, il ne regarde la Trinité que comme un être créé et qu'il reçoive le baptême avec cette croyance, il n'est

deinde in ea baptizatus, ingeneretur rursus in vita mutabili et quæ alteratur. Nam quod nascitur, est necessario ejusdem generis, cujus est natura eorum quæ generant. Quid ergo fuerit conducibilius, in vitamne ingredi immutabilem, an rursus fructuare in vita instabili et quæ alteratur? Cum ergo cuivis sit perspicuum qui sit aliqua præditus intelligentia, quod id quod stat non stante est præstantius, et eo quod deficit id quod est perfectum, et eo quod eget id quod non eget, et eo quod proficiendo ascendit, id quod non habet quo progrediatur, sed semper manet in boni perfectione: necesse fuerit ut qui sapit, unum ex duobus eligat, nempe ut aut increatæ naturæ sanctam credat esse Trinitatem, et ita per spiritualem generationem eam efficiat principem et auctorem suæ vitæ: aut si extra primi et veri et boni Dei, patris, inquam, filium esse existimat aut Spiritum sanctum, non simul assumens eam quæ est hæc fidem in tempore generationis, ne impudens seipsum tradat mancæ defectæque naturæ, et quæ eget eo quod bonum reddit, et se quodammodo rursus reducat ad id quod est ejusdem generis, ut cujus fides defecerit a summa et supereminente natura.

75. Qui enim alicui ex rebus creatis seipsum subjunxit, non animadvertit, se in Deo spem non habere salutis. Omnis enim creatura, ex eo quod ex æquo ab eo quod non est procedit ad essentiam, sibi ipsi est propria necessitudine conjuncta, et quomodo in corporum constructione, omnia membra sunt sibi invicem conjuncta naturaliter, etiamsi alia quidem sunt inferiora, alia vero superiora: ita creata natura sibi est unita, quod ad rationem attinet creaturæ, nec quæ in eo quod exsuperat et deficit est in nobis differentia, eam disjungit, ne sibi ipsi sit naturali conjuncta conjunctione. In quibus enim ex æquo cogitatur quod non sint ac consistent, etiamsi in aliis differant, eorum in hac parte non invenimus ullam naturæ mutationem. Si ergo homo quidem cum sit creatus, spiritum esse creatum, et unigenitum Deum non esse existimat, is vana spe ducetur, ut qui se resolvat a transitu ad id quod est melius ac præstantius. Est enim id quod fit, simile Nicodemi existimationi, qui cum a Domino didicisset quod oporteret superne generari, ad sinum maternum detrahebatur cogitatione. Quamobrem si non ad increatam naturam, sed ad cognatam et conservam creaturam se abducatur, et generationis quæ

appelé une seconde fois qu'à une vie fragile et périssable ; car ce qui reçoit la vie la reçoit conformément à son auteur ; et que vaut-il mieux, recevoir une vie inaltérable ou s'agiter de nouveau dans une existence fragile et incertaine ? Or, comme tout homme doué de la moindre intelligence doit convenir qu'il y a une différence immense entre ce qui est stable et ce qui est inconstant, entre la perfection et l'imperfection, entre la richesse et la misère, entre l'état qui a toujours quelque chose de nouveau à acquérir, et celui qui n'a rien à désirer, parce qu'il possède le souverain bien ; celui qui raisonne doit se décider pour l'un des deux partis : croire à la nature incréée et éternelle de la sainte Trinité et la faire ainsi servir de principe à la naissance spirituelle ; ou, s'éloignant de Dieu, notre premier, notre bon, notre véritable père, et n'ayant pas de l'Esprit saint l'idée qu'il faut en avoir au moment de cette régénération, se livrer sottement à une nature imparfaite et vicieuse, qui manque de ce qui fait le bonheur, et retomber de nouveau dans sa première existence, pour n'avoir pas eu la foi digne d'une nature sublime.

75. Celui qui croit s'unir à un être créé ne songe pas qu'il ne peut plus mettre son espoir de salut en Dieu ; car, par cela même que toutes les créatures passent de la même manière du néant à la vie, il y a corrélation naturelle entre elles, et comme aussi, dans la structure du corps, tous les membres sont intimement unis entre eux, quoique les uns soient placés plus haut, les autres plus bas : ainsi la nature créée est unie quant à l'existence des créatures, et la différence de plus ou de moins dans nos corps ne la divise pas ; ce qui aurait lieu si elle n'était nécessairement unie dans toutes ses parties. En effet, les objets qui n'existent pas réellement, quoiqu'ils diffèrent les uns des autres, n'ont, sous le rapport de leur existence, aucune différence. Si donc l'homme créé croit à un esprit créé aussi, et ne regarde pas Dieu comme Fils unique du Père, c'est en vain qu'il espère passer de cette vie misérable à un état plus glorieux. Son erreur est comparable à celle de Nicodème qui, ayant appris de la bouche du Seigneur qu'il fallait revenir à la vie par une voie plus élevée, portait sa pensée sur le sein de la mère ; c'est toujours prendre la créature engendrée et substantiée pour l'être incréé, la vie qui rampe à terre pour celle qui s'élève dans les airs. Car l'Évangile dit : « Qu'elles planent au-dessus des autres, » les créatures qui font leur salut. »

est inferne, non ejus quæ est desuper. Dicit autem Evangelium, « desuper esse generationem eorum qui salvi fiunt¹. »

CAPUT XL.

76. Sed mihi non videtur Catechesis, usque ad ea quæ dicta sunt doctrinam habere sufficientem. Oportet enim, opinor, id quoque quod postea sequitur considerare, quod multi negligunt ex iis qui accedunt ad gratiam baptismatis, seipsos in fraudem inducentes, quod videatur tantum, et non fit revera generatum. Nam quæ per regenerationem nostræ sit vitæ transmutatio, non fuerit transmutatio, si in eo in quo sumus, permanemus. Nam qui in iisdem versatur, non video quemadmodum existimandus sit factus esse alius, in quo nihil est mutatum ex iis quibus cognoscitur. Quod enim ad renovationem et mutationem nostræ naturæ salutaris assumatur generatio, cuius est perspicuum. Atqui ipsa humanitas per se mutationem non admittit in baptisate, neque vis ratiocinandi et intelligendi et scientiam percipiendi, neque aliquid aliud ex iis quæ humanam naturam proprie expriment, transmutatur; esset enim mutatio in deterius, si quid deleteretur ex iis quæ sunt propria naturæ. Si ergo fit desuper generatio et reformatio hominis : hæc autem minime admittunt mutationem, considerandum est quonam mutato est perfecta gratia regenerationis. Malis scilicet notis et signis ex anima nostra deletis, fit transitus ad id quod est melius. Si ergo, ut dicit propheta, mystico lavacro loti, mundi efficiamur, pravam voluntatem et mala studia ac instituta eluentes ex animis, effecti sumus meliores, et transmutati sumus in id quod est melius. Sin autem lavacrum quidem adhibitum sit corpori, anima autem motuum et perturbationum maculas non elucrit : sed quæ post sacramentum susceptum degitur vita, convenit ei quæ degebatur priusquam sacramento initiaretur : etiamsi id dicere sit audacius, dicam tamen, nec avertar : Quæ in iis adhibita est aqua, aqua est, cum donum sancti Spiritus ei qui generatur minime advenerit, quando non solum turpitudine libidinum formam divinam probro afficit, aut vitium avaritiæ, impudicusque et inhonestus

¹ Joan. III.

CHAPITRE XL.

76. Ici je crois m'apercevoir que ma catéchèse ne renferme pas tout ce qu'on peut dire sur le sujet qui nous occupe, et je pense qu'il ne sera pas hors de propos de considérer comment, parmi ceux qui demandent la grâce du baptême, plusieurs ne l'atteignent pas, parce qu'ils se trompent eux-mêmes, en faisant de ce sacrement une figure, et non réellement une nouvelle naissance; car la transmutation qui régénère notre vie n'en serait pas une si nous restions dans le même état qu'auparavant. Et je ne comprends pas comment celui qui ne change en rien pourrait être considéré comme devenu autre, quand aucune de ses propriétés n'est changée. Il est donc hors de doute que nous recevons une nouvelle vie si notre nature est changée. Cependant l'humanité proprement dite ne reçoit point de changement dans le baptême: ainsi la faculté de raisonner, de comprendre, de s'instruire, rien de ce qui constitue essentiellement la nature humaine, n'est changé, car ce changement serait un mal s'il détruisait les propriétés de la nature. Si donc par une vertu supérieure l'homme est régénéré, et que ce qui le compose ne puisse pas être changé, voyons ce qui doit être modifié en nous pour produire cette régénération. Ce sont les taches et les souillures de notre ame qu'il faut faire disparaître, si nous voulons passer de l'état de péché à un état meilleur. Ainsi donc, comme dit le prophète, si, lavés par l'eau sainte du baptême, nous devenons purs en éloignant de notre cœur les mauvaises pensées, les désirs mauvais, nous sommes meilleurs, notre nature se relève; si, au contraire, quoique ayant arrosé notre corps de cette eau sacrée, nous n'avons pas effacé de notre ame les traces des passions mauvaises; si la conduite que nous tenons, après avoir reçu ce sacrement, ne diffère en rien de celle qui l'a précédée, il y a presque blasphème à le dire, je le dirai cependant, puisqu'il le faut, l'eau que vous avez employée n'est absolument que de l'eau; car le Saint-Esprit ne communiquera pas ses dons à celui qui est baptisé, si la présence divine doit être souillée en lui par les taches de toutes les passions, par l'avarice, par l'impudicité, par l'infamie, le faste, la haine, l'orgueil; s'il ne veut pas renoncer à ses trésors acquis par l'injustice, s'il ne veut pas s'arracher des bras

animus, fastusque et invidia et superbia : sed et lucra quæ fecit ex injustitia, apud eum permanent, et quæ adulterio est ei parata mulier, etiam postea ejus servit voluptatibus. Si hæc, et quæ sunt hujusmodi, non secus atque prius sunt in vita ejus qui tinctus fuit baptismate, non possum videre in quonam sit mutatus cum eundem aspiciam quem prius. Qui fuerat injuria affectus, qui calumniis appetitus, qui bonis suis eversus ac dejectus, nullam vident mutationem ejus qui est generatus. Non audierunt ab eo vocem Zachæi : « Si quem circum- » veni per calumniam, reddo quadruplum ². » Quæ dicebant ante baptismum, eadem etiam de eo nunc dicunt, et iisdem etiam nominibus appellant, avarum, alienorum bonorum appetentem, et hominum calamitatibus delicias sibi parantem.

77. Qui ergo versatur in iisdem, et deinde jactat in vulgus suam per baptismum in melius mutationem, audiat Pauli vocem : « Si quis » videtur sibi esse aliquid cum nihil sit, seipsum decipit ³. » Non enim quod non factus es. « Quicumque eum acceperunt, de regem- » ratis dicit Evangelium, dedit eis potestatem ut filii Dei fierent ⁴. » Qui autem factus est alicujus filius, is est omnino ejusdem generis cujus is qui genuit. Si ergo Deum accepisti, et factus es Dei filius, ostende etiam tui animi libero proposito ac electione Deum qui in te est. Ostende in te eum qui genuit. Per illa ex quibus Deum cognoscimus, oportet ostendi cum Deo conjunctionem et necessitudinem ejus qui factus est filius Dei. « Ille aperit manum, et implet omne animal » bona voluntate : transiit iniquitates, de malo agit poenitentiam ⁵. » « Christus Dominus universis non infert iram per singulos dies ⁶. » « Rectus dominus Deus, et non est in eo iniquitas ⁶, » et quæcumque hujusmodi sparsim docemur a sacra Scriptura. Si in his versaberis, factus es vere filius Dei. Si autem permanes in signis notisque vitii, temere te de superna jactas generatione. Tibi dicet prophetia : « Es » filius hominis, non filius Altissimi. Diligis vanitatem, quæris mendacium. Nescis quod homo non aliter fit Dei filius, quam si fiat » sanctus ⁷. »

78. Necessè autem fuerit etiam his addere id quo restat, nempe

¹ Luc. XIX. — ² Gal. VI. — ³ Joan. I. — ⁴ Psal. XLIV. — ⁵ Ibid. VII. — ⁶ Ibid.

d'une femme qu'il ne possède que comme adultère; si tous ces vices et ceux qui leur ressemblent existent après le baptême, ni plus ni moins qu'avant. En quoi serait-il changé, puisque je le vois toujours et en tout le même? Ceux qu'il a maltraités, ceux qu'il a calomniés, ceux qu'il a ruinés, ne peuvent trouver en lui aucune différence; ils n'ont point entendu sortir de sa bouche ces paroles de Zachée : « Si » j'ai calomnié quelqu'un, je me rétracte quatre fois. » Ce qu'on disait de lui avant son baptême on le dit encore aujourd'hui : on l'appelle encore un homme avare, désireux du bien d'autrui, faisant son bonheur du malheur de ses semblables.

77. Qu'il écoute les paroles de saint Paul, celui qui ne change pas de conduite, et se vante d'avoir été régénéré par le baptême : « Celui » qui croit être quelque chose et qui n'est rien se trompe lui-même ; » car vous ne pouvez pas être ce que vous n'avez pas cherché à devenir. « Ceux qui l'ont reçu, dit l'Évangile, en parlant du baptême, ont reçu » le pouvoir de devenir enfans de Dieu; » or le fils est de la même nature que le père; si donc vous avez reçu Dieu et que vous soyez devenu enfant de Dieu, montrez par votre conduite le Dieu qui est en vous; montrez en vous celui qui vous a engendré; et c'est aux caractères auxquels nous reconnaissons Dieu qu'il faut nous montrer le lien qui unit avec ce Dieu celui qui est devenu son fils. « Il ouvre la » main, ce Dieu, et il remplit toute créature de volontés bonnes : il » oublie les iniquités et fait pénitence du mal. Le Seigneur Dieu uni- » versel ne manifeste pas toujours sa colère. Le souverain Sauveur » est l'équité elle-même, et aucune iniquité n'est en lui. » Telles sont les paroles qui s'offrent à chaque page dans la sainte Écriture. Si telles sont vos œuvres, vous êtes vraiment fils de Dieu; mais si vous restez dans les chemins du vice, c'est à tort que vous vous vantez de cette céleste origine, la voix du prophète vous dira : « Tu es fils de l'homme, » mais tu n'es pas fils du Très-Haut. Tu aimes la vanité, tu chéris le » mensonge; et ne sais-tu pas que l'homme ne devient enfant de » Dieu qu'en devenant saint? »

78. Ajoutons encore que les biens promis en récompense à ceux qui auront bien vécu ne sont pas de nature à pouvoir s'exprimer par nos faibles paroles. Comment exprimer en effet ce que l'œil n'a jamais vu,

quod bona quæ in promissionibus sunt proposita iis qui recte vixerunt, non sunt ejusmodi, ut verbis possint describi. Quomodo enim, quæ neque oculus vidit, nec auris audivit, neque in cor hominis ascenderunt? Neque misera et dolore plena vita eorum qui peccaverunt, est similis ulli ex iis quæ sensum hic cruciant. Sed et si aliquod ex iis quæ illic sunc tormentis, nominatum fuerit nominibus quæ hic sunt cognita, non est tamen parvum discrimen. Nam cum ignem audis, didicisti aliquem ab illo diversum intelligere, ex eo quod illi igni aliquid sit additum quod non est in hoc. Nam ille quidem non exstinguitur. Hunc autem multa inventa sunt quæ exstinguant: magna est autem differentia inter eum qui exstinguitur, et eum qui nullam admittit exstinctionem. Est ergo aliquis alius et non hic ignis. Rursus cum vermen audieris, ne propterea quod idem sit nomen, ad terrestre hoc animal tua feratur cogitatio. Adjectio enim ejus quod non moriatur, suggerit aliam esse intelligendam naturam, quam eam quæ cognoscitur.

79. Quoniam ergo hæc sunt proposita spei vitæ post hæc futuræ, quæ congruenter ex libero uniuscujusque arbitrio, convenienter justo Dei judicio vitæ exoritur, fuerit sapientum, non ad præsens intueri, sed ad futurum, et in hac brevi et temporali vita jacere materiam et sementem beatitudinis ineffabilis: et per bonum propositum et electionem alienos fieri a malorum experientia. Et nunc quidem in hac vita, post hæc autem in æterna remuneratione, vult te Christus contemplari duas naturas essentialiter unitas, confitentes, et ex eo exhibentes magnitudinem misericordiæ et miserationum Dei in nos, qui propter nostri amorem in animum induxit nobiscum versari, et voluit cum sua natura nostram connumerari. Deo autem sint gratiæ ob donum ejus ineffabile. Et hæc quidem hactenus.

80. Quoniam autem Severus solas sectatur voces, et in solis verbis et sonis collectat pietatem, licet dicat Apostolus: « Non enim in sermo mone est regnum Dei, sed in virtute et veritate ¹. » Is autem apud Severum optimus agnoscitur theologus, qui in prædicamentis Aristotelis, et in cæteris quæ apud externos philosophos sunt præclara, fuerit exercitatus, necesse est nos significata uniuscujusque dictionis

¹ 1 Cor. iv.

ce que l'oreille n'a jamais entendu, ce que le cœur de l'homme n'a jamais ressenti ? D'autre part aussi, les douleurs et les supplices réservés à ceux qui ont mal vécu ne peuvent se comparer à rien de ce que les sens peuvent éprouver de pénible ici-bas. Et si parfois nous appelons ce que nous souffrons sur la terre du même nom que les souffrances de l'autre vie, il ne faut pas croire que ces souffrances se ressemblent. Si nous disons le feu, vous savez bien que ce doit être un feu différent de celui que nous connaissons, qui doit avoir des propriétés que celui-ci n'a pas. Il est inextinguible, et nous avons plus d'un moyen pour éteindre celui-ci ; or voilà déjà une différence immense, pouvoir être éteint, ou échapper à toute extinction. Ce feu n'est donc pas le feu que nous voyons. D'autres fois, nous l'appellerons ver, et certes il ne faudrait pas croire, quoique ce soit le même nom, qu'il ressemble en rien à l'animal rampant sur la terre. L'idée seule d'éternité vous fait comprendre qu'il faut qu'il soit d'une autre nature que celui qui est sous vos yeux.

79. Puisque ce sont là les fruits promis dans la vie future à ceux dont la vie terrestre, en suivant leur libre arbitre, aura obéi à la juste idée de Dieu ; il est bon et sage de ne pas arrêter nos pensées sur le présent, mais de les porter sur l'avenir, et de poser dans notre court trajet sur cette terre la base et la racine de notre ineffable béatitude. Il est nécessaire, en réglant nos volontés et nos intentions, de nous préserver de tout contact du péché. Le Seigneur veut toujours voir en nous, maintenant, pendant notre vie, aussi bien que dans les demeures célestes, après notre mort, deux natures étroitement unies, proclamant et montrant par là même la grandeur des bienfaits et de la miséricorde divine envers nous, de cette compassion sublime qui l'a porté, par amour pour nous, à descendre au milieu des hommes et à mêler sa nature à notre nature. Rendons-lui de continuelles actions de grâces pour ce don ineffable ! et arrêtons-nous.

80. Mais comme Sévère ne considère que les paroles et place la piété seulement dans les expressions et dans leur son, quoique l'Apôtre ait dit : « Ce n'est pas dans la parole que se trouve le royaume de » Dieu, mais dans la vertu et dans la vérité. » Et il est certes bon théologien, même à côté de Sévère, celui qui a assisté aux leçons d'Aristote et qui a étudié tout ce qu'il y a de plus profond dans les philosophes de tous les pays ; à cause, disons-nous de cette opinion de Sévère, nous allons expliquer comme il convient, et d'après les saints

eorum quæ accipiuntur tanquam sententiæ in iis quæ dicuntur apud Severum, opportune declarare, ex sententia doctorum ecclesiasticorum, in qua ea acceperunt : ut qui in libros subscriptos inciderint, possint, cum primum legerint, intelligere vim eorum quæ dicuntur : neque propter ignorationem significationis dictionum impediuntur, ne comprehendant ea quæ sunt in ipsis theoremata.

DE HOMINIS OPIFICIO.

CAPUT PRIMUM.

De mundo particulatim disseritur, jucundeque ea quæ hominis ortum præcessere, commemorantur.

1. Hic est, inquiunt Litteræ sacræ, liber de ortu cœli ac terræ. Eo nimirum tempore quidquid cernitur, perfectum fuit : atque creata singula secreta inter se, suum quælibet in locum commigrarunt, cœlestique corpus orbe suo universa complectebatur : gravibus ac deorsum vergentibus corporibus, terra et aqua, medium in rerum universitate locum occupantibus, amplexuque mutuo se continentibus. Inditum est naturæ rerum divina quædam ars ac facultas, quæ res conditas quasi nexu quodam stabilitas perpetuaret, duplicique vi cuncta moderaretur. Nam quiete ac motu effectum est, ut res necdum existentes orientur, et ortæ conservarentur, cum circa res gravitate firmas, ac motus omnis expertes, veluti circa solidum quendam axem, celerimus poli motus instar rotæ ferretur, et mutua quasi ope semet hæc perpetuo continerent : natura quæ in orbem agitur, veloci motu suo terræ densitatem undique complexa, ac vicissim rebus firmis nullaque ex parte cedentibus, immobili soliditate sua conversionem volubilium agentibus. Atque his rebus diversa vi et efficacitate præditis, naturæ videlicet immobili, et alteri quietis experti, par quidem inest utramque in partem excessus. Nam neque terra unquam a stabilitate sua dimoveri potest : neque cœlum de vehemente motus impetu quidquam remittit. Hæc prima omnium existere in ortu rerum, volente Creatoris

docteurs de l'Église, où elles ont été puisées, le sens de chaque expression que l'on regarde comme des sentences dans la bouche de Sévère ; car nous voulons qu'en jetant les yeux sur les chapitres suivants on puisse comprendre à la première lecture, la force de chaque mot, et que l'obscurité du sens des mots ne soit pas un obstacle à l'intelligence des théorèmes qu'ils démontrent.

TRAITÉ DE LA FORMATION DE L'HOMME.

CHAPITRE PREMIER.

Description détaillée de l'univers. Considérations habilement tracées sur tout ce qui a précédé la création de l'homme.

1. Voici, pour parler le langage des saintes Écritures, un livre sur la création du ciel et de la terre, sur cette époque à laquelle remonte l'organisation de tout ce qui frappe nos regards. En ce temps-là chacune des choses créées, séparée des autres, s'en alla prendre la place qui lui fut assignée, et toutes restèrent embrassées dans l'orbe immense du firmament. Les corps pesans et tendant à descendre, comme la terre et l'eau, occupèrent le centre du monde, et se continrent l'un l'autre dans une mutuelle étreinte. C'est alors que fut donnée à la nature cette puissance divine de maintenir et de perpétuer la chaîne des êtres créés qu'un lien mystérieux unissait déjà, et dont l'existence fut soumise à l'action de deux forces contraires. En effet, du repos et du mouvement il résulta que des choses qui n'existaient pas naquirent, et que celles qui déjà avaient été produites se conservèrent alors qu'entour des corps affermis par leur propre poids et dépourvus de tout mouvement, comme autour d'un axe immobile, le pôle accomplissait son évolution rapide, semblable à celle d'une roue ; en sorte que, d'une part, la force qui se meut dans l'univers entourant la terre de son incessante activité, et, de l'autre, les solides résistant en tout sens à cette action et accroissant ainsi la rotation des corps mobiles, toutes choses se soutenaient par un mutuel et constant appui. Et grâce à ces deux forces, à ces deux tendances opposées, l'inertie et le mouvement, tout est également balancé ; la terre ne

sapientia esse ea quoddam initium opificii sui. Itaque magnum illum Moysem, cum ait initio cœlum ac terram Deum condidisse, hoc indicare voluisse existimo, res universas, quæ inter creata cernuntur, deque voluntate ac sententia Dei exortæ sunt, a motu et quiete perfectas esse.

2. Atque hoc pacto cœlo et terra ex diametro inter se contraria effectione dissidentibus : creata cætera , quæ his interjecta sunt, cum nonnihil cum rebus sibi contiguis cœmune habeant, inter extrema illa semet quasi interponunt : ut facile appareat, quo pacto per ea, quæ media inter hæc consistunt, res cæteroqui dissidentes mutuo connectantur. Nam aer modo quodam mobilitatem perpetuam, subtilitatemque igneæ naturæ imitatur. Est enim et levitate naturali præditus, et ad motum aptissime comparatus. Neque tamen idcirco plane est ab omni solidorum cognatione alienus. Nam ut semper motus expers non est, ita semper etiam non fluit aut spargitur : sed fit quadam ad utrumque cognatione, ut inter res effectionibus diversis adversantes sibi, quidam quasi limes sit : atque adeo natura inter se dissidentia cum consociet, tum secernat. Eodem modo et humor duplici qualitate ad utrumque horum adversantium perpetuo sibi semet accommodat. Nam non exigua cum terra cognatione tenetur, qua gravis est, et qua deorsum fertur. Cæterum qua etiam fluidum quidam ei inest, visque permeabilis, non prorsus a rebus iis, quæ res perpetuo moventur, sejungi potest. Itaque et in humore hæc contraria inter se consociant, et quasi coeunt, cum quod grave est, motum recipiat et contra motus a pondere non impediatur.

3. Hoc adeo pacto natura partibus extremis dissidentia, per ea quæ medium inter ipsa locum obtinent, conjunguntur. Et vero si accurate rem existimemus ipsa adversantium sibi natura, etiam propria quod singulorum attributa attinet, quidam inter se commune habet : eam nimirum ob causam, ut arbitror, quo res hoc in mundo universæ ad mutuam quamdam concordiam natura ducantur : et quæ attributis propriis repugnare sibi creata sentimus, eadem vicissim inter se conspirent. Nam cum non una hæc motus sit species, cum quid de loco

peut pas plus être arrachée à son immobilité que le firmament ralenti dans l'élan de son mouvement impétueux. Telles furent les lois d'harmonie établies dès l'origine des choses, et dont la sagesse du Créateur voulut faire la base et le principe de son œuvre. Aussi pensons-nous que si le grand Moïse a dit qu'au commencement Dieu créa le ciel et la terre, il n'a voulu dire autre chose, sinon que tous les êtres créés qui frappent nos regards, et qu'un décret de la volonté de Dieu a fait naître, ont été produits par le mouvement et l'inertie.

2. Ainsi, le ciel et la terre, que deux forces contraires rendent diamétralement opposés, sont unis entre eux par la masse des êtres qui, interposés de l'un à l'autre de ces extrêmes et ayant, de proche en proche, des points de ressemblance, lient ensemble ce qui paraît de nature contraire. L'air, par exemple, affecte en quelque sorte la mobilité continuelle et la subtilité de la flamme : comme elle, il est doué de légèreté et participe au mouvement, sans être pour cela dépourvu de toute affinité avec les solides. Car s'il n'est pas toujours à l'état d'inertie, il n'est pas non plus toujours à celui de fluidité et d'expansion ; mais par sa tendance continuelle à l'un et à l'autre de ces états, il sert, pour ainsi parler, de limite à des corps dont les propriétés se repoussent mutuellement, et tantôt il réunit, tantôt il divise des choses opposées par leur propre nature. De même encore, l'eau, par une double propriété, s'interpose constamment et s'unit à deux principes opposés ; elle tient certes de bien près à la terre, en ce qu'elle est, comme celle-ci, pesante et attirée en bas ; puis, comme fluide et pouvant s'épancher, elle ne doit pas être entièrement distincte des corps doués de mouvement. Voilà donc encore pour l'eau des contraires qui s'unissent et s'allient, puisque, quoique pesante, elle participe au mouvement, et quoique douée de mouvement, elle n'en est pas moins pesante.

3. Telle est la loi qui rattache les uns aux autres par des corps intermédiaires, ceux qui, placés aux extrêmes, avaient reçu de la nature des principes opposés. Et si nous étudions avec soin la nature des corps qui se font opposition, nous reconnaitrons, même dans leurs propriétés spéciales, un rapport, un lien commun entre eux : tout cela, sans doute, afin que tout s'harmonie dans la création, et que les êtres qui nous semblent doués des qualités les plus contraires puissent se combiner et concourir au même but. Or, comme l'aspect du mouvement n'est pas le même dans un corps qui se déplace et dans

ad locum transfertur, verum etiam cum quid vel mutatur, vel convertitur : natura porro incommutabilis eam motus speciem, qua quid mutatur, non admittat : idcirco divina sapientia permutatis utrinque proprietatibus, naturam rerum semper mobilium nulli mutationi subjectam, alteram vero motus expertium mutabilem esse voluit. Atque hoc haud dubie prudentia singulari instituit, ne homines in rebus creatis quas cernimus, esse aliquid perpetuo immutabile animadvertentes, natura hoc ei tribuente : idem pro Deo colerent. Non enim vero consentaneum videri potest ei rei divinitatem inesse, quæ res vel motui vel immutationi obnoxia sit. Idcirco terram quidem firmam esse videmus, at mutationibus obnoxiam. Cælum contra, cum sit omnis expertis mutationis, nunquam quiescit. Voluit nimirum Deus, cum immobili naturæ mutabilitatem, contraque mutabilitatis experti motum adungeret, utramque inter se per hanc proprietatum permutationem, quadam quasi cognatione devincire, atque etiam impedire, quominus inesse numen hisce rebus existimaretur. Nam, uti modo expositum a nobis est, neque res quietis omnis expertis, neque item ea quæ mutationi obnoxia est habere divinitatis aliquid censi potest. Atque hoc quidem modo res universæ perfectionem suam adeptæ sunt. Sic enim Moyses loquitur : « Perfectaque sunt cælum, terra, res eorum in medio comprehensæ omnes, ac pulchritudine singulis conveniente cuncta sunt » exornata : cælum quidem lucidorum siderum fulgore, mare vero et » aer animalibus natando volandoque utrumque permeantibus, terra » denique omnis generis plantarum ac pastus varietate, omnia isthæc » abunde eodem quasi momento pariens, benigna Dei voluntate vires » ejus confirmante. »

4. Itaque rerum ei pulcherrimarum copia non deerat, cum et flores et fructus una produceret. Erat et in pratis earum rerum copia, quæ res in eis proveniunt. Præterea rupes editas, montiumque vertices, et loca in his vel latera versus declivia, vel supina, ipsas denique valles erat cernere venustissime redimitas herbis tum primum natis, arborumque varia elegantia : quæ tametsi recens e terra essent exortæ, continuo tamen ad pulchritudinem eximiam excreverant. Atque haud dubie universa tum armenta, quibus nutu suo vitam Deus largitus erat, singulari voluptate affecta exultabant, gregatimque cum aliis sui gene-

celui qui subit une transformation, et que les objets immuables repoussent le mode de mouvement de ceux qui changent, la sagesse de Dieu, échangeant les propriétés réciproques, a voulu que les êtres doués de mouvement fussent immuables; que les corps fixes, au contraire, fussent soumis à la loi des transformations. Il craignait, sans doute, dans sa profonde prévoyance, que l'homme, en remarquant, parmi ce qui l'entoure, quelques êtres doués par leur propre nature d'une constante immutabilité, ne les prit pour Dieu lui-même, tandis qu'on ne peut raisonnablement supposer rien de divin à ce qui change chaque jour. Ainsi voyons-nous la terre immobile, il est vrai, mais soumise au changement; le ciel, au contraire, étranger à toute variation, mais entraîné par une activité incessante. Et par cette adjonction de la variété des formes à l'état d'immobilité et du mouvement, à la permanence des aspects, Dieu a sans doute voulu, au moyen de cet échange réciproque de propriétés, établir entre l'un et l'autre une parfaite union, et empêcher en même temps qu'on les regardât comme des divinités: car, nous l'avons déjà dit, il est impossible d'attribuer quelque chose de la Divinité à ce qui est incapable de repos, non plus qu'à ce qui est soumis au changement. Voilà comment s'est opérée la création, car voici ce que dit Moïse: « Le ciel et » la terre furent achevés, ainsi que toutes les choses qu'ils renferment; » et chacune fut décorée de la beauté qui lui était propre: le ciel, de » l'éclat des astres étincelans; les profondeurs de la mer et l'espace » éthéré des divers animaux qui le parcourent en nageant ou en vo- » lant; la terre enfin, de l'infinie variété des plantes et des alimens » qu'elle produit en abondance et comme spontanément, la bonté » paternelle de Dieu lui conservant toujours sa force productive. »

4. Tout s'unissait donc pour embellir la terre: les fleurs et les fruits naissaient à la fois de son sein; les prairies se couvraient de leurs gras pâturages; puis des rochers suspendus, des sommets élancés, et sur leurs flancs de molles ondulations, des pentes gracieuses, de rians vallons, gracieusement recouverts d'une fraîche verdure et ombragés par des arbres aussi élégans que variés, qui, quoique à peine sortis du sein de la terre, avaient déjà acquis leur entier développement, pour concourir à cette merveilleuse décoration. Ajoutez à toutes ces merveilles les grandes hordes d'animaux que Dieu avait, d'un signe, dotés de l'existence, et qui, bondissant sous l'émotion d'une indicible

ris per silvas obvagabantur. Accedebat avium musicarum concentus, quo loca passim tecta et opaca personabant. Fuisse et maris aspectum consentaneum est hujusmodi quemdam, ut ad quietem tranquillitatemque compositum esset iis præcipue in locis, quibus concavi quidam sinus frequentes erant : potusque et stationes marinæ sponte sua ex Dei nutu littoribus impressæ, mare quasi mansuefactum continenti terræ jungebant. Ipsi fluctuum motus perquam sedati, pratorum venustati respondebant, teneris et innoxiiis auris eos extrema in superficie leviter erigentibus. Denique universus creatorum thesaurus jam terra marique paratus erat, cum is solum desideraretur qui eo frui posset.

CAPUT II.

Quamobrem creatis rebus cæteris, ultimus omnium homo conditus sit.

5. Nondum eximium illud et maximi pretii creatum, quod hominem dicimus, in hoc universitatis ornatissimo domicilio versabatur. Quippe consentaneum non erat, imperatorem existere prius, quam eos, quibus esset cum potestate præfuturus. Præparato nimirum ante omnia imperio, tum deinde proximum erat regem designari. Idcirco universitatis hujus creator, ei qui imperaturus erat, quamdam sedem regiam præstruxit. Ea vero terra erat, et insulæ et mare, et ipsum cælum, quo hæc omnia tanquam tecto concamerantur. Atque his in palatiis omnis generis opes conditæ sunt. Opum vero nomine creata universa intelligo, cum plantas et germina, tum cætera sensu, vita et animo prædita. Quod si etiam res aliæ inter has opes recenseri merentur, quas ob elegantiam quamdam magni pretii esse hominum oculi judicant : verbi gratia, aurum, argentum, gemmæ, quas homines usque adeo expetunt : horum etiam in terræ sinus intimos copiam, velut in thesauros regios abdidit. Ita deinde hominem designavit horum mundi miraculorum partim spectatorem, partim dominum, qui de horum fruitione, sapientiam ejus, qui hæc subministrasset, agnosceret : de pulchritudine vero magnitudineque eorumdem, creatoris potestatem investigaret illam, quæ neque comprehendi ratione, neque exponi enarrando potest.

joie, erraient par bandes d'espèces variées dans l'épaisseur des forêts; et les concerts mélodieux des oiseaux qui faisaient retentir les frais ombrages des bois; et cet aspect de l'océan, qui semble si propre au calme et au repos, surtout aux lieux où des golfes profonds découpent le rivage en anses plus nombreuses; ces ports, asiles des marins qui, à un signe du souverain Maître, semblaient s'être eux-mêmes creusé un lit sur les côtes pour unir au continent terrestre la mer radoucie; l'agitation même des flots doucement apaisés, et ne laissant s'élever à leur surface, sous le souffle caressant des zéphyr, que quelques légères ondulations, semblait s'harmoniser avec les beautés des champs. Tous les trésors de la création venaient d'éclorre sur la terre et dans la mer; il ne manquait plus que la créature privilégiée qui devait en jouir.

CHAPITRE II.

Pourquoi l'homme n'a été formé qu'après toutes les autres créatures.

5. Cependant cette créature si parfaite et d'une si haute valeur, l'homme, n'avait pas encore paru dans ce magnifique domaine de l'univers. Il n'eût pas été convenable, en effet, que l'existence du souverain précédât celle des sujets sur lesquels il devait régner. Et ce n'était qu'après la disposition et la préparation de l'empire qu'il fallait penser à élire un roi. Aussi le Créateur de cet univers disposa-t-il d'avance le palais qui devait recevoir celui qu'il destinait à l'empire; et ce palais était la terre, et les îles et la mer, et le ciel lui-même, qui abritait toute la création, comme sous un pavillon splendide. Et dans ce palais vraiment royal toutes les richesses avaient été accumulées; j'entends par richesses les plantes, les arbres, aussi bien que tous les êtres doués de sensibilité, de souffle et d'instinct. J'y ajouterai même, s'ils méritent d'y figurer, tous les objets qui par leur éclat ont un si grand prix aux yeux des hommes: l'or, l'argent, les pierreries, qu'ils recherchent si avidement, et que Dieu a cachés dans les entrailles profondes de la terre, comme dans des coffres royaux. Tout étant ainsi disposé, Dieu choisit l'homme pour être et spectateur et maître de toutes ces merveilles du monde, afin qu'il pût, dans leur possession, reconnaître la sagesse suprême de celui qui avait ainsi pourvu à tous ses besoins; afin que leur grandeur et leur magnificence lui donnassent une idée de cette puissance du Créateur, que la raison ne peut comprendre et que la parole est impuissante à peindre.

6. Hæ igitur, causæ sunt, quamobrem post creata cætera conditus sit homo. Non enim putandum est, idcirco ad extrema rejectum fuisse, quod vilis esset : sed quod eum statim ab ortu suo reliquorum omnium tanquam subditorum, regem esse oportebat. Atque ut egregius convivator, antequam cibi parati sint, convivam domum suam non dedit : sed omnibus primum eleganter instructis ædibus cœnaculo, mensa splendide exornatis, rebus denique ad victum necessariis omnibus comparatis, tum deinde convivam excipit : ita opulentus ille sumptuosusque convivator noster, domo prius variis rebus eleganter ornata, epuloque magno instructo, quod omnis generis delicias haberet, tum demum hominem introducit : cujus esset opus, non ea quæ abessent parare, sed oblatis frui. Propterea duabus ut rebus hominis opificium constaret fecit, commistis nimirum divinis ac terrenis, ut esse tam Dei, quam terrestrium rerum fruitionem naturæ suæ consentaneam ac propriam statueret : Deoque per naturam diviniorem, bonis autem terrenis per sensum, qui ejusdem esset generis, frueretur.

CAPUT III.

Hominis naturam omni creato quod cernimus, præstantiorem esse.

7. Illud etiam consideratione nostra dignum est, quod cum mundus hic talis ac tantus, omnesque ejus partes ad machinam universitatis rerum constituendam ordine congestæ essent : nullo, ut ita dicam, negotio natura rerum a Deo creata sit, et continuo ad ejusdem nutum exstiterit. At hominis fabricationem deliberatio præcedit, et futuri operis ab artifice forma orationis pictura delineatur. Qualem videlicet hominem esse oporteat, qualisque exemplaris imaginem referre, quamobrem creandus, et creati quæ futuræ sint actiones, quibus cum imperio sit præfutura, de his igitur omnibus dispicitur, ut præstantiam homo dignitatemque suam obtineret, et prius etiam rerum universarum principatum consequeretur, quam ortus esset. Idcirco Moyses ait, Deum hoc quodam modo locutum esse : « Faciamus ho-

6. Tels sont les motifs pour lesquels l'homme n'a été que la dernière créature sortie des mains du Créateur. Il ne faut pas croire, en effet, que la formation de l'homme ait été rejetée à la fin de l'œuvre, comme étant d'une importance secondaire, mais bien plutôt parce qu'il devait être dès son origine destiné à régner sur toute la création. Et de même qu'un illustre amphytrion avant d'introduire son noble convive dans la salle du festin fait préparer le banquet, commence par décorer sa demeure, dresse une table splendide, et dispose d'avance tous les mets qu'il doit offrir, ainsi l'hôte riche et magnifique dont nous parlons, après avoir embelli la salle du festin des plus merveilleux décors, et préparé une table fournie des mets les plus suaves, y introduit alors l'homme, et lui épargnant le soin de se procurer ce dont il a besoin, ne lui laisse qu'à jouir de tout ce qui est offert. Voulant en outre donner à l'homme un double but à atteindre, je veux dire le désir des objets terrestres uni à celui des choses divines, afin qu'il fit aussi bien consister le bonheur dont sa nature est susceptible dans la jouissance de Dieu que dans celle des biens terrestres, il l'avait mis, par sa nature divine, en communication avec son Dieu, et par ses sens, avec les biens terrestres de même nature que ces derniers.

CHAPITRE III.

La nature de l'homme est supérieure à tout ce que nous voyons parmi les créatures.

7. Il est une réflexion non moins digne de nous occuper, c'est que, quand l'ensemble de l'univers tel que nous le voyons eut été constitué avec les parties qui en règlent le mécanisme et l'ordre, ce fut sans travail, pour ainsi parler, mais d'un signe du Tout-Puissant, que la nature jaillit complète et formée; mais au moment où il s'agit de créer l'homme, Dieu délibère, il tient conseil en lui-même, et semble dessiner d'avance, par la parole, l'ouvrage nouveau qui va sortir de ses mains. Il se demande ce que doit être cette créature nouvelle, la forme qu'il doit lui donner, le but de sa création, les actes qu'elle devra accomplir une fois créée, et sur quoi elle doit exercer son pouvoir; rien n'échappe à la prévoyance divine, afin que l'homme soit doué de l'attitude noble et digne qui lui convient, afin que la domination de l'univers lui soit acquise, même avant d'être né. C'est pourquoi Moïse prête à Dieu ces paroles : « Faisons l'homme à notre image et à notre

» minem ad imaginem nostri, ac similitudinem : estoque hominibus
 » imperium cum in maris pisces, tum terræ belluas, aerisque volucres,
 » in jumenta, in terram denique universam¹.» O rem admirandam !
 Sol creatur nulla deliberatione præcedente, eodemque pacto cælum :
 quibus duobus nihil esse per creatis in rebus potest. Uno verbo hujus-
 modi in rerum natura miraculum exstitit : neque unde, vel quomodo
 ea facta sint, expositum est. Idem cæteris in rebus singulis usuvenit.
 Æther, sidera, interjectus inter hæc et nos aer, mare, terra, animalia,
 plantæ, omnia uno Dei verbo in ortum producta sunt. Solius ad ho-
 minis fabricationem creator ille universitatis rerum quadam cum con-
 sideratione accedit : præparataque primum opificii materie, illiusque
 forma ad eximiæ pulchritudinis exemplar exprimendum designata,
 fine etiam proposito, ad quem creandus esset : tum deinde naturam
 sibi consimilem, et actionibus affinem fabricat, quæ operi, cui desti-
 naretur, esset aptissima.

CAPUT IV.

Hominis opificium in omnibus imperatoriam quamdam auctoritatem ostentare.

8. Nam quemadmodum in rebus humanis artifices iis instrumen-
 tis, quæ fabricantur, formam talem tribuunt, qualis esse ad usum cui
 destinantur, aptissima videri potest : sic præstantissimus ille rerum
 artifex naturam nostram condidit velut instrumentum quoddam regno
 administrando idoneum, utque esset ad hoc homo quam aptissimus,
 cum præstantissimis animi dotibus, tum ea quam cernimus, corporis
 eum forma exornavit. Et animus quidem regiam excelsamque digni-
 tatem suam longe ab humilitate privata sejunctam, in eo declarat :
 quod dominum neminem agnoscit, et suo ex arbitrio agit omnia : me-
 roque et summo imperio, ut ipsi libet, semet gubernat. Nam cui tan-
 dem hoc convenit, si non regi? Præterea hominem naturæ divinæ,
 cujus omnia parent imperio, imaginem esse, nihil esse putandum est
 aliud, quam regium ei decus ipsa in creatione tributum esse. Quem-
 admodum enim more humano, qui principum imagines faciant, na-

¹ Genes. 1.

» ressemblance; que son pouvoir s'étende sur les poissons de la mer, » sur les fauves de la terre, sur les oiseaux de l'air, sur les bêtes de » somme, enfin sur l'univers entier. » O prodige admirable! le soleil et le firmament, les deux productions les plus merveilleuses sorties des mains de Dieu, ont été formées sans délibération préalable : d'un mot, le Créateur fait surgir ces deux merveilles au milieu de sa création : il ne dit ni d'où elles viennent, ni comment elles viennent; ainsi en use-t-il pour chacune de ses autres œuvres, la voûte éthérée, les astres, l'air qui nous en sépare, la mer, la terre, les animaux, les plantes, tout est produit par une seule parole de Dieu! Ce n'est que lorsqu'il s'agit de la formation de l'homme que le souverain Créateur de toutes choses agit avec une certaine réflexion; il choisit d'abord la matière de son œuvre, il trace la forme qu'il doit lui donner pour en faire la plus belle de ses créatures, il fixe d'avance le but de son existence, et le doué enfin d'une nature semblable à la sienne, appropriée aux actes qu'il est destiné à accomplir.

CHAPITRE IV.

L'organisation de l'homme prouve qu'il est destiné à régner en maître sur la terre.

8. Comme dans les arts humains, les fabricans donnent aux instrumens qu'ils confectionnent la forme la plus convenable à l'usage auquel ils sont destinés, de même le grand ouvrier de toutes choses a donné à la nature de l'homme la conformation la mieux appropriée à gouverner, et l'a, pour cet effet, doté des nobles facultés de l'intelligence et de cette beauté du corps que nous admirons en lui. L'ame, en effet, atteste assez chez l'homme cette noble et royale dignité qui l'élève au-dessus de l'humble condition des autres créatures; car elle ne reconnaît aucun maître, produit tous ses actes sous l'unique loi de son libre arbitre, et se gouverne comme il lui plaît, avec une souveraine indépendance. Or à qui de pareilles qualités conviennent-elles, si ce n'est à un roi? D'ailleurs l'homme étant l'image du souverain maître auquel toute la création obéit, qu'en conclure, sinon que l'honneur suprême du commandement lui a été dévoué dans la création? Car de même que les peintres, pour faire le portrait des princes, commencent par reproduire les traits de leur visage, retracent ensuite les signes de leur dignité royale par un vêtement de pourpre, et que cette

tiva formæ indicia effingunt, atque etiam purpuræ amictu regiam dignitatem exprimunt, eaque deinde suis imago numeris absoluta, ex consuetudinē rex appellatur : ita et hominis natura, sic condita ut reliquorum creatorum domina esset, propter eam, qua regem universitatis hujus refert, similitudinem, imago quasi viva erecta est, cum qua et dignitas et nomen exemplaris principis communicaretur. Atque hæc imago non purpura est exornata, neque sceptro et regia fascia præstantissimam dignitatem suam ut ostentaret necesse habebat : quando ne ipsum quidem exemplum, ad quod est conformata, rebus hujusmodi gaudet, sed pro purpura virtute amicta est, quo cultu nihil magis esse regium potest : pro sceptro immortalī beatitate suffulta : pro regia fascia, justitiæ corona exornata. Denique de omnibus quæ majestati regiæ conveniunt, apparet, unam hanc imaginem, pulchritudinem principis exemplaris accurate referre.

CAPUT V.

Hominem divini imperii imaginem exhibere.

9. Cæterum pulchritudo illa divina, non ulla in forma vel eximia venustate externa resplendet, sed in beatitate secundum virtutem ineffabili consistit. Idcirco quemadmodum pictores coloribus quibusdam figuras humanas in tabulis exprimunt, omniq̄ studio colores proprios et convenientes addere picturæ suæ conantur, ut pulchritudinem ejus quod exprimunt, exemplaris accurate in imaginem ipsam transferant ; sic nostrum etiam conditorem existimabis, indentem virtutes animis nostris, iisdem veluti coloribus imaginem suam ad similitudinem propriæ pulchritudinis ornasse, ut principatus sui imago in nobis perspiceretur. Sunt autem multiplices ac varii hujus imaginis colores, quibus nativa Dei forma ad vivum exprimitur : non illi quidem vel rubor, vel splendor, vel facta secundum qualitatum proportionem horum inter se commistio, vel atramenti ad fucum usurpatio, qua supercilia oculive sublinantur, ac quodam temperamento partes depressæ sublustres reddantur, vel si quid est hujusmodi, quod artificum industria reperit ; sed puritas, immunitas a perturbationibus, beatitudo, conditio mali omni expers, et his alia consimilia, quæ homi-

image dépourvue de ses insignes porte néanmoins habituellement le nom de roi ; ainsi la nature de l'homme faite pour régner sur les autres créatures, à cause de cette ressemblance qui rappelle le roi de l'univers, a été érigée comme une image vivante participant au titre et à la dignité du souverain Maître, type sur lequel elle a été façonnée. Cette image n'est cependant point ornée de la pourpre ; elle n'a besoin, pour témoigner de sa condition supérieure, ni du sceptre, ni du bandeau royal ; car le modèle sur lequel elle a été formée n'emprunte point sa gloire de ces vains ornemens : sa pourpre, c'est la vertu, et voilà certes le plus beau manteau royal ; elle ne s'appuie pas sur un sceptre, mais sur la béatitude éternelle ; enfin, pour diadème, elle orne son front d'une couronne de justice. D'après tous ces attributs de la majesté souveraine, il est évident que cette image est la seule qui reproduise fidèlement la beauté du roi, son modèle.

CHAPITRE V.

L'homme est l'image de la puissance de Dieu.

9. Ce n'est pas seulement dans les formes et dans les grâces extérieures du corps que brille cette beauté divine ; elle consiste surtout dans l'inexprimable sérénité que donne la vertu ; et comme les peintres, pour reproduire sur la toile des figures humaines, choisissent et nuancent leurs couleurs de manière à donner au portrait toute la beauté du modèle ; de même il faut avouer qu'en dotant nos âmes de vertus, et les en décorant comme de couleurs brillantes, le Créateur a voulu augmenter leur ressemblance avec sa propre beauté, afin qu'on reconnût en nous l'image fidèle de sa souveraineté. Or elles sont nombreuses et variées, les couleurs qui reproduisent dans l'homme, sous une forme animée, la ressemblance frappante de Dieu ; non pas que ce soit du rouge, du carmin, ou des nuances résultant d'un habile mélange, ou bien encore quelques teintes de noir pareilles à celles qu'on emploie pour figurer les yeux, les sourcils, et faire ressortir les creux du visage, rien enfin de tout ce qu'a inventé l'industrie humaine ; c'est la pureté, la béatitude inaltérable, une condition ignorante du mal, et les autres qualités de cette nature, qui font de l'homme l'image de Dieu : telle est la parure dont l'artiste a orné la nature humaine à sa propre ressemblance.

nem Deo parem efficiunt. Ejusmodi floribus hominum naturam artificem ille propriæ imaginis ornavit.

10. Quod si et alia libet perquirere, quibus divina pulchritudo exprimitur : intelliges etiam illa quod attinet, similitudinem in imagine nostra accurate servatam esse. In natura divina est mens et sermo. Est enim sacris in Litteris proditum, initio rerum Verbum jam fuisse. Paulus etiam vates Christi mentem habuisse tradit, per os loquentem consentaneum : Hoc quiddam est in homine. Nam in teipso animadvertis et verbum esse, et vim intelligentem quæ sunt veræ illius mentis et sermonis imago. Deus item charitas est, et fons ipse amoris mutui. Sic enim magnus ille Joannes loquitur, cum ait : « Ex Deo est charitas, et Deus ipse nihil est aliud quam charitas¹. » Etiam hanc faciei nostræ notam rerum creator impressit, itaque inquit : « Ex eo intelligent omnes, vos meos esse discipulos, si mutuo vos amore complectemini². » Idcirco si mutuus hic amor in nobis desideretur, totius imaginis notæ mutæ scilicet erunt. Omnia intuetur divinum numen, omnia exaudit, omnia perscrutatur : etiam tu visu audituque res percipis, et mentis intelligentia universa inquiris et perscrutaris.

CAPUT VI.

Cognitionis quæ menti cum natura est indagatio : ubi obiter et hæreticorum qui Anomœi dicuntur, doctrina refutatur.

11. Nemo autem existimet ita me loqui, quasi Deum statuam sic agere, ut hominem videmus diversis facultatibus in agendo uti. Non enim fas est ita de Deo, cujus est natura simplex, cogitare : quasi varia multiplicique facultate præditus agendi sit. Nam ne in nobis quidem multæ sunt facultates per quas agimus, etiam si diversis modis per sensus omnia suscipimus. Est enim in nobis una quædam vis ac facultas, nimirum mens, quæ singulas sensuum sedes permeando universa efficit. Hæc oculis quidquid offertur, videt; hæc quidquid dicitur, aurium ope percipit; hæc quæ grata sunt amplectitur, ingrata vero aversatur; hæc manu ministra quamcumque ad rem visum fue-

¹ Joan. II. — ² *Ibid.* XIII.

10. Que si nous considérons les autres attributs de la bonté divine, nous verrons encore qu'ils se reproduisent fidèlement en nous. Ainsi il y a dans la nature divine Esprit et Verbe, car les saintes Écritures disent que le Verbe était avant l'origine des choses, et saint Paul nous assure que l'Esprit du Christ, qui parle par sa bouche, est analogue à la faculté d'intelligence dont l'homme est doué. Or, jetons un regard sur nous-mêmes, et nous retrouverons en nous ce verbe et cette force intelligente, image véritable de l'Esprit et du Verbe de Dieu. Dieu est aussi charité et source de l'amour du prochain : comme nous l'apprennent ces paroles du grand Apôtre : « La charité vient de Dieu, Dieu lui-même n'est que charité. » Et le Créateur a gravé le signe de cette vertu sur notre visage, puisqu'il a dit : « Ce qui fera comprendre aux hommes que vous êtes mes disciples, c'est la charité dont vous serez animés les uns pour les autres. » Aussi que cet amour du prochain vienne à nous manquer, et tous les traits de la divine ressemblance s'altèrent en nous. Dieu voit toutes choses ; il entend tout, il sonde tous les cœurs ; nous aussi, nous percevons les objets extérieurs par la vue et par l'ouïe, et notre intelligence étudie et approfondit tout.

CHAPITRE VI.

Sur les rapports qui existent entre notre intelligence et la nature de Dieu ; quelques mots de réfutation contre la doctrine des hérétiques appelés Anoméens.

11. Gardez-vous cependant de croire qu'en parlant ainsi, j'aie voulu établir que les actes de Dieu se produisent comme ceux de l'homme par l'usage de facultés diverses ; car il n'est pas permis de penser que Dieu, dont l'essence est une et simple, agisse par suite de facultés multiples et variées, puisqu'il serait inexact de dire qu'il y a, même en nous, diverses facultés pour produire nos actes, quoique nous percevions diversement les objets par les sens. Il n'y a réellement en nous qu'une seule puissance, une seule faculté ; c'est l'ame, qui commande tous nos actes, en parcourant les sièges divers de nos sensations. Par les yeux, elle voit tout ce qui se présente à nous ; par les oreilles, elle entend tout ce qui se prononce autour de nous ; elle saisit ce qui lui plaît, repousse ce qui lui déplaît, et, après s'être servie de la main

rit, utitur, ejusdem ut instrumenti opere vel continet, vel rejicit, prout ex usu fore statuit. Quod si igitur in homine unum quiddam est et idem, quod per omnia vi facultateque sua agit ac movetur, et vicissim nunc hoc nunc illo sensu utitur, quodque ob agendi varietatem natura suam non mutat, ut cumque sensuum instrumenta diversa sint a natura condita : quo pacto quis adeo demens esse possit ut Dei naturam per facultates varias quasi multimembrem (ut ita dixerim) imaginetur? Nam qui oculum finxit, uti vates ille loquitur, et aurem plantavit, facultates hasce tanquam notas quasdam, de quibus facti ad ipsius exemplum agnosceremur hominum naturæ impressit. Idcirco Deus inquit : « Faciamus hominem ad imaginem nostram. »

12. Sed ubi nobis Anomœi? quid ad hæc tandem dicturi sunt? quo pacto adversus ea, quæ tradita sunt a nobis, doctrinam suam absurdam tuebuntur? hoccine scilicet respondebunt : fieri posset ut una eademque imago formis diversis respondeat. At vero si natura patri dissimilis est filius, quomodo naturarum diversarum eadem effecta imago est? Nam cum dicitur : « Faciamus hominem ad nostri imaginem, » numeroque multitudinis sacrosancta Trinitas indicetur : non erat numero singulari facienda imaginis mentio, si quidem dissimiles erant, ad quorum exemplar ea conformabatur. Fieri enim haud quaquam poterat, ut dissimiles, ac diversi inter se una eademque imagine repræsentarentur; adeoque si erant naturæ diversæ, etiam imagines eos sui diversas condere necesse fuit, quarum quælibet exemplari suo responderet. Sed cum una tantum imago sit, non unum tamen unius imaginis archetypum : quis adeo mentis inops fuerit, ut ignoret, quæ uni eidemque rei similia sunt eadem inter se quoque similia esse? Idcirco sic loquitur (fortassis ut in ipsa hominis creatione pravam horum sectam præcideret) : « Faciamus hominem ad imaginem similitudinemque nostram. »

comme d'une servante docile pour attirer les objets qui l'ont frappée, elle l'emploie comme un instrument pour les retenir ou les rejeter selon l'usage auquel elle les destine. Si donc il n'y a dans l'homme qu'un seul et même principe au moyen duquel il peut mouvoir les objets qui l'entourent, et exercer sur eux ses forces et ses facultés en faisant alternativement et à son gré usage tantôt d'un sens, tantôt d'un autre ; si ce principe, malgré la diversité des actes et la variété des sens qui nous servent d'instrumens pour les accomplir, est un dans sa nature, comment pourrait-il y avoir quelqu'un assez dénué de sens pour attribuer à Dieu une nature composée (pour ainsi parler) de plusieurs membres, en lui supposant des facultés diverses ? Car celui qui, selon l'expression du prophète-roi, a fabriqué l'œil et planté les oreilles, a doté la nature humaine de ces facultés comme d'autant de signes auxquels on reconnût que nous étions faits à son image ; aussi a-t-il dit : « Faisons l'homme à notre image. »

12. Mais où sont les Anoméens, et que diront-ils ? Comment défendront-ils leur absurde doctrine contre les raisonnemens que nous venons de développer ? Peut-être répondront-ils ainsi : Il pourrait se faire qu'une seule et même image fût l'expression de traits différens. Mais si le Fils ne ressemble pas au Père, comment des natures diverses auraient-elles pu produire une image unique ? Dieu a voulu indiquer l'œuvre de la très-sainte Trinité en employant l'expression de la pluralité lorsqu'il a dit : « Faisons l'homme à notre image ; » pourquoi alors aurait-il désigné par un singulier cette image elle-même s'il y avait eu dissemblance entre les personnes divines sur le modèle desquelles elle était faite ? Il est d'ailleurs absolument impossible qu'un seul et même portrait soit l'expression de traits divers et sans ressemblance entre eux, et si les modèles ne se ressemblaient pas, il eût fallu varier les copies pour correspondre à chaque diversité ; or il n'y a qu'une seule image, et non pas un seul type d'une image unique. Il faudrait donc être bien dépourvu de sens pour ne pas savoir que des choses semblables à un seul et même modèle sont semblables entre elles ? Voilà pourquoi le Seigneur a dit (voulant peut-être confondre d'avance, par le seul fait de la création de l'homme, la secte impie dont il s'agit) : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. »

CAPUT VII.

Quamobrem nullis a natura sit armis homo, nullisque tegumentis instructus.

13. Quid vero sibi vult erecta in homine figura? aut cur non corpori quasi congenita sunt quædam ad tuendam vitam necessariæ vires? imperatus adeo ab omnibus naturæ præsiidiis, inermis, pauper, omnium ad usum vitæ necessariorum egens creatur, dignior commiseratione, uti quidem apparebat, quam qui beatus prædicaretur. Non cornuum munitione armatus, non unguium acumine, non dentibus, non unguis, non aculeo venenato, cujusmodi rebus instructa pleraque animalia vim lædentium se propulsare videmus, ne pilis quidem corpus tegitur. At vero eum, cui in res cæteras imperium destinabatur, armis a natura propriis munitum esse oportebat, ne ad tuendum sese ope aliena egeret. Jam leo, aper, tigris, pardalis, cætera, necessariis a natura viribus ad tuendum salutem suam egregie instructa sunt. Tauro cornua, lepore celeritas, capræ vis saliendi, oculorumque præstantia: alii animali magnitudo, alii proboscis, volucris alæ, api aculeus, atque adeo omnibus aliquid, quo se conservent, natura largita est. Solus homo pernicious tardior, corpulentis minor, eis quæ armis a natura datis tata sunt imbecillior est. Qui igitur, dixerit aliquis, consentaneam est tali rerum summam obtigisse?

14. Ego vero haud difficulter ostendero, id quod a natura nobis deesse videtur, unam esse causam, ob quam cætera nostra sint in potestate. Nam si eæ hominis vires forent, ut equos celeritate præcurreret, ac pedes haberet ea duritie, ut lædi non possent, unguis nimirum solidis vel chelis munitos, præterea ipsi nec cornua, nec aculei, nec ungues deessent: primum quidem immanitate ferus ac crudelis esset, rebus ad exercendam sævitiam comparatis a natura instructus. Deinde imperium in res cæteras non occupasset. Quando eis

CHAPITRE VII.

Pourquoi l'homme a été créé, dépourvu d'armes et de vêtemens naturels.

13. Dans quel but l'homme a-t-il reçu un visage élevé et droit ? Pourquoi encore son corps n'a-t-il pas été doué de la puissance nécessaire à la protection de sa vie ? Dominé par toutes les puissances de la nature, il vient au monde nu, sans armes, dépourvu de tout moyen de défense ; plus digne de pitié par son aspect que d'envie pour le bonheur qui lui est promis, il n'est armé ni de cornes puissantes, ni d'ongles acérés, ni de dents redoutables, ni d'un sabot protecteur, ni d'un aiguillon empoisonné, ni d'aucun des autres moyens dont nous voyons presque tous les animaux pourvus afin de repousser tout ce qui peut leur nuire : son faible corps n'est pas même couvert de poils. Il semblait cependant indispensable que celui auquel était réservée la domination absolue sur tous les autres n'eût besoin pour se défendre d'aucun secours étranger, tandis que le lion, le tigre, le sanglier, le léopard et plusieurs autres animaux sont admirablement munis par la nature des forces nécessaires à leur conservation. Le taureau a pour lui les cornes, le lièvre la vitesse, la chèvre le saut vigoureux et la finesse du coup d'œil : à tel autre a été dévolue la haute stature, à celui-ci la trompe industrielle, les ailes aux oiseaux, le dard à l'abeille : il n'en est aucun, en un mot, qui, pour sa conservation, n'ait reçu de la nature ce qui lui était nécessaire : l'homme seul n'a point eu de part à ses largesses : il est inférieur aux uns pour l'agilité, aux autres pour la taille, et pour la force à tous ceux que la nature a doués d'une armure puissante. Comment donc, dira-t-on, peut-on raisonnablement avancer que c'est à un tel être qu'est dévolue sur la terre la suprême puissance ?

14. Je vais cependant et sans beaucoup de peine démontrer que l'absence de ces qualités refusées à l'homme par la nature est précisément ce qui met toutes les autres créatures en son pouvoir. Si l'homme, en effet, eût été doué d'assez de vigueur pour dépasser les chevaux à la course ; si ses pieds, par leur dureté, eussent été mis à l'abri de toute blessure, et pourvus d'ongles très-forts ou de sabots solides ; que d'un autre côté il eût reçu des cornes, des aiguillons, des griffes ; d'abord cette rudesse de formes l'eût rendu féroce et cruel, car la nature l'aurait ainsi doué de tous les moyens propres à assou-

etiam imperio suo subjectis nullam ad rem eminisset. Nunc hac ipsa de caussa singula quasi mancipia nostra diversos ad usus vitæ destinavimus, ut omnino nobis necesse sit ipsis cum imperio præesse. Itaque cum ob corporis exiguitatem loco non satis agiler moxeamur equum domitum ad usum nostrum accivimus. Corporis nuditas, ut in oves imperium necessario usurparemus, effecit, quo ex annuis earum lanis, quod naturæ nostræ deerat, sumeremus. Quod aliis ex regionibus, quædam ad vitam sustinendam petenda essent, fecit ut animalia quæ ferendis oneribus essent, in hunc usum sub jugum mitteremus. Quia porro fieri non poterat ut instar reliquorum pecorum herbis gramineque vesceremur : idcirco bovem nobis subjecimus, quo pro nobis laborante confieret, ut nos jucunde facillimeque agitaremus. Dentibus ac morsu nobis opus erat ad expugnanda cætera animalia, præbuit ad hunc usum nobis maxillam canis, atque etiam velocitatem suam, ut non absurde vivus hominis gladius dici possit.

15. Cornuum et unguium loco ferro utendum esse potius homines animadverterunt, quod illa cum duritie, tum acumine longe vincit. Quanquam ferrum homines non semper usurpant, sicut illa feris nunquam non adsunt, sed utimur eo interdum, cum ita res postulat, ac deinde vicissim deponitur. Pro crocodili squamea cute, licet ab eodem animali petere, quod nos munit : si videlicet aut tergora, aut ferrum ad eundem usum conformatum induamus. Hoc belli tempore postquam miles usurpavit, pace constituta ejusdem onere se levat. Etiam avium pennæ hominum commodis serviunt, efficiente hominum industria, quo ne volucris quidem illa perniciousitas a nobis desideretur. Avium enim quædam factæ cicures, venatoribus usui sunt; earum namque opera cæteras capimus. Quin et alatas sagittas ars machinata, volucrum illam perniciousitatem ad usus nostros in arcu imitata est. Quod autem plantæ nostræ ad itinera perficienda comparatæ non sunt, quippe quæ facillime lædantur, id ipsum facit ut hac etiam in parte remedium ç uæramus pedibusque nostris calceos aptemus.

vir sa rage ; ensuite il n'eût point eu de domination à exercer sur les autres êtres, puisqu'il n'eût été que leur égal en tout. Et voilà la raison pour laquelle nous avons disposé de tous les objets de la création comme de propriétés créées pour les divers besoins de notre vie, et auxquelles nous étions forcés d'imposer notre loi. Ainsi l'exigüité de notre taille ne nous permettant pas de nous mouvoir aussi vite que nous le désirions, nous avons dompté le cheval, et nous nous en sommes servis ; notre nudité nous a mis dans la nécessité de nous approprier la brebis, afin de tirer de la tonte annuelle de sa toison le vêtement qui nous manquait ; le besoin de tirer des autres contrées certaines choses indispensables au soutien de notre vie nous a conduits à soumettre au joug les animaux propres à porter des fardeaux : comme il n'était pas convenable, en outre, que, pareils aux troupeaux, nous eussions pour toute nourriture l'herbe et le gazon des champs, nous avons asservi le bœuf qui, en travaillant pour nous, nous procure une vie plus facile et meilleure : il nous fallait des dents aiguës et une forte mâchoire pour terrasser les autres animaux, et le chien a mis à notre disposition sa gueule redoutable et sa légèreté à la course ; en sorte qu'on pourrait, à bon droit, l'appeler l'épée vivante de l'homme.

15. Cependant les hommes ne tardèrent pas à découvrir que l'usage du fer l'emportait sur celui des cornes et des ongles, autant par sa dureté que par son tranchant, et si le fer n'arme pas continuellement les mains de l'homme, comme les moyens de défense dont les autres animaux sont pourvus, nous avons la faculté de nous en servir et de déposer suivant la nécessité. N'ayant pas la peau écailleuse du crocodile, nous tirons de cet animal un moyen de défense, soit que nous nous couvrions de sa dépouille, soit que, dans le même but, nous préférions y substituer une cuirasse de fer, et cette arme défensive dont le soldat s'est chargé pendant la guerre, il s'en débarrasse au moment de la paix : les ailes mêmes des oiseaux contribuent à notre utilité, car l'industrie de l'homme a su mettre à profit leur merveilleuse agilité en apprivoisant quelques-uns de ces animaux, qui servent ainsi aux chasseurs, pour en prendre d'autres ; puis l'art a fabriqué des flèches ailées qui, poussées par l'arc, volent dans l'espace avec la rapidité des oiseaux : enfin la délicatesse de la peau qui revêt la plante de nos pieds, s'opposant à ce que nous pussions faire de longues courses sans être bientôt déchirés, nous a forcés de chercher un moyen de les préserver, et nous a fait inventer la chaussure.

CAPUT VIII.

Quamobrem recta sit hominis figuratum etiam manus sermonis causa facta esse; denique et de animorum discrimine describitur.

16. Conveniant et illa imperatori, regiaeque dignitatis indicia sunt, quod recta homini figura tributa sit, qua ad caelum tendit, ac sursum spectat. Nam quod solus homo inter alias res creatas hujusmodi sit, reliquis omnibus corpore deorsum vergentibus, clarissime demonstrat quanto potestas naturae supra caetera eminentis praestantior illis sit, quae se hujus imperio submitunt. Horum anteriora corporis membra pedes sunt, quod ea quae deorsum spectant, omnino quodam quasi fulcro indigebant. In hominis autem opificio manus horum loco sunt factae. Nam in figura erecta unum quasi fundamentum sufficiebat, quod utroque pede stantem firmiter fulciret. Erat et caetero qui manuum opera ad eloquendi vim adjuvandam necessaria. Itaque si quis dicat naturae loquenti manus sermonis causa esse datas, non is quidem plane a vero oberraverit. In quod non ad hoc tantum animo respiciendum est, quod venire cujus in mentem potest, nimirum quod litteris exprimi sermo a nobis manuum solertia solet: quanquam hoc ipsum non a nulla rationis praestantia profectum est homines per litteras loqui, ac prope modo quodam manibus inter se disserere litterarum notis voces ipsas comprehendentibus. Ego vero cum manus in exprimendo sermone aliquid afferre adjumenti aio: aliud habeo quo respiciam.

17. In quod ante, quam inquiremus, libet quidam considerare, quod omissum a nobis est. Parum enim adfuit, quin ejus obliti essemus, quod in ordine rerum, ut eae conditae sunt, praecedit: quamobrem prius res e terra nascentes pullulasse dicantur, deinde orta esse animalia rationis expertia: locoque demum tertio, creatis his, hominem primum exstitisse. Fortasse de hoc non id solum intelligi potest, quod cuius colligere licet, visum esse creatori utile, ut ad animalium partem herbas ac gramina conderet, animalia vero ad hominis usum, idcirco ante animalium greges, eorumdem alimentum:

CHAPITRE VIII.

Pourquoi l'homme se tient debout, la tête levée vers le ciel. Les mains ont été données à l'homme parce qu'il devait être doué de la parole. Distinctions à établir dans les êtres de la nature.

16. C'est un attribut digne d'un souverain, c'est le signe d'un pouvoir royal, que la figure droite et élevée qui a été départie à l'homme : cette attitude le rapproche du ciel et le porte à regarder au-dessus de lui ; et comme il est seul ainsi debout parmi les êtres animés tous abaissés et regardant la terre, la supériorité de sa nature et son pouvoir sur les autres animaux qui se courbent devant lui nous paraissent clairement démontrés par ce seul fait. Les membres antérieurs du corps des quadrupèdes sont des pieds dirigés vers la terre comme pour y chercher un appui solide ; dans la structure de l'homme, ces pieds sont remplacés par les mains ; car sa figure verticale n'avait besoin que d'une base unique, et l'appui des deux pieds suffisait pour affermir sa position. Le concours des mains était d'ailleurs nécessaire à la faculté de la parole. Aussi pensons-nous ne rien avancer de hasardé en disant que les mains nous ont été données pour faciliter la parole ; car, examinant la chose sous son point de vue le plus strict, on doit avouer que c'est au moyen de nos mains exercées à cette pratique, que nous exprimons nos paroles par l'écriture, et quoiqu'on ne puisse refuser d'attribuer à la supériorité de notre entendement cette faculté que nous avons de nous entretenir par des lettres et de discuter en quelque sorte avec les mains, qui retracent par des signes la parole ; néanmoins, quand je dis que les mains viennent en aide à la faculté de parler, ce n'est pas de cette manière que je l'entends.

17. Avant d'expliquer notre pensée à ce sujet, plaçons ici quelques considérations que nous avons omises. Peu s'en est fallu, en effet, que nous oubliassions l'ordre successif qui a présidé à la création de tous les êtres, c'est-à-dire pourquoi il est écrit que les productions de la terre naquirent et pullulèrent d'abord ; qu'ensuite vinrent les animaux privés de raison, et qu'en troisième et dernier lieu parut enfin l'homme. Peut-être ne doit-on pas seulement conclure de cela, ce que chacun peut voir dès l'abord, qu'il a semblé naturel au Créateur de produire d'abord les herbes et les plantes destinées à la pâture des animaux, puis de créer les animaux pour l'usage de l'homme,

et quæ hominis vitæ servitura erant, ante hominem exstitisse. Ego sic statuo, Moysem in his quiddam tradidisse arduum, et verbis arcanis philosophiam quæ est de animo, pertractasse informatam illam quidem etiam ab iis qui in electo Dei in terris cœtu comprehensi non fuerunt, magistris : sed per profecto obscure. De his enim verbis intelligere est vivendi vim animique facultatem triplicem statuendam esse, harum primam esse, illam, qua res tantum aluntur et augescant, attrahentem nutrimentum naturæ earum rerum quæ aluntur, idoneum : ex quo illæ semper aliquid incrementi sumant. Appellatur hæc naturalis, atque in plantis perspicitur. Nam animadvertere est etiam in stirpibus facultatem quamdam vivendi inesse, sensus tamen omnium expertem. Præter hanc altera vitæ species est, quæ primam hanc complexa, vi etiam sentiendi est prædita. Est autem hæc animalium rationis expertium quæ non modo aluntur et augescunt : sed etiam facultatem quamdam sentientem habent. Perfecta denique in corpore vita in natura ratione ut ante, quam humanam dicimus quærenda est. Ea nimirum et nutritur, et sentit, et ratione ornata est, et a mente regitur.

18. Atque hoc loco placet in explicandis oratione rebus hisce hujusmodi quadam partitione uti. Universæ res omnino aut sunt tales ut mente atque intelligentia comprehendantur, aut sunt corporeæ. Eas quæ mente percipiuntur, suas in species quasi partiri hoc quidem in loco non est animus, quando hæc ad institutam orationem nihil attinent. Rerum porro corporearum aliæ vita prorsus destituuntur, aliæ vivendi facultate præditæ sunt. Rursum corpus vita præditum, aut sensum habet, aut eo caret. Corpus autem sentiens vel rationis vi ornatum, vel ejus experte esse necesse est. Idcirco Moyses inanimas res primum, quæ animatorum tanquam imus quidam gradus essent : deinde naturali vita præditas, ortas esse tradit, quæ nimirum plantarum germina erant : posthæc, eorum quæ sensu agitantur, originem commemorat. Cum autem consentaneum sit rerum corporearum vita præditarum, eas quidem quæ sentiendi vim habent, etiam citra naturam intelligentem existere posse : vim vero ratiocinantem in corpore non esse, nisi facultati sentienti quodam modo commiscea-

faisant ainsi précéder les troupeaux des pâturages qui devaient les nourrir, et l'homme, de tout ce qui pouvait servir à sa conservation : je pense, moi, que cette tradition de Moïse renferme un sens caché, et je crois y trouver, sous des termes mystérieux, quelque chose de cette doctrine sur l'âme produite d'abord à l'état d'ébauche; doctrine enseignée par certains maîtres qui n'ont pas été compris dans le cercle des élus de Dieu sur la terre, doctrine très-obscur, du reste. Ces mots de l'Écriture pourraient signifier, en effet, qu'il y a en nous une triple énergie de vitalité, une triple puissance intellectuelle. La première serait celle par laquelle le corps se nourrit et s'accroît, attirant à lui l'aliment qui lui est nécessaire, et augmentant toujours ainsi son volume : cette propriété est dite puissance naturelle, et s'observe principalement dans les végétaux ; car on ne peut s'empêcher de remarquer dans les souches des arbres je ne sais quelle vitalité, quoiqu'elles paraissent privées de tout sentiment : la seconde de ces vertus vient s'ajouter à la première, et fait voir un commencement de sensibilité ; celle-là est le partage des animaux privés de raison, qui, outre qu'ils se nourrissent et grandissent, sont de plus doués de sensations ; enfin c'est dans la nature que nous nommons humaine qu'il faut chercher l'existence complète du corps ; là seulement, en effet, on trouve alimentation, sensibilité, raison et intelligence.

18. Nous allons, pour procéder avec ordre en développant ces considérations, avoir recours à quelques subdivisions dans la matière. Toutes les choses qui existent sont, sans exception, ou du ressort de l'esprit et de l'intelligence, ou de celui de la matière. Quant à celles dont la perception n'est donnée qu'à l'esprit, nous n'en voulons point fixer ici les catégories, puisqu'elles n'ont point un rapport direct avec l'objet de ce livre.... Quant aux choses corporelles, les unes sont entièrement privées de la vie, les autres en sont douées ; encore parmi ces dernières, les unes possèdent la faculté de sentir, les autres en sont dépourvues, et tout corps sensible a reçu, ou n'a pas reçu la raison en partage : c'est pourquoi Moïse place la formation des corps inanimés la première, comme le degré le plus bas dans l'échelle de la création ; il ajoute qu'ensuite vinrent les objets doués d'une vie intérieure, tels que les germes des végétaux, et ensuite les êtres qui sentent : or, l'on conçoit très-bien que les créatures corporelles qui ont reçu l'existence, celles même auxquelles n'a pas été refusée la sensibilité, puissent exister en dehors de la nature intelligente ; mais la faculté de raisonner ne pouvant se trouver dans un corps, si elle n'est en quelque sorte

tur : idcirco post plantas et pecora homo demum conditus est, natura ordinæ ad creatum plane perfectum progrediente. Nam animal hoc rationis particeps, quem hominem dicimus, ex omni est animæ forma quasi temperata. Perinde enim atque stirpium anima, quam naturalem diximus, nutritur : deinde facultati accretionis etiam sentiens adhæret, cujus est natura quasi media quædam inter animam illam primam rudiores, et tertiam intelligentem : tanto nimirum intelligente crassior, quanto illa purior. Denique cum subtili et lucida natura sentiente, etiam intelligenti aptissimo temperamento conjungitur, ut jam tribus hisce rebus hominis opificium constet.

19. Licet hoc de Apostoli verbis, quæ in epistola ad Thessalonicenses exstant, intelligere. Optat enim, ut integra corporis, et animæ, et spiritus gratia in adventum Domini conserventur : quibus in verbis corporis appellatio partem in homine nutrientem, animæ sentientem, spiritus intelligentem notat. Eodem modo Scribam illum Dominus in Evangelio docet, amorem in Deum ex toto corde, et anima, et mente profectum, cæteris Dei scitis longe antefendum esse. Nam et hæc oratio mihi discrimen idem exponere videtur, ut cordis appellatione crassius illud corporis in homine temperamentum veniat : animæ vero, medium : mentis denique vox excellentiorem illam facultatem significet, qua omnia et intelligimus et efficitur. Idcirco et Apostolus, triplex esse hominem in eligendo studium tradit. Ac primum quidem carnis studium vocat, quod ventri scilicet deditum, in quærendis iis quæ huic afferre voluptatem possint, occupatur. Alteri ab anima nomen indidit, quod modo quodam quasi medium inter virtutem et vitium existit, vitio quidem superius, virtuti vero non sincere ac prorsus addictum. Tertium spiritus est, quod ad perfectam vivendi rationem secundum Dei præscriptum sese dirigit. Itaque ad Corinthios scribens, illisque voluptuariam vitam, cui essent impotenter dediti, exprobrans : « Carneas ait esse, neque doctrinæ perfectioris præceptiones capere ¹. » Alio item loco mediæ, quam diximus facultatis ad perfectam comparisonem instituens, inquit, « Homo autem animi sui

¹ 1 Cor. II.

mêlée à la faculté de sentir, il s'ensuit qu'après les plantes et les bêtes, l'homme a dû être créé, la nature ayant parcouru jusque là un ordre progressif de perfectionnement ; car cet animal raisonnable, que nous appelons l'homme, est comme un composé de tous les principes de la vie : la nutrition s'opère en lui aussi bien que dans les plantes vivant d'une vie que nous avons nommée naturelle, et sa sensibilité ne l'empêche point d'acquérir de l'accroissement, faculté qui est comme une nature intermédiaire entre les premiers corps, qui n'ont reçu qu'une existence incomplète, et les troisièmes qui sont doués de la vie intelligente, celle-ci étant aussi supérieure à l'autre que l'esprit l'est à la matière ; enfin il vous sera facile d'apercevoir qu'elle s'allie dans une parfaite proportion avec cette délicate et brillante faculté de sentir ; en sorte que l'homme est un composé de ces trois qualités.

19. Et c'est ce qu'on peut conclure des paroles de l'Apôtre dans son épître aux Thessa'oniens, où il les exhorte à conserver dans son intégrité la pureté du corps, de l'ame et de l'esprit pour recevoir le Seigneur ; entendant par le corps la partie qui, dans l'homme, se nourrit ; par l'ame, celle qui sent ; et par l'esprit, celle qui raisonne. C'est encore dans le même sens que le Seigneur, aux livres des Évangiles, instruit ce Scribe en lui disant que le premier et le plus grand des commandemens est d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son ame et de tout son esprit, express'on dans laquelle je retrouve la même distinction : le cœur signifiant la partie la plus grossière de l'homme, ou le corps ; l'ame, la partie intermédiaire, ou la sensibilité ; et l'esprit, cette faculté supérieure au moyen de laquelle nous comprenons toutes choses, et accomplissons tous nos actes. Aussi l'Apôtre dit-il qu'il y a trois choses à observer dans le choix d'un homme. La première, c'est la partie charnelle, savoir : s'il est adonné aux plaisirs de la bouche et s'il recherche ce qui peut lui procurer des jouissances de ce genre ; la seconde, dont il emprunte le nom à l'ame ; il la place comme une espèce de juste-milieu entre le vice et la vertu, supérieure, il est vrai, au vice, mais non encore sincèrement attachée à la vertu ; la troisième est l'esprit par lequel on marche directement dans la voie des commandemens de Dieu. C'est pourquoi, dans son épître aux Corinthiens, où il leur reproche la vie voluptueuse à laquelle ils se sont immodérément adonnés, il leur dit : « Vous êtes des » hommes charnels, et vous n'êtes pas capables de recevoir l'ensei- » gnement d'une doctrine plus parfaite. » Et ailleurs, distinguant d'une manière encore plus précise cette seconde faculté que nous

» deditus affectionibus, ea quæ spiritus sunt non capit, sunt enim ei » mera stultitia. » Cæterum spiritualis omnia dijudicat, cum ipse a nemine dijudicetur. Quemadmodum igitur animalis carneo, ita et animali spiritualis præstantior est. Cum ergo litteræ sacræ post omnes res anima præditas hominem demum esse factum tradunt : sciamus in hoc Moysen de animo disserere, necessaria quadam ordinis ratione, quod erat omnibus, ut dicitur, numeris perfectum, loco postremo considerantem. Nam natura, cui rationis usus est concessus, etiam cætera complectitur, sicut in sentiente naturalis etiam anima inest, quam deinde solam in rebus, quas supra indicavimus, crassioribus constituimus.

20. Idcirco natura convenienter quosdam quasi per gradus, qui sunt diversæ illæ a nobis expositæ vivendi proprietates, a rebus minoribus ad id quod perfectum esset, progressa est. Homo igitur cum animal sit sermonis facultate præditum, necesse erat corporis instrumentum parari, quod ad sermonis usum esset aptissimum. Perinde atque musicos videmus diversis in instrumentis diversas artis effectiones ostendere, neque ex barbito tiliarum sonum edere, neque tibiis citharæ cantum exprimere; eodem pacto et sermoni accommodata fabricanda erant instrumenta, ut ille scilicet a partibus corporis orationi formandæ destinatis expressus, elegantem sonum ederet. Hac igitur de causa manus corpori additæ sunt. Quanquam enim infinitas alias commoditates et usus, quos in vita nobis manus (instrumenta per profecto expedita, multasque ad res efficiendas idonea) in omni artis et operis genere præstant, recensere facillime possit, qui rebus pace belloque gerendis exercitatus est : præcipue tamen sermonis eas causa corpori natura annexuit. Nam si his carendum homini esset, haud dubie animalium instar quadrupedum, sic humanæ faciei partes formatas esse necesse foret, ut eæ ad hominem nutriendum essent accommodatæ. Adeoque formam hujus oblongam esse, attenuatam ac pressam, qua nares sitæ sunt : labra vero eminentia, obducta callo, dura crassaque esse oportebat, ut nimirum ad carpendas herbas apte comparata essent. Præterea linguam inter dentes non illam quidem talem quali nunc utimur : sed vel carne amplam, solidam, aspe-

avons dite moyenne, il s'exprime ainsi : « L'homme asservi par les » penchans animaux ne peut saisir les choses spirituelles; ce sont » pour lui de pures folies. » D'ailleurs l'esprit qui juge de tout n'est lui-même jugé par rien, et autant la sensibilité l'emporte sur la matière purement corporelle, autant l'intelligence l'emporte sur la simple sensibilité : or, si les saintes Écritures nous disent que l'homme ne fut créé qu'après tous les êtres animés, c'est qu'en cela Moïse a fait la théorie de l'être selon un ordre de progression indispensable, dont le dernier terme est la créature accomplie et parfaite de tous points, selon son expression. Car la nature de l'être doué de raison comprend en elle toutes les autres natures, comme celle de l'être doué de sentiment comprend elle-même celle qui est purement matérielle, dont nous avons parlé plus haut.

20. La puissance créatrice a donc passé, pour ainsi dire, par des degrés divers qui sont les diverses manières d'être que nous venons d'exposer, et commençant par les moins parfaites, elle est arrivée graduellement à son chef-d'œuvre. Ce chef-d'œuvre étant doué de la parole, il fallait bien que son corps reçût un organe propre à l'exercice de cette faculté. De même que nous voyons les musiciens tirer d'instrumens divers des modulations différentes, et ne point obtenir de la lyre les sons de la flûte, ni de la flûte les accords de la cithare; ainsi il fallait préparer le mécanisme propre au langage, afin qu'étant le résumé de toutes les parties de notre être qui concourent à l'émission de la parole, il rendit des sons variés et harmonieux; et c'est dans ce but que les mains ont été données au corps. En effet, quoique ces instrumens merveilleusement adroits et propres à effectuer tant de choses rendent à l'homme des services infinis, soit dans l'usage ordinaire de la vie, soit dans les arts, soit dans la guerre, ce que personne ne peut méconnaître, je dis que c'est surtout à cause de la parole que nous les avons reçus de la nature : car si l'homme en eût été privé, sans aucun doute il eût fallu que ses membres aussi bien que son visage fussent conformés, comme chez les quadrupèdes, de manière à ce qu'il pût se procurer sa nourriture. Il eût fallu que cette partie du visage où est situé l'organe de l'odorat fût plus allongée, plus étroite et plus dure; que ses lèvres fussent plus proéminentes, recouvertes en outre d'une pellicule calleuse, insensible et grossière, propre enfin à saisir et à arracher les herbes. Sa langue eût dû différer de celle que nous avons; elle eût été ou plus charnue, ou plus épaisse et plus rude, afin de concourir avec les dents à broyer tout ce que

ram, quæ quidquid dentibus injectum esset, una cum illis comminueret : vel contra, mollem versus latera fluidamque ejusmodi canum reliquorumque animalium cruivorum lingua est, quæ interdientium quasi ferratorum rimas diffunditur.

21. Quamobrem si manus humano corpori additæ non fuissent, quo pacto tandem exprimi articulata quasi vox potuisset, partibus oris ad sonum adjuvandum non satis apte conformatis? Profecto enim aut balandum, aut caprissandum, aut latrandum, aut hinsiendum, aut boandum, aut rugiendum homini fuisset, aut mugitus quidam belluarum more edendus. Nunc cum manus homini datæ sint, tantum sermoni os exprimendo deservit atque occupatur. Idcirco recte statuitur, manus esse proprium quoddam naturæ loquendi facultate præditæ instrumentum, hunc potissimum ad finem factas, ut earum opera expeditior in nobis sermonis usus esset.

CAPUT IX.

Hominem sic conditum esse, ut instrumenta ad sermonem necessaria habeat.

22. Donavit igitur homini condito rerum auctor divinam quædam gratiam, inditis imagini bonis iis quæ propriis ipsius bonis sunt consimilia. Ac bona quidem cætera naturæ hominis ex mera magnificentia tribuit : mentem vero prudentiamque non proprie datam dicemus, sed cum homine communicatam : volente nimirum Deo debitum naturæ suæ soli ornatum imagini circumdare. Mens porro cum animi tantum intelligentia comprehendatur, corporeæ scilicet expressæ materiei, habitura profecto præstantiæ suæ dona sic erat, ut ea nulla cum re communicarentur, nisi inventa ratio quædam esset, qua motus ipsius quasi patefieret. Idcirco erat opus artificiosa instrumentorum structura, quo mens partes voci formandæ destinatas tanquam plectrum feriens, sonis certo modo expressis motum suum interiorem exponeret.

23. Ac quemadmodum si quis musicæ peritus, sua quidem voce vitio quodam destituatur, artem vero nihilominus ostentare velit : ut

celles-ci auraient saisi; ou plus molle et plus flasque sur les bords, comme celle des chiens et des autres animaux crudivores, chez lesquels elle s'épanche, pour ainsi dire, entre les dents, comme dans les interstices d'une scie.

21. Ainsi donc, si les mains eussent été refusées au corps de l'homme, comment aurait-il pu prononcer des sons articulés, sa bouche n'ayant pas été conformée de manière à ménager les sons? Il eût été réduit à la nécessité de braire ou de bêler, d'aboyer, de hennir ou de mugir, ou de pousser des rugissemens, de ne produire enfin qu'un cri rauque, semblable à celui des animaux sauvages; tandis qu'en lui donnant deux mains, la nature a pu réserver pour la bouche le mécanisme propre à la parole. Nous avons donc eu raison de dire que les mains étaient l'instrument, en quelque sorte, nécessaire à un être doué de la faculté de parler, et bien plus, qu'elles avaient été formées dans le but de rendre en nous l'exercice de la parole plus facile.

CHAPITRE IX.

L'homme a été formé de manière à posséder nécessairement les organes de la parole.

22. L'auteur de toutes choses a donc octroyé à l'homme en le créant une grâce vraiment divine, puisqu'il l'a gratifié des avantages attachés à sa ressemblance, et qui ont une analogie directe avec les attributs mêmes de Dieu; et ces attributs, sa munificence les a accordés en pur don à la nature humaine. Quant à la pensée et à la sagesse, nous ne dirons pas qu'il les a données en propre, il les a seulement partagées avec l'homme, dans l'intention, sans doute, de n'accorder à son image qu'une portion de ce qui fait l'essence du modèle divin. Or, la pensée n'ayant qu'une existence spirituelle et pure de toute matière charnelle, ne pouvait jouir des dons d'une nature supérieure qu'avec impossibilité de les communiquer aux êtres extérieurs, s'il ne se fût trouvé quelque moyen de donner, pour ainsi dire, carrière à ses élans. Il était donc besoin d'un ingénieux mécanisme, au moyen duquel la pensée, frappant comme un archet les organes destinés à former la voix, en tirât des sons qui, par leur diversité, exprimaient ce qu'elle sentait à l'intérieur.

23. Ainsi qu'un habile musicien privé de sa voix par quelque cause accidentelle, et voulant montrer néanmoins son talent, s'aide d'un

ergo hic adscitiis vocibus eleganter utitur, vel lyra, vel tibia, quantum arte valeat, demonstrans : sic mens humana variarum rationum indagatrix, cum cogitationum suarum consilia non possit animo aperire, qui per externos sensus res percipit, velut industrius artifex animata organa pulsat, perque editum ab his sonum abditas cogitationes suas patefacit. Est autem in hoc hominis instrumento commista quædam tibiæ lyræque musica, non aliter atque si hæc duo mutuo concentu consonarent. Nam spiritus per arteriam ex vasis, quibus ipse continetur, sursum impulsus, homine locuturo membrum ipsum, ut vocem edat, cupide quasi intendente : tum igitur spiritus ad interiores arteriæ commissuras illis, quæ meatum illum tibiæ similem omni ex parte continent, tibiæ sonum modo quodam imitatur, undique per quasdam veluti strias membraneas agitatus. Deinde palatum capedine sua vacua sonum ab imo tendentem excipiens, geminis eundem fistulis ad nares pertinentibus, atque etiam illa cartilagine, quæ id quod collum vocant complectitur, tanquam per squamas nonnihil exstantes ita dirumpit, ut vox longe clarior reddatur. Genæ porro, et lingua, et faucium structura, circa quam mentum in formam concavam explicatum tandem in acumen desinit : hæc ergo universa plectri in fidibus motum varie multipliciterque repræsentant, et magna celeritate, prout res postulat, vocum tonos mutant. Labiorum denique deductione, eorundemque vicissim compressione sic utimur, ut musici digitorum opera spiritum in fistulis, et cantus adeo harmoniam moderantur.

CAPUT X.

Mentem per sensus agere.

24. Hoc igitur pacto mente per opificium organicum sermonem in nobis quasi modulante loquendi facultatem adepti sumus : quo insigni dono carituri eramus, si grave molestumque comparandi humano corpori pastus negotium labris datum fuisset. Nunc cum id officii manibus obtigerit, nulla ex alia re os occupari necesse est, nisi ut sermonem quam aptissime effugat. Atque est hujus organi duplex quidem usus,

instrument inanimé, et prouve, à l'aide de la flûte ou de la lyre, la puissance de son art; de même la pensée de l'homme, ne pouvant faire comprendre à l'esprit qui reçoit tout par les sens le résultat de ses méditations, a dû, selon son habitude, chercher un moyen pour y parvenir. Elle a été, comme l'artiste industrieux, frapper des organes animés, et par les sons qu'elle en a tirés, a fait enfin connaître ses actes les plus intimes. Et il y a dans cet organe de l'homme une espèce de symphonie dans laquelle la flûte et la lyre semblent marier leurs accords; car quand le souffle s'élance à travers le corps hors des vaisseaux qui le contiennent, et que l'homme qui va parler prépare son organe dans l'intention de produire la voix, ce souffle s'échappe par les ouvertures de l'artère qui, percée comme une flûte, imite en quelque sorte le son de cet instrument, agitée qu'elle est dans toute la longueur de ses cannelures. Ensuite, le palais recevant dans sa cavité le son qui vient d'en bas, le brise avec tant de force contre les deux fosses nasales et le cartilage qui y conduit, que la voix, comme à travers des écailles superposées, en sort vibrante et sonore; de plus, les joues, la langue, la structure de la gorge, tout cela terminé par le menton de forme concave au milieu et fermé en pointe, représente parfaitement un instrument à corde facilitant les changemens de ton avec toute la promptitude nécessaire. Enfin, les lèvres, en s'ouvrant ou se fermant, produisent le même effet que les doigts des musiciens pour augmenter ou diminuer la quantité d'air dans les chalumeaux, ou pour modifier les accords d'une harpe.

CHAPITRE X.

L'esprit agit au moyen des sens.

24. Voilà donc de quelle manière l'esprit composant, pour ainsi dire, en nous-mêmes le langage au moyen d'un instrument sonore, nous avons pu acquérir le don de la parole; don précieux qui n'eût point été notre partage, si la difficile et pénible fonction d'approprier les alimens aux besoins du corps eût été dévolue à nos lèvres. Mais les mains remplissant cette tâche, la bouche a été chargée du soin d'exprimer la parole. Cependant la fonction de cet organe est double;

alter in efficiendo sono, alter in recipiendis iis rebus, quas res extraneas consideramus. Harum autem facultatum neutra cum altera miscetur : sed quælibet id agit, ad quod a natura est destinata. Idcirco neque auditus loquitur : neque vox audit, neque altera harum perturbat alteram. Nam vox quidem semper aliquid emittit : contraque auditus quanquam perpetuo recipiat, nunquam tamen repletur, quemadmodum Salomon alicubi loquitur : « Quæ res mihi maxime in nobis » admiratione digna videtur, quæ nimirum illa sit interioris nostræ » capacitatis amplitudo, in quam omnia per auditum infusa conflant : » qui sint quasi a commentariis, quorum opera consignentur ea quæ » in aures penetrant. Quæ receptacula sint rerum auditu perceptarum. Quo pacto fieri possit, ut cum adeo multa et varia immittantur, non in collocatione rerum aliarum super alias confusio ac » perturbatio quædam contingat. » Idem et in facultate vidente in admirationem venit. Nam et per hanc modo quodam consimili mens extranea præhendit, receptisque rerum apparentium simulacris, formas eorum quæ cerni possunt apud sese depingit. Atque ut in ampla quadam urbe, quæ per diversos aditus homines advenientes recipit, non unum quemadmodum ad locum omnes concurrunt : sed alios videre est ad forum, alios in ædes, alios ad comitia, plateas, angiporta, theatra, quemque sui ex animi sententia, tendentes : ita et mentis oppidum, quod est intra nos exstructum, diversi quidam sensuum aditus quasi complent : mens tamen de singulis quæ ingrediuntur, iudicium faciens, et in quælibet inquirens, sic deinde proprias ea velut in sedes notitiæ collocat. Ac quemadmodum usu venire potest (libet enim uti eadem, qua cepimus, ab oppido sumpta comparatione) ut tribules vel etiam cognati eadem urbem porta non ingrediantur, alio forte per alium aditum ad urbem intrante, qui nihilominus postquam intra mœniorum ambitum venerunt, conveniunt, et necessitudine mutua sibi devincti sunt : contraque fieri potest, ut homines peregre venientes, interque sese ignoti, eodem ad urbem aditu contendant, quos tamen communis in urbem ingressus nullo modo conjungit, quando urbem ingressi pro libitu quisque se ab aliis separat, singulis suos quærentibus : non dissimilem intelligere videor etiam mentis amplitudinem esse. Nam sæpenumero ex diversis sensuum organis unius rei

d'abord elle produit le son, ensuite elle reçoit les alimens qui nous viennent de dehors : et ces deux aptitudes demeurent parfaitement distinctes, chacune accomplissant l'acte pour lequel la nature l'a organisée. De même, la parole n'entend pas et l'ouïe ne parle pas, et jamais l'une n'est entravée par l'autre. La voix, en effet, émet toujours quelque chose au dehors, tandis que l'ouïe, tout en recevant toujours, n'est jamais remplie; ce qui fait dire quelque part à Salomon : « La chose qui m'étonne le plus en nous, c'est l'étendue de » notre capacité intérieure où vient se rendre tout ce que nous trans- » met l'ouïe, où se trouvent comme des registres sur lesquels s'inscri- » vent et se conservent toutes les choses que perçoivent nos oreilles ; » ce qui fait que, malgré la multitude et la variété des sons ainsi per- » çus, il n'arrive jamais au milieu d'eux ni trouble ni confusion en » nous. » Il n'admire pas moins notre faculté de voir. Par elle, en effet, et au moyen d'un acte analogue à celui de l'ouïe, notre esprit s'empare des objets extérieurs, et percevant les images des choses visibles, en reproduit intérieurement tous les traits, comme une grande ville qui reçoit par diverses portes tous ceux qui y entrent : tous ne se rendent pas au même lieu ; les uns vont visiter le forum ; les autres, les temples ; ceux-ci, les comices ; ceux-là, les places publiques, les ruelles ou les théâtres, chacun se dirigeant où il a dessein d'aller ; ainsi les diverses portes des sens donnent entrée dans la cité de l'intelligence qui est en nous. La puissance de l'esprit fait plus encore ; elle signale toutes les choses qui entrent ainsi, et les classe de suite pour les placer chacune dans la case de la mémoire qui lui est réservée. Ajoutons encore, pour continuer cette comparaison empruntée d'une ville, qu'il peut arriver que des individus de la même tribu ou de la même famille n'entrent pas dans la ville par la même porte, les uns s'y rendant par un chemin, les autres par un autre, et que cependant, une fois dans l'intérieur des murs, ils se rencontrent et se réunissent ; comme aussi réciproquement des voyageurs inconnus les uns aux autres peuvent arriver par la même voie sans être réunis pour cela, puisqu'une fois entrés ils se séparent, et chacun se rend auprès des siens. Telle nous apparaît l'étendue de notre intelligence : il nous arrive fréquemment d'acquérir la connaissance d'une seule et même chose par l'organe de divers sens ; de même que réciproquement nous percevons souvent par un seul et même sens des objets divers, n'ayant entre eux presque aucun rapport.

cognitionem paramus, ipsa re diversis modis sensibus se insinuante; contra videre est, uno eodemque sensu multa variaque percipi, quæ cæteroqui natura inter se non conveniunt.

25. Verbi gratia (nam rectius hæc exemplis illustrantur), propositum nobis esto quiddam de saporum proprietate perquirere, quid dulcis, quid gustatui contra ingratus humor sit. Itaque docemur experientia, bilem quidem esse amaram, gratam vero melli qualitatem quamdam inesse. Hæc cum diversa inter se existant, una tamen rei notitia comparatur, modis variis menti insinuata, nimirum gustatu, odoratu, auditu, etiam contactu nonnunquam, et aspectu. Nam cum quis mel intuetur, nomen audit, gustum percipit, halitum olfacit, contactum denique ipsum explorat: eandem rem singulis sensibus percipit. Contra vero varia et specie diversa uno vicissim sensu est cognoscere. Quemadmodum auditu omnis generis voces percipiuntur: et oculorum ea facultas est, ut promiscue res etiam genere diversas videat. Consimili enim modo videndi vis in album, nigrum, res item colore inter se diversas cæteras incidit sic sensus reliqui gustatus, odoratus, contactus, variarum singuli rerum sua perceptione notitiam nobis pariunt.

CAPUT XI.

• Naturam hominis totam consideratione nostra perspicere non posse.

26. Quid igitur, inquires, natura sua mens hominis est, quæ per sensuum diversas se facultates dedit, et per has sibi rerum notitiam comparat? Diversam sane quiddam esse mentem ab ipsis sensibus, qui ambigat, fore neminem, qui quidem sapiat, arbitror. Nam si idem esset quod sensus, omnino ex sensibus esset affinis: quando mens ipsa naturæ simplicis est, in qua nihil statui varium potest. At vero compositis omnibus, cum aliud sit contactus, aliud odoratus, cæterisque itidem sic inter se diversis, ut nihil quidem inter ipsos commune sit, mens tamen singulis pariter ratione quadam conveniente adsit: omnino censendum est, mentem aliud quiddam esse, quam sit natura sensilis, ne simplici rei, et quæ intelligentia compræhenditur,

25. Par exemple (car rien n'éclaircit mieux ces sortes de questions qu'un exemple), si nous avons à juger de la saveur, de ce qui, dans un liquide, flatte le goût ou lui répugne, l'expérience nous apprendra que le miel est doux, que le fiel est amer. Ces matières diffèrent entre elles, et cependant la connaissance que nous en acquérons est une, quoique cette connaissance soit arrivée à notre esprit par plusieurs voies, c'est-à-dire par le goût, l'odorat, l'ouïe, ou même par le toucher et la vue. Ainsi, lorsque du miel s'offre à nos yeux, nous entendons son nom, nous savourons son goût, nous flairons l'odeur qui s'en exhale, nous le reconnaissons même par le toucher : nous percevons ainsi un objet unique par plusieurs sens. Nous pouvons aussi contrairement reconnaître, à l'aide d'un seul sens, des choses diverses et d'espèces différentes. Nos oreilles perçoivent également les sons les plus opposés, et nos yeux embrassent du même regard des objets dissemblables, puisque notre vue peut s'exercer à la fois sur le blanc et le noir, c'est-à-dire sur les couleurs les plus disparates ; de même tous nos autres sens, le goût, l'odorat, le toucher, nous donnent de chacun des objets extérieurs une perception nette et distincte.

CHAPITRE XI.

Il nous est impossible d'embrasser par la pensée toute la nature de l'homme.

26. Quelle est donc, me direz-vous, la nature de l'intelligence humaine qui dépend des facultés diverses des sens et n'acquiert qu'avec leur secours la connaissance des objets extérieurs ? Personne ne doute, je pense, que la puissance intellectuelle ne soit quelque chose de parfaitement distinct des sens ; personne non plus ne sait ce qu'elle est. Car si elle était une même chose avec les sens, elle aurait une affinité complète avec l'un d'eux. Or, l'intelligence est simple de sa nature et n'admet rien de composé. En l'état cependant, puisque malgré la différence qui existe entre le toucher et l'odorat, et entre tous les autres sens également divers, et n'ayant entre eux rien de commun, l'intelligence a un moyen pour communiquer avec chacun d'eux et avec tous, il faut en conclure que l'intelligence est quelque chose tout-à-fait

inesse diversa quædam statuamus. Præclare Apostolus exclamat : « Quis mentem Domini cognovit? » Mihi vero libet hoc etiam adjicere : Quis mentem propriam perspectam habet? Respondeant nobis, qui Dei naturam animi cogitationibus comprehendi posse existimant, seipsos ne plane contemplati sunt? mentisve propriæ naturam exploratam et cognitam habent? Dices hanc forte multis ex rebus diversis constare. At quo pacto fieri potest, ut quo animo intelligitur, compositum sit? aut quæ tandem in hoc esse possit missionis rerum genere diversa unum ratio? Sin contra statues simplicem quamdam mentis esse naturam minimeque compositam : qua fieri dices ratione, ut in varios eadem sensus spargatur? quomodo in uno varia? quomodo in variis esse unum potest? Enimvero quo in re obscura nos pacto explicemus, animadverto.

27. « Faciamus hominem, inquit Deus, ad imaginem similitudinem » que nostram. » Imago si nulla in parte desideret ea, quæ sunt in archetypo, recte scilicet imago appellabitur : sin aliqua ex parte similitudinem exemplaris, ad quod est conformata, non refert, secundum eandem partem imago non est. Quando igitur unum hoc est de iis quæ esse in Deo constat, Dei nimirum naturam comprehendi nulla rationis vi posse : necessarium erit omnino, hac etiam in parte imaginem Dei in homine archetypo suo respondere. Nam si natura imaginis qualis sit, intelligi posset, exemplar vero princeps supra intelligentiæ nostræ vires positum esset : hæc ipsa diversitas indicio foret, quantum ab archetypo imago ipsa recessisset. Nunc cum naturam mentis nostræ, ad Creatoris imaginem factæ, intelligentiæ vis assequi non possit, accensam ea naturæ supra nos existentis similitudinem refert, inque eo quod et ipsa indagari non potest expressas naturæ incomprehensibilis notas ostendit.

autre que la faculté de sentir ; car nous ne pouvons admettre que ce qui est simple de sa nature , et que nous appelons intelligence , puisse être composé de parties différentes. De là cette belle exclamation de l'Apôtre : « Qui peut connaître l'esprit du Seigneur ? » Quant à moi , j'ajouterai : Qui peut connaître le sien propre ? Qu'ils nous disent , ceux qui croient , que notre intelligence est capable de comprendre la nature de Dieu , s'ils se sont bien observés eux-mêmes et s'ils ont compris leur propre nature ? Peut-être dira-t-on que notre esprit se compose de propriétés multiples et diverses ; mais alors comment se fait-il que ses perceptions lui viennent en un seul résultat ? ou par quel moyen forment-elles un mélange unique d'espèces étrangères les unes aux autres ? Si , au contraire , vous établissez que l'intelligence est simple de sa nature , comment direz-vous qu'elle peut se répandre , pour ainsi dire , et se partager entre les divers sens ? Comment cette variété dans l'unité ? comment cette unité dans la diversité ? Voici , je pense , le seul jour à apporter dans l'obscurité de cette question .

27. « Faisons , dit le Tout-Puissant , l'homme à notre image et à » notre ressemblance. » Or , si toutes les parties du modèle sont fidèlement reproduites dans la copie , on pourra justement la nommer image ; tandis qu'au contraire , si la ressemblance pêche en quelque point , on ne pourra plus lui donner le même nom , du moins quant à la partie défectueuse. Ainsi donc , puisqu'une des qualités essentielles de Dieu est celle-ci , qu'aucun effort de notre raison ne puisse comprendre sa nature , il est indispensable qu'en ce point l'image de Dieu , qui est l'homme , réponde à son type. Et quand même il serait possible de comprendre la nature de l'image , le divin modèle n'en resterait pas moins au-dessus des forces de notre raison ; et cette différence seule indiquerait combien la copie se serait éloignée du modèle. Mais , puisque toute l'énergie de notre esprit ne peut atteindre à la compréhension de cette faculté intellectuelle qui est en nous l'image du Créateur , c'est qu'elle est douée d'une ressemblance bien exacte avec la nature de l'Être qui nous a formés , et par cela même qu'elle échappe à nos investigations , elle nous donne une idée de l'Être infini.

CAPUT XII.

Qua parte contineri princeps animi facultas (quod Hegemonicon Graeci dicunt) putanda sit. Qua lacrymaram ac risus causam explicatam. Theorema denique physicum, de materiae naturae ac mentis inter se mutuo nexu.

28. Idcirco tandem curiosa vanitas hominum conjecturis nisorum facessat, quod mentis facultatem quae intelligentia comprehenditur, membris nonnullis corporis includere non est veritum. Nam horum aliis in corde principem animi vim collocare visum est, aliis in cerebro: cum opiniones hasce suas levibus quidem illis, sed tamen a veri specie non abhorrentibus plane rationibus confirmant. Qui enim cordi principatam deferunt, ipsius loci situm pro ratione usurpant. Etenim cor locum in humano corpore toto medium prope obtinere videtur, ut motus a consilio profectus facile in corpus universum ex hoc medio se diffunderet, atque ita ad agendum progrediretur. Huic sententiae illud etiam ratiocinari putant quod homine vel mæsto, vel irato, perturbationes huiusmodi cor maxime permovere videntur, ut iisdem afficiatur. Cerebro qui ratiocinandi vim consecrant, caput a natura tanquam arcem quandam totius corporis extractum esse affirmant. Haec in arce mentis veluti regis domicilium esse, quae undique sensuum organa, tanquam apparitorum stipatorumque satellitio muniatur. Utuntur etiam ad stabiliendam sententiam suam hoc argumento, quod ratiocinandi facultas in eis, quorum meninges, hoc est membranæ cerebri, laesae sunt, de suo quasi statu proturbetur: et quod homines obruti ebrietate, omnem decori rationem ignorent.

29. Utrique praeterea magis etiam doctrinae de rerum natura consentaneas rationes adducunt ad sententiam de principis animi facultatis sede suam confirmandam. Nam alter quidem ait, motum mentis igneae naturae affinem esse, quando et ignis et mens nunquam non moveantur. Cumque in corde caloris fontem esse sit in confesso: idcirco mentis motum cum caloris mobilitate quasi temperatum esse, corque a Deo naturae intelligentis receptaculum statuit, quod calor eo contineatur. Alter vero meningem sic enim appellant me branam

CHAPITRE XII.

Quelle place occupe dans l'homme le principe souverain de l'intelligence (les Grecs l'appellent Hégémonicon, qui dirige). Explications sur les causes du rire et des pleurs. Théorème physique sur le rapport qui existe entre l'esprit et la matière.

28. L'ambitieuse vanité des hommes qui ne s'appuient que sur des conjectures a été si loin, qu'ils n'ont pas craint de désigner quelques-uns des membres de notre corps comme le siège de cette faculté spirituelle que nous appelons intelligence. Les uns ont cru devoir la placer dans le cœur : les autres, dans le cerveau ; ils appuient même leurs opinions sur des raisons qui, bien que légères au fond, ne manquent cependant pas d'une apparence assez spécieuse. Ceux, en effet, qui la placent dans le cœur donnent pour raison la situation de cet organe : Le cœur, disent-ils, paraît occuper à peu près le centre du corps humain, et cela afin que le mouvement, ayant pour point de départ le lieu où la volonté se forme, puisse se répandre partout en même temps et préparer les membres à l'action. Ils ajoutent encore à l'appui de leur opinion que la tristesse ou la colère de l'homme réagit principalement sur le cœur qui en est sensiblement affecté. Quant à ceux qui emploient toute leur logique à justifier le siège de l'ame dans le cerveau, ils disent que la nature a formé la tête pour être comme la citadelle du corps ; que c'est là comme dans une demeure royale que réside l'esprit, les organes des sens formant autour de lui une garde nombreuse de satellites et de serviteurs. Voici encore un argument dont ils se servent pour corroborer leur système : lorsque les *méninges*, qui sont des membranes du cerveau, éprouvent quelque lésion, notre raison est troublée, et un homme à l'état d'ivresse oublie toute pudeur.

29. Chacune de ces deux doctrines fournit des raisons plausibles, tirées de la nature même des choses, pour soutenir son opinion sur la place qu'occupe l'ame dans le corps humain. Les premiers prétendent que le mouvement de l'ame a de l'affinité avec celui de la flamme, parce que l'un comme l'autre ne sont jamais à l'état d'immobilité ; or, ajoute-t-on, puisqu'il est reconnu que le cœur est la source de la chaleur, le mouvement de l'ame est comme modéré par ce principe, et Dieu a fait du cœur le siège de l'intelligence, parce que c'est là que se trouve la chaleur. Les seconds prétendent que la *méninge* (on ap-

cerebrum amplectentem) omnium organorum sentientium veluti basem ac radicem quamdam esse affirmat. Huic ergo propriam rationem quasi credere non dubitat, neque ullo alio in loco facultatem intelligentem sitam existimat, extra quam ea in hominis parte, ad quam aures aptissime adjunctæ voces sibi incidentes quasi nonnihil pulsando deferunt: cui aspectus in ima oculorum sede a natura adhærescens, per incidentia in pupillas simulacra, rerum formas interius exprimit. Halituum etiam qualitates per odoratus attractionem hac in parte discernuntur. Eodem modo qui a sensu gustatus percipiuntur, ejusdem meningis vicinæ judicio subjici necesse est, quando ea surculos quosdam nerveos quibus ex ipsa vis inest sentiendi per cervicis vertebrae ad meatum quem ab isthmi, hoc est, angustæ inter duo maria terræ similitudine appellant isthmode, derivatos: musculis ibidem sitis inserit.

30. Ego vero non diffiteor facultatem animi intelligentem, sæpe a morborum violentia victam perturbari, et ex causa externa partem ratiocinatricem in efficacitate sua naturali quasi hebetem reddi. Etiam quod est igneum in corpore, proficisci ex corde tanquam ex fonte, idemque cor ad vehementes animi commotiones una moveri non nego: denique ne hoc quidem infitior, membranam cerebrum amplexam sensuum organis instar basis cujusdam esse, ut quosdam de rebus hisce disserere scimus, quæ cerebrum sibi involutum contineat, et halitibus ab organis sensuum profectis quasi rigetur: quando me hujusmodi quædam ab iis, qui hæc per corporum sectiones comperta habebant, audisse commemini. Verum nequaquam existimo demonstrari per hæc posse, naturam expertem corporis loco spatiove descripto contineri. Nam mentis deliria non ex ebrietate sola oriri constat: sed et in illis, quibus membranæ costis subtensæ morbo aliquo affectæ sunt, eodem modo intelligentem facultatem debilitari, periti artis medicinæ tradunt. Appellant autem id morbi genus phrenitidem, a phrenibus, quo membranæ istæ nomine notantur. Doloris vero sensus, qui ex mœstitia redundare ad cor dicitur, hominum errore non caret. Cum enim non cor, sed osculum stomachi acri dolore

pelle ainsi la membrane qui enveloppe le cerveau) est comme la souche et la base de tous les organes sensitifs ; aussi n'hésitent-ils point à lui confier , pour ainsi dire , le sceptre même de la raison , et ils ne peuvent admettre la faculté intellectuelle placée ailleurs que dans cette partie du corps humain , à laquelle les oreilles sont adaptées de manière à apporter directement les paroles qui leur arrivent en quelque sorte comme quelqu'un qui frappe à la porte du logis ; dans cette partie à laquelle se rattache naturellement par le fond des yeux la faculté de voir , et où viennent se dessiner les formes dont l'image est tombée sur les pupilles. C'est encore là , ajoutent-ils , que les qualités des émanations apportées par l'odorat sont jugées. Il est encore indispensable que ce que le sens du goût perçoit vienne se soumettre à l'appréciation de cette même méninge voisine de cet organe ; ce qui a lieu toutes les fois que les muscles y introduisent certains rejetons nerveux, causes uniques de la sensation, qui se dirigent par les vertèbres du cou vers le passage dit isthmiforme , à cause de la ressemblance qu'il a avec une langue de terre resserrée entre deux mers , qu'on appelle un isthme.

30. Pour moi , je ne fais point difficulté d'avouer que notre faculté intellectuelle , vaincue par la violence des maladies , éprouve , dans ces cas , de graves perturbations , et que des causes extérieures peuvent émousser en quelque sorte la vigueur naturelle de notre raison ; j'accorde également que ce qui tient en nous de la nature du feu part du cœur comme de sa source , et que ce même cœur partage toutes les fortes émotions de l'ame ; enfin je ne nie pas même que l'enveloppe du cerveau puisse être la base de nos organes sensitifs , ainsi que quelques-uns le prétendent , et qu'elle soit comme ridée dans toute sa surface par les émanations qu'elle reçoit : voilà , si je m'en souviens bien , tout ce que l'expérience a appris aux savans qui se sont occupés de la dissection des corps. Mais il n'est point du tout démontré par là , selon moi , que la substance immatérielle soit contenue dans un lieu ou dans un espace déterminé. En effet , le délire dont l'esprit est parfois atteint n'a pas uniquement sa cause dans l'ivresse ; mais l'intelligence éprouve un affaiblissement analogue , du moins au rapport des hommes qui ont étudié l'art médical , lorsque la membrane qui soutend les côtes est affectée d'une certaine maladie. Cette maladie est la phrénésie ; elle est ainsi appelée du centre phrénique , nom que l'on donne à une partie de cette membrane. Quant à l'opinion qui attribue au cœur le sentiment de la souffrance dans la tristesse , on

tentetur : nos tamen ad cor morbum hunc ex imperitia quadam referimus. Tradunt autem hujusmodi quidam ii, quibus accurate morborum rationes perfectæ sunt, quod cum a natura sic comparatum sit, ut in mœstitia meatuum toto corpore contractio quædam et compressio fiat : quidquid exire impedita respiratione nequeat, ad imam corporis capacitatem detrudatur. Inde usu venire, ut cum ad respirationem facta viscera ab iis, a quibus undique continentur, in angustum arcantur : plerumque violentior spiritus attractior naturæ vi fiat, quæ quod est arcatum dilatare nititur, ut ea quæ compressa sunt, vicissim diducantur. Atque hujusmodi in respirando difficultatem mœstitiæ indicium quoddam esse statuimus, quod et suspirium et gemitum appellamus. Sic quod partes cordi contiguas premere putatur, non cordis, sed oris in ventriculo molesta est affectio iisdem ex causis orta, de quibus meatuum compressionem fieri diximus. Nam vas bili excipiendæ destinatum, acrem illum ac mordacem humorem propter coarctationem sui in osculum stomachi derivat. Ejus rei certissimum est argumentum, quod quibus hæc ægritudo accidit, eosdem suppallidos et aurugine laborantibus consimiles extremis in partibus fieri videmus, bile humorem suum ob compressionem nimiam in venas spargente.

31. Quin et contraria huic affectio, nimirum lætitiæ et risus, magis etiam rationes nostras confirmat. Nam cum auditu nonnihil jucundum percipimus, explicantur ac resolvuntur quodam modo propter voluptatem meatus corporis. In dolore, propter tristitiam subtiles meatuum transpirationes, quæ propter exiguitatem depræhendi vix possunt, compressæ viscera interiora constringunt, et ad caput ac cerebri membranas udum illum halitum agunt, ut multus intra cerebri cavitates collectus, per meatus qui ad imam sunt ejusdem partem, in oculos dejiciatur, supercilliorum contractione guttatim humorem exprimente, quæ deinde guttæ lachrymæ appellantur. Eodem modo tecum putato, affectione contraria meatibus more consuetudo magis aliquanto dilatatis, spiritum quemdam ab ipsis attractum in imo subsidere, atque inde vicissim a natura per meatum oris expelli : visceribus uni-

doit la regarder comme une des erreurs de l'esprit humain. Car ce n'est pas le cœur, mais l'ouverture supérieure de l'estomac qui éprouve alors une vive souffrance ; mais, dans notre ignorance, c'est au cœur que nous plaçons le siège du mal. Voici comment les gens de l'art s'expliquent à ce sujet. La nature, disent-ils, a voulu que dans la tristesse les canaux internes du corps éprouvent une certaine contraction et une certaine compression ; alors l'air, ne pouvant sortir à cause de la gêne qui obstrue le passage de la respiration, est refoulé dans la capacité inférieure du corps. Il résulte de là que, l'organe de la respiration étant comprimé, mis à l'étroit par toutes les parties environnantes, l'air est attiré dans les poumons avec plus d'énergie par l'effort violent que fait la nature pour dilater cet organe et lui rendre son élasticité. Et cette difficulté de respirer, nous la regardons comme un indice de tristesse que nous appelons soupir, gémissement. Ainsi donc, l'affection que l'on croit être cause de la compression des parties les plus voisines du cœur n'attaque réellement que l'ouverture du ventricule, et cette affection résulte de la pression qu'éprouvent les canaux internes. En effet, le vaisseau destiné à recevoir la bile, se trouvant comprimé, fait couler cette humeur âcre et mordante dans l'orifice de l'estomac. Il y a de ceci une preuve convaincante, c'est que nous voyons ceux auxquels cette maladie survient excessivement pâles et semblables, par les extrémités, à ceux qui sont atteints de la jaunisse, parce que la bile n'ayant plus d'espace pour suivre son cours se répand dans les veines.

31. Bien plus, une affection opposée à celle-là, celle de la joie et du rire, confirme encore notre raisonnement. En effet, lorsque nous entendons des sons qui nous plaisent, ces mêmes canaux internes se dilatent et s'épanouissent sous l'impression du plaisir. Dans la douleur, la tristesse fait que l'humeur subtile qui transpire des canaux, et que sa ténuité rend presque insaisissable, étant gênée, comprime à son tour les viscères intérieurs, et chasse jusqu'à la tête et aux membranes du cerveau un liquide qui, après s'y être amassé en grande quantité, est ensuite rejeté dans les yeux par les conduits placés au fond de l'organe cérébral, la contraction des sourcils distillant ce liquide goutte à goutte et produisant ainsi les larmes. Que le lecteur réfléchisse un peu en lui-même, et il comprendra que, par une affection contraire, les canaux étant plus dilatés que de coutume, l'air qu'ils absorbent descend d'abord à leur extrémité ; puis qu'un effort naturel expulse ensuite cet air par l'ouverture de la bouche, tous les vis-

versis, maximeque jecinore (ut aiunt) quadam successione et fervente motu spiritum hujusmodi extrudentibus. Idcirco natura, ut huic spiritui exitum facilem struat, meatum oris dilatat : genis, per quas anhelitum exire necesse est, utrinque diductis. Inditum huic est rei nomen risus. At vero non propterea vis animi princeps jecinori tribuenda, neque propter sanguinis circa cor ebullitionem, quæ affecto vehementius animo existit, in corde mentis sedem esse putandum est : sed sunt horum causæ in structura corporis constituendæ.

32. Mentem quidem existimare debemus cuilibet membro æquabiliter, ea mixtionis ratione quæ explicari dicendo nequeat, adesse. Quod si erunt qui litteras etiam sacras hac in parte nobis opponant, quæ in corde vim illam principem esse testentur : ne horum quidem orationi sic assentiamur, ut non prius in eam inquiramus. Nam cum in quodam ex sacris libro cordis mentio fiat, ibidem et renes adjecti sunt. Sunt enim hujusmodi quædam verba : « Deus corda et renes explorat¹. » Idcirco vel in horum utrumque, vel neutrum adeo ut intelligentem animi vim includant necesse est. Cæterum etiam si edoceat facultates intelligentiæ quibusdam in affectionibus corporis quasi hebetari, vel etiam prorsus jacere : non tamen satis idoneum argumentum hoc esse statuo, quo probetur, loco certo vim mentis ita circumscribi, ut tumoribus membra illa occupantibus, de suo ipsa quasi spatio excedat. Est enim hujusmodi quædam cogitatio corporeis rebus accommodata, vase rebus injectis repleto non posse in eodem aliis locum esse. Quippe natura solo animo comprehensibilis, ut in partes corporis vacuas non immigrat, sic et a carne quasi redundante non expellitur.

33. Est omnino totum corpus humanum instar musici instrumenti fabricatum. Solet autem nonnunquam usuvenire, ut canendi quidem aliquis peritus sit : verum artis suæ instrumentis vitiatis documentum idoneum edere nequeat. Ea enim forte vel a tempore vitiata, vel confRACTA per ruinam, vel a rubigine ac situ inepta reddita, sono carent, nullumque ad usum idonea sunt, etiam si vel ab eximio tibicinæ inflectentur. Sic se mens per universum organum suum didens, et appli-

¹ Psal. vii.

cères, et surtout le foie, tendant à le faire sortir par une secousse violente et un tressaillement subit. La nature, afin de lui ouvrir un libre passage, dilate la bouche, et, de chaque côté, elle écarte les joues entre lesquelles doit s'échapper cette respiration bruyante. C'est ce qu'on appelle le rire. Mais il ne suit pas de ces observations qu'on doive attribuer au foie la force souveraine de l'ame; et le bouillonnement du sang dans la région du cœur, pendant les fortes émotions, ne prouve point que le cœur soit le siège de l'esprit. Ces phénomènes ont leur cause dans l'organisation du corps.

32. Nous devons considérer l'ame comme également répandue dans chaque membre, en vertu d'une fusion mystérieuse et inexplicable. Que si sur cette matière on nous oppose le texte des Écritures, qui font du cœur le siège de ce principe supérieur, nous n'admettons point les conséquences de cette objection sans l'avoir d'abord examinée. Car si les livres saints font mention du cœur comme siège de l'ame, ils ajoutent aussi les reins. Voici comment ils s'expriment : « Dieu » sonde les cœurs et les reins. » Il faut donc nécessairement placer le siège de l'ame dans chacune de ces parties du corps, ou dire qu'il n'est ni dans l'une ni dans l'autre. Du reste, quand même on prouverait que, par suite de certaines affections du corps, l'intelligence s'affaiblit ou meurt totalement, cela ne serait pas, à mon avis, un argument suffisant pour prouver que l'ame soit circonscrite dans un espace déterminé; en sorte que si les parties du corps ou la place étaient tuméfiées, elle fût-elle même obligée de sortir de sa place ordinaire. Car ne voyons-nous pas, dans l'ordre physique, qu'un vase, une fois rempli de certaines matières, ne peut plus rien recevoir au-delà de ce qu'il contient? La substance immatérielle ne voyage pas à travers le corps pour en occuper les vides, et le gonflement de la chair ne la chasse pas de sa place.

33. Le corps humain est comme un instrument de musique. Il arrive parfois qu'un habile musicien ne peut faire preuve de son habileté s'il a, par exemple, entre ses mains, un instrument défectueux, que le temps ou quelque chute a endommagé, ou que la rouille a rendu impropre à rendre des sons harmonieux, lors même qu'il est touché par une main savante. De même l'ame se répandant partout dans l'organisme, et imprimant son action à chaque partie avec intelligence, au moyen des pouvoirs naturels dont elle est douée, ne peut cependant exercer son influence que sur celles qui sont à l'état normal, et

cans se ratione consentanea membris singulis per facultates naturæ suæ convenientes , in iis quæ recte habent secundum naturam, vim suam exercet : in cæteris quæ artificiosum ipsius motum per imbecillitatem capere nequeunt, jacet atque otiosa est. Est enim hoc menti peculiare, ut in membris natura bene affectis efficacitatem suam obtineat : ea vero quæ depravata sunt , aversetur. Ac mihi quidem videtur posse hac in parte quidam considerari a nobis ex media rerum naturalium tractatione desumptum de quo percipi doctrina elegans possit. Nam cum omnium pulcherrimum ac præstantissimum bonum sit Deus ipse, ad quem omnia respiciunt, quæcumque boni desiderio tanguntur : idcirco et mentem dicimus, factam ad boni pulcherrimi imaginem, quamdiu similitudinis archetypo respondentis particeps est, quoad ejus fieri potest, haud dubie boni præstantiam tueri ac conservare. Eadem contra , si aliquo pacto a principe bono exorbitet, tota illa pulchritudine, qua erat ornata, spoliari. Porro quemadmodum indicatum est, similitudine principis pulchritudinis ornatam esse mentem, perinde ac speculum figura faciei ex ipso relucentis insignitur : eadem ratione et naturam, quæ a mente administratur, erga eandem affectam esse statuimus, ut scilicet et ipsam ornari propinqua pulchritudine dicamus, et quasi speculi speculum esse. Naturæ porro crassio rem quasi materiem nostri cohærere, cui ipsa natura inest. Igitur quamdiu hæc inter se apte connexa sunt, etiam verissima pulchritudo conveniente quadam ratione cum omnibus communicatur : semper eo, quod loco est superiore, proximum sibi exornante. Ubi vero præclare hujus conjunctionis est facta divulsio : vel contra, quod est præstantius ordine inverso sequitur inferius : tum scilicet rudioris in homine materiei a natura desertæ turpitudine insignis apparet. Nam ipsa per se materies quiddam est deforme et imperfectum. Deformatem vero materiei, pulchritudinis etiam ejus, quæ in natura, a mente profectæ, interitus consequitur. Sic adeo materiei turpitudine per naturam ad mentem ipsam redundat, ut non jam amplius in creati figura imago Dei appareat. Mens enim bonorum ideam tanquam speculum post tergum collocans, eximios boni resplendentis radios rejicit, ac materiei deformatem in sese transfert. Hoc videlicet modo pravitas bono prius quasi interverso ac sublato, oritur et existit.

reste impuissante sur celles que leur état de dégradation empêche de recevoir son impulsion savante. En effet, l'ame se fait spontanément obéir des membres qui sont dans un état sain, et elle dédaigne d'agir sur ceux qui sont atteints de quelque vice. A ce sujet, on peut, je crois, tirer de l'observation des phénomènes naturels quelque chose qui serve de base à une doctrine aussi attrayante que solide. En effet, Dieu est le plus grand et le plus beau de tous les biens ; il est le but de toute créature qui sent le désir du bien ; c'est pourquoi l'ame, qui est faite à l'image de ce beau et de ce bien suprêmes, conserve la beauté et son excellence tant qu'elle ressemble, autant qu'il est en elle, à son modèle divin. Au contraire, si elle s'écarte en quelque manière de ce bien suprême, elle est aussitôt dépourvue de la beauté qui faisait son ornement. S'il est vrai, comme nous l'avons dit, que l'ame, tire son ornement de la ressemblance qu'elle offre avec le beau divin, ainsi qu'un miroir s'embellit du reflet d'une belle figure, tel est le rapport qui lie à son tour la matière au principe qui la gouverne, qu'elle s'embellit aussi de la beauté de cette nature plus noble, à laquelle elle est unie, et devient en quelque sorte un miroir qui réfléchit un autre miroir. La partie la moins noble de nous-mêmes est ainsi en rapport avec une nature plus élevée, laquelle est en rapport de son côté avec la nature suprême. Tant que ce rapport est conservé, la beauté divine se communique à l'ame et au corps, la nature qui tient un rang plus élevé ornant celle qui vient immédiatement à sa suite. Mais une fois que cette hiérarchie sublime est rompue, et que la partie la plus noble de nous-mêmes cède sa place à la substance charnelle, alors la matière, privée de ce reflet de l'ame, apparaît chez l'homme dans toute la nudité de sa laideur ; car la matière est par elle-même une chose difforme et imparfaite. Et cette laideur de la matière est bientôt suivie, pour notre nature spirituelle, de la perte complète de sa beauté ; la difformité du principe charnel se communique à l'ame au point que l'image de Dieu cesse entièrement de briller dans la créature. Car l'ame, en plaçant derrière elle, comme un miroir, l'image du bien suprême, cesse de réfléchir les rayons brillans de ce bien par excellence, et ne reproduit plus à sa place que l'image hideuse de la matière. C'est ainsi que l'ordre hiérarchique étant interverti en nous, et par suite le sentiment du bien effacé dans notre ame, le vice naît et se développe à sa place.

34. Pulchrum vero censeri debet, quodcumque ad princeps bonum congruit. Quodque consentaneum eidem non est, omnis est pulchritudinis expers. Quamobrem si de sententia rationum expositarum unum quiddam est vere bonum : mens autem ideo, quod ad imaginem pulchri est conformata, et ipsa pulchritudine quadam ornata est : demique natura, quam mens continet, si est imaginis hujus alia quædam imago : erit ostensum haud dubie, rudiorem illam nostri materiem tandem recte quasi stabilitam esse, quando a natura gubernatur. Cæterum eandem solutam collabi, quando ab eo, quo firmiter continetur, disjungitur, et a pulchri societate avellitur. Fieri hoc consuevit, cum naturæ ordo invertitur, animi libidine non ad pulchritudinis decus inclinante : sed ad id, quod ipsum magnopere ut exornetur indiget. Non enim fieri aliter potest, quin quod materiei propria forma destitutæ consimile efficitur : etiam deformitatis fœditatisque ejusdem imaginem induat. Sed hæc quidem ab aliis ad alia delapsi, obiter scilicet explicando indicavimus, immiscentibus sese his ei considerationi, qua id quo de agitur, complecti erat animus. Hoc enim quærebamus, ecqua in parte nostri facultas intelligentiæ sedem quamdam certam obtineret : an vero per omnia æquabili se ratione didat. Itaque adversus eos qui certis partium locis mentem includunt, et ad confirmandam hanc conjecturam suam afferunt, esse in iis intelligentiæ vim languidam, quorum male cerebri affectæ sint membranæ, ostensum est, in omni corporis membro, quod quidem agendi facultate præditum est, non mirum esse, si nihil animus efficiat, cum membrum ipsum ita, ut esse comparatum a natura debebat, non existit. Atque hoc loco non inconvenienter opinor intexuimus illud theorema, de quo intelligere est, in tota hominis compage mentem quidem divinitus gubernari, a mente vero vitam rudioris in nobis materiei, si ea extra naturam non exorbitet. Nam si a natura recedat, agendi facultatem, quam habeat a mente, prorsus amittere.

35. Enimvero revertatur eo tandem oratio, unde deflexit : mentem videlicet in iis partibus, quarum conditio naturalis morbo aliquo vitiata non sit, efficacitatem suam obtinere in valentibus membris valentem, in iis autem quæ actionum ipsius capacia non sunt languis-

34. On doit regarder comme beau tout ce qui est en rapport avec le souverain bien ; tout ce qui n'est pas conforme au souverain bien est privé de beauté. Si donc par tout ce qui précède, il est prouvé que le souverain bien est un de sa nature, et si l'ame elle-même est douée de quelque beauté, parce qu'elle a été faite à l'image du beau divin ; si enfin la nature matérielle que l'ame domine réfléchit à son tour cette image de l'éternelle beauté, il est démontré aussi que la matière n'est en nous ce qu'elle doit être que lorsqu'elle est gouvernée par notre nature spirituelle ; mais qu'elle tombe en dissolution quand elle est séparée du principe qui faisait sa force et son appui, et qu'elle cesse d'être unie avec lui au beau éternel. C'est ce qui arrive toutes les fois que l'ordre naturel est interverti, c'est-à-dire, lorsque l'ame, cédant à des penchans dépravés, s'éloigne de ce qui est noble et beau pour tendre vers ce qui est dépourvu de toute noblesse et de toute beauté. Il arrive nécessairement alors que le principe spirituel, en s'assimilant à la matière dépouillée de tout ce qui faisait son ornement, revêt aussi l'aspect hideux et difforme de cette nature dégradée. Mais voilà que, tout en développant notre doctrine, nous nous sommes laissé entraîner d'une idée à une autre par des considérations étrangères venant se mêler à celles dont nous nous occupions d'abord. En effet, il s'agissait de savoir s'il est dans le corps de l'homme un lieu déterminé qui soit le siège de l'esprit, ou si l'esprit est également répandu dans tout le corps. Ainsi contre ceux qui renferment l'ame dans un lieu déterminé, et qui, pour appuyer leur conjecture, nous objectent que l'intelligence s'affaiblit quand les membranes du cerveau sont attaquées de certaines affections malades, nous avons montré qu'il n'est pas étonnant que l'ame n'ait aucune action sur des membres doués de la faculté de se mouvoir quand ces membres ne sont pas dans leur état normal. Et, à ce point de la discussion, nous avons avec raison, selon moi, établi cette proposition, que dans l'organisme humain l'esprit reçoit sa loi d'en-haut, et régit à son tour l'activité de la matière aussi long-temps que celle-ci reste dans les limites de sa nature, tandis que, au contraire, si la matière dépasse ces limites, elle perd l'activité qu'elle tenait de l'esprit.

35. Mais revenons au point où nous avons laissé la discussion quand nous avons établi que l'ame conserve son pouvoir sur toutes les parties du corps qui ne sont point altérées par une affection malade ; que son action est pleine d'énergie sur celles qui sont dans leur état normal, faible et languissante sur celles qui ne peuvent recevoir l'impul-

dam. Atque huic quidem sententiæ non est difficile rationibus etiam aliis fidem facere. Quod si molestum non erit eis, qui oratione superiore tantum non defatigati sunt, placet et illa, quoad ejus fieri poterit, quam brevissime perstringere.

CAPUT XIII.

Somni, oscitationis insomniorum causæ indicatæ.

36. Crassior illa fluxaque corporum nostrorum vita, quæ semper movetur, ex eo ipso vim existendi habet, quod motu prædita sit quietis experte. Ac veluti fluvius impetu suo volutatus, alveum quidem suum semper implet, per quem labitur, non tamen eadem aqua eodem in loco perpetuo hæret: sed alia decurrente, affluit alia: sic crassior illa vita in terris nostra motu quodam ac fluctatione continua diversis rebus succedentibus sibi, in perpetua vicissitudine nunquam interquiescit, sed una cum quiescendi facultate perennem etiam motum similia vicissim alternantem habet. Quod si hic ejus motus aliquando quiescat: ipsam quoque extinguere necesse est. Evacuatio, verbi gratia, repletionem excipit: contraque repletio, vacuitati succedit. Somnus continuas vigilias remittit: vigilie, quod laxatum est vicissim tendunt. Neutrum horum continuo durat, sed alterum alteri mutuis vicibus succedit, natura seipsam hujusmodi vicissitudinibus instaurante: ut modo hoc modo illo usa, perpetuo ab uno ad alterum transeat. Nam si semper vires animalis contentæ sint, frangi ac disrumpi tandem membra supra modum tenta necesse est. Contraque corporis continua relaxatio, rei quasi corrumpenti ac dissolutæ interitum affert. Usus autem utriusque tempestivus naturam conservat, quæ in perpetua rerum similibet adversantium permutatione nunc hac, nunc illa se recreat.

37. Igitur cum per vigilias contentio virium corpus nonnihil debilitavit, somno laxatum reficitur. Et ut equi post certamina quadrigis eximuntur: sic facultates sentientes agendo lassatæ aliquamdiu a natura vicissim recreantur. Per enim est necessaria res ad conservatio-

sion de sa volonté. Il n'est pas difficile d'appuyer notre opinion sur de nouveaux argumens, et si le lecteur n'est pas trop fatigué de la dissertation qui précède, nous demandons qu'il nous soit permis de les exposer le plus succinctement possible.

CHAPITRE XIII.

Cause du sommeil, du bâillement, des songes.

36. L'existence matérielle de l'homme, cette existence fugitive qu'un perpétuel mouvement entraîne vers sa fin, n'est quelque chose que par la mobilité sans repos dont elle est douée. Semblable à un fleuve qui roule emporté par l'impétuosité de son cours et ne cesse de remplir le lit qu'il occupe, bien que les mêmes flots ne s'arrêtent pas immobiles à la même place et qu'une vague nouvelle succède à la vague écoulée, l'existence matérielle de l'homme ici-bas est entraînée par un mouvement rapide, et présente une succession non interrompue de faits nouveaux, sans se reposer jamais dans son cours, qui peut être arrêté, mais ne cesse, tant qu'il dure, d'être continu et de reproduire toujours le même aspect en variant les actes dont il se compose. Le repos pour cette existence mobile, c'est la mort. Ainsi la digestion succède à la faim rassasiée; le besoin de nourriture succède à son tour à l'élaboration complète des premiers alimens. Le sommeil délasse le corps fatigué par les veilles; les veilles lui rendent son énergie relâchée par le repos. Aucun de ces deux états ne dure continuellement; ils se succèdent tour à tour, et la nature se retrempe dans ces changemens alternatifs, en usant tantôt d'une chose, tantôt d'une autre, et en passant perpétuellement de celle-ci à celle-là. En effet, si les forces animales étaient toujours tendues en nous, cette tension démesurée finirait par briser nos membres; de même que le relâchement trop long-temps prolongé de ces mêmes forces amènerait la dissolution et la ruine de la machine humaine. Au contraire, l'usage modéré et alternatif du repos et du travail conserve notre machine, qui se renouvelle par l'échange perpétuel de ces deux états opposés.

37. Ainsi, quand la tension de nos forces dans l'état de veille a causé un certain affaiblissement dans notre corps, le sommeil vient ranimer nos membres abattus; et de même qu'on dételle du char les coursiers fatigués dans les jeux du cirque, nos facultés sensibles ont

nem corporis, tempestiva remissio: ut toto in corpore per suos meatus sine omni impedimento cibi didantur, nulla partium intentione hoc quasi iter obstruente. Quemadmodum enim ex terra irrigua vapores caliginosi ab imo attrahuntur, maximeque cum sol radios calidiores spargit: itidem nostri in opificii solo usuvenit, cibus intra nos per calorem naturalem ebullientibus. Cumque vapores a natura sursum tendant et aerii sint, fit ut in locis capitis considant, et perinde atque fumus per ipsas etiam quasi parietis commissuras penetrent. Inde ad meatus organorum sensus paulatim evaporando delati, passim sese permiscet: ut sensum omnem otiosum reddi necesse sit, cedentem halitibus illis organa sua occupantibus. Oculi a palpebris teguntur hujusmodi vaporum pondere tanquam plumbea machina quadam palpebras oculis obducente. Auditus ab iisdem obstructus halitibus, quasdam quasi fores partibus auditui destinatis obdit, et ab actione sua naturali cessat. Atque hujusmodi quidem affectio corporis. Somnus dicitur, sensu in corpore quiescente, et ab omni motu abstinente, ut facili ratione cibus didatur, et una cum vaporibus illis per meatus singulos penetret.

38. Eam ob rem cum loca passim circa sensuum organa per exhalationes interiores obstruuntur, somnum autem rebus ita poscentibus impediri est necesse: tum ergo partes nerveæ a vaporibus occupatæ, natura sua seipsas contendunt, ut hac extensione id quod per exhalationes crassius erat redditum, rursus attenuetur. Non aliter atque fieri videmus, ut vehementer contorquendo, vestibis udis humor exprimat. Eidem halitus si quando illis ex partibus expellendi sunt, quæ partes ad fauces sitæ, et orbis figuram, et magnam nervorum copiam habent: cum fieri non possit, ut membrum quod rotundum est, in rectum extendatur, omninoque illud dilatari necesse sit in circularis figuræ formam: idcirco spiritu in oscitatione recepto, mentoque uvulam infra sic depresso, ut cavitatem efficiat, omnibus etiam interioribus in circuli figuram conformatis fumea isthæc crassities, quæ in

aussi besoin de se reposer de leurs fonctions pendant quelque temps.

Un peu de relâche est nécessaire à la conservation du corps, afin que les sucs nourriciers puissent se répandre par les canaux destinés à leur passage, sans que la tension de ces canaux les empêche de continuer leur route. Quand le soleil darde ses rayons avec force, vous voyez s'élever des vapeurs épaisses du sein de la terre humide : la même chose arrive dans notre corps quand la chaleur naturelle dont il est doué fait fermenter les alimens dont l'estomac est chargé. Et comme les vapeurs qui se dégagent de ces alimens en fermentation sont d'une nature aérienne et tendent à s'élever, elles montent vers le cerveau, où elles pénètrent, à peu près comme la fumée à travers les fentes d'un mur ; de là elles passent peu à peu par l'évaporation dans les ouvertures que présentent les organes de la sensibilité, puis se mêlent au hasard ; en sorte qu'il est nécessaire que tous les sens soient à l'état de repos pour céder le passage à ces émanations qui occupent les ouvertures de leurs organes. Les paupières recouvrent les yeux d'un poids de ces vapeurs, comme si un couvercle de plomb pesait sur elles et les forçait à s'étendre sur l'organe qu'elles protègent. L'ouïe, obstruée par ces mêmes émanations, referme, pour ainsi dire, les portes de l'organe auditif, et cesse de remplir ses fonctions accoutumées. Cet état de notre corps est appelé sommeil, parce que alors la sensibilité se repose et que l'activité demeure immobile, afin de donner aux sucs nourriciers la facilité de se répandre et de pénétrer avec ces vapeurs dans toute l'économie animale.

38. C'est pourquoi si ces émanations intérieures viennent à obstruer les parties voisines des organes de la sensibilité, la gêne qui en résulte est un obstacle au sommeil ; alors les parties du système nerveux soumises à l'influence de ces émanations font effort pour diminuer, par leur tension, cette gêne et l'appesantissement qu'elle produit. C'est ainsi que pour exprimer l'eau des vêtemens qui en sont chargés on les tord avec force. Il arrive aussi parfois qu'on sent le besoin d'expulser ces mêmes émanations des parties qui, situées près de la gorge, s'arrondissent en boules et renferment une grande quantité de nerfs. Alors, comme il est impossible que ces parties membraneuses se dilatent en droite ligne, et qu'il faut absolument que leur dilatation soit en rapport avec leur forme circulaire, la mâchoire inférieure se déprime de manière à former une cavité, et l'air reçu du dehors dans le bâillement est ensuite chassé en entraînant avec lui les exhalaisons grossières qui embarrassaient les régions voisines de la gorge. C'est ce

membris resederat una cum spiritu propellitur. Usuvenire autem hujusmodi quiddam nobis frequenter et a somno plerumque solet, cum eorum halituum aliquid locis quibusdam superat, nondum satis concoctum neque dissipatum.

39. Ex his perspicue patet mentem humanam perpetuo, si et integra natura sit, et vigilet, efficacem esse ac moveri. Sin ea somno sit laxata, motu et ipsam suo carere. Nisi quis forte sit ea in sententia, ut imaginationem in somniis mentis esse motum, qui homine etiam dormiente non quiescat, opinetur. Equidem sic statuo, tantum prudentem et integram cogitandi facultatem menti esse tribuendam. Quæ autem per somnum se offerunt imaginariæ nugæ, ceu simulacra quædam actionum mentis, has ab animi ea specie quæ ratione non utitur, temere fingi existimamus. Nam in animo, qui somno præpeditus per sensus non agit, etiam mentis actiones cessare necesse est. Per sensus enim mens humano corpori temperatura quadam jungitur. Idcirco quiescentibus in agendo sensibus etiam mentem otiosam esse, vero consentaneum maxime fuerit. Licet hoc illo quoque argumento depræhendere, quod absurdis in rebus, atque etiam aliquando in iis quæ fieri nequeunt, dormientes imaginando sibi versari videntur. Nullò enim fieri hoc pacto posset, si animus eo tempore a ratione et mente gubernaretur. Itaque mihi videtur, animo secundum facultates præstantissimas quiescentè, secundum mentem et sensum, sola pars ea, quæ nutriendi vim habet, nobis dormientibus officium facere. In hac nimirum imagines quædam eorum quæ nobis vigilantibus occurrunt, et quasi ex longo intervallo obscuriuscule delati rerum per sensus et cogitationes actarum soni, per vim animi reminiscentem impressi, temere formantur; hac velut extrema resonantia ex memoria profecta, nutrienti animi parti quodam modo inhærescente. Hujusmodi ergo in imaginationibus homo dormiens versatur, neque recta progressionis serie ad res quæ apparent deducitur: sed confusis et non consentaneis erroribus obvagatur. Quemadmodum autem in corporis effectioibus fit, ut quamquam membra singula quiddam peculiariter pro indita ipsis a natura facultate agant, tamen aliqua existat partis quiescentis, ad eam quæ movetur, affectio: eadem ratione in animo etiam usuvenit, ut licet pars ejus hæc quiescat, altera mo-

qui arrive assez fréquemment, surtout après le sommeil, lorsqu'il reste quelque chose des sucs nourriciers dont l'élaboration n'est pas achevée.

39. D'après tout ce qui précède, il est évident que dans l'état normal et dans celui de veille l'esprit de l'homme est toujours actif, et que dans le sommeil, au contraire, il se repose et cesse d'agir. Il se peut néanmoins qu'on trouve des gens disposés à croire que les rêves sont des actes de l'esprit, qui, selon eux, ne se reposerait point pendant le sommeil de l'homme. Pour moi, je pense qu'on ne doit attribuer à l'esprit que des opérations pleines d'ordre et de sagesse. Mais ces folles images du sommeil, qui s'offrent à nous comme de vains simulacres des actes de l'esprit, je ne les attribue qu'à cette espèce d'âme inférieure qui est dépourvue de raison. Car l'esprit, retenu immobile dans les entraves du sommeil, qui l'empêche d'agir par l'intermédiaire des sens, cesse alors nécessairement toute opération intellectuelle. En effet, l'esprit ne s'unit au corps humain que par l'intermédiaire des sens; il est donc parfaitement logique que l'esprit demeure oisif quand les sens sont en repos. Ce raisonnement explique encore les visions absurdes et souvent impossibles à réaliser qui s'offrent dans les rêves d'un homme endormi. Ces visions extravagantes n'auraient pas lieu si la vie était alors dirigée par l'intelligence et la raison. Il me semble donc que l'âme étant à l'état de repos quant à ses facultés les plus élevées, l'intelligence et la sensibilité, elle ne conserve d'action que par cette faculté inférieure qui préside aux fonctions digestives. C'est dans cette partie de l'âme que viennent se retracer et se reproduire au hasard les images des objets que nous avons vus dans l'état de veille; c'est là qu'un vague souvenir apporte le retentissement lointain et confus de la vie réelle, écho faible et mourant qu'éveille la mémoire, ce don attaché à la partie végétative de l'âme. Voilà donc comment sont produites les illusions du sommeil; on n'y trouve aucun ordre, aucune suite; tout est vague et confus dans ces images flottantes qui bercent l'âme endormie. Si nous considérons les fonctions du corps, nous verrons que, si chaque membre agit pour son propre compte en proportion du pouvoir dont il est doué, il existe cependant un certain rapport entre la partie qui se repose et celle qui se meut. Il en est de même pour les fonctions de l'âme; bien que telle de ses parties soit en repos et que telle autre soit en mouvement, le tout reste cependant lié à la partie. Car il est

veatur, totius tamen ad partem affectio quædam maneat. Nequaquam enim fieri potest, ut naturalis unitio prorsus dissolvatur, etiamsi quædam in nobis facultas aliquando cæteris agendi vi et efficacitate præstet. Enimvero ut nobis vigilantibus et agendo occupatis præcipua mentis est potestas, minister autem mentis est sensus : neque facultas quæ corpus nutrit excluditur (mens enim rationem apiscendi necessarij alimenti ostendit, sensus quod est comparatum recipit, facultas denique nutriens suum in usum vertit) ; sic per somnum principatus facultatum in nobis quodam modo permutatur. Nam cum penes partem ratione non utentem potestas sit, facultatum scilicet animi reliquarum actiones cessant quidem, at non prorsus exstinguuntur. Et quamvis eo tempore facultas nutriens concoctioni ciborum intenta sit, adjumento somni perficiendæ, adeoque in hac universa natura occupetur, tamen ut plane ab hac sentiens facultas tum non avellitur, (quando quæ natura coaluerunt disjungi non possunt), ita neque tota ipsius vis elucet, ab organis sensuum per somnum quasi feriantibus impedita. Eadem ratione et illud consequetur, quod cum mentis et partis animi sentientis mutua quædam sit conjunctio, mota hac, simul mentem moveri, et contra quiescente, quiescere.

40. Ignem videmus paleis ex omni parte coopertum, si nullo flatu flamma excitetur, neque proxima quæque absumendo depascere, et prorsus etiam non exstingui, pro flamma vapore quodam per ipsas paleas in aera penetrante; quod si autem flatus aliquis accedat, pro fumo flamma accenditur. Sic mens sensibus in somno quiescentibus quasi contacta, neque per eos elucere potest, et omnino etiam non exstinguitur; sed ut ignis fumum, sic ipsa motum aliquem retinet, partim agens, partim in agendo deficiens. Atque uti musicus plectro chordas lyræ remissas tangens, non eleganter et numerose quidquam canit, quando quod tensum non est, edere sonum nequit; manum ille quidem artificiose movet, plectro quibus convenit locis applicato: sonus tamen vel nullus, vel ignotus et incompositus de tali fidium

impossible que l'union naturelle qui existe entre les différens pouvoirs de l'ame soit détruite entièrement, quand même l'un de ces pouvoirs serait supérieur aux autres par l'énergie de son action. Quand nous sommes éveillés et que nous agissons, le pouvoir dominant en nous est alors l'intelligence ; il a pour ministres les sens, et n'exclut pas la faculté qui préside aux fonctions digestives. En effet l'intelligence nous montre les moyens de nous pourvoir des alimens nécessaires à notre conservation ; les sens portent dans notre corps la nourriture qui leur est présentée, et la faculté qui préside aux fonctions digestives lui fait subir l'élaboration nécessaire pour la convertir en notre propre substance. Dans le sommeil, au contraire, le pouvoir directeur est, pour ainsi dire, déplacé. Il appartient alors à cette partie de l'ame qui est dépourvue de raison ; c'est-à-dire à la faculté qui préside aux fonctions digestives. L'action des autres facultés de l'ame se repose en conséquence, mais elle n'est pas pour cela entièrement détruite ; et bien qu'alors la faculté qui préside aux fonctions digestives soit occupée à l'élaboration des alimens, afin d'aider le sommeil en achevant ce travail, et que la vie de l'homme se résume alors tout entière dans cette opération intérieure, cependant la sensibilité n'en est point exclue ; car ce que la nature a uni ne peut être divisé ; seulement cette faculté ne se déploie pas dans toute son énergie, empêchée qu'elle est par le repos des sens pendant le sommeil. Par la même raison, comme il existe une liaison réciproque entre la sensibilité et l'intelligence, il faut, quand la sensibilité est en jeu, que l'intelligence agisse également, et que celle-ci interrompe ses fonctions quand celle-là se repose.

40. Lorsqu'une matière en ignition est recouverte de paille, si le souffle du vent ne vient point allumer l'incendie, le feu ne s'étend point de proche en proche pour consumer les alimens soumis à son action ; une épaisse fumée au lieu de flamme pénètre à travers cette paille et monte dans les airs ; mais si le vent vient à souffler sur ce foyer, au lieu de fumée, c'est la flamme qui s'élève. Ainsi, quand l'esprit pendant le sommeil est recouvert, pour ainsi dire, par les organes endormis, il ne peut déployer toute son énergie à travers cette enveloppe, et pourtant son action n'est pas entièrement détruite ; comme le feu dont nous parlions produit encore de la fumée, l'esprit conserve aussi une certaine puissance ; il agit, mais la force manque à son action. Encore une comparaison : si un musicien promène l'archet sur les cordes détendues d'une lyre, il ne fait entendre aucun son harmonieux ; car la vibration d'une corde non tendue ne produit point de pareils sons. La

pulsu exprimitur. Ita et organica sensuum structura, quoties per somnum laxata est, vel prorsus quiescit artifex, veluti cum ex nimia repletione ac pondere integra instrumenti est facta totius relaxatio: vel languide et obscure agit, instrumento sensus artem mentis accuratam non capiente.

41. Idcirco memoria confusa et vis præsagiendi ambiguis in quibusdam velamentis quasi dormitando nutans, simulacra rerum, quibus vigilans occupatur, imaginando sibi videtur informare, neque non aliquando ea quæ deinde comprobaret eventus, indicavit. Nam præter eam quæ in corporis est temperamento crassitiem, habet quidam per naturæ subtilitatem, quo res perspicere possit. Neque tamen illa est vis, ut directo futura declaret, deque iis dilucide atque aperte nos doceat: sed est tantum quædam obliqua et ambigua futuri eventus significatio, quam ænigma vocant, qui in his interpretandis versantur. Sic qui a poculis erat Pharaoni, per somnum in regis calicem botrum exprimit: sic pistor ejusdem, canistrum sibi gestare videtur. Quia enim uterque vigilans his rebus occupari magnopere cuperet, etiam per somnum ea fieri putabat. Simulacra namque studiorum ac vitæ, cui assueverant, parti animi de futuris desipienti impressa, faciebat ut per hanc mentis præsagationem quiddam, cui responderet eventus, sibi vaticinarentur. Illud quidem, quod Danielus et Josephus et his alii consimiles, facultate quadam divina, sensibus minime perturbatis, rerum futurarum cognitione instructi fuerunt, nihil ad id, quo de agitur, attinet. Non enim quisquam hæc recte ad somniorum effecta retulerit, nisi forte ratione eadem divinas apparitiones, quæ nonnullis vigilantibus se offerunt, non peculiaria visa, sed consentaneum opus naturæ, suapte vi quadam id efficientis, esse statuatur.

42. Quemadmodum ergo, cum homines universi a mente propria regantur, pauci tamen quidam existunt, quibus cum Deus manifesto pene familiarem in modum versatur: sic cum vis imaginandi per somnum omnibus æque ac sine discrimine a natura sit indita, pauci

main savante du musicien a beau se mouvoir avec art et appliquer l'archet partout où il le faut, le son rendu par l'instrument sans force est nul ou bien aussi faible que confus; de même, quand les organes de la sensibilité sont détendus pendant le sommeil, le pouvoir qui leur imprime avec art le mouvement reste alors tout-à-fait sans action, si, par exemple, tout l'organisme humain languit et perd son ressort sous le poids d'un excès de nourriture, ou bien l'action de ce pouvoir est faible et confuse, l'instrument de la sensibilité ne pouvant répondre à l'impulsion savante de l'intelligence.

41. Voilà pourquoi la mémoire ne retrace alors que de vagues idées; c'est ainsi que l'imagination, flottante au milieu d'illusions fantastiques créées par le sommeil, reproduit au hasard les vaines images des objets qui l'occupaient dans l'état de veille, bien qu'elle ait aussi quelquefois des visions que l'événement justifie plus tard. Car, si l'imagination tient de la matière par son union intime avec le corps, la subtilité de sa nature la rend cependant capable de pénétration et de clairvoyance. Ce pouvoir dont elle est douée ne révèle pas directement l'avenir, il ne nous instruit pas des événemens futurs d'une manière claire et précise; il renferme seulement une manifestation indirecte et douteuse de ce qui doit arriver, semblable à ce qu'on appelle une énigme. C'est ainsi que l'échanson de Pharaon exprime en songe le jus de la grappe dans la coupe du roi, et que le panetier de ce prince croit porter sur sa tête une corbeille remplie de farine. L'idée des occupations et des travaux auxquels ils étaient naguère accoutumés venait s'imprimer dans cette partie de l'ame qui est l'imagination, et leur donnait cette vue de l'avenir que l'événement devait justifier. Mais cette connaissance directe de l'avenir que possédaient Daniel, Joseph et d'autres saints personnages, cette connaissance qu'ils devaient à une faculté presque divine et qui n'était accompagnée d'aucun trouble dans la sensibilité, n'a rien de commun avec l'objet qui nous occupe, car personne ne peut rapporter cette faculté prophétique aux effets des songes, à moins qu'on ne prouve que les apparitions divines qui s'offrent aux yeux de certains hommes, pendant l'état de veille, ne sont pas des révélations individuelles, mais des phénomènes ordinaires et des résultats réguliers des lois de la nature.

42. Tous les hommes sont dirigés dans cette vie par l'esprit qui est en eux; mais combien ils sont rares ceux à qui Dieu daigne se manifester face à face, et comme un ami! De même la faculté de combiner des images pendant le sommeil a été donnée à tous également par la

ex universorum cœtu sunt, quibus diviniora se somniorum visa offerunt. Cæteri si quid de somniorum conjecturis rei futuræ cognoscunt, id totum fieri eo, quo indicatum est, modo putandum erit. Quod autem et Ægyptius, et Assyrius tyrannus Dei nutu ad futurorum scientiam deducti sunt : hoc quoque alio respiciente Deo usuvenit. Nam eo pacto sanctorum quorundam hominum sapientiam omnibus innotescere oportuit, ut ea vitæ hominum utilis esset. Qui enim fieri potuisset ut in Danielo facultas esse vaticinandi deprehenderetur, nisi excantatores et magi somnium regis et invenire, et inventum interpretari nequivissent? quomodo Ægyptiorum conservari natio potuisset, Josepho in carceres abdito et concluso, si non somnii explanatio præbuisset occasionem qua in cœtum totius gentis arcesse-retur?

43. Idcirco statuendum est diversam horum rationem esse quæ ad communes visiones non congruat. Usitata vero somniorum visa, omnibus obvia, per quam variis modis informantur. Aut enim, quemadmodum est expositum, extremi quasi soni diurnarum effectuum in parte animi reminiscente reliqui tinnunt : aut pro eo atque corpus affectum est, somnia quoque finguntur. Patet hoc ex eo, quod qui sitiunt, esse ad fontes sese existimant; qui esuriunt, in conviviiis; adolescens per ætatem lasciviens, consentanea libidini suæ imaginatur. Equidem et aliam quamdam præter has somniorum causam didici, cum necessarium quemdam laborantem ex phrenitide curarem. Cibo enim largiore, quam ipsius viribus conveniret, gravatus clamabat, et adstantes objurgabat, quamobrem intestina cœno repleta sibi imposuissent. Cumque jam corpus quodam cum impetu sudorem expressurum erat, accusabat eos qui adessent, quasi aquam ad manus haberent, qua ipsum jacentem respergerent. Hujusmodi clamores non intermittebat, donec eventus ipse quæ harum increpationum causæ essent, declararet. Continuo enim sudor copiosus e corpore manabat, et venter solutus quod istuc esset in intestinis pondus significabat. Quod igitur hebetata per vim morbi intelligentia naturæ accidit, quæ morbo corporis afficiebatur, ut quid grave

nature ; mais combien sont rares aussi ceux dont les rêves sont des visions célestes ! Si le commun des hommes peut , à l'aide de quelques conjectures fondées sur les songes , soulever un coin du voile de l'avenir , toutes ces prévisions sont dues à la cause que nous avons assignée plus haut à ces sortes de phénomènes . Si Dieu permit au roi d'Égypte et à celui d'Assyrie d'obtenir la connaissance de l'avenir , cette permission de Dieu avait un but caché ; il voulait faire éclater ainsi aux yeux de tous les hommes la sagesse de quelques saints personnages , afin que les leçons de cette sagesse divine servissent au bonheur de l'humanité . Comment , en effet , le don de prophétie aurait-il pu être reconnu en Daniel si les enchanteurs et les magiciens de Babylone n'eussent cherché à interpréter le songe de Nabuchodonosor , et ne l'eussent cherché en vain ? Comment le peuple égyptien eût-il pu être sauvé de la famine , quand Joseph était enfermé dans la prison de Pharaon , si la nécessité d'expliquer le songe de ce prince n'eût fourni au captif l'occasion de se montrer comme un sauveur au milieu de ce peuple ?

43. On peut donc établir que ce don de prophétie n'a rien de commun avec les visions ordinaires . Or ces visions ordinaires , qui sont communes à tous les hommes dans le sommeil , se forment de plusieurs manières : ou bien ce sont , comme nous l'avons dit , de vagues réminiscences des impressions de la veille qui , semblables à des échos affaiblis , résonnent encore dans la mémoire , ou bien des résultats sympathiques de la disposition du corps au moment du sommeil . Cette seconde origine des rêves est prouvée par une observation bien simple : c'est que ceux qui ont soif s'imaginent alors être au bord d'une fontaine ; ceux qui ont faim , devant une table chargée de mets , et que le jeune homme amoureux de plaisirs se crée des fantômes en rapport avec le caprice de ses passions et la vivacité de son âge . Il existe encore une autre origine des songes ; et c'est ce dont j'ai pu m'assurer moi-même en donnant mes soins à un parent atteint d'une fièvre cérébrale . Comme son estomac était chargé d'une quantité de nourriture qui ne convenait point à son état , il poussait des cris et demandait aux assistans pourquoi on avait mis sur lui des intestins remplis de boue . Et comme la sueur était sur le point de sortir avec abondance de son corps , il reprochait aux personnes qui entouraient son lit de jeter de l'eau sur lui . Il ne cessa de crier jusqu'au moment où l'on put reconnaître la cause de ses clameurs . Une sueur abondante sortit bientôt de son corps , et son estomac , délivré d'un excès d'alimens , ex-

molestumque sibi esset non omnino ignoreret, indicare tamen per ortam ex morbo delirationem unde læderetur, perspicue non valeret : id consentaneum est, si forte non ex invalidudine, sed naturali somno intelligens animi facultas sopita fuisset, in homine sic affecto somnium quoddam futurum fuisse, in quo per aquam sudoris fluxio, per intestinorum pondus cibi esset gravitas significata. Idem plerique medici statuunt, qui secundum morborum discrimina somniorum etiam species diversas ægris accidere affirmant : alias nimirum iis qui stomachi vitio laborent, alias iis quibus cerebri membranæ sint læsæ, alias febri correptis, alias iis quibus nimius bilis humor, alias quibus pituita sit molesta : denique alia somniorum visa succi plenis corporis, alia marcescentibus objici. De quibus omnibus videre est, nutrientem accrescentemque facultatem animi nonnihil etiam de vi intelligente inspersum sibi ex temperatura mutua continere, quod corporis affectioni quodam modo consimile reddatur, et diversas imaginationes nocturnas pro morbi diversitate efficiat.

44. Est et aliud somniorum quoddam genus, quod pro morum cuiusque varietate formatur. Sunt enim aliæ hominis fortis, aliæ timidi imaginationes nocturnæ ; alia temperantis, aliaque intemperantis somnia ; alia homini avaritia inexplebili, alia liberali per somnum objiciuntur. Atque visa hæc nequaquam mens, sed expers illa rationis in animo affectio informat. Nam quibus quis assuevit diurno studio, eorum in somniis etiam simulacra fingit.

pliqua l'oppression dont il se plaignait. Ainsi l'affaiblissement de l'intelligence causé chez cet homme par la violence du délire ne pouvait empêcher entièrement l'imagination du malade d'éprouver le contre-coup de l'indisposition qui s'était ajoutée à la maladie primitive, et d'instruire celui-ci, pendant son sommeil, de la nature de la souffrance et de l'oppression qu'il éprouvait; mais cet affaiblissement de l'intelligence causé par le délire était un obstacle à ce que le malade pût indiquer clairement l'origine de cette indisposition. Cependant si son intelligence n'eût pas été affaiblie par la maladie, et si elle eût été seulement assoupie par le sommeil ordinaire, sans doute dans cet état, l'imagination de cet homme aurait produit un songe dans lequel cette eau prétendue eût pu l'instruire de la transpiration abondante qui couvrait son corps, et ce prétendu fardeau d'intestins devenir l'indice du poids d'alimens qui chargeaient son estomac. Du moins c'est ce que pensent la plupart des médecins, qui prétendent que les songes varient chez les malades selon la nature des maladies. Ainsi, disent-ils, les illusions qui résultent d'une affection de l'estomac diffèrent de celles qui accompagnent une lésion du cerveau; les fiévreux ont l'imagination frappée autrement que ceux qui ont la jaunisse, ou que ceux qui sont tourmentés de la pituite; enfin les hommes gras et replets sont sujets à des hallucinations bien différentes de celles qu'éprouvent les personnes dépourvues d'embonpoint. Il résulte de ces observations que la faculté qui préside aux fonctions digestives et au développement du corps humain emprunte à l'intelligence, en vertu de son union avec elle, quelque chose qu'elle rend conforme aux différentes affections du corps, et qui sert à produire les différentes espèces de rêves, suivant la diversité des maladies.

44. Il existe encore une origine des rêves, celle qui résulte du caractère et des habitudes de chacun. En effet, les songes d'un homme de courage ne sont pas les mêmes que ceux d'un homme timide; l'homme tempérant a d'autres rêves que le débauché; l'imagination d'un avare insatiable de richesses ne produit pas les mêmes visions fantastiques que l'imagination de celui dont la main libérale aime à répandre l'or. Et ces fantômes divers ne sont point des créations de l'intelligence, mais des ébauches informes de cette faculté subalterne de l'ame qui est dépourvue de raison. Car les songes de la nuit ne sont que le reflet pâle et confus des idées habituelles qui nous occupent pendant le jour.

CAPUT XIV.

Mentem certa quadam in corporis parte non existere declaratum : præterea corporis et animi motuum discrimen expositum.

45. Verum enimvero longe ab eo, quo de agi cœptum erat, disgressi sumus. Institueramus enim demonstrare, mentem parti corporis alicui alligatam non esse : sed cum toto pari ratione conjungi, efficientem motum in membris partis cujuslibet naturæ consentaneum. Fit autem interdum etiam, ut mens tanquam minister, naturæ libidinibus obtemperet. Sæpe enim corporis natura ducis officium usurpat, ita ut et nocentis rei sensum, et jucundæ ac gratæ desiderium excitet. Adeoque fit ut expetendis rebus occasionem corpus præbeat, ac vel cibi vel voluptatis alicujus libidinem nobis indat : mens autem hujusmodi cupiditates excipiens, omnes rationes et consilia corpori accommodet, ut industria sua quod expetitur inveniat. Non hoc apud omnes homines locum habet : sed illorum est, qui a natura mancipiis quam simillimi existunt. Illi enim cum naturæ libidinibus rationem tanquam rem mancipi addictam subjiciant : mentis scilicet opera in adulando sensuum voluptatibus servilem in modum abutuntur. Ab iis autem qui perfectiores sunt, hoc nequaquam admittitur. Mens enim in his ducis officio fungitur; quodque ex usu est, de rationis judicio, non libidine ullius affectionis eligit. Atque hujus ducis vestigiis natura insistens, præcedentem sequitur.

46. Ceterum etsi superiore oratione declaratum est, triplex esse in vivendi facultate discrimen, ut alia sit vita quæ quidem nutriatur, expers tamen sit sensus ; alia et nutriatur, et sentiat, careat autem facultate rationis ; alia denique et ratione utatur, et perfecta sit, perque facultates cæteras omnes diffusa, ut in iis existat, et tanquam eximium quiddam intelligentiæ vim habeat : nemo tamen idcirco existimet tres in humano opificio animas existere, seorsum certis quasi limitibus circumscriptas ut naturam hominis ex pluribus animis conflata putare debeamus. Nam vera et perfecta anima reapse unica

CHAPITRE XIV.

Que l'ame n'existe point dans une partie déterminée du corps ; différence des fonctions de l'ame et du corps.

45. Mais nous voici bien loin de notre point de départ. Nous voulions prouver, en effet, que l'esprit n'est point attaché à une partie déterminée du corps, mais qu'il est également répandu dans tout l'organisme, et qu'il imprime à chaque membre le mouvement qui lui convient. Il arrive parfois cependant que l'esprit se fait l'esclave de la matière, et obéit aux passions capricieuses de la chair. Parfois le corps usurpe le souverain pouvoir, et impose à l'esprit ses haines et ses préférences. Alors le corps fait naître en nous le désir des voluptés, et l'esprit, se laissant aller à ce désir funeste, met toute sa prudence et toute sa raison au service du corps pour l'aider à trouver, grâce à son industrie complaisante, l'objet de leur passion. Sans doute cela n'a pas lieu chez tous les hommes, sans doute un pareil désordre ne se rencontre que chez ceux dont la nature est basse et servile. Ce sont ceux-là, en effet, qui soumettent leur raison aux caprices de la chair, comme l'esclave est soumis aux caprices de son maître ; ce sont eux qui, en forçant l'intelligence à flatter les passions sensuelles, abusent honteusement de cette noble nature spirituelle qui est en eux. Mais ceux qui gardent le souvenir des hautes destinées de l'homme n'avilissent point ainsi leur esprit. Chez eux, c'est l'esprit qui dirige la matière, et les déterminations de sa volonté reposent sur le jugement de sa propre raison, et non sur le témoignage trompeur des sens ; il est le guide qui marche en avant, et le corps interroge sa trace et suit son empreinte lumineuse.

46. Du reste, si nous avons dit plus haut que l'homme est doué d'une triple vie, savoir, d'une vie végétative, dépourvue de sensibilité ; puis d'une vie sensitive, qui renferme la première, mais qui manque de la faculté de raisonner ; enfin d'une vie raisonnable et complète, qui renferme les deux autres et possède seule le don précieux de l'intelligence, il ne faut pas conclure de nos expressions qu'il existe dans le corps humain trois ames différentes, contenues en quelque sorte dans leurs limites respectives. L'ame véritable, l'ame complète, pour ainsi dire, est essentiellement une, spirituelle, dépourvue de tout élément matériel, bien qu'unie à la matière par l'intermédiaire des

quædam est, intelligens, nulla ex materia crassa constans, sed per sensus naturæ illi crassæ mista. Quidquid autem existit ex materie crassa, mutationibus et alternis conversionibus obnoxium, si quidem facultatis particeps erit ejus quæ animam complectitur, accretionis motum habebit : sin autem vivendi facultatem amittet, tum deinde scilicet motus ejus ad extremum interitum verget. Idcirco neque sensus extra materie naturam existit, neque facultas intelligens sine sensu actiones suas exercet.

CAPUT XV.

Animam proprie et esse eam et dici quæ ratione utitur : cæteris tantum appellationem cum hac esse communem. Præterea per universum corpus mentis se facultatem didere, conveniente quadam ratione membris singulis conjunctam.

47. Si quis autem idcirco plures esse animas opinatur, quod creata nonnulla facultate nutriente sunt prædita, nonnulla sentiente, cum illa sensu, hæc intelligentia careant, is animarum discrimen non satis explicite declarat. Quidquid enim in rerum natura existit, si quidem perfecte est id quod esse debet : recte etiam ac proprie nomen suum obtinet, quo scilicet appellatur ; sin aliquid non prorsus et integre est id, quod esse dicitur, huic improprie nomen ipsum tribuitur. Si quis, verbi gratia, panem verum ostendat : cum proprie rem indicatam suo nomine appellasse dicimus. Sin autem una cum hoc alium quemdam demonstrat, arte factum de materie lapidea, ejusdem formæ, æqualem magnitudine, colore consimilem, ut multis ex rebus idem esse cum eo, ad cujus exemplar factus est, appareat : unum modo desit, quod idoneus esse alendo homini non possit : tum vero de hoc ipso non recte lapidi panis appellationem inditam, sed per vocis abusum, affirmabimus. Eodem modo quidquid non omni ex parte, id est, quod dicitur, in eo appellando vocabulis abutimur. Quamobrem cum ea demum perfecta sit anima, quæ et intelligentiæ et rationis est vi prædita : quidquid scilicet tale non est, ei cum anima quidem nomen esse commune potest, reapse vero non anima, sed vivendi facultas quædam erit, quæ more hominum animæ appellatione censeatur. Idcirco Deus homini animalium carnibus vesci, perinde atque oleribus

ens. Or, toute substance matérielle étant soumise au changement et à l'altération, le mouvement pour elle est un développement de sa nature tant qu'elle possède la puissance qui renferme la vie ; si, au contraire, elle perd cette puissance vitale, le dernier mouvement qui s'opère alors en elle est celui de la destruction. Ainsi, la sensibilité n'existe point séparée de la matière, ni l'intelligence séparée de la sensibilité.

CHAPITRE XV.

Que l'ame est la puissance douée de raison ; que les autres puissances n'ont de commun avec elle que le nom ; en outre, que l'ame est également répandue dans tout le corps et unie à chaque partie de l'organisme en vertu d'un rapport mystérieux.

47. Si l'on croit à la pluralité des ames parce que certaines créatures sont douées de la vie végétative et privées de la vie sensitive, tandis que d'autres possèdent la sensibilité et n'ont point l'intelligence, cela vient de ce qu'on n'explique pas d'une manière assez précise ce qu'on doit entendre par le mot ame. Tout objet de la nature, s'il est complètement ce qu'il doit être, porte légitimement le nom qui lui a été donné, et ce nom lui appartient en propre. Mais si une chose n'est pas exactement et complètement ce qu'on dit qu'elle est, c'est à tort qu'on lui donne le nom dont on l'appelle. Par exemple, si on nous montre un véritable pain, nous disons que c'est bien là le nom qui convient à l'objet désigné. Supposons maintenant qu'avec ce pain véritable on nous montre un gâteau habilement fait d'une pierre pulvérisée, ayant la même forme, les mêmes dimensions, la même couleur, offrant enfin les mêmes apparences : nous pouvons nous convaincre qu'il manque à cette substance une condition essentielle pour être du pain ; c'est de pouvoir servir à la nourriture de l'homme : mais l'absence de cette seule condition nous suffit pour affirmer que le nom donné à cette substance ne lui convient point, et que c'est faire abus du langage que de l'appeler ainsi. Il en est de même de tout autre objet ; tout ce qui ne répond pas exactement à l'idée qu'exprime son nom est appelé d'un nom qui ne lui appartient point. Ainsi donc, puisque l'ame véritable, l'ame complète, est cette puissance qui est douée de raison et d'intelligence, tout ce qui n'offre pas ces conditions peut

permittit : quod eorum natura prope a vita illa rerum naturalium absit. Est enim ita perscriptum : « Omnis generis carnibus tanquam oleribus gramineis vescemini. » Parum scilicet quiddam esse videtur in animalibus cæteris facultas sentiens, qua una rebus aliis, quæ absque hac et aluntur et aurescunt, præstant. De quo voluptarios homines hoc capere doctrinæ et admonitionis oportet, ut animi cogitationem ad res quæ sensui arrident, non convertant : sed omnem operam studiumque in excolendis animi vere principibus bonis collocent, circa quæ vere nimirum anima versatur, cum sentiendi facultate animalia rationis expertia non superemus.

48. Sed ab aliis ad alia progressa est oratio. Non enim instituimus ostendere, mentem in homine natura crassæ materiei præstantiorem esse : sed nulla certa parte corporis nostri mentem contineri. Existere scilicet eam ratione pari in omnibus, et per omnia, atque ut exterius nihil complectatur : sic interius eam non concludi, quemadmodum cados aliaque corpora proprie se complecti dicimus, cum in aliis alia collocantur. Mentis autem corporisque nexus et societas, rationem quamdam conjunctionis habet, quæ explanari dicendo, et intelligi cogitando non potest. Neque enim mens intra corpus est, quando rem corporis expertem corpore contineri fas non est. Etiam exterius nos non complectitur, quando ab iis quæ corpore carent, nihil concludi potest. Enimvero mens modo quodam oratione inexplicabili, et qui ab intelligentia nostra comprehendi non potest, naturæ adest, eidemque copulatur, inque ea et circa eam existit. Ut ei non insidet, ita eam non circumplectitur, sed adest ratione, quæ neque exponi, neque considerando exhauriri potest. Unum hoc intelligimus, natura salva et incolumi, mentem etiam efficacitatem suam obtinere. Sin aliquod ea detrimentum capiat, mentis quoque motum illa in parte claudicare.

avoir, il est vrai, un nom commun avec elle ; mais ce ne sera pas réellement une ame, ce sera une autre puissance vitale, que les hommes ont l'habitude de désigner sous ce nom. Aussi Dieu permet-il à l'homme de se nourrir de la chair des animaux aussi bien que des légumes qui croissent sur la terre, parce qu'en effet la nature des animaux est de bien peu supérieure à celle des plantes. Voici les expressions de l'Écriture sainte : « Vous vous nourrirez de la chair de toute espèce d'animaux aussi bien que des légumes que produit la terre. » Ainsi Dieu fait peu de cas dans les animaux de cette faculté de sentir qu'ils possèdent et qui est le seul avantage qui les distingue des autres objets de la nature, dont les opérations se bornent à nourrir et à développer leur substance. Et ceci doit servir d'enseignement et de leçon aux hommes qui ne recherchent que les plaisirs de la chair ; ceci doit les avertir de ne point tourner toutes leurs pensées vers les objets qui plaisent aux sens, mais plutôt de cultiver avec zèle et de toutes leurs forces les facultés vraiment supérieures de notre nature, celles qui constituent réellement l'ame, puisque, par la faculté de sentir, nous ne sommes point au-dessus des animaux privés de raison.

48. Mais, de digressions en digressions, nous voici avancés encore une fois bien loin de notre sujet ; car notre but n'était pas de prouver qu'en l'homme l'esprit est supérieur à la matière, mais que cet esprit n'est point renfermé dans une partie déterminée du corps ; qu'il est également répandu dans l'ensemble et dans chaque partie de l'organisme ; qu'il n'enveloppe rien à l'extérieur, et n'est pas non plus enveloppé intérieurement ; qu'enfin l'esprit et le corps ne sont point contenus l'un dans l'autre de la même manière que deux tonneaux se contiennent, disons-nous, quand celui-ci est placé dans celui-là. L'union de l'esprit et du corps existe en vertu d'un rapport mystérieux que la parole est impuissante à expliquer, et la pensée impuissante à concevoir. Car l'esprit n'est pas contenu dans le corps, puisqu'une substance immatérielle ne peut être renfermée dans la matière ; le corps n'est pas non plus enveloppé par l'esprit, puisque rien ne peut être circonscrit par une substance incorporelle. Encore une fois, l'union de l'esprit et du corps est un mystère inexplicable et incompréhensible ; l'esprit est présent à tous les points de la matière ; il se mêle intimement avec elle ; il est à la fois en elle et autour d'elle. Il n'a point de siège déterminé dans le corps, et il ne l'enveloppe pas extérieurement ; il lui est uni, nous le répétons, en vertu d'un rapport que la parole ne peut expliquer, que la pensée ne peut saisir. Nous

CAPUT XVI.

Accurata dicti illius divini consideratio : Faciamus hominem ad imaginem similitudinemque nostri, tum eoque sit imaginis ratio, investigatum ; possit ne, quod morbis aëo mortis obnoxium est, ad naturæ beatæ morborumque expertis similitudinem factum dici? quo denique modo in imagine sexus maseuli femineique discrimen sit, quod in exemplo principe non existit.

49. Enimvero redeamus tandem ad divinam illam vocem : Creemus hominem ad imaginem similitudinemque nostri. Fuere nonnulli philosophi exteri, qui se hominem sua quidem opinione prædicaturos eximie putabant, si eum ad mundi hujus machinam conferrent : cum nimis exilia, præstantissimaque hominis excellentia indigna imaginarentur. Aiebant enim hominem parvum quemdam mundum esse, qui ex elementis iisdem, quibus rerum universitas, compositus esset. Splendido istoc nomine cum magnam naturæ hominis laudem tribuere velent, ignorabant se illum non aliis, quam quæ ei et cum culice et cum mure communia essent ornamentis condecorare. Nam et hæc ex quatuor elementorum temperamento constant, cum multæ an exiguæ sint in re qualibet elementorum partes, ex consideratione animatorum intelligatur. Constare enim non potest, extra quam ex elementis, quod sensu sit præditum. Quid ergo est amplum in eo, si maxime hominem existimemus expressam mundi et imaginem et similitudinem esse? cum futurum sit, ut pariter cælum hoc volubile, terra mutationibus obnoxia, cuncta denique his comprehensa, cum eo ipso quod ambit universa, intereant. Quam autem, inquires, doctrina Ecclesiæ præstantiam homini tribuit? Eam scilicet, quæ in similitudine mundi hujus creati non consistit : sed quod tradit hominem ad imaginem naturæ creatoris esse factum. At dices forte, eoque istæc est imaginis ratio? quo pacto referre naturæ corpore carentis imaginem potest, quod corporeum est? quomodo simile est æterno temporarium? immutabili,

comprenons seulement que tant que le corps est dans son état naturel et normal, l'esprit conserve sur lui sa puissance, et qu'aussitôt qu'une partie quelconque du corps est endommagée, l'action de l'esprit sur cette même partie trahit la faiblesse et la langueur.

CHAPITRE XVI.

Étude approfondie de cette parole de Dieu : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. Recherche de la nature de cette ressemblance. Peut-on dire que la nature sujette aux maladies et à la mort est l'image de la nature bienheureuse? comment enfin il se fait qu'il y ait dans l'image la distinction des sexes, quand cet attribut n'existe pas dans le modèle?

49. Mais revenons enfin à cette parole de Dieu : Créons l'homme à notre image et à notre ressemblance. Certains philosophes, parmi les nations étrangères, ont cru faire beaucoup d'honneur à l'homme en le comparant au mécanisme du monde, tandis que dans la réalité c'était là une idée bien mesquine et bien indigne de la grandeur et de l'excellence de la nature humaine. Ils disaient donc que l'homme est un monde en abrégé, qui se compose des mêmes élémens que l'univers dans le sein duquel il est placé. Ils voulaient glorifier l'homme en le décorant d'un nom pompeux ; mais ils ne s'apercevaient pas qu'ils lui donnaient, comme un privilège magnifique, des titres qui lui sont communs avec le mulot et la souris. En effet, ces faibles animaux se composent aussi du mélange des quatre élémens constitutifs de l'univers ; peu importe en quelle quantité ces élémens entrent dans la composition de chaque objet ; l'observation prouve qu'ils entrent dans celle des êtres animés. En effet, toute créature, douée de sensibilité se compose nécessairement de ces élémens. Quel glorieux privilège est-ce donc pour l'homme de le regarder de préférence comme l'image la plus fidèle du monde ? Ce ciel qui roule dans l'espace, cette terre sujette à tant de révolutions, et tout ce que renferment la terre et le ciel ne doit-il pas périr un jour avec l'univers qui embrasse toutes choses dans son sein ? Quel est donc, direz-vous, le privilège que la doctrine de l'Église reconnaît à l'homme ? Un privilège qui ne consiste pas dans la ressemblance de l'homme avec ce monde créé, mais dans celle que le Créateur de l'univers lui a donnée avec ses perfections divines. Cependant, direz-vous peut-être encore, comment l'homme est-il l'image de Dieu ? Comment peut-on comparer une

quod commutatur? nullis obnoxio morbis et interitus experti, quod morbis subjectum est et interit puro vitii, quod in vitiorum quasi contubernio est, et in eis educatur?

50. Nam interest permultum inter id quod formæ principi respondere intelligimus, et quod ad imaginem factum est. Imago enim, si principis exempli similitudinem refert, vere imago dicitur. Sin ab eo quod exprimendum erat, imitatio recedit: non jam ejus esse imago putandum hoc erit, sed diversum quiddam. Quo pacto igitur homo qui et mortalis est, et morbis obnoxius, et vitæ brevis: hic ergo quo pacto naturæ incorruptæ, puræ, æternæ imago est? Enimvero quid hac in parte maxime veritati sit consentaneum, sola haud dubie veritas accurate novit. Nos conjecturis quibusdam et cogitationibus animi veritatem investigantes, quantum ingenii vis capere potest, hujusmodi quiddam de hoc credimus. Nam et divinum oraculum, quo proditum est, hominem ad Dei factum imaginem, falsum non esse statuimus, et deplorandam hanc naturæ humanæ ærumnam beatitati vitæ doloris experti nequaquam respondere. Est enim necesse, si cum Deo naturam nostram conferre velimus, alterum de his fateri, aut hominem nullis affectionibus morbisve obnoxium esse, aut eadem in Deum quoque cadere. Cæteroque nulla futura est imaginis similitudo, si non hæc pariter utrique naturæ convenient. Quod si neque divina natura ullis est affectionibus obnoxia, neque humana ab iisdem immunis ac libera: reliquam esse aliam quamdam rationem oportet, secundum quam vox illa divina vera sit, quæ creatum esse hominem ad imaginem Dei affirmat. Idcirco rursus ipsas litteras sacras adeamus, an ne illarum verba nos aliqua forte ratione ad explicationem ejus quod quærimus, deducere possint.

51. Illæ igitur cum exposuissent hæc Dei verba: « Faciamus homin-

nature matérielle à une nature dépourvue de tous les attributs de la matière, et dire que la première ressemble à la seconde ? Quel rapport de similitude peut-il exister entre l'être périssable et l'Être éternel, entre l'être changeant et l'Être immuable ? Comment enfin une nature, qui n'est point sujette aux maladies et à la destruction serait-elle le modèle d'une nature soumise à la souffrance et à la contagion mortelle des vices au milieu desquels elle vit et se développe ?

50. J'avoue qu'en effet ce que l'on prend pour l'image de Dieu est bien loin d'offrir les traits du modèle sublime à la ressemblance duquel, disons-nous, l'homme a été créé. Je conviens encore que l'image n'est telle qu'autant qu'elle reproduit les traits du modèle ; et que si l'imitation s'écarte du type qu'elle devait représenter, cette imitation n'est plus l'image de ce type, mais quelque chose de différent. Comment donc, encore une fois, l'homme, cette créature mortelle, dont la vie éphémère est sujette à tant de maux, est-il l'image de la nature incorruptible, pure, éternelle ? Quelle est la réponse la plus conforme à la vérité dans cette importante question ? Celui qui est lui-même la vérité peut seul le savoir au juste. Pour nous, nous examinons ce qui doit être avec les faibles lumières de notre intelligence et les secours bornés de notre raison, et voici ce que nous pensons. Et d'abord nous croyons que la parole divine, qui atteste que l'homme a été créé à l'image de Dieu, ne peut être mensongère, et en même temps que les maux déplorables auxquels la nature humaine est en butte ici-bas n'ont rien de commun avec la béatitude d'une vie exempte de douleur. Il faut donc, si nous voulons comparer notre nature à la nature divine, que nous accordions l'une ou l'autre de ces deux conditions, savoir, que l'homme n'est point sujet à la souffrance et à la maladie, ou bien que ces accidens lui sont communs avec Dieu. Plus de ressemblance, en effet, entre l'image et son modèle, si l'une ou l'autre de ces deux conditions n'est pas remplie. Mais la nature divine n'est sujette à aucune affection douloureuse, et la nature humaine, au contraire, est en butte à tous les maux. Nous sommes, en conséquence, obligés de trouver d'autres points de similitude entre la nature divine et la nature humaine, pour justifier les paroles des saintes Écritures, quand elles nous enseignent que l'homme a été créé à l'image de Dieu. Ainsi revenons au texte de la Genèse, et voyons s'il n'y a rien dans ce texte qui puisse éclairer la question et nous aider à la résoudre.

51. Après ces grandes paroles : « Faisons l'homme à notre image, »

» nem ad imaginem nostram : » addita etiam ea indicatione, quem scilicet ad finem homo creandus esset : tum deinde hujusmodi orationem subjiciunt. « Itaque Deus hominem condidit, et ad imaginem eum » Dei condidit : marem et feminam fecit eos ¹. » Illud quidam supra est indicatum, verba hæc divinitus esse prolata, ad evertendam impietatem hæreticorum, quos Anomœos appellavimus : ut edocti, Deum illum unigenam creasse hominem ad Dei imaginem, nullo modo patris filiique divinitatem separemus, quando Litteræ sacræ utrumque æqualiter Deum appellant, et illum qui hominem creavit, et cujus ad imaginem factus est. Verum prolixior de his oratio instituenda non est, potiusque ad id quoad agere cœptum est, revertamur : quamobrem scilicet divinæ naturæ similem esse humanam sacris sit litteris proditum : cum hæc per profecto sit misera, illa vero beata. Itaque nobis accurate singula in verba est inquirendum. Inveniemus enim aliud esse quod Dei imaginem referat, ab eo quod hac in ærumna conspiciamus.

.52. Fecit Deus, inquit Litteræ sacræ, hominem : et quidem eum ad imaginem Dei fecit. Ergo jam perfectum intelligitur illud creatum, quod ad divinam imaginem conformari oportuit. Quod autem post hæc redit ad expositionem opificii divini, cum ait : Fecit eos marem ac feminam : id opinor omnes homines perspicere, ab exemplo principe removendum esse. In Christo enim Jesu, ut Apostolus inquit, neque mas neque femina est. At vero Litteræ sacræ diserte affirmant, hominem in marem feminamque divisum esse. Itaque duplicem esse factam naturæ nostræ structuram necesse est, quarum altera ad divinæ imaginem exprimendam directa fuerit, altera ad efficiendum illud sexus discrimen. Hujusmodi enim quiddam indicari videtur, si verborum compositio et series consideretur ; primum enim dicitur : « Fecit hominem Deus, et quidem eum ad imaginem Dei fecit. » Deinde his illa subjiciuntur : « Marem ac feminam eos fecit : » quæ profecto ad imaginem Dei non sunt referenda. Equidem amplam statuo et arduam doctrinam in his tradi, nimirum hujusmodi quamdam. Inter duo extreme dissidentia, naturam videlicet divinam expertemque corporis, et alteram carentem ratione ac belluinam, medium hominem

¹ Genes. 1.

qui sont suivies de l'indication des hautes destinées de cette créature privilégiée, les livres saints ajoutent : « Dieu fit donc l'homme ; il le » fit à l'image de Dieu ; il les fit mâle et femelle. » Nous avons déjà fait sentir plus haut que ces expressions divines détruisent la doctrine impie des Anoméens. En nous enseignant que le Verbe divin, Fils unique du Père, a créé l'homme à l'image de Dieu, elles nous font entendre que nous ne devons point diviser la divinité du Père et du Fils, puisqu'elles nomment également Dieu et celui qui créa l'homme et celui à l'image duquel l'homme fut créé. Mais de plus longs développemens à ce sujet ne conviennent point à notre but ; revenons donc à la question que nous avons commencé à traiter, savoir, comment la nature humaine, au rapport des saintes Écritures, est l'image de la nature divine, quand la béatitude est le privilège de celle-ci, et le malheur, le partage de celle-là. Nous devons peser avec attention chaque parole du texte sacré ; et, grâce à cet examen attentif, nous trouverons qu'en nous ce qui est l'image de Dieu est tout différent de ce qui est en butte aux misères de cette vie.

52. Dieu, disent les saintes Écritures, fit l'homme, et il le fit à l'image de Dieu. On comprend que cette créature nouvelle formée à l'image de Dieu devait être une créature complète et achevée. La Genèse revient ensuite à la description de l'œuvre divine, et elle ajoute : « Il les fit mâle et femelle. » Tout le monde sent que cette distinction des sexes n'a rien de commun avec le type de l'homme ; il n'y a point en Jésus-Christ de distinction de sexes, ainsi que dit l'Apôtre. Cependant les livres saints affirment clairement que l'homme fut partagé en mâle et en femelle. Il faut donc nécessairement que notre nature primitive, destinée à représenter seule le modèle divin, ait été associée à un principe nouveau destiné à recevoir l'attribut de la distinction des sexes. Et c'est ce que semblent nous indiquer en effet les saintes Écritures, si nous considérons l'ordre de leurs expressions. Il est dit d'abord : « Dieu fit l'homme, et il le fit à l'image » de Dieu. » Puis elles ajoutent : « Il les fit mâle et femelle », paroles qui certes ne concernent point l'image de Dieu. Il y a, selon moi, dans ce récit de la Genèse une doctrine très-large et très-élevée, que je vais essayer d'exposer. L'homme est le milieu qui réunit deux extrêmes, savoir la nature divine, qui est spirituelle, et la nature privée de raison, qui est matérielle. Il est facile de voir, en effet, que l'homme renferme quelque chose de chacune de ces deux natures opposées ;

esse. Nam de utroque in hujus opificio existere quiddam, prorsus est animadvertere. De natura divina, vim rationis et intelligentiæ, quæ sexus masculi ac feminei discrimen nullum recipit : de natura rationis experte, structuram hanc corporis et formam sexu distinctam. Utrumque horum in quolibet homine est. Sed priorem fuisse in eo facultatem intelligendi, deinde societatem cognationemque cum natura ratione carente accessisse : ex auctore historiæ de ortu hominis, ordine singula narrante, discimus. Primum enim tradit, Deum creasse hominem ad imaginem suam : in quo idem vult docere, quod et Apostolus scripsit, quatenus imago Dei sit homo, sexus in eo discrimen nullum esse. Deinde naturæ hominis attributa propria subjicit : Marem feminamque fecit eos. Quid ergo de hoc discendum nobis est? Equidem mihi neminem irasci volo, altius rem, quæ in considerationem venit, repetenti. Deus natura sua tale ac tantum quoddam bonum est, quantum ulla cogitatione comprehendere potest : vel potius etiam omne bonum quod intelligendo cogitandove comprehenditur, exsuperat. Itaque naturam humanam non alia de causa condidit, quam quod bonus esset. Cumque talis esset, et unam hanc ob causam ad fabricationem humanæ naturæ accessisset : non ex semisse vim bonitatis suæ declarare voluit, ita ut non nihil homini suorum bonorum largiretur, non nihil cum eo ne communicaret, invidia præpediretur.

53. Perfecte nimirum se bonum ostendit, cum hominem de nihilo conderet, omnique bonorum copia instrueret. Quæ cum adeo multa sint numero, ut recenseri singula commemorando difficulter possint : idcirco breviter universa his verbis comprehenduntur, quibus homo ad imaginem Dei factus esse dicitur. Valent enim illa tantumdem, ac si diceretur, naturam humanam a Deo in omnium bonorum societatem vocatam esse. Nam si Dei natura perfecta quædam copia est bonorum omnium, homo autem ejus est imago : haud dubie simulacrum hoc Dei princeps exemplum ita referet, ut et ipsum bonis omnibus abundet. Itaque in nobis est expressa omnis honesti species, omnis virtus, omnis sapientia : quidquid denique præstantissimum comprehendere vi intelligentiæ potest. Atque inter cætera est nobilis libertas, quæ nulla necessitatis lege tenetur, nullius in natura dominatus jugo subjecta : sed quæ judicio certo et liberrimo quod vult eligit. Est enim

de la nature divine, il tient cette puissance douée d'intelligence et de raison, qui n'admet point la distinction des sexes, de la nature privée de raison, cette organisation du corps, cette forme matérielle en qui la différence du sexe est marquée. Tout homme réunit en lui ces deux principes. Mais le principe intelligent existait avant l'autre dans le premier homme, puis il se fit une alliance entre la nature raisonnable et la nature privée de raison, ainsi que le fait comprendre l'historien de la naissance de l'homme, par l'ordre qu'il suit dans son récit. En effet, il dit d'abord que Dieu créa l'homme à son image, ce qui renferme l'enseignement suivant, qu'on trouve aussi dans les écrits de l'apôtre, savoir, qu'en tant qu'image de Dieu, l'homme n'admet point en lui la distinction des sexes, Ce n'est qu'ensuite que l'historien sacré fait mention de cet attribut de la nature humaine; « il les fit » mâle et femelle », dit-il. Quel est donc l'enseignement que renferment ces paroles? Qu'il me soit permis de reprendre de plus haut cette question. Dieu est le bien suprême; il est tout ce que la pensée peut concevoir de bon et d'excellent, ou plutôt l'excellence de sa nature surpasse toute l'étendue de nos conceptions. Il n'avait donc, pour créer l'homme, d'autre motif que sa bonté. Et puisque tel était l'unique motif qui l'engageait à créer l'homme, il ne pouvait refuser quelques-uns de ses dons à sa créature, la bonté du Créateur n'étant point épuisée en lui donnant l'être, et nulle cause d'antipathie n'empêchant la nature divine de se communiquer à la nature humaine.

53. Et certes la bonté de Dieu a éclaté dans toute sa grandeur en tirant l'homme du néant et en le comblant de toutes sortes de bienfaits. Ces bienfaits sont si nombreux qu'on aurait peine à les énumérer; mais tous sont compris dans ces simples paroles: « Dieu créa » l'homme à son image. » N'expriment-elles pas, en effet, que la nature humaine a été appelée par Dieu au partage de tous les biens? Car si la nature de Dieu est un trésor inépuisable de toute espèce de biens, et si l'homme est son image, cette image de Dieu doit reproduire si bien son modèle, qu'elle soit enrichie e le-même de tous les biens. C'est pourquoi nous avons en nous l'empreinte de tout ce qui est honnête, de tout ce qui est bien, de tout ce qui est sage, de tout ce que la pensée peut concevoir de noble et d'excellent. Et parmi ces dons divins, nous avons reçu la liberté, ce glorieux pouvoir qui n'est enchaîné par aucune loi nécessaire et fatale, qui ne reconnaît dans la nature d'autre empire que le sien, et dont la volonté indépendante

virtus suæ spontis, nullius imperio mancipata. Quod autem a necessitate quadam violentiave cogitur, virtute consentaneum esse nequit. Quod si porro imago expressam pulchritudinis in exemplo principe figuram ita representet, ut nihil ab ea prorsus differat : non jam illam imaginem fore patet, sed ipsam eam denique rem, quæ nulla sui parte discerni a seipsa possit. Quid igitur est, inquires, in quo naturæ divinæ, et ejus quæ ad divinam est conformata, discrimen perspicere possit? illud vero in eo perspicies, quod Dei natura exstitit increata : hominum vero, per creationem est orta. Hoc deinde discrimen alia quædam consequuntur. Est enim plane apud omnes in confesso, naturam increatam immutabilem, eademque semper esse : creatam, sine perpetua vicissitudine consistere nullo modo posse. Nam ipse transitus ex nihilo ad ortum, motus quidam est, et mutatio, qua id quod rerum in natura non erat, de sententia voluntatis divinæ existere incipit. Atque ut in Evangelio nota in aere expressa Cæsaris imago dicitur, de quo intelligitur secundum externam speciem fuisse illam similitudinem rei conformatæ ad effigiem Cæsaris, cum non dubium in materiæ subjecta discrimen esset : sic etiam hac in disputatione, si pro notis ea quæ in natura divina et humana sunt, in quibus similitudo consistit, considerabimus : esse magnam in rebus subjectis diversitatem deprehendemus, quam perspicue est in eo animadvertere, quod creatum et increatum plurimum inter se differunt. Quamobrem cum quod increatum est, semper idem existat : creatum vero per vicissitudinem quamdam esse cœperit, et mutationi prorsus affine sit : idcirco is, qui secundum vatem res omnes ante ipsarum ortum cognitatas habet, cum rerum insisteret ordini, vel potius divina sua prospiciendi futuros eventus facultate præcepisset, quam in partem motus electionis humanæ pro arbitrii voluntatisque suæ libertate inclinaret : imaginem creatam in masculum et feminam divisit. Hæc divisio non ad Dei princeps illud exemplum facta esse putari debet : sed quemadmodum est antehac indicatum, cognationem habet cum natura rationis experte. Causam quidem hujus discretionis sexus soli haud dubie intelligunt illi, qui veritatis oculati testes sunt, et harum rerum nobis memoriam litteris proditam tradiderunt.

ne consulte d'autre guide que la raison. C'est ce pouvoir qui produit la vertu ; car la vertu est une force libre, indépendante, et tout ce qui obéit à l'impulsion de la nécessité, tout ce qui cède à l'action violente d'une force supérieure n'a rien de commun avec la vertu. Mais si l'image qui reproduit les traits de l'éternelle beauté ressemblait tellement à son modèle qu'elle n'en différât en rien, elle ne serait plus une image, elle serait la chose même qu'elle représente, et s'identifierait avec elle d'une manière inséparable. Quelle est donc, demanderez-vous, la différence qu'on peut apercevoir entre la nature divine et celle qui en est l'image ? Cette différence consiste en ce que la nature de Dieu est exercée, et que la nature de l'homme a été tirée du néant par la création. Cette différence en produit d'autres. Tout le monde est d'accord qu'une nature incréée est immuable et toujours la même ; que la nature créée, au contraire, ne peut exister que dans un changement perpétuel. En effet, le passage du néant à l'être est lui-même un mouvement, un changement d'état, par lequel ce qui n'était pas encore a commencé d'exister, grâce à la puissance de la volonté divine. Nous voyons dans l'Évangile qu'une pièce d'argent présentée à Jésus est qualifiée d'image de César. Il est facile de comprendre que cette pièce d'argent marquée à l'effigie de César n'offrirait de ressemblance avec lui que par son empreinte extérieure, et que la matière sur laquelle cette empreinte était gravée n'avait rien de commun avec le visage de cet empereur. De même dans la question qui nous occupe, si nous examinons attentivement les attributs de la nature humaine qui correspondent aux attributs de la nature divine, et qui sont dans l'homme comme la marque et l'effigie de Dieu, nous trouverons en même temps une grande différence entre les sujets de ces attributs, et cette différence se révélera toute entière dans le contraste frappant qui existe entre l'être créé et l'Être incréé. Ainsi l'Être incréé est toujours le même, tandis que l'être créé ayant commencé d'exister par un changement continue de se développer au milieu de changemens nouveaux. C'est pourquoi celui qui, selon l'expression du prophète, connaît toutes choses même avant qu'elles soient produites, voulant conserver l'ordre du monde, ou plutôt voyant, de ce regard pénétrant qui plonge dans l'avenir, dans quelle voie l'homme devait marcher, guidé par le caprice de sa volonté libre, unit à la créature son image un principe destiné à recevoir l'attribut de la distinction des sexes. Cet attribut n'a rien de commun avec le modèle divin ; mais, comme nous l'avons dit, il appartient à la nature privée

54. Nos vero pro virili nostra per conjecturas et simulacra quædam veritatem informantis, quod nobis ad animum accidit exponimus, non illud quidem ut verum asserentes : sed subjicientes in gratiam auditorum, benigne hæc quasi exercitii causa in medium allata interpretantium. Quid igitur de his in mentem nobis venit? hoc nimirum. Cum dicitur, Deum creasse hominem, per indefinitam vocabuli hominis notationem, naturam humanam universam intelligi. Nam creatum hoc, quod ad Dei factum imaginem traditur, non nunc Adami nomen adjectum habet, sicut in historiæ narrationibus sequentibus; sed nomen hominis creati universæ positum est, non ut de individuo. Idcirco per hanc hominis appellationem, qua totum genus universe comprehenditur, ejus admonemur: quod providentia potestasque Dei totam hominum naturam in prima illa creatione complexa sit. In rebus enim a Deo factis nihil esse putandum est, quod ipsi sit infinitum: cum omnia quæ existunt, finem quemdam et numerum habeant, conditoris sapientia constitutum. Quemadmodum igitur homo (intelligo autem individuum quoddam) corporis magnitudinem finitam habet, substantiamque ipsius quantitate metimur, quæ corporis superficie continetur: sic arbitror initio verum uno corpore totam naturam humanam Deum potestate sua, qua cuncta prævidet, complexum esse, idque adeo verbis hisce tradi: « Fecit » Deus hominem, et ad Dei imaginem eum fecit. » Non enim imago et gratia benigni Dei vel parti naturæ, vel uni alicui concessa est homini peculiariter: sed facultas illa universum ad genus æqualiter pertinuit. Quod ita esse, hoc etiam argumento est, quod mens pariter in omnibus habitat: omnes cogitandi, deque futuris consultandi facultate, cæterisque rebus omnibus, per quas res divina natura in imagine sua exprimitur, præditi sunt.

55. Nihil inter hominem creatum in prima rerum fabricatione, et eum qui in extremo nascetur, cum jam omnia consummata erunt, interest. Æquali enim ratione imaginem Dei uterque gestat. Propterea unius hominis nomine ipsa generis universitas comprehensa fuit,

de raison. Dans quel dessein Dieu a-t-il établi la distinction des sexes? Ceux-là seuls le savent sans doute, qui voient l'éternelle vérité face à face et qui nous ont laissé le récit de ces grands mystères.

54. Pour nous qui ne voyons que les reflets pâles et confus de la vérité, nous nous contentons d'exposer nos idées à ce sujet, sans vouloir les imposer à personne, mais les soumettant à nos auditeurs comme la matière d'une discussion amicale et bienveillante. Quelles sont donc nos idées à ce sujet? Les voici : Lorsqu'il est dit que Dieu créa l'homme, on doit entendre par cette expression générale l'humanité entière. En effet, la créature formée à l'image de Dieu ne porte pas encore le nom d'Adam, il n'est question d'Adam que dans les chapitres suivans de l'histoire de la création ; jusque là elle est désignée par un terme qui exprime une idée générale, et non une idée individuelle. Par conséquent ce mot *homme*, dans lequel est compris l'idée même du genre humain, doit nous faire comprendre que la Providence et le pouvoir de Dieu ont fait en sorte que l'humanité entière fût renfermée dans cette première création. Il n'est rien parmi les œuvres de Dieu qui ne soit déterminé et fini ; toutes choses ont une durée, un espace et un nombre limités, et c'est la sagesse du Créateur qui leur a assigné ces bornes. Si donc la grandeur et la substance de l'homme (je parle de l'homme comme individu) ont une mesure d'étendue et de quantité déterminée par la superficie du corps, je ne crois point m'écarter de la vérité, en disant que Dieu, en vertu de cette puissance providentielle qui lui permet de voir l'avenir, a renfermé au commencement, dans un seul corps, toute l'humanité future. Et, selon moi, cette doctrine ressort des paroles de l'Écriture sainte : « Dieu fit l'homme, et il le fit à l'image de Dieu. » En effet, cette ressemblance glorieuse, présent magnifique de la bonté divine, n'a pas été accordée de préférence à une partie de la nature humaine ni à un individu privilégié, mais elle s'est étendue également à l'humanité tout entière. L'esprit n'habite-t-il pas dans tous les hommes? tous ne sont-ils pas doués de la faculté de penser, d'une prudence clairvoyante, qui devine les événemens avant qu'ils soient arrivés, enfin de tous les attributs supérieurs au moyen desquels Dieu est représenté dans son image?

55. Il n'y a point de différence entre l'homme qui naquit à l'époque de la création et celui qui naîtra le dernier, lors de la consommation des siècles. Tous deux sont également doués de la ressemblance divine. C'est pourquoi l'humanité toute entière fut renfermée dans un

quando potestati divini nihil est vel præteritum vel futurum. Quin et ea, quæ expectantur, non aliter atque si jam præsentia forent, sua in potestate, qua universa complectitur habet. Est igitur tota natura hominum a primis ad extremos usque, una eademque veri Dei imago. Sexus autem masculi femineique discrimen in homine jam creato de causa, ut ego quidem existimo, huiusmodi quadam adjectum fuit.

CAPUT XVII.

Quid respondendum habitantibus, quomodo animi orituri fuissent, si homines illi principes nulla se peccati labe polluissent : quando primum post hanc inquinacionem operam procreationi sobolis hominem dedisse videmus.

56. Prius vero, quam id perscrutemur, forte rectius fecerimus, si quiddam, quod ob adversariis objicitur, explicemus. Aiunt enim, ante peccatum nullam neque procreationis, neque parturiginis, ac ne appetitus quidem in homine ad procreandum mentionem fieri. Postquam autem homines primi peccassent, deque paradiso ejecti essent, ac feminae pœna doloris in partu esset imposita : tum scilicet ad id progressum esse Adamum, ut consuetudine conjugis ad procreationem uti inciperet. Si igitur, inquit, neque ad nuptias, neque procreationem, neque partum in paradiso perventum est : necessarium est hoc quoque sequatur, animorum multitudinem nullam fuisse futuram, nisi donum illud immortalitatis in mortalitatem commutatum esset, ac per conjugium excitata posteritas pro migrantibus de hac vita substitueret alios, et hac ratione naturam conservaret. Adeoque peccatum quodam modo hominum vitæ etiam bono esse videri posse. Nam genus humanum supra duum numerum qui primi exstiterent, augmentum non fuisset : nisi mortis metus naturam, ut de successione perpetua cogitaret permovisset. Equidem hac etiam in parte statuo veritatem, quæcumque tandem sit, iis solis notam et perspectam esse, qui non aliter atque Paulus paradisi mysteriis initiati sunt, quæ enarrando fas non est exprimere. Nostra sane hæc est responsio. Cum Sadducæi doctrinæ de mortuorum resuscitatione adversarentur, et nuptæ illius cum multis, adeoque septem fratribus mulieris mentio-

seul et premier homme, attendu qu'il n'y a pour Dieu ni passé ni avenir. Eh! ne tient-il pas les événemens futurs comme s'ils étaient présens, sous sa puissance souveraine qui embrasse l'univers? Ainsi, donc l'humanité toute entière, depuis le premier homme jusqu'au dernier, est une seule et même image du vrai Dieu. Maintenant dans quel dessein Dieu unit-il à l'homme, sa créature, un principe destiné à recevoir l'attribut de la distinction des sens? C'est ce que nous allons essayer d'expliquer.

CHAPITRE XVII.

Ce qu'il faut répondre à ceux qui demandent comment l'espèce humaine se serait multipliée, si le premier homme n'avait point péché, puisque c'est après sa faute seulement qu'Adam s'occupa de l'œuvre de la propagation.

56. Mais avant d'arriver à cette explication, il est à propos, je crois, de répondre à quelques objections de nos adversaires. Avant le péché d'Adam, disent-ils, il n'est point fait mention dans l'Écriture que le premier homme se soit occupé de l'œuvre de la propagation, ni même qu'il en ait éprouvé le désir. Ce ne fut qu'après la faute de nos premiers parens, après leur exil du paradis et la sentence qui condamna la femme à enfanter dans la douleur, qu'Adam s'approcha d'Ève et la rendit mère. Et puisqu'il n'y avait point eu dans le paradis d'union conjugale entre l'homme et la femme, il en résulte nécessairement que l'humanité se serait bornée à nos premiers parens, si au don d'immortalité qu'ils possédaient n'avait succédé le don de mourir, et si l'œuvre du mariage ne s'était enfin accomplie pour multiplier l'espèce humaine et assurer sa conservation en remplaçant les générations éteintes par des générations nouvelles. Ainsi le péché de nos premiers parens n'a pas été inutile à l'humanité, puisque l'espèce humaine se serait bornée à eux, si la crainte même de la mort ne leur avait inspiré le désir de perpétuer leur race. Que répondre à ces objections? Quelle que soit la vérité sur ce sujet, ceux-là seuls, à mon avis, la savent parfaitement qui ont été, comme Paul, initiés aux mystères du paradis, mystères que la parole humaine est impuissante à expliquer. Voici pourtant notre réponse. Les Saducéens combattaient la doctrine de Jésus touchant la résurrection des morts, et lui rappelaient, pour appuyer leur opinion, l'histoire de cette femme qui avait eu sept maris, tous frères, en lui demandant lequel, d'entre les

nem ad conciliandam fidem disciplinæ suæ facerent, et ecquis horum eam a resurrectione habiturus esset quærent : ita respondet Dominus, ut et illos castiget, ac vitæ quam in resurrectione apiscemur, mysterium hominibus deinceps universis explanet. « In resurrectione, ait, neque nuptias contrahent, neque nuptum tradentur : quippe cum amplius mori nequeant. Sunt enim pares angelis, et Dei filii, ubi jam resurrexerint. »

57. At vero resurrectionis donum nihil aliud nobis pollicetur, quam lapsorum in integrum restitutionem. Nam ea gratia, quam expectamus, reditus erit ad vitam primam, qua homo de paradiso ejectus in eundem reducetur. Quamobrem si vita restitutorum ei similis erit, qua fruuntur angeli : nimirum et hominis ante lapsum vita angelorum fuit vitæ consentanea, eamque haud dubie ob causam vitæ nostræ in integrum restitutio comparatione ad angelos facta declaratur. Enimvero quanquam inter angelos nulla sit propagatio, quemadmodum est indicatum : tamen eorum copię numero quædam infinitæ sunt. Sic enim suis illis in visis Danielus commemorat. Idcirco si propter peccatum de statu et conditione, qua pares angelis eramus, non excidissemus : ne nobis quidem conjugio ad generis nostri amplificationem opus fuisset. Nam quæcumque tandem incrementi angelica in natura fuit ratio : quam dicendo exponere, vel cogitando intelligere per quasdam conjecturas humanas non fas est, nisi quod omnino aliquam fuisse necessario statuendum est : eadem ratio in humano etiam genere, quod prope ab angelis abest, propagando valuisset, donec ad numerum consilio creatoris definitum perventum esset.

58. Quod si cujuslibet in angustum redigitur intelligentia, ut ex nobis scire velit, equo tandem modo homines orturi fuissent, si conjugio adjumento non eguissent : eum vicissim rogabimus, quomodo angeli sint orti, quove pacto cum ad infinita prope millia sint diffusi, et una natura, et multi esse numero possint. Hoc enim aptissime respondebimus roganti, qui esse homo sine conjugio potuisset : si dicamus in nobis hoc fieri perinde potuisse, atque in angelis, qui et ipsi conjugio non utantur. Angelis autem consentaneam hominis naturam ante

sept frères redeviendrait l'époux de cette femme après la résurrection. Jésus, qui voulait corriger l'orgueil de ces saducéens, et dévoiler à tous les hommes le mystère de cette vie nouvelle que nous devons obtenir par la résurrection, dit ces paroles : « Dans la vie à venir il » n'y aura plus d'époux ni d'épouses, car les créatures humaines ne » pourront plus mourir ; elles seront semblables aux anges et enfans » de Dieu, une fois qu'elles seront ressuscitées. »

57. Mais la promesse de la résurrection n'est autre chose que la promesse de notre retour à l'état glorieux dont nous sommes déchus. La grâce que nous attendons, c'est notre rappel dans cet heureux séjour que l'homme habitait autrefois, dans ce paradis rempli de délices qu'il avait été forcé d'abandonner en échange des misères de l'exil. Si donc la vie de l'homme rappelé dans cette patrie de ses premiers aïeux doit être semblable à celle des anges, la vie de l'homme, avant sa chute, devait être également celle des enfans de Dieu, et, sans doute, c'était la pensée de Jésus quand il comparait l'état des créatures humaines après la résurrection à l'état des créatures angéliques. Si les anges n'ont point de sexe, comme nous l'avons dit, il n'est pas moins vrai que leur multitude est innombrable, et c'est ce que témoignent les visions du prophète Daniel. Si donc le péché ne nous avait pas fait déchoir de la condition sublime qui nous égalait aux anges, nous n'aurions pas eu besoin non plus de l'union des sexes pour nous multiplier. Car quel qu'ait été le moyen de propagation donné aux anges, moyen que la parole ne peut expliquer, que la pensée ne peut concevoir, et que nous sommes obligés cependant d'admettre comme un fait, le même moyen eût pu servir à multiplier les individus de l'espèce humaine, dont la nature alors était presque semblable à celle des anges, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus au nombre fixé par les décrets de la Providence.

58. Si cette doctrine embarrasse l'esprit de certaines personnes, et si elles nous demandent de quelle manière enfin les hommes se seraient multipliés une fois qu'ils n'auraient plus eu besoin pour cela de l'union des sexes, nous leur demanderons à notre tour comment les anges se sont multipliés et comment, n'étant point distingués par la différence des sexes, ils ont pu remplir le ciel de leurs légions innombrables. Car à quiconque nous demande comment l'espèce humaine eût pu se propager sans l'union des sexes, nous avons droit de répondre que cette propagation aurait eu lieu de la même manière que

lapsum fuisse, de hoc patet, quod et integrum restituta, consimilis eisdem erit.

59. His ad hunc modum investigatis, ad id unde digressi sumus, revertamur : quamobrem videlicet Deus, cum imaginem sui condidisset, sexus masculi femineique discrimen addiderit. Equidem ad explicationem hujus quæstionis utile fore existimo, quod paulo ante considerando quasi conclusimus : Deum qui creat omnia, deque animi sui sententia hominem totum ad imaginem divinam conformavit, noluisse animorum numerum ita compleri, ut nunc his, nunc illis in lucem posteris editis adaugeretur : sed cum eodem momento, quo naturam humanam condidit, eam universam et integram facultate sua natura prospiciente intueretur, excelsoque in dignitatis gradu, et qui angelorum conditioni par esset, collocaret : animadvertisse vi divina, liberam hominis intelligendo voluntatem non (uti debebat) virtutis viam ingredi. Itaque ubi de beato vitæ angelicæ statu exorbitasset, ne humanorum animorum natio sine incremento esset, amisso propagationis modo, quo angelorum erant auctæ copiæ, rationem quamdam invenit, qua genus humanum amplificaretur, consentaneam naturæ nostræ, qui in vitium prolapsi eramus. Nam pro præstante illo angelicæ naturæ modo alium quemdam nobis concessit, ut brutorum ac rationis expertium animalium more nosmet propagando perpetuarem. Hanc ob causam magnus ille David, hominis miseriam his mihi verbis deplorasse videtur : « Homo cum esset » in dignitate, animum non advertit. » Nimirum per dignitatis statum intellexit, angelis hominem conditione parem fuisse ; subjicit autem : Idcirco brutis est animantibus comparatus, et iisdem effectus similis. Profecto enim obbruit, postquam more brutorum propagari cœpit, degenerante ipsius præstantia, seque demittente ad naturæ crassioris conditionem.

chez les anges, qui n'ont pas besoin non plus de l'union des sexes ; et en effet la conformité de la nature humaine, avant sa chute, avec la nature des anges, est prouvée par la similitude que la vie de l'homme rendu à son état primitif doit offrir avec la vie de ces créatures célestes.

59. Maintenant que nous avons passé en revue toutes ces questions, revenons à celle que nous avons quittée. Dans quel dessein Dieu, après avoir créé l'homme à son image, a-t-il ajouté à cette créature la distinction des sexes ? Pour résoudre cette question, il est utile, je crois, de rappeler quelques observations énoncées plus haut : Dieu, qui est le créateur de toutes choses, et dont la bonté forma l'homme tout entier à l'image de ses perfections divines, n'avait point voulu que le nombre des ames fixé par sa sagesse fût rempli par des générations successives apparaissant tour à tour à la lumière ; mais comme, grâce à sa prescience, au même instant où il créait l'homme, il avait en vue l'humanité toute entière, et la plaçait dans une condition élevée au niveau des créatures angéliques, il vit aussi, grâce à cette même prescience, que l'homme conduit par sa volonté libre ne marcherait pas comme il devait le faire dans le chemin de la vertu. C'est pourquoi, voulant empêcher que les hommes déchus de leur condition angélique fussent dans l'impuissance de se multiplier après avoir été privés du mode de propagation qui avait servi à former les légions des anges, il trouva, pour assurer l'accroissement du genre humain, un moyen en rapport avec notre nature corrompue et dégradée. A la place de cette noble et mystérieuse loi de propagation des créatures angéliques, notre espèce fut condamnée à subir la loi avilissante qui préside à la propagation des brutes. Voilà pourquoi, sans doute, le grand roi David déplore en ces termes les malheurs de l'homme : « La » raison de l'homme s'est égarée quand il était comblé de gloire. » Le roi-prophète désigne par ces expressions « quand il était comblé de » gloire » l'époque où l'homme était semblable à l'ange. Puis il ajoute : C'est pourquoi il est tombé au rang des brutes, il est devenu semblable aux animaux privés de raison. Oui, certes l'homme s'abrutit du jour où il commença à donner la vie à son semblable par le même moyen que la brute, oubliant ainsi la splendeur de son origine et se soumettant à la condition d'une nature méprisable.

CAPUT XVIII.

Perturbationes in nobis animi, alienas a ratione, ex hac cum brutorum natura cognatione oriri.

60. Nam equidem existimo, de hac ipsa origine perturbationes animi omnes et singulas, tanquam fonte scaturientes, in hominis naturam redundare. Atque hoc recte ita statui, argumento est, quod perturbationes ipsæ, quæ pariter et in nobis et in brutis existunt, cognatæ quodammodo sunt. Non enim certe fas est dicere, originem perturbationum, quibus afficimur, ad humanam naturam esse referendam, cum ea sit ad Dei simulacrum conformata : sed quia prius hoc in mundo bruta existerunt, cum quibus nonnihil est homini (quemadmodum expositum est) commune, modus videlicet ortus : idcirco et alia quædam brutorum naturæ ac hominum communia esse cœperunt. Neque enim homo Dei refert imaginem, qua iracundia prædeditus est : neque voluptas præstantissimæ naturæ nota putari debet, sicut et timiditas, et audacia, et majorum cupiditas, et odium status deterioris, cæteraque his consimilia longe a divino illo caractere absunt. Quapropter hæc accepta de brutis, hominis usurpare natura cœpit. Quibus enim rebus vita brutorum ad se conservandum munita est, eæ res ad hominis vitam translatae, sunt hæ ipsæ, de quibus loquimur, animi sive perturbationes, sive affectiones. Iracundia beluas crudivoras tuetur ab interitu; fecundas voluptatis appetitus, imbelles trepidatio; quæ a robustioribus se tueri nequeunt, metus : grandes sustentat ingluvies. Contraque, si quo potiri quod volupe sit, nequeant, id dolorem in eis excitat. Hæc omnia, et his alia consimilia quædam una cum procreatione bruta hominis opificium occuparunt. Liceat autem mihi hoc loco de sculptorum præstantium more, hominis imaginem vi orationis exprimere. Quemadmodum enim videre est quasdam effigies, in quibus duplex est expressa forma, fingentibus has artificibus magno studio, atque uni capiti geminos vultuum formas insculpentibus, ut eas spectatores quodam cum stupore intueantur : sic mihi et in homine duplex esse similitudo videtur,

CHAPITRE XVIII.

Que les passions qui troublent l'ame, étant les ennemis de la raison, proviennent de la ressemblance de notre nature avec la nature des brutes.

60. C'est à cette origine, en effet, qu'il faut rapporter toutes les passions qui troublent l'ame; c'est de cette source impure qu'elles jaillissent et viennent envahir la nature de l'homme. La preuve de cette opinion, c'est que les passions qui existent en nous et celles qui existent chez les animaux se ressemblent et sont sœurs, pour ainsi dire. On ne peut attribuer l'origine de nos passions à la nature humaine, puisque la nature humaine est l'image de Dieu. Mais comme il y avait sur la terre des animaux avec lesquels l'homme offrait déjà quelque point de ressemblance, celui de se propager comme eux, les autres caractères de la brute commencèrent à devenir aussi communs à l'homme. La colère chez l'homme ne répond point à un attribut de Dieu, on ne peut point regarder comme les caractères de la nature divine, empreints dans la nature humaine, le désir des voluptés, la crainte, l'audace, l'ambition, la cupidité. Toutes ces passions et celles qui leur ressemblent sont bien loin de ce qui fait de l'homme l'image de Dieu. C'est donc à la brute que la nature humaine les a empruntées d'abord, pour se les approprier ensuite. En effet, les instincts donnés aux animaux pour leur conservation, si on les transporte dans la vie de l'homme, sont précisément les passions dont nous parlons. La férocité des uns est une arme pour leur défense, l'attrait du plaisir entretient la fécondité des autres; ceux-ci trouvent leur salut dans leur timidité même; la crainte est pour ceux-là une sauve-garde à leur faiblesse, et l'avidité de certains autres les garantit du manque des alimens qui leur sont nécessaires. Tous ces instincts et d'autres semblables se sont introduits dans l'homme avec la distinction des sexes empruntée à la brute. Qu'il me soit permis de représenter l'homme par la parole, comme les sculpteurs avec le marbre. Vous avez vu quelquefois des statues à double visage, travaillées avec soin par l'artiste et excitant par la singularité de leur aspect l'étonnement des spectateurs. Il y a aussi dans l'homme une double image, et l'une est bien différente de l'autre. Ce qui lui vient de Dieu porte la ressemblance du modèle divin; tout le reste est le siège des passions qui troublent l'ame et présente les traits hideux de la brute. Il arrive

quarum altera longe ab altera dissideat. Divinum enim mentis donum quod attinet, pulchritudinem hæc eam, quæ in Deo est, refert, cæterum qua cupiditates ei quædam insunt, ortæ ex animi morbis, etiam naturæ brutæ cognatione tenetur. Itaque nonnunquam et ipsa ratio sic obbrutescit, ut ab affectione erga brutam partem victa, quod est in hominem præstantissimum, vi deterioris obruat.

61. Nam si quis eo mentis facultatem pertrahit, ut rationem servire morbis animi cogat, næ tum universa natura in aliam quasi figuram redacta, eximiæ formæ in imaginem brutam fit commutatio, ratione morbos illos ipsos excolente ac brevi de paucis magnam eorum copiam efficiente. Omnem enim operam suam eis locans, facit ut ampla quædam rerum absurdarum ac densa materies exoriatur. Sic cum voluptatis studium ex similitudine, qua bruta referimus, profectum in nobis sit; adeo tamen hominum delictis crevit, ut in animalibus ratione carentibus tot voluptatum formæ nullo modo deprehendantur, quot voluptariorum hominum scelestæ libido excogitavit. Sic et animi ad iram commotio, habet illa quidem non nihil affine cupiditati brutorum, verum multo maxime a rationis ope augetur. Ab hac enim proficiscitur diuturna irati animi acerbitas, invidia, mendacium, insidiæ, simulatio. Hæc omnia pravæ mentis quasi agricolationi accepta ferenda sunt. Nam si hæc animi perturbatio, quam iram dicimus, a rationis ope societateque destitueretur, haud dubie momentaneum quiddam et languidum foret, quod instar bullæ simul et oriretur, et interiret. Sic ad imitationem ingluviei porcorum, homines avaritiæ studio teneri cœperunt; sic in equis elata ferocia superbiæ occasionem præbuit. Denique perturbationes animi universæ et singulæ a brutis ortæ, prava mentis usurpatione vitiorum origo exstiterunt. E contrario, si imperium in hos animi motus in se transferat ratio, singuli virtutis formam induunt. Nam fortitudo ex iracundia oritur; timiditas facit, ut certo præsidio nosmet muniamus; metus, ut libenter pareamus; odium in aversionem vitiorum commutatur: charitas veræ virtutis in nobis amorem excitat; elata ferocitas, facit ut supra perturbationes omnes nos efferamus, et animi magnitudinem conservat, quo minus is a vitiis superatus servitute serviat. Hujusmodi certe

parfois que la raison elle-même, oubliant la noblesse de sa nature, se laisse aller aux penchans de la chair ; alors ce qu'il y a de plus grand et de plus beau dans l'homme disparaît et fait place à la laideur de la matière.

61. En effet, si l'homme dégrade en lui la faculté intelligente au point d'asservir sa raison à l'empire des passions charnelles, dès lors il change tout entier de forme ; il perd cette beauté divine qu'il empruntait à son modèle et n'offre plus que la ressemblance hideuse de la brute. Tel est le fruit des soins complaisans que la raison a pour les passions charnelles et du zèle qu'elle met à en développer les germes. Grâce à cette culture assidue, il s'élève bientôt dans le cœur de l'homme une ample et riche moisson de vices. Ainsi le désir des voluptés est en nous le résultat de la ressemblance que nous avons avec la brute ; mais nos fautes ont rendu ce désir si insatiable que les plaisirs dont se contentent les animaux privés de raison sont bien loin d'égal en nombre tous ceux qu'a inventés parmi nous le caprice effréné d'un coupable libertinage. Ainsi encore le penchant qui nous porte à la colère n'est pas sans rapport avec la fureur des bêtes féroces ; mais, grâce au secours de la raison, ce penchant acquiert chez l'homme un merveilleux développement. N'est-ce pas sa complicité funeste qui fait naître dans un cœur irrité le ressentiment implacable, l'envie, la dissimulation, le mensonge et la fourberie ? Car ce sont là les fruits nécessaires de cette culture pernicieuse de l'ame dont la faute est à la raison ; et, sans doute, si la passion que nous appelons colère était privée du secours et des soins complaisans de la raison, elle ne serait plus qu'un emportement momentané et sans force, qui s'élèverait comme une bulle légère pour s'évanouir comme elle. Ainsi le porc avide se jette gloutonnement sur sa nourriture ; et l'homme, en l'imitant, a connu l'insatiable cupidité ; ainsi le fier coursier lève une tête superbe ; et l'homme, suivant son exemple, s'est montré plein d'orgueil et d'arrogance. Enfin nous avons emprunté à la brute toutes les passions qui troublent notre ame, et ces passions, en usurpant sur notre raison un empire illégitime, ont donné naissance à tous les vices. Si, au contraire, la raison établit sa souveraineté sur les passions, chacune d'elles revêt alors le caractère d'une vertu. Le courage naît de l'impétuosité, la prudence de la timidité, la soumission de la crainte,

animi elationem magnus etiam Apostolus ille prædicat, qui frequenter nos cohortatur, ut eis quæ sursum sunt, addicti sumus.

62. De quo jam et illud intelligi potest, omnem animi motam una cum excelsa mentis facultate se attollentem, ad divinæ imaginis pulchritudinem conformari. Cum autem gravitate quadam sua deorsum vitia vergant, idcirco frequentius id, quod contrarium huic est, accidit. Multo citius enim princeps animi facultas brutæ naturæ pondere impulsæ deprimitur, quam quod grave ac terrenum est, una cum mente in altum sublevetur. Idcirco sæpe divini muneris præstantia præpediente miseria nostra, non satis in nobis perspicitur, fitque ut pulchritudo divinæ imagini respondens, morbis carnis tanquam turpissima quadam larva obducatur; ideoque veniam quodam modo merentur, si qui ad hujusmodi quædam respicientes, esse in his imaginem Dei posse non facile concedunt. Illustris illa profecto in eis conspicitur, qui vitam suam ad virtutis normam accurate exegerunt. Quod si quem animi morbis obnoxium, carni que deditum, divina pulchritudine exornatum esse non credis; at in alium intueri, cujus in excelso virtus sit, et qui purus sit a scelerum labe, is facile te confirmabit, ut benignius de hominum natura sentias. Exstinxit naturæ pulchritudinem (rectius enim hæc exemplorum indicatione declarantur) per scelerum iniquationem quidam nobilitatis flagitiis, verbi gratia lechomias, aliusve malis ex facinoribus celebris. At Moyses contra, Moysique consimiles alii, formam divinæ imaginis puram conservarunt. Ergo in quibus pulchritudo non est obscurata de iis perspicere verum esse intelligitur, hominem ut Dei simulacrum foret, factum esse.

63. Forte non nemo est, qui pudendum quiddam existimet esse, quod hominis vitam ciborum usu, perinde ut et brutorum, conservari necesse sit, atque idcirco indignum esse statuatur eum, qui ad imaginem Dei factus credatur. Verumenimvero is certa sibi spe futurum polliceatur, ut naturæ humanæ in vita, quam alteram expectamus.

la haine se change en aversion pour le vice, les affections sympathiques se confondent dans l'amour de la véritable vertu ; la fierté nous élève au-dessus des orages de la vie ; elle fait souvenir l'ame de la grandeur de sa nature, et l'empêche de céder la victoire aux vices et de devenir l'esclave de ses esclaves. Cette fierté, certes, est légitime, et le grand Apôtre lui-même nous en fait un devoir quand il nous exhorte si souvent à aspirer constamment à l'état de ceux qui sont au-dessus de nous.

62. N'est-ce point nous dire en effet que toute passion, en s'élevant de concert avec la raison, s'ennoblit par son contact avec cette faculté sublime, et reflète, ainsi qu'elle, la beauté du modèle divin ? Mais, comme les passions tendent, pour ainsi dire, naturellement en bas, c'est le contraire qui arrive le plus souvent ; car il est plus facile à la raison de tomber écrasée sous le poids de la matière, qu'à la matière de s'élever, malgré sa pesanteur, sur l'aile de la raison. Voilà pourquoi la beauté de ce présent divin est souvent voilée en nous par les misères de notre nature terrestre ; voilà pourquoi l'image brillante de Dieu est couverte des souillures de la chair comme d'un masque hideux. Aussi faut-il pardonner à ceux qui, ne voyant que ces souillures, ne peuvent croire qu'elles cachent l'image d'un Dieu. Cette image du moins brille dans tout son éclat chez ceux qui ont pris la vertu pour règle de leur vie. Si la beauté divine échappe à vos regards dans celui qui est livré aux passions charnelles, portez ailleurs votre vue ; contemplez un homme dont la haute vertu soit à l'abri de tout reproche, et vous serez forcé d'être moins sévère pour la nature humaine. Sans doute la beauté de cette nature est éteinte par le souffle impur du vice chez un libertin effréné que ses infamies ont signalé au mépris des hommes (je me sers d'exemples afin que mes idées soient plus facilement saisies) ; ou bien chez un scélérat que ses crimes ont entouré d'une affreuse célébrité. Mais Moïse, mais d'autres hommes encore semblables à Moïse ont conservé pure en eux la beauté de l'image divine. Et pour ceux du moins qui n'ont pas laissé ternir l'éclat de cette beauté, il est vrai de dire que l'homme a été créé pour être l'image de Dieu sur la terre.

63. Mais peut-être regardera-t-on comme une nécessité avilissante ce besoin de nourriture auquel l'homme, aussi bien que la brute, est soumis pour la conservation de sa vie ; et, peut-être, par suite de cette idée, l'homme paraîtra-t-il indigne d'être considéré comme l'image de Dieu. Mais on peut espérer et se promettre en toute assurance que

ab hoc alendi corporis officio immunitas concedatur. « Nam Dei regnum, quemadmodum Apostolus ait, in cibo potuve non consistit. » Et Dominus prodidit, « non pane solo victurum esse hominem; » sed « omni verbo, quod de ore Dei exeat. » Præterea cum resurrectione nobis vitam promittat angelicæ parem, atque angeli cibo nullo utantur: plane statuendum est, hominem haud dubie aliquando hac etiam molestia liberatum iri, si quidem angelorum more victurus sit.

CAPUT XIX.

Adversus illos qui affirmant, eorum bonorum, quæ bona altera in vita expectamus, fruitionem non nisi in cibo ac potu fore: idque propterea, quod sacris sit litteris proditum, initio mundi hominem rebus iisdem in paradiso vitam suam conservasse.

64. Objecerit tamen hoc fortasse loco nobis aliquis hominem ad vitæ pristinae statum non esse rediturum, quando vitam illam priorem ciborum usu ali oportuerit: post hac autem futurum sit, ut eo labore semel defungamur. Ego vero cum quod sacris traditum litteris est, audio, non de corporis cibo tantum intelligo, neque de lætitia carnis; sed etiam aliud quoddam nutrimentum agnosco, quod modo quodam corporis illud quidem nutrimento respondet, verum ejus fruitio solum ad animum pertinet. « Vescimini panibus meis, » inquit ad eos Sapientia, qui esuriunt: et Dominus felices prædicat, si qui hujusmodi cibum expetant; etiam illud adjicit: « Si quis sitit ad me veniat, et bibat; » itidem ille magnus Esaias præcipit omnibus qui possint præstantem ipsius doctrinam capere, ut lætitiâ bibendo hauriant. Exstat et vatis comminatio in eos, qui merito suo pœnis sint subjiçendi, qua futurum prædicat, ut fame intereant. Ea vero fames nequaquam panis et aquæ, sed divini sermonis inopiam significat; idcirco subjicitur, non esse illam famem sitiæve profectam ex panis et aquæ inopia: sed famem ortam ex cupiditate audiendi divinos sermones. Igitur horto divinitus in Eden (quæ vos delicias significat) plantato dignus est fructus tribuendus quo hominem altum esse dubium est: neque cibum vitæ hujus momentaneum ac fluxum, eundem

l'homme, dans cette vie future et toute nouvelle qui fait notre attente, sera délivré de ces besoins du corps ; « car le royaume de Dieu, selon » l'expression de l'Apôtre, ne consiste point dans le boire ou le manger ; » et le Seigneur lui-même a enseigné que « l'homme ne vit pas » seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de » Dieu. » D'ailleurs la résurrection nous promet une vie semblable à celle des anges, et les anges ne sont point soumis aux besoins du corps : il faut donc croire que l'homme sera également affranchi un jour de ces besoins, puisqu'il doit vivre de la vie des anges.

CHAPITRE XIX.

Contre ceux qui prétendent que la jouissance des biens que nous attendons dans l'autre vie ne consiste que dans le boire et le manger, parce que les saintes Écritures nous enseignent qu'au commencement du monde l'homme était soumis dans le paradis terrestre à la satisfaction de ces besoins du corps pour conserver sa vie.

64. Ici on nous objectera peut-être que l'homme ne peut revenir à son état primitif, puisque dans cet état il était soumis à la satisfaction des besoins du corps, et que dans la vie future nous devons être affranchis de ces besoins. Voici ce que je réponds : quand j'étudie l'enseignement que renferment les saintes Écritures, je vois qu'elles ne parlent pas seulement de la nourriture matérielle et des jouissances de la chair, mais encore d'une autre nourriture qui a bien quelque analogie avec la première ; mais dont l'usage n'appartient qu'à l'âme. « Nourrissez-vous de mon pain », dit la sagesse, à ceux qui ont faim ; et le Seigneur appelle heureux celui qui désire cette nourriture céleste, et il ajoute : « Que celui qui a soif vienne à moi » et qu'il boive. » Le grand Isaïe ne commande-t-il pas également à tous ceux qui peuvent comprendre sa sublime doctrine de puiser la joie à cette source ? Il nous reste du prophète une malédiction dans laquelle il menace les m'chans d'une punition terrible et méritée, et leur annonce qu'ils périront de faim et de soif. Or, le prophète ne veut point dire la faim et la soif du corps, mais la privation de la parole divine. Aussi ajoute-t-il que cette faim et cette soif ne seront point produites par la disette du pain et de l'eau, mais par le désir impuissant d'entendre la parole de Dieu. Ainsi donc cet Eden dont le nom exprime les délices, ce jardin superbe planté par la main de Dieu, devait offrir des fruits dignes de lui au premier homme. La

esse cum illo putemus, quo in paradiso fructuri eramus. « De omni » ligno, inquit Deus, quod est in paradiso, vesceris. » Qui homini recte esurienti fructum ligni illius de paradiso tribuat, quo bonum omne comprehenditur, et quod oratio divina omne nuncupat, cujus etiam fruendi potestatem homini largitur? Nam latissima certe, et eximia illa voce cognata inter se bonorum species omnis continetur, inque uno boni adeo totius universitatem existere significatur. Qui contra hominem arceat ab altero ligno, cujus fruitio mistum quiddam habet, et est utramque in partem efficax? Non enim obscurum esse potest homini intelligenti, quod sit illud omne, cujus est fructus vita; et quid alterum illud mistum, cujus finis mors est. Nam qui illius omnis homini fruitionem perpetuam concessit, idem quoque ratione quadam et consilio certo promiscuorum usu nobis interdixit. Ac mihi quidem libet magno illo Davide, sapienteque Salomone, tanquam magistris in harum rerum explicatione uti. Nam uterque delicias concessas interpretatur verum illud bonum, quod idem est cum bono omni. David quidem inquit: « In Domino temet oblecta. » Salomo autem, Sapientiam, quæ est ipse Dominus, lignum vitæ appellat. Igitur lignum illud omne idem est quod lignum vitæ, cujus fruitio homini ad Dei imaginem facto conceditur. Cæterum ab hoc aliud quoddam lignum discernitur, cujus fructus est boni ac mali cognitio. Non quod alterum horum adversantia sibi vicissim produceret: sed quod promiscuum ac confusum quemdam fructum proferret; cui qualitates illæ sibi adversantes inessent. De hoc vesci hominem Dux vitæ vetat, serpens suadet, ut morti viam ad perimendum hominem strueret. Vincit vero malus hic tandem consiliarius, pulchritudine ac voluptate quadam fructum exornans, ut et aspectu jucundus esset, et appetitionem gustandi sui proritaret.

CAPUT XX.

Quæ fuerit in paradiso vita; quodve sit lignum vetitum.

65. Quodnam igitur illud est lignum, exornatum deliciis, quæ sensu percipiuntur, cui boni malique mista quædam cognitio inest? Equidem non longe a veritate oberravero, si mentis intelligentia, quatenus in-

nourriture qui entretient aujourd'hui notre vie éphémère ne peut être la même que celle qui nous était destinée dans le paradis terrestre. Dieu dit à l'homme : « Tu te nourriras des fruits de tout arbre qui » croît dans le paradis. » Pourquoi Dieu accorde-t-il aux besoins légitimes de l'homme, pourquoi lui cède-t-il en toute propriété les fruits de l'arbre qui produit tout bien, de cet arbre qu'il désigne par un terme général ? Car l'expression très-étendue et très-élevée dont Dieu se sert contient en elle l'expression de toutes les espèces de bien et renferme la totalité dans l'unité. Pourquoi, au contraire, Dieu défend-il en même temps à l'homme l'approche de l'autre arbre dont le fruit est mélangé et qui produit à la fois le bien et le mal ? Il est facile de voir, pour peu qu'on ait d'intelligence, ce que signifie cet arbre désigné par un terme général, dont le fruit est la vie, et ce que signifie cet autre arbre dont le fruit mélangé donne la mort, et dont Dieu nous a interdit l'approche. Je veux dans l'explication de ce symbole m'appuyer sur l'autorité du grand roi David et du sage Salomon. David dit : « Réjouis-toi dans le Seigneur, » et Salomon appelle la Sagesse, c'est-à-dire le Seigneur lui-même, l'arbre de vie. Ainsi donc l'arbre désigné par l'Écriture en termes génériques n'est autre que l'arbre de vie, dont les fruits ont été accordés à l'homme créé à l'image de Dieu. Mais nous en distinguons un autre dont le fruit est la connaissance du bien et du mal, non que cet arbre produise séparément deux choses aussi opposées, mais parce que ses fruits altérés et corrompus ont en même temps les qualités du bien et celles du mal. L'auteur de la vie défend à l'homme de goûter aux fruits de cet arbre ; le serpent lui conseille de violer cette défense, afin de trouver ainsi moyen d'introduire la mort ici-bas. Le perfide conseiller triomphe, et l'homme, séduit par l'attrayante beauté dont le démon a doué ces fruits funestes, succombe à la tentation d'y porter ses lèvres.

CHAPITRE XX.

Quelle était la vie de l'homme dans le paradis terrestre, ce qu'il faut entendre par le fruit défendu.

65. Quel est donc cet arbre dont les fruits ont tant d'attraits pour ~~es sens, et qui produit la connaissance du bien et du mal ? Jene m'é-~~
~~cartorai pas beaucoup de la vérité en consultant dans l'examen de~~

telligi hæc possunt, hac ipsa in consideratione utar. Sic enim existimo non hoc loco per cognitionem intelligi scientiam; sacris enim in Litteris invenio discrimen quoddam inter cognitionem ac dijudicationem. Nam bonum ac malum accurata quadam scientia dijudicare, facultatis esse perfectioris cujusdam, et sensuum exercitatorum, Apostolus tradit. Idcirco præcipit quodam loco, esse omnia exploranda, et dijudicationem tantum in hominem spiritualem cadere affirmat. Cognitio vero non scientiam ac notitiam ubique significat, uti vox ipsa notare videtur, quamdam animi ad id quod gratum nobis est, affectionem. Ut cum scriptum est: Novit Dominus suos. Et ad Moysem inquit: Novite supra omnes. Etiam de damnatis ait, qui cæteroquin omnia novit: Nunquam novi vos. Lignum ergo de quo cognitionis promiscuæ fructus capitur, est in rerum vetitarum numero. Dicitur autem fructus ille, quem serpens prædicat, ex rebus adversantibus sibi constare, fortassis eam ob causam, quod malum plane nudum, ut est natura sua, nunquam nobis appareat. Profecto enim in homine pervomendo nulla vitiorum efficacitas foret, si non quidam eis boni color additus, homini cupiditate sui in fraudem illecto fucum faceret. Nunc vero malum esse mistum videmus, cujus in fundo perniciēs est, veluti quædam fraus latens cum exterior dolus imaginem boni ostendet. Avaris præclarum quiddam esse videtur argenti splendor, cum ejus cupiditas malorum omnium radix existat. Quis hominum in fœdum intemperantiæ prolaberetur illuviem, nisi eum in morbum hoc nomine velut inescatus pertraheretur, quod voluptatem esse rem bonam et optabilem existimat? Eodem modo vitia cætera, cum certum exitium occultent, prima tamen vice videntur expetenda, seque in animos imprudentum pro bono insinuant.

66. Cum igitur pleraque hominum pars id bonum esse judicet, quod sensus delectat, cumque adeo communis appellatio boni sit cum ei quod vere bonum est, tum alteri quod bonum esse videtur, idcirco

cette question la faculté intelligente dont notre esprit est doué, autant du moins qu'il est donné à la raison humaine de pénétrer dans les secrets du monde moral. Je pense donc qu'ici le mot connaissance n'exprime pas la science, car je trouve dans les saintes Écritures une certaine différence entre ces deux choses. L'appréciation exacte du bien et du mal n'appartient qu'à une faculté supérieure, qu'à un jugement exercé, comme dit l'Apôtre. C'est pourquoi le même apôtre nous fait un devoir de tout étudier avec soin, et il assure en même temps que l'appréciation rigoureuse des choses n'est donnée qu'à l'homme chez qui l'esprit domine la chair. Le mot connaissance n'exprime pas toujours une idée de science et de jugement, comme il semblerait d'abord, mais souvent il signifie une certaine affection de l'ame pour ce qui nous est agréable. C'est ainsi qu'on voit dans l'Écriture. Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. Dieu dit également à Moïse : Je te connais par-dessus tous. Lui qui sait toutes choses, ne dit-il pas aussi aux damnés : Je ne vous ai jamais connus ? Voilà pourquoi l'arbre dont les fruits donnent la connaissance, c'est-à-dire l'amour du mal par le mélange impur qui les corrompt, est au nombre des choses mauvaises et défendues. Ces fruits que le serpent vante à l'homme nous sont représentés comme réunissant en eux les qualités opposées du bien et du mal, sans doute parce que le mal ne se montre jamais à nous dans toute sa nudité et dans toute la laideur de sa nature. Et, en effet, le vice serait impuissant à séduire l'homme, s'il n'empruntait les apparences de la vertu, s'il ne déguisait sa laideur sous le fard dont il se couvre, pour tromper nos yeux et allumer nos désirs. Le mal ne se montre donc à nous que sous un déguisement trompeur, qui nous dérobe son aspect sinistre en présentant à nos yeux les dehors du bien. C'est ainsi que l'éclat de l'or a quelque chose d'attrayant pour l'avare, bien que le désir des richesses soit l'origine de tous les maux. Quel homme oserait se plonger dans la fange de la débauche s'il n'était entraîné à ce vice par les séductions de la volupté qui se montre à lui comme une chose bonne et désirable ? Il en est de même de tous les autres vices ; tous renferment un secret poison ; mais au premier abord ils semblent désirables, et c'est en empruntant les apparences du bien qu'ils s'insinuent dans le cœur des imprudens.

66. Comme la plupart des hommes ne jugent du bien que par le plaisir des sens, et comme par suite de ce jugement ils appellent d'un même nom et le bien véritable, et ce qui offre les apparences du bien,

sacræ Litteræ appetitionem mali latentis sub boni specie, cognitionem boni et mali nominant, per quam affectio quædam et temperamentum intelligitur. Non enim fructum ligni vetiti absolute malum aliquod esse tradunt, cum boni quasi floribus quibusdam exornatus sit, neque contra pure bonum, cum sub eo malum lateat : sed ex utroque mistum, quo qui utantur, certissimum ad interitum ruant. Itaque tantum non aperte clamant, verum bonum simplex et uniusmodi quiddam natura sua existere, alienum ab omni duplicitate, adversantiumque sibi rerum conjunctione. Malum contra varium esse, ac quodam modo quasi vestitum : quodque aliud quiddam initio videatur, quam esse deinde per experientiam deprehenditur. Nam si ad ejus cognitionem perveniamus, hoc est, si semel facto periculo malum amplectamur, tum nimirum esse illud in nobis causam initiumque mortis et interitus. Idcirco serpens vitiosum peccati fructum homini demonstrat, non illum quidem aperte, qualis a natura erat (non enim per manifestum malum falli homo potuisset), sed externa venustatis eum specie ornat, adeoque gustui ejus voluptatis aliquid, quod sensu perciperetur, per quasdam quasi præstigias indit, ut ita mulieri quod vellet persuaderet; sic enim Litteræ sacræ loquuntur : Vidit autem mulier ligaum illud bonum esse ad vescendum, et oculis gratum mirificeque jucundum aspectu; itaque fructum ejus acceptum comedit. Cibus autem ille mortem homini peperit. Atque hic fuit is, de quo disserimus, promiscuus fructus, declarantibus perspicue Litteris sacris, quo sensu lignum hoc scientiæ boni et mali appellarint. Perinde videlicet, atque venena melle condita qua sensui ob dulcedinem grata sunt, bonum quiddam esse, qua vero utentem interimunt malorum omnium extrema censentur. Hoc igitur venenum quam primum hominis vitam tentando læsit, præclarum illud hominis opificium ac nomen, adeoque divinæ naturæ simulacrum vanitatis, quemadmodum vates loquitur, similitudinem induit. Itaque jam imago ad partes in nobis præstantiores referenda est. Quæcumque autem molesta in vita, et tristia accidunt, longe scilicet a similitudine naturæ divinæ separari debent.

les saintes Écritures nomment l'amour du mal qui se déguise sous les dehors du bien, connaissance du bien et du mal, en donnant à cette expression le sens d'affection et de mélange ; car elles ne représentent point le fruit défendu comme renfermant le mal d'une manière absolue, puisque l'arbre qui produit ce fruit est orné, pour ainsi dire, des fleurs du bien ; elles ne le représentent pas non plus comme renfermant le bien seul, puisque sous le bien est caché le mal ; mais elles nous le montrent comme un mélange de ces deux essences opposées, mélange funeste qui donne infailliblement la mort à celui qui en a goûté le poison. Ainsi elles nous enseignent par des expressions symboliques que le vrai bien est un et identique de sa nature ; qu'il est incompatible avec la diversité, et n'admet point le mélange d'essences opposées à la sienne ; qu'au contraire, le mal est divers, qu'il revêt, pour ainsi dire, plusieurs formes, et que les apparences qu'il montre d'abord différent de la réalité que découvre en lui l'expérience ; en effet, selon ce que nous apprennent les mêmes Écritures, si nous acquérons une fois la connaissance du mal, c'est-à-dire si, nous exposant à ses séductions, nous venons à l'aimer, cet amour du mal est pour nous une cause de perte, un principe de mort. C'est pourquoi le serpent ne montre pas à l'homme le fruit empoisonné du mal, tel qu'il est, et dans toute la laideur de sa nature ; car l'homme n'aurait point été séduit à l'aspect du vice dans sa nudité ; mais il le revêt au dehors d'une apparence de beauté, et grâce à ses prestiges menteurs, il lui donne une saveur si douce, que la femme vaincue cède aux conseils du tentateur. Laissons parler les saintes Écritures : La femme, disent-elles, vit que ce fruit devait être agréable au goût, et qu'il réjouissait merveilleusement la vue ; elle l'accepta donc et le mangea, et ce fut cette nourriture qui enfanta la mort pour l'homme. C'est bien là le fruit en question, ce fruit gâté par un mélange impur, et les saintes Écritures expliquent clairement dans quel sens elles ont appelé l'arbre qui le produit, l'arbre de la science du bien et du mal. C'est ainsi, en effet, qu'un poison recouvert de miel offre d'abord un breuvage agréable au goût, et n'est au fond qu'une liqueur funeste et qui donne la mort. Le poison caché dans le fruit défendu, en corrompant en nous les sources de la vie, a dégradé l'homme, cette œuvre brillante de Dieu, qui était l'image de son auteur, et ne lui a laissé, selon l'expression du prophète, qu'une ressemblance incomplète et vaine avec son modèle divin. Ainsi l'homme n'est plus l'image de Dieu que par la partie la plus noble de lui-même ; et tous les maux, tous les ac-

CAPUT XXI.

Resurrectionem ex mortuis non tam propter prædictionem Litterarum sacrarum, quam necessarium rerum ordinem omnino expectandam esse.

67. Verumenimvero non tantum mali robur est, ut vim boni possit exsuperare : neque naturæ nostræ imprudentia Dei est sapientia vel potior, vel constantior. Fieri enim non potest, ut quod vicibus alternis commutatur, illo firmiter ac durabilius existat, quod semper eodem modo affectum, inque bono fixum ac stabile est. Nam Dei consilium in omnibus rebus perpetuo immutabilitatem suam retinet : nostra vero natura mutationibus obnoxia, ne in malo quidem constanter persistit. Quod enim semper movetur, si quidem ad bonum progreditur, propter ipsius rei quam veluti peragrarum conatur, infinitatem, nunquam ulterius contendere desinit. Neque enim boni metam ullam inveniet : quam ubi contigerit, ad motum fiat institiæ. Sin diversam in partem deflectendo perget, ubi cursum mali absolverit, et ad ejus extremum pervenerit : tum scilicet impetus ipse perpetui motus, cum natura sua nullam requietem inveniatur, percurso mali stadio necesse est ad bonum vicissim sese convertatur. Malum enim cum nequam sit infinitum, sed certis quibusdam finibus descriptum : consequi necesse est ut mali extremum boni successione continuetur. Itaque, ut est indicatum, perpetua naturæ nostræ motio tandem aliquando ad iter bonum revertetur, castigante nos memoria priorum ærumnarum, ut omni studio caveamus, ne in miserias consimiles recidamus. Versabimur igitur rursus aliquando boni in curriculo, quando certum est mali naturam necessariis quibusdam terminis finitam esse.

68. Quemadmodum enim homines rerum supra nos apparentium periti tradunt, mundum universum lucis plenum esse; tenebras vero fieri affirmant ex umbra terreni corporis, obvertantis se soli, cum quidem ab illius radiis a tergo secundum formam rotundi corporis umbra instar conii claudatur (sol enim, cum multis partibus terra major sit,

ciens de la vie humaine n'ont aucune similitude avec la nature divine.

CHAPITRE XXI.

Que la certitude de la résurrection des morts repose moins sur les prophéties des saintes Écritures que sur l'ordre nécessaire des choses.

67. Mais pourtant la force du mal n'est pas si grande qu'elle puisse triompher de la puissance du bien, et l'aveuglement de notre nature ne peut être non plus ni plus grand, ni plus constant que la sagesse de Dieu. Il est impossible, en effet, qu'une nature changeante et mobile demeure plus ferme et plus établie qu'une nature dont les modifications restent toujours les mêmes, et qui repose fixe et immuable dans le bien; car la pensée de Dieu est éternellement la même en toutes choses, et notre nature changeante ne peut même persister constamment dans le mal. En effet, un être dont la mobilité est continuelle, s'il marche dans la route du bien, est sans cesse obligé d'avancer, parce que la route qu'il s'efforce de parcourir est infinie; jamais il ne rencontrera sur la voie du bien une borne qu'il puisse atteindre pour y arrêter sa marche. Si, au contraire, se détournant de la voie du bien, il entre dans celle du mal, il arrivera un moment où il aura parcouru la carrière et touché la borne; alors, entraîné par ce mouvement perpétuel qui ne lui laisse point de repos, il quittera la route qu'il vient de parcourir pour entrer dans celle du bien; car la route du mal n'est pas infinie, elle a une limite au delà de laquelle recommence le bien. Ainsi, nous le répétons, le perpétuel mouvement de notre nature nous fera rentrer enfin dans la bonne voie, guidés que nous serons par le souvenir de nos souffrances passées, et sans cesse avertis par ce guide de nous tenir sur nos gardes pour ne point retomber dans les mêmes précipices. Nous finirons donc par nous retrouver encore sur la route du bien, puisqu'il est vrai que le mal a ses limites nécessaires.

68. Si nous en croyons les savans qui étudient les phénomènes célestes, la lumière remplit le monde, les ténèbres sont formées par l'ombre du globe terrestre placé en face du soleil; mais cette ombre qui s'allonge en cône, en vertu de la forme sphérique du corps qui la rejette en arrière, est terminée de nouveau à son extrémité par les

undique radiis eam suis amplexus, in extremo cono lucem cocuntem rursus quasi connectit. Itaque si fieri posset, posse autem, docendi causa scilicet, statuamus ut quis umbram universam penetraret, is tandem in lucem perveniret, neque ulla eum ex parte tenebræ contingerent); sic et de nobis cogitandum est: fore ut postquam mali terminum prætergressi simus, adeoque ad extremam peccati umbram pervenimus, tum ergo fore, ut rursus in luce vivamus, quando bonorum natura comparata mali ad magnitudinem, infinitis eam partibus superat. Quapropter iterum in paradisi possessionem mittemur: iterum ligno illo fruemur, quod est lignum vitæ. Restituetur nobis imaginis præstantia, et imperii dignitas. Non de imperio in res illas loquor, quæ ad usum hujus vitæ hominibus a Deo subjectæ sunt: sed aliud quoddam regnum expectandum nobis esse statuo, cujus tota ratio illorum in numero est, quæ enarrari dicendo nequeunt.

CAPUT XXII.

Refutatio illorum, qui obijciunt: Cur non jam olim excitatum ex morte sit hominum genus: quidve post quædam temporum intervalla resuscitatio expectetur, si quidem res bona esse putanda sit.

69. Enimvero continuæ seriei rerum, quæ explicantur, inhæreamus. Nam fortasse non nemo ad dulcissimæ spei mentionem erectis alis animi grave molestumque existimabit esse, bona illa non continuo nos apisci, quæ longe sensum et intelligentiam humanam exsuperant, et efficiunt ut vehementer ingrata nobis sit intermedia temporis dilatio, qua ab usu rei exoptatissimæ arcemur. Verum nemo hac de causa sese afflicet, puerilem ve in mundum exiguum ad intervallum fruitionem rerum jucundarum differri moleste ferat. Nam cum omnia certa ratione ac sapientia gubernantur, omnino fateri necesse est, nihil eorum quæ accidunt, sine ratione, et quæ in ipsa ratione est, sapientia fieri. At quæ isthæc, inquires, ratio est, propter quam tristis

rayons du soleil ; car le soleil, étant beaucoup plus grand que la terre et pouvant l'envelopper partout de ses rayons, réunit de nouveau sa lumière à la pointe de ce cône d'ombre. Si donc il était possible, et pour faire comprendre notre pensée, supposons que cela soit ; s'il était possible, disons-nous, de pénétrer dans cette ombre, et de la parcourir, on arriverait enfin à la limite où recommence la lumière, où les ténèbres cessent de toutes parts. Il doit arriver quelque chose de semblable dans le monde moral ; il faut croire qu'une fois que nous avons franchi la limite du mal, et que nous avons traversé les dernières ténèbres du péché, nous renaissions de nouveau à la lumière, parce que la grandeur du bien, comparée à celle du mal, la surpasse infiniment. Ainsi donc nous rentrerons en possession du paradis ; nous pourrons savourer encore les fruits de cet arbre divin, qui est l'arbre de vie, la splendeur de notre céleste origine et les insignes de notre royauté nous seront rendus ; je ne parle pas de la royauté que Dieu nous a donnée sur les objets de la nature qui nous servent dans cette vie éphémère, mais d'une royauté plus belle que nous devons attendre de l'avenir, et dont les magnificences ne sauraient être décrites par la parole humaine.

CHAPITRE XXII.

Réfutation des argumens de ceux qui demandent pourquoi la résurrection de l'humanité ne s'est point faite dans le passé, et pourquoi, si la résurrection est une chose bonne, elle ne sera possible que dans l'avenir et après un espace de temps déterminé.

69. Mais suivons l'ordre des idées et continuons le cours de nos explications. Sans doute, dira-t-on, cette espérance est douce et faite pour élever nos âmes sur l'aile de l'enthousiasme ; mais n'est-il pas dur et triste de ne pouvoir dès à présent posséder ces biens qui surpassent l'intelligence de l'homme et tous les désirs de son cœur ? Pourquoi ces ennuyeux délais qui nous séparent de l'objet de nos vœux les plus ardents ? Qu'on cesse de s'affliger de ce retard et d'accuser la Providence, parce que le monde, encore enfant, est obligé d'attendre un peu de temps avant de jouir des biens célestes. Puisque l'univers est gouverné par une raison et une sagesse suprêmes, rien ne peut arriver ici-bas qui ne soit l'effet de cette même sagesse et de cette même raison. Mais, dira-t-on, quelle est donc la raison qui empêche d'échanger, dès à présent, cette vie de misères contre une vie

hujus vitæ commutatio non fit in vitam optabilem : sed ad definita quædam spatia temporis dilata, molesta hæc in corpore vita finem perfectionis omnium exspectat, ut deinde tanquam a freno quodam liberata, quasiq; sui juris effecta, ad beatum, omniumque morborum expers ævum cursu contendat? In hac expositione sit ne veritati consentanea futura oratio nostra, nimirum ipsa veritas plane intelligit. Mihi quidem ad animum quod accedit, hujusmodi quiddam est. Primum igitur hoc repeto, quod indicatum est supra : Faciamus inquit Deus, hominem ad imaginem similitudinemque nostram; itaque fecit hominem Deus, et ad Dei imaginem eum fecit. Hactenus imago Dei universa humana in natura esse absoluta, numerisque suis perfecta intelligi debet. Adamus vero necdum factus erat; nam Adamus secundum notationem nominis, terrenum figmentum significat, quemadmodum hebrææ linguæ periti tradunt. Idcirco et Apostolus excellenter vernacula in lingua eruditus, hominem e terra factum *χαιρον*, quasi dicas pulvereum, appellat : voce Adam in græcam commutata. Homo igitur ad imaginem Dei factus est, natura scilicet hominum universe intellecta, divinum illud opus. Sic autem omnipotente Dei sapientia factus est, non ut pars totius tantum, sed eodem momento natura integra existeret.

70. Prospiciebat enim is, qui fines rerum omnium quasi pugno comprehendit (sic enim sacros Libros loqui videmus : « In manu ejus » omnes terræ fines sunt ¹, » prospiciebat ergo, qui omnia etiam ante ortum ipsorum novit, quem ad numerum genus humanum in singulis amplificandum foret. Cumque illud etiam in nobis futurum animadverteret, ut ad statum detriorem nosmet demitteremus, atque perditio sponte nostra dignitatis gradu, quo pares angelis eramus ad humilioris sortis creatura nos adjungeremus : etiam brutam aliquid imaginis suæ miscuit. Non enim masculi femineique sexus discrimen in illa divina beataque natura esse putari debet : sed translato Deus in hominem eo, quod opificio bruto proprium erat, modum generi nos-

¹ Psal. cxiv.

de félicités ; qui, remettant l'accomplissement de nos vœux à une époque marquée dans l'avenir, force notre ame captive dans notre corps à attendre, au milieu des ennuis de son esclavage, le moment où toutes choses auront achevé leur cours, où elle pourra, rendue à elle-même et délivrée de sa prison, prendre librement son essor et commencer une vie nouvelle, une vie que ne troublent point les souffrances et les maladies ? ma réponse à cette question sera-t-elle conforme à la vérité ? Celui qui est lui-même la vérité le sait ; pour moi, je me contente d'exposer mes idées à ce sujet. Je reprends le fait que j'ai déjà cité. Dieu dit : Faisons donc l'homme à notre image et à notre ressemblance. Dieu fit donc l'homme et il le fit à son image. Jusqu'ici l'image de Dieu est entière et complète dans la nature humaine ; chaque trait du modèle divin est retracé dans cette fidèle copie. Mais Adam n'était pas encore formé, car Adam, suivant l'expression propre de ce mot, signifie un ouvrage d'argile, ainsi que l'expliquent ceux qui connaissent la langue hébraïque. C'est pourquoi l'Apôtre, qui possédait parfaitement cette langue maternelle, donne-t-il à l'homme formé de la terre une épithète qui rappelle son origine, en traduisant le mot Adam par une expression grecque qui réveille l'idée de poussière. L'homme, en tant qu'ouvrage divin, fut donc créé à l'image de Dieu, et il contenait la nature humaine toute entière prise dans le sens général de ce mot. Grâce à la sagesse toute puissante de Dieu, il fut créé de telle sorte qu'il n'était pas seulement le premier membre de la famille humaine, mais que la famille humaine toute entière était, au même instant, renfermée virtuellement en lui.

70. Car celui dont le bras s'étend jusqu'aux limites de la création ; qui, selon l'expression des Écritures, « tient la terre dans sa main, » celui enfin qui connaît toutes choses même avant qu'elles soient produites, voyait dans l'avenir jusqu'à quel nombre d'individus le genre humain devait se multiplier. Il voyait aussi qu'un jour viendrait où nous serions déchus de notre céleste origine, où, descendant volontairement du faite des dignités que nous partagions avec les anges, nous nous abaisserions au rang des créatures faites pour de plus humbles destinées. Il unit donc à son image divine quelque chose de semblable à la brute. Car la différence des sexes ne pouvait appartenir à cette noble nature, qui était en tout l'image de Dieu ; mais Dieu, ayant ajouté à l'homme son image, une substance qui était propre aux actes de la brute, assigna à la race humaine un mode de propagation sans rapport avec la noblesse de la créature divine. Car ce ne fut pas lorsque

tro propagationis adeo excellenti creato nequaquam consentaneum tribuit. Nam facultatem augendi et amplificandi generis homini non tribuit id temporis, quo eum ad imaginem sui condidit; sed cum in eo sexus masculi femineique discrimen fecisset, inquit: Augescite, ac vosmet amplificate, et terram complete. Id enim non jam divinæ naturæ attributum est, sed brutæ: quemadmodum ipsa rerum gestarum series ostendit, Deum eadem etiam de brutis prolocutum esse. Ut omnino statuendum sit nullo nobis pacto procreationis specie, qua bruta propagantur, opus futurum fuisse: si quidem ea, quam diximus vocem homini facultatem augendi se concessisset prius, quam in natura nostra sexus discrimen existeret. Cum igitur universe genus nostrum Deus (qui ordine certo cuncta administrat) prospiceret more brutorum animantium orturum, neque fieri aliter posse intelligeret, quam ut hoc modo propagaretur, natura se nostra humiliorem ad statum demittente, sicut ipse multo anto fore præviderat qui futuros eventus tanquam res præsentis intuetur, etiam ævum quoddam conveniens opificio humano præstituit, ut animorum numero temporis duratio responderet: atque tum demum fluxus ille temporis motus quiesceret, cum genus humanum propagari desisset. Hujus denique procreatione absoluta, temporis etiam continuatio exspiraret: sequente porro rerum instauratione et mutatione universitatis hujus, cum qua hominis conjuncta esset conversio, de natura interitui obnoxia terrenaque, in quamdam morborum expertam et immortalem.

71. Eo mihi respexisse divinus ille Apostolus videtur, cum in Epistola, quam ad Corinthios scripsit, subitum temporis desinentis finem, rerumque prius mobilium diversam in partem conversionem prædicaret; sunt enim hæc ipsius verba. « Ecce rem arcanam vobis pate- » facio; nos quidem omnes non dormiemus, omnes tamen commuta- » bimur, idque in temporis puncto, et oculi momento, ad extremæ » tubæ clangorem¹. » Hoc mihi dicere videtur, hominum natione, illo modo qui præfinitus a Deo est, amplificata, cum animorum numero nihil accedere porro poterit: tum ergo res universas uno temporis momento commutatum iri. Punctum enim et oculi momentum

¹ 1 Cor. xv.

Dieu créa l'homme à son image qu'il lui donna le pouvoir d'accroître et de multiplier sa race; ce ne fut qu'après avoir donné à la chair la différence des sexes qu'il dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre; car la différence des sexes n'est pas un attribut d'une nature divine, mais bien celui d'une nature semblable à la brute, puisque Dieu tient aux animaux le même langage, ainsi que le fait voir la suite de l'histoire de la création. Par conséquent, nous pouvons établir que nous n'aurions eu besoin en aucune manière d'un mode de propagation semblable à celui des brutes, si la parole divine que nous venons de citer eût accordé à l'homme le pouvoir de multiplier sa race avant que la différence des sexes existât dans notre nature? Mais Dieu, dont la providence gouverne toutes choses avec ordre et sagesse, vit qu'il fallait que le genre humain tout entier se multipliât ainsi que les animaux, et qu'il était impossible que son mode de propagation fût différent du leur, notre nature s'étant avilie et dégradée comme l'avait prévu également long-temps d'avance celui pour qui les événemens futurs sont des événemens présens. En conséquence, il attribua à la vie de l'homme une durée en rapport avec sa structure, afin que le temps de son existence sur la terre fût proportionnel au nombre des âmes, et que le temps cessât de marcher quand le genre humain aurait cessé de se multiplier. Il voulut que cette multiplication du genre humain arrivée à son comble fût le signal de l'expiration de la durée, et qu'elle fût suivie d'une révolution complète dans l'univers, d'un renouvellement immense dans la création, lequel transformerait l'humanité avec le monde, et changerait sa nature terrestre et périssable en une nature incorruptible et immortelle.

71. Le grand Apôtre me semble avoir en vue le même objet quand, dans la lettre qu'il écrit aux Corinthiens, il prophétise l'immobilité soudaine du temps arrivé à la fin de son cours, et la marche nouvelle de l'univers après sa première révolution accomplie. Voici ses expressions : « Je veux vous découvrir un grand secret; alors, il est vrai, » nous ne dormirons pas tous, mais tous nous serons réveillés comme » d'un songe, et cela, en un point de la durée, en un clin d'œil, aux » sons retentissans de la trompette du jugement dernier. » L'Apôtre veut faire entendre, selon moi, que lorsque la race humaine se sera multipliée, grâce au mode de propagation qui lui a été assigné par Dieu, et quand le nombre des âmes qui habiteront la terre ne pourra plus être augmenté, alors toutes choses seront renouvelées en un in-

appellat extremum temporis terminum, omnis expertem dimensionis, quique nullas in partes dividi queat. Itaque fieri non posse docet, ut quis ad eam certo quasi ambitu definitam mutationem, quæ per mortem fit, perveniat, et extremum ac summum temporis momentum attingat, post quod nulla pars ejus reliqua est, nisi prius tuba, quæ resurrectionem ex mortuis præcedet, clangorem suum edat, quo pars humani generis mortua quasi de somno excitetur: ea vero quæ adhuc in vivis erit, perinde ut cæteri per resurrectionem, ita et ipsa subito ad immortalitatem commutetur, ut eam deinceps carnis pondus deorsum onere suo non deprimat, humove terrena moles affigat, sed elata in sublime ipsum aera penetret. Hæc enim Apostolus subjecit: Rapiemur per nubes in aera, ut Domino occurramus, atque ex eo tempore perpetuo cum Domino erimus.

72. Quamobrem unusquisque temporis hominum incremento destinati moram patienter ferat. Nam et Abrahamus, aliique patres illi principes, quanquam desiderio videndi bona isthæc tenerentur, neque unquam cœlestem patriam quærere desinerent, ut Apostolus loquitur; tamen adhuc etiam necesse habent divinum illud munus exspectare, Deo commodis nostris in hoc benigne prospiciente, ut Paulus quidem ait, ne sine nobis perfectionem apiscerentur. Si igitur illi moram hanc libenter ferunt, qui multis etiam sæculis nos præcesserunt, atque illa bona sola fide ac spe intuentur, inque eis acquiescunt, Apostolo teste: certo sibi pollicentes fore, ut speratis bonis fruantur, cum fidum illum esse statuunt, qui ea promisit: quid nos tandem æquum est facere, quorum nonnulli sic vixerunt, ut meliora sibi spe polliceri vix habeant? Etiam Davidis vatis animus ex ingenti cupiditate defecit. Itaque hanc amoris et desiderii affectionem ipse suis in hymnis fatetur, cum inquit magno se teneri desiderio, atque etiam animum præ studio deficere quo esse in palatiis Domini cupiat: etiamsi futurum sit, ut in extremis abjiciatur. Longe enim majus atque optabilius esse, isthic in extremis censeri, quam in vitiosis hujus vitæ tentoriis vel principem locum obtinere. Nihilominus moram ferebat, cum vitam quidem illam ut beatam prædicaret, ejusque vel

stant. Car ce qu'il appelle un point de la durée, un clin d'œil, c'est la limite extrême du temps, laquelle est sans dimension et indivisible. Il nous enseigne ainsi qu'il est impossible à l'homme de parvenir à ce point de renouvellement définitif, où la mort nous conduit, pour ainsi dire, par des détours certains, et d'atteindre la dernière limite du temps au delà de laquelle la durée n'existe plus, avant que la trompette qui doit donner le signal de la résurrection ne fasse retentir ses sons éclatans à travers le monde. Alors seulement, une partie du genre humain qui dormira dans la tombe se réveillera comme d'un profond sommeil, et ceux qui vivront encore, aussi bien que ceux qui seront ressuscités, échangeront leur nature périssable contre une nature immortelle, afin que la chair n'accable plus désormais leur ame de son poids, et que la matière ne la retienne plus dans la fange de ce monde, mais qu'elle puisse s'envoler librement dans l'espace et monter jusqu'aux cieux. En effet, l'Apôtre ajoute : Nous serons emportés dans les airs, à travers les nues, afin de voler à la rencontre du Seigneur, et dès ce moment nous serons éternellement avec Dieu.

72. Ainsi donc que chacun supporte avec patience les délais nécessaires à l'accroissement du genre humain ; car Abraham et les patriarches, malgré le désir qu'ils avaient de voir ce grand jour, et bien qu'ils ne cessassent, comme dit l'Apôtre, de chercher la patrie céleste, sont pourtant forcés d'attendre maintenant encore que l'entrée du séjour divin leur soit ouverte, et en cela Dieu a fait éclater sa bienveillance pour nous, comme dit saint Paul ; il n'a pas voulu qu'ils pussent jouir sans nous de la béatitude éternelle. Si donc ils supportent patiemment ce retard, eux qui nous ont précédés de tant de siècles sur la terre ; si, contemplant les biens célestes des yeux de la foi et de l'espérance, ils se reposent, selon le témoignage de l'Apôtre, dans cette douce attente, assurés qu'ils sont de jouir un jour de l'objet de leurs désirs et pleins de confiance dans les promesses de Dieu, que devons-nous faire, nous, dont plusieurs ont vécu de telle sorte qu'ils ont à peine droit à l'espérance d'une vie meilleure ? Le cœur du roi prophète succombe à la violence de ses désirs. La puissance de son amour et l'ardeur de ses vœux éclatent dans ses hymnes lorsqu'il dit que son ame est prête à défaillir à cause du désir ardent qu'elle éprouve d'habiter les palais du Seigneur, quand même elle devrait rester confondue dans les derniers rangs de la foule. Car, dit-il, il est plus beau et plus désirable d'être là au dernier rang que d'obtenir la première place sous les tentes des méchans de ce monde. Et pourtant

brevissimum fructum tempori millies ampliori anteferet (sic enim loquitur : Potior est dies unus in palatiis tuis, quam aliorum multa milia) minime tamen ei molestum esset, res universas certo Dei consilio administrari. Adeoque satis hoc esse ad beatitatem hominibus existimat, si bonis istis vel animi spe saltem incubent; quapropter in extremo ait : Domine qui Deus exercituum, quam beatus est, qui spem in te suam collocat!

73. Ergo ne nos quidem nosmet afflictemus ob exiguam moram qua speratis illis bonis carendum est : potiusque omni studio demus operam, ne nostra culpa eorum spe excidamus. Quemadmodum enim, si quis homini prædicat imperito, æstatis tempore fructus colligendos esse, ac deinde cum horrea plena, tum cibus mensam ubere illo tempore refertam fore, fatuum esse necesse sit, qui statim id tempus exoptet, cum necesse sit prius sementem facere, magnaque industria fructus ipsos parare. Tempus quidem te vel volente, vel invito, cum rerum ordo postulabit, aderit. Pari autem ratione adventum ejus non excipient, cum is qui uberrimam sibi fructuum copiam studio suo paravit : tum qui a rerum necessariorum apparatu instructus non est. Sic equidem statuo, cum omnibus notum sit ex divinis oraculis, fore tempus quoddam, quo res omnes commutabuntur, non curiose in momenta temporum esse inquirendum (quando cognitionem horum Dominus ipse nobis ademit), neque ratiocinationibus operam esse dandam, per quas animus in spe resurrectionis debilitetur : sed debere unumquemque firmiter innitentem fidei qua res illas expectatas amplectitur, recta vivendi ratione divinum illud donum quasi antecapere.

CAPUT XXIII.

Qui mundi originem aliquam esse fateatur, cum et finem ejus fore aliquando, non posse non concedere.

74. Si quis autem intuens in mundi motum ordine quodam progradientem, quo temporum intervalla notantur : fieri nequaquam posse dicat, ut aliquando res secundum oracula divina moveri desi-

il supportait avec patience l'attente de cette vie nouvelle, bien qu'il vantât le bonheur qu'elle doit donner et qu'il préférât un moment de la jouissance de cette vie à des milliers d'années passées ici-bas. Seigneur, s'écrie-t-il, un seul jour passé dans vos palais vaut mieux que des milliers de jours passés loin de vous. Cependant il se soumettait sans murmure aux décrets de la Providence qui gouverne toutes choses, et il pensait que c'est assez pour le bonheur de l'homme ici-bas de nourrir dans son cœur l'espérance de la béatitude céleste. C'est pourquoi il termine ainsi : Seigneur, Dieu des armées, combien il est heureux celui qui place en vous son espérance !

73. Ainsi donc ne nous affligeons point du court délai qui nous sépare encore de ce bonheur désiré ; faisons plutôt tous nos efforts pour ne pas perdre par notre faute l'objet de notre espoir et de nos désirs. Si l'on disait à un ignorant qu'il pourra recueillir une riche moisson, une fois l'été venu, et que quand ses greniers seront pleins, il lui sera permis, à cette époque d'abondance, de charger sa table de nourriture, ne serait-ce pas folie à lui de désirer la possession immédiate de ces biens, et ne doit-il pas d'abord semer le grain dans son champ, et faire surgir la moisson à force de soins et de travaux ? Qu'on le désire ou non, la saison arrivera quand les lois de la nature auront ordonné sa venue ; mais elle ne sera pas accueillie de la même façon par celui qui à force de soins et de travaux se sera préparé une ample récolte et par celui qui aura négligé la culture de son champ. De même, puisque les oracles divins ont annoncé qu'une époque viendra où l'univers sera renouvelé, nous ne devons point chercher curieusement quelle sera dans la durée cette époque précise, puisque Dieu nous a refusé la connaissance de ses secrets, ni fatiguer notre esprit par des raisonnemens qui affaibliraient en lui l'espérance de notre résurrection glorieuse ; mais il faut que chacun de nous se repose entièrement sur la foi qui lui permet de voir dans l'avenir la béatitude céleste, et qu'à force de vertu, il s'empare pour ainsi dire, d'avance de ce présent divin.

CHAPITRE XXIII.

Celui qui avoue que le monde a commencé ne peut nier qu'il doive finir un jour.

74. Si, contemplant cette marche régulière du monde qui mesure le temps, on nie que le mouvement de l'univers puisse s'arrêter un jour, suivant les oracles divins, on nie par cela même que Dieu ait créé au

nant : is ne cœlum quidem ac terram initio condidisse Deum credit. Nam qui initium quoddam in motu statuit, finem ejus aliquem fore non dubitat : perinde atque initium nullum admittit, qui finem non statuit. Nos autem, quemadmodum sæcula Dei verbo condita esse intelligimus, atque de rebus nusquam apparentibus, ut Apostolus ait, ea quæ cernuntur facta esse credamus : eadem persuasione hoc etiam Dei verbum amplectemur, quo res universas a motu cessaturas necessario prædixit. Curiositatem quidem nostram, inquirentem qui hoc fieri possit, tolli oportet. Nam et isthic omissa rerum, quas indagando comprehendere non possumus, inquisitione, indubitata persuasione res nusquam apparentes conditas statuimus, ut deinde cernerentur. Atqui non pauca sunt quæ nobis occasionem dubitandi præbere possint, deque iis etiam quæ vera credimus ambigendi. Nam et in doctrina de ortu rerum contentiosis ingeniis nonnihil esset, quo eis subvertere de collectione verisimilium persuasionem nostram liceret, ut non plane verum esse crederemus id quod est de creatione rerum ex materie constantium divini auctoritate verbi traditum originem omnium ad Deum referentis. Huic enim doctrinæ qui adversantur, cœternam esse cum Deo rerum materiam probare conantur, sententiamque suam ut confirmet, argumentis hujusmodi utuntur.

75. Si Deus est, inquit, natura simplex, expers omnis materiei, qualitatum, magnitudinis, nulla ex re compositus, nullius formæ terminis circumscriptus : omnem vero materiem spatiis certis comprehendere necesse est, et a sensuum organo percipi, sive ex calore, sive forma, sive mole, sive magnitudine ac soliditate, attributis denique cæteris cognitam, cum nihil horum divina in natura existat ; qui fieri potuit, ut a materiei omnis experte materies conderetur? et ab eo, in quo nullæ sunt dimensiones, natura quæ has omnes habet? Nam si a Deo profecta esse omnia credendum est, nimirum modo quodam inexplicabili orta sunt, cum in ipso Deo essent. Si porro quiddam in ipso crassum erat : quo pacto expers fuit materiei, quam ipse complectebatur? Similiter dici de cæteris universis potest, quæ res (ut ita dixerim) materiatas constituunt. Si est in Deo magnitudo, quomodo

commencement le ciel et la terre. Car si on attribue une origine au mouvement, on ne peut douter qu'il doive avoir une fin ; et réciproquement, nier la fin du mouvement, c'est nier aussi son origine. Pour nous, nous pensons que le temps a été constitué par la parole de Dieu, et nous croyons que ce monde qui déploie à nos yeux sa magnificence, a, comme dit l'Apôtre, une origine qui échappe à nos regards ; nous avons la même confiance dans la parole de Dieu, quand elle nous annonce que le mouvement de l'univers doit nécessairement s'arrêter un jour. Comment s'accomplira ce grand mystère ? La curiosité humaine ne doit point chercher à le savoir ; car, en ce qui concerne l'origine du monde, nous avons aussi renoncé à pénétrer un mystère au-dessus de notre intelligence, et nous croyons avec une confiance que n'altère aucun doute à la création qui fit passer les êtres d'un état primitif dont nous n'avons point d'idée à l'état nouveau où nous les voyons maintenant. Sans doute, il y a bien des objections qui peuvent être pour nous une occasion de doute et d'incertitude, même au sujet de nos croyances les plus fermes. Ainsi, pour ce qui concerne notre doctrine touchant l'origine du monde, des esprits disputeurs ne manqueraient pas de raisonnemens captieux afin d'attaquer notre foi, et de nous faire regarder comme un mensonge le dogme de la création de la matière, ce dogme appuyé sur l'autorité des saintes Écritures, qui rapportent à Dieu l'origine de toutes choses. Car les adversaires de cette doctrine prétendent que la matière est coéternelle avec Dieu, et voici sur quels argumens ils fondent leur opinion.

75. Si Dieu, disent-ils, est un être simple, immatériel, exempt de toute qualité sensible et de toute composition, sans étendue et sans forme ; si au contraire, toute matière est nécessairement douée d'une étendue déterminée et de qualités sensibles perçues par l'intermédiaire des organes, soit que l'on considère en elle la chaleur ou la forme, la dimension, la pesanteur ou la solidité, soit enfin qu'on la reconnaisse à d'autres attributs ; comment la nature divine qui ne possède aucune de ces qualités, aucun de ces attributs, qui n'a rien de matériel, en un mot, a-t-elle pu donner naissance à la matière ? Comment l'être qui n'a aucune dimension a-t-il pu créer une substance qui les réunit toutes ? Si toutes choses sont venues de Dieu, il les renfermait donc toutes en lui, et il leur a donné naissance par quelque opération inexplicable et mystérieuse. Mais si la matière existait en lui, comment sa nature ne participait-elle point de celle de la matière qu'il contenait ? On peut en dire autant de tous les attributs qui constituent les choses matérielles. Si l'étendue existe

idem magnitudinis est expertus? si quid est in ipso compositum, quomodo simplex est, et nullis ex partibus constat? Denique cogit nos hæc ratio, vel ut ex materie Deum constare fateamur, si quidem ex ipso rerum materies orta est: vel si hoc quæ adversetur, extra se Deum materiem condidisse, de qua universitatem hanc fabricaret, statuamus necesse est. Ergo si materies extra Deum erat, haud dubie quiddam exstitit aliud a Deo, quod cum illo ortus experte coæternum fuit. Adeoque duo constituuntur simul et principii et ortus expertia, quorum alterum instar artificis operetur, alterum illius effectiones recipiat. Ex hac porro necessitate si quis statuat creatori universitatis hujus æternam adjunctam fuisse materiem: quantam decretorum suorum approbationem inventuri sunt Manichæi, qui principium materiæ perinde æternum constituunt, atque est Deus, quem vocant naturam bonam? Enimvero nos quod sacras Litteras affirmantes audimus, esse nimirum universa ex Deo credimus, quomodo autem in Deo fuerint, cum rationis nostræ intelligentiam excedat, inquirendum esse non putamus, persuasi Deum omnia posse, et condere aliquid de nihilo, et condito qualitates indere tales, quales sit ipsi visum. De quo etiam hoc sequi necesse est, perinde atque statuamus ad rei non existentis creationem solius divinæ voluntatis potestatem sufficere: ita si rerum jam conditarum instaurationem ejusdem potestati reliquamus nihil nos quod a vero abhorreat, credituros esse. Quanquam etiam fortasse præstari a nobis potest, ut indagatio: quarundam rationum eis qui de materie hoc pacto contendunt, satisfaciamus, ne prorsus de illa nihil dicere voluisse videri possimus.

CAPUT XXIV.

Refutatio illorum qui aiunt, materiem et Deum coæterna esse.

76. Non enim ex earum rerum numero, quæ res ratione sunt investigatæ, tollenda est hæc de materie sententia, quæ illam a natura secreta ab omni materie, et quæ sola mentis intelligentia comprehenditur, ortam esse tradit. Omnis namque materies qualitibus quibusdam prædita est. Eis si reipsa privetur, non jam amplius ratione compre-

en Dieu, comment peut-il être lui-même exempt d'étendue? S'il renferme dans son sein une substance composée, comment sa propre nature est-elle simple et indécomposable? Enfin le raisonnement nous force ou bien d'admettre que la nature de Dieu est matérielle, ou bien, si l'on repousse cette conséquence, d'établir que Dieu a pris hors de lui la matière dont il s'est servi pour organiser l'univers. Si la matière existait hors de Dieu, il y avait donc quelque chose différent de Dieu, qui était contemporain de la nature éternelle, et l'on établit ainsi l'existence simultanée et sans commencement de deux principes dont l'un agit comme cause, tandis que l'autre reçoit comme effet l'action du premier. Si la conséquence rigoureuse de ce raisonnement était l'éternité de la matière et son existence simultanée avec celle du Créateur de l'univers, quelle autorité ne donnerait-il pas aux doctrines des Manichéens, qui admettent l'existence éternelle du principe matériel aussi bien que l'existence éternelle de Dieu, qu'ils appellent le bon principe? Mais l'autorité des saintes Écritures est là, et nous croyons que toutes choses viennent de Dieu. Comment étaient-elles en lui? Cette question dépasse la portée de notre intelligence, et nous ne pensons point qu'on doive chercher à la résoudre; car nous sommes persuadés que Dieu peut tout, qu'il peut tirer l'être du néant et donner à ses créatures les qualités qu'il lui plaît de leur accorder. Et par conséquent, si la puissance de la volonté divine suffit pour tirer la création du néant, nous professons une croyance qui ne doit choquer en rien la vérité, quand nous abandonnons à cette même puissance le soin de renouveler la création. Cependant nous pouvons peut-être aussi répondre par quelques argumens à ceux qui nous attaquent au sujet de la création de la matière, afin qu'ils ne s'imaginent point que nous n'avons rien à dire sur cette question.

CHAPITRE XXIV.

Réfutation des argumens de ceux qui prétendent que la matière et Dieu sont co-éternels.

76. Car on ne doit point ranger parmi les opinions qui n'ont aucun fondement rationnel la doctrine qui enseigne que la matière tire son origine d'une nature immatérielle et percevable seulement à l'intelligence. En effet, toute matière est douée de certaines qualités; détruisez ces qualités, et votre raison ne concevra plus l'existence de cette matière. Cependant la raison peut abstraire à son gré les qualités de

hendi poterit. Ratio quidem species qualitatis quaslibet separare a materie subjecta potest : ratio autem mentis est propria quædam contemplatio, non corporis. Esto, exempli gratia, propositum considerationi nostræ vel animal quoddam, vel lignum, vel quid aliud quod ex materie constet. Multa in hoc cogitatione secreta consideramus, quorum singulorum ratio nequaquam inter se confunditur. Alia enim coloris, alia ponderis, alia quantitatis, alia qualitatis in contactu est ratio. Nam mollitudo, duum cubitorum magnitudo, cætera quæ diximus, neque inter se mutuo, neque cum corpore per rationem conferuntur. Singula enim, ita ut existunt, propria quadam finitione considerata intelliguntur, cui nihil est cum qualitibus in re subjecta cæteris commune. Ergo si comprehenditur a mente color, soliditas, quantitas, attributa hujusmodi cætera, quæ singula si rei subjectæ adimantur, tota corporis ratio dissolvitur : vero nimirum consentaneum erit, earum rerum concursum naturam ex materie constantem efficere, quæ res si absint, corpus interire videamus. Nam ut corpus non est, quod colore, forma, soliditate, spatio, gravitate, attributis cæteris præditum non est, sicut et hæc singula corpus non sunt, cum a corpore seorsum considerata distingui possint : sic e contrario, ubi ea quæ recensuimus coeunt, corpus constitui necesse est. Horum autem corporis attributorum consideratio si mentis facultate sit, ac Dei etiam natura mente tantum comprehenditur : non abhorrens a vero censendum est, si dicamus a natura corporis experte oriri principia menti consentanea posse, de quibus deinde corpora constituentur, natura quæ mente percipitur, facultates sibi consimiles excitante : quarum deinde concursu mutuo res, quæ ex materie constat, oritur.

77. Verum hæc animi causa extra institutum a nobis investigata putari debent. Idcirco jam revocanda illam ad persuasionem est oratio, qua de nihilo factam esse rerum universitatem, et eam vicissim in alium statum commutandam esse, ut ex doctrina sacrarum Litterarum accepimus, ita omnem extra dubitationem ponimus.

la matière soumise à son examen ; car la raison est la vue de l'ame, elle n'a rien de commun avec le corps. Supposons, par exemple, que nous ayons à considérer un animal, un arbre, ou quelque autre objet matériel. Nous considérons là bien des choses que la pensée abstrait les unes des autres, et qu'elle ne confond point ensemble. Autre est l'idée de la couleur, autre celle du poids ; la perception de la quantité n'est pas la même que celle de la résistance. Ces qualités et d'autres encore, comme la mollesse et l'étendue, la raison ne les compare point entre elles ni avec le corps soumis à son examen. Chacune de ces qualités a une existence à part, et donne une perception déterminée qui n'a rien de commun avec les autres qualités que l'on considère dans l'objet placé sous ses yeux. Si donc la raison perçoit dans cet objet la couleur, la solidité, la quantité et d'autres attributs dont la privation entraîne la non-existence du corps, il est vrai de dire que la réunion de ces attributs forme la substance matérielle, puisqu'on ne peut les supposer détruits sans détruire en même temps le corps placé sous nos yeux. Ce qui n'est point doué de couleur, de forme, de solidité, d'étendue, de pesanteur et des autres attributs que la raison distingue dans la matière, n'est point un corps, et chacun de ces attributs en particulier n'est pas non plus un corps, puisque la raison peut les concevoir séparés de la matière ; mais c'est la réunion de tous qui constitue nécessairement le corps. Or, si la perception de ces attributs de la matière appartient à une faculté intellectuelle, et si la nature divine ne peut être perçue que par cette même faculté, on ne doit pas trouver notre assertion contraire à la vérité, quand nous disons qu'il a pu émaner d'un être immatériel des principes en rapport avec l'intelligence, et qui ont servi depuis à constituer les corps, la nature spirituelle faisant éclore de son sein des propriétés analogues à l'esprit et les réunissant ensuite, pour en former un tout concret, que nous appelons matière.

77. Mais on ne doit voir dans tout ceci qu'une digression dans laquelle nous nous sommes engagés pour satisfaire les exigences de nos adversaires, bien qu'elle soit en dehors de notre sujet. Revenons donc à la foi qui nous montre l'univers sortant du néant à la voix de Dieu, et prenant dans l'avenir une face nouvelle à l'ordre de cette voix puissante. Telle est la doctrine que nous ont enseignée les saintes Écritures, et leur autorité ne permet point le doute.

CAPUT XXV.

Quod pacto quis etiam alienus a doctrina Ecclesiæ possit adduci, ut Litteris sacris, resurrectionem ex mortuis fore affirmantibus, fidem habeat.

78. Verum fuerit aliquis fortasse, qui corpora per interitum dissipata considerans, et suæ potestatis modulo divinam metiens, fieri non posse putet ut ex mortuis resurgamus, ac res quæ moventur quiescant, quæque nunc motu carent excitentur. Huic id primum argumento sit, omnino futuram resurrectionem : quod certissimis est oraculis ea prædicta, quæ vera esse de hoc statui potest, quod et cætera Dei vaticinia eventus ipse comprobavit. Nam cum multa sint ac varia sacris Litteris prodita, si ea vel falsa vel vera esse depræhenderimus : licebit et de resurrectionis doctrina perinde atque de iis existimare. Nam si cætera falsa sunt, atque a veritate abhorrentia : etiam hæc mendacio non carebit. Sin omnia vera esse ipsa experientia testimonium perhibente, constat, consentaneum veritati etiam hoc de resurrectione vaticinium putandum erit. Revocemus ergo nobis in memoriam unum atque alterum ex iis, quæ ante sunt divinitus denuntiata et eventa cum prædictionibus conferamus : ut ex illis cognoscamus, verus ne hac etiam in parte divinus sermo sit existimandus. Quis est qui nesciat, quam olim Israeliticorum natio rerum omnium copiis flourerit, cum etiam adversus orbis imperia cætera consurgeret? quam præclara Hierosolymis erant palatia? mcenia? turres? quæ templi magnificentia? ipsos Domini discipulos hæc admiratione digna censuisse constat. Nam quodam affecti stupore de horum intuitu, Dominum etiam his verbis ad contemplationem invitarunt, quemadmodum est sacro in Evangelio proditum : « Quanta hæc opera sunt, quantæ structuræ turæ¹? » Dominus autem et fore illo in loco vastam solitudinem demonstrat, et elegantiam structuræ universam sic interituram esse, ut non multo post de iis quæ tum conspicerentur, nihil reliquum fore prædiceret.

¹ Marc. XIII.

CHAPITRE XXV.

Comment ceux-là même qui combattent la doctrine de l'Église peuvent être amenés à se soumettre à l'autorité des saintes Écritures quand elles affirment la résurrection future des morts.

78. Mais peut-être il se trouvera des hommes qui, voyant que la destruction disperse au hasard les élémens des corps, et mesurant la puissance divine à leur propre faiblesse, nieront que nous puissions ressusciter un jour d'entre les morts; qu'une partie de la création maintenant en mouvement s'arrête tout-à-coup, et que celle qui repose dans l'immobilité du trépas se réveille pour recommencer une marche nouvelle. Pour leur démontrer la réalité de la résurrection future du genre humain, nous pouvons trouver un premier argument dans les prophéties qui annoncent cette époque solennelle, prophéties dont l'autorité est incontestable, puisque l'événement a justifié les autres prédictions sorties de la bouche de Dieu. Ces prédictions sont variées et en grand nombre dans les saintes Écritures, et quel que soit le caractère qu'elles présentent, que ce caractère soit celui de l'erreur ou de la vérité, nous devons avoir la même opinion des prophéties qui annoncent la résurrection des morts. En effet, si toutes ces prédictions sont fausses, ces prophéties ne peuvent être plus vraies qu'elles. Si toutes, au contraire, ont été justifiées par l'événement, nous devons croire que l'annonce d'une résurrection future du genre humain est également conforme à la vérité. Rappelons donc dans notre esprit un exemple ou deux de ces prédictions fameuses sorties de la bouche de Dieu, et comparons ce qui est arrivé avec ce qu'elles annonçaient. Qui ne sait pas combien le peuple israélite était autrefois puissant et riche, puisqu'il osait lever l'étendard contre les autres empires du monde? Qui n'a point entendu parler de ces palais superbes de Jérusalem, de ces remparts orgueilleux, de ces tours élevées, de ce temple magnifique? Les merveilles de cette grande cité ont paru dignes d'admiration aux disciples mêmes du Seigneur. Frappés d'étonnement à leur aspect, ils invitent le Seigneur à contempler ce spectacle avec eux, par ces mots que rapporte l'Évangile: « Quels » immenses travaux, quelles constructions gigantesques voici devant » nous! » Mais le Seigneur leur annonce qu'une vaste solitude s'étendra bientôt dans ces lieux, que ces monumens superbes s'écrouleront

79. Idem supplicii sui tempore, cum mulieres nonnullæ sequentes ipsum, esse latam injustam adversus innocentem sententiam lamentando quererentur, quippe quod necdum divini consilii, quo isthæc fiebant, causas perspicere: suam quidem sortem ut minime deplorarent monet, quam deplorari fas non esset: querelas autem lamentaque differrent in illud tempus, quod esset vere lacrymis destinatum, quo urbem obsidione cincturi hostes, et oppugnaturi essent: ejusmodi miseriis nationem Israeliticorum serie continua excipientibus, ut felices prædicari sint eos, qui sobolem nullam procreassent. Ac verbis quidem illis, quibus fore vaticinatur, ut eo tempore sterilem alvum felicem sint existimaturi: equidem indicari statuo ingens illud mulieris piaculum, quæ filii sui se carnibus exsaturasse traditur. Ubi ergo nunc illa præclara palatia? ubi templum? ubi mœnia? ubi turrium propugnacula? ubi Israeliticorum respublica? an non esse illos per orbem prope dixerim universum sparsos videmus? annon una cum ipsa eversa palatia sunt?

80. Ac mihi quidem hæc Dominus non ipsarum rerum causa prædixisse videtur, quando nihil habituri auditores emolumenti erant ex prædictione rerum, quas eventuras certo vel ipsa experientia cognituri aliquando essent, etiam non prædictas: sed ut ex his porro persuasionem quamdam animis eorum de rebus multo amplioribus inde ret. Nam quod horum exitus prædictioni respondit, etiam reliqua certo fore demonstrat. Quemadmodum enim si agricolæ seminum facultatem explicanti, forte rusticæ rei quis imperitus fidem non habeat, satis ille sibi putat ad veritatis indicationem, uno in grano universorum quæ modius continet, vim facultatemque ostendere: ac quod de uno affirmet, idem etiam in cæteris verum esse polliceri. Nam qui de uno aliquo tritici, vel hordei, vel alterius frumenti pleno modio comprehensi grano, in glebam coniecto, spicam nasci viderit, hunc etiam de cæteris nequaquam dubitare necesse est. Ita mihi veritas reliquis divinis oraculis respondens, etiam huic de resurrectione arcanae doctrine fidem conciliare videtur. Quanquam magis hoc fieri equidem

dans la poussière et ne laisseront pas même de ruines pour marquer la place où ils s'élevaient naguère.

79. A l'époque de son supplice, quand les femmes qui le suivaient déploraient en gémissant l'injuste sentence prononcée contre lui (car elles ignoraient encore les desseins de la Providence divine qui en ordonnait ainsi), Jésus leur dit de ne point pleurer son sort qui ne devait pas être pleuré, mais de réserver leurs plaintes et leurs sanglots pour un temps qui serait véritablement celui des larmes, alors que l'ennemi viendrait assiéger Jérusalem et la prendre d'assaut; que des malheurs de tout genre fondraient sur le peuple juif, et qu'on vanterait le bonheur de ceux qui n'auraient point eu de postérité. Ce que dit Jésus quand il annonce qu'à cette époque on félicitera la femme dont le sein aura été stérile, me semble faire allusion au crime abominable de cette mère qui, au rapport de l'histoire, se nourrit de la chair de son enfant. Eh bien! où sont maintenant ces palais superbes? qu'est devenu ce temple magnifique? qu'a-t-on fait de ces hautes murailles, de ces tours orgueilleuses? qu'est devenu le peuple juif lui-même? Ne le voyons-nous point dispersé en tous lieux sur la surface du globe? Et les monumens dont Jérusalem était si fière n'ont-ils point été renversés dans la poudre avec la puissance de son peuple?

80. Cependant ces prédictions du Seigneur n'avaient pas précisément en vue la ruine de Jérusalem; car ses auditeurs pouvaient-ils tirer quelque profit de l'annonce d'un événement dont ils devaient un jour reconnaître la réalité par leur propre expérience, quand même il n'eût pas été prédit. Mais Jésus voulait, en annonçant cette catastrophe, préparer la foi de ses auditeurs à un événement d'une bien plus haute importance; car puisque cette prédiction de la ruine de Jérusalem s'est trouvée conforme à la vérité, ils ne pouvaient plus douter de l'accomplissement futur de toute autre prophétie sortie de la bouche du Seigneur. Quand un laboureur explique à un homme étranger aux travaux de l'agriculture la propriété des germes déposés dans le sein de la terre, si cet homme se montre incrédule, il suffit au laboureur, pour prouver la vérité, de montrer que cette propriété existe dans un grain de blé pris au hasard parmi tous ceux qui sont contenus dans un boisseau, et d'affirmer qu'il en est de tous les autres comme de celui-là. Car quiconque verra sortir un épi d'un grain de blé, ou d'orge, ou de froment, qu'on aura retiré d'un boisseau plein pour le déposer dans le sein de la terre, ne pourra douter qu'il n'en

credo per ipsam rerum experientiam. Non enim tam verbis quam re ipsa resurrectionem fore didicimus. Ea vero cum res sit ardua, et prope dixerim extra fidem posita: idcirco Dominus a miraculis inferioribus exorsus, paulatim nos condocet, ut in rebus etiam majoribus fidem ipsi habeamus. Atque uti mater ratione quadam consentanea sic nutrit infantem, ut initio quidem tenero ipsius ori ac molli lac per mammillam instillet: deinde ubi jam dentibus præditus, ac majusculus esse cœpit, panem ei porrigit, non illum quidem asperum, et qui digeri ab infante nequeat, ut molles et inexercitæ gingivæ ab ejus duritie non lædantur: sed suis dentibus mansum, effectumque talem, ut viribus pueri conveniat: ad extremum autem confirmato jam ejus robore, tenerioribus assuefactum ante hac, ac solidiores quosdam cibos deducit. Sic Dominus animo nos imbecillo præditos, quasi quemdam infantem per miracula nutrit.

81. Atque initio quidem in curatione morbi, quem posse curari vix existimasses, quasi quoddam de resurrectione præcimum edit, cum rem quidem eximiam efficeret, quæ tamen humanam fidem mereretur. Nam cum vehemente febre Simonis socrus ureretur, tantam mali mutationem uno sermonis imperio effecit, ut continuo administrandum Christo et discipulis esset ei satis virium, quæ paulo ante moritura putabatur. Deinde potestati priori nonnihil addit, cum regii cujusdam filium in præsentissimo vitæ discrimine decumbentem exsuscitat. Narrant enim Litteræ sacræ jamjam fuisse moriturum, cum pater acclameret, ut prius quam filius ipsi exstingueretur, Dominus descenderet: nam momentis singulis vitam cum morte commutaturus esse credebatur. Quod jam miraculum esse factum potestate quadam majore

soit de même de tous les autres grains. De même, puisque l'événement a justifié toutes les autres prophéties sorties de la bouche de Dieu, on peut en induire, il me semble, la vérité de celle qui annonce la réalisation future de notre doctrine mystérieuse touchant la résurrection des morts. Mais la meilleure preuve qu'on puisse apporter, selon moi, à l'appui de cette doctrine et de cette prophétie, c'est le témoignage même de l'histoire et de l'expérience. Car c'est moins par des paroles que par des faits que nous apprenons la résurrection future du genre humain ; et ces faits sont les miracles de Jésus-Christ. Mais comme la résurrection future du genre humain est un événement surnaturel, dont la hauteur empêche presque la foi d'atteindre jusqu'à lui, le Seigneur a eu soin de commencer le cours de ses miracles par des prodiges inférieurs, et d'habituer peu à peu notre foi à la croyance de plus grandes choses. Voyez une mère, tant que son fils est encore au berceau, elle présente sa mamelle aux lèvres délicates de l'enfant et le nourrit de son lait ; plus tard, quand la bouche de son nourrisson est armée de ses premières dents, et qu'il commence à grandir, elle le nourrit de pain, non pas d'un pain dur et grossier, qu'il ne pourrait manger, car elle craindrait que cet aliment ne blessât la bouche encore délicate de son jeune fils ; mais elle mâche elle-même la nourriture qu'elle lui présente, et la triture de manière à convenir à ses forces naissantes ; puis à la fin, quand les forces de l'enfant se sont accrues, elle lui donne des alimens plus solides auxquels l'ont préparé ses douces précautions de mère. C'est ainsi que le Seigneur, consultant la faiblesse de notre esprit, nourrit, pour ainsi dire, notre enfance par des miracles qui soient à notre portée.

81. Et d'abord dans la guérison d'une maladie qu'on eût pu croire incurable, il préluda en quelque sorte au miracle éclatant de la résurrection en accomplissant ainsi aux yeux des hommes quelque chose de grand sans doute, mais qui ne surpassait point leur croyance. Il s'agissait de délivrer la belle-mère de Simon d'une fièvre qui la consumait ; et tel fut le changement qui s'opéra dans cette femme, au seul commandement de la voix de Jésus, qu'elle recouvra aussitôt assez de forces pour servir le divin Maître et ses disciples, elle qui tout-à-l'heure était sur le point d'expirer. Dans une autre occasion, Jésus donna une nouvelle preuve de sa puissance en rappelant à la vie le fils d'un centenier, qui était à l'article de la mort. Car il est dit, dans le récit des saintes Écritures, que le jeune homme était sur le point d'expirer au moment où son père adressait à Jésus ces paroles : Maître, venez

putandum est propterea, quod ad locum in quo decumbebat, non accessit : sed quasi a longinquo vitam ei solius imperii vi misit. Post hæc ad miracula quædam ardua magis accedit. Nam cum ad filiam viri publico in consilio principis pergeret, nonnihil itineri moræ volens iniecit, dum curatum ab se profluvium sanguinis palam faceret, ac morti tempus concederet, quo puellam ægram occuparet. Itaque cum ad eam venisset, a cujus corpore non multo ante diremptus erat animus, ac lugubri clamore homines tumultuarentur, lamentisque dolorem suum testarentur, solo sermonis imperio puellam quasi excitatam de somno vitæ restituit, ratione quadam et via imbecillitatem hominam ad majora deducens. Rursus hoc etiam alio quodam miraculo superat, et potestate excelsiore viam hominibus struit, ut fore ex mortuis resurrectionem crederent.

82. Proditum est enim sacris Litteris, Naim oppidum Judææ quoddam fuisse ; in eo viduæ mulieri filius erat unicus, non jam amplius ætate puer, sed qui ex ephebis excessisset, et virorum in numero censeretur ; historia quidem sacra juvenem appellat, atque paucis ea profecto verbis multa complectitur ; ipsa narratio tantum non lamentatio est. Erat inquit, mater hominis vita functi, mulier vidua. Vides quam gravis illa ærumna fuerit ? quam tragice rem tristissimam verba numero non multa declarent ? nam quid dici aliud existimas, quam nullam ei spem liberum procreandorum reliquam fuisse, qua solari tristem hunc casum potuisset ? erat nimirum vidua : non erat ad quem respiceret præter illum, qui jam diem in terris supremum obiverat, is vero etiam erat unigena ; quantum in eo mali sit, quilibet intelligit, qui non in natura tanquam ignotus hospes peregrinatur ; solum hunc in lucem cum ederet, partus dolores erat experta : soli mammas præbuerat : solus matrem in mensa exhilaraverat : solus omnis fuerat in ædibus lætitiæ quasi materies ; sive luderet, sive tractaret seria, sive corpus exercebat, sive hilaritati deditus esset, sive prodiret in pa-

avant que mon fils meure. A chaque instant, en effet, on croyait qu'il allait rendre le dernier soupir. Ce qui, dans ce miracle, doit nous donner l'idée d'une puissance que n'avait point encore montrée son auteur, c'est que Jésus n'approcha point du lieu où languissait le malade expirant; et qu'il lui envoya, pour ainsi dire, la vie de loin, par la force de sa seule volonté. Ensuite nous le voyons aborder des miracles plus éclatans encore. Comme il se rendait auprès d'une jeune fille malade dont le père siégeait dans le conseil du prince, il s'arrêta au milieu de la foule pour guérir une femme d'un flux de sang, interrompant ainsi volontairement sa marche afin de donner à la mort le temps de saisir sa proie. Quand donc il fut arrivé auprès de la jeune fille, que la vie venait d'abandonner, et qu'il entendit les cris plaintifs et les gémissemens douloureux de ses parens, il éleva la voix, et au seul commandement de sa parole, la jeune fille se réveilla de la mort comme d'un profond sommeil. Le Seigneur nous donnait ainsi un nouvel exemple de la puissance divine pour habituer la faiblesse de notre esprit à de plus grandes choses. Mais ce miracle éclatant est bientôt surpassé par un autre qui manifeste une puissance plus grande encore, et fait faire à la foi de l'homme un pas de plus vers la croyance à la résurrection future de l'humanité.

82. Voici ce que rapportent les saintes Écritures. Il y avait en Judée une ville appelée Naim; dans cette ville habitait une pauvre veuve: elle n'avait qu'un fils. Celui-ci avait passé depuis long-temps déjà les années de l'enfance; il n'était plus compté même parmi les adolescents, on le mettait au nombre de ceux qui viennent d'atteindre l'âge de la virilité. L'Histoire sainte le représente en effet comme un jeune homme; or, ce fils vint à mourir, et voyez combien de choses le récit des saintes Écritures exprime en peu de mots! car ce récit est presque une élogie. Cette femme, selon ses expressions, était une épouse devenue veuve, une mère qui avait perdu son fils dans la force de l'âge. Remarquez-vous la grandeur de cette infortune, et la manière tragique dont l'Écriture sainte exprime cette infortune si grande en si peu de paroles? N'est-ce pas comme si elle disait qu'il ne restait plus à cette femme aucun espoir de trouver dans d'autres enfans des consolations à son malheur? car elle était veuve. Elle avait naguère un fils, le seul fruit de ses entrailles, et son unique appui était descendu dans la tombe. La grandeur d'une pareille infortune est comprise de tous ceux qui ne sont pas étrangers aux sentimens de la nature: c'était le seul fils qui avait fait éprouver les douleurs de l'enfantement à

blicum, sive cum aliquo luctu congrederetur, sive in juvenum cœtu esset, nihil esse præter ipsum solum matris oculis jucundum vel eximium poterat. Jam uxori ducendæ ætas erat idonea, cum esset cæteroqui totius familiæ stirps, ramus qui posteritatem propagaret, senectæ fulcrum. Etiam ætatis indicatio luctum auget. Nam ipse flos formæ emarcuisse significatur, cum juvenem extinctum dicimus, cui ad justam crassitiem barba necdum aucta fuerit: sed prima tantum lanugo quasi efflorescere cœperit, genarum pulchritudine etiam nitorem suum ostentante. Quid tum animi fuisse illi miseræ putas, quæ filium talem amitteret? nimirum velut ab igne quodam viscera ipsius depasta fuisse necesse est, itaque acerbe lamentando se afflixit, cum mortui cadaver amplexaretur, et quam diutissime in luctu perduraret, minime illa quidem properans extincto justa facere, sed satiari dolore cupiens.

83. Deinde subjicitur: Jesum, cum illam esset intuitus, intimo viscerum motu erga ipsam ut commiseratione tangeretur, adductum fuisse, quare cum accessisset, sandapilam attigit: et continuo qui eam portabant, substiterunt. Ibi tum mortuo, juvenis (ait) tibi dico, expergiscere. Atque hoc pacto vitæ restitutum matri donat. Ergo huic non exiguo jam ab intervallo mortuo vitam restituit, cum tantum non sepultus esset. Quod jam miraculum priore majus est, quanquam eodem sermonis imperio sit effectum. Enimvero Dominus ad prodigium excelsius etiam progreditur, ut propius per manifestas effectiones ad resurrectionis miraculum accederemus, quod cæteroqui difficile creditu est. Afflicta quidam valetudine Domino familiaris et amicus erat, cui nomen Lazarus. Hunc quanquam sibi charum, invisere tamen Dominus nolebat, cum procul ab ipso abesset: ut satis et loci et facultatis morti esset in absentia vitæ, ad efficiendum id morbi ope, quod ipsi est proprium. Lazaro quidem quid accidisset cum essent in Galilæa, discipulis indicat: atque etiam profectionem ad illam

ses entrailles maternelles, le seul qui avait reposé sur son sein, le seul qui avait égayé la triste-se de ses repas ; lui seul était toute sa joie dans sa demeure silencieuse. Soit qu'il se délassât de ses fatigues, soit qu'il se livrât à des travaux sérieux ou aux exercices du corps, soit qu'il s'abandonnât à une douce gaieté, ou qu'il parût en public pour disputer le prix de la force et de l'adresse, soit enfin qu'il se montrât dans les assemblées où se réunissaient les jeunes compagnons de ses plaisirs, rien n'était beau, rien ne plaisait que lui aux yeux de cette tendre mère. Déjà le temps de l'hyménée approchait pour lui ; car n'était-il pas l'espérance d'une nouvelle famille, le rameau qui devait produire de nouveaux rejetons, et entourer d'appuis la vieillesse de sa mère ? son âge même ajoute encore aux regrets de sa perte. N'est-ce pas une fleur qui se flétrit que ce jeune homme expirant au printemps de la vie, quand à peine un léger duvet ombrage ses joues vermeilles, et que son visage brille encore de toute la fraîcheur de son éclat ? Quels sentimens dut éprouver cette mère infortunée en perdant un tel fils ? Ah ! sans doute son cœur est déchiré ; elle gémit, et s'abandonne à tous les transports de la douleur ; elle embrasse mille fois ce corps inanimé ; et, dans l'excès de son inconsolable affliction, elle oublie de rendre les honneurs suprêmes à ces restes chéris, et ne songe qu'à se rassasier de ses larmes.

83. Puis l'Écriture sainte ajoute : Jésus voyant cette femme sentit son cœur ému de pitié pour elle ; et s'étant approché, il toucha le cercueil, et aussitôt ceux qui le portaient s'arrêtèrent ; alors s'adressant au mort, Jésus s'écria : Jeune homme, réveille-toi, je te l'ordonne ; et l'ayant ainsi fait revenir à la vie, il le rendit à sa mère. Ce miracle est supérieur au précédent, bien que tous deux aient été accomplis à la voix de Jésus, car il y avait long-temps déjà que le jeune homme était mort quand le divin maître lui rendit la vie, puisque le cercueil allait être déposé dans le sein de la terre. Mais le Seigneur va nous rendre témoins d'un miracle plus grand encore, afin de rapprocher de plus en plus notre esprit, par des faits éclatans, de la croyance à ce miracle de la résurrection, qui surpasse tous les autres. Un homme appelé Lazare, et qui était l'ami de Jésus, languissait accablé par la maladie. Malgré son affection pour cet homme, le Seigneur, qui était éloigné de lui, ne voulait point l'aller voir, sans doute afin de laisser à la mort, pendant l'absence de celui qui était la vie, assez de temps et de pouvoir pour accomplir son œuvre, avec le secours de la maladie. Comme il était en Galilée avec ses disciples, il leur annonça la mort de Lazare,

suam, ut jacentem excitaret. Sed illi rerum suarum trepidi, propter immanitatem Judæorum, grave ac periculosum sibi fore statuebant, si tali tempore in Judæam redirent; ac semet homicidis mactandos præberent. Itaque moram ex mora nectentes, sero tandem e Galilæa revertuntur. Nam Domini potestas, ipsorum erat voluntate superior; itaque docebantur ab ipso discipuli, ut apud Bethaniam initia mysterii de resurrectione, qua hominum aliquando genus excitabitur universe, perciperent; toti jam dies erant elapsi quatuor, juxta mortuo jam pridem facta, corpus sepulchro conditum, id verosimile est jam tum intumuisse, comparatumque ad interitum fuisse, cadavere ipso in illuvie terræ necessario diffuente. Res ipsa foeda tantumque non abominanda, cogi nimirum naturam id, quod jam ita dissoluisset, ut plane foeteret, vitæ restituere.

84. Itaque tam haud dubie prodigio quodam illustriori genus humanum universe aliquando ex morte excitandum esse, demonstratum est. Non enim gravi quis morbo levatur, neque is qui extremam ducebat spiritum, vitæ restituitur: neque puella recens mortua vitam recuperat, neque juvenis jamjam sepeliendus de sandapila eximitur: sed homo ætate propecto, jam pridem mortuus, marcidus, putrescens ac diffluens, cujus ad tumulum, propter foedum cadaveris halitum, ut Dominis accederet, vix ipsi necessarii ferendum existimabant: hic igitur una voce vitam recuperans, fidem doctrinæ de resurrectione conciliat: ut jam sit expectandum universe, quod certis in partibus experientia verum esse decuit. Nam ut Apostolus memoriæ prodidit, eo tempore, quo instaurabitur universitas rerum Dominum ipsum quadam quasi cum militari conclamatione, per vocem divinorum nuntiorum principis, ac tubæ clangorem mortuos ad conditionem interitus expertem suscitaturum: sic nunc etiam Lazarus tumulo conditus, ad vocem imperiumque Domini mortem instar somni excutiens, et putrefactione, quæ mortuum continuo occupaverat, abjecta: integer et incolumis de sepulchro prosilit, ne vinculis quidem ipsam, quibus eum manus tum pedes erant constricti, impediens. An hæc ad confirmandam de resurrectione persuasionem levia tibi videntur? etiam ne quid de hac certius desideras? Non temere mihi Domi-

et leur fit part du dessein qu'il avait de se rendre auprès de lui pour le rendre à la vie. Mais ses disciples, tremblans pour leur sort, effrayés de la cruauté des Juifs, regardaient comme une entreprise dangereuse pour eux de retourner en Judée à cette époque, et d'aller s'offrir d'eux-mêmes au fer de leurs bourreaux. Ils cherchaient donc toutes sortes de moyens pour retarder ce voyage; ce qui fit qu'ils ne partirent de la Galilée qu'après de longs délais. Mais la puissance de Dieu était plus forte que leur volonté. Les disciples suivirent donc Jésus en Béthanie : c'était là qu'ils devaient être initiés au mystère de la résurrection future de l'humanité. Quatre jours entiers s'étaient déjà écoulés; les honneurs suprêmes avaient été rendus depuis long-temps au mort; le corps était renfermé dans le cercueil, et sans doute il était près d'entrer en dissolution; sans doute ce cadavre allait se décomposer et rendre ses élémens à la terre. Spectacle affreux! et qui fait presque reculer l'imagination d'horreur, il fallait forcer la nature de rendre à la vie un corps fétide et en putréfaction!

84. N'était-ce pas là un prodige plus éclatant que tous les autres? un prodige qui démontrait, sans laisser aucun doute, qu'un jour l'humanité doit se relever du sein de la mort; car il ne s'agissait plus alors de guérir une femme d'une maladie dangereuse, ni de rendre un mourant à la vie, ni de faire lever de son lit de mort une jeune fille qui vient d'expirer, ni même d'arracher un jeune homme du cercueil qu'on va déposer dans le sein de la terre; il fallait faire sortir du tombeau un homme mort depuis long-temps et dans un âge avancé, dont le cadavre décomposé et tombant en pourriture exhalait une telle puanteur que les parens eux-mêmes voulaient à peine laisser le Seigneur s'en approcher. Ainsi, le miracle de Lazare se levant du tombeau, à la voix de Jésus, nous force de croire à la vérité de la doctrine qui nous annonce la résurrection future des morts, et la certitude du prodige opéré sur l'individu est un garant de la réalité de celui qui sera opéré sur l'humanité toute entière. En ce temps-là, dit l'Apôtre, quand le moment sera venu de renouveler la face de l'univers, le Seigneur donnera le signal de la résurrection par la bouche de ses messagers divins, et au bruit éclatant de leurs trompettes, les morts se réveilleront du sein de la tombe pour commencer une vie immortelle. C'est ainsi qu'à présent même Lazare, couché dans le tombeau, secoue, à la voix du Seigneur, le pesant sommeil de la mort, et rejetant avec mépris la pourriture de son cadavre, sort vivant et sans souillure du fond de son sépulcre, après avoir brisé les liens qui enchaînaient ses mains et ses

nus hoc apud Capharnaum cives, tanquam ex ipsorum persona dixisse videtur: « Omnino mihi tritum illud hominum usurpatione verbum » objicitis. Medice, te ipsum curato ¹. » Nam par erat, ut qui homines per edita in alienis corporibus miracula condocesfaciebat, ut resurrectionem fore crederent, idem etiam illo in corpore, quod a nobis sumpserat, comprobaret.

85. In aliis doctrinam hanc efficaciter declaratam confirmatamque vidisti. Morti proximos, puellam recens mortuam, juvenem delatum etiam ad tumulum, cadaver denique putrescens: omnes hos ad unius vocis imperium morte relicta, rursus in vitam commigrantes vidisti. Jamne et illos videre lubet excitatos, qui in vulneribus et sanguine mortem obiverunt, ne quis in his forte potestatem divinam, mortuos in vitam revocantem, esse imbecillum putet? In illum intueri, cujus perforatæ clavis manus fuerunt: in illum inquam cui latus alterum hasta perfossum fuit age digitos tuos per clavorum vestigia circumfer: inserte manum in vulnus infictum ab hasta; existimabis facillime, quousque cuspidis acies penetraverit, si de vulneris amplitudine, quam vehemens hastæ fuerit impressio, conjecturam facias. Quam enim alte ferrum penetrasse necesse est, cum vulnus ipsum hominis manum insertam capere potuerit? Hic ergo cum excitatus a morte sit, nemine opinor contradicente, verbis illis Apostoli nobis uti licebit: Quo pacto dicere nonnulli audent, resurrectionem mortuorum non fore?

86. Quando igitur Domini vaticinia de hoc vera esse patet, quod et cæteris ejus oraculis eventus responderit: fore autem resurrectionem non verbis modo, sed ipsa etiam re declaraverit, nonnullis in vitam per resurrectionem reductis: quid deinceps prætexent adversarii causæ, quo minus nobis assentiantur? Cur non valere justis omnibus, qui per philosophiam inanesque fraudes capti, simplicem et inornatam veritatis persuasionem adversantur, nudæ potius professioni hujus adhærebimus? præsertim cum de verbis vatis, numero paucis, quo

¹ Luc. IV.

pieds dans l'immobilité du trépas. Est-ce là un argument trop faible encore, à votre avis, pour vous convaincre de la résurrection future de l'humanité, vous faut-il quelque chose de plus certain encore? Ce n'est pas sans dessein, je crois, que le Seigneur dit un jour aux habitants de Capharnaüm, en exprimant leur propre pensée : « Vous avez » raison de m'appliquer ce proverbe usé, tant il est vulgaire : Médecin, » guéris-toi toi-même. » Il était juste, en effet, que celui qui habitait les hommes à la croyance de la résurrection, par des miracles opérés sur le corps des autres, fit servir au même but le corps qu'il avait emprunté à notre nature.

85. Vous avez vu cette doctrine mise dans tout son jour et prouvée jusqu'à l'évidence par les miracles opérés sur les autres. Vous avez vu des moribonds, une jeune fille récemment expirée, un jeune homme porté vers le lieu de la sépulture, un cadavre en dissolution, s'échapper des bras de la mort et revenir à la vie au commandement d'un seul mot de Jésus. Voulez-vous maintenant voir revivre ceux dont le corps est descendu dans la tombe, couvert de blessures et de sang, si les résurrections qui précèdent vous semblent ne manifester que faiblement la puissance divine? Contemplez donc celui dont les mains ont été percées de clous, celui dont le côté a été traversé d'une lance; mesurez d'un doigt attentif les traces de ces clous, enfoncez votre main dans la blessure qu'a faite cette lance, vous jugerez facilement jusqu'où la pointe a pénétré, et la grandeur de la blessure vous fera assez connaître quelle a été la violence du coup. Combien en effet le fer a dû pénétrer profondément, puisque la blessure a pu recevoir la main toute entière d'un homme par son orifice béant. Eh bien! puisque le crucifié est sorti vivant du tombeau, ne pouvons-nous pas, sans rencontrer personne qui nous contredise, nous écrier avec l'Apôtre : Comment ose-t-on nier la résurrection future des morts?

86. Ainsi donc les prophéties du Seigneur, touchant la résurrection future des morts, sont vraies, puisque l'événement a justifié ses autres prédictions, et la certitude de ses promesses ne repose pas seulement sur l'autorité de sa parole, mais encore sur le témoignage éclatant des miracles qu'il a opérés en rendant les hommes témoins de plusieurs résurrections individuelles; par conséquent, quel prétexte peut-il rester à nos adversaires pour ne point se ranger de notre côté? Pourquoi, laissant dans leur erreur tous ceux qui, séduits par les sophismes d'une vaine philosophie, dédaignent la foi simple et modeste qui croit à la vérité, ne pas nous en tenir plutôt à la profession sincère de cette

pacto revocaturus in vitam sit Deus homines, intelligere liceat. « Au-
 » feres, inquit, ab eis spiritum ipsorum, et amissa continuo vita in
 » pulverem pristinum redigentur. Emittes spiritum tuum, et de integro
 » creabuntur, innovata ipsius etiam terræ facie ¹. » Illo quidem tem-
 pore vates addit, fore ut suis ex operibus Dominus voluptatem capiat,
 sublatis de terra sceleratis hominibus. Quo enim pacto quis eo nomine
 tum appellari poterit, ipsa re plane sublata et abolita?

CAPUT XXVI.

Resurrectionem fore, abhorrens a vero non videri.

87. Verum nonnulli sunt, qui ob humanarum cogitationum imbecillitatem eo feruntur, ut Dei potestatem ad virium nostrarum modulum exigant: et quod ingenii nostri facultas non capit, ne quidem a Deo præstari posse affirmant. Nam respicere nos ad eos jubent, qui olim mortui, adque nihilum sunt redacti: tum quorum corpora rogis imposita et concremata sunt. Objicit eorum nobis oratio carnivoras belluas, atque etiam pisces, qui hominum naufragiis ejectorum carnes deglutiverint. Addunt usuvenire, ut iis vicissim homines vescantur, et concoctos suam in carnem convertant. Hujusmodi multa recensent per profecto levia, et eximia Dei potestate indigna, ut nostram de resurrectione doctrinam evertant. Quasi vero nequeat Deus quod homini est cuique proprium restituere, pristinum ad statum per easdem veluti vias redeunti?

88. Sed nos prolixas ipsorum, inepte ac temere declamantium, ambages præcidamus, fateamurque resoluti corpus hominis in las in partes, quibus ex partibus constet: neque terram modo, quemadmodum sermo divinus loquitur, ad terram reduci: sed et aera et hu-

¹ Psal. ciii.

foi? Le prophète ne nous fait-il pas d'ailleurs comprendre en quelques mots comment Dieu rappellera les hommes à la vie? « Seigneur, » s'écrie-t-il, vous leur enlèverez leur esprit, et soudain ils retomberont privés de vie dans la poussière d'où ils sont sortis. Vous leur enverrez votre esprit, et ils renaîtront de nouveau, et la face de la terre sera renouvelée.» « En ce temps-là, dit encore le prophète, le Seigneur se réjouira de son œuvre, en voyant que les méchants ont disparu de la terre. » Et comment, en effet, y aurait-il encore des méchants parmi les hommes, alors que le mal lui-même aura été complètement détruit?

CHAPITRE XXVI.

Le dogme de la résurrection ne répugne point à la vérité.

87. Mais, à cause de la faiblesse de notre esprit, il y a des hommes qui mesurent la puissance de Dieu aux forces bornées de la nature humaine, et prétendent que cette puissance est incapable d'accomplir ce qui surpasse notre intelligence. Songez, nous disent-ils, à ceux qui sont morts depuis long-temps, et qui sont réduits maintenant en poussière; à ceux que le bûcher funèbre a consumés et réduits en cendre. Ils nous parlent ensuite des bêtes féroces, des poissons dévorans qui se sont nourris des cadavres humains rejetés sur la rive par les naufrages. Ils ajoutent encore qu'il arrive souvent que les hommes se nourrissent à leur tour de ces poissons, et que leur corps s'assimile ainsi avec la substance de ces animaux celle de leurs semblables. Ils nous opposent enfin une foule d'argumens de ce genre, argumens bien faiblès et bien peu dignes de nous faire douter de la puissance de Dieu, et d'ébranler notre croyance à la résurrection future de l'humanité, comme si Dieu, en effet, ne pouvait pas rendre à chaque homme les élémens qui lui appartiennent, et le ramener à son état primitif, en le faisant, pour ainsi dire, revenir sur ses pas dans ce labyrinthe du tombeau?

88. Mais coupons court à leurs longues et vaines déclamations, et disons que lorsque le corps de l'homme se décompose en ses élémens constitutifs, non seulement la terre retourne à la terre, selon l'expression des saintes Écritures, mais l'air et les principes liquides retournent également au sein des élémens de même nature, chaque partie du corps se réunit à la substance vers laquelle l'attire un lien de pa-

morem ad ea, quæ generis ejusdem sunt, se conferre : omnibus in nobis partibus ad res sibi cognatas tendentibus, sive adeo corpus humanum a carnivoris avibus, sive immanibus belluis, sive piscibus devoretur, sive denique rogo impositum in fumos ac cineres redigatur. Quocumque autem loco esse hominis corpus statuamus, id quidem constabit opinor, hoc in mundo illud haud dubie contineri. Mundum porro Dei positum esse in manu, Litteræ divinitus traditæ docent. Quod si tu ea non ignoras, quæ manu tua continentur : cur Deum minus esse perspicacem, quam tu sis, existimas, quasi non accurate omnia quæ palma sua complectitur, nota perspectaque habeat?

CAPUT XXVII.

Fieri posse, ut sparso in elementa universitatis humano corpore, quod proprium tamen unicuique est ex illa communitate restituatur.

89. At enim, dum elementa universitatis intueris fore per existimas difficile, ut ex communitate id quod corporum singulorum proprium est, aliquando rursus confluat, postquam semel et spiritus in nobis cognatum in elementum dispersus est, et calor, et humor, et partes terræ, rebus sui scilicet generis singula permista sunt. Cur, obsecro, de humanis etiam exemplis non colligis ratiocinando, divinæ potestatis hoc terminos non excedere? Non potes non aliquando iis in locis, quibus homines habitarent, communem animalium gregem vidisse, qui plurium esset. Hic si suos ad dominos deinde remitteretur, animadvertere potuisti singulos animalia sua recuperare, tum quod ea dominorum sædibus assuevissent, tum quod notis essent quibusdam signata. Idem si de temetipso cogitabis, haudquaquam a vero aberraveris. Nam cum animus affectione et amore a natura singulari corpus, in cujus quasi contubernio fuit, prosequatur : idcirco ei de conjunctione pristina quædam inest erga proprium corpus occulta sive affectio sive agnitio, natura quasi notas singulis imprimente, ne illa quam diximus, in communitate omnia confunderentur, sed quoddam singulorum discrimen remaneret.

renté, soit que le corps ait été dévoré par les oiseaux de proie, ou que ses lambeaux déchirés aient servi de nourriture aux bêtes féroces, soit qu'il ait été la pâture des poissons avides, ou que, placé sur le bûcher funèbre, il n'ait laissé de lui qu'un peu de cendre et de fumée. Mais en quelque lieu que nous supposions le corps de l'homme, il est quelque part dans ce monde, sans doute. Or Dieu tient le monde dans sa main, disent les saintes Écritures; et si vous connaissez ce que vous tenez dans votre main, pourquoi supposez-vous Dieu moins clairvoyant que vous, en lui refusant la faculté de connaître la place de chaque chose dans cet univers que renferme tout entier le creux de sa main puissante?

CHAPITRE XXVII.

Qu'il peut se faire qu'après la dispersion des principes du corps humain au sein des élémens de l'univers, chaque homme reprenne dans ce fond commun ce qui lui appartient en propre.

89. Cependant vous contemplez ce vaste univers, et vous dites qu'il est difficile que les principes constitutifs de chaque corps dispersés dans l'ample sein de la nature viennent se rassembler de nouveau, une fois que le souffle qui nous anime se sera mêlé à l'air, que la chaleur, les fluides et la partie terrestre de notre nature, seront confondus avec les élémens de même espèce. Cela est difficile, dites-vous; mais pourquoi, je vous prie, ne vous assurez-vous pas, en consultant des exemples de la puissance humaine, que cette œuvre n'excède point les bornes de la puissance divine? Vous avez sans doute vu quelquefois, dans les lieux habités par les hommes, un immense troupeau appartenant à plusieurs maîtres. Vous avez pu remarquer, s'il était renvoyé à ses divers propriétaires, avec quelle exactitude les animaux appartenant à chacun d'eux lui étaient rendus, soit que ces animaux fussent habitués à la maison de leur maître, soit qu'ils fussent marqués de quelques signes propres à les faire reconnaître. Vous ne vous écarterez pas de la vérité, en croyant que la même chose arrive à notre égard. En effet, l'ame a naturellement pour le corps dont l'existence a été unie à la sienne une affection singulière et un attachement tout particulier. C'est pourquoi, après leur séparation, l'ame conserve de son union passée avec le corps une sympathie mystérieuse pour lui, qui le lui fait reconnaître entre tous, comme si

90. Quapropter cum animus ipse quidquid sibi cognatum et proprium est, colligat, quis obsecro labor potestati divinæ fuerit, efficere, ut cognata rursus concurrant, quæ ductu naturæ quodam ineffabili ad se mutuo feruntur? In animo quidem, etiam post diremptum hujus a corpore, signa quædam superesse, de quibus corpus nostrum agnoscat : declarat is, qui habitus est a divite apud inferos ad Abrahamum fermo. Nam quamvis essent tumulis mandata corpora, tamen nota quædam corporea inhærebat animo, de qua uti Lazarus agnoscebatur, ita per eandem ignotus esse dives ille non poterat. Nequaquam igitur abhorret a vero hæc persuasio, qua ex morte suscitata corpora, communitate relicta, pristinam ad proprietatem reversura statuimus. Apparebit hoc in primis, si quis accuratiore studio cognoscendæ naturæ nostræ se tradat.

91. Nam existimari non debet, esse nos universe cum fluxos, tum mutationi obnoxios. Non enim ulla ratione comprehendi natura nostra posset, si nulla ei tributa quies a motu foret. Itaque re diligentius indagata, reperiemus partim stabile quiddam in nobis esse, partim mutatione varium, quod nunquam non fluxione sua progrediatur. Nam corpus alterna vicissitudine per accretionem ac diminutionem mutatur, et ætates vitæ succedentes sibi quasi vestes quasdam induit. Idea vero eadem semper manet, extra omnem mutabilitatem posita, neque notas inditas a natura sibi amittit : sed quæcumque corpori mutationes accidant, hæc nihilominus signa sua, de quibus agnoscatur, retinet. Excipienda tamen venit ea mutatio, quæ morbo aliquo ideæ contingit. Nam tum orta ex morbo deformitas ideam occupat, tanquam larva quædam : quam si ei cogitando adimamus, sicut ab ea Syrus ille Namana, et decem infecti lepra, de quibus sacro in Evangelio memoriæ proditum est, liberati fuerunt, ideam ante hac morbi vi occultatam, recuperata sanitate propriis notis conspicuam rursus elucere necesse est. Quamobrem divinæ in nobis animi præstantissimæque parti non illud fluxum ac mutabile : sed quod in compage

la nature imprimait à chacun d'eux des marques particulières pour les empêcher de se confondre dans le grand tout et permettre à l'âme de les distinguer à des signes certains.

90. Si donc l'âme elle-même rassemble les élémens épars du corps auquel elle a été unie, quelle peine, je vous le demande, la puissance divine aura-t-elle à réunir des principes qui ont tant de sympathie l'un pour l'autre, et qu'une impulsion naturelle porte à la rencontre l'un de l'autre? Le souvenir que l'âme conserve de son union avec le corps, après qu'elle a été séparée de lui, et qui lui permet de le reconnaître, est attesté dans le discours que tint le riche à Abraham aux enfers. En effet, bien que le corps de ce riche et celui de Lazare fussent confiés à la terre, il restait, pour ainsi dire, à leur âme une empreinte corporelle qui les faisait reconnaître l'un et l'autre. Nous ne disons donc rien qui répugne à la vérité, quand nous prétendons que les corps reprendront la vie, en cessant de se confondre dans le grand tout, et reviendront à leur état primitif. La solidité de cette doctrine sera mise hors de doute, si on se livre avec un peu d'attention à l'examen de notre nature.

91. En effet, il ne faut point s'imaginer que notre nature est soumise d'une manière absolue au mouvement et à l'altération, et elle serait incompréhensible s'il n'y avait rien de stable en elle. Si donc nous y faisons bien attention, nous trouverons qu'il y a en nous une partie immuable, une autre sujette au changement, qui ne s'arrête jamais dans ses mutations. Le corps, en effet, par un continuel retour, change continuellement en augmentant ou diminuant son volume, et se revêt des différens âges de la vie comme de vêtemens : l'idée, au contraire, reste toujours la même, elle ne subit aucune altération et ne perd jamais les caractères que lui a donnés la nature : quels que soient les changemens qu'éprouve le corps, elle conserve toujours les signes qui la distinguent : exceptons-en cependant l'altération qui se fait en elle pendant la maladie du corps, car alors la perturbation produite par le mal couvre l'idée comme d'un voile ; mais supposons que ce voile soit arraché, comme il arriva au syrien Namana et aux dix lépreux dont parle l'Évangile, qui furent subitement guéris, aussitôt nous verrons l'idée, obscurcie d'abord par la violence du mal, briller de son éclat naturel au retour de la santé, parce que la partie sublime de nous-mêmes, celle qui nous rapproche de la Divinité, n'est pas changeante et variable, mais reste attachée à notre être, toujours une et intacte. Or, comme les diverses organisations produisent des

nostra est perpetuum et semper idem, velut insitum adhæret. Cumque diversa temperamenta diversas etiam ideas efficiant, ac temperamenta nihil sint aliud quam elementorum inter se commistio de quibus cum alia in rerum universitate, tum hominis etiam corpus constat: necesse est, permanente in animo idea quasi per expressionem sigilli non ignota ei esse quæ formam ipsam sigillo impresserunt, omninoque illa tempore instaurationis omnium rursus veluti colliget ad sese, quæcumque ad ideæ formam expressam congruent; congruent autem haud dubie, quæcumque ab initio ideæ fuerint impressa. Igitur absurdum non est, id quod est cujusque proprium, relicta communitate ad singulos rediturum.

92. Vivum, quod vocant, argentum aiunt effusum capsula loco supino pulvereque oppleto, minutos in globulos conformatum passim ita per terram dispergi, ut nulla cum re, in quam incidit, commisceatur. Quod si quis deinde multipliciter dispersum vicissim colligat, confluere sua sponte singula, quæ generis ejusdem sunt, nullamque interjici rem posse quæ commistionem hanc impedire queat. Hujusmodi quiddam et in humani corporis compage statuendum existimo. Quamprimum divinitus signo quasi dato concessa facultas sit partes sibi convenientes et cognatas misceri sponte sua, neque quidquam ex hoc laboris molestiæque instaurationi naturæ creari. Nam ne in iis quidem quæ terra proveniunt, magnopere naturam occupari videmus, ut vel triticum, vel milium, vel aliud quodvis semen, de quo frumentum aut legumina nascuntur, in culmum aristas, spicas convertatur; sua enim sponte nutrimentum cuique semini conveniens, nullo naturæ negotio de communi ad singulorum usum transfertur. Ergo si universis terra nascentibus communi quodam succo proposito, quidquid eo nutriri necesse est, id attrahit alendi sui causa quod ipsi convenit: quid absurdum, si hac etiam in doctrina de resurrectione dicamus perinde ut semina convenientem succum, sic quoslibet ex mortuis resurgentes propria rursus attrahere? De his omnibus adeo licet intelligere, nihil in resurrectionis prædictione contineri, quod separandum iis a rebus sit, quas res per experientiam cognitatas habemus. Quanquam profecto quod in nobis illustrissimum est, silentio præterimus, ipsum scilicet in nobis existendi principium.

idées différentes, et que l'organisation n'est autre chose que le mélange des élémens qui forment les divers êtres de la nature, et aussi le corps de l'homme, il est de toute nécessité que l'idée, restant comme gravée dans l'esprit par une empreinte, connaisse ce qui lui a donné cette empreinte et rappelle à soi, au moment de la résurrection, tout ce qui avait concouru à la former; mais puisqu'il faut que tout ce qui a concouru à sa formation depuis qu'elle a existé se réunisse, il est naturel de penser que ce qui est propre à chacun, sortant de la masse commune, retournera à chacun en particulier.

92, L'expérience prouve que si l'on renverse le vif-argent d'un bocal et qu'il tombe sur une surface inclinée et couverte de poussière, il se séparera en globules fort petites, et roulera ainsi sur la terre, sans se mêler à rien de ce qu'il rencontrera sur son passage. Si alors vous rapprochez une à une ces parcelles nombreuses, vous les verrez s'unir vivement, sans que rien de ce qui les sépare puisse empêcher leur jonction. Tel sera, je pense, le phénomène qui opérera la réunion des parties de notre corps. Au signal parti du ciel, qui permet aux parties ayant entre elles de l'affinité de se réunir d'elles-mêmes et sans peine, sans efforts de la part du Créateur, elles se rapprochent et forment un corps. Nous ne voyons pas en effet que la nature fasse un grand travail pour changer en tuyau et en épi le froment, le millet, ou toute autre semence qui produit des grains ou des légumes; sans que la nature s'en occupe, l'aliment convenable à chaque espèce se sépare de la terre et va de lui-même nourrir la semence. Si donc tout ce qui naît sur la terre ne doit son développement qu'à cette faculté d'attirer à soi ce qui convient à sa nourriture parmi les divers sucs qui l'environnent, ne peut-on pas raisonnablement dire que la même opération a lieu dans la résurrection, et que, pareils aux semences qui attirent à elles les alimens qu'il leur faut, les morts, sortant de la tombe, attireront à eux les parties qui leur furent propres? Certainement la prédiction de la résurrection n'a pas parlé de cette opération, parce que ce fait sera bien au-dessus de ceux que l'expérience peut nous expliquer, quoique nous ayons passé sous silence la partie la plus noble de nous-mêmes, je veux dire le principe de notre existence.

93. Nam quis effectiōnem naturæ admirandam ignorat, quid nimirum alvus materna capiat, et quid de eo efficiat? Annon vides quam sit quodam modo simplex, et quam minime mistum, quippe quod dissimilibus natura partibus non constet, quod maternis in visceribus deponitur, ut ex eo corpus hominis constituatur? At quæ tandem oratio explicando varietatem compagis ipsius, quæ paratur, enarret? Quis obsecro fieri posse putaret, si hæc communi natura ductu perspecta non haberet, ut exiguum illud ac prope nullius momenti, tam eximii operis principium foret, eximii dico, non ad corporis solum conformationem respiciens; sed ad ipsum etiam animum, et quæ animo continentur, quando hic multo magis admirationem meretur.

CAPUT XXVIII.

Adversus eos, qui animos ante corpora tradunt existere: vel contra, corpora prius quam animos, esse condita. Fabulis etiam consentanea de animorum migrationibus doctrina everitur.

94. Fortassis enim ab instituto sermone alienum non fuerit, si in id quod de animo et corpore passim in Ecclesiis controvertitur, inquiremus. Quidam enim superioris memoriæ doctores, qui commentarios de principiis scripserunt, animos hominum quasi quamdam nationem seorsum quadam in republica existere longe ante corpora tradunt. Ibidem eis cum vitiorum tum virtutis esse proposita exempla. Et animos quidem constanter virtutis et honesti studio deditos, plane cum corporibus non copulari. Sin autem boni fructu et conjunctione excendant, tum scilicet eos in hanc vitam prolabi, et in corpora hoc pacto immitti. Alii contra seriei creationis, qua formatus est homo, a Moyse descriptæ inhærendo, animum corpore ortu posteriorem esse aiunt. Deum namque commemorat Moyses, primum de terra sumpto pulvere hominem finxisse, deinde per inspirationem animum ei indidisse. Hac illi ratione præstantiorem esse animo carnem probare conantur, qui carni jam ante creatæ sit inditus. Aiunt enim animum corporis causa factum esse, ne opus hoc Dei a respiratione ac motu destitueretur. Quidquid autem alterius causa fiat illo esse haud dubie vilius cujus

93. Qui pourrait en effet ne pas admirer la puissance de la nature en voyant ce que reçoivent les entrailles de la mère, et ce qu'elles conçoivent? n'est-elle pas presque simple et sans mélange, puisqu'elle n'est composée que de parties homogènes, la semence qui va germer dans le sein d'une femme pour produire l'homme? La parole cependant n'est-elle pas impuissante à expliquer le mécanisme miraculeux des parties que produit cette semence? Croyez-vous, je vous le demande, que, si la nature n'eût pas ici appliqué ses sublimes lois d'harmonie, ce principe faible et presque nul aurait pu donner naissance à un chef-d'œuvre aussi accompli? et quand je dis accompli, je n'ai pas égard seulement à l'organisation corporelle; mes paroles se rapportent bien plus à l'ame et à ses facultés, car c'est par-dessus tout ce qui doit exciter notre admiration.

CHAPITRE XXVIII.

Contre ceux qui pensent que l'ame existe avant le corps, et ceux qui soutiennent au contraire que la création du corps a dû précéder celle de l'ame. Raisons qui détruisent l'opinion fabuleuse de la transmigration des ames.

94. Peut-être rentre-t-il dans notre sujet d'examiner les différentes controverses établies dans les livres religieux, à propos de la création des ames et des corps : ainsi, quelques docteurs d'un mérite distingué, en faisant leurs commentaires sur les dogmes, ont soutenu que les ames réunies en une espèce de république formaient une création à part, bien avant que les corps eussent été créés; qu'elles avaient des règles de conduite pour faire le bien et éviter le mal; que celles qui ont toujours pratiqué la vertu n'ont jamais été enchaînées à aucun corps; que si quelques-unes viennent, au contraire, à quitter la route du bien, alors seulement elles tombent dans la vie matérielle, et viennent, en expiation de leurs fautes, subir l'alliance d'un corps. Quelques autres savans, de leur côté, s'attachant à l'ordre suivi dans la création universelle jusqu'à l'homme, telle que l'a décrite Moïse, pensent que l'ame n'a été créée qu'après le corps; car d'après les paroles des livres saints, Dieu forma d'abord l'homme du limon de la terre, puis d'un souffle il le doua de l'ame; et ils tirent de là cette conséquence que le corps est bien supérieur à l'ame, puisque celle-ci n'a été qu'une addition faite à ce qui existait déjà; car, disent-ils, ce n'est qu'à cause du corps qu'a été créée l'ame qui a

causa instituat; nimirum et in Evangelio ratiocinationem hujusmodi quamdam esse, cum animus cibo potior esse dicitur, corpus vestimento : quando illa horum causa facta sint. Non enim animus alimenti, neque corpus vescæest causa conditum : sed cum hæc jam existerent, ad usum eorum illa sunt comparata.

95. Utraque opinio cum reprehensionem mereatur, tam eorum qui animos proprio quodam in statu ante corpora vivere nugantur, quam qui eos post corpora primum condi existimant : operæ pretium fuerit, in omnia studiose inquirere, quæ in explicandis utriusque partis decretis in medium afferuntur. At enim accurate adversus rationes utriusque productas quasi pugnando progredi, et omnia quæ in his opinionibus absurda sunt retegendo patefacere : id vero et orationem prolixam, et temporis non parum requireret, idcirco breviter, quantum ejus fieri poterit, consideratis utriusque partis argumentis, ita deinde quod proprie instituimus, prosequemur. Qui partem priorem defendunt, et rempublicam animorum quemdam priorem vita in corpore nostra constituunt, mihi quidem a græcanicis illis disciplinis hominum doctrinæ veritatis ignarorum immunes esse non videntur, qui fabulas quasdam de animorum ex aliis in alia corpora migrationibus commenti sunt. Nam si quis accurate rem existimet, omnino delabi ipsorum orationem ad illud inveniet, quod proditum est memoriæ, quemdam de Græcis sapientibus dixisse. Fuisse nimirum sese aliquando et virum et feminam, et inter aves volitasse, et factum esse deinde arbustum, atque etiam vitam in aquis egisse. Meo quidem judicio prope non aberat a veritate hæc ipsius oratio, qui hujusmodi quiddam de se profiteretur. Profecto enim ranarum graculorumque more garriebat, consentaneamque brutæ piscium naturæ et quercuum sensus expertium doctrinam proferebat qui unum eundemque animum in res adeo multas immigrasse diceret.

96. Est autem absurdæ hujus opinionis hæc causa, quod ante corpora existere animos credebant. Nam ubi semel hoc existimari coeptam fuit, semper ulterius ad proxima quæque progrediendo, et prodigiosa quædam proferendo, tandem huc delapsi sunt. Si enim animus aliquo se vitio polluens, postquam semel vitæ corporeæ gustum per-

donné à cette œuvre du Seigneur le mouvement et l'animation : et certes l'accessoire d'un être quelconque doit avoir bien moins de prix que l'être lui-même auquel il vient se joindre : telle est du moins l'opinion de l'Évangile, quand il dit que la vie est au-dessus de la nourriture, le corps des vêtemens qui le couvrent, puisque ce n'est qu'à cause de la vie et du corps qu'ont été produits la nourriture et les vêtemens : le contraire ne peut pas se dire. La vie et le corps existaient, le reste fut créé pour leur usage.

95. Il y a erreur dans ces deux opinions, tant de la part de ceux qui s'amuse à soutenir l'existence isolée des ames antérieurement aux corps que de ceux qui prétendent que la création des corps a précédé celle des ames. Il est donc de notre devoir d'examiner les motifs sur lesquels on s'appuie de part et d'autre. Cependant, comme suivre pas à pas les raisonnemens de ces champions divers, et révéler tout ce qu'il y a d'absurde dans leurs systèmes, demanderait un long discours et beaucoup de temps, nous indiquerons en peu de mots et le plus clairement que nous pourrons les principaux de leurs argumens, pour ensuite établir brièvement aussi notre opinion particulière. D'abord, ceux qui soutiennent la préexistence des ames établies, comme ils disent, en république avant la création des corps, ne sont pas éloignés, à mon avis, de l'opinion ridicule professée en Grèce, par des hommes sans connaissance du vrai, qui nous ont laissé je ne sais quelles fables sur je ne sais quelles transmigrations des ames d'un corps dans un autre. Et pour peu que nous voulions bien examiner leurs principes, nous verrons que ce système n'aboutit pas à autre chose qu'à ce que la tradition nous a conservé d'un certain sage de la Grèce qui disait avoir été lui-même homme, puis femme ; avoir volé dans les airs avec les oiseaux, puis être devenu arbuste, enfin, avoir vécu aussi dans les eaux. Certainement, il articulait des sons comme peuvent le faire des grenouilles ou des geais ; il avait autant de jugemens qu'un poisson à peine doué d'instinct, ou qu'un chêne insensible, celui qui pouvait avancer sérieusement que la même ame avait passé dans tant de corps différens.

96. La source de cette opinion absurde, nous la trouvons dans la croyance établie que les ames existaient avant les corps ; car ce principe une fois admis, de conséquence en conséquence et de prodiges en prodiges il a fallu en venir à cette conclusion. En effet, si l'ame, souillée par un vice quelconque, après avoir mérité l'état corporel

cepit, ut ipsi loquantur, de conditione ac statu excelsiore quodam de-
jectus, in hominem immigrat, cujus omnino vita comparata cum illa
æterna et incorporea, pluribus est perturbationibus obnoxia, necesse
est illum existentem in vita, quæ plures ad peccandum occasiones
pluribus etiam vitiis se inquinare: multoque magis, quam ante,
morbis et affectionibus esse deditum, qui morbi humani in animis
ejusmodi sunt, ut secundum hos animantibus a ratione destitutis con-
similes simus. Eis porro si cognatus esse animus incipit, nimirum ad
brutam sese naturam demittit. Cumque adeo semel vitiorum quasi
semita ingredi cœpit, ne tum quidem ad malum progredi desinet,
cum ad naturam rationis expertem pervenerit. Nam is tandem mali
finis est, a quo virtutis cultus incipit; ea vero cadere in animalia ra-
tionis expertia nequit. Idcirco semper animus in pejus ruet vicissitu-
dine perpetua, naturamque deteriore[m] ea, qua continetur, inquiret.
Ut autem naturæ rationis ornatæ præstantia proxima illa est, quæ sen-
tit: sic a sentiente prolapsio fit ad eam, quæ sensus etiam expertis est.
Huc usque progressa ipsorum oratio, quanquam extra veritatis li-
mites feratur; tamen continua quadam consecutionis serie de absur-
dis absurda colligit. Deinceps vero doctrina de fabulis meris consti-
tuta, rebus nullo plane pacto ne sibi quidem cohærentibus per-
texitur.

97. **Consequitur enim porro, animum prorsus interire. Nam qui se-**
mel de statu eccellente velut excidit, nunquam vitiorum in cursu
metam ad aliquam ubi deinde quiescat pervenire scilicet poterit, sed
propter ipsius animi erga morbos et perturbationes affectionum, de
natura compote rationis, ad aliam hujus expertem transibit; de hac
rursus ad plantas, sensu etiam carentes, quibus ea natura est proxima
in qua prorsus anima nulla est: postquam nihil est aliud reliquum,
nisi de inanimato in nihilum commigratio. De quo colligi potest, animum
per ipsorum rationes universe tandem extinctum iri: ideoque fieri

et être déchu de sa dignité première, a été placée dans le corps de l'homme qui, par sa nature, est exposé à bien plus de perturbations que l'être spirituel, elle a dû nécessairement, participant à une condition où les occasions de mal sont plus nombreuses, s'entacher de plus de fautes et se laisser aller plus fréquemment aux imperfections de cette nature; et elles sont telles ces imperfections qu'elles rapprochent bien souvent l'homme des animaux privés de raison; lors donc que l'ame s'est alliée à cette nature, elle est presque descendue au niveau de la brute, et il faut avouer qu'une fois entrée dans le sentier du vice, elle n'a plus dû pouvoir s'arrêter sur la pente du mal, puisqu'elle a renoncé aux prérogatives de la raison. Le mal, en effet, ne peut finir que là où commence la vertu: or la vertu ne peut naître dans les êtres privés de raison; l'ame roulera donc désormais de fautes en fautes, dans un abîme de vice sans fond, et passera constamment d'une nature dégradée à une autre plus dégradée encore; d'un autre côté, comme l'état le moins éloigné de la perfection est celui de la créature douée de sentiment, à force de s'en écarter, on doit arriver à celui dans lequel l'être est privé de tout sentiment; ainsi arrive-t-on à l'absurde en poussant à l'extrême un système irrationnel et faux dans son principe. Il n'y a dès lors plus d'incohérence dans l'opinion émise au sujet de ces fables grossières: il suit naturellement que l'ame meurt entièrement, car l'être qui est déchu en principe de l'excellence de sa première origine n'a plus trouvé de borne où pût s'arrêter sa course de dégradation, et l'ame entraînée vers les affections mauvaises a bientôt passé de la nature douée de raison à celle qui en était dépourvue, puis de celle-là à celle des plantes privées même de sentimens, ce qui constitue l'absence presque totale de la vie: arrivée à ce degré, il ne lui reste plus qu'un passage à franchir, celui de la mort au néant.

97. Voilà comment ce système mène à conclure que l'ame doit s'éteindre totalement, et qu'il lui est absolument impossible de remonter à l'excellence de son premier état. Et cependant ces mêmes philosophes font repasser l'ame d'un arbuste à un homme. Sur quoi se fondent-ils donc pour établir qu'attachée à un arbre, elle possède une vie plus relevée que dégagée de tout lien corporel? Car il est démontré que l'ame ne peut arriver à un état moins parfait qu'en descendant: et elle est certes bien au-dessous de la nature lorsqu'elle tombe de chute en chute, d'après le système en question, jusqu'à un état privé de sentiment et inanimé. Que si l'on ne veut pas nous ac-

non posse ullo pacto, ut ad statum præstantiorem redeat. At enim hi animum ex arbusto ad hominem reducunt; quamobrem ostendunt se statuere; vitam in arbusto præstantiorem illa esse quam extra corpus animus agit. Est enim demonstratum, non posse ad statum deteriore animum progredi, extra quam si ad inferiora prolabatur. Est autem proxime infra naturam sensus expertem prorsus inanima, in quam continua serie doctrinæ ipsorum principium tandem animum deducit. Quod si hoc velle se negant, fateantur necesse est, vel ad extremum prorsus animum naturæ sensus experti manere inclusum: vel si de hac ad vitam humanam revertatur, id esse verum quod ante diximus, ex hoc sequi præstantiorem scilicet ab eis eam vitam statui, quæ in lignis existit, vita et conditione principe: quando a principe conditione fit ad vitium prolapsio, a natura vero sensus experte ad vitam reditus. Ergo tota ipsorum ratio et capite caret, et fine, qua probare conantur animos ante quam in carne vivant, inter se degere: vitiisque primum contaminatos corporibus alligari.

98. Eorum vero qui aiunt ortu posteriorem esse animum corpore præcepta jam quædam est mente refutatio, quæ deinceps in iis quæ sequuntur, a nobis exponetur. Itaque sic concludamus, ut esse partis utriusque doctrinam æque abjiciendam pronuntiemus. Nostra vero hac tota in re sententia, media inter opinionem utramque via incedendo, ipsam ad veritatem sese diriget, est enim hujusmodi. Animos neque secundum gentilis sapientiæ errorem, una cum universitate in orbem agitados, redditosque per vitiorum contaminationem graviore, cum pares esse cursu celerrimo poli motui nequeunt, in terram delabi: neque corporis causa tum primum oriri, cum jam illud instar luteæ cujusdam statuæ sit conformatum. Nam ea ratione natura intelligentia prædita, luteo figmento deterior foret.

CAPUT XXIX.

Idem esse cum animo, tum corpori, existendi principium, probatur.

99. Sed cum unus et idem homo sit, qui corpore et animo constat, unum esse communeque tribuendum ei dicimus existendi principium, ne parte hac seipso prior, altera junior sit et posterior. Dei

cordier cette conclusion , on est forcé d'avouer ou, que l'ame s'arrête à cette existence privée de sentiment, ou que, si de là elle peut remonter à la vie humaine, nous avons eu raison de dire qu'ils reconnaissent un état plus sublime que celui des arbres, n'ayant que la vie pour principe; puisque de son principe pur elle est tombée par le vice, puis de la condition privée de sentiment, elle est retournée à la vie. Il est donc ruiné de fond en comble le raisonnement qui veut établir que les ames vivent ensemble par elles-mêmes avant d'être jointes aux corps, et que ce n'est, qu'après qu'elles se sont souillées par le mal qu'elles sont unies à la matière.

98. Quant au système contraire, établissant la création des corps avant celle des ames, nous avons aussi de bonnes raisons à donner pour le détruire, et nous ne tarderons pas à les exposer. Nous concluons donc, et nous disons que ces deux doctrines sont également fausses; notre opinion, à ce sujet, tient le milieu entre ces deux assertions et suit la voie de la vérité. L'ame, comme le prétendent faussement les gentils, ne tombe pas sur la terre après avoir été entraînée dans la rotation universelle, et n'ayant pu suivre le mouvement du pôle dans sa rapidité, appesantie qu'elle a été par les souillures du vice. Elle n'a pas été non plus créée après le corps, puisque alors celui-ci n'eût été dans la création qu'une simple statue d'argile, car alors l'ame douée d'intelligence par sa nature même serait moindre que ce morceau d'argile lui-même.

CHAPITRE XXIX.

Preuve de l'identité du principe de vie, et dans l'ame et dans le corps.

99. Puisque l'homme, qui se compose de l'ame et du corps est un, nous soutenons que le principe de son existence doit aussi être un; autrement il faudrait dire qu'il est en partie plus vieux, en partie plus

scilicet vim cuncta prospicientem, initio speciem totam in creatione complexum esse, ut ea jam tum existeret, quemadmodum est ante declaratum, ipso etiam vatis testimonio, qui Deum nosse omnia prius quam oriantur, ait. Quocirca alterum a'leri præponi non debere, quasi singularum in partium creatione vel animus ante corpus conditus, vel e contrario corpus ante animum; idque hanc potissimum ob causam, ne secum ipse dissidere videatur homo, tanquam diversas in partes ob temporis in harum ortu discrimen divisus. Nam cum de Apostoli sententia natura nostra bifariam intelligatur, ut alia sit ejus hominis natura qui cerni a nobis potest, alia hominis interitus vel abditi et occultati, si statueremus alterum de his aliquanto prius ortum exstitisse, quam alterum esse inciperet, plane hoc judicio foret, conditoris potestatem non omnino perfectam quamdam esse, propterea quod operi universo simul absolvendo non suffecerit, ideoque operas quasi interruperit, ac vicissim in perficiendis singulis partibus ex semisse prius absolutis occupata fuerit. Nimirum ut in tritici grano vel quovis alio semine totam spicæ vel frugum maturarum speciem potestatem, sicuti loquimur, comprehensam dicimus, et herbam et culmum, et internodia et fructum, et aristas cum nihil horum altero in natura prius reipsa existat, vel oriatur citius, sed naturali ordine tandem insita semini facultas ipsa appareat, nulla in semen aliena se naturæ extrinsecus velut insinuante: sic etiam existimamus humano semine, cum homo primum incipit oriri, facultatem naturalem contineri simul cum ipso excretam. Hanc porro naturali quadam progressionis serie ad perfectionem sui contendentem, paulatim se explicare ac patefacere, non quod extrinsecus aliquid recipiat, cujus ope sui perfectionem adipiscatur, sed propria vi ad eam paulatim proficiendo pervenit. Animus adeo quemadmodum ante corpus non existit, sic hominis initio sine animo corpus esse dici vere nequit.

100. Unum est utriusque principium, quod secundum rationem quidem sublimiorem prima in voluntate Dei, tanquam fundamento inititur: ratione autem altera, in ortus nostri exordio ponendum est. Nam ut in eo quod materna in alvo ad conceptionem corporis deponitur, ante quam formetur, perspici articulata membrorum coherentium distinctio nequit; sic neque vis animi propria deprehendi in

jeune que lui-même. La suprême prescience de Dieu contenait en elle de toute éternité la création toute entière, comme si elle eût déjà reçu la vie, et c'est ce que reconnaît avec nous le saint prophète, lorsqu'il dit que Dieu connaissait toutes choses avant de les avoir créées ; l'on ne doit donc pas placer l'un plutôt que l'autre, comme dans la création partielle, l'ame ayant été produite avant le corps ou réciproquement ; par la raison surtout que l'homme ne serait pas un s'il eût été ainsi créé partiellement et à divers intervalles ; et des paroles de l'Apôtre qui établit en nous une nature double, dont l'une tombe sous nos sens, et l'autre échappe à notre vue, nous ne pouvons pas conclure que l'une a reçu l'existence avant l'autre, sans nier en même temps la perfection du pouvoir créateur, qui, dans ce cas, n'aurait pas pu produire son œuvre complète et d'un seul jet, mais aurait été forcé d'interrompre son travail pour créer chaque partie en particulier. Mais de même qu'en un grain de froment ou de toute autre semence est contenu le germe tout entier de l'épi ou du fruit arrivé à sa maturité, et que la semence renferme en elle, sans que rien ait existé à l'avance dans la nature ou se soit produit d'abord, l'herbe, la tige, le tuyau, les épis et le fruit ; de même nous pensons que dans la semence humaine est renfermée toute sa nature dès l'instant qu'il commence à naître. Il est vrai que par une progression naturelle et continue, qui tend à perfectionner cette nature, elle s'accroît et se développe, non pas qu'elle reçoive d'ailleurs quelque nouveau principe qui vienne la compléter ; mais elle trouve en elle-même cette force de perfectionnement. Et si, d'une part, l'ame n'existe pas avant le corps, il n'est pas moins faux de dire que le corps ait d'abord reçu l'existence sans l'ame.

100. Le principe de cette double vie, par un mystère de la Tout-Puissance, réside dans la volonté éternelle de Dieu, et tire encore sa preuve de notre propre formation corporelle, car de même qu'il est impossible de distinguer les divers membres qui doivent composer notre corps dans la semence qui va germer au sein de la mère et qu'il faut attendre que ce corps soit formé ; de même aussi la puissance propre à l'ame ne peut se manifester à nous avant d'avoir acquis sa

eodem potest ante quam ad effectiones suas illa progrediatur. Et quemadmodum nemini dubium est, idem illud in diversos artus diversaque viscera conformari, nulla externa facultate, ut hoc perficiat, ingrediente, sed facultate ipsi a natura insita, opera et effectione sua in hoc incumbente : eadem ratione de animo nobis cogitandum est, etiamsi per quasdam effectiones in parte hominis externa et apparente, indicia de se nulla præbeat, nihilominus præsentem esse. Nam et futuri hominis forma potestate existit in semine atque idcirco latet, quod velut in lucem producta conspici prius nequeat, quam necessarius rerum ordo permittat : sic et animus est in eo, quanquam non appareat. Nam tum demum patebit eum adesse, cum aucto per accretionem corpore, sua se propria et a natura insita effectione ostendet. Cum enim a mortuo corpore nulla ad conceptionem facultas excernatur, sed ab animato et vivo, idcirco vero consentaneum est, ne illud quidem mortuum et inanimum putandum esse, quod de corpore vivo ad procreandum rem vivam emittitur. Carnem certe quod attinet, omnino ea est et inanimum et mortuum per se quidem. Mortalitas autem non nisi animi est privatio. At nemo dixerit, opinor, habitu privationem priorem esse : quod sequi necesse est, si quis carnem, quæ quidem est inanimum, hoc est mortuum, aiat animo priorem esse.

101. Quod si quis argumentum desiderat illustrius, de quo colligatur, esse partem eam quæ principium est animalis quod gignitur, vita præditam : uti poterit signis etiam cæteris, de quibus inter res animatas et mortuas constitui discrimen solet. Nam in homine hoc esse argumentum vitæ dicimus, si et caleat, et occupetur agendo, et moveatur : sicut e contrario frigus in corporibus et motus amissio, nihil aliud significant, quam mortuum esse hominem. Cum igitur hoc quoque, de quo nunc disserimus, et calore præditum, et minime otiosum sit : concludimus etiam inanimum non esse. Ac quemadmodum eam ipsius partem, de qua corpus constituitur, non carnem esse dicimus, non ossa, non comas, non aliud quidquam eorum quæ in homine existunt; sed statuimus illam potestate quodlibet horum esse, tametsi necdum quidquam conspici tale possit : sic animæ partem quod attinet, quanquam in ea necdum facultas ratiocinatrix, quæ est

perfection. Cependant, personne ne doute que cette semence deviendra un corps formé de membres et d'entrailles, sans que rien d'extérieur vienne se joindre à elle ; mais arrivant à cette formation pleine et entière par la seule force qui lui est propre ; ainsi devons-nous penser de l'ame qui, quoiqu'elle ne se manifeste au dehors par aucun effet extérieur, n'en est pas moins unie au corps. Car la forme future de l'homme existe comme possible dans la semence, mais on ne la voit pas, parce qu'il faut attendre qu'elle acquière sa perfection et vienne au monde ; de même l'ame anime le corps quoiqu'elle ne se manifeste pas. Il viendra un moment où l'on ne doutera plus de sa présence ; ce sera lorsque le corps, parvenu à son entier développement, lui permettra de montrer sa puissance naturelle. Ce n'est pas en effet, dans un corps privé de vie que peut s'opérer la conception, mais bien dans un corps vivant et animé ; nous ne pouvons donc pas regarder comme mort et inanimé ce qui sort d'un corps vivant pour donner la vie à un nouvel être. La chair est certainement de sa nature morte et sans vie ; la mort n'est cependant autre chose que la privation de l'ame, et personne, je pense, ne soutiendra que la privation précède la possession. Ce serait pourtant ce qu'il faudrait dire, si l'on suppose que la chair inanimée et morte a précédé l'ame.

101. Et s'il était nécessaire de donner une preuve plus évidente de cette vérité, que le principe qui donne la vie à un être doit être lui-même doué de la vie, nous pourrions avoir recours aux autres signes qui nous font distinguer les objets morts de ceux qui sont vivans. La preuve qu'un homme vit, par exemple, nous la tirons de la chaleur de son corps, de ses actions, de son mouvement : le corps devient-il froid, perd-il le mouvement, nous disons que l'homme est mort. Avouons donc aussi que le principe dont il s'agit n'est pas inanimé, puisqu'il est doué de chaleur et qu'il agit. Et si, d'un côté, nous reconnaissons que cette liqueur, qui produit le corps de l'homme, n'est ni chair, ni os, ni chevelure, ni rien de ce qui constitue notre machine, mais contient seulement le principe de notre corps, quoique nous ne puissions l'y apercevoir, ne balançons pas à dire que l'ame, quoique ne manifestant pas son intelligence (τὸ λογικόν), ni sa sensibilité (τὸ ἐπιθυμητικόν), ni sa faculté active (τὸ θυμικόν), ne les possède pas moins et qu'elle suit, pour arriver à cette manifestation, le

τὸ λογικόν, neque appetens, quam τὸ ἐπιθυμητικόν vocant; neque τὸ θυμικόν, quod animi affectiones continet, appareat: tamen ea inesse huic dicimus, et consimili ratione quatenus corpus formatur ac perficitur, etiam affectiones animi una cum corpore crescere. Nam ut in homine qui ætatem ad integram pervenit, et inter grandiores censetur, affectiones animi jam manifesto apparent: sic nostri ortus initio prout tum res postulat, ita sese convenienter actiones animi declarrant; in eo quod ipsius sibi de materie in alvo matris deposita domicilium aptissimum naturæ suæ fabricat.

102. Nam fieri non posse, de rationibus certis colligimus, ut aliena in ædificia commode animus commigret: sicut fieri non potest, ut signum impressum ceræ diversam ad sculpturam aptetur. Nimirum uti corpus exorsum a magnitudine per exigua, suam ad perfectionem progreditur; sic animi facultas etiam ratione conveniente una cum corpore proficit accrescendo. Ac princeps quidem existit in eo facultas accrescens et nutriens, sola quando scilicet in opificii principio tanquam radix quædam adhuc abdita sub terra latet; nam tum capere quid amplius per imbecillitatem nequit. Deinde hac quasi plantula in lucem prodeunte, germenque suum soli ostentante, sentiendi facultas efflorescens cum priore conjungitur. Verum ubi jam bene magna facta est, et proceritatem sibi convenientem adepta: tum demum instar ipsius fructus rationis particeps facultas elucescit, non illa quidam subito tota splendorem suum ostendens, sed una cum instrumenti sui perfectione celeriter augescens, eosque fructus proferens, qui corporis facultati respondeant.

103. Quod si corporis in conformatione quid animus efficiat quæris, ad teipsum, ait Moyses, respice, in teipso tanquam in libro quodam totam animi operum historiam perleges. Ipsa enim natura longe omni oratione illustrius explicabit tibi affectionum animi in corpore varietatem, cum in universi, tum partium structura. Sed enim nostra commemorando percensere, quasi quædam externa miracula, pretium operæ non fuerit. Quis enim alterius oratione naturam propriam cognoscere desideret, quum ipsi liceat seipsum contueri? Nam qui quo pacto vivamus intelligit, et quam aptum sit corpus ad omnes vitæ proprias actiones didicit: is etiam existimare facillime potest, in quo

développement progressif du corps. Et de même que l'homme, arrivé à l'âge mûr, et lorsqu'il est homme fait, produit au dehors tous les actes de l'ame, de même notre naissance témoigne déjà, en tant qu'elle peut le faire, la présence de cette ame ; car le corps n'est autre chose qu'un domicile convenable qu'elle s'est construit dans le sein de la mère, à l'aide d'une faible semence.

102. Il est évident que l'ame ne peut pas se loger commodément dans un corps autre que celui qu'elle s'est choisi, pas plus qu'une empreinte prise sur la cire ne peut servir à mouler des traits variés ; et lorsque le corps, peu volumineux d'abord, grandit et arrive à son entier développement, l'ame, par une raison semblable, grandit et s'accroît avec lui. Le principe nutritif et d'accroissement existe, quoique l'ame reste au moment de la création cachée comme une racine dans les entrailles de la terre, et qui, à cause de sa faiblesse, ne peut encore se produire au dehors. Plus tard, comme la plante qui germe et se montre à la terre, l'ame épanouit sa faculté de sentir, et agit de concert avec le corps ; ensuite, grandie et arrivée à sa maturité, elle fait briller à tous les yeux les fruits de sa raison, non pas subitement dans tout leur éclat, mais en suivant la marche du corps qui la renferme, et toujours en harmonie avec les facultés de ce même corps.

103. Voulez-vous savoir comment se forme l'ame dans le corps, jetez un regard sur vous-même, dit Moïse, vous pouvez y lire comme dans un livre vivant l'histoire entière des opérations de votre ame ; car votre propre nature vous dira bien mieux que toutes vos paroles les divers effets de l'ame sur l'ensemble et les parties du corps humain : cessons donc de chercher à expliquer les prodiges qui se passent en nous, comme ceux qui tombent sous nos sens ; qui voudrait, en effet, puiser dans nos discours la connaissance de sa nature, lorsqu'il peut se consulter lui-même ? Et certes, lorsque vous voyez comment nous vivons, comment le corps est admirablement organisé pour tous les actes de la vie, vous pouvez facilement conclure quel

efficiendo animi occupata prima in hominis conformatione opera fuerit. Adeoque de hoc ipso patet homini non omnino hebeti, nequam mortuum et inanimatum existere in officina naturæ quod ad plantationem quasi quandam animalis de vivo avulsum corpore in ea deponitur. Nam et fructum grana radicumque surculos terræ non mandamus, postquam insita eis a natura facultas vitalis emortua fuerit: sed cum adhuc eorum a quibus orta sunt, vim propriam conservant, latentem quidem illam et abditam, sed tamen vivam. Et vis quidem huiusmodi non de terra extrinsecus hauritur (nam cætero qui necesse foret etiam ligna emortua pullulendo efflorescere) sed insita rebus jam ante, per terram modo in apertum producitur, suppeditantem succum suum: de quo planta radice, cortice, medula, ramorumque surculis aucta, plane tandem omnibus sui partibus absolvitur. Id enim fieri non posset, si nulla facultas ei naturalis iudita foret, a qua cognato et conveniente alimento de vicinis partibus attracto, vel arbustum, vel arbor, vel spica, vel quodvis virgultum nasceretur.

CAPUT XXX.

Humani corporis structuræ quædam altius ex ipsa medicina breviter repetita contemplatio.

104. Sed enim unusquisque nostrum, natura propria magistra et duce, structuram corporis accurate ex eo quod et videt et vivit et sentit, cognoscere poterit. Quin et a viris doctissimis hæc studiosè explicata eam sint, licet universam et integram eorum doctrinam de libris horum expromere. Alii, quæ collocatio sit singularum nobis partium scrutati sunt; alii, quem ad usum omnia corporis membra, facta sint indagaverunt, et nobis explicarunt: ut jam de horum commentariis capere studiosi harum rerum cognitionem humani officii locupletam, et nulla sui parte deficientem possint. Quod si quis etiam hæc universa, de doctrina propria vero in terris Dei cœtui discere malit, ne ulla in re disciplina externa egere videre possimus. (quando lex hæc ovibus spiritualibus est proposita, quemadmodum

rôle l'ame a joué dans la formation de ce corps. Celui qui n'est pas tout-à-fait dénué de raison doit comprendre qu'il n'a pas été déposé, privé de vitalité, dans le laboratoire de la nature, le principe qui, arraché d'un être vivant, devait servir de semence à un autre être vivant. Ce n'est pas, en effet, lorsque le principe de vitalité a disparu des graines ou des rejetons, que nous les confions à la terre pour en retirer des fruits et des racines : nous les prenons lorsqu'ils conservent encore la vertu des objets qui les ont produits, vertu cachée et non apparente, il est vrai, mais cependant existante; et cette vertu, ils ne l'empruntent pas à la terre, car alors un bois mort croîtrait et fleurirait aussi; elle est déjà en eux, et se manifeste à la surface de la terre qui lui fournit ses sucs, au moyen desquels la plante acquiert une racine, une écorce, une moelle, des branches, des rameaux, enfin toutes les parties qui la constituent; ce qui ne pourrait avoir lieu, si elle n'était douée d'un principe générateur qui, s'appropriant les alimens qui seuls conviennent à sa nature, parmi tous ceux qui l'entourent, produit un arbrisseau, ou un arbre, ou un épi, ou tout autre végétal.

CHAPITRE XXX.

Considération sur la structure du corps humain brièvement analysée et prise dans la médecine même.

104. Chacun de nous peut, en ne suivant que les enseignemens de la nature, connaître à fond la structure du corps humain, par cela seul qu'il voit, qu'il vit et qu'il sent. Mais puisque des savans nous l'ont minutieusement expliquée, nous pouvons tirer de leurs livres toute leur doctrine. Les uns ont approfondi l'harmonie qui règne dans l'ensemble de nos parties; les autres ont étudié et ont expliqué l'usage particulier pour lequel chaque membre a été créé, et tout esprit désireux d'acquérir une connaissance parfaite et entière sur l'organisation de l'homme peut la puiser dans leurs riches commentaires. Que si l'on préfère s'instruire sur cette matière aux leçons de ceux qui forment sur la terre les élus de Dieu (puisque la parole du Seigneur a imposé cette loi aux brebis spirituelles, « N'ouvrez vos oreilles à aucune autre voix qu'à celle du berger »), qu'on nous suive, et nous

ait Dominus, « Non esse vocī ullius, extra quam pastoris, aures præ- » bendas ¹ »), agē breviter de his quoque disseramus.

105. Sunt omnino corporis in natura tria numero, quorum gratia singula in nobis membra sunt facta. Nam alia ut viveremus condita sunt; alia, ut jucunde viveremus; alia, ut esset in humano genere perpetua posteritatis successio. Quæ porro ejus sunt generis, ut absque ipsis foret, homo non viveret: tribus membris comprehenduntur, cerebro, corde, jecinore. Quæ bonorum sunt velut additamentum, profecta de benigna largitate naturæ, efficientis per hæc ut jucunde homo viveret: sunt sensuum instrumenta. Nam in his vita quidem nostra non consistit, quando vivere homini licet etiam plerisque horum amissis: sed fieri non potest, ut absque horum actionibus rerum in hominis vita jucundarum voluptate fruamur. Tertium in partitione proposita membrum generis ad perpetuitatem spectat. Præter hæc alia membra sunt, quæ et ipsa pariter cum cæteris vitam hominis conservant, et consentaneas naturæ suæ quasdam quasi accessiones præstant in quibus sunt stomachus ac pulmo, quorum hic calorem cordis perflando excitat, ille visceribus alimentum suum præbet. Hoc modo tota corporis nostri structura divisa, perspicue videre est, facultatem qua vita continetur, non uno a membro proficisci; sed naturam corporis conservationem in plura membra partientem, unicuique hoc dedisse negotii, ut singula nonnihil ad usum universi conferrent. Eam ob rem complura sunt, interque se per profecto diversa, quæcumque natura vel ad se tuendum, vel ornatus et elegantię causa solerter fabricata est. Sed enim principia prima eorum quæ vitam constituunt, nobis ante, quam ad alia progrediamur, breviter dividenda veniunt. Totius quidem corporis membris materies singulis communis, in hoc et tempore et loco prætereatur silentio; nam ad institutum nostrum nihil attinet, nimirum ad considerationem particularem universi pertractatio. Ergo cum apud omnes hoc quasi pro confesso sit, existere quiddam in nobis de omnibus mundi clementis, de calore ac frigore, de humore et siccitate: de singulis agamus.

106. Videmus autem tres in primis facultates esse vitæ nostræ tanquam administras: quarum quæ prima est, calore suo cuncta fovet;

¹ Joan. x.

tirerons aussi quelques-unes de nos raisons de cette source, afin de montrer que tout vient à l'appui de notre opinion.

105. Les membres qui composent notre corps n'ont été faits que pour atteindre trois buts : les uns sont formés pour que nous puissions vivre; les autres pour que notre vie soit douce; les autres enfin pour que le genre humain puisse se perpétuer. Ceux sans lesquels l'homme ne saurait vivre sont au nombre de trois : le cerveau, le cœur et le foie; ceux qui ne sont que comme un superflu de bien, et dont la nature, dans sa bienfaisante libéralité, nous a gratifiés, afin de rendre notre vie agréable, sont les organes des sens; car ces sens ne constituent pas la vie, puisque l'homme peut vivre, quoiqu'il ne les possède pas tous; mais sans leur concours, il ne peut jouir d'aucune sensation agréable sur la terre. Vient ensuite, en troisième lieu, celui qui sert à la propagation de l'espèce. Outre ces membres principaux, il en est encore d'autres, qui, avec les premiers, concourent à conserver la vie de l'homme, et prêtent à notre existence les secours qui sont en leur pouvoir; je citerai, par exemple, l'estomac et le poumon, dont l'un, par son souffle, entretient la chaleur du cœur; l'autre transmet son aliment aux entrailles. Cette division de la structure de notre corps prouve évidemment que le principe de l'existence ne part pas d'un seul membre; mais que la nature, donnant à chacune de ces parties le soin de conserver la vie de l'homme, leur a imposé l'obligation de s'unir tous pour maintenir l'économie générale. Aussi en est-il plusieurs, et souvent bien différens entre eux, suivant que la nature les a ingénieusement destinés à servir de protecteurs, d'ornement ou d'embellissement. Mais avant d'expliquer les derniers, classons d'abord ceux qui constituent en nous la vie. Nous ne dirons rien ici de la matière qui compose les membres, et qui est commune à tous les corps; car si nous considérons chaque particularité, nous n'avons pas à nous occuper de la formation du tout. Comme personne ne nie qu'il y a en nous un peu de tous les élémens du monde, de la chaleur et du froid, de l'humide et du sec, examinons chacun de ces principes en particulier.

106. Nous avons établi qu'il y a en nous trois facultés, sources principales de la vie : la première alimente tout par sa chaleur; l'autre vient humecter de sa substance ce qui s'est durci, afin que, par une

altera, quod concaluit succo suo humectat, ut per æquabilem qualitatis in rebus adversantibus sibi temperiem, quadam, immediocritate ipsum animal conservetur, humore per calorem nimium nunquam exusto, neque contra calore, per vim nimii humoris oppresso. Tertia facultas, articulos non cohærentes et interstinctos ligamentis suis per commissionem et harmoniam mutuam continet, aptissimeque copulat, et omnibus indit vim quamdam sponte sua se movendi, quæ si amittatur, membrum etiam velut emortuum esse necesse est, a sponte sua movente ipsum spiritu destitutum. Fuerit operæ pretium hoc loco naturæ artificium in corporis creatione considerare. Nam cum ea quæ dura solidaque sunt, sensus actiones nullas admittant, ut est videre in corporis nostri ossibus, et terræ plantis, in quibus esse vitæ quædam species satis intelligitur ex eo, quod et accrescunt et nutriuntur, cum solida ipsorum durities sensum non recipiat; idcirco necesse erat quoddam quasi cereum opificium sensuum actionibus subijci, quod posset cedendo velut impressas notas recipere, sic ut ob nimiam humoris copiam non confunderetur (quando humidæ rei quod imprimitur, nequit durare) et ob immodicam duritiem non resiliret (quando quod cedere nequit, notas per impressionem nullas recipit) sed mediocriter esset cum molle tum durum, ne animal hac facultate inter cæteras pulcherrima careret, sensus nimirum motione. Atenim cum omne quod propriæ mollitudinis causa facile cedit ac flectitur, si non etiam aliqua ex parte duritiei sit particeps, prorsus esse motus expers solutumque necesse sit, instar marinorum pneumonum: ideo corpori natura solida quædam ossa indidit, eaque mutuo aptissima harmonia copulavit, et nervorum vinculis commissuras, horum constringens ita demum ea carne undique obducit, quæ et sensuum capax foret, et superficie quadam contineretur, ut minus esset obnoxia morbis ac paulo tensor.

107. Solidis hisce ossibus tanquam columnis quibus onus ædificii totum incumbit, corporis molem imposuit universam. Neque unum in corpore tantum os esse voluit, propterea quod necesse fuisset hominem omnis et motus et actionis expertem esse, si eo pacto ipsum conormasset natura, quo arbores, uno semper consistentes in loco. Nam neque progredi potuisset, si crura non licuisset vicissim sublata ulte-

~~juste compensation~~ entre les principes contraires, l'équilibre animal puisse se conserver, l'humidité n'étant jamais détruite par trop de chaleur, ni la chaleur étouffée sous une trop grande humidité. La troisième unit et lie harmonieusement les articulations distinctes entre elles et séparées par les ligamens; elle en fait un tout auquel elle imprime la force de se mouvoir à son gré; que si cette force venait à disparaître, le membre resterait comme mort, privé qu'il serait de ce souffle moteur. Arrêtons-nous un instant ici sur l'art déployé par la nature dans ce mécanisme ingénieux. Les objets durs et solides ne reçoivent aucune impression de sentiment, comme on peut le voir dans les os de notre corps et dans les plantes de la terre, que nous savons être doués d'une espèce de vitalité, puisqu'ils se nourrissent et croissent, quoique la solidité de leur surface ne soit nullement impressionnable. Il fallait donc y ajouter un principe élastique qui, soumis à l'action des sens, pût céder à leur choc et en recevoir une impression quelconque, de façon à ne pas la laisser se dissiper au milieu de trop d'humidité (car le liquide ne garde aucune trace), et aussi à ne pas rendre l'empreinte impossible par trop de dureté (car ce qui est impénétrable n'en peut recevoir aucune); il fallait, dis-je, un mélange juste de mollesse et de dureté, afin que le corps ne fût pas privé de cette noble faculté, je veux dire les affections du sentiment. D'un autre côté, comme tout corps qui par sa mollesse naturelle obéit et cède trop facilement doit nécessairement être privé de tout mouvement, comme il arrive dans les poulpes de mer, la nature a donné au corps de l'homme des os solides; elle les a harmonisés admirablement en les attachant entre eux au moyen des nerfs; puis les a garnis de chairs qui peuvent recevoir des impressions, et qu'elle a enveloppées d'une peau, afin qu'elles fussent moins sujettes aux maladies et plus fermes.

107. C'est donc sur les os solides, comme sur les colonnes qui soutiennent le poids d'un édifice, qu'elle a posé la masse entière du corps; et elle n'a pas voulu que ce corps n'eût qu'un seul os, car l'homme eût été privé de tout mouvement et de toute action si la nature l'eût formé à la manière des arbres, restant toujours attachés à la même place. Comment, en effet, aurait-il pu marcher, s'il n'eût pas eu la faculté de lever alternativement ses jambes et de les placer en avant?

rius collocare, neque manibus uti administris. Nunc vero singulari naturæ artificio corporis organum et loco movetur, et agendi est facultate præditum, postquam ei per spiritus ultronei motus auctores, qui per nervos diduntur, vis et impetus quidam ad varios motus accessit. Hinc est quod manuum ministerio et opera utimur, varia illa profecto et multiplice, perque omne ad institutum animi nobis idonea. Hinc cervicis est inflexio, hinc capitis inclinationes et erectiones; hinc maxillarum motus; hinc palpebrarum diductio, quæ cum nutu fit; hinc cæterorum articulorum motus profecti sunt, qui nervorum vel contentione vel remissione, quasi quamdam per machinam fiunt. Vis quidem passim per nervos ipsos sese didens sic est a natura comparata, ut ex lubitu arbitrioque proprio moveatur, et singulis in membris per spiritum sponte sua se agitantem effectiones suas habeat.

108. Indicatum antehac est, radicem principiumque motuum in nervis, esse in membrana illa nervea cerebrum amplexa. Quamobrem curiose de membris singulis, quæ facultate movente prædita sunt, perquirendum non putamus, quando, unde movendi facultas proficiscatur, est demonstratum. Cæterum maximas ad vitam commoditates oriri a cerebro, clarissime perspicitur, cum quid huic adversi accidit. Nam si membrana ipsum ambiens vulneretur aut rumpatur, continuo mors hominem occupat, natura ne ad momentum quidem valente resistere, perinde atque fundamento subruto, ædificium totum ad successionem partis una quassari necesse est. Quo igitur membro affecto animal totum interit in membrum vitæ causam præcipue continere fateamur. Cum vero in iis qui de vita migrarunt, et exstingui calorem a natura insitum, et quod emortuum est occupari a frigore videamur, idcirco etiam in calore causam quamdam vivendi ponimus. Quo enim amisso mortalitas consequitur, id quamdiu nobis integrum est, nihil accidere posse vitæ detrimenti, necessario colligitur. Hujus facultatis cor est quasi quidam fons et principium, a quo meatus orti consimiles tibiis, multipliciter aliis alios propagantibus, per corpus universum igneos calidosque spiritus diffundunt. Cumque necessarium foret, ut perpetuum calori nutrimentum adjungeretur a natura, quando ignis per se durare nequit, si a nutrimento sibi conveniente destinatur, idcirco sanguinis rivi de jecinore quasi fonte

comment aurait-il pu se servir de ses mains? Tandis que, grâce à l'organisation du corps ainsi formé par la nature, chaque membre se meut, peut agir, en obéissant à l'impulsion qui lui est donnée librement par l'ame, au moyen des nerfs d'où il tire sa force et son mouvement. De là l'inflexion du cou, la tête qui se penche et se relève à volonté, le mouvement de la mâchoire, celui des paupières qui suivent l'inclinaison de la tête; de là enfin le jeu de toutes les articulations que produit, comme par une espèce de mécanisme, la contraction ou le relâchement des nerfs. Bien plus, il y a dans ces nerfs eux-mêmes une telle force naturelle, et qui leur est propre, que souvent d'eux-mêmes ils agissent et produisent leurs effets dans les membres, par la seule agitation du souffle vital.

108. Il a été précédemment démontré que la source et le principe des mouvemens nerveux résident dans la membrane nerveuse qui enveloppe le cerveau; aussi ne croyons-nous pas devoir revenir en particulier sur chacun des membres doués de la faculté motrice, puisque nous avons indiqué l'origine de cette faculté. Du reste, c'est lorsque le cerveau se trouve lésé d'une manière quelconque qu'il devient de la dernière évidence qu'en lui est la source des plus pures jouissances de la vie. En effet, que la membrane qui l'enveloppe vienne à être froissée ou rompue, aussitôt la mort s'empare de l'homme, sans que la nature puisse résister un seul moment; de même que si vous détruisez les fondemens d'un édifice, il faudra de toute nécessité que l'édifice entier s'écroule par suite de cette destruction partielle. Il faut donc bien reconnaître que c'est dans cette partie que la vie prend sa source, puisque la lésion de cette partie suffit pour amener l'anéantissement de l'être tout entier. De ce que nous voyons que dans les êtres qui ont cessé d'exister la chaleur naturelle est éteinte, et que le froid s'empare des cadavres, nous en concluons qu'il y a dans la chaleur une propriété vitale: en effet, si la perte de quelque faculté cause la mort, il s'ensuit nécessairement que nous n'avons rien à craindre pour notre vie, tant que nous possédons intacte cette faculté: or le principe de la chaleur en nous est le cœur; de lui sortent deux canaux semblables à deux jambes qui, se subdivisant à l'infini, répandent par tout le corps des esprits vitaux, chaleureux et brûlans; et comme il était nécessaire que la nature fournisse un aliment continuel

quodam profecti, toto corpore calido spiritui comites sunt, ne si alterum ab altero desereretur, morbo correpta natura interiret. De quo injustos homines, et in æqualitatem committentes hoc capere admonitionis oportet, ut a natura discant, avaritiam morbum esse, qui aliis interitum adferat.

109. Sed enim sola Dei natura cum nulla re indigeat, hominum inopia reexternas ad se sustentandum necessario desiderante, idcirco tribus hisce facultatibus locum in gubernando corpore principem obtinentibus, extrinsecus materies accommodata singulis per diversos aditus arcessitur. Nam jecinori, quod sanguinis esse fontem diximus, alimenti est mandata administratio. Quod enim nutriendi nostri causa perpetuo ingeritur, jecinoris adjumento facit, ut continuo sanguinis rivi fluant; quemadmodum nivem montanam videmus humore suo subjectos fontes augere, penetrante illo deorsum ad ipsas usque fontium venas. Deinde aer etiam cordi vicini visceris ope suggeritur; ei nomen est pulmo: membrum ipsum aeris est receptaculum, quod per insertam sibi arteriam, ad os pertinentem, spiritum externum per respiraciones continuas haurit.

110. Hujus in parte media cor continetur, quod ipsum quoque sine intermissione movetur, inque hoc ignis nunquam non mobilis naturam imitatur. Nam instar folium, quibus in officinis suis utuntur fabri, aera semper attrahit e vicino pulmone, partesque concavas diductione replet, ac quod igneum est in ipso, efflat, inque adjuntas arterias excernit. Hoc adeo nunquam non agit, aliud extrinsecus per diductionem sui proprias in capedines attrahendo, aliud a se per compressionem in arterias excernendo. In quo mihi quidem respirationis etiam continuæ in nobis esse posita causa videtur. Nam mens sæpe dat aliis quasi operam, vel prorsus etiam quiescit, somno corpus occupante, cum minime respiratio intermittitur, etiam si nos hanc nullo pacto efficere decreverimus. Ego sic arbitror, cor ipsum quod pulmo complectitur annexum sibi posteriore sui parte, quoties explicatur, vel vicissim comprimitur una secum pulmonem movere,

à la chaleur, puisque le feu ne peut durer par lui-même sans être alimenté convenablement, des ruisseaux de sang, partis du foie comme d'une espèce de source, accompagnent par tout le corps les sucs chaleureux ; que si leur source venait à tarir, la maladie s'ensuivrait, puis la mort. Et de là les hommes injustes et sans équité pourraient tirer cet enseignement donné par la nature, que l'avarice est une maladie qui peut causer la mort d'autrui.

109. Il est vrai que la nature de Dieu seule n'a besoin d'aucun secours étranger, tandis que la faiblesse humaine réclame constamment l'appui des choses extérieures pour se soutenir : aussi ces trois facultés, qui tiennent le premier rang dans l'économie du corps, tirent-elles du dehors et par diverses voies une alimentation appropriée à leurs besoins respectifs. En effet, au foie, que nous avons dit être la source du sang, est confiée la direction des alimens ; car c'est par le secours de cet organe que la nourriture qui entre chaque jour dans le corps de l'homme va sustenter les ruisseaux de sang qui le parcourent, comme nous voyons la neige des montagnes grossir, en se fondant, les sources qu'elle domine, après s'être infiltrée profondément dans le sol, jusqu'aux veines de ces mêmes sources. Puis, par le moyen d'un viscère voisin du cœur, appelé poumon, l'air pénètre dans cet organe principal ; le poumon est en effet le réservoir de l'air qui nous vient de l'extérieur ; il l'aspire incessamment à l'aide d'un artère qui vient s'y joindre et qui touche par son autre extrémité au gosier.

110. Dans la partie du milieu se trouve le cœur, soumis lui-même à d'incessantes pulsations, et dans lequel un feu constamment agité imite le mouvement continuels de la nature. Car, agissant comme les soufflets dont se servent les forgerons dans leurs ateliers, il attire continuellement l'air du poumon placé près de lui, et se dilatant, en remplit toutes ses concavités ; ensuite, tout ce qu'il y a de chaleur en lui, il le rejette avec ce souffle, et le porte dans les artères auxquelles il est uni ; son opération constante est donc d'attirer du dehors l'air dans ses propres cavités et d'expulser après dans les artères la chaleur qui lui est propre ; telle est, à mon avis, la cause qui fait que notre respiration ne s'arrête jamais. Car l'esprit se livre souvent, pour ainsi dire, à d'autres soins qu'à ceux qui sont propres à ses fonctions ; quelquefois même il reste dans un état complet d'inaction ; c'est lorsque le corps est livré au sommeil, tandis que la respiration n'est jamais interrompue, alors même que nous n'avons point songé à respirer. Selon moi, le poumon embrasse le cœur qui lui est attaché par sa partie

atque hoc pacto efficere, ut is atrahat aera, continuoque spiritum ducat. Est enim hoc viscus rarum, et meatus multiplices habet, eisque capedines omnes quasi quaedam per oscula in arteriæ fundum exeunt; itaque compressum arctius spiritum qui superat in ipsius capedinibus, exprimendo quasi emittit; e contrario si laxetur et aperiat, fit uti partes ipsius vacuæ, a se invicem distentæ, attracto aere compleantur. Hæc est respirationis a nullo pendentis vel consilio vel voluntate nostra, causa: nimirum quod igneam naturam fas non est quiescere. Quod cum ita sit calorisque jam ante originem in corde existere perspexerimus: idcirco perpetuus hoc in membro motus, perpetuam simul in pulmone respirationem efficit.

111. Eam ob causam hoc etiam usuvenit, ut cum intensus præter naturam calor accrevit (quod in iis qui febre laborant, videmus) anhelatio quoque crebrior sit, corde quasi festinante internum æstum recenti aere extinguere. Enimvero natura cum omnium egena sit, et ab iis rebus quæ res vitam continent, plane non instructa: non aera modo spiritumque nullum proprium habet, qui calorem excitet, quando hunc extrinsecus ad conservationem nostri semper hauriamus oportet: verum etiam nutrimentum sustinendæ corporis molli aliunde necesse habet arcessere; propterea vacuum corpus vicissim potu ciboque replet; eumque ad usum indita nobis est facultas: attrahens id quod desit, quodque superat expellens, cordis calore hac etiam in parte naturam non parum adjuvante. Nam cum inter membra vitalia, cor ut est indicatum, præcipuum sit et eximium, quippe quod membra singula spirituum calore fovet, idcirco nostri opificii auctor illud per omnia efficax esse facultate vegeta voluit, ne pars ipsius ulla foret otiosa, vel nihil ad corporis universi utilitatem subministraret. Eamque ob rem pulmonem posteriore sui parte contingens perpetuo viscus hoc motu attrahit, ac vicissim meatus omnes hujus vel hausto aere dilatat, vel remittendo quod antea receperat, expellit. Parte autem anteriore stomacho, qua is assurgit maxime coherens: et fovet hunc et habilem ad effectiones suas reddit: non quo spiritum ille attrahat, sed nutrimentum corporis recipiat. Nam vicinæ quasi fores sunt, per quas et spiritus et nutrimentum hominis corpus ingrediuntur. Utrumque membrum ab imo conjunctum alteri, secundum

inférieure, et chaque fois que le cœur se dilate ou se resserre, le poumon suit ses mouvemens, et par ce moyen attire l'air et le respire incessamment. Ce viscère est en effet fort peu condensé, il a une foule de vaisseaux dont les conduits portent, comme par autant de bouches, l'air dans les artères; aussi, en se comprimant, il fait déborder de ses cavités l'air qu'il contient, et en se dilatant il s'ouvre, et ses parties vides alors se séparent et se remplissent de l'air aspiré; ce qui fait que la respiration ne dépend en aucune manière de notre volonté, c'est que la nature du feu ne peut jamais rester en repos. Or, s'il en est ainsi, comme nous avons découvert dans le cœur le principe de la chaleur, la perpétuelle agitation de cet organe doit rendre perpétuelle la respiration du poumon.

111. C'est encore par la même raison qu'il arrive que, quand l'intensité de la chaleur a dépassé les limites naturelles (ce qui a lieu dans ceux que tourmente la fièvre) la respiration devient plus fréquente, le cœur s'empressant, pour ainsi dire, d'éteindre par un air plus fréquemment renouvelé le feu qui le dévore intérieurement. En effet, notre nature étant dépourvue de tout et ne possédant nullement l'alimentation nécessaire à l'existence, n'a pas à sa disposition l'air qui peut seul exciter la chaleur, puisqu'elle est obligée de l'aspirer du dehors si elle veut conserver la vie; elle est aussi réduite à chercher hors d'elle-même la nourriture nécessaire à l'entretien du corps. C'est pour cela qu'elle remplit chaque jour de breuvage et de nourriture le corps qui est vide; et une faculté nous a été donnée pour cet usage, laquelle attire ce qui lui manque et chasse ce qui est superflu; encore ici la chaleur du cœur n'est pas d'un médiocre secours pour la nature. Car parmi les organes de la vie, le cœur, comme nous l'avons déjà dit, étant le principal et le plus précieux, puisqu'il communique à tous les autres sa chaleur vitale, l'auteur de notre être a voulu qu'il fût doué dans toutes ses parties d'une force végétative puissante, afin de ne rien laisser, en lui sans action, ou qui ne concourût pas en quelque chose à l'utilité générale de notre économie. C'est pour cela que ce viscère, touchant au poumon par sa partie inférieure, l'attire dans son mouvement continu, et que tour à tour il en dilate les canaux par l'air qu'il aspire, ou les contracte en renvoyant celui qu'il avait d'abord aspiré. Uni, d'ailleurs, par sa partie antérieure à l'estomac, à l'endroit où celui-ci est le plus élevé, il le réchauffe et facilite ses fonctions, non pas que ce dernier attire l'air à lui, mais il reçoit la nourriture du corps; car les ouvertures par lesquelles le souffle et les

longitudinem sursum tendit : parteque suprema sui rursus eodem loco sic connectuntur, ut etiam ipsorum oscula convenient, desinentibus in ore nostro amborum veluti canalibus, quorum alter alimentum corporis, alter spiritum intromittit. Ima quidem in parte tandem hæc meatuum conjunctio dissolvitur; cor enim loco inter ventriculum pulmonemque medio incidens, huic quidem respirandi, illi vero nutrimenti conficiendi facultatem largitur.

112. Nam igneum quod est sic a natura est comparatum, ut materiem quasi fomentum quærat: id quod etiam cibi receptaculo usuveniat necesse est. Quanto enim magis ob caloris vicinitatem ignescit, tanto avidius ea, quæ calori nutriendo sunt, attrahit; estque huic naturæ cupiditati nomen inditum appetitus. Quod si membrum, quo cibus continetur, materiei satis jam præhenderit: non tamen ignis vicini cessabit actio. Nam colliquefaciet materiem tanquam in vase liquandis rebus apto: cumque cruda et cohærentia digesserit, interque se commiscuerit, proximos in meatus ea quasi per quoddam infundibulum dejiciet. Deinde secretis utrinque partibus, cum iis quæ crassiores, tum quæ puriores sunt: tenues hasce per quosdam quasi canales ad jecinoris ostia deducet, subsidentes autem et crassas in nutrimento fæces in capaciora intestina detrudet, ac per multiplicia horum volumina versatas aliquandiu retinebit, partim ut de his ipsa etiam viscera non-nihil nutrimenti hauriant: partim ne si per meatus rectos dejiciantur, continuo molesta nobis appetiti nutrimenti sit, et nunquam non in eo acquirendo, animalium rationis expertium more, hominum occupetur opera.

113. Cumque jecinori etiam necessarius ad commutandum res humidas in sanguinem, caloris usus foret: abesset autem membrum hoc situ suo longius a corde, propterea quod minime conveniebat cor, quod principium et radix facultatis vitalis esset, altiore per vicinitatem loco alteri vitæ principio conjungi: ne quid ob caloris distantiam detrimenti nobis accideret, meatus nervus (quem periti hujus doctrinæ arteriam vocant) haustum de corde spiritum igneum ad hepar

alimens entrent dans le corps sont voisines l'une de l'autre. Et ces deux organes, joints ensemble par le bas, s'élèvent parallèlement, et sont tellement rapprochés à leurs sommets, que leurs orifices semblent se réunir et viennent se terminer ensemble dans notre bouche, pour y recevoir et les porter dans le corps, l'un la nourriture, l'autre le souffle. Cependant cette union des deux canaux cesse à leur extrémité inférieure, et là le cœur, placé entre le ventricule et le poumon, donne à l'un de quoi nourrir le corps, et à l'autre l'air nécessaire à la respiration.

112. Tout corps doué de la chaleur a été formé de telle sorte qu'il doit chercher un aliment pour entretenir sa flamme, et c'est ce qui arrive nécessairement à l'organe qui reçoit la nourriture; plus cet organe s'échauffe au feu du cœur qui l'avoisine, plus il attire avec avidité à lui ce qu'il faut pour entretenir cette chaleur : cette affection de la nature a reçu le nom d'appétit; que si le membre où se rend la nourriture est suffisamment rassasié de matières, l'action du feu qui est près de lui ne cessera pas pour cela : elle dissoudra cette matière comme dans un creuset, et après avoir digéré les crudités compactes, après les avoir bien mêlées, elle les versera dans les canaux les plus voisins, comme dans des entonnoirs; puis séparant le tout en deux parties, d'un côté ce qui est le plus grossier; de l'autre le plus pur, elle mènera par de certains conduits la portion la plus légère jusqu'à l'entrée du foie, et jettera la plus épaisse et la plus lourde, c'est-à-dire le résidu des alimens, dans la capacité des intestins; là elle la retiendra quelque temps, lui faisant parcourir leurs volumineux contours, afin que d'abord les entrailles elles-mêmes en tirent quelque chose pour leur nourriture, et ensuite pour éviter, ce qui ne manquerait pas d'arriver si le tout était directement expulsé du corps, que nous ayons sans cesse besoin de chercher une nouvelle nourriture, et que l'homme ne fût plus occupé que de cette unique affaire, comme les animaux privés de raison.

113. De plus, pour changer les parties liquides en sang, le foie avait encore besoin d'employer la chaleur : mais il en était privé à cause de sa trop grande distance du cœur, et il n'eût pas fallu que le cœur, principe et source de la vie, fût placé si haut dans le voisinage d'un autre organe essentiel à l'existence. Aussi, pour que cet éloignement du foyer ne déränge en rien l'économie animale, un trajet nerveux (que les gens de l'art appellent artère) vient aspirer et porter au foie les esprits chaleureux, et cette artère s'introduit dans l'organe dont il

defert; atque hæc quidem arteria loco prope eodem, quo humida recipiuntur, hepatis inseritur. Itaque calore suo facit ut humida ferveant, quiddam cum eis igni cognatum communicans, quo sit uti sanguis igneo colore respersus, purpureus existat, inde rursus exortu gemini quidam rivuli tubalis consimiles, quorum alius spiritum, sanguinem alius continet (conjunguntur autem ideo, ut humor per caloris mobilitatem, si his una vehatur, levior existat) per corpus universum multifariam sparguntur, tantumque non infinita in canalium principia quasi ramos se passim scindunt. Atque duo quidem hæc facultatum vitalium principia inter se commista, cum id quod calorem, tum quod humorem universum in corpus didit, quoddam veluti debitum tributum facultati quæ in administratione vitæ summo cum imperio est et potestate, pendunt. Intelligimus autem facultatem, quæ cerebri membranis, ipsoque cerebro continetur: a qua profectus omnis nervorum motus, omnis musculorum contractio, omnis spiritus qui motus est singulis in membris spontanei causa, efficiunt uti corporis humani fabricata de terra statua suis actionibus et motu sit prædita.

114. In calore quidem quod est longe purissimum, et in humore tenuissimum, utraque mistione quadam ac temperatura unita, velut exhalando cerebrum nutriunt, et fovent. Ab hoc eadem longe purissime attenuata redduntur, ut membranam ipsum ambientem irrigent. Hæc de parte hominis superiore ad ima tendens, fistulæque in modum contiguas vertebrae penetrans cum medulla, quam continet, ad basem usque dorsi spinæ, quam vocant, delata deficit, ipsa etiam spina eo loco desinente. Ossium quidem et juncturarum in corpore commissuris omnibus itemque musculorum principiiis ab hac membrana tanquam omnium moderatrice, ad quemlibet motum ac quietem facultas inditur. Eam ob causam, de mei quidem animi iudicio, muniri hanc etiam magis aliquanto, quam membra cætera conveniebat. Itaque in capite duplici ossium ambitu omni ex parte comprehenditur, in vertebrae cum exstantium veluti spinarum propugnaculis, tum multiplice ipsarum vertebrarum inter sese nexu: quo fit ut ab illa omnem injuriam hæc, quæ lædi posset, arceant: adeoque tuta sit, quodam quasi præsidio ipsam undique sæpiente. Item de corde licet

s'agit presque au même point où sont reçues les parties liquides. La chaleur met alors ces liquides en ébullition, et leur communique quelque chose de pareil à la flamme, ce qui fait que le sang, teint du reflet du feu, conserve la couleur rouge. Ensuite on voit reparaître deux petits ruisseaux égaux et semblables à deux tubes dont l'un traîne l'air, l'autre le sang; ils sont unis l'un à l'autre, afin que le liquide, coulant à côté de la chaleur toujours en mouvement soit plus léger; ils se répandent çà et là à travers le corps, et se partagent comme des rameaux infinis en nombre dans les canaux principaux. Or ces deux principes des facultés vitales, ainsi mêlés, celui qui fournit à tout le corps la chaleur et celui qui porte partout les liquides paraissent être une dette contractée envers le principe qui agit avec une puissance souveraine dans l'administration de la vie; nous voulons parler de ce principe qui est renfermé dans les membranes du cerveau et dans le cerveau lui-même: d'où partent tous les mouvemens des nerfs, toutes les contractions des muscles, tous les souffles qui se répandent librement dans les membres; de ce principe par lequel la statue de l'homme, faite d'argile, a été douée de mouvement et de volonté.

114. La partie la plus pure de la chaleur, et la plus subtile de l'humour qui l'accompagne, forment un mélange dont les exhalaisons, doucement portées au cerveau, le réchauffent et le nourrissent. Il les épure lui-même et les rend assez ténues pour qu'elles puissent arroser toute la membrane qui le recouvre: celle-ci à son tour, partant de la partie supérieure de l'homme et se dirigeant en bas, pénètre dans les vertèbres qui se touchent, et suivant dans sa course la moelle qu'elles contiennent, arrive ainsi jusqu'à la base de ce qu'on nomme l'épine dorsale, jusqu'à l'endroit où se termine cette épine elle-même. C'est cette même membrane qui, souveraine absolue, imprime l'action ou le repos à toutes les jointures des os et des muscles qui se trouvent dans tout le corps. Voilà, à mon avis, la raison pour laquelle la nature a dû la protéger plus que tout autre organe. Aussi, dans la tête, est-elle entourée de toutes parts d'un double compartiment d'os; dans les vertèbres elle est défendue d'abord par les arêtes de l'épine elle-même, puis par l'enchaînement compliqué de ces mêmes vertèbres; ce qui lui fait un rempart impénétrable contre tout ce qui pourrait lui nuire. La même prévoyance a pourvu à la protection du cœur; il est de toutes parts défendu par une espèce de citadelle inabordable,

existimare, esse nimirum hoc instar munitæ domus omni ex parte comprehensum aptissime ac circumdatum ab ossibus durissimis. Nam a tergo spina est dorsi, quam utraque parte tutam scapulæ reddunt. Latus autem utrumque costæ complexæ, quod inter has medio loco continentur, ne quid adversi patiatur, efficiunt. Parte denique antica pectus et binæ claviculæ cor muniunt, ut hoc modo tutum undique foret adversus res omaes, quæ res ipsi vel molestiam, vel malum etiam creare possent.

115. Ut autem in agricultione videmus ab imbre vel rivulorum immissione terram irrigari, nam esto quidem nobis hortus propositus, in quo variæ sint máximo numero arbores, itemque rerum omnis generis terra nascentium species, quæ singulæ forma, qualitate, colore plurimum differant: tot res cum ejusdem loci nutriantur humore, vis tamen hæc succo suo singula rigans, natura sua, eadem est: cum res ipsæ quæ nutriuntur, succum haustum diversas in qualitates commutent. Idem namque in absinthio convertitur in amarorem: in cicuta succus efficitur, qui interitum affert: in aliis aliud, verbi gratia, in croco, balsamo, papavere. Nam in his vinum calidam acquirunt, in illis frigidam, in aliis temperatam. In lauro, in junco odorato, in aliis hujusmodi fragrantiam habet: in sico et piro dulcedinem. In vite convertitur in botrum ac vinum. Etiam commutatur in succum mali, in rubedinem rosæ, in splendidum lili candorem, in cæruleum violæ. In purpureum hyacinthi colorem. Denique universa quæ terra profert quanquam ab uno eodemque humore proveniant: diversissima tamen efficiuntur, sive figuram, sive speciem, sive qualitates singulorum spectes. Hujusmodi quoddam nostro etiam in agro, illo inquam animato, admirandam opus naturæ conspicitur: naturæ dico? imo vero ipsius naturæ Domini.

116. Ossa, cartilagine, venæ, arteriæ, nervi, ligamenta, carnes, cutis, arvina, capilli, muscoli, ungues, oculi, nares, aures, hujusmodi cætera numero prope infinita, diversis a se invicem distincta proprietatibus, una nihilominus eademque alimenti specie, prout ipsorum natura fert, nutriuntur: ita ut cibus cum a membris singulis prope abest, ejus in naturam convertatur, cui sese adjunxerit. Si ad oculum deferatur, oculi ad naturam temperatur, et prout ipse in oculo tunicæ

que forment autour de lui les os les plus durs. Derrière lui s'étend la colonne vertébrale, protégée par les deux épaules : sur ses côtés un double rang de côtes qui l'enveloppent et le mettent à l'abri de toute atteinte nuisible. A la partie antérieure, la poitrine et les deux clavicules s'unissent pour le défendre; tout concourt ainsi à le préserver dans tous les sens de toute lésion qui serait pour lui une cause de gêne ou de souffrance.

115. L'agriculture tire un puissant secours des irrigations faites sur la terre par la pluie ou les ruisseaux. Ainsi, voyez un jardin planté de mille arbres différens et de tout ce qui naît à la surface du sol; toutes ces plantes varient entre elles de forme, de qualité et de couleur: toutes tirent cependant le suc qui les nourrit du même endroit; ce suc nourricier est donc le même pour toutes; mais chacune, en s'en emparant, l'approprie à sa nature. Aussi devient-il amer dans l'absinthe: il se change en poison dans la ciguë; dans d'autres il reçoit d'autres propriétés: ainsi dans le safran, dans le baume, dans le pavot; chez les uns il acquiert la chaleur, chez les autres le froid, chez ceux-ci la tiédeur: il devient odoriférant dans le laurier et dans le jonc de senteur; passe-t-il dans le figuier ou le poirier, c'est la douceur qu'il y produit. La vigne le change en grappes vermeilles, d'où ruisselle le vin. Il nous donne l'eau agréable de la pomme, la couleur vermeille de la rose, la blancheur éclatante du lis, l'azur de la violette, le pourpre brillant de l'hyacinthe. Tout ce que la terre produit, quoique puisant à la même source, s'élève à sa surface présentant les aspects les plus variés, tant sous le rapport de la forme que sous celui des vertus et des propriétés. Telle et plus admirable encore apparaît dans notre champ animé l'œuvre de la nature, je devrais dire du souverain Organisateur de la nature.

116. Les os, les cartilages, les veines, les artères, les nerfs, les ligamens, les chairs, la peau, les graisses, les cheveux, les muscles, les ongles, les yeux, les narines, les oreilles et toutes les autres parties du corps en nombre presque infini, et que distinguent entre elles des propriétés si diverses, sont pourtant nourries, selon que le comporte la nature de chacune d'elles, par une seule et même espèce d'aliment; de telle sorte que la nourriture qui diffère certainement de chaque membre en particulier s'identifie avec celui auquel elle est ve-

diversæ sunt inter se, sic etiam nutrimentum ratione singulis conveniente distribuitur. Si ad partes auditui destinatas confluat, earumdem naturæ miscetur : sicut in labris, labrorum, in ossibus durescit : in medulla teneram efficitur : cum nervo tenditur, cum superficie partibus cæteris circumdatur : ipsos in ungues penetrat : et in halitus adeo tenues convertitur ut de iis crines etiam oriantur. Ac si quidem per tortuosos meatus feratur, crispas et inflexas crines generat. Sin eidem halitus, de quibus oriri comas diximus, per rectos meatus exeant : etiam comæ tensæ et rectæ erunt.

117. Sed enim longe ab instituto digressa oratio est, dum altius naturæ operibus inhæret, et oculis quasi subjicere conatur, quo pacto et unde singula in nobis existant, cum quæ ad vivendum, tum quæ ad jucunde vivendum comparata sunt : et si quid etiam præter hæc in nobis est, in partitione superiore comprehensum. Nos autem institueramus demonstrare, causam sive principium naturæ nostræ, quod semine continetur, neque animum esse sine corpore, neque corpus sine animo : sed ex corporibus animatis ac vivis, vivum et animatum ipso sui initio animal procreari, quod humana natura quasi nutrix excipiens, suis ipsa facultatibus alat. Itaque nutrirî secundum utramque partem, cum quidem accretio parti utrique consentanea manifesto deprehendatur. Nam statim ab initio per artificiosam et singulari ab intelligentia profectam corporis formationem, inesse huic facultatem animi ostenditur, apparentem illam quidem obscuriuscule sub initium, sed deinde corporis instrumento plane absoluto clarissime resplendentem.

118. Licet simile quiddam statuatariorum in arte perspicere. Nam esto animalis cujusdam artificii proposita idea, quam ille cupiat in saxo exprimere. Postquam hoc apud animum statuit, primum de materie cognata lapidem abscindit. Deinde superfluis quasi amputatis, quodam modo rudem ei formam ad ideæ simulacrum animo conceptum inducit. De hac jam vel ignarus quispiam consilii artificis, assequi conjectura potest, quid operis instituerit. Ille porro prioribus aliquid ad-

nue s'unir. Se porte-t-elle vers l'œil, elle se modifie à la nature de l'œil; et comme il se trouve dans l'œil des membranes distinctes, elle se partage convenablement entre chacune de ces membranes; se dirige-t-elle vers les organes de l'ouïe, elle s'unit à leur nature: c'est ainsi que dans les lèvres elle revêt la nature des lèvres; elle s'endurcit dans les os, s'amollit dans la moelle, se raidit avec les nerfs, et avec la peau elle enveloppe toutes les parties du corps; elle pénètre aussi dans les ongles, et se convertit en émanations si subtiles qu'elles nourrissent la chevelure. Si elle y arrive par des chemins tortueux, elle produit des cheveux crépus ou bouclés; si elle y pénètre directement, les cheveux seront droits et raides.

117. Mais nous nous sommes bien écartés de notre sujet en voulant approfondir les œuvres de la nature, et exposer, pour ainsi dire, à tous les yeux l'origine et la formation de chacune des parties de notre être, non seulement de celles qui sont nécessaires à l'existence, mais encore de celles qui servent à rendre cette existence agréable, aussi bien que des autres que nous avons énumérées plus haut. Or, nous nous étions proposé de démontrer que la cause ou le principe de notre existence qui se trouve dans la semence n'est ni une ame sans corps, ni un corps sans ame, mais qu'il doit être vivant et animé dès sa naissance, l'être qui a été engendré par des corps animés et vivans. Arrivé ainsi aux mains de la nature humaine, celle-ci, nourrice bienfaisante, lui prodigue le secours de ses facultés; aussi cet être complexe reçoit-il double nourriture, puisqu'on aperçoit clairement en lui un double développement en rapport avec les deux parties dont il se compose: en effet, tout d'abord et dès l'origine, à travers cette structure si artistement disposée du corps humain, cette œuvre d'une si rare intelligence, on s'aperçoit que ce corps renferme une ame; et si on ne la voit que confusément dans le principe, plus tard ses facultés brillent du plus vif éclat, lorsque le corps est arrivé à son entière perfection.

118. L'art des statuaires peut servir à nous faire comprendre ce fait. Supposez, en effet, que l'artiste ait dans la pensée l'image d'un animal quelconque, qu'il veut représenter sur la pierre; son but est fixé, et aussitôt il taille un bloc dans la matière qu'il a choisie; puis après l'avoir débarrassé de toutes les parties inutiles à son œuvre, il lui imprime une certaine forme grossière, mais cependant en rapport avec l'image qu'il a conçue; déjà tout le monde, celui-là même qui n'est pas initié à la pensée de l'artiste, peut deviner quelle œuvre il se pro-

dens, propius etiam ad rei, qua in exprimenda laborat, similitudinem accedit. Denique materiei formam accurate perfectam inculpans, arti finem imponit. Estque jam lapis ipse vel leo, vel homo, vel quidquid tandem artifex de eo fecit, cum paulo ante informis esset : non quod materies per formam sit commutata, sed quod ei forma quædam ejusmodi sit artificiose inducta. Tale quid si etiam de animo cogitabimus, a vero non prorsus aberrabimus.

119. Quippe rerum opifex sumpta generis ejusdem materie, quæ pars est hominis, quamdam quasi statuam fabricat. Ut autem in comparatione proposita, levi primum opera forma saxi exsculpsit, quæ obscuriuscula initio est, perfectior autem opere jam absoluto : sic etiam nostri hujus in instrumenti sculptura, secundum proportionem subjectæ rei, prout hæc scilicet perficitur, animus etiam magis ac magis elucescit, nimirum imperfectum se, dum illud adhuc imperfectum est, deinde perfectum in perfecto declarat. Ac fuisset quidem ipso in ortus nostri initio perfectus, si per peccatum quasi mutilata natura non esset. Nunc cum particeps natura nostra sit ejus ortus, qui et vitii obnoxius, et animalium rationis expertium ortui affinis est : fieri nequit, ut hominis in figmento statim divina imago luceat, sed via quadam et ordine hominem quasi penetrantem crassa et a brutis profectas in animo proprietates, ad perfectionem pervenire necesse est. Hujusmodi quidam nos magnus etiam Apostolus ille, in epistola ad Corinthios scripta docet : « Cum puer, inquit, essem, puerorum more loquebar et ratio- » cinabar. Vir factus, puerilia isthæc abolevi ¹. » Nimirum cogitationes pueris consentaneæ non eo pacto abolentur adscitis virilibus, ut alius animus ab eo qui erat in puero, in hominem jam virum immigret sed uno eodemque animo facultatem in puero necdum perfectam, in viro perfectam demonstrante.

120. Quemadmodum enim res nascentes, quæ incrementum sumunt, vivere quidem illas dicimus : sicut et quod vitæ naturalisque motus

¹ 1 Cor. xiii.

pose d'accomplir; celui-ci cependant, ajoutant encore à ses premières ébauches, s'approche de plus en plus de la ressemblance de l'objet qu'il veut représenter. Enfin, imprimant à la matière une forme parfaite en tous points, il a terminé son œuvre, et déjà la pierre, tout-à-l'heure informe, est devenue un lion, un homme, ou tout autre objet que l'artiste a voulu qu'elle fût, non pas que la matière soit changée en même temps que la forme, mais parce que l'art a su la revêtir habilement d'une forme nouvelle. Nous pouvons bien, sans nous écarter de la vérité, dire qu'il se passe quelque chose de semblable par rapport à l'ame.

119. En effet le souverain Créateur de l'univers, à l'aide d'une matière de même nature, qui est une partie de l'homme, fabrique, pour ainsi dire, une statue, et comme dans la comparaison proposée une légère ébauche donne à la pierre une forme peu distincte d'abord, mais qui devient parfaite quand l'œuvre est achevée; ainsi, dans la sculpture du corps de l'homme, proportion gardée entre les deux similitudes, à mesure que l'œuvre avance, l'ame jette de plus vives lueurs, c'est-à-dire qu'elle se montre imparfaite tant que le corps est imparfait, mais brille de tout son éclat lorsque le corps a pris tous ses développemens; bien plus, elle serait parfaite dès sa naissance si notre nature n'eût pas été, pour ainsi parler, mutilée par le péché. Mais comme notre nature participe à cette origine soumise aux vices, et presque pareille à celle des animaux privés de raison, il est impossible que l'image divine resplendisse tout d'abord dans la formation de l'homme, et il faut de toute nécessité que, avant d'arriver à la perfection, la nature humaine passe régulièrement par certains états, et se fasse jour à travers les ténèbres épaisses de la matière et les propriétés qui viennent de la brute. Tel est l'enseignement que nous donne le grand Apôtre dans une de ses Épîtres aux Corinthiens: « Lors- » que j'étais enfant, dit-il, je parlais et je raisonnais à la manière des » enfans; devenu homme, j'ai dépouillé toutes les pensées de l'en- » fance. » Et si les pensées de l'enfance disparaissent devant celles de l'âge mur, ce n'est pas que l'homme reçoive une ame nouvelle, seulement l'ame, qui ne montrait dans l'enfant que des facultés imparfaites, déploie dans l'homme fait ces mêmes facultés arrivées à leur entière perfection.

120. De même que nous rangeons parmi les êtres vivans ceux qui naissent et qui croissent, de même aussi nous ne pouvons appeler inanimés ceux qui participent à la vie et au mouvement naturel; cepen-

est particeps, inanimum dici nequit : non tamen perfecta in eis sic viventibus anima statui potest. Nam in plantis quanquam existat animæ propria quædam effectio, non tamen eæ sensuum motum habent. Deinde supra has, animalia bruta sunt illa quidem animæ facultate prædita : finem vero ultimum et perfectionem adepta non sunt, quippe rationis et intelligentiæ præstantissimo dono non sunt instructa.

121. Sic veram adeo perfectamque animam solam esse humanam statuimus, confirmantibus in hoc sententiam nostram effectioibus ejus universis. Quod si qua res alia particeps etiam vitæ est, ea vero animata dicitur hominum more, vocem hanc propria significatione non usurpantium. Non enim hoc ea fit ratione, quasi perfecta sit in ejusmodi rebus anima : sed quod partes quasdam in eis videamus effectio-num animæ propriarum existere, quas ipsas tum primum cœpisse hominis in natura accepimus, cum ad statum perturbationibus et vitiis obnoxium nos demissemus : sicut est ex arcana Moysis de hominis ortu narratione declaratum. Idcirco Paulus eo loco, quo consulit omnibus, qui parere consilio ipsius velint, ut perfectioni sint addicti : modum etiam subjicit, quo fieri compotes voti sui possint, cum ait, « exuendum esse hominem veterem, et induendum novum, qui sit ad » imaginem Creatoris instauratus¹. » Age igitur, revertamur omnes ad divinam illam gratiam, qua rerum initio Deus hominem creatum ornavit, cum diceret : « Faciamus hominem ad imaginem similitudinem » que nostram. » Ei sit gloria et potestas sæculis infinitis. Amen.

¹ Ephes. iv.

dant nous ne pouvons considérer comme une vie complète celle des êtres qui vivent de cette manière. En effet, bien qu'il existe dans les plantes quelques-uns des phénomènes propres à l'ame, elles n'en sont pas moins dépourvues de toute propriété sensitive; puis au-dessus de celles-ci, les brutes sont douées d'une ame; mais elles sont bien loin de la perfection, parce qu'elles n'ont point reçu en partage le don le plus précieux de tous, celui de l'intelligence et de la raison.

121. Ainsi, nous pensons que l'ame humaine est la seule ame véritable et parfaite, et en cela notre opinion est confirmée par tous les phénomènes qu'elle produit. Pour tous les êtres qui participent à la vie, nous les appelons, en langage humain, *animés*; mais nous n'employons pas ce mot dans sa signification propre, car nous n'entendons pas dire que ces êtres soient doués d'une ame parfaite, mais seulement que nous apercevons en eux certaines opérations propres à l'ame, pareilles à celles auxquelles fut bornée la nature de l'homme lorsqu'il se fut fait l'esclave de ses passions et de ses vices, ainsi qu'il résulte du mystérieux récit de Moïse sur l'origine de l'homme. Aussi saint Paul, lorsqu'il conseille à tous ceux qui voudront suivre ses avis, de s'attacher à atteindre la perfection, indique-t-il de quelle manière ils pourront y parvenir, en disant : « Il faut dépouiller le vieil homme et » revêtir le nouveau, formé à l'image du Créateur. » Eh bien donc ! reprenons tous cette beauté divine, dont, à l'origine du monde, Dieu orna l'homme sa créature, lorsqu'il dit : « Faisons l'homme à notre » image et à notre ressemblance. » Gloire et puissance à lui dans l'infinité des siècles. Ainsi soit-il.

ORATIONES CONSOLATORIÆ.

ORATIO IN FUNERE PULCHERÆ.

1. Equidem haud scio, quo pacto accommodem orationem. Nam et duplex video argumentum, et utrinque triste et acerbum, ut utrumcumque oratio sumpserit, haud facile lacrymas evitare possit. Præsens temporis circuitus, quemadmodum id nobis heri a pastore nuntiabatur, acerbaram rerum, quæ vicinæ aliquando urbi per terræ motum acciderunt memoriam continet, quæ quis absque lacrymis commemorare possit? magna autem hæc et illustris, totique qui soli subjectus est, terrarum orbi proposita, præclara urbs alium sustinuit terræ motum, atque haud parvum ornamentum amisit, luminari, quod ad augendam imperatoriam felicitatem in ea resplendebat, repente privata, atque idcirco una cum lugentibus imperatoribus mœrens ac condolens. Quid autem dicatur, non ignoratis prorsus, qui conventum completis, cum et hunc ipsum locum, in quo congregati sumus, et mœrorem luctumque in eo videatis. Haud igitur scio, ad utrum terræ motum orationem convertam, ad eumne, qui nunc accidit, an qui olim?

2. Sane haud alienum est ad id quod excellit incommodum consistere, atque civitatis proprium dolorem mitigare, rationibusque quibusdam incommodum, quasi quodam adhibito medicamento lenire. Etsi enim non omnes, ad quos incommodum simul pertinet, concioni intersunt; attamen per eos qui adsunt, forsitan etiam in absentes oratio divulgabitur. Etenim etiam illi boni et commodi medici sunt, qui ad excellentes et superantes dolores artem adhibendo consistunt, eorum, quæ minus doloris faciunt, malorum curationem differentes. Quemadmodum autem harum rerum periti aiunt, si duo simul uno corpori dolores acciderint, eum qui exuperet ac dominetur solum sentiri, exsuperantia prævalentis cruciatus minorem dolorem quasi suffurante, idem etiam in re præsentis animadverto. Nam et novus

ORAISONS FUNÈBRES.

ORAISON FUNÈBRE DE PULCHÉRIE.

1. Je ne sais, en vérité, mes frères, à quel texte je dois m'arrêter. Deux sujets se présentent à moi, et tous deux sous un aspect si triste, si affligant, que, quel que soit mon choix, il me sera bien difficile de ne pas vous arracher des larmes. Ces jours de regrets et de deuil rappellent, comme nous le disait hier notre pasteur, les terribles désastres occasionnés jadis par un tremblement de terre, dans une cité voisine de la nôtre; et qui pourrait en rapporter les détails sans se sentir profondément ému! Et voilà qu'aujourd'hui une ville grande et puissante, celle qui commande à tous les pays qu'éclaire le soleil, est bouleversée à son tour; et privée tout-à-coup d'un astre resplendissant dont les rayons rehaussaient son éclat et sa gloire, il faut qu'elle confonde son deuil et sa tristesse avec la désolation de ses princes. Qu'est-il donc arrivé, mon Dieu! Ah! vous ne le savez que trop, vous tous qui remplissez cette enceinte; le lieu où nous sommes, l'appareil qui nous entoure, les gémissemens qui retentissent vous le disent assez: je ne sais donc auquel de ces deux sinistres donner la préférence. Dois-je vous entretenir de la perte que nous déplorons, ou de la catastrophe passée?

2. Sans doute il vaut mieux nous arrêter au malheur qui nous est propre, au chagrin le plus sensible, et chercher les raisons qui peuvent apporter quelque consolation à la perte que nous venons d'éprouver. Je sais bien que ce temple ne renferme pas tous ceux que frappe en même temps ce coup terrible; mais j'aime à croire que ceux qui m'écoutent rediront aux autres mes paroles de consolation. Nous appelons bons et sages les médecins qui emploient leurs soins à apaiser d'abord les maux les plus cuisans, laissant pour plus tard à s'occuper de ceux qui causent moins de souffrances; car, comme le disent les gens de l'art, lorsque le corps est atteint de deux douleurs à la fois, il ne sent que la plus forte dont l'intensité endort la moindre. Telle est la position dans laquelle nous nous trouvons en ce moment. L'accident funeste qui fait couler nos larmes doit nous toucher bien plus

nosterque proprius dolor, iis rebus, quarum memoria nobis acerba est, acrior atque vehementior est. Nam qui possit aliquis ob ea quæ acciderunt, non affici? quis animo adeo alienus ab affectibus est? quis adeo moribus ferreus est, ut absque dolore quod accidit, excipiat?

3. Nostis prorsum teneram hanc columbam, quæ in nido regio nutritur, quæ jam primum quidem nitidis pennis volucris evadebat, sed ætatem gratiis et virtutibus superabat: ut relicto nido discesserit: ut ex oculis nostris avolaverit, ut eam invidia repente de manibus nostris rapuerit: sive columbam hanc dicere oportet, sive recens pullulantem florem, qui nondum quidem toto suo splendore ex gemmis ac vaginis emersisset, sed partim quidem jam enituisset, partim vero in lucem emersurus speraretur: nec eo minus in exigua atque imperfecta sui parte mirum in modum resplenderet: ut repente in gemma emarcuerit, ac priusquam ad suum vigorem pervenisset, ac summum incrementum nactus esset, totumque cum suavi odore decorem panderet ac diffunderet, ipse circa se defluerit et in pulverem redactus sit, quem neque quisquam decerpserit, neque coronis adaptavit: sed frustra natura laboravit: ubi bonum quidem erat in spe et expectatione, invidia vero gladii instar ex transverso irruens spem interrupit. Terræ motus quidam plane, fratres, erat id quod accidit, terræ motus acerbis casibus nihil mitior. Non enim inanimum ædificiorum decus labefactavit: neque floridas picturas, aut lapidum eximie pulchritudinis spectacula humi prostravit: sed ipsius naturæ ædificiam pulchritudine splendidam, gratiarum ac virtutum fulgore excellens, repente impetu facto terræ motus hic dissolvit.

4. Vidi ego etiam sublime illud germen, alticomam palmam (imperatoriam dico potentiam) quæ imperatoriis virtutibus veluti ramis quibusdam supra omnem eminent orbem terrarum, et omnia amplectitur; vidi (inquam) eum cæteros quidem superantem atque vincentem, naturæ vero succumbentem, et ob amissum florem inclinari. Vidi item generosam illam vitem quam palma amplexa est, quæ florem hunc nobis pepererat, quales nam iterum de integro, quasi pariens dolores animo, non corpore sustinuit, cum hoc ab ea germen avelleretur? Quis absque lacrymis cladem præterit? quis vitæ damnum

vivement que celui dont l'amertume est seulement de souvenir ; et s'il n'est pas de cœur insensible à ces anciens évènements, en est-il un assez dépourvu d'affections, assez dur pour considérer celui-ci d'un œil sec ?

3. Une jeune colombe croissait dans le palais des rois : à peine avait-elle revêtu ses blanches ailes, et déjà ses grâces et ses vertus dépassaient ses années. Comment a-t-elle disparu ? comment s'est-elle éclipmée ? comment nous a-t-elle été ravie ? J'ai dit une colombe ; c'était aussi une tendre fleur à peine éclose, un bouton faiblement entr'ouvert, qui n'avait pas encore déployé son calice vermeil, mais dont l'éclat naissant laissait entrevoir celui dont il brillerait un jour ; sa tige flexible devait croître encore et balancer bientôt dans les airs des couleurs resplendissantes, de suaves parfums, et voilà qu'elle penche et meurt sans qu'une main heureuse l'ait cueillie, sans qu'elle ait embelli une couronne : vainement la nature s'est épuisée à l'orner, tout son bonheur était dans l'avenir, et la mort jalouse est venue de sa faux tranchante moissonner de si belles espérances. Ah ! mes frères, n'est-ce pas là aussi un affreux tremblement de terre ? les conséquences en sont-elles moins désastreuses ? Il n'a pas, il est vrai, dégradé la beauté de nos édifices ; il a respecté ces riches tableaux, ces magnifiques statues ; mais il a détruit un chef-d'œuvre de la nature, un monument rempli de tout l'éclat et de toute la beauté de la création, qui s'est écroulé sous ses secousses redoutables.

4. J'ai vu alors le sublime rejeton des rois, notre empereur, ce palmier au riche feuillage, qui étend au loin ses vertus comme un ombrage protecteur, ce héros accoutumé à triompher de tout, vaincu et terrassé à son tour. J'ai vu aussi la vigne bienfaisante enlacée dans ses bras, et qui nous avait donné une fleur si parfaite ; je l'ai vue aux prises avec la désolation ; pour elle se sont renouvelées les douleurs de l'enfantement ; elle a failli périr séparée de cette autre elle-même ! Qui a pu contempler ces désastres et rester insensible ? qui n'a pas déploré la perte d'une vie si précieuse ? qui a refusé des larmes à un si grand malheur ? qui n'a pas mêlé ses gémissemens à cette tristesse

non deploravit? quis calamitati non illacrymatus est? quis communi concentui lamentationis suas voces non admiscuit? Vidi spectaculum certum et exploratu, quod qui auditione ac fama miracula accipiunt, non credant. Vidi pelagus hominum, quod frequentia congregatorum, tanquam aqua quædam in omnes partes sese oculis offerret: plæum erat templum, plenum templi vestibulum, adjuncta platea, angiporta, bivia, media transversa, ampla tectorum spatia: quicquid videbatur, hominum plenum erat, quasi totus terrarum orbis propter cladem et infortunium illud in unum concurrisset. Spectaculum autem omnibus propositus erat sacer ille flos qui in aurea lectica afferebatur. Ut omnium aspicientium vultus demissi ac mœsti erant? ut lacrymis oculi opleri? manus inter se collisæ? gemitus adhuc intimum cordis dolorem indicantes?

5. Non mihi in illo tempore (forsitan ne cæteris quidem, qui tunc aderant) visum est aurum naturali suo decore nitescere, quinetiam lapidum fulgores, et aurei panni, et argenti splendores, et lumen ignis, quod et multum et copiosum ex transverso, utrinque continentibus cereis lampadibus prætendebatur: omnia luctu simul nigrescebant, nihil omnium rerum communis mœstitiæ expers erat. Tunc etiam magnus David suos hymnos et laudum decantationes lamentationibus accommodavit, ac pro hilari choro sumpto invicem tristi ac lugubri cantilenis ad lamentationes invitavit. Atque omnis per illum temporis articulum voluptate ab animis pulsa atque submota, solæ lacrymæ hominibus voluptati erant. Quoniam igitur tantopere a perturbatione ratio victa est, haud importunum fuerit mentem fatigatam cum ratione adhibito consilio, quoad ejus fieri potest, reficere atque confirmare. Periculum enim haud parvum est, ne si in hoc Apostolo dicto audientes non fuerimus, una cum spe destitutis condemnemur. Ait enim, quemadmodum ex eo, qui dudum recitabat, audivimus, « non oportere tristitia nos affici nomine dormientium ¹. » Eam enim perturbationem illorum duntaxat esse, qui spem non habeant.

6. Sed dixerit, opinor, aliquis de grege pusillanimorum, ea quæ

¹ 1 Thess. IV.

et à cette désolation générale? Un spectacle merveilleux s'est passé sous nos yeux, et ceux qui en entendront les détails refuseront d'y croire. J'ai vu un océan de peuple, et cette multitude réunie s'offrait à mes regards comme une mer répandue çà et là. Le temple était rempli, ses murs ne suffisaient pas à contenir la foule; on la voyait partout également nombreuse, sur la grande place où s'élève ce majestueux édifice, dans les rues, dans les carrefours, dans les lieux les plus reculés et jusque sur les toits de vos vastes demeures; de quelque côté qu'on tournât la vue, c'étaient partout des hommes; on eût dit que tous les habitans de la terre s'étaient réunis en un seul lieu pour déplorer ensemble cette infortune, cette calamité publique. Tous voulaient voir cette litière d'or qui renfermait une dépouille sacrée. Oh! que les regards de ces hommes étaient tristes! que leur affliction était profonde! que leurs larmes étaient abondantes! Tous avaient les mains jointes, et leurs longs gémissemens attestaient les sincères regrets de leur cœur.

5. Vous le dirai-je, mes frères, et vous avez pu le remarquer vous-mêmes, l'or semblait avoir perdu son éclat naturel; et cependant sa splendeur aurait dû être rehaussée par la richesse des draperies, le brillant des ruis, les lustres d'argent garnis de flambeaux de cire, toutes ces lucurs confondues auraient dû paraître plus brillantes; mais le deuil obscurcissait tous ces objets, car tout semblait le partager. Le grand David prêta à nos lamentations ses hymnes et ses cantiques de louanges, changés en accords de tristesse. Pendant cette lugubre cérémonie, tous les plaisirs ont cessé et fait place aux larmes. Ce désastre a troublé notre cœur et notre raison. Cherchons donc dans notre esprit quelques motifs qui puissent adoucir et calmer nos pénibles regrets; craignons surtout d'être condamnés avec ceux auxquels tout espoir est ravi, pour n'avoir pas écouté la parole de l'Apôtre. Vous venez de l'entendre, cette parole: « Ne vous laissez point » abattre au souvenir de ceux qui reposent du sommeil de la mort. »

6. Mais, me dira peut-être un de ces hommes que j'appelle pusillanimes, le divin Apôtre exige l'impossible, ses préceptes sont au-dessus des forces de la nature. Comment, en effet, un simple mortel peut-il

fieri non possint, divinum Apostolum habere et suis præceptis superare naturam. Quis enim fieri potest, ut affectuum perturbationem superet is qui vivit in natura, neu vincatur ab animi dolore, ob tale spectaculum contracto? cum non suo tempore in senectute mors contigerit, sed in prima ætate morte pulchritudo quidem aboleatur: palpebris vero radius oculorum tegatur: genarum item rubor in pallorem transmetetur, os quoque silentio detineatur, ac flos in labiis apparere solitus nigrescat: idque non parentibus modo acerbum videatur, verumetiam cuivis incommodum intuenti? Quid igitur nos adversus hos? Non nostrum verbum, fratres, dicemus, sed dictum ex Evangelio nobis recitatum in medium afferemus. Audistis Dominum dicentem: « Sinite parvos pueros, et ne prohibeatis eos venire ad me. Talium enim est regnum cœlorum¹. » Proinde etiam si a te discessit puer, attamen ad Dominum recurrit, tibi oculum clausit, sed lumini æterno aperuit: a tua mensa remotus est, sed angelicæ adhibitus: hinc planta revulsa est, at in paradiso sata est, de regno ad regnum traducta est: purpuræ florem exiit, at superi regni amictum induit. Dicam tibi materiam unde confectum est divinum indumentum, non linum est, neque lana, neque fila serica. Audi Davidem, unde Deo contexti indumenta dicat: « Confessionem et magnificentiam induisti: » superinjiciens lumen quasi pallium². » Vides quæ quibus commutaverit?

7. Angit te atque molestum est tibi, quod corporis decor non amplius apparet, non enim vides ejus veram animi pulchritudinem: quæ nunc in conventu cœlitum exsultat atque lætatur, quam speciosus ille oculus, qui Deum videt? quam suave os divinarum laudum decantatione exornetur? « Ex ore enim, inquit, infantium et lactentium per- » fecisti laudem³. » Quam pulchræ manus, quæ nunquam malum operatæ sunt? quam decori pedes, qui ad nequitiam atque malitiam non accesserunt, neque in via peccatorum vestigium suum impresserunt? quam speciosa tota animæ illius facies non lapidum fulgoribus ornata, sed simplicitate, integritate et innocentia resplendens. Sed forsitan angit te, quod ad senectutem non pervenit. Quid vero, dic mihi, pul-

¹ Matth. XIX. — ² Isai. CIII. — ³ Psal. VIII.

supporter sans gémir la perte de ses affections? comment ne pas succomber à sa douleur devant un pareil spectacle? Quand la mort prend ses victimes, non dans la vieillesse qui doit s'attendre à ses coups, mais dans le jeune âge avec tout son éclat et sa beauté; quand les paupières s'abaissent sur des yeux vifs et brillans; quand la pâleur s'étend sur des joues vermeilles, qu'une bouche enfantine devient muette, et que des lèvres naguère si fraîches se couvrent d'une teinte livide, un père et une mère peuvent-ils ne pas se désoler? un étranger même peut-il rester insensible? Que répondrons-nous à ces paroles? Nous ne leur opposerons pas les nôtres, mais le texte de l'Évangile. Vous venez de l'entendre: « Laissez, dit le Seigneur, laissez venir à » moi ces enfans, car le royaume des cieus appartient à ceux qui leur » ressemblent. » Sachez-le donc bien, mes frères, cette enfant vous a été ravie, mais c'est pour s'envoler dans le sein du Seigneur; ses yeux se sont fermés pour vous, mais déjà ils sont ouverts à la lumière éternelle. Elle n'est plus assise à votre table, mais elle figure déjà à celle des anges. C'est une jeune plante arrachée à la terre pour être transplantée dans le ciel, emportée de ce monde dans le monde des bienheureux. Elle était naguère revêtue de pourpre, et je la vois déjà avec la parure des enfans de l'Éternel; et voulez-vous savoir de quoi se compose la robe des prédestinés dans la demeure céleste? ce n'est ni de lin, ni de laine, ni de soie; écoutez David, il va vous l'apprendre: « Vous vous revêtez, ô mon Dieu, de grandeur et de magnificence; » vous vous couvrez de la lumière comme d'un pavillon. » Voyez donc quel échange précieux!

7. Vous vous plaignez, vous vous désolerez de n'avoir plus à contempler la beauté de ce corps; c'est que vous ne voyez pas la véritable splendeur de son ame, celle qui fait son allégresse et sa joie dans l'assemblée bienheureuse. Qu'il est beau l'œil qui voit Dieu face à face! Qu'elles sont douces les lèvres qui font entendre ses divins cantiques! car, dit encore le roi-prophète au Très-Haut: « Vous tirez le » fondement de votre puissance de la bouche des enfans et de ceux » qui sont encore à la mamelle. » Qu'elles sont belles ces mains qui n'ont jamais touché au mal! Qu'ils sont resplendissans ces pieds qui n'ont pas foulé la voie de la débauche et de la dépravation, qui n'ont pas suivi la trace des pécheurs dans le chemin du vice! Qu'elles sont majestueuses toutes les parties de cette ame, revêtue, non de l'éclat des pierreries, mais brillante de candeur, de pureté et d'innocence! Vous regrettez peut-être que cette enfant n'ait pas atteint la vieillesse?

chri cernis in senectute? an pulchrum prurire ac fricari oculos? corrugari genas? ex ore defluere dentes, et linguæ balbutiem ingenerari? manibus subtremiscere? ad terram incurvari? titubare atque subclaudicare pedibus? ducibus inniti? desipere corde ac delirare? voce absurda atque inepta pronuntiare? qualia huic ætati necessario accidunt incommoda? Et idcirco indignamur et stomachamur, quod ad ejusmodi malorum experientiam non pervenerit? Atqui gratulari convenit illis quorum v'ita rerum acerbarum ac tristium periculum non fecit, et cum hic nihil molestiæ senserit, tum nihil acerbitatis illic experiatur. Nam ejusmodi anima, cum nullum in se crimen habeat cujus nomine in judicium veniat, gehennam non metuit, judicium non timet: intrepida atque imperterrita permanet, nulla prava conscientia judicii terrorem incutiente.

8. At oportebat, inquit, eam ad justum ætatis modum venisse, et in thalamo nuptiali exhilarari. Verum ad hoc tibi vetus sponsus dicet; quod melior in cœlo fit lectus genialis, antèferendus ille thalamus, ubi viduitatis metus non est. Quo igitur, quæso te, bono privata est, cum hanc carnalem vitam exiit? Dicam tibi vitæ bona, animi ægritudines et molestiæ, voluptates, iræ, metus, spes, cupiditates, et desideria. Hæc et ejusmodi sunt, quibus in præsentī vita implicati atque connexi sumus. Quid igitur mali accidit ei, quæ a tot tyrannis liberata sit? Unusquisque enim affectus ac perturbatio, cum prævalet ac dominatur, rationibus sibi subjugatis, animi nostri tyrannus existit. An male nos habet, quod non doloribus pariendi confecta? quod non cura liberorum educandorum attrita est? quod non similes dolores exceptit, atque propter illam parentes sustinuerunt? At ejusmodi res felicitatis nomine prædicandæ, non deplorandæ sunt. Nam in nullo veratum esse malo, melior res est, quam humana capere possit natura. Ita sapiens etiam ille Salomon in suis scriptis « mortuum superstitē beatior » rem esse » ducit, item magnus David « vitam quæ in carne degitur, » lamentatione et gemitu dignam esse » ait. Itaque cum ambo splendidi atque magnifici, utpote regia potestate præditi essent, omnium

Que trouvez-vous donc de si attrayant dans cet âge ? sont-ce les yeux rouges et malades ? les rides qui sillonnent le visage ? les dents branlantes et gênant des paroles mal articulées ? regretteriez-vous des mains tremblantes, un corps penché vers la terre ? enviez-vous le sort du vieillard qui chancelle ou succombe sous le poids de sa frêle existence et qui a besoin d'un soutien pour se conduire ? Voyez-le : son cœur est froid, sa raison délire, et le son de sa voix est choquant et ridicule. Telles sont les infirmités compagnes inévitables de cette triste saison ; et nous murmurerions encore, mes frères, et nous nous emporterions parce qu'elle n'a pas passé sur la terre le temps où l'on fait la pénible expérience de ces tristes misères. Ah ! réjouissez-vous plutôt ; félicitez ceux dont la vie n'a pas été abreuvée des dégoûts et des malheurs de ce monde, et sachez que, puisqu'ils n'ont pas ressenti ici-bas les souffrances de cette vie, ils n'endureront pas les tourmens de l'autre. Car une ame pareille, pure de toute faute lorsque son juge l'appelle, n'a pas à redouter l'enfer ni la terrible sentence. Elle est calme et tranquille, rassurée qu'elle est sur le jugement qui l'attend, par le bon témoignage de sa conscience.

8. Mais il fallait au moins, dites-vous, que celle que nous pleurons arrivât à l'âge de la vie où l'on goûte les plaisirs du mariage. Je laisse, mes frères, à l'époux céleste le soin de vous répondre : il vous dira qu'il est dans le ciel un lit plus doux, une couche plus enivrante, où le veuvage n'est pas à redouter. Quand la mort arrive, quand cette vie toute remplie des jouissances de la chair s'éteint, quelle est, je vous le demande, la nature des biens que l'on regrette ? Voulez-vous connaître les avantages et les agréments de ce monde ? Tout n'est qu'infirmités et inquiétudes du cœur, passions, penchans, colères, craintes, espérances et regrets. Voilà la vie ! oui, voilà les félicités attachées à notre existence ; voilà les avantages que nous possédons sur la terre. Quel est donc le malheur de celle qui a été ravie à tant de tyrans ? car chacun de ces biens, que j'appelle troubles et afflictions, venant à prévaloir et à triompher de la raison, sont autant de tyrans pour notre cœur. Regretterions-nous qu'elle n'ait pas souffert les douleurs de l'enfantement, subi les peines sans nombre attachées à la conservation et aux soins de l'enfance, et porté enfin le poids de ces mêmes inquiétudes que ses parens ont ressenties pour elle ? Ah ! mes frères, n'enviez pas ces misères que le monde appelle félicités, car je ne connais pas de bonheur plus parfait et plus capable de satisfaire la nature humaine que l'état de celui

rerum, quæ per vitam suaves atque jucundas habentur ad arbitriam compotes atque participes, nihil ad præsentium rerum usum et oblectationem inclinati sunt : sed cum arcanorum bonorum, quæ in corporea vita proposita sunt, desiderio tenerentur : calamitatis et infortunii loco habebant eam, quæ in carne transigitur, vitam. Audivi Davidem in multis locis sacrorum psalmorum, cum cuperet evadere ex ejusmodi necessitate, ubi alias quidem : « Desiderat, inquit, ac desiderando » deficit anima mea in atria Domini¹. » Alias vero : « Educ animam » meam ex custodia². » Similiter autem Hieremias quoque maledictione et execratione dignum judicat diem illum, qui princeps ei fuisset ejusmodi vitæ. Ac multas ejusmodi priscorum sanctorum voces, quæ feruntur et exstant in divina Scriptura, licet invenire, cum desiderio veræ vitæ ea, quæ in carne degitur, vita gravis eis esset et molesta.

9. Ita etiam magnus ille quondam Abrahamus libenter atque haud gravatim dilectum filium pro victima Deo offerebat, quod sciret atque haud dubitaret quin futurum esset, ut puer in meliorem et augustiorem formam transmutaretur. Ac quicumque historiæ cognitionem habetis, omnino non ignoratis, quæ de eo narrantur. Quid enim dicit Scriptura? quod cum juvenis quidem esset Abraham, a Deo facta sit ei promissio de futuro filio : cum autem summum incrementum ætatis ejus integritas et vigor præteriisset, ac tempore jam emarcuisset atque absumptus esset, cum natura seipsam augere et propagare desivit, senectute non amplius libidini obtemperante, tunc præter humanam spem promissio deducitur ad exitum et effectum : et nascitur puer Isaac, ac tempore justo præterito, cum veluti germen quoddam in pulchritudinem et magnitudinem excrevisset, jucundus erat oculis parentum, juvenilis ætatis decore nitens, tunc Abrahami animus quasi tormentis adhibitis probatur et exploratur, an plene atque exacte discerneret in rerum

¹ Psal. LXXXIII. — ² *Ibid.* CXXI.

qui n'a éprouvé aucune de ces tristes conséquences de la vie. C'est pour ce motif que le sage Salomon nous assure dans ses livres que « celui qui meurt est plus heureux que celui qui reste sur la terre, » et que David s'écrie que « le temps passé dans la chair n'est qu'une » suite de lamentations et de gémissemens. » Aussi vit-on ces deux rois, l'un et l'autre comblés sur leur trône de richesses et de magnificence, libres de se procurer ces biens que vous appelez agrémens et d'en user, les rejeter néanmoins et s'en abstenir sur la terre. Bien plus encore, mes frères, lorsqu'à la pensée de ces biens invisibles qui succéderont à nos jours mortels, ils contemplaient cette vie qui s'écoule dans la chair, on les entendait gémir et pleurer sur les tristesses et les peines de ce monde. Voyez David dans plusieurs de ses psaumes. Animé du désir d'échapper à toutes ces misères, je l'entends s'écrier ici : « Mon ame désire ardemment après les parois de l'Éternel. » Ailleurs : « Tirez, ô mon Dieu, mon ame de prison. » Le prophète Jérémie va plus loin, il « maudit le jour de sa naissance » et l'instant qui l'a jeté au milieu d'une pareille vie est à ses yeux digne d'exécration. D'après ces paroles de l'Écriture et bien d'autres sorties de la bouche des saints de l'ancienne loi, il n'est plus permis de douter combien étaient tristes et affligeans les jours qu'ils passaient sur la terre pour ces hommes qui désiraient posséder la vie véritable.

9. Aussi lorsque Abraham, ce vénérable patriarche, quitte sa maison pour offrir, sans murmure et sans plaintes, son fils en sacrifice, pensez-vous qu'il ait des doutes sur le sort glorieux qui attend, après la mort, cet objet de son affection ? — Ceux qui ont quelques connaissances d'histoire n'ignorent pas, je pense, ce que l'Écriture raconte ; que dit-elle en effet ? Le voici, mes frères : Abraham jeune encore avait reçu de Dieu la promesse d'avoir un fils ; il était cependant parvenu à cet âge où la force et la vigueur nous abandonnent, à cet âge où, accablée et affaiblie par les années, la nature est impuissante à se reproduire, car la vieillesse est sourde à la voix des passions, quand envers et contre l'attente des hommes, la promesse reçoit son effet ; Isaac vient au monde. Quelques années s'étaient à peine écoulées, et semblable à une plante, il avait grandi en beauté et en sagesse ; mais tandis que le bel éclat de son âge faisait les délices des auteurs de ses jours, le cœur du vénérable père fut mis à l'essai et soumis à la plus rude épreuve. Le Seigneur voulut savoir s'il connaissait le seul bien désirable, et s'il n'était pas trop attaché à cette vie mortelle : Immobile ton fils, lui dit-il, et offre-le-moi en holocauste.

natura quid præstaret : annon ad præsentem vitam spectaret? et ait ad eum Deus : Offer filium tuum pro victima in holocaustum. Nostis omnino quicumque patres estis et liberos habetis, et amorem erga liberos a natura didicistis, ut verisimile atque consentaneum sit Abrahamum affectum et animatum futurum fuisse, si ad præsentem solam vitam respiceret, si servus naturæ esset, si in præsentem sæculo vitæ dulcedinem consistere existimaret. Sed quid de illo dico, ommissa muliere infirmiore partæ humanæ naturæ? Nisi et illa a viro divina didicisset : nisi scivisset occultam vitam ea, quæ apparet, esse potiorem : non commissura fuisset ut vir ejusmodi quid adversus filium perpetraret. Prorsus enim maternis commota visceribus filio circumfusa fuisset, et ulnis eum amplexa ante eum lethale vulnus accepisset. An non ad Abrahamum ejusmodi verbis usura fuisset? Parce filio, mi vir, ne pravæ in vita narrationis materia fias? ne fabula insequenti tempori fiamus : ne filio vitam invidas : ne privas eum dulci radio solari, nuptiale cubiculum filiis, non sepulchrum e patribus curari atque institui solet : corona nuptialis, non ensis lethalis : tæda conjugalis, non ignis sepulchralis. Hæc latrones et hostes, non patrum manus in filiis perpetrant, quod si omnino malum perpetrari ac representari oportet : ne videat oculus Saræ Isaacum necari, an per utrumque adige gladium a me misera initio facto, una ambobus plaga satis erit : communis ambobus tumulus excitetur : unus titulus miserabilem utriusque casum prodat.

10. Hæc et ejusmodi Sara prorsus dictura fuisset, nisi illa oculis vidisset, quæ nostrum visum effugiunt. Noverat enim, quod finis vitæ carnalis, initium augustioris vitæ instituti (hinc) translatis existat, relinquit umbras, assequitur veritatem, dimittit fraudes et errores et tumultus : et invenit illa bona, quæ sunt supra oculum, et auditum, et cor, neque amor eum anget, neque sordida cupiditas pervertet, atque depravabit : non superbia inflabit : non aliquis alius affectus animum

Vous qui êtes père, vous qui avez des enfans et qui puisez dans la nature la tendresse que vous leur portez, vous seuls pouvez sentir combien, dans une pareille circonstance, la douleur et l'affliction doivent être naturelles à l'homme, et combien le cœur d'Abraham aurait dû être saisi et pénétré, s'il n'avait considéré que la vie de ce monde, s'il avait été l'esclave de la nature, si enfin il avait fait consister le bonheur dans les jours que l'on passe sur la terre? Mais que raconté-je du saint patriarche? et pourquoi ne pas m'arrêter un instant pour considérer la modération de sa femme, sexe faible par sa nature! si son époux ne lui eût pas révélé les secrets de Dieu, si elle n'avait été convaincue que les biens de ce monde ne sont rien en comparaison des délices de l'autre, pensez-vous qu'elle aurait consenti à voir un fils sacrifié par son père? Non, mes frères, la tendresse maternelle aurait fait entendre sa voix, vous l'eussiez vue rester à côté de son fils, le serrer contre son sein, et dans cette position, recevoir la première le coup de la mort, ou bien, s'adressant à Abraham: Chr époux, se serait-elle écriée, épargnez mon enfant! que votre nom ne passe pas ainsi taché à la postérité! arrêtez votre bras! n'encourons pas la malédiction des hommes! ne tranchez pas les jours de notre fils, laissez-le jouir en paix de la douceur de la lumière, et comme un bon père, préparez et ornez son lit nuptial et non son tombeau! Tressez une couronne pour le jour de ses noces et déposez cette épée meurtrière! Songez à son mariage et non aux apprêts du bûcher funèbre, et si un holocauste doit être offert et un sacrifice fait à Dieu, laissez-en le soin aux assassins et aux barbares. Mais épargnez au cœur de Sara un spectacle si terrible, et pour que mes yeux n'en soient pas les témoins, passez votre épée au travers de nos corps; que je sois la première victime, car je suis la plus malheureuse! Frappez! un seul coup suffira pour nous détruire tous deux. Que nos cendres reposent dans le même tombeau et qu'une même inscription annonce au monde notre fin déplorable.

10. Oui, mes frères, voilà quel eût été le langage de Sara si elle n'avait contemplé les biens qui se dérobent à nos regards. Mais elle savait qu'à la fin de cette vie commencent les jours de la félicité bienheureuse pour ceux qui s'en sont occupés sur la terre: qu'on abandonne dans ce grand jour le règne des ténèbres pour jouir de la lumière, et qu'alors les erreurs, les tentations et les orages de ce monde sont dissipés. Elle savait qu'à la mort l'âme entre en possession de cette récompense que l'œil n'a pas vue, que l'oreille n'a pas entendue,

angens molestus erit, sed omnia fit ei Deus. Idcirco libenter Deo filium dat. Quid item magnus Job? cum ei repente quasi uno impetu adversæ fortunæ spoliato omnibus rebus ac copiis, quibus abundaverat, priusquam a superioribus plagis et calamitatibus animum collegisset, ultima nuntiata clades est, quo animo casum liberorum accepit? Tres ei filiæ erant: filii septem nomine felicitatis in liberis procreandis, et ob egregiam indolem eorumdem dignus erat, qui prædicaretur ac beatus haberetur. Nam cum tot essent, mutuo inter se amore quasi unus universi erant: non separatim ac divisim per se singuli viventes, sed omnes se mutuo frequenter inter se invisentes quasi vicissitudinario quodam et usitato officio atque comitate invitandi atque excipiendi perpetuo alter alterum modo delectabat, modo invicem alter ab altero exhilarabatur, atque adeo etiam tunc vicissitudinis officii orbe decurso atque peracto, apud fratrem maximam natu convivium erat, pleni crateres: plena mensa esculentorum: in manibus calices: spectacula, ut verisimile est, ad hæc festivæ jucundæque narrationes, et omnia animi oblectamenta conviviis adhiberi consueta: mos unus, una ratio, una voluntas: comitas et hilaritas, ludicra, risus: omnia quæcumque par est in conventu juvenum domi suæ per luxum atque delicias agitari. Quid igitur consecutum est? Cum his rebus jucundis jam maxime fruerentur, nihilque ad hilaritatem jam amplius addi posset: tecto super eos collapse, sepulchrum omnium decem liberorum convivium existit: ac sanguine juvenum crater commiscebatur, et esculenta obtritorum corporum cruore coinquinabantur. Ubi ejusmodi clades Jobo nuntiata est, (considera, quæso, adhibita ratione athletam, non ut victorem duntaxat admireris: parum enim lucri existit ex admiratione: sed ut virum in similibus imiteris, et sit tibi athleta pro pædotriba, suo exemplo ad patientiam atque fortitudinem in tempore tentationum conflictus animum ungens, atque confirmans), quid igitur vir ille fecit? An aliquid abjectum et vile, qualia degeneris et exigui animi homines committere solent, aut verbo dixit, aut habitu gestuque corporis designavit, vel genas unguibus lacerans, vel crines e capite evellens, vel pulverem inspergens, vel pectus manibus pulsans et tundens, vel humi corpus abjiciens, vel lugubrium carminum decantatores sibi adhibens? vel nominatim mortuos illos implo-

que le cœur de l'homme n'a pu concevoir, de cette demeure où l'amour ne causera plus ses tourmens, où les passions honteuses cesseront de nous combattre, et où l'orgueil n'aura plus de puissance; elle était fortement pénétrée que là nous n'avons plus à redouter ces maux et ces inquiétudes qui s'abattent dans le cœur de l'homme, mais que tout s'unit à Dieu. Et voilà pourquoi elle fait à Dieu, sans se plaindre, le sacrifice de son fils. Que vous dirai-je de Job? On lui annonce coup sur coup la perte de ses possessions et de ses immenses richesses; et à peine a-t-il pu recueillir toutes ses forces pour supporter tant de revers qu'un dernier message lui apporte la terrible nouvelle de la mort de ses enfans. Eh bien! mes frères, comment la reçoit-il? On vantait son sort de père, et certes, il était digne d'envie, quand on voyait les belles qualités de sa famille et l'espoir qu'elle donnait d'une longue postérité. Il avait trois filles et sept fils, et tous, étroitement unis par l'amitié, n'avaient qu'un seul et même cœur; jamais séparés, mais toujours ensemble, ils vivaient les uns chez les autres, se recevant chacun à son tour; en sorte que leur vie s'écoulait dans cet échange continuel de devoirs, et au milieu de ce plaisir réciproque que l'on éprouve à visiter et à recevoir. C'est de cette manière qu'ils étaient un jour réunis à table chez le frère aîné. Les jeux, les plaisanteries et la gaité présidaient au festin, puisqu'ils n'avaient qu'un même goût, une même volonté, et que les habitudes de l'un étaient celles de l'autre; déjà sans doute ils se livraient à la joie, aux ris et à cette aimable liberté qui règne dans un festin de jeunes gens disposés aux plaisirs d'une fête. Mais au moment où les cœurs étaient le plus satisfaits et où rien, ce semble, ne manquait à la joie, la maison s'écroule et devient le tombeau de toute la famille; le vin se mêle au sang de ces malheureux et les restes du festin sont confondus avec les membres déchirés et meurtris. Voilà, mes frères, la nouvelle désastreuse qu'on annonce à ce père infortuné. (Remarquez, je vous prie, la force d'ame de cet athlète et ne vous contentez pas d'admirer sa victoire, quel fruit pourriez-vous retirer d'une admiration stérile? Mais voyez en lui un modèle à suivre dans de semblables circonstances, un héros à imiter dans les combats de cette vie, un exemple de patience et de vertu, lorsque, frappés par les revers, vous avez besoin de fortifier et de rassurer votre cœur.) Que fait donc le malheureux Job? Pas un mot, pas un geste, pas un signe qui annonce chez lui la faiblesse et la lâcheté d'un cœur pusillanime. Le voit-on déchirer son visage, s'arracher les cheveux, se couvrir la tête de cendres, frap-

rans, memoriæque ingemiscens? Horum nihil est, sed nuncius quidam rerum adversarum casum liberorum narravit : ille vero simul atque audivit, statim de rerum natura philosophorum more disserebat, unde res existant docens, et a quo in naturam producantur, item quem par sit rebus universis præesse. « Dominus dedit, Dominus abstulit, ex » Deo, inquit, hominibus est ortus, item ad illum reditus : unde pro- » ductus est, ad illud etiam redit. Deus igitur, qui dandi potestatem » habet, idem etiam auferendi jus habet. Bonus cum sit, bene consu- » lit : sapiens cum sit, quid utile sit, novit. Sicut Domino visum est ac » placuit (placuit autem recte prorsus, quicquid placuit) ita etiam » fecit. Sit nomen Domini benedictum ¹. » Vides quanta celsitudo animi magnitudinis athletæ sit? tempestatem afflictionis transtulit ad studium rerum considerationis et contemplationis. Noverat enim exacte, quod vera vita per spem reposita atque recondita sit : præsens vero vita veluti semen futuræ sit. Longe autem præsentibus præstant ac potiora sunt ea, quæ exspectantur atque sperantur, quantum differt spica a grano, unde enascitur, præsens vita proportionem habet atque assimilatur ad granum : futura vero vita per pulchritudinem spicæ ostenditur ac designatur. « Oportet enim corruptibile hoc induere in- » corruptibilitatem, item mortale hoc induere immortalitatem ². »

11. Ad hæc respiciens Job gratulatur filiis ob felicitatem : ut qui citius vitæ vinculis exsoluti atque exempti essent. Cujus rei argumento est, quod cum promisisset Deus duplum omnium eorum, quæ adempta essent restitutum iri, in omnibus aliis duplicata restitutione, solorum liberorum duplicationem non requisivit : sed decem soli pro totidem amissis dati sunt. Nam quoniam animæ hominum in perpetuum permanent, idcirco alterum tantum, quantum amiserat, recipit. Quod ad liberos attinet qui post nati sunt, cum prius natis una connumerantur, quasi omnes Deo vivant, ac temporaria mors vita defunctis nihil, quo-

¹ Job. i. — ² 1 Cor. xv.

per et meurtrir sa poitrine, se rouler par terre, ou s'entourer de ces hommes qui chantaient en l'honneur des morts des paroles de deuil et de tristesse ? Non, mes frères, rien de tout cela. Job reçoit la nouvelle des malheurs qui viennent de lui arriver, il apprend la fin déplorable de ses enfans ; et aussitôt, raisonnant en philosophe sur la nature des biens de ce monde, il comprend leur origine, adore la main qui les crée ; et, pénétré de ces grandes vérités, il rend hommage à la providence qui préside à leur ruine ou à leur conservation. « Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté, dit-il, les hommes viennent de Dieu, ils doivent, par conséquent, revenir à lui. Tout ce qui existe est l'ouvrage de ses mains, tout doit revèir à lui. Ainsi Dieu qui a le pouvoir de donner, a aussi le droit d'enlever ; ce qu'il fait est bon, puisqu'il est la bonté même ; ce qu'il fait est bien, puisqu'il est tout sagesse. Que la volonté de Dieu soit faite, que ses jugemens soient exécutés, car il est juste et équitable dans tout ce qu'il ordonne ; que le nom du Seigneur soit béni. » Voyez-vous la grandeur d'ame de ce héros ? Il passe ses heures d'afflictions à méditer et à contempler la vérité, persuadé que la vie véritable, la vie bienheureuse repose sur l'espérance ; et que les jours de la terre ne sont en quelque sorte que le grain que l'on sème pour les jours de l'éternité. Ne l'oublions donc pas, sachez que ces biens qui nous sont réservés et promis sont de beaucoup préférables aux biens de ce monde. Autant l'épi l'emporte sur la semence qui l'a fait naître, autant la vie de la terre diffère de celle du ciel. Le grain, voilà notre existence terrestre ; l'épi avec sa beauté et son éclat, voilà la demeure éternelle. « Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité. »

11. C'est au souvenir de ces grandes vérités que Job félicite ses enfans d'être délivrés si tôt des chaînes de la vie et des misères qui l'accompagnent. Ce saint homme reçoit de Dieu la promesse d'avoir en double les biens qui lui avaient été enlevés ; cette promesse s'exécute pour tout ; pourquoi alors, pourriez-vous me dire, n'est-il pas devenu père d'un nombre double d'enfans, mais seulement de dix comme avant ? L'ame de l'homme étant immortelle, il ne peut voir naître dans sa famille que ce qu'il avait perdu, car les derniers ajoutés aux premiers et réunis après leur mort dans le sein du Seigneur, forment ensemble le double de ceux qu'il avait ayant ses revers. La mort de l'homme n'est en effet que l'extirpation du péché ; Dieu a créé notre corps comme un vase qui devait être rempli de vertus,

minus sint, impedimento sit. Neque enim aliud quicquam est in hominibus mors, nisi vitiositatis expiatio. Quandoquidem enim natura nostra a Deo summæ rerum, veluti vas quoddam bonorum capax ab initio condita est, sed ab inimico animarum nostrarum per fraudem nobis vitio affuso, bonum locum non habuit: idcirco ne vitiositas nobis inhærens perpetuo duraret, providentia meliori morte vas ad tempus dissolvitur, ut ubi vitiositas effluerit, reformetur genus humanum, atque integrum ac purum a permixtione vitiositatis in pristinum vitæ statum restituatur. Id enim resurrectio est, nempe naturæ nostræ in pristinum statum reparatio. Si igitur fieri non potest, ut absque resurrectione naturam ad meliorem formam et statum redigatur, ac nisi mors præcesserit, resurrectio fieri non potest, bona res fuerit mors, ut quæ initium ac via mutationis in melius nobis existat.

12. Proinde ex animo ejiciamus, fratres, ægritudinem et dolorem dormientium nomine contractum, quem soli sustinent, qui spem non habent. Spes autem est Christus: cui gloria et imperium in sæcula. Amen.

DE PLACILLA ORATIO FUNEBRIS.

1. Fidelis et prudens dispensator (nam ab iis, quæ ex divino Evangelio recitata sunt, ordior), quem præfecit Dominus huic familiæ, ut det in tempore sibi commissis dimensa ac rata cibaria, cum ante hac recte continentiam vocis orationi atque silentium indixisset: ut qui recte magnitudine cladis animadversa, luctum silentio honorare vellet: nescio quomodo in præsentis conventu denuo reducit Ecclesiæ sermonem, ipse suam adversus orationem sententiam rescindens: et quidem cum in multis rebus vehementer admiror prudentiam magistri, tum in hoc maxime supramodum admiratus sum, quod recenti clade orationi recte silentium indixerit. Aptum enim mihi et conveniens lugentibus remedium, silentium esse videtur, quippe dolore æstuantem et effervescentem animum spatium temporis ac mœnore intercedente per quietem et taciturnitatem mitigat. Nam si quis calamitate etiam nunc animum incendente sermonem inferat, mœro-

mais dans lequel l'ennemi de notre salut ayant versé le vice, il n'est plus resté de place pour le bien. Aussi, pour suspendre la durée du péché devenu notre apanage, la Providence envoie la mort qui brise à propos le vase. Alors le péché a cessé d'exister, l'espèce humaine s'améliore, et ce mélange de bien et de mal une fois renversé, nous devenons purs et remontons aux sources de la vie. Car la résurrection n'est autre chose, mes frères, que le retour à l'état primitif de notre nature : si donc, il est impossible à l'homme d'être orné d'une beauté plus vive et d'un corps plus éclatant sans la résurrection ; si, sans la mort il n'y a point de résurrection, la mort est un bien, puisqu'elle sera le commencement de la vie bienheureuse et le moyen de nous la faire posséder.

12. Cessez donc de gémir et de verser des larmes au souvenir de ceux qui reposent du sommeil de la mort, car les larmes ne sont des consolations que pour ceux qui n'ont point d'espérance. Pour nous, nous avons un espoir, c'est le Christ à qui sont gloire et puissance dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

ORAISON FUNÈBRE DE PLACILLE.

1. Le dispensateur fidèle et prudent (je commence par les paroles mêmes qu'on nous a lues dans le saint Évangile), le dispensateur que le Seigneur a établi à la tête de cette famille pour donner la nourriture à ceux qui lui sont confiés m'avait ordonné, et pour de justes motifs, de contenir ma voix et de garder le silence, voulant dignement honorer par là le deuil d'une si grande perte, aussi j'ignore pourquoi il rend aujourd'hui la parole à l'Église, enfreignant lui-même la défense qu'il avait faite de parler. Toutefois, si dans bien des circonstances j'ai béni la sagesse de ce chef, je l'ai surtout admirée lorsque, sous l'impression de la perte que nous déplorons, il nous a ordonné le silence, car le silence me paraît être un remède pour ceux qui pleurent. En effet, c'est par lui, c'est par le recueillement profond, qu'après s'être quelque temps abandonnée à sa douleur, l'âme sent diminuer les chagrins qui la déchiraient et la rendaient inconsolable. Si vous parlez à l'âme abattue par quelque malheur, sa douleur devient plus difficile à calmer, aigrie qu'elle est par

ris vulnus curatu difficilius fiet, mentione rerum acerbarum velut spinis quibusdam laceratum recrudescens. Ac nisi temerarium nimis est, si ego quoque præceptorem in aliqua re corrigere coner, forsitan haud incommodum fuisset, usque adhuc silentium nostrum obtinere atque durare, ne ad calamitatem oratio demissa auribus molesta esset. Nondum enim tantum temporis intercessit, quo mens ad malum assuescere potuerit. Adhuc recens in animo clades est: ac forsitan etiam semper recens erit ætati (nostræ) dolor, adhuc turbatur cor nostrum; ac veluti mare quoddam turbine calamitatis commotum ab imo fundo evertitur, adhuc æstuant cogitationes ad mentionem malorum effervescentes. Cum igitur ejusmodi tempestate animus commotus sit, qui fieri potest, ut recto cursu ratio procedat veluti præcella quædam, affectu doloris jactata?

2. Sed quoniam jubenti obtemperare oportet, nescio quo genere utar orationis. Non enim excogitare possum quibus conjecturis assequar mentem præceptoris. An forsitan etiam aliquid ægritudini indulgere vult, ac verbis ad affectus concitandos accommodatis concionis lacrymas commovere? Ac si ita sentit recte, meo quidem iudicio etiam hoc facit: oportet enim prorsus sicut oblectari cupimus et commodis rebus fruimur libenter, ita ad tristes et acerbos, quoque casus nos accommodare. Id enim etiam consulit Ecclesiastes: «*Tempus est, inquit, ridendi, tempus est item fletu*¹. » Per hæc enim discimus, quod ad rem præsentem oporteat etiam animum accommodare. Prospere res succedunt: tempestivum est lætari, redacta est alacritas animi ad demissionem; converti etiam convenit lætitiã in lacrymas. Quemadmodum enim risus signum in animo latentis alacritatis est; ita etiam dolor in corde delitescens per fletus et lamentationes significatur, ac vulnerum animi tanquam sanguis lacrymæ sunt. Id etiam proverbium Salomonis ait: «*Cordis lætantis vultus floret:* » animi vero tristitia affecti vultus mœstus ac demissus est. » Proinde prorsus necesse est cum affectione cordis una contrahi atque demitti orationem.

3. Atque utinam inveniri possent ejusmodi aliqua verba, quibus magnus quondam Hieremias Israelitarum cladem deflevit. Illis enim

¹ Eccles. III.

ses pénibles souvenirs, comme une plaie qu'envenimeraient des épines. Aussi, excusez ma hardiesse ; pardonnez-moi de m'écarter un peu de l'opinion de notre Pasteur suprême, je crois qu'il aurait mieux valu peut-être persévérer encore quelques jours dans notre silence, de peur qu'en rappelant notre malheur, ce discours n'augmente nos pénibles regrets. Car, dans ce court intervalle, le cœur n'a pu s'accoutumer à ce douloureux souvenir. Ce coup terrible est encore trop récent ; peut-être le sera-t-il toujours ainsi pour nous ; notre ame est encore péniblement agitée. Semblables à une mer troublée par la tempête et bouleversée dans ses plus profonds abîmes, nos pensées se raniment et s'aigrissent aux souvenirs du malheur. Lorsque l'ame est ballottée, pour ainsi dire, par cette tempête, comment la raison, devenue le jouet des flots, pourrait-elle suivre le vrai chemin ?

2. Mais il faut obéir à la voix qui m'a parlé, et je ne sais quelle forme donner à mon discours ; j'ai beau méditer profondément, je ne puis pénétrer le dessein de celui qui me commande. Veut-il que nous donnions quelque chose à la douleur, et que, par des paroles pathétiques, nous arrachions des larmes à l'assemblée ? Si un motif aussi louable le fait agir, je partage son avis ; car si nous aimons à nous livrer à la joie, si nous jouissons avec plaisir de la félicité, nous devons nous aussi nous conformer aux événements malheureux. C'est le conseil de l'Écclésiaste : « Il est, dit-il, un temps pour la joie ; il en est aussi un autre pour les larmes. » Ces paroles nous apprennent qu'il faut toujours harmoniser notre ame avec notre position. La prospérité nous sourit-elle, la joie est de saison ; un malheur vient-il nous surprendre, il faut que la joie se convertisse en larmes ; car si le rire est le signe certain du contentement qui règne dans le cœur, la douleur ensevelie au fond de l'ame se montre aussi par les pleurs et les lamentations, et les larmes sont comme le sang des blessures de l'ame. C'est ce que nous apprend Salomon dans ses proverbes : « Le cœur » plein de joie a un visage souriant ; mais l'ame plongée dans la tristesse laisse empreint sur les traits un air de deuil et de chagrin. » Il faut donc imprimer aux discours l'épanchement ou la contrainte suivant les affections du cœur.

3. Ah ! mes frères, si je pouvais trouver quelques-unes de ces paroles dont se servait le grand Jérémie pour déplorer les malheurs d'Israël, elles seraient plus justes dans cette circonstance que dans tous

præsentia magis digna sunt, quam si quis aliud ex antiquitate triste memoria tenetur. Res acerbæ atque atroces sunt, quæ narrantur de Job. Ad quid opus est cum hoc tanto incommodo unius domus numeratu faciles clades comparare? Quin etiam si magna magisque communia mala commemoraveris, terræ motus, bella, inundationes, hiatus, parva sunt etiam hæc, si cum præsentibus comparentur. Quare? quia non ad universum statim orbem terrarum clades belli pertinet: sed alia quidem pars ejus bello infestatur, alia vero pars pace fruitur. Quid rursus? aut fulmen aliquid concremavit: aut aquæ vis obruit: ab hiatu atque voragine alicubi absorptio facta est. Ac præsens malum universi prorsus orbis terrarum vulnus est, fieri non potest, ut una gens, aut urbs una lamentetur; sed convenit forsitan Nabuchodonosoris edere vocem, qua subditos appellat: « Vobis dico, « populi, tribus, linguæ ¹. » Imo vero permitte mihi, ut adjiciam aliquid assyrio præconio, ut ampliori voce proclamem ac divulgem cladem, ac dicam, ut aliquis in scena exclamans dixerit: O civitates et populi, et gentes et universa terra, et maris quicquid tum navibus pervium, tum (gentibus) habitatum est, o omnis nostri orbis quicquid imperii sceptro regitur, o qui ex omnibus partibus confuistis, homines, communiter calamitati ingemiscite, communiter lamentationis concentum institute, communiter omnium jacturam deplorate.

4. An vultis, ut prout potero, etiam detrimentum vobis exponam? Tulit ætate nostra humana natura extra suos terminos egressa, consuetisque modis superatis. tulit natura, imo vero naturæ Dominus, humanam animam in femine corpore supra omnia propemodum superiora virtutis exempla, in qua omnis tum corporis, tum animi virtutis concursu facto, miraculum incredibile vitæ humanæ exhibitum est, quot honorem concurrem una anima in uno corpore continuit? Atque ut omnibus potissimum perspicua fiat ætatis nostræ

¹ Dan. iv.

les malheurs dont l'antiquité nous a laissé le souvenir. Elles sont bien tristes et bien affligeantes, les calamités qui, d'après l'Écriture, fondirent sur le malheureux Job. Mais faut-il comparer ces quelques revers d'une famille avec la perte immense que nous venons de faire ? Opposez même des désastres plus terribles et plus nombreux : des tremblemens de terre, des guerres, des inondations, des précipices entr'ouverts, et tous ces fléaux seront peu de chose si nous les comparons aux malheurs présents. Pourquoi, mes frères ? C'est qu'une guerre n'est pas un fléau qui mette en danger tout l'univers, car, tandis qu'un peuple en subit toutes les horreurs, l'autre jouit des douceurs de la paix. Allons plus loin : supposez que la foudre est tombée, qu'elle a occasionné un violent incendie ; que les eaux se sont débordées et ont ravagé nos campagnes ; qu'un abîme s'est entr'ouvert et a englouti une portion du globe ; pensez-vous que ces catastrophes seraient plus terribles que le malheur qui vient de nous atteindre ; malheur qui afflige tout l'univers ? Ce n'est plus une cité, ce n'est plus une nation qui fait entendre ses gémissemens, c'est l'univers entier ; aussi, pour l'exprimer, permettez-moi de faire entendre ces paroles que Nabuchodonosor emploie quand il appelle ses sujets : « Je vous le dis » donc, peuples, de quelque tribu et de quelque langue que vous soyez, » et si j'osais ajouter quelque chose au langage du héraut assyrien pour donner plus de force à ma voix, pour raconter plus haut la nouvelle de notre malheur, je m'écrierais comme sur un théâtre : Cités, peuples, nations, océans parcourus par les vaisseaux, terres habitées par les hommes, et vous contrées soumises au sceptre de l'empire, et vous, peuples accourus de toutes les parties du monde, gémissiez et pleurez sur ce malheur, mêlez vos lamentations comme les voix d'un concert, et déplorez tous ensemble la perte que nous faisons.

4. Voulez-vous que j'essaie, mes frères, de vous faire voir la grandeur de notre infortune ? Dans le siècle où nous vivons, la nature sortie de ses bornes et franchissant ses limites ordinaires, j'ai dit, la nature, il fallait dire le Maître de la nature, plaça dans un corps de femme un souflet de vie, et de cette réunion sont nés des exemples incomparables de vertus. Ce mélange de toutes les beautés du corps et de l'ame a produit une vie humaine miraculeuse, incroyable, et tous les biens qui peuvent provenir d'une seule ame unie à un seul corps ; et pour que le bonheur de notre siècle fût plus exposé aux regards de toute la terre, cette femme fut élevée sur le plus beau trône du monde, afin que, semblable au soleil, elle éclairât l'univers entier de l'éclat de

felicitas, ad sublime solium regni evohitur, et solis in modum virtutum radiis e sublimi dignitate universum orbem illustraret, atque si, qui universo orbi terrarum divino arbitrio præpositus esset, ad vitam pariter et imperii societatem copulata, subditos per sese beatos efficeret, cum revera, ut inquit Scriptura, auxiliatrix ei esset ad omne bonum.

5. Si humanitatem res postulabat, aut concurrebat cum eo ad hoc bonum, aut etiam præcurrebat, par erat utrinque libera propensione humanitatis. Ac testimonio sunt orationi cum priora facta innumera-bilia, tum præsentis temporis præconia, quæ nunc audivimus a præcone veritatis. Si pietatem requiris, communis erat utrisque cursus ad pietatem: si providentiam, si justitiam, si quid aliud ex iis quæ virtutis nomine bonique consequendi causa expetuntur, omnia posita erant in certamine contententium secum, uter ab altero benefactis et officiis vinceretur, nec alteruter erat inferior. Æqualis quædam ac par erat utriusque inter ipsos mutua gratia commoditasque, illa quidem præmium virtutis habebat orbi terrarum præpositum; hic vero parvi æstimabat terræ marisque arbitrium ac potestatem præ ea felicitate, qua illam nactus erat. Partas invicem alter alteri oblectationes præbebant, dum et alter alterum videret, et alter ab altero conspiceretur, hic quidem talis, qualis est (qualem enim pulchritudinem quis supra eam, quæ apparet, ostenderit? et quidem vel ad nepotum usque vitam duraverit ea, quæ videtur, pulchritudo); illa vero qualis quædam esset non potest demonstrari oratione, non enim exstat ejus aliquod simulacrum, quod per artem exacte elaboratum sit, sed si quod etiam depictum vel effictum est, omnia a veritate præcul absunt.

6. Ejusmodi etiam usque adhuc sunt ea quæ narrantur, quæ sequuntur qualia? Rursus clamare cogor. Ac mihi ignoscite propter incommodum clamando extra modum egredienti. O Thracia, fugiendum nomen! o infelix prædium, gens cladibus nobilitata! o prius quidem hostili igne Barbarorum incursionis vastata, nunc vero caput ac summam communis calamitatis in te recipiens, illinc bonum abripitur, illic invidia adversus imperium grassata ac debacchata est, illic orbis terrarum naufragium factum est, illic tanquam turbine correpti

ses vertus, afin que, compagne de la vie et de l'autorité du prince placé par Dieu à la tête de l'empire, elle contribuât au bonheur de ses sujets, et, comme le dit l'Écriture, afin qu'elle aidât à faire des bonnes œuvres.

5. S'agissait-il d'humanité, elle rivalisait avec lui, ou même le dépassait dans son empressement. C'était un penchant naturel qui les portait à faire le bonheur des hommes. Je puis citer à l'appui de mes paroles une foule d'actions que je prendrais toutes parmi celles qu'on racontait, et que répètent aujourd'hui les organes de la vérité. Voulez-vous que ce soit la pitié? l'un et l'autre la recherchaient avec la même ardeur. La prudence, la justice, ou quelques autre de ces vertus qui sont l'apanage des gens de bien? Ah! mes frères, toutes étaient l'objet de leur rivalité! Chacun des deux l'emportait sur l'autre en bienfaits et en bonnes œuvres, et cependant jamais l'un n'était inférieur à l'autre. Un amour mutuel, une aimable sympathie étaient le gage de leur union. En récompense de ses vertus, elle possédait un héros qui commande à l'univers, et à son tour le prince estimait bien moins l'empire de la terre et de la mer, et le souverain pouvoir, que le bonheur d'avoir trouvé une telle compagne; le bonheur réciproque qu'ils se donnaient éclatait dans leurs regards toutes les fois qu'ils se rencontraient. L'un était tel qu'il nous paraît; et qui pourrait nous montrer une beauté plus parfaite, beauté qui se serait perpétuée aussi brillante dans tous ses neveux; celle de l'autre, on ne saurait la peindre avec des paroles, car il n'existe pas de portraits, il n'y a pas de tableaux, quel que soit l'art avec lequel ils aient été faits, qui ne soient au-dessous de ce modèle.

6. Voici ce qu'on en raconte partout; mais écoutez ce qui va suivre, et de nouveau je dois m'écrier ici (pardonnez si je vais trop loin dans ma douleur): ô Thrace, nom que j'abhorre! ô terre fatale! nation fameuse par des revers! jadis ravagée par le feu et l'invasion des barbares, et aujourd'hui devenue l'asile de celle dont la perte cause nos malheurs! C'est toi qui nous enlèves les jours fortunés; c'est toi dont la haine s'est déchaînée contre l'empire! C'est de là qu'est venue fondre sur nous cette catastrophe épouvantable; c'est là qu'entraînés par la tempête et brisés contre les rochers, nous avons

ad scopulum impingentes in fundum tristitiæ atque mœroris demersi sumus! o malam illam peregrinationem, quæ reditum denegavit! o aquas amaras, quarum fontes utinam non desiderasset! O prædium, in quo clades accidit, propter cladem ab obscura nocte cognomen sortitum! Audio enim, patria eorum lingua *scotoumin* (a tenebris scilicet) locum illum cognominari, illic obtenebrata est lucerna, illic extinctas est splendor, illic radii virtutum obscurati sunt, periit imperii, justitiæ ornamentum: gubernaculum, humanitatis imago, imo vero ipsa principalis humanitatis forma: maritalis amoris figura atque exemplum ablatum est, castum continentiæ atque sobrietatis et pudicitæ donarium, facilis aditu gravitas, non contemnenda facilitas et mansuetudo: alta animi humilitas atque modestia, pudor ingenuus, promiscua bonorum harmonia, periit fidei zelus et studium, Ecclesiæ columna, altarium ornatus, pauperum divitiæ, multis ministrando sufficiens dextra, communis jactatorum et afflictorum portus.

7. Lugeat virginitas, lamentetur viduitas, ploret orbitas, cognoscant quid habuerint, postquam habere desierunt. Imo vero quid attinet me in partes et ordines dividere lamentationem? Ingemiscat omnis ætas, profundum a medio corde gemitum edens: una lugeat etiam sacerdotium ipsum, quoniam invidia communem ornatum detraxit. Numquid temerarium fucrit prophetæ dictum illud proferre? « Quare » repulisti, Deus, in finem? et concitatus est furor tuus adversus » oves pascuæ tuæ¹? » Quorum peccatorum pœnas luimus? Qua de causa? cujus rei nomine aliis super aliis claudibus affligimur et castigamur? An forsitan propterea quod abundat impietas variarum hæreseon, hæc adversum nos sententia obtinuit? Videte enim quibus in exiguo tempore malis conflictati simus? Nondum a priore clade respiravimus, nondum lacrymas ab oculis abstersimus, rursus in tantam incidimus calamitatem. Tunc tenerum florem deploravimus, nunc ipsum ramum: unde flos germinavit et enatus est, tunc speratum deco-

¹ Psal. cviii.

été précipités dans l'abîme de la tristesse et de la douleur! Voyage maudit, d'où la princesse n'a pu revenir! Ruisseaux amers! plutôt à Dieu qu'elle n'eût pas désiré vos ondes! Ô terre témoin de notre malheur, et qui pour ce motif as reçu ton nom de l'obscurité de la nuit! car dans leur langue ils appellent cette contrée *scotumin* (ou ténèbres). C'est là que cette lumière s'est couverte de ténèbres, que cette splendeur s'est éteinte, et que l'éclat de ses vertus s'est couvert d'un voile éternel! C'est là qu'elle a rendu le dernier soupir, cette femme, l'ornement de l'empire et de la justice, le guide du monde, l'image de l'humanité. Que dis-je? l'humanité en personne. Nous avons perdu en elle l'exemple et l'emblème parfait de l'amour conjugal, celle qui avait reçu en partage le sublime don de la continence, de la chasteté et de la pudeur! Bien que son air fût majestueux, son accueil était facile, et sa bonté et son indulgence faisaient naître le respect; la plus douce humilité, la modestie la plus parfaite, la pudeur la plus réservée, enfin un assemblage harmonieux de toutes les vertus, venaient encore rehausser tant de grâces. Voilà la princesse que nous pleurons, celle qui était si zélée pour la foi, celle que nous regardions tous comme l'appui de l'Église, l'ornement des autels, la richesse des pauvres, la main qui savait diriger toutes choses, celle enfin qui était comme l'asile des naufragés et des malheureux.

7. Pleurez, vierges! veuves, lamentez-vous; répandez des larmes, vous qui avez tout perdu, et apprenez à connaître ce que vous avez possédé maintenant qu'elle n'est plus. Mais pourquoi diviserai-je les regrets et assignerai-je les pleurs à telle ou telle portion du peuple! Que tous les âges se lamentent et fassent sortir des abîmes de leurs cœurs les gémissemens les plus profonds! Et vous aussi, prêtres du Seigneur, répandez des larmes! puisque la mort nous a ravi celle dont la présence était l'ornement du sanctuaire. Y aurait-il de la témérité à rappeler ici les paroles du Prophète: « Pourquoi nous avez-vous repoussé, ô mon Dieu? pourquoi votre fureur s'est-elle allumée contre les brebis de votre troupeau? » De quel péché portons-nous la peine pour recevoir ainsi désastres sur désastres? C'est peut-être l'impiété et les nombreuses hérésies qui nous ont valu ces calamités; remarquez, en effet, que de malheurs ont fondu sur nous dans un court espace de temps? A peine échappés à une première catastrophe, nous ne respirions pas encore, nous n'avions pas encore essuyé nos larmes qu'un nouveau revers est venu nous atteindre! Nous déplorions alors la perte d'une fleur, et maintenant c'est la branche qui l'a portée qui

rem, hunc enim qui viguit : tunc bonum quod expectabatur, nunc id
cujus periculum factum est.

8. An ignoscetis mihi, fratres, si quomodo propter cladem ineptus
sim et absurda loquar? Forsitan, ut inquit Apostolus, « etiam ipsa
» creatura nostro incommodo ingemuit. » Atque eorum quæ accide-
runt, vobis memoriam renovabo, ac plerosque opinor iis, quæ dicantur
assensuros esse. Cum auro purpureaque veste velata imperatrix in ur-
bem portaretur (lectica autem erat, qua portabatur) atque omni ordine,
omni ætate ex urbe profusa, quicquid soli aeri aperto expositum esset,
a multitudine coarctaretur : atque omnes etiam dignitate excellentes
pedibus funus prosequerentur, meministis prorsus, ut sol nebulis suos
radios obtegeret, et ne forsitan puro lumine videret Imperatricem cum
ejusmodi habitu in urbem invectam, non in curru quodam, aut rheda
auro revincta pro regio ornata satellitibus stipantibus se lætam, sed
in loculo tectam, formam illam tristi velamento occultatam, specta-
culum acerbum pariter ac miserabile, quæ omnibus occurrentibus
lacrymarum materies proposita esset; quam omnis populus qui con-
fluxerat, tam peregrinus quam domesticus, non faustis acclamationi-
bus sed lamentationibus introentem excipiebat. Tunc etiam aer lu-
gubrem in modum tristis fuit, tanquam pallio quodam lugubri, cali-
gine se induens atque circumdans. Quinetiam nubes, prout ab ipsis
fieri poterat, illacrymabantur molles ac tenues pluvie guttas et
rores luctui superfundentes. An hæc quidem deliramenta ac rugæ
revera sunt, ac ne digna quidem, quæ dicantur? Nam etiamsi ejus-
modi quid accidit in creatura, quod cladem indicaret et insignem
efficeret, prorsus a creatura factum non est : sed a creaturæ Domino,
per ea quæ faciebat, sanctæ mortem honorante. « Honorata enim est,
» inquit ille, coram Domino mors sanctorum ejus ¹. »

9. Vidi autem ego tunc aliud spectaculum modo dictis magis ino-
pinatum admirabiliusque, vidi duplicem imbrem, unum quidem ex

¹ Psal. cxv.

cause nos regrets ! Nous pleurions cette fleur dont la splendeur naissante faisait concevoir de si hautes espérances , et aujourd'hui nous pleurons celle que nous avons vue dans tout son éclat. Alors une espérance détruite nous arrachait des larmes ; maintenant le regret de celle qui nous a montré toutes les perfections nous rend inconsolables !

8. N'aurez-vous pas quelque indulgence pour moi , mes frères , si , au souvenir de cette grande perte , je m'é gare et divague ! Peut-être , comme dit l'Apôtre , « la créature elle-même a gémi à cause de ce malheur. » Je vais vous rappeler les circonstances du convoi funèbre , et plusieurs , j'ose le croire , approuveront mes paroles. Revêtue d'un manteau d'or et de pourpre , l'impératrice était portée par la ville en litière ; autour d'elle s'empressait une foule composée de personnes de tout rang , de tout âge , accourues de toutes parts ! Tous , même les plus élevés en dignité , suivaient à pied le convoi. Vous vous souvenez encore comment le soleil voila ses rayons de nuages , comme pour ne point éclairer de sa brillante lumière la princesse , ainsi portée , non sur un char ou une voiture , parée des ornemens royaux , escortée de satellites , mais enfermée dans un cercueil. » Beauté cachée par de bien tristes vêtements ! spectacle déchirant et déplorable ! sujet de larmes pour tous ceux qui accouraient ! Elle était accueillie dans sa marche , non par des acclamations joyeuses , mais par les lamentations d'un peuple immense , tant d'étrangers que de citoyens. Alors aussi l'air fut triste , comme s'il eût été couvert d'un voile lugubre et enveloppé de ténèbres. Que dis-je , les nuages eux-mêmes , autant qu'il fut en eux , répandirent des pleurs , laissant tomber goutte à goutte sur ce deuil général une pluie semblable à une douce rosée. Ces prodiges sont-ils enfantés par la folie et par l'extravagance , et sont-ils indignes d'être rapportés ? Bien qu'arrivés pour une création , afin de signaler et de rendre à jamais mémorable une calamité si grande , ils n'ont pas été pour cela l'œuvre d'une créature : c'est Dieu qui honorait ainsi la mort d'une sainte. Il nous le dit lui-même dans les livres saints : « La mort des bien-aimés du Très-Haut est précieuse devant le Seigneur. » •

9. Pour moi , j'ai vu un spectacle plus extraordinaire , plus admirable ; j'ai vu deux espèces de pluies , l'une tombant du ciel , l'autre coulant des yeux vers la terre ; et celle qui tombait des yeux n'était pas moins abondante que celle des nuages. Sur tant de spectateurs ,

aere, alterum vero ex oculis lacrymantium ad terram defluentem, ac non erat minor pluvia oculorum, quam is qui e nubibus profuebat. In tot millibus enim qui simul aderant nullus erat oculus qui terram lacrymarum guttis non irrigaret. Verum haud recta fortasse conjectura ad mentem præceptoris assequendum usi sumus, et ita a sententia ejus aberravimus, quippe rebus acerbis ac tristibus diutius quam oportet immorati. Forsitan enim curare potius, quam molestia aures afficere vult; nos vero contrarium nunc fecimus. Veluti si quis medicus acceptum saucium non modo curare negligat, verumetiam excedentibus quibusdam et consumendi vim habentibus medicamentis insuper miserum doloribus affligat atque conficiat. Proinde intumescenti vulnere effundenda est oratio, « quæ sicut oleum, leniendi mitigandique vim habeat. » Solet enim etiam Evangelica medicina vini adstrictivæ naturæ, oleum admiscere. Convertamus igitur vobis, oleario a sacra scriptura vase sumpto, quoad ejus fieri potest, prioribus contraria in medium afferentes, acerbiter atque mœstitiam eorum quæ dicta sunt, in consolationem. Sed nemo, quæso, fidem sermoni deroget, etiam si præter opinionem accidat, a communi sententia discrepet atque diversus sit.

10. Salvum, fratres, est bonum, quod quærimus, salvum est et non perit. Imo vero minus dixi, quam veritas habet. Non modo enim salvum bonum est, verumetiam est in sublimioribus, quam prius. Imperatricem quæris? In palatio domicilium habet. At oculo hoc cognoscere desideras. Non licet tibi supervacuum operam sumere in hoc, ut reginam spectes. Terribilis circum eam armigerorum custodia est, non horum, inquam, armigerorum quibus ferrea sunt arma, sed eorum, qui flammeo gladio armati sunt; quorum speciem visus hominum non sustinet, in arcanis regni habitatio, tunc videbis, cum et ipse e corpore eminens prospexeris, non enim aliter intra adyta atque penetralia regni pervenire licet, nisi carnis velo diducto. An præstabilius putas per carnem vita frui? Proinde doceat te divinus Apostolus, qui arcanorum paradisi mysteriorum particeps fuit. Quid dicit de hac vita? forsitan ex communi hominum loquens persona? « Miser ego » homo, quis me eripiet ex hoc corpore morti obnoxio¹? » Quare hoc

¹ Rom. vii.

pas un dont l'œil n'arrosât la terre de ses larmes. Mais ici nous allons contre la louable intention de notre chef, et nous nous en éloignons peut-être d'autant plus que nous nous arrêtons trop long-temps sur un souvenir triste et déchirant; peut-être nous demande-t-il des paroles de consolation plutôt que des souvenirs pénibles, et jusqu'à présent nous avons fait le contraire de ce qu'il fallait faire. J'imité ce médecin qui, s'engageant à traiter avec soin une blessure, non content de négliger le malade, lui fait encore souffrir des douleurs plus cruelles par l'emploi de certains remèdes dévorans. Aussi, puisque j'ai en quelque sorte rouvert les plaies du cœur, donnons à ce discours une autre forme, et que mes paroles soient comme un baume consolateur. C'est ainsi que l'entend la médecine de l'Évangile, « qui » mêle toujours l'huile à la nature excitante du vin. » Je m'emparerai donc de ce baume précieux de l'Écriture sainte, et, renonçant au langage que je vous ai fait entendre, j'essaierai de trouver des consolations dans ces pénibles souvenirs. Écoutez, je vous en conjure, mes frères, écoutez avec recueillement ce discours, quand même, ce qui est loin de ma pensée, vous ne partageriez pas ma manière de voir.

10. Ce bien que nous regrettons vit encore; il est plein de vie, il n'a point péri. Je reste même au-dessous de la vérité; car non seulement il existe, mais il est encore supérieur à ce qu'il était avant. Vous cherchez l'impératrice? sa demeure est dans un palais. Vous voulez, dites-vous, la voir de vos propres yeux? Mais vous feriez d'inutiles efforts pour contempler votre reine. Autour d'elle veille une garde terrible, non point de ces guerriers armés de fer, mais d'anges qui portent un glaive de flamme dont nos yeux terrestres ne pourraient soutenir l'aspect. C'est dans ce mystérieux séjour qu'elle habite, et vous ne pourrez la voir que lorsque vous serez vous-mêmes resplendissans de beauté; car il est impossible de pénétrer dans le sanctuaire de ce royaume avec l'enveloppe de la chair. Pensez-vous, mes frères, que cette vie charnelle soit préférable à cette demeure? Écoutez les conseils du divin apôtre qui a été initié aux sacrés mystères de ce royaume de gloire. Que dit-il de cette vie, en écrivant ces paroles que tout le monde devrait s'adresser: « Misérable que je suis! qui me » délivrera de ce corps destiné à la mort? » Pourquoi ce langage? Ah! il sait que, dépouillés de la vie, nous serons bien plus heureux avec

dicit? quoniam **resolvi, et esse cum Christo longe melius esse dicit.** Quid item **magnus ille David, qui tanto principatu florebat? qui omnia, quæ pertinent ad voluptatem fruendam abunde habebat? non angitur vita? non custodiam nominat hanc vitam? annon clamat ad Dominum: « Educ ex custodia animam meam ¹: annon productione vitæ gravatur, offenditur? Heu mihi, dicens, quoniam inquilinatus meus prolongatus est? An non noverant sancti discernere bonum a malo? et idcirco animæ præstabiliorem esse putabant exitum e corpore? Tu vero, quid boni, quæso, in vita vides? considera quibus in rebus vita spectetur. Non profero tibi vocem prophetæ dicentis, « omnis caro fœnum ²,» ornat enim ille et honestat magis ea similitudine miseriam naturæ; forsitan enim melius esset, fœnum eam esse potius, quam id quod est, quare? quia nullam a natura injucunditatem et inamœnitatem (in se) haberet; caro vero nostra odoris est officina, quicquid acceperit corrumpendo inutile reddens. Quod vero supplicium est æque grave, atque omni tempore ministerio ventris obnoxium esse? Videte enim hunc perpetuum tributi exactorem, ventrem dico, quantam quotidie necessitatem afferat exactionis? cui etiamsi aliquando amplius quam statutum et ordinatum sit, ante dependerimus, nihil de insequenti debito ante solvendo deduximus: quemadmodum animalia quæ in pistrino labore conficiuntur, tectis oculis vitæ molam circumimus, semper per similia obambulantes, et ad eadem revertentes. Dicam tibi hunc ambitum circularem: appetitus est, satietas, somnus, vigilia, evacuatio, repletio, semper ab illis hæc, et ab his illa, et rursus hæc, ac nunquam in orbem obambulare desinimus, donec extra molitrium evaserimus.**

11. Recte Salomon dolium perforatum, et domum alienam nominat hanc vitam. Vere enim aliena domus est, et non nostra, quoniam in nostra potestate non est, vel quando volumus, vel quamdiu desideramus in ea esse: quinetiam nescimus quemadmodum introducamur. Porro dolii ænigma atque involucrum intelliges, si ad inexplebiles et insatiabiles cupiditates respexeris. Vides ut homines sibi semper affundant et aggerant honores, potentatus, glorias, et omnia

¹ Psal. cxli. — ² Isai. vi.

le Christ. Que dit encore le grand David, au milieu de toute sa splendeur ? Lui qui possédait en abondance tous les biens destinés aux plaisirs des hommes, n'est-il pas accablé de la vie ? n'appelle-t-il pas notre existence une prison ? ne dit-il pas en s'adressant au Seigneur : « Retirez mon ame de sa prison ! » N'est-il pas abattu sous ce fardeau ? « Hélas ! continue-t-il, pourquoi n' on séjour dans cette maison étrange est-il prolongé ? » Ces saints personnages avaient appris à discerner le bien du mal ; aussi combien était supérieure à leurs yeux l'ame dépouillée de son corps ! Et vous, je vous le demande, que voyez-vous de bon dans la vie ? quels sont les biens qu'elle procure ? Je ne vous citerai point le prophète qui compare la chair au foin ; car, par cette comparaison, les misères de cette vie deviennent en quelque sorte belles et précieuses, le foin valant mieux que la chair, puisqu'il n'a dans sa nature rien de désagréable, tandis que notre chair est un réservoir d'odeurs fétides, exhalant en corruptions tout ce qu'elle reçoit. Quel supplice pour nous d'avoir en tout temps à satisfaire aux besoins de notre existence matérielle ! Voyez cette constante et avide exigence de notre estomac, voyez quelles nécessités elle engendre chaque jour ? Si nous lui donnons parfois plus qu'il ne lui faut, plus même que nous ne lui destinions, vous le savez, mes frères, nous ne retirerons aucun avantage pour les jours suivans de cette espèce de surplus, il faudra encore recommencer. Semblables à ces animaux qu'on emploie à moudre le blé, nous sommes attachés à la roue de la vie, les yeux fermés, tournant toujours, et revenant sans cesse vers les mêmes besoins et les mêmes nécessités. Voulez-vous connaître ce mouvement circulaire que nous avons à parcourir ? c'est l'appétit, puis la satiété ; le sommeil, puis les veilles ; les repas, puis la digestion ; et chacun de ces états succédant forcément à l'autre, nous ne cessons jamais de tourner dans le cercle que lorsque nous sommes jetés hors du moulin.

11. C'est avec raison que Salomon nomme cette vie un tonneau percé, une maison étrangère ; car c'est bien une habitation étrangère, et non la nôtre, puisqu'il n'est point en notre pouvoir de l'habiter selon notre volonté ou notre désir ; nous ignorons même comment nous y avons été introduits. Or vous comprendrez l'énigme du tonneau et notre existence terrestre, si vous examinez nos passions inextinguibles et nos désirs sans cesse renaissans. Voyez les hommes amasser avidement honneur, gloire, pouvoir et autres biens de cette espèce. Et cependant tous ces trésors se dissipent, ils ne

ejusmodi? At quod immittitur, effluit : et non permanet in eo quo continetur, nam studium quidem gloriæ, potentatus et honoris semper exercetur et viget, sed cupiditatis dolium inexplebile manet. Quid item pecuniæ studium? an non vere dolium perforatum est, toto fundo perfluens? cui vel si totum mare effundas, ea natura est, ut expleri non possit. Quid igitur molestum et acerbum est, si a vitæ malis beata ista segregata est, et veluti lema quædam, corporis sordibus abjectis, pura anima ad immortalem et incorruptam vitam transit? in qua fraus non exercetur, calumniæ non creditur, adulatio locum non habet, mendacium non immiscetur : voluptas item et ægritudo, metus et fiducia, paupertas et divitiæ, servitus et dominatio, omnisque talis vitæ inæqualitas quam longissime ab illa vita remota est. Aufugit illinc, ut inquit propheta, dolor et molestia, et gemitus; pro his vero quid? impatibilitas et malorum incommodorumque vacuitas : beatitudo, ab omni malo alienatio, angelorum consuetudo, invisibilium contemplatio, societas cum Deo, lætitia finem non habens.

12. Numquid igitur mœrere convenit de regina edoctos, quæ quibus commutaverit? Reliquit regnum terrestre, ac cœleste assecuta est, deposuit coronam lapidibus ornatam, at gloriæ corona se circumdedit, exiit vestem purpuream, at Christum induit. Hoc est vere regium ac pretiosum indumentum. Hanc terrenam purpuram audio sanguine conchæ cujusdam marinæ rubescere. At supernæ purpuræ Christi sanguis splendorem et florem addit. Vidisti quanta sit in indumento differentia atque præstantia. Vis tibi fidem fieri quod illis rebus fruatur? Lege Evangelium : « Venite, benedicti Patris mei, inquit (hæc ad dexteros Judex) possidete paratum vobis regnum. » Quod a quo paratum, « quod vobis ipsi, » inquit, per opera præparavistis; quomodo? « Esuriebam, sitiebam, peregrinus eram, nudus, » infirmus, in carcere, Quatenus fecistis uni de his minimis, mihi fecistis. » Si igitur ejusmodi rerum studium regni conciliandi vim habet : numerate, si modo enumerari possunt, quot homines indumentis ab illa suppeditatis, cooperti sint? quot a magna illa dextra alimenta acceperint? quot in carcerem conclusi non modo ab ea visitati, verum etiam penitus dimissionem assecuti sint? Quod si visitare conclusum,

¹ Matth. xxv.

restent point aux mains de celui qui les possède ; tourmenté sans cesse de la soif du pouvoir et des honneurs, c'est le tonneau de la cupidité qui n'est jamais rempli. Que vous dirai-je de la passion de l'or ? n'est-ce pas un véritable tonneau percé et sans fond ? Y verseriez-vous toutes les eaux de la mer, que (telle est sa nature) vous ne pourriez venir à bout de le remplir. Est-il donc si triste et si désolant pour nous que cette princesse ait échappé aux misères de ce monde, et que son ame, purifiée des souillures matérielles, ait passé (des jours de cette vie) à une vie immortelle et incorruptible ? Là point de fraudes, point de calomnies, et la flatterie et le mensonge y sont inconnus. Là point de passions ni d'inquiétudes, de craintes ni de confiance, de pauvreté ni de richesse, d'esclavage ni de domination ; point de cette inégalité d'ici-bas, et, comme dit le prophète, la douleur, la tristesse et les gémissemens ont fui de cette demeure. Et qu'y a-t-il pour remplacer ces misères ? Le bien-être, l'absence des maux et des souffrances ; le bonheur éternel, la fin de toutes les douleurs, la société des anges, les contemplations des merveilles invisibles, la vue de Dieu et une joie qui durera éternellement.

12. Pouvez-vous donc pleurer cette princesse, vous qui savez contre quelle existence elle a échangé la sienne ? Elle a laissé un royaume sur la terre pour en prendre un dans le ciel ; elle a déposé une couronne ornée de pierreries pour ceindre une couronne de gloire ; elle portait une robe de pourpre, et aujourd'hui elle est revêtue du Christ. Or c'est là un vêtement royal et vraiment précieux. La pourpre terrestre vient, dit-on, du sang d'un coquillage marin ; la pourpre céleste tire sa splendeur et son éclat du sang de Jésus-Christ. Voilà pour la différence et la supériorité des vêtemens ? Voulez-vous savoir maintenant quelles sont ses jouissances ? Lisez l'Évangile : « Venez, vous qui » êtes les bénis de mon Père (dit le souverain Juge à ceux qui sont à » sa droite) ; possédez le royaume qui vous a été préparé. » Ce royaume, qui vous l'a préparé ? « C'est vous-même, » ajoute-t-il, et comment ? « J'avais faim, j'avais soif, j'étais voyageur, nu, infirme, dans une » prison, et toutes les fois que vous avez soulagé une de ces misères, vous l'avez fait pour moi-même. » Si l'on peut par ces moyens gagner le royaume des cieux, comptez, si vous pouvez, que d'hommes elle a couverts de vêtemens, que de malheureux ont reçu des alimens de sa main ? que de prisonniers ont été, non seulement visités par elle, maïs encore mis en liberté ? Et si visiter un prisonnier mérite le ciel, le délivrer de ses chaînes vaut bien une récompense plus grande, s'il

regnum conciliat : liberare pœna nimirum majori præmio dignum est, si modo aliquid regno præstantius et excellentius est. Verum non hic consistit illius laus. Nam etiam ultra mandata recte factis progreditur, quot propter illam resurrectionis gratiam in sese agnoverunt? qui legibus mortui, et capitis damnati, rursus per eam ad vitam revocati sunt? In oculis est dictorum testimonium. Vidisti juxta altare, qui salutem desperaverat, adolescentulum. Vidisti mulierculam ob damnationem fratris lamentantem, audivisti ex eo, qui bona Ecclesiæ prædicabat, ut in memoriam reginæ tristis sententia mortifera in vitam resoluta sit. An etiam hæc sola? Animi vero demissionem ubi collocabimus? quam Scriptura præfert omni præclaro atque cum virtute conjuncto facinori? Quæ cum tantum imperium una cum magno imperatore moderaretur, omni potentatu se submitte, tot gentibus subditis et tributariis, cum terra pariter ac mare suis utraque copiis stiparent eam atque foverent : superbiam adversum se aditum non dedit, semper ad seipsam, non ad bona sua externa respiciens, propterea beatitudinis hæres existit, pro temperantia animi demissione atque humilitate vera celsitudine quæsitâ.

13. Dicam etiam aliquod maritalis amoris indicium et argumentum. Oportebat omnino, soluto corporali conjugio, etiam pretiosa bona quibus abundabat, venire in divisionem. Quomodo igitur fecit distributionem? Cum tres essent liberi (hæc enim bonorum capita sunt) qui virilis sexus essent, apud patrem reliquit, qui regno ejus præsidio essent : ad suam vero partem solam filiam pertinere existimavit. Vides quanto candore atque æquitate animi pariter ac indulgentia sit usa, quæ in rebus pretiosis majorem partem viro concesserit? Cæteram quod maxime a nobis dici oportet, ubi adjecero, sermoni finem imponam. Simulachrorum odium commune est omnium, qui fidei participes sunt : sed ejus præcipuum, quod arianam infidelitatem similiter atque simulachrorum cultam abominabatur. Nam eos, qui in creatura nomen divinum esse existimarent, nihilo minora colere atque venerari putabat, quam qui ex materia simulachra efficiunt, ac recte ac pie ita judicabat. Nam qui creaturam adorat, etiam si in nomine Christi id facit, simulachrorum cultor est, Christi nomen simulacro imponens.

pouvait exister quelque chose au-dessus de la royauté céleste. Et ce ne fut pas là son seul mérite dans ses œuvres sur la terre ; elle a dépassé les prescriptions de la loi. Que d'hommes lui sont redevables du retour à la vie ! Je veux parler de ceux qui étaient morts devant les lois, ou condamnés à la peine capitale. Je lis dans vos regards le témoignage de mes paroles. Vous avez vu aux pieds des autels ce jeune homme (qui ne comptait plus sur la vie). Vous avez vu une femme désolée se lamenter sur la condamnation d'un frère ; mais n'avez-vous pas appris de la bouche de celui qui vous annonçait les grâces de l'Église comment, en mémoire de cette princesse, une sentence de mort avait été révoquée ? Et ce n'est pas tout : de quelle récompense jugeons-nous digne son humilité, que l'Écriture préfère aux actions les plus éclatantes, même dans les hommes vertueux ? Tandis que compagne d'un grand prince, et à la tête d'un si vaste empire, elle voyait toutes les puissances s'abaisser devant elle, tandis que tant de nations soumises et tributaires l'entouraient avec amour, et la protégeaient de leurs troupes sur terre et sur mer, elle resta inaccessible à l'orgueil, toujours attentive aux soins de son salut et étrangère aux biens de ce monde ; aussi jouit-elle de la béatitude céleste, à cause de l'abaissement de son cœur et de son humilité ; vertus devenues aujourd'hui sa véritable grandeur.

13. Je ne veux pas vous laisser ignorer les preuves qu'elle a données de son amour conjugal. Il lui fallait, quand les liens conjugaux furent rompus pour elle, partager les richesses immenses qu'elle possédait. Comment fit-elle le partage ? Il y avait trois enfans mâles (les enfans sont les principaux biens), elle les laissa auprès de leur père, pour que, sous sa tutelle, ils fussent conservés à l'empire. Pour sa part, elle ne crut devoir garder qu'une fille. Voyez-vous de quelle candeur, de quelle équité, de quelle indulgence elle usa ? comment, dans le partage de choses si précieuses, elle accorda à son mari la plus forte portion ? Je termine, je n'ai plus qu'un seul fait, le plus important de tous, à vous faire connaître. La haine pour les idoles est commune à tous les partisans de la foi ; mais un mérite qui lui était propre, c'est qu'elle ne détestait pas moins l'hérésie aréenne que le culte des idoles ; dans son jugement sain, dans sa piété bien entendue, elle pensait que placer la nature divine dans une créature, c'est abaisser son culte au niveau du culte de ceux qui adorent des idoles faites avec la matière. Car celui qui adore une créature, bien qu'au nom du Christ, est un idoleâtre donnant le nom de Christ à une idole. Sachant donc que Dieu

Idcirco, cum didicisset, quod non sit Deus recens et novus, unam Deitatem adorabat, quæ in Patre et Filio et Spiritu sancto glorificatur. In hac fide crevit, in hac vigit, apud hanc spiritum deposuit : ab hac oblata est sinui patris fidei Abrahami juxta fontem paradisi, cujus humor et gutta ad infideles non manat, sub umbra ligni vitæ : quod plantatum est juxta decursus aquarum, quibus rebus etiam nos digni habeamur, per Christum Jesum Dominum nostrum : cui gloria in sæcula. Amen.

ORATIONES SELECTÆ.

ORATIO I.

In suam ordinationem.

1. Ad nos etiam spiritualis instruendi convivii sors, et officium devolutum est, tametsi idonei potius simus, ut alienorum participes fiamus bonorum, quam ut ipsi nostra largiamur. Equidem omni ope conatuque contendi, ut ab ejusmodi pendendis tributis propter meam in dicendo penuriam immunis essem, prout etiam fert lex quæpiam conviviorum. Sic enim accepi homines, qui lauta et magnifica victus ratione utuntur, cum communibus compransoribus omnibus in orbem convivia instruxerunt, si quis ex numero convivarum sit angustioris fortunæ, solitos eum a communi symbola conferenda immunem mensæ socium non repudiare. Ita quoque optabam ipse ditiorum epulis tanquam mensarum assecla adhiberi. Quando autem eximius et opulentus hic convivii Dominus ne nobis quidem vult parcere, sed et ministrare nos jubet: sic agam cum illo, amice, commoda mihi aliquot ex panibus tuis: panes autem appello, quod precibus fertur auxilium.

2. Quid enim attinet aures vestras, quæ spiritualibus istis savis sese oblectarunt, jejuna egenaque excipere oratione? Ac fortasse melius

n'est point d'hier ni d'aujourd'hui, elle adorait une seule divinité représentée par le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Elle a vécu dans cette croyance, elle s'est fortifiée par elle, et c'est ainsi qu'elle l'a conservée jusqu'à son dernier soupir; et c'est ainsi qu'elle a été présentée au sein d'Abraham, père de la foi, près des sources célestes dont les ondes ne coulent pas pour les infidèles, et à l'ombre de l'arbre de vie qui borde leurs rives. Nous aussi, mes frères, rendons-nous dignes de ces félicités par Jésus-Christ notre Seigneur. Et gloire à lui dans les siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS CHOISIS.

DISCOURS I.

Au sujet de son ordination.

1. Et moi aussi, j'ai été appelé à siéger parmi les principaux convives du banquet divin, bien qu'il m'appartienne plutôt de m'asseoir humblement à la table sainte, confondu dans la foule des fidèles que de leur distribuer moi-même la nourriture céleste. J'ai fait tous mes efforts pour être exempté d'une charge à laquelle la pauvreté de mon éloquence me défendait de prétendre, et j'ai voulu revendiquer le droit que les coutumes établies dans les splendides festins des riches laissent aux convives indigens, celui de prendre place à leur table, sans contribuer, pour leur part, à la magnificence du banquet. J'aurais désiré être ainsi admis à goûter les mets délicieux que distribuent de plus opulens que moi, et garder à leur table la place la plus modeste. Mais puisque le riche et puissant Seigneur qui nous invite tous au banquet spirituel ne veut point me faire grâce, et m'ordonne de contribuer pour ma part à l'abondance des mets divins, j'agirai librement avec lui; je lui dirai : Seigneur, prêtez-moi quelques-uns de vos pains. Cette nourriture céleste, c'est la grâce qui vient d'en-haut et qu'on obtient par la prière.

2. Et certes, j'ai grand besoin d'un tel secours. Comment, sans lui, oserais-je nourrir votre ame de ma parole dénuée d'abondance et de

se habeat, si quemadmodum in gymnics certaminibus illorum est stadium, qui viribus corporis in illis valent, cæteri vero decertantium sunt spectatores, ita in hoc spiritali stadium illi soli, qui virtute sanctorum ac robore polent, adversus athletas prodeant. Si quis autem sit ex iis, quorum unus ego sum, cui cani sint crines, fractæ autem ob ætatem vires, tremula et nonnihil claudicans oratio, huic permittatur, ut se athletarum contentionibus spectandis oblectet.

3. Ne igitur longius vobis, fratres, sermonis exordium protrahamus: cum mirificis eorum qui ante nos dixerunt orationibus operam dederitis, jam saturati estis: jam divites facti estis: a rebus quippe dulcibus satietas gignitur: quibus nimirum vos abunde præcedens tractatus enutrivit. Itaque jam nihil aliud fortasse agetur, quam ut satietas satietati adjiciatur, ac veluti post aureos sermones memoriam vestram plumbeis numismatibus oneremus: nisi forte, quoniam sæpe non nihil ad conciliandam pulchritudinem confert etiam materia deterior admixta meliori: cujus rei demon stratio non longe peti potest: Vides hanc concamerationem, quæ capitibus nostris imminet? quam pulchra sit aspectu, quam affabre factis sculpturis aurum intersplendeat? Hæc cum tota videatur aurea, circulis quibusdam multorum angulorum cæruleis picta distinguitur. Quodnam igitur fuit consilium artificis, dum cæruleum colorem adjecit? ut efficeret opinor, dum colores variantur, ut aurum alteri collatum illustrius effulgeret. Si ergo color cæruleus immixtus auro efficit ut multo pulchrior ejus splendor emicet: non incommodum opinor fuerit, si jam pronuntiatorum sermonum fulgori nostrorum color hic niger appingatur. Adhuc prociis garruli vos detinemus, sed audite.

4. Magnum illum Moysem audio, quo tempore tabernaculum Israelitis erigebat, ac Bezelelem illum, qui divino spiritu partam sapientiam architectonicæ non ab alio edoctus sed a se habebat, communi quadam æmulatione divites simul ac pauperes provocari voluisse, dum divitum quidem aurum, et purpuram lapidesque pretiosos seligerent, egenorum vero ligna pellesque ac pilos caprarum non rejicerent. Enimvero haud importuna fuerit aut a proposito aliena fortassis his-

force, après que vous vous êtes nourris avec délices d'une parole féconde et pleine de vigueur? Dans les jeux du stade, les athlètes seuls entrent en lutte, et la foule reste spectatrice de leurs combats : il en devrait être ainsi dans le sein de l'Église, cette arène spirituelle. Ceux-là seuls qui possèdent la vertu des saints devraient lutter et combattre, tandis que celui qui, comme moi, incline déjà vers la terre sa tête blanchie par les ans, dont les forces sont brisées par l'âge, et dont la faible voix tremble ainsi que son corps chancelle, contemplerait tranquillement les exploits de ces généreux athlètes de la religion.

3. Pardonnez-moi ce long préambule, mes frères ; je ne dirai plus qu'un mot. L'éloquence merveilleuse de mes devanciers a été pour vous une nourriture aussi abondante que douce ; vous vous êtes pleinement rassasiés des mets les plus succulents. Je ne puis donc qu'ajouter la satiété à la satiété, et, pour ainsi dire, charger votre mémoire de médailles de plomb après les discours d'or qui l'ont enrichie. Et pourtant le mélange d'une matière sans valeur avec une matière précieuse ne peut-elle point contribuer à rendre plus beaux certains objets d'ornement ! Voyez ce plafond magnifique qui brille au-dessus de nos têtes ; admirez sa beauté et l'éclat de l'or au milieu de ces sculptures si parfaites. On dirait que le plafond tout entier est d'or, et cependant il offre un mélange de cercles d'azur tracés à plusieurs coins. Quelle était donc l'intention de l'ouvrier en ajoutant cette couleur azurée ? C'était, sans doute, de produire, grâce à cette différence de nuances, une opposition d'effets qui donnât à l'or un éclat plus brillant et plus vif. Si donc le mélange de l'azur avec l'or rend celui-ci plus étincelant et plus beau, pourquoi n'ajouterais-je pas aux brillans discours de mes devanciers la couleur terne et obscure de ma faible éloquence, comme l'ombre qui fait ressortir la lumière ? Votre impatience m'accuse peut-être de vous retenir trop long-temps dans les préliminaires de mon discours, mais veuillez m'accorder votre attention.

4. Je lis dans les saintes Écritures qu'à l'époque où le tabernacle fut élevé au milieu du peuple d'Israël, Moïse, ce grand serviteur de Dieu et Bézéléel, cet architecte habile, qui ne tenait sa science d'aucun homme, mais de l'esprit divin, invitèrent les riches et les pauvres à contribuer à cette œuvre magnifique, et reçurent également la pourpre, les pierres précieuses des uns, et le bois, les peaux de chèvres des autres. Ce n'est pas sans dessein et sans but que je rappelle cette histoire, et je vais exposer les réflexions qu'elle me fournit.

toriæ hujus commemoratio : libet enim quod mihi in mentem venit in medium proferre.

5. Spiritu divino Bezeleel ex imperito sapiens est factus : ita enim narrat historia. Audiat ergo qui Spiritui sancto bellum indixit. Is qui Spiritum sanctum dixit divinum, cujus ingressus et quasi vestigium sapientiæ gratiam in anima designat, num Spiritus dignitatem seu deitatem divini appellatione traducit? num suadet, ut aliquid exiguum aut humile de ipso concipiamus? Quid, quæso, ex rebus creatis hoc nomine significari solet? num acquisitam et adscititiam esse putat spiritui divinitatem? num duplicitatem aliquam aut compositionem simplici et incomposito attribuit? Fortasse non licet ejusmodi opinionibus fidem adhibere. Atqui plane confitetur Spiritum, qui divinus est, natura talem dici ac prædicari. Vides ut tibi veritas ultro reveletur? plures enim divinas naturas christiana nescit religio : quando quidem ita omnino necesse esset plures quoque Deos confingere. Non enim fieri potest, ut multos intelligamus Deos, nisi hæc Deorum multitudo per diversitatem secundum naturam enuntietur. Si ergo una ab omnibus natura divina esse creditur, Spiritus porro sanctus natura divinus, quid oratione dividis quod natura conjunctum est?

6. Verum quis illam mihi sermonis virtutem concedet, cujus finis salus exstitit auditorum? unam emisit Hierosolymitanis vocem Petrus, et tot hominum millia nuda sermonis sagena ab illo piscatore sunt capta. Jam multi vero tantique a doctoribus in nos impenduntur sermones, quæ vero ex iis qui salvantur facta est accessio? Quod deficit deficit, ait quispiam ex Prophetis, quod moritur moritur : quod aberravit non revertitur : solutum est vinculum charitatis, abrepta est pax ex thesauris nostris. O rem calamitosam! cogit enim me mali ac doloris magnitudo ingemiscere, nostra erat olim possessio charitas : paterna nostra hæc hereditas quam per discipulos suos nobis Dominus thesaurizaverat dicens : « Mandatum novum do vobis, ut diligatis » invicem. » Istam autem hereditatem ii quidem, qui deinde secuti sunt, successores filii a patribus ordine excipientes usque ad patres

5. C'est l'Esprit divin qui avait donné à Bézéléel la science qu'il possédait ; le témoignage des saintes Écritures le prouve. Qu'il entende donc la condamnation de sa doctrine, celui qui a déclaré la guerre au Saint-Esprit. L'historien sacré, en donnant l'épithète de divin à cet Esprit saint dont l'approche communique la sagesse à l'ame de l'homme, n'exprime-t-il pas sa divinité ? Ne nous défend-il pas d'en avoir une idée sans grandeur et sans élévation ? Quel est parmi les êtres créés celui qui mérite l'épithète de divin ? Moïse regarde-t-il la divinité de l'esprit comme une acquisition, comme un don qui lui a été fait ? Est-ce qu'il attribue les caractères d'un objet composé et divisible à un être simple et immatériel ? Non, non, Moïse, en donnant au Saint-Esprit l'épithète de divin, exprime en même temps que sa nature est divine, qu'il est Dieu. Ennemis de notre foi, ne sentez-vous pas, malgré vous, la vérité qui vous éclaire ? La religion chrétienne ne reconnaît point plusieurs natures divines, car si elle les reconnaissait, il lui faudrait nécessairement admettre l'existence chimérique de plusieurs dieux, puisque nous ne pouvons non plus concevoir l'existence d'une foule de divinités sans admettre que la nature de chacune d'elles est une nature distincte, aussi bien que sa personnalité. Si donc la nature divine est une, et si le Saint-Esprit est divin par sa nature ; pourquoi détruisez-vous dans le langage cette identité naturelle entre l'esprit et Dieu ?

6. Qui donnera à mes paroles assez de force pour convaincre et sauver ceux qui m'entendent ? Pierre n'a eu qu'un mot à dire aux habitans de Jérusalem, et des milliers d'hommes ont été pris comme dans un filet par la parole inculte de ce pêcheur d'ames. Maintenant nous avons une foule de savans docteurs, nous entendons tous les jours d'éloquens discours ; mais où sont les fervens prosélytes que ces prédications ont conduits dans la voie du salut ? Hélas ! comme dit un prophète, ce qui manque, manque ; ce qui est mort, est mort ; ce qui s'est égaré, est perdu. Qu'avons-nous donc perdu ? qu'est-ce qui nous manque pour opérer le triomphe de la foi ? Le lien de la charité est brisé, la paix et l'union nous ont été ravies. O malheur ! car il m'est permis de gémir dans la douleur qui m'accable ; la charité était jadis notre richesse. C'était là le patrimoine que le Seigneur avait remis pour nous entre les mains de ses disciples, en leur disant : « Je vous donne un nouveau commandement, aimez-vous les uns les

nostros conservarunt. At hæc prodiga generatio illam minime custodivit. Quomodo e manibus nostris elapsæ hæ institutionis divitiæ pereunt? nos charitatis indigi sumus, et alii bonis nostris luxuriant et gloriantur.

7. « Zelavi super iniquos, » sic ait Psalmista. Ego vero nonnihil quasi per parodiam inflectens dictum illud ita legam, zelavi super iniquos pacem peccatorum videns. Illi inter se junguntur, et nos ab invicem separamur. Illi quasi testudine facta coeunt inter se, at nos testudinem nostram cuneumque dissipamus. Furto subreptam possessionem nostram animarum prædo ad hostes veritatis delatam projecit, non ut beneficio eos afficeret, nemo sic arbitretur: non enim potest afficere beneficio inventor malorum, verum, ut eos in malarum rerum concordia deteriores efficeret. Sed quid mihi, de iis qui foris sunt judicare, ut inquit ille? At ego qui possim alienationem fratrum sine lachrymis ferre? quomodo paterna substantia derelicta junior hic frater discessit? alter ille in Evangelio descriptus, licet canitie corporis animi juvenilitatem occultet? quomodo fugitivus a fide in longinquam regionem secessit? quomodo abiit et ipse paternis bonis in duas dimidias partes divisus, qui dum sublimia dogmata ad humiles et suillas opiniones dejecit, cum meretricibus hæreticis suas divitias dissipavit? Meretrix enim est hæresis, quæ voluptatibus quasi præstigiis attrahit. Quod si quando in seipsum, ut ille reversus fuerit: si quando rursus ad paternorum ciborum cupiditatem exarserit: si ad divitem mensam recurrerit, in qua multus supersubstantialis est panis, qui Domini mercenarios alit, mercenarii quippe sunt Dei omnes isti qui ob spem repromissionis in vinea Dei operantur: qualis ad eum fiet non unius parentis, sed tam multorum patrum concursus, qui obviam illi prodibunt, qui amplectentur, qui osculis illum excipient? Prolata est stola fidei prima quam trecentæ octodecim animæ præclara tetrina Ecclesiæ contexuerunt. Unde annulus in manu expressum fidei sigillum habens, choreæ, vitulus, symphonia, cætera omnia quæ in Evangelio commemorantur, excepta fratris invidia.'

» autres. » Cet héritage, les successeurs des apôtres l'ont reçu d'eux, les pères l'ont transmis à leurs enfans, et il est parvenu intact jusqu'à nous. Mais la génération présente, cette génération prodigue et peu soigneuse n'a pas su le conserver. Comment ce trésor s'est-il échappé de nos mains ? Nous voilà réduits à l'indigence, et les étrangers jouissent de nos biens et triomphent de notre pauvreté.

7. « Je suis jaloux des méchants, » dit le Psalmiste, et moi, je dirais volontiers, en ajoutant quelque chose à ses paroles : Je suis jaloux des méchants en les voyant unis dans le mal. La concorde règne parmi eux, et nous nous séparons les uns des autres. Comme des guerriers qui n'ont qu'une pensée, ils réunissent leurs boucliers au-dessus de leur tête pour marcher à l'attaque, et nous, soldats sans discipline, nous rompons nos rangs sur le champ de bataille. Le larron des âmes nous a enlevé notre trésor par la ruse et l'a jeté aux ennemis de la vérité, non qu'il ait voulu leur accorder un bienfait ; l'auteur de tout mal ne peut jamais faire le bien ; mais afin que les méchants deviennent pires qu'ils n'étaient, par leur union. Que vous importent, dira-t-on, les affaires des étrangers ? Hélas ! comment pourrais-je voir, sans verser des larmes, la misère de nos frères ? Le plus jeune d'entre eux (bien que la jeunesse chez lui ne soit que dans l'esprit et qu'il la cache sous des cheveux blancs) a-t-il donc pu quitter la maison paternelle et s'en aller comme l'enfant prodigue de l'Évangile ? A-t-il donc pu abandonner la foi et s'exiler en de lointains pays ? Pourquoi lui aussi a-t-il réclamé sa portion d'héritage, et, rabaisant la sublimité des dogmes à l'état honteux d'opinions sans dignité, a-t-il dissipé son patrimoine avec les courtisanes hérétiques ; car l'hérésie, n'est-ce pas la courtisane dont les séductions perfides enivrent l'âme et la dégradent ? Ah ! si jamais, comme l'enfant prodigue, il fait un retour sur lui-même, si jamais il éprouve le regret et le désir de ces mets délicieux dont il se nourri sait à la table paternelle, si jamais il revient s'asseoir à cette table abondante où le pain céleste attend les serviteurs qui travaillent à la vigne du Maître, quels transports de joie accueilleront son arrivée ! avec quel empressement tous les fidèles, comme autant de pères dont chacun retrouve son fils, iront au-devant de lui, pour le serrer dans leurs bras et le couvrir de leurs baisers ! Rendez-lui son ancienne robe, cette robe de la foi qui est aussi belle que celle de l'innocence ; apportez l'anneau qui ornaît jadis son doigt, cet anneau sur lequel est gravé un signe mystérieux et sacré. Qu'on prépare les chœurs de danse, que le veau gras tombe

8. Verumenimvero quid frustra nobis ipsis somnia fingimus? obdurata sunt corda fratrum et contraria ratione sunt affecti : communes patres objiciunt, et acceptam ab illis hereditatem non admittunt, communem sibi vendicant nobilitatem, et a nostra cognatione alienantur, hostibus nostris se opponunt, et hostili animo in nos affecti sunt, tanquam confinium inter nos et hostes facti, et utraque sunt et neutrum : neque rectum sermonem confitentur, et hæretici appellari recusant. O rem inauditam! et veritati simul et mendacio pariter bellum indixerunt, tanquam arbor quæpiam radicibus carens huc et illuc levi momento contrariis impulsibus inclinati. Joannem evangelistam audiavi hujusmodi homines ænigmatica oratione in apocryphis alloquentem : cum oporteret exacte fervere quidem omnino spiritu, frigere autem peccato : Utinam enim esses, inquit, frigidus, aut calidus, quod vero neutrum est horum, sed utrumque attingit, nauseam excitat, et ad vomitum est idoneum.

9. Quid igitur causæ est, cur olim quidem temporibus discipulorum ad Ecclesiam plurima multitudo a Domino aggregaretur, jam vero longæ et ornatæ doctorum conciones sine ullo effectu prætervolent? Fortasse dicet quispiam, quod tum apostolos miracula ex operibus adjuvarent, et illa divina dona orationi fidem conciliarent. Ego vero magnum afferre ad persuasionem momentum vim operum non diffiteor : verum quid quæso de iis, quæ nunc geruntur, arbitrandum est? nonne paria fidei vides miracula? conservorum enim nostrorum præclara facinora nostra reputo, qui eodem in virtute curationum spiritu nobiscum ducuntur. Hujusmodi orationis veritati testimonium dicunt viri ab exteris et longinquis regionibus advecti, patris nostri Abraham cives ex Mesopotamia profecti, qui et ipsi de terra et cognatione sua, atque adeo ex toto mundo egressi oculis ad cælum conversis et extra humanam quodammodo peregrinantes naturam, extra omnem perturbationum aleam constituti, tantum ex hac vita delibant, quantum necesse est, potiori vero sui parte cum incorporeis virtutibus in excelsis versantur, senili specie, atque aspectu venerando, canitio splendentes

sous le couteau, que le bruit des concerts retentisse au loin ; qu'il trouve au milieu de nous tout ce que l'Évangile trouva au sein de sa famille, tout, excepté la jalousie d'un frère !

8. Vaine illusion ! songe décevant ! les cœurs de nos frères sont endurcis ; une lutte étrange s'agite en eux. Ils se disent les enfans des mêmes pères que nous, et ils ne veulent point de l'héritage paternel ; ils revendiquent les mêmes titres de noblesse que nous, et ils brisent les liens de parenté qui nous unissent à eux ; ils combattent nos adversaires, et ils nourrissent contre nous des sentimens de haine. Placés entre nos ennemis et nous, ils ne sont ni de leur parti ni du nôtre ; ils ne veulent point confesser la doctrine de l'Église, et ils s'indignent qu'on leur donne le nom d'hérétiques. Chose inouïe ! ils ont en même temps déclaré la guerre à la vérité et au mensonge ; pareil à un arbre sans racines, leur esprit chancelle à tous les vents. Ce sont bien là les hommes dont parle Jean l'évangéliste dans son livre de l'Apocalypse, ces hommes qui sont tièdes pour tout, quand il faudrait être de feu pour la vertu et de glace pour le péché. Plût à Dieu, s'écrie-t-il, que vous fussiez ou brûlant ou froid, car ce qui n'est que tiède est un breuvage nauséabond qui soulève le cœur.

9. Pourquoi donc, au temps des apôtres, les hommes venaient-ils en foule se ranger dans le sein de l'Église sous l'étendard du Christ, tandis qu'aujourd'hui les discours fleuris et pompeux de nos docteurs retentissent comme un vain bruit qui s'évanouit sans laisser de trace ? On dira peut-être qu'alors les apôtres avaient le don des miracles, et que les merveilles opérées par eux étaient les meilleurs argumens en faveur de leur doctrine. Sans doute, les œuvres sont d'un grand secours pour produire la persuasion ; mais que devons-nous penser de ce qui se fait aujourd'hui ? Ne voyons-nous pas, comme jadis, la foi manifester sa puissance par d'éclatans miracles ? Je veux parler ici de ces guérisons merveilleuses qu'opèrent nos vénérables frères de la solitude, grâce à la vertu de cet Esprit saint qu'ils adorent comme nous. Je les prends à témoin de la puissance que la foi conserve de nos jours ces hommes qui sont venus de contrées étrangères et lointaines habiter la patrie d'Abraham, cette Mésopotamie que le grand patriarche quitta à la voix du Seigneur. Eux aussi ont quitté leur pays et leur famille ; ils ont dit adieu au monde, et, s'exilant de la société, ils ont cherché Dieu dans la solitude. Les yeux levés vers le ciel, insensibles à tout ce qui se passe ici-bas, ils ne touchent à terre que

et obsignata silentio tenentes ora, qui decertare verbis nesciunt neque disquirere aut disceptare didicerunt, tantamque adversus spiritum obtinent potestatem, ut solo jussu, quod visum fuerit perficiant, et dæmonia abscedant non syllogismorum artificio, sed fidei potentia, non in eas redacti angustias, ut nihil contradicant, sed in tenebras exteriores abacti. Sit novit syllogismos texere christianus: ea sunt fidei nostræ præc'ara facinora, cur ergo non credimus, si abundat gratia sanitarum? si exuberat doctrina verbi? Hæc autem omnia operatur unus atque idem spiritus, dividens singulis prout vult, cur non sit eorum qui salventur accessio?

10. Neque vero in mentem veniat cuiquam exiguam præsentem gratiam existimare. Video comantem vitem, pampinis et sarmentis sylves entem, ac racemis exuberantem, agrum spicis luxuriantem, densam segetem, amplum manipulum, multam sementem. Quid ergo est quod me male habet? Inexplebili quadam in ejusmodi rebus natura præditus, eodem cum avaris morbo laboro: nullus copiæ et redundantia terminus cupiditatem cohibet: id quod in dies accedit, ad plura provocat appetitum, et in fomitem desiderii majorum opum convertitur. Me quidem oblectant ea quæ versantur ob oculos: præsentibus lætor, et absentibus torqueor: novum perturbationis genus ex contrariis commixtum animum meum occupavit, tanquam voluptate cum tristitia contemperata. Atque in vos quidem si convertam oculos, in vobis desiderium nostrum acquiescit: si vero quod deest in memoriam redeat, non habeo quo pacto calamitatem deplorem. Homines enim omittentes in Domino gaudere, et ex Ecclesiæ pace animo capere voluptatem, de substantiis nescio quibus arguantur, et magnitudines dimittuntur, filium ex comparatione cum patre metiuntur, et quod excedit mensuram, patri largiuntur. Quis hoc dixerit illis? Quod quantum non est, non mensuratur: quod speciem non habet, non consideratur: quod incorporeum est, non ponderatur: quod infinitum est, non comparatur: quod non comparatur, pluris aut minoris rationem non admittit: siquidem ex rerum inter ipsas comparatione excessum colligimus. Ejus autem cujus finis compre-

par leur corps, et leur ame habite là-haut avec les anges. Vieillards majestueux, leur vue imprime le respect, leur chevelure blanche semble rayonner, leur bouche garde un silence auguste; ils ignorent l'art futile de la parole et les subtilités d'une vaine dialectique; et pourtant telle est la puissance qu'ils exercent sur l'ame, qu'un mot leur suffit pour la dominer à leur gré; les démons fuient à leur voix, non pas vaincus par la force des argumens, mais par celle de la foi, non pas réduits au silence par une logique habile, mais chassés dans les ténèbres extérieures par la vertu divine. La foi, c'est le raisonnement du vrai chrétien, et telles sont les merveilles qu'elle produit. Pourquoi donc ne fait-elle pas de nombreux prosélytes, si les démons sont chassés, grâce à sa puissance, si la doctrine de l'Évangile répand abondamment ses trésors?

10. Ce n'est pas que je méprise ni que personne ait le droit de mépriser les effets de la grâce divine, quels qu'ils soient aujourd'hui. Je vois une vigne garnie de pampres et de bourgeons : je vois un champ couvert d'épis, une moisson abondante, des gerbes magnifiques, des grains à l'infini. D'où vient donc la tristesse de mon ame? C'est que je suis avide et insatiable de biens; je suis comme l'avare, qui veut toujours ajouter à son trésor; rien ne peut satisfaire mon ambition démesurée. Ce que l'Église gagne de jour en jour me fait sans cesse souhaiter davantage, et la joie que j'éprouve de ses triomphes se change en un impatient désir de triomphes nouveaux. Ce que j'ai sous les yeux remplit mon cœur d'allégresse, et ce que je regrette de ne point voir le remplit d'amertume. Mon ame est en proie à je ne sais quel mélange de plaisir et de douleur. Quand j'arrête mes regards sur vous, mes regrets s'apaisent; mais quand le souvenir de ce qui manque à la prospérité de la foi revient en ma mémoire, je n'ai pas d'expressions assez fortes pour déplorer le malheur de l'Église. Je vois des hommes qui, au lieu de se réjouir dans le Seigneur, et de chercher leur bonheur dans le calme de la foi, se tourmentent l'esprit pour dénaturer la simplicité des dogmes, qui élèvent de vaines discussions sur je ne sais quelles substances dont ils mesurent les grandeurs respectives, qui comparent le Fils avec le Père, et ajoutent au Père ce qu'ils ôtent au Fils. Qui donc leur répondra? Ce qui n'a pas d'étendue ne peut être mesuré, ce qui n'a point de forme ne peut être soumis à l'examen, ce qui est immatériel ne peut être pesé, ce qui est infini ne peut être comparé, ce qui n'admet point de comparaison n'admet point le rapport du plus au moins, puisque la différence n'est pour

hendi non potest, excessum mente contingere nemo potest. Memini ego illius psalmi, quem succinentes ac simul hymnos personantes ingrediebamur : « Magnus Dominus et magna virtus ejus : et sapientiæ » ejus non est numerus. » Quid hoc ergo est? Enumera quæ dicta sunt et mysterium intelligis. « Magnus Dominus, » non dixit, quanta sit magnitudo : neque enim fieri poterat ut diceret quantus esset, sed hoc ipso quod ita eam designat, ut non circumscribat aut terminet, sensim eo mentem provehit, ut immensam esse cognoscat. Pari modo, magna, inquit, virtus ejus : virtutem vero cum audis, potentiam intellige, Christus autem Dei potentia est et Dei sapientia, sed et sapientiæ ejus non est finis. Sapientiam Esaias interpretatur aperte dicens, spiritus sapientiæ et prudentiæ.

11. *Audivi inter beatitudines eos beatos prædicari, qui sitiunt Dominum. Attendite ergo atque accipite non alienum fortasse a tempore, id quod menti meæ nunc obversatur, tametsi ab eo in quo versamur, videtur quodammodo dependere. Si quis sub meridiem sole radiis ardentioribus capiti imminente, omnemque corporis humorem sua flamma torrente, iter habeat : subjecta sit ejus calceis tellus aspera, via difficilis et admodum arida, deinde occurrat ejusmodi homini fons aliquis, cujus limpida sint, ac pellucida fluenta, et affatim refrigerantia, copioseque profluentia : numquid ante aquam considerebit, deque ejus natura philosophabitur, unde, et quo modo, quaque ex causa, cæteraque ejusmodi perquirens, quæ ab illis tractari solent, qui in ejusmodi nugis occupantur, vaporem scilicet quemdam in profundis terræ partibus dispersum et prosilentem, atque compressum, aquam fieri, aut venas, quæ in concavitatibus terræ diffusæ sunt, si eis ora laxentur aquam profundere, an vero cunctis ejusmodi valedicens incumbit fluente, et admotis labris sitim sedat, linguam refrigerat, cupiditatem exsatiat, et gratias agit ei, qui tale donum largitus est?*

12. *Imitare igitur tu quoque sitientem : dic esse dictum, sicut et dictum est a Domino : « Beati qui sitiunt, » et cum didiceris, quanta quantaque bona e Spiritu sancto velut ex fonte manent, fac quod jubet Propheta, aperi os tuum, et attrahe spiritum : dilata os tuum, et imple, cum donorum habeas potestatem, visne intelligere quanta ex*

nous que le résultat d'une comparaison? Rappelez-vous le psaume que nous chantions tout-à-l'heure en entrant ici : « Le Seigneur est » grand, et grande est sa vertu, sa sagesse n'a point de bornes. » Que signifient ces paroles? Examinez-les attentivement, et vous comprendrez le mystère qu'elles expriment : « Le Seigneur est grand, » dit le Psalmiste; il ne détermine pas les limites de sa grandeur, et il ne pouvait le faire; mais l'indétermination et le vague même de son expression nous fait sentir que cette grandeur est infinie. « Et grande est sa » vertu, » ajoute-t-il avec la même expression indéterminée, et par la vertu du Seigneur, il faut entendre sa puissance. Or, la puissance de Dieu, ainsi que sa sagesse, c'est le Verbe divin : cette puissance et cette sagesse n'ont point de bornes.

11. L'Écriture sainte appelle heureux ceux qui ont soif de Dieu. Écoutez donc les réflexions que me fournit le texte sacré et qui se lient à mon sujet. Supposez qu'à l'heure de midi, quand les rayons du soleil sont le plus ardens, un voyageur chemine péniblement, accablé sous le poids de la chaleur, à travers une région déserte, par des sentiers escarpés et difficiles, dont le sol aride brûle ses pieds; supposez ensuite qu'il rencontre tout-à-coup un ruisseau limpide, dont les flots purs et abondans répandent sur ses bords une agréable fraîcheur; que fera notre voyageur altéré? Ira-t-il s'asseoir tranquillement devant cette eau transparente qui coule sous ses yeux, pour philosopher à son aise sur son origine, sa formation et sa cause, comme font les savans qui s'occupent de pareilles questions? Dira-t-il avec eux qu'une certaine vapeur répandue dans les profondeurs de la terre se trouvant condensée par la pression qu'elle éprouve et cherchant à se faire un passage, jaillit en dehors et forme cette eau qui coule devant lui; ou bien que les veines qui parcourent le sein de la terre, venant à s'ouvrir, épanchent ce liquide à sa surface? Ne laissera-t-il point de côté ces questions puérides pour s'incliner au bord du ruisseau, pour rafraîchir ses lèvres desséchées, pour éteindre la soif qui le dévore et rendre grâces à celui qui lui a fait rencontrer cette source de salut?

12. Imitiez, vous aussi, le voyageur altéré, répétez ces paroles du Seigneur : « Bienheureux ceux qui ont soif; » et quand vous saurez que de biens répand le Saint-Esprit, ainsi qu'une source intarissable, faites ce qu'ordonne le prophète : Ouvrez la bouche et buvez à longs traits le breuvage divin qui vous est offert. Or, quels sont ces biens dont

Spiritus sancti fonte bona profuunt? Immortalitas animæ, æternitas vitæ, regnum cœlorum, lætitia sempiterna, gaudium nullo fine conclusum. Verumenimvêro dum præsentia contemplor, exiguam ejus quod deest duco jacturam. Referta mihi bonis est domus : pleni sunt auro Arabiæ thesauri : quamprimum autem venient ex Ægypto legati et prævenient manus ipsorum Deo, ac regna terræ triumphalem nobiscum hymnum concinent ei, qui omnes ad suum regnum invitat, Cui gloria et potestas in sæcula. Amen.

ORATIO II.

In illustrem et sanctam Domini deiq̄ue nostri resurrectionem.

1. **Benedictus Deus. Dicamus bona verba, et celebremus hodie unigenam Dei filium, verum cœlestium procreatorem : qui ex occultis terræ sinibus emersit, et clarissimis radiis orbem terrarum operuit. Celebremus hodie sepulturam Unigeniti : resurrectionem victoris, gaudium mundi, et vitam gentium mundi. Celebremus hodie eum qui peccatum induerat. Celebremus hodie Dei Verbum, quod mundi sapientiam arguit; prophetarum prædictionem confirmavit; apostolorum vinculum connexuit; Ecclesiæ vocationem, Spiritus gratiam explicavit. Ecce enim nos qui olim alieni a Dei notitia oramus, Deum agnovimus, et olim scriptum perfectum est : « Remiscentur et convertentur ad Dominum omnes fines terræ : et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium¹. » Cujus rei memores erunt? Antiqui lapsus, et novæ resurrectionis, et emendationis quæ postea secuta est, Evæ interitus, virginis ortus, gentium restitutionis, delinquentium absolutionis, prophetarum prædictionis : apostolorum prædicationis, piscinæ regenerationis, in Paradisum introductionis, reditus in cœlos, rerum opificis ad vitam redeuntis, cum indecentiam exisset, ac divina magnificentia, quod erat mortale et corruptum, in immortale et incorruptum commutasset.**

¹ Psal. xxi.

le Saint-Esprit est la source? L'immortalité de l'ame, l'éternité de la vie, le royaume des cieux, des joies sans fin, une béatitude sans bornes. Mais, direz-vous, que m'importe la privation de ces biens quand je considère ceux que je possède? Ma demeure est pleine de richesses; mes coffres sont remplis de l'or de l'Arabie. Insensé! ne vous réjouissez pas tant de vos trésors; bientôt les envoyés de l'Égypte viendront, et leurs mains ne laisseront pas même à Dieu le temps de vous dépouiller de vos richesses; ainsi vous paraîtrez nu et misérable devant le souverain Juge, tandis que les peuples de la terre chanteront avec nous un hymne triomphal en l'honneur de celui qui appelle tous les hommes dans son royaume. Gloire et puissance à lui dans les siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS II.

Sur la résurrection glorieuse de Notre-Seigneur.

1. Que le saint nom du Seigneur soit béni! faisons entendre un hymne de reconnaissance, et célébrons aujourd'hui le fils unique de Dieu, le créateur de l'univers, celui qui s'est levé du sein des ténèbres de la mort, et comme un astre éclatant a inondé la terre des rayons de sa gloire; célébrons aujourd'hui la résurrection triomphante du Christ, le salut du monde et la naissance nouvelle de l'humanité; célébrons aujourd'hui celui qui s'est chargé du poids de nos péchés, le Verbe divin, qui a convaincu de folie la sagesse humaine, qui est venu remplir les promesses des prophètes, qui a donné la charité à ses apôtres pour qu'ils la transmissent comme un héritage à tous les hommes, qui a jeté les fondemens de l'Église et révélé la grâce de l'Esprit. Nous étions plongés dans l'ignorance, et voici que nous avons connu Dieu, voici que les paroles du Psalmiste ont été accomplies : « Tous les peuples se souviendront et se retourneront vers le Seigneur; et toutes les nations de la terre se prosterneront devant lui. » De quoi les hommes se souviendront-ils? de leur antique déchéance et de leur rétablissement dans une nouvelle terre promise; ils se souviendront de la faute d'Ève, de la vierge de Juda, de la rédemption du genre humain, de l'absolution du péché originel et de l'accomplissement de toutes les prophéties; ils se souviendront de l'enseignement des apôtres, de la piscine de régénération, de l'entrée de l'humanité dans le paradis, de son retour au ciel; ils se souviendront de la résurrection glorieuse du Créa-

2. **Qualem vero indecentiam deposuit?** eam quam dixit Esaias his verbis: « Et vidimus ipsum, et non erat species, nec decor. Sed facies » ejus erat ignobilis: inferior forma præ filiis hominum. » Quando ignobilis erat? quando cum sceleratis Judæis conversabatur, et Samaritanus et dæmonio exagitatus dicebatur. Quando Judas Iscariotes et tenebrarum progenies tenebant ad cædem eum, quem nullus locus capere potest. Non abs re dicebat ipsis Joannes: « Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a futura ira⁴? » Vere enim ira Dei manebit super ipsis. Quando fuit ignobilis? Tum cum nobile germen æquitatis gravi colapho cæsum est. Et cum verum jurisjurandi præsidem, cum sacramento juramenti interrogarent. Quando sine honore fuit? Cum judicaretur judex, et arbiter mundi damnaretur; cum servus inquireret, et herus conticesceret; cum lux quiesceret, et caligo exsultaret; cum figmentum audaciam præ se ferret, et rerum opifex perpetueretur. Quando fuit inglorius? cum tauri cornibus impeterent, et jævencus se submitteret; cum rugiret leo, et superbirent tauri; sicut scriptum est: « Circumdederunt vituli multi; tauri pingues obsederunt » me. Aperuerunt super me os suam, sicut leo rapiens et rugiens². » Quando fuit inhonoratus? cum canes latrarent, et Dominus patienter ferret. Cum lupi diriperent, et ovis consisteret. Cum latro vocaretur ad vitam, at vita mundi traheretur ad mortem. Cum inconcinna et exitiosa voce clamarent: « Tolle, tolle, crucifige eum. Sanguis ipsius » super nos et super filios nostros³. »

3. **Domini cæsores, prophetarum occisores, Dei hostes, Dei osores. In legem injurii; gratiæ adversarii alieni a fide parentum, patroni diaboli, progenies viperarum, susurrones, blaterones, mente involuta tenebris; fermentum pharisæorum; confessus dæmonum. Facinorosi, deterrimi,**

Luc. III, 7. — ² Esal. XXI, 12 et 13. — ³ Luc. XIII, 19.

teur, après qu'il eut dépouillé l'enveloppe mortelle et corruptible de la chair, pour s'asseoir, à la droite du Tout-Puissant, dans la splendeur de sa nature incorruptible et immortelle.

2. Écoutez ce que dit Isaïe en parlant du rédempteur et des misères de sa condition d'ici-bas : « Nous l'avons vu, il n'avait ni éclat ni » beauté ; l'empreinte de l'ignominie était sur son visage, sa condition était plus misérable que celle des enfans des hommes. » Quand est-ce que la condition du Sauveur était misérable ? c'est lorsqu'il vivait au milieu des Juifs, au milieu de ce peuple criminel, et qu'il était poursuivi des noms de Samaritain et de possédé du démon ; lorsque Judas Iscariote et cette race d'enfer enfermaient dans une prison, en attendant la mort, celui que l'univers ne peut contenir. Saint Jean avait bien raison de s'écrier : « Race de vipères, qui vous a appris à » fuir la colère qui vous menace ? » Car la colère de Dieu restera appesantie sur ces traîtres. Quand est-ce que l'empreinte de l'ignominie fut gravée sur son visage ? c'est alors qu'une main sacrilège osa outrager sa noble figure, lorsqu'il fut interrogé et jugé par ses bourreaux, lui qui est le juge souverain de tous les hommes. Quand est-ce qu'il était dépourvu d'éclat ? c'est lorsqu'il était condamné, lui l'arbitre du monde, lorsque l'esclave questionnait et que le maître gardait le silence ; lorsque la lumière céda la victoire aux ténèbres, que la créature était triomphante, et le Créateur humilié. Quand est-ce qu'il était sans gloire ? c'est lorsque les taureaux superbes et les lions rugissans attaquaient l'innocent agneau ; selon les paroles du Psalmiste : « Les taureaux superbes m'ont environné, et les lions rugissans » ont ouvert leur gueule dévorante pour venir à moi. » Quand est-ce qu'il fut sans honneur ? c'est lorsque les chiens aboyaient, et que le pasteur restait paisible, lorsque les loups déchiraient leur proie, et que la brebis souffrait sans se plaindre ; lorsqu'on faisait grâce à un voleur, et que celui qui est la vie du monde était traîné à la mort ; lorsque la voix d'un peuple sanguinaire faisait entendre cette clameur barbare : « Crucifiez-le, crucifiez-le ! que son sang retombe sur nous » et sur nos enfans. »

3. Oui, le sang du Juste retombera sur vous et sur vos enfans, bourreaux du Seigneur, meurtriers des prophètes, ennemis de Dieu ; oui, la vengeance du ciel vous frappera, traîtres et parjures que vous êtes, suppôts de Satan, race de vipères, les plus criminels et les plus odieux de tous les hommes ! Ce n'est pas sans raison qu'ils s'écriaient, dans leur fureur : « Crucifiez-le, crucifiez-le ! » La présence de la Divinité

lapidatores, honestatis osiores. Atenim merito clamabant : « Tolle, tolle, » crucifige eum. » Gravis enim ipsis erat divinitatis cum carne conversatio, et consuetudo reprehendi infesta erat : nam in more positum est peccatoribus, odisse justorum cœtum et successum. Quando fuit ignobilis? Cum ipsum flagris insectati sunt, et sanctum ejus corpus torserunt, qui lubenter cruciatum perferebat; ut antiquos vibices nostrorum animi vulnerum sanaret; quando lignum crucis super humeris gestabat, ut trophæum adversus diabolum; cum coronam e spinis imposuerunt ei, qui corona donateos qui confidunt in ipso; quando purpura induerunt eum, qui immortalitatem largitur iis, qui regenerantur ex aqua et Spiritu sancto. Quando suffixerunt ligno vitæ necisque Dominum : Quando fuit inglorius? cum milites, cœlestis exercitus imperatorem illudentes triumpharent. Quando fuit ignominiosus? cum adjuncta arundini spongia, eaque aceto madefacta potum ei dederunt, et fel obtulerunt ei qui manna abunde ipsis infuderat. Quando petrae disruptæ sunt, et velum templi scissum est; quasi flagitiosorum audaciam stuperent. Quando luxit sol, et caliginem tanquam saccum induit, Judæorum ruinam deplorans; dies enim ipse lamentabatur Judæorum ærumnas, cum in medio latronum vita penderet; altero quidem conviciante, et obloquente; altero vero pœnitentia paradisum deprædante. Quando fuit inglorius? Quando corpus ejus sepulturæ traditum est. Quando fuit ignobilis? Cum milites ipsum custodierunt, et terra eum abscondit, qui super aquis terram fundaverat : et cum apostoli occultarent se, et tentationum magnitudinem ferre non possent.

4. Sed videbis, charissime, Dei miracula, et post passionem, lætitiæ successus profectusque. Ignobilis in claritatis decus mutatus est, mundi gaudium immortale est excitatum cum corpore. Tunc parturiit terra, et dies concepit, et mors regessit omnium vitam. Non enim fieri poterat, ut is a morte detineretur, qui verbo tenet omnia. Celebremus igitur resurrectionem tertio die factam, æternæ vitæ conciliatricem. Ut enim Maria Dei parens virginalibus atque innuptis partibus non

sur la terre était pénible pour eux, et les sévères leçons de la sagesse divine déplaisaient à leur cœur corrompu, car les coupables évitent la compagnie des justes. Quand est-ce que le Seigneur était couvert d'opprobre? c'est lorsqu'il servait de jouet à une vile populace; lorsque les bourreaux déchiraient le corps sacré de celui qui venait souffrir la mort pour nous rendre à la vie; lorsque ses épaules fatiguées portaient le fardeau pesant de la croix, de cette croix qui devait être plantée au sommet du Calvaire comme un trophée de sa victoire sur le démon; lorsqu'on mettait la couronne d'épines sur la tête de celui qui donne la couronne de gloire à ceux qui confessent son nom; lorsqu'on revêtait d'un manteau de pourpre celui qui revêt de l'immortalité ceux qui sont régénérés par l'eau et par le Saint-Esprit; lorsqu'on attachait à un bois infâme celui qui est le maître de la vie et de la mort. Quand est-ce qu'il était sans éclat et sans dignité? c'est lorsqu'une soldatesque effrénée se jouait de celui qui est le dieu des armées. Quand est-ce qu'il fut abreuvé d'outrages? c'est lorsqu'on lui présenta au bout d'un roseau une éponge trempée de vinaigre, et qu'on offrit du fiel à celui qui avait fait pleuvoir la manne pour nourrir les Hébreux dans le désert; lorsque les pierres se fendirent, et que le voile du temple se déchira d'indignation à la vue des humiliations du Sauveur. Alors le soleil lui-même s'environna de sombres nuages comme d'un vêtement de deuil, car il déplorait aussi le crime des Juifs, en voyant celui qui est la vie crucifié entre deux voleurs, dont l'un le poursuivait encore de ses railleries, tandis que l'autre, par un heureux larcin, déroba le ciel que méritait son repentir. Quand est-ce qu'il fut sans honneur et sans gloire? c'est lorsque son corps fut mis dans le tombeau, lorsque des soldats furent placés en sentinelles devant son sépulcre, et que la terre cacha dans son sein celui qui avait établi la terre sur ses fondemens, c'est lorsque les apôtres s'enfermèrent dans un lieu écarté pour méditer en secret sur cette grande catastrophe.

4. Mais les merveilles de la puissance divine vont éclater, et à la passion du Sauveur vont succéder l'allégresse et la joie. L'humble condition du Rédempteur fait place aux splendeurs de la gloire céleste, et l'humanité sort du tombeau avec le corps du Sauveur. Alors la terre devint féconde, et la mort fut vaincue. Comment la mort pouvait-elle retenir en son pouvoir celui dont la parole commande à l'univers? Célébrons donc la résurrection du Christ, cette résurrection glorieuse qui nous a fait participer à la vie éternelle. Les chastes flancs de

solatis, Dei voluntate et Sancti Spiritus gratia genuit sæculorum opificem, ex Deo Deum Verbum: sic etiam terra ex propriis penetralibus fœtu mortis edito, herum Judæorum jussa est exerere. Atenim detinere non poterat corpus, quod immortalitatis vehiculum exstiterat. Quocirca cum propheta David decentis status constitutionem, mortis solutionem, et quondam servorum libertatem consideraret, exclamat et enuntiat: « Dominus regnavit, decorem indutus est. » Qualem cedo decorem induit? perpetuam integritatem, atque immortalitatem, apostolorum cœtum, Ecclesiæ coronam. Non amplius Judas prodit. Non amplius Caiphaz minuitur; non amplius Herodes ad puerorum cœdem armatur. Non judicat amplius Pilatus; neque amplius Israelitæ ipso potiuntur. Enimvero quod fragile et caducum erat, factum est incorruptum; tum qui apud eos censebatur homo nudus, Deus verus est demonstratus. Idcirco nos etiam clamamus: Ubinam tuus est, o mors, aculeus? Ubi tua est, inferne, victoria? « Decorem induit: induit Dominus potentiam, et accinxit se ¹. » Potentiam dicit salutis dispensationem per carnem factam. Quandoquidem nihil illa potentius. Per corpus enim, liber a corpore dæmonas depulit. Per crucem oppositas potestates obsedit. Nam quoniam primum terram concusserat peccatum, resurgens Dominus noster Jesus Christus, ut prædiceret, stabilivit ipsam ligno crucis, nullo unquam lapsu præceps in perniciem rueret, neque erroris tempestatibus agigaretur. Testem vero dicatorum producimus beatum Paulum aientem: « Oportet enim corruptibile hoc induere incorruptibilitatem, et mortale hoc induere immortalitatem ². » Ideoque Psalmographus ait: « Parata est sedes tua ex tunc, a sæculo tu es ³ » et, « Regnum tuum, regnum sempiternum; quod non corrumpetur ⁴; » et iterum: « Regnum tuum, regnum omnium sæculorum, exsultet terra. » Ac rursus: Dominus regnavit, exsultet terra, lætentur insulæ multæ. » Quia ipsi gloria et fortitudo convenit. Amen.

¹ Psal. XCII, — ² 1 Cor. XV, 53. — ³ Psal. XCII. — ⁴ *Ibid.* XCVI, 1.

Marie, fécondés par la volonté de Dieu et par la grâce du Saint-Esprit, avaient enfanté celui qui est avant tous les temps, le Verbe divin, fils du Père, et Dieu comme lui. Ainsi, du sein de la terre et de ses profondeurs mystérieuses, le roi des Juifs sortit triomphant, comme s'il naissait une seconde fois; car la terre ne pouvait retenir le corps du Sauveur, ce corps qui avait été, pour ainsi dire, le véhicule de l'immortalité. Le roi-prophète entrevoyait dans l'avenir la résurrection du Christ, sa victoire sur la mort et l'affranchissement de l'humanité, jusqu'alors esclave. Quand il s'écrie : « Le Seigneur est » monté sur son trône, il s'est revêtu de sa gloire, » quelle est cette gloire dont il s'est revêtu ? c'est la splendeur de la nature divine, c'est l'immortalité, c'est le cortège des apôtres, c'est la couronne de l'Église. Il n'y a plus de Judas pour le trahir, plus de Caïphe pour le menacer, plus d'Hérode pour égorger les enfans au berceau, plus de Pilate pour le juger, plus de bourreaux pour lui donner la mort. Ce qu'il avait emprunté à notre nature fragile et périssable est devenu incorruptible et immortel; et c'est alors que fut révélée la divinité de celui qui ne paraissait être qu'un homme semblable à nous. Écrivons donc aussi : O mort ! qu'est devenue ta faux ? Satan, qu'as-tu fait de ton orgueil ? « Le Seigneur s'est couvert de sa gloire, il s'est orné » de sa puissance ; » c'est-à-dire il a sauvé le monde par son incarnation ; car rien n'égale la puissance de ce mystère. C'est en prenant un corps semblable au nôtre que le Dieu invisible a chassé les démons ; c'est armé de sa croix, qu'il a triomphé des puissances infernales. Le péché avait ébranlé la terre, mais notre Seigneur Jésus-Christ en ressuscitant, selon ce qu'il avait prédit, l'a établie sur sa croix comme sur un fondement inébranlable. Elle peut braver désormais les tempêtes de l'erreur. Écoutons le témoignage de Paul, quand il dit : « Il faut que ce qui est corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce » qui est mortel revête l'immortalité. » Le Psalmiste dit aussi : « Sei- » gneur, votre trône est debout de toute éternité, vous êtes avant » tous les siècles, et votre règne sera sans trouble et sans fin. » Il ajoute encore : « Votre règne, Seigneur, est un règne de tous les siècles. » Que la terre tressaille d'allégresse. » Plus loin il s'écrie : « Le Sei- » gneur est monté sur son trône, que la terre tressaille d'allégresse et » que les îles nombreuses de l'Océan se réjouissent ; » car c'est à lui qu'appartiennent toute gloire et toute puissance. Ainsi soit-il.

ORATIO III.

In illud apostoli : « Omne peccatum quod fecerit homo, est extra corpus ; qui autem fornicatur, peccat in proprium corpus.

1. Terribili tuba apostolici præcepti, multa quidem etiam alia testificans exercitui pietatis, et maxime eos expellens a barathro turpitudinis, et in fine etiam addens militare præceptum : « Fugite, inquit, » fornicationem. Omne peccatum quod fecerit homo, est extra corpus. » Sensilium enim bellorum milites, nunc quidem adversis frontibus pugnam capessentes, nunc autem fuga utentes, acies instruunt. Est etiam animarum bellum, quod et resistendo, et fugiendo prudenter geritur. Hoc sciens Paulus, qui per utramque instruendæ aciei artificiosam rationem ducit exercitum, nunc quidem præcipit, ut ad pugnam committendam stent fortiter. « State accincti lumbos vestros » in veritate : » nunc autem fuga consulit decipere inimicos. « Fugite, » inquit, fornicationem. » Si irruat bellum incredulitatis, utile est illi resistere. Sed si dolo nobis minetur acies, contra hos adversarios pulchrum est locare insidias. Tenditur arcus calumniæ : utile est adversa fronte congredi cum mendacio. Quando autem jacet telum forma meretricia, honestum est tergum vertere, et adversum vultum fugere. In oculos enim telum dirigit fornicatio : et oportet meminisse præcepti imperatoris : « Fugite fornicationem. »

2. Habet enim aliquid magis timendum quam alia scelera. Nam alia quidem peccata videntur abstinere a carne eorum qui ipsa admittunt : et quod actum est, in eo solo se sistit, quod suscipit actionem : ut in rapinis, eorum est solum damnum quibus est raptum. In vitio invidiæ, id erumpit in eos solum quibus invidetur. In sycophantiis et calumniis, si eis fides habeatur, is solus vocatur in periculum, qui eis appetitur. In iis quoque similiter qui cædem fecerunt, ejus est, in

DISCOURS III.

Sur ces paroles de l'apôtre : Le corps du coupable demeure intact dans tous les autres péchés, mais le fornicateur pèche contre son propre corps.

1. Quand la trompette formidable de l'Apôtre fait entendre ses commandemens aux légions de la foi, elle leur ordonne surtout d'éviter le gouffre impur du vice, et leur crie avec plus de force : « Fuyez la » fornication, » car, ajoute l'Apôtre, « le corps du coupable demeure » intact dans les autres péchés, mais le fornicateur pèche contre » son propre corps. » Voyez des guerriers sur un champ de bataille : tantôt ils combattent de pied ferme, et corps à corps ; tantôt ils effectuent devant l'ennemi une prudente retraite. Il est aussi pour nos âmes des combats où la résistance donne la victoire, d'autres où la fuite est un triomphe. Paul était convaincu de cette grande vérité ; comme un général habile, il savait combattre en appliquant tour à tour ces deux principes de l'art militaire. Et c'est pourquoi tantôt il ordonne aux fidèles de résister vaillamment et de pied ferme : « Ceignez vos reins » et tenez-vous inébranlables dans la vérité, » leur crie-t-il ; tantôt il leur conseille de tromper l'ennemi par la fuite, en disant : « Fuyez » la fornication. » En effet, si les soldats de l'incrédulité nous apportent la guerre, il faut leur opposer une résistance invincible ; mais si nous avons à faire à des ennemis rusés qui nous tendent des embûches, il est beau alors de triompher de la ruse par la ruse. Quand la calomnie lance ses flèches empoisonnées contre nous, nous devons combattre ouvertement ses mensonges ; mais quand le trait part de la main d'une perfide beauté, il n'y a point de honte alors à prendre la fuite, à se dérober à l'aspect de son ennemi ; car nos yeux sont le but où la fornication dirige ses traits, et il faut nous souvenir du commandement de notre chef : « Fuyez la fornication ! »

2. Il y a en effet dans ce péché quelque chose de plus redoutable que dans tous les autres. Les autres péchés semblent, dans cette vie du moins, être sans résultats funestes pour la personne du coupable, et tout le mal qu'ils produisent s'arrête à la personne de la victime. Ainsi, dans le vol, le dommage est pour celui qui a été dépouillé ; l'envie n'est fatale qu'à ceux qui en sont l'objet ; la calomnie, quand elle trouve des oreilles crédules, ne met en danger que ceux qu'elle attaque, et le meurtre ne tue que celui qui tombe sous les coups de

quem facta est, infortunium. Si quis nefariorum factorum persequatur actiones, inveniet eorum quidem qui faciunt injuriam partem lucrari: eorum autem quibus fit injuria, damnum accipere. Fornicatio autem non suscipit ejusmodi divisionem: nec ejus qui passus est actionem separat ab eo qui egit: sed utrumque simul evertit, et colligat communi vinculo pollutionis. Possunt avari cum alium damno affecerint, ipsi nullo damno affici. Fornicatores autem non possunt corpus probro, et dedecore afficere, quin etiam simul cum eo qui probro est affectus, ipsi quoque probro afficiantur. Il qui occidunt cædem facientes, fieri potest ut non simul occidantur cum iis qui sunt interfecti. Fornicatoribus autem, si carnem inquinaverint, non licet esse mundis ab inquinamento.

3. Considera autem mihi hac in te Pauli subtilitatem: « Fugite, inquit, fornicationem. » Cur? Quoniam « omne peccatum quod fecerit » homo, est extra corpus, » nempe corporis non corrumpens naturam, et non consistens ad membrorum ignominiam, et non completum inquinamento corporis, sed effectum extra damnum corporis quod id egit. « Qui autem fornicatur, in proprium corpus peccat, » non sicut homicida in alienum, invulneratum suum corpus conservans. Non sicut avarus in alterum, suæ carnis cavens offensionem: sed ipse sui corruptor fornicatur, configitur ipse telo suæ infamiæ. Fur ut alat corpus, audet aggredi facinus. Fornicator autem suæ carni parat insidias, ut eam deprædetur. Avarum ad rapinam incitat lucri appetens cogitatio. Fornicatio autem damnum honestatis corporis, invidia struit facinus, cum amicus esse censeatur. Fornicator autem sibi suam operatur ignominiam.

4. Quid est enim fornicatione, quæ tanquam lixa fert impedimenta, turpius et ignominiosus? Omnis enim servitus peccati turpis est et ignominiosa: afficit enim ignominia animæ nobilitatem. Fornicator autem peccati servus turpior et ignominiosior, cœnum haurit, ab ipso ordinatus, sordium congerit cumulum, immundo munere fungitur. Annon est res gravis et tetra volutari in cœno, turpitudine atteri, habere corpus non differens a panno? Quænam enim est panni et fornicatoris differentia? Eo quod a pietatis sit abscissus corpore, quotidiana corrumpitur putredine. In viis peccati projectus, jacet tanquam pannus

l'assassin. Si on examine les suites d'une mauvaise action, on trouvera que le coupable en tire souvent profit, tandis que la victime en supporte seule toutes les funestes conséquences. Mais la fornication ne présente point ce contraste, elle ne sépare pas l'agent du patient; elle les enveloppe tous deux dans un lien commun de corruption. L'avare peut, en faisant tort à autrui, ne pas nuire à ses propres intérêts; mais le fornicateur ne peut déshonorer sa victime sans se déshonorer lui-même. L'assassin peut ne pas recevoir la mort après l'avoir donnée, mais le fornicateur ne peut rester pur après avoir souillé la pureté d'autrui.

3. Admirez ici la profondeur de la pensée de Paul : « Fuyez, dit-il, » la fornication. » Pourquoi ? c'est que « dans les autres péchés le » corps du coupable demeure intact, » c'est-à-dire que sa nature n'est pas corrompue, sa chair n'est pas souillée, sa personne n'est pas avilie, que le mal enfin n'est pas pour celui qui l'a fait, tandis que « le fornicateur pèche contre son propre corps; » qu'il ne demeure pas sain et sauf comme l'assassin après son crime; qu'il ne fait pas tort à autrui, comme l'avare, sans se nuire à lui-même, mais qu'il dégrade sa propre personne, et se couvre de son infamie. Le voleur dépouille le passant dans l'ombre, afin de pourvoir à ses besoins; mais le fornicateur se tend à lui-même un piège, et c'est lui-même qu'il dépouille. L'avare a pour motif de sa rapacité l'amour et la pensée du gain; mais le fornicateur est lui-même la cause de la perte de son honneur. L'envieux fait le mal pour assouvir sa haine cachée sous les apparences de l'amitié; mais le fornicateur est son propre ennemi, il travaille à sa propre honte.

4. Qu'y a-t-il en effet de plus honteux que ce péché, qui ravale le coupable au dernier rang des esclaves? Sans doute, la servitude du péché est toujours ignominieuse et déshonorante; car elle dégrade la noblesse de l'âme, mais le fornicateur est un esclave du péché encore plus vil et plus méprisable; il vit dans la fange qu'il aime; il puise dans ce cloaque infect les souillures et la boue; il amasse toute cette ordure immonde; sa condition est ignoble et repoussante. N'est-ce donc pas une affreuse destinée de se vautrer ainsi dans la fange, de se couvrir de souillures comme d'un misérable haillon? Oui, le fornicateur est

inutilis, et ab omnibus conculcatur dæmonibus. In eo diabolus suam subigit et imprimit putrefactionem.

5. Ea autem quæ cadit sub intelligentiam fornicatoris miseria et infelicitate, non est minor ea quæ est aperta et manifesta. Est enim in ædibus fugiendus, in congressibus abominandus, contumelia appropinquantibus, inimicis opprobrium, cognatis probrum ac dedecus, iis qui simul habitant exsecrandus, dolor parentibus, famulis publicum ludibrium, vicinis ridicula narratio. Si velit uxorem deducere rejiciendus. In matrimonio suspectus sponsus, pater filiis odiosus, despicibilis consiliarius, largiens ingratus, petens ingrator, mortuus magis laborans infamia. Tantæ malorum multitudinis matrem videns Paulus fornicationem, victricem nobis modo præcipiens fugam, clamabat : « Fugite fornicationem. »

6. Vox Pauli nunc nobis revocavit in memoriam pudicum adolescentem qui se fortiter gessit adversus ægyptiacam fornicationem. Atqui multa erant quæ adolescentem facile movere poterant ut persuaderetur, ætas libidini obnoxia, jugum servitutis, dominæ amatorie blanditiæ, de impudico amore perpetuus sermo, ad concubitum clam facta adhortatio. Fuit enim, inquit, quidam dies, et ingressus est Joseph in domum, ut faceret opera sua, et nemo erat ex iis qui domi erant. Intravit et vestes ejus attraxit, dicens : « Dormi mecum, dormi. » Temperantiæ servi magna est auctoritas. Dominam fecit servam. Nam illi quidem supplicabatur, hæc vero supplicabat. « Dormi mecum, » ignitum est telum fornicationis, sed quæ cremaretur non invenit materiam, imo vero in veste fractum fuit et dissolutum. Quæ fornicationis circumdata erat impudentia, clamabat : « Dormi mecum. » Fornicatorii desiderii fugit famem : sed pudici magis obstruebat aures. Nam illa quidem dicebat : « Dormi mecum. » Adolescenti autem contra proclamabat temperantia, vigila mecum et reipsa ostendit vigilantiam. Non enim blanditiis cedens dormitavit robur constantiæ. Non

comme le haillon qu'on jette avec dédain ; repoussé du corps des fidèles, il se flétrit et se dégrade de plus en plus. Il est là, abandonné sur le chemin du péché, et foulé aux pieds de tous les démons ; Satan laisse sur lui la marque impure de ses pas.

5. Et à ces misères morales, que l'esprit seul peut comprendre, se joignent d'autres misères que nous pouvons contempler des yeux du corps, et qui ne sont pas moins grandes. On fuit sa présence dans les temples, on se détourne de lui avec horreur dans les assemblées, son approche est un outrage, il est l'opprobre de ses ennemis, la honte de sa famille, l'exécration de ceux qui habitent avec lui, le tourment de ceux qui lui ont donné le jour, la risée de ses serviteurs et la fable de ses voisins. S'il veut se choisir une épouse, on le rejette ; s'il est époux, le soupçon s'attache à lui ; s'il est père, ses enfans le haïssent ; ses conseils sont méprisés, ses bienfaits importuns, et ses demandes plus importunes encore ; et quand enfin il est descendu dans la tombe, l'infamie le poursuit, plus acharnée, au delà du trépas. Tels sont les maux qu'enfante la fornication ; et c'est parce que Paul connaissait les funestes effets de ce péché, qu'il nous ordonnait tout-à-l'heure de triompher de lui par la fuite et nous criait : « Fuyez » la fornication. »

6. Cette parole de l'Apôtre nous fait souvenir de ce chaste jeune homme qui se défendit avec tant de courage contre les séductions de l'Égyptienne, épouse de Putiphar. Et pourtant, que de tentations attaquaient Joseph et pouvaient vaincre sa fermeté ! Son âge qui était celui des passions, sa condition d'esclave, les caresses d'une femme chez qui l'amour se réunissait à la puissance, les discours qu'elle lui tenait sans cesse et qui trahissaient les coupables désirs de son cœur, et enfin cette invitation à l'adultère faite en secret et en termes si vifs. Un jour, disent les saintes Écritures, Joseph entra dans le palais pour rémplir ses fonctions accoutumées ; aucun des serviteurs ne se trouvait là. L'épouse de Putiphar, se voyant seule avec lui, saisit sa tunique et cherchant à l'attirer : « Viens reposer avec moi, viens, » lui dit-elle. Combien est grande l'autorité d'un serviteur de la tempérance ! Cette femme impérieuse était devenue l'esclave de Joseph, elle était là suppliante devant lui. « Viens reposer avec moi, » disait-elle. Voilà le trait enflammé de la concupiscence ; mais il ne peut allumer les désirs du chaste jeune homme, et il retombe brisé en le touchant. « Viens reposer avec moi, » disait cette femme sans pudeur ; c'est ainsi qu'elle exprimait l'ardeur de ses criminels désirs. Mais les oreilles

fuit mens sopita incantationibus, non fuit somno oppressa temperantia sobrietas, non iis que implicatum tenebant incommodis fuit dissoluta, non elegantis formæ capta est illecebris, non amatoriorum verborum fracta fuit blanditiis : sed maledictio ipsi erat acerbior vox Dominae blandientis et dicentis : « Dormi mecum. » Paratus stabat diabolus adulterii pronubus, et simul cum fornicatrice stringebat vestem, et socius erat ansarum quas ipsa apprehendebat, sed nesciebat se luctari cum veterano athleta pudicitiae, et qui ab illius ansis se facile exuebat. Relictis enim, inquit, suis vestibus in manibus ejus, fugit, et foras exivit.

7. O nuditas sanctorum indumentis ! Quid igitur ? Ægyptiacæ impudicitiae rabies, sua ipsius mala in Josephum confert. Et ad maritum accurrens, inquit : Adduxisti nobis puerum Hebræum ut nobis illuderet, et dixit uxori tuæ, quæ hucusque pudice conservavit tuum cubile : « Dormiam tecum. » Postquam autem sustuli vocem et exclamavi, dimisit apud me vestes suas, fugitque, et egressus est foras. Rursus Joseph per vestem appetitur calumnia. Fratres prius accepta ejus veste, per illam improbe calumniabantur fuisse eum a fera devoratum ; nunc autem ipsa tunica ejus accepta accusat tanquam fornicatorem. Josepho convenit vox Domini : « Diviserunt sibi vestimenta mea, et supra » vestem meam miserunt mendacium¹. » Pudicorum exercitui dulce est id quod dicitur a pudicitia : sed id imbecillitati carnis durum est et laboriosum. O justam quam Deus Josephi curam gessit ! Ante tentationes Josephum non honoravit : sed per somnia ostendit futuram, docens quod longo ante tempore justis paravit gloriam, permisit autem tentationibus probare adolescentem, aures occludens iis qui delectantur probris ac maledictis. Si enim non dedisset Josepho probationem, dixissent maledici a cæca hæc fieri fortuna. Inter Ægyptios regnat Joseph, barbaris dominatur adolescentulus ; quamnam ostendit

¹ Paal, XXI.

pudiques de Joseph étaient fermées à ses pressantes sollicitations. « Viens reposer avec moi, » disait-elle ; mais la tempérance criait à Joseph : Veille avec moi. Et en effet il se montra vigilant. Les séductions d'une femme n'endormirent pas sa constance et sa force, les doux accens d'une voix enchanteresse ne versèrent pas dans son ame l'engourdissement et le sommeil. Sa raison ne se laissa point aller aux charmes d'une attrayante beauté, elle ne fut point enchaînée par les liens perfides qui l'entouraient, ni vaincue par des prières pleines de caresses et d'amour. Les expressions de la fureur eussent été moins insupportables pour Joseph que cette invitation voluptueuse : « Viens » reposer avec moi. » Le démon était là, complice de l'adultère, et retenant avec l'épouse coupable le manteau de Joseph, il l'aidait à enlacer sa victime ; mais il ne savait pas qu'il luttait contre un athlète accoutumé à vaincre les passions et habile à se dégager des étreintes du vice. Il abandonna, disent les saintes Écritures, son vêtement entre les mains de cette femme, et se dérochant à ses poursuites, sortit du palais.

7. O sainte et chaste nudité ! que fait donc cette femme dédaignée ? Dans l'excès de sa fureur, elle ose accuser Joseph de son propre crime ; elle accourt auprès de son époux, et lui dit : Tu nous as amené un jeune Hébreu pour nous servir comme notre esclave, et il a osé dire à ton épouse fidèle : Je veux reposer avec toi. Et quand j'ai élevé la voix pour crier, il a laissé entre mes mains son manteau, et prenant la fuite, il est sorti du palais. Ainsi les vêtements de Joseph sont, encore une fois, une occasion de mensonge pour ses ennemis. Ses frères, après avoir pris sa robe, l'avaient portée à Jacob, et avaient dit méchamment que son fils était mort, dévoré par une bête féroce ; et maintenant voici que son manteau dépose contre lui et l'accuse de péché. Nous pouvons donc appliquer à Joseph ces paroles du Seigneur : « Ils ont déchiré mes vêtements et les ont fait servir » à une œuvre de mensonge. » — L'éloge de la pudeur est agréable aux ames pudiques ; mais les sacrifices que cette vertu impose sont durs et pénibles pour la faiblesse de la chair. Oh ! quel juste intérêt Dieu témoigna pour Joseph ! Il ne l'éleva point aux honneurs avant qu'il eût été exposé aux tentations. Mais il lui avait révélé l'avenir en songe, il lui avait enseigné que la couronne de gloire est préparée long-temps d'avance pour la vertu, et il permit aux tentations de l'éprouver, afin de fermer la bouche à la médisance et à l'envie. En effet, si Dieu n'eût pas fourni à Joseph l'occasion de faire éclater sa

virtutem? pro quam est virtute hoc assecutus? Ne ergo hæc de Joseph dicerentur, in eum permittit tentationes, ut eæ justo viro ferrent testimonium, et obstruerent ora maledicorem.

8. Aversemur ergo quæ a forma meretricia in nos jaciuntur jacula. Claudamus oculos lasciviæ, a nobis rideantur voluptates inordinatæ, carnem custodiat temperantia, in membris inhabitet puritas. Verse-mur in honestis cogitationibus, bonorum operum splendeamus fulgoribus, expurgata vita eniteamus, conservemus mundum corpus habitationi sancti spiritus, ei adscribamus hoc præceptum formidabile iis qui sunt impudici. « Si quis templum Dei perdit, perdet eum Deus. » Verum a vobis ne tantillum quidem sejungi vult. Quid enim patri est jucundius, quam versari cum charis filiis? Sed quoniam nos vocat Verbum ad certamina pietatis, oportet nos currere ad septa Ecclesiæ, adscitis precum auxiliis. Cæterum illud, vestram adhortor charitatem, ecclesiasticum ordinem conservate, et si aliqui irruant tumultus, eos patientia vincite et lenitate. Futurum enim est, ut prope diem corrigantur istæ turbæ. Nolite perturbari rumoribus, nugis ne moveamini, sed nobiscum qui simus in via comites, preces ad Deum emittite, ut vestris confirmati precibus, dicamus omni tempore divinis adjuti viribus: Omnia possum in Christo qui me corroborat. Cui gloria in sæcula sæculorum. Amen.

ORATIO IV.

Contra feneratores.

1. Hominum virtutis studiosorum, et qui mores ex rationis præscripto formant, vita continetur bonis legibus et præceptis, in quibus videre est legislatorem duo generatim spectare: alterum, ut mala

vertu , la médisance et l'envie l'auraient accusé de ne devoir son élévation qu'au caprice aveugle de la fortune. Joseph règne sur les Égyptiens ; un jeune homme est à la tête d'une nation barbare : de quel mérite a-t-il donc fait preuve ? quelles vertus l'ont rendu digne de ces honneurs ? C'était afin d'empêcher ces questions de la malveillance , que Dieu permit aux tentations d'éprouver Joseph : il voulait que cette épreuve servit de témoignage à sa vertu et ôtât tout prétexte aux interprétations malignes.

8. Fuyons donc les traits que nous lance une perfide beauté , fermons les yeux à ses agaceries criminelles , méprisons les voluptés coupables qu'elle nous offre. Que la chasteté garde notre chair de toute souillure , que notre corps soit le temple de la pureté ; occupons-nous de pensées honnêtes , brillons de l'éclat de la vertu ; que notre vie soit sans tache , comme la lumière du jour ; que notre corps soit un sanctuaire digne du Saint-Esprit , et qu'à l'entrée de ce sanctuaire soit toujours gravée cette sentence qui doit faire trembler les impudiques : « Quiconque détruit le temple de Dieu sera lui-même détruit par Dieu. » Mais vous , ne craignez point qu'il veuille se séparer de vous ; qu'y a-t-il de plus doux pour un père que d'être entouré de ses enfans chéris ? Puisque son Verbe nous appelle aux combats de la foi , nous devons voler à la défense de l'Église , soutenus des secours de la prière. Voici , du reste , ce que je demande à votre charité : soyez unis dans le sein de l'Église ; chrétiens , gardez vos rangs , et si vous avez à soutenir quelques attaques , triomphez-en par la patience et la douceur. Bientôt vous verrez vos ennemis se fatiguer et vous laisser en paix. Ne soyez point troublés par de vaines rumeurs ; ne prêtez point l'oreille à des bruits frivoles , mais implorez le Seigneur avec nous qui sommes vos guides et vos compagnons de voyage ici-bas , afin qu'affermis par vos prières et remplis d'une confiance divine , nous disions en tout temps : Je puis tout au nom du Christ qui fait ma force : gloire à lui dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DISCOURS IV.

Contre les usuriers.

1. Les hommes jaloux de marcher dans le chemin de la vertu et de la saine raison règlent leur vie sur des maximes sages et sur de bonnes lois ; et dans toute loi le législateur a deux buts à remplir :

vetet; alterum, ut ad honestas actiones singulos incitet; non enim fieri potest, ut quis in societate civili vitam ad recti et temperantiæ normam componat, nisi totis viribus improbitatem fugiat, virtutemque maximo studio persequatur. Coacti igitur hodie quoque in unum, audivimus, quomodo propheta, pestifera fenoris germina, usuras inquam, succidat, et ex hominum consortio funditus evellat pecuniæ ad usuram elocationem. Nostrarum partium erit, morem gerere prophetæ monitis, ne efficiamur illa petra, supra quam cum semen cecidisset, exaruit, nullumque fructum protulit, ne forte audiamus, quod olim ad præfractos et intractabiles Israelitas dictum est : Auditum audietis, et non intelligetis, et videntes videbitis, nec tamen videbitis. Rogo autem omnes quicumque audituri sunt, ut me audaciæ et insipientiæ non condemnent, quod cum vir disertus, et in rebus ad divinam philosophiam spectantibus, magni nominis, et in omni dicendi genere admodum exercitatus, et in hac ipsa materia præclare versatus orationem contra feneratores instruendæ vitæ reliquerit, ego in eadem arenam descenderim, junctis boum aut asinorum paribus, quibus contendam cum equis victoriæ corona redimitis, semper enim cum grandioribus visuntur nonnulla humiliora. Nam onerariam navem, quæque millenis mercibus referta a ventis hinc inde impellitur, sequitur exigua quædam cymbula, idem secans æquor, virisque athletico more et ritu depugnantibus, eadem lege digladiantur et pueri. Hæc igitur nostra sit petitio.

2. Tu vero, quem alloquor, quisquis es, odio habeto mores caupinum, cum homo sis. Ama homines, non pecuniam, obsiste tantisper peccato. Insona aliquando gravissimis tibi usuris vocem illam Joannis Baptistæ: Genimina viperarum, abite a me. Pernicies estis iis, qui vos retinent et accipiunt. Paululum oblectationis affertis, sed temporis progressionem virus a vobis sparsum, fit animæ acerbum oblectamentum. Regni cœlestis fores clauditis; modicum quidem oculos aspectu, tinnituque vestro aures recreatis, interim æterni doloris causa et origo estis. Hæc ubi dicta, valedic superflue rerum copię et usuris, pauperumque amorem in te excita : et illum qui mutuum petit, ne avertaris, ob inopiam tibi sit supplex, foribusque tuis assidet; cum

d'abord défendre le mal , puis exciter chacun à faire le bien ; car il est impossible que dans une société civilisée on regarde comme probe et honnête celui qui ne met pas tous ses soins à fuir le vice et à pratiquer constamment la vertu. Réunis aujourd'hui en ce lieu saint , nous avons entendu la voix du prophète frapper à la racine l'arbre pestiféré de l'intérêt , je veux dire l'usure , et proscrire du milieu de la société ce prêt sordide de l'argent. Il est donc de notre devoir d'obéir à cette parole sainte , si nous ne voulons pas ressembler à cette pierre de la parabole , sur laquelle la semence étant tombée se dessécha et ne produisit aucun fruit ; si nous ne voulons mériter le reproche adressé autrefois aux Israélites obstinés et endurcis : Vos oreilles entendront , et vous ne comprendrez pas , vos yeux verront , et vous ne distinguerez pas. Je prie tous ceux qui m'entendent de ne pas m'accuser de témérité ou de folie , si j'ose me présenter dans l'arène lorsque l'homme le plus érudit de notre époque , celui dont le nom est d'un si grand poids dans toutes les matières philosophiques , qui manie à son gré la parole , et qui a particulièrement étudié cette matière , n'a rien dit contre la conduite coupable des usuriers ; je n'ai qu'un attelage de bœufs ou de modestes mulets , et je marche au combat avec des coursiers couronnés des lauriers de la victoire ; c'est ainsi qu'aux plus grandes choses nous voyons souvent s'unir les plus petites. Pendant que le navire aux larges flancs remplis de marchandises de toute espèce vogue au gré des vents et des flots , derrière lui s'avance un frêle esquif sillonnant les mêmes abîmes ; si des hommes faits luttent corps à corps , à la manière des athlètes , les enfans engagent entre eux des combats pareils : voilà mon rôle indiqué.

2. Pour vous , cher auditeur , qui que vous soyez , ayez en haine les principes de ces misérables trafiquans ; vous êtes homme , aimez les hommes et non l'argent , résistez un peu au péché ; et si jamais vous étiez tenté de commettre l'usure , faites retentir dans votre ame ces paroles de Jean-Baptiste : Loin de moi , races de vipères ; vous êtes la mort de ceux qui vous donnent et de ceux qui vous reçoivent. Vous semblez réjouir un moment ; mais bientôt votre venin se répand et devient funeste. Vous fermez aux hommes les portes du ciel ; vous brillez un instant aux yeux , votre son argentin résonne agréablement aux oreilles , et vous préparez des supplices sans fin. Sous cette inspiration , dites un éternel adieu au superflu des richesses et à l'usure ; excitez-vous à l'amour des pauvres ; ouvrez votre bourse

egens sit, confugit ad tuas copias, ut ab eo egestatem depellas. At tu contrarium facis. Oplitator vertitur in hostem non enim opem fers, ut ex illa, qua premitur inopia, evadat; sed seris afficto mala, nudum exuens, vulneratumque denuo vulnerans, curas curis accumulans doloresque doloribus addens.

3. Nam qui pecuniam cum fenore reddendam accipit; pignus et arrham paupertatis accipit; specie beneficii exitium domum reportans; quemadmodum enim is, qui precibus victus febricitanti, et quem vehementissimus calor, sitisque nimia exagitat, poculum porrigit, exhilarat quidem ægrum perbreve tempore, dum poculum exhaurit; non longe vero post acerbissimam et decuplo graviolem febrim misero parit; sic et qui egeno pecuniam sub fenore commodat, necessitatem illius non subleuat, sed calamitatem potius auget. Ne vixeris igitur specie humanitatis vitam inhumanam et efferatam; neque esto medicus, qui perimat, nomen quidem et formam præ te ferens quasi serves; sicut et ille propter artem, voluntate autem tua et animo ad alterius qui se tibi committit, perniciem abutens.

4. Segnis et insatiabilis est vita feneratoris. Nescit laborem agrorum colendorum, mercaturam non exercet; sed uno in loco considens immanes domi suæ feras nutrit. Vult omnia sibi sine satu et inarata progigni, cui quidem aratrum est, calamus; ager, charta; semen atramentum; pluvia, tempus, quod illi pecuniæ fructus occultis incrementis adauget et educat: Falx illi est, repetitio; area, domus, in qua miserorum fortunas ventilat. Cum videt omnia esse alicujus propria, imprecatur hominibus calamitates, ut coacti ad ipsum confugiant, odit, qui rebus suis contenti vivunt, et quos sibi conspiciatur non esse obæratos, in hostium numero habet. Assidet curiæ et foro, ut inueniat quem sors adversa affligit. Exactores et procuratores suos semper sequitur, ut vultures castra et acies. Circumfert autem loculos, ut miseris escam ostendat, ut ei ob necessitatem inhiantes, devorent simul usuræ hamum.

5. Quotidie numerat lucrum, suamque cupiditatem minime explet. Dolet ob argentum domi repositum, quod otiosum est et infructuosum.

à celui qui vous demande un service , prenez en pitié ses malheurs ; il est à votre porte , tourmenté de besoins il a recours à vous pour chasser la misère. Et cependant que faites-vous ? Le protecteur se change en ennemi ; vous ne venez pas à son secours pour qu'il échappe à la pauvreté qui le presse , mais vous répandez sur lui une semence nouvelle de maux ; il est presque nu , et vous le dépouillez ; il est blessé , vous le frappez à mort : vous doublez ses chagrins , vous doublez ses douleurs.

3. Qu'on ne s'y trompe point en effet , celui qui reçoit de l'argent à intérêt reçoit le gage et les arrhes de la pauvreté , cette ombre de bienfait qu'il emporte chez lui, c'est sa perte : si, cédant aux prières d'un malade tourmenté par la fièvre et brûlé d'une soif indicible , le médecin imprudent approche de ses lèvres un frais breuvage, ses souffrances seront calmées un instant, le temps qu'il faut pour épuiser la coupe, et le fruit de la complaisance se manifeste aussitôt : la fièvre augmente et devient plus intense ; ainsi celui qui prête au pauvre de l'argent à intérêts, loin d'alléger sa misère, augmente son malheur. Que votre vie, sous des dehors d'humanité, ne cache point la cruauté et la barbarie ; ne soyez pas le médecin qui tue en ayant l'air de soulager : ce dernier abuse de son titre comme vous employez, vous, votre volonté pour perdre celui qui se confie à vous.

4. La vie de l'usurier est toute paresse , et il est insatiable. Il ne sait pas cultiver les champs , il n'est pas commerçant, il s'enferme et nourrit dans sa maison des monstres inhumains. Tout pour lui doit croître sans culture ; sa charrue est une plume ; son champ , une feuille de papier ; sa semence , de l'encre ; ses pluies , le temps , qui insensiblement fait pousser et croître à son profit une moisson d'argent ; son aire est la maison où il vanne la fortune des malheureux. S'il voit un homme fortuné, il appelle sur lui des revers ; il voudrait que la nécessité le trainât à ses pieds ; tout ce qui vit content de son sort est sûr d'avoir sa haine , tous ceux que les dettes n'écasent pas sont des ennemis à ses yeux. Voyez-le à la Bourse, au Forum, il flaire tous ceux que le malheur assiège , il suit à la piste ses courtiers, ses émissaires, comme les vautours suivent les camps, les armées ; sous son bras brille un vaste portefeuille ; c'est l'appât offert à la misère : malheur au pauvre qui, désespéré, vient y mordre ; l'hameçon de l'usure est dessous qui l'attend !

5. Chaque jour l'usurier compte son bénéfice , et sa cupidité n'est jamais satisfaite. Il gémit de voir quelque argent chez lui ; ce sont

Imitatur colonos, qui ex acervo frumenti semper semen petant. Non relinquit miserandum aurum intactum, sed ex manu in manum transfert. Aspicias igitur, opibus divitisque abundantem; sæpe domi suæ ne unum quidem nummum habere, sed omnes spes ejus in charta sitas, omnesque fortunas in pactis et conventis, qui nihil habet et omnia possidet; contrario modo apostolicis monitis vitam instituens, qui omnia largitur petentibus, non humanitatis, sed cupiditatis gratia. Eligit enim pauperiem ad nonnullum tempus, ut pecunia instar laboriosi servi operans, cum mercede ad ipsum revertatur. Vides ut spes futuri lucri exinaniat domum, efficiatque ut inops sit, cui alioquin multum auri suppetit. Hujus vero quænam causa? Scriptura in papyro consignata, et pactio seu promissio afflicti. « Reddam cum fenore; » restituam cum lucro sortem. » Deinde insto et admoneo, ut ne fidem fallat. Et debitor quidem licet inops fidem facit ob syngrapham.

6. Deus autem qui dives est, licet multa polliceatur clara et sonora voce, non tamen auditur: Da et ego reddam, clamat in Evangeliiis, in publico totique terrarum orbi noto chirographo, quod quatuor, loco et vice unius scripserunt, cujus testes omnes christiani a temporibus partæ salutis exstiterunt. Habes paradisum pignus utique dignum, quo fidenter nitaris. Quod si et hic aliquid quæris, totus mundus probi debitoris possessio est. Curiose circumspice copiam, qua abundat is, qui beneficium abs te petit, et invenies ipsius divitias, nam omnes auri argenteque fodinæ debitoris possessio sunt. Omne metallum argenti et æris et id genus aliorum, dominio et imperio ipsius subjicitur. Respice in totum cælum, qua patet; mente concipe maris infinitatem; cogita terræ latitudinem; numera, quas nutrit feras; omnia subjecta sunt illius potentia, cujus tu paupertatem contemnis.

7. Moderatus et æquus esto. Ne injuria affeceris Deum. Neque astimes Deum inferiore et inhonoratiore loco esse quam trapezitas; quibus, si spondeant, absque dubio credis. Da sponsori immortalis. Crede chirographo inaspectabili quidem, sed ejusmodi tamen quod periti

des sommes oisives et qui ne rapportent rien. On dirait un paysan puisant toujours à un monceau de blé pour faire ses semailles. Jamais il ne laisse son argent en repos ; il le transporte de mains en mains , et il n'est pas rare que cet homme si riche , si opulent , n'ait pas un écu dans sa maison ; tous ses trésors sont sur du papier, toute sa fortune en obligations, en contrats ; il n'a rien et possède immensément , sa vie est en opposition constante avec les maximes de l'Apôtre : car s'il donne tout ce qu'il a à ceux qui ont recours à lui , ce n'est pas par humanité, mais bien par cupidité. Il se résout bien à être pauvre pour le moment ; mais c'est afin que son argent , comme un esclave attaché à la glèbe , revienne dans sa maison avec le salaire qu'il aura gagné. Voilà comment l'espoir du gain met ses coffres à sec et rend pauvre celui qui fournit de l'or aux autres : et quels moyens emploie-t-il pour cela ? deux mots couchés sur un papier , le pacte ou l'engagement du malheureux : « Je rendrai avec un bénéfice. » « Je rendrai le capital et les intérêts » ; surtout, retenez-le bien, ne manquez pas de parole. Et le débiteur quoique pauvre , sert de garant par sa seule signature.

6. Cependant c'est vainement que Dieu , qui est riche , vous promet à haute et intelligible voix des trésors immenses ; vous ne l'écoutez pas : Donnez et je vous rendrai , vous crie-t-il dans ses Évangiles, ce contrat public, connu de tout l'univers, revêtu non pas d'une mais de quatre signatures, ayant pour témoins de sa confection tous les chrétiens qui ont vécu depuis la rédemption. Le Paradis, voilà le gage de cette promesse , et certes, un tel gage mérite bien votre confiance. Que s'il vous fallait d'autres sûretés, le monde entier n'est-il pas le partage de ce débiteur sacré ? Supputez minutieusement ce que possède celui qui vous demande un service , et vous verrez que toutes les richesses lui appartiennent. Toutes les mines d'or et d'argent sont la possession de ce débiteur, et non seulement l'or et l'argent, mais tout ce qui s'en rapproche , tout est en son domaine. Levez les yeux dans l'immensité du ciel, sondez par l'imagination les profondeurs de la mer , calculez l'étendue de la terre , comptez les animaux qu'elle nourrit ; tout est en la puissance de celui dont vous méprisez la pauvreté.

7. Soyez donc juste et modéré, si vous ne voulez pas faire injure à votre Dieu. Ne le mettez pas, ce Dieu, au-dessous de vos emprunteurs terrestres, que vous croyez fermement sur parole. Donnez avec confiance sur cette caution immortelle ; fiez-vous à son contrat qui, pour

nequeat. Ne exigas lucrum, sed impende beneficium sine spe quæstus, videbisque Deum non sine additamento rependere gratiam. Quod si hæc oratio tibi peregrina et præter opinionem accidit, in promptu habeo testimonium, quo perspicum fit, Deum pie sumptus et impensas facientibus multis variisque modis reponere vicem. Petro enim interrogante et dicente : Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te; quid ergo erit nobis? Amen dico vobis, inquit, omnis qui reliquerit domos, aut fratres aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit. Vides liberalitatem? vides bonitatem? Et valde quidem impudens fœnerator laborat, ut sortem duplicet; at Deus sponte sua, ei qui fratrem suum non opprimit, centuplum reddit. Obtempera igitur Deo consulenti, usurasque peccato non obnoxias referes. Cur te haud sine scelere curis conficis, dies numerans, menses computans, sortem animo revolvens, incrementum somnians, metuensque diem præstitutam, ne infructuosa veniat instar illius æstatis, qua grando fruges contudit?

8. Curiose et anxie inquit fenerator in omnes debitoris actiones, in peregrinationes, in egressum, progressum, mercaturam, et si fama oriatur infaustior, quod scilicet quidam in latrones inciderit, vel eventu aliquo inops ex opulento evaserit, sedet junctis manibus, assidue gemit, sæpius plorat, volvit chirographum, lamentatur in litteris illis aurum, efferens contractus tabulas non secus atque vestem filii mortui, acerbioresque adhuc illarum aspectu exsuscitat dolorem; si autem mutuum fuerit nauticum, littoribus assidet, deflet ventorum procellas et tempestates, perpetuo examinat euntes et redeuntes, num quid alicubi de naufragio sit inauditum, num qui alicubi periculum adierint, constringit et angit quotidiana sollicitudine animum. Huic igitur dicendum est : « Desiste, o homo, a periculosa cura. Abjice spem excruciantem, ne fœnus quærens amittas et sortem. A paupere exigis reditus et augmenta tuarum divitiarum; similiter facis ac si quis ex agro calore ingenti exsiccato vellet frumenti accervum, aut uvarum multitudinem ex vinea post immissam grandinem, vel liberorum proventum ab infecundo ventre, vel lactis nutrimentum a feminis quæ

n'être pas visible, n'en est pas moins sûr. N'exigez pas d'intérêts, mais obligez sans vous laisser guider par l'espoir du bénéfice, et vous verrez que Dieu rend avec usure. Que si mes paroles vous paraissent suspectes et hasardées, je puis vous donner un témoignage éclatant de sa libéralité et de la munificence avec laquelle il acquittera ses dettes. Saint Pierre l'interroge et lui dit : Voilà, Seigneur, que nous avons tout abandonné pour vous suivre ; quelle sera notre récompense ? Je vous le dis en vérité , lui est-il répondu, quiconque aura abandonné sa maison, ou ses frères et sœurs, ou ses père et mère, ou son épouse, ou ses enfans, ou ses champs, sera récompensé au centuple, et possédera la vie éternelle. Quelle générosité ! quelle bonté ! et dans sa souveraine impiété, l'usurier n'a qu'un but, celui d'augmenter ses capitaux, lorsque Dieu rend de plein gré , au centuple, le bien que l'homme fait à son prochain. Obéissez, je vous en conjure , à la voix de Dieu, car des bénéfices à l'abri de tout péché vous attendent. Bannissez les soucis criminels qui vous occupent, lorsque, après avoir compté les jours, calculé les mois, fixé votre capital, supputé ce qu'il doit vous rapporter, vous ne voyez arriver qu'en tremblant le jour de l'échéance qui peut être stérile pour vous comme la récolte frappée de la grêle.

8. L'usurier suit avec une inquiétude sans cesse renaissante tous les pas de son débiteur, qu'il se mette en voyage, qu'il sorte, qu'il entre, qu'il achète : et lorsque , par hasard , il apprend qu'un malheur l'a frappé, que des voleurs l'ont dévalisé, ou que, par toute autre cause, il est réduit à la misère, il s'arrête stupéfait, il gémit nuit et jour, il pleure, il tourne et retourne l'obligation dont il est nanti ; il voit son or dans chaque lettre, et repasse tous ses contrats, tous ses billets, comme on fait des vêtemens d'un fils ravi par la mort, il en nourrit et accroit sa douleur : son obligé est-il marin ? dès la pointe du jour il se cloue au rivage ; les coups de vents, les tempêtes le font pâlir ; ses yeux interrogent tous ceux qui partent, tous ceux qui arrivent : n'a-t-on pas entendu parler de quelque sinistre ? n'a-t-on pas éprouvé des mauvais temps ? chaque soleil torture son cœur d'un nouveau chagrin. Nous lui dirons donc par pitié : Quittez ces soucis rongeurs, homme infortuné ; renoncez à cette espérance qui vous tourmente ; craignez , en voulant des intérêts, de perdre le capital. Vous voulez que le pauvre vous rende votre argent et un surplus ; que diriez-vous de celui qui demanderait une riche moisson à un sol brûlé par des chaleurs dévorantes, ou des vendanges abondantes à une vigne frappée de la

non pepererunt. Nullus conatur ea quæ sunt præter naturam et impossibilia, nam præterquam quod nihil efficeret, aliis etiam risui et ludibrio esset. Solus Deus adeo est omnipotens, ut ex rebus desperatis et depositis elicere possit non parum emolumenti, quippe qui faciat ea, quæ præter omnium spem et expectationem esse solent; modo quidem imperans, ut ex rupibus aqua profluat, rursus ex cælo, quasi pluviam, demittens panem insolitum et novum, iterumque dulcem efficiens. amaram illam myrrham contactu ligni, præterea Elizabethæ infecundum uterum fecundans, Annæque Samuelem et Mariæ Virgini primogenitum donans. Hæc solius omnipotentis dextere sunt opera.

9. Tu vero æris et auri rerum parere non solitarum, ne quære fœtum, neque coge paupertatem ea quæ divitum sunt præstare, neque usuras pendere illum, qui sortem petit, aut nescies quam mutui exposcendi necessitas digna sit misericordia. Quapropter divina quoque Scriptura, quæ nos ad omnem pietatem informat, ubique usuras prohibet, si fratri tuo mutuam dederis pecuniam, non urgebis illum. Accedit quod ipsa gratia, quæ omnis omnino bonitatis abundantissimus fons est, remissionem debitorum lege sancit quam liberalissime his verbis: non dabitis mutuum his a quibus speratis recipere vicem, et alibi sub specie parabolæ, durum et imitem servum graviter punit, quod conservi procidentis non fuerit misertus, neque remiserit centum denarios, exiguum videlicet debitum, qui decies mille talentorum condonationem fuerat consecutus. Salvator porro noster omnisque honestatis Magister, cum discipulis suis modum orandi nihil supervacani continentem præscriberet, hunc etiam ad hoc precandi formulæ artentum, quasi qui maxime valeat ad exorandum Deum: Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. Hoc quomodo a Deo postulabis, o fenerator? Qua conscientia voti tui a Deo particeps fieri cupis? omnia accipis, et nihil dare nosti. An nescis preces tuas nihil esse aliud quam inhumanitatis tuæ repetitionem? Quid remisisti, quod remissionem petis? Cujus misertus es, quod misericordiam imploras? Et si des eleemosynam, inhumanitatis tuæ exactiones, annon plena est alienarum calamitatum, lacrymarum, et gemituum? Quod si inope sciret, undenam largiaris eleemosynam,

grêle, des enfans à une femme stérile, du lait à celle qui n'a point conçu. Exiger plus que ne peut la nature, vouloir l'impossible, c'est s'exposer non seulement à ne pas être obéi, mais encore à devenir la fable et la risée du monde. Dieu seul est tout-puissant au point de faire prospérer ce qui semblait perdu et désespéré, car c'est à lui que nous devons tout ce qui arrive d'imprévu et d'inespéré. A sa voix, l'eau sort d'un rocher; il veut, et un aliment nouveau et inconnu s'échappe du ciel comme une pluie; il touche la myrrhè de son bâton, et l'amertume fait place à la douceur: puis il féconde les entrailles stériles d'Élisabeth; il donne Samuel à sainte Anne, et le premier-né à la Vierge Marie. La main du Tout-Puissant peut seule opérer ces prodiges.

9. Ne demandez donc pas à l'or et à l'argent d'enfanter des merveilles; n'exigez pas du pauvre ce que peut faire le riche seul, et ne condamnez pas celui qui vous prie de lui prêter une somme à vous en rendre les intérêts; ce serait bien méconnaître l'affreuse position de celui qui est obligé d'avoir recours à la bourse d'autrui. Aussi l'Écriture sainte, qui veut nous façonner à toutes les vertus, interdit elle l'usure à chaque page. Si vous prêtez de l'argent à votre frère, vous ne le pressurerez point; vient ensuite la voix de la grâce, cette source inaltérable de la souveraine bonté, qui sanctionne d'une manière positive la remise des dettes en ces termes: Vous ne prêterez point aux gens à qui vous voudrez imposer l'usure. Ailleurs encore elle nous apprend, sous la forme d'une parabole, que le serviteur dur et inhumain fut sévèrement puni pour n'avoir pas compati aux misères de son compagnon infortuné, et ne l'avoir pas tenu quitte de la faible dette de cent deniers, lui qui avait été gratifié de dix mille. Aussi notre Sauveur, ce divin maître, enseignant à ses disciples une forme de prière parfaite en tout point, la termina par cette formule qui semble être ce qui doit le plus nous rendre Dieu propice: Et remettez-nous nos dettes comme nous remettons à ceux qui nous doivent à nous-mêmes. O usurier! comment oseras-tu adresser cette prière à ton Dieu? comment peux-tu espérer qu'il t'entende, toi qui veux toujours recevoir et ne jamais donner? Ne vois-tu pas que c'est la condamnation de ta coupable usure que tu prononces? Qu'as-tu donc remis, toi qui demandes qu'on te remette? De qui as-tu eu compassion, toi qui imploras la compassion pour toi-même? Tu as fait l'aumône, il est vrai, mais ta barbare convoitise ne l'a-t-elle pas empoisonnée des malheurs, des larmes et des cris de ton prochain? Ah! si le pauvre com-

utique non acceptaret, refugiens videlicet gustare fraternas carnes, et sanguinem suorum familiarium, teque sermone moderata quadam libertate pleno cohortaretur; ne me, mi homo, alas fraternis lacrymis. Ne dederis panem pauperi confectum ex gemitu egenorum meorum sodalium. Redde fratri tuo a quo injuste subripuisti, et grates agam. Quid utilitatis affers dum multos efficis inopes, ut unum consolaris? Si non esset tanta multitudo feneratorum, non esset tanta copia pauperum. Dissolve tribum et sodalitium tuum, omnibusque suppetent res necessariæ.

10. Omnes accusant feneratores; nec malo huic mederi queunt; lex, prophetæ, evangelistæ. Qualia divinus Amos intonat? « Audite » qui conteritis mane pauperem, et opprimitis egenos terræ, dicentes: » Quando transibit mensis, et venundabimus merces? » Neque enim patres tantopere lætantur generatione filiorum, quantum feneratores fine mensium; quin et scelus suum pulchris obvelant nominibus; Humanum censum seu quæstum appellitantes, ethnicorum instar, qui deas quasdam odio in cunctos inflammatas, hominumque interfectorices nominant Eumenides. Itane vero humanus sensus? Annon exactio usuræ est, quæ domos evertit, divitias dissipat, efficitque ut qui honesto et nobili loco nati sunt, deteriore vitam vivant, quam servi, quæ quidem initio nonnihil delectat, posteriores vero vitæ partes acerbo dolore complet. Quemadmodum enim aves, quibus aucupes insidias tendunt, delectantur principia quidem sparsa illis esca, illaque loca frequentant, in quibus uberem et copiosum cibum reperiunt, paulo post autem retibus captæ intereunt, sic et qui fenebrem pecuniam accipiunt, perbrevis temporis spatio abundant, postea vero paternis sedibus excidunt.

11. Cæterum omnis misericordia exsulat ab usurariorum perditis et sceleratis animis, cumque ipsam debitoris domum venalem prostare aspiciunt, non moventur ulla commiseratione, quin potius venditionem importunius adhuc urgent, ut citius argento accepto alium quemdam miserum feneratoris nexibus adstringant, more indefessorum et in-

naissait la source qui fournit à tes aumônes , il les repousserait sans doute avec horreur comme la chair de ses semblables, comme le sang de ses frères , et il te dirait, alliant la modération à une noble hardiesse : Homme impitoyable, ne me nourrissez pas des larmes de mes frères; ne donnez pas à ma pauvreté le pain trempé des pleurs d'autres pauvres comme moi. Rendez à votre prochain ce dont vous l'avez injustement déponillé, et je vous remercierai. De quel secours croyez-vous être en plongeant tant de malheureux dans la misère pour en soulager un seul? S'il y avait moins d'usuriers, il n'y aurait pas tant de pauvres. Déchirez vos contrats, vos billets, et chacun aura son nécessaire.

10. La loi, les prophètes, les apôtres, tout s'unit pour accuser l'usurier, sans pouvoir extirper cette calamité. Amos, inspiré, tonne contre eux : « Écoutez, vous qui chaque jour écrasez le pauvre, vous » qui opprimez les malheureux et qui dites : Quand finira le mois ? » quand recueillerons-nous nos profits ? » car, il faut le dire, la naissance d'un fils apporte moins de joie au cœur d'un père, que la fin du mois à l'usurier ; il y a plus, son crime, il le décore d'un beau nom : il l'appelle honnête revenu, bénéfice, à peu près comme les profanes donnent le nom d'Euménides à des divinités dévorées d'une haine sans cesse renaissante contre l'humanité entière et chargées de tourmenter les hommes. Est-ce bien là un honnête revenu ? et n'est-ce pas plutôt la cruelle exaction de l'usure qui renverse les maisons, dévore les fortunes, réduit l'homme de la plus haute extraction à un sort pire que celui des esclaves, et ne donne quelques momens heureux que pour les faire payer par les chagrins de tout le reste de la vie ? Les oiseaux imprudens, qu'un chasseur adroit veut attirer dans ses pièges, viennent gaiement se nourrir des grains répandus çà et là ; ils n'oublient pas les lieux qui leur offrent une nourriture si abondante et si facile ; ils y volent chaque jour ; mais bientôt pris aux lacets, ils meurent ; ainsi tous ceux qui reçoivent un prêt usuraire sont quelques jours dans l'abondance , mais descendent bientôt du rang qu'occupaient leurs pères.

11. Le cœur pervers de l'usurier se ferme à tout sentiment de compassion ; il voit la dernière propriété de son malheureux débiteur mise aux enchères ; son ame n'est point émue ; au contraire , il en presse la vente avec instance afin de rentrer plus tôt dans ses fonds et de s'en servir pour enlacer de ses liens perfides quelque nouvel infortuné ; semblable à ces pêcheurs infatigables et toujours avides, qui,

satiabilium piscatorum, qui uno gurgite retibus circumdato, omnibus qui in eo latent piscibus captis, ad vicinos gurgites nassas transferunt, et ab hoc ad alium, et ita deinceps, quoad omnia loca piscatione sua peragrarint. Qualibus ergo oculis tu qui talis es in cœlum respicis? Quomodo petis remissionem peccatorum? Num forte ob stuporem illud quoque oras; quod nos Salvator docuit? Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. Quam multi ob usuras laqueo sese interemerunt, vel præcipites in fluvios dejecerunt, tolerabiliorem rati mortem quam feneratorem, relictis filiis orphanis, quibus paupertas noverca haud benigna et facilis esse cœpit! At vero præclari scilicet isti feneratores ne orbæ quidem domus miserentur, sed trahunt rapiuntque hæredes, quibus forte præter laqueum hæreditatis nihil obtigit, aurumque poscunt eos, qui victum sibi ex aliorum liberalitate comparant. Cum autem debitoris mors illis, ut par est, exprobratur, cumque nonnulli ut erubescant laquei mentionem faciunt, nullo penitus pudore ob hoc facinus afficiuntur, neque animo expavescunt, sed potius ex pectore exulcerato verba fundunt plena impudentiæ: Et num moribus nostris, aiunt, adscribetur, si miser ille et impos mentis, infelici sidere natus, necessitate fati compulsus, violentas manus sibi intulerit? Philosophantur enim feneratores quoque et mathematicorum Ægyptiorum discipuli fiunt, cum opus est ut apologiam instituunt pro piaculis et execrandis facinoribus et homicidiis suis. Talis igitur hoc sermone compellendus. Tu ille infaustus ortus es, et illa infelix siderum necessitas; si enim curam levasses, et partem quidem partis dimisisses, partemque accepisses cum remissione, non utique odisset lucem tanquam odiosam, neque sui ipsius carnifex exstitisset.

12. Et quibusnam oculis tempore resurrectionis intueberis interfectum; venietis enim ambo ad Christi tribunal, ubi non usuræ computabuntur, sed vitæ ratio acta judicabitur. Ecquid respondebis accusatus incorrupto judici, quando tibi dixerit: Habuisti legem, prophetas, evangelicas præceptiones, omnes audivisti simul ingemnantes una voce charitatem et humanitatem, his quidem monentibus; Fratri tuo non feneraberis; aliis vero: Pecuniam suam non dedit ad usuram; aliis: Si mutuum dederis fratri tuo, non urgebis illum. At

après avoir couvert un étang de leurs filets et pris jusqu'au dernier poisson, courent à l'étang voisin, puis à un autre, jusqu'à ce qu'ils les aient tous dépeuplés. O vous, que salit un tel vice, comment osez-vous lever les yeux au ciel? comment pouvez-vous demander la rémission de vos péchés? Que dis-je? Ne tremblez-vous pas, quand dans votre folie il vous arrive de prononcer ces paroles enseignées par notre Sauveur : Et remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à ceux qui nous doivent? Souvent des malheureux, pressés par l'usure, ont cherché la fin de leurs souffrances au bout d'une corde, ou au milieu des flots, préférant la mort à ces perpétuelles angoisses, et laissant leurs enfans orphelins aux mains d'une marâtre impitoyable, la misère. Cependant le noble usurier, sans pitié pour la famille désolée, poursuit avec acharnement les héritiers eux-mêmes, qui n'ont peut-être hérité que du lacet funeste, et va demander de l'or à ceux que nourrit la libéralité publique. Que si l'on vient à leur reprocher, comme il est juste, la mort du débiteur; si, pour les faire rougir, on leur montre l'instrument fatal dont il s'est servi, sans pudeur comme sans honte, ils ne tremblent pas devant un tel forfait, joignant l'impudence aux invectives de la rage : Est-ce à nous la faute, disent-ils, si un malheureux, un fou, né sous une mauvaise étoile et poussé par la fatalité, a porté sur lui une main suicide? Ils discourent en philosophes, les infâmes; ils se font les disciples des astrologues et des Égyptiens, pour justifier leurs abominables attentats, leurs homicides. Voici ce que je leur répondrai, moi : C'est vous qui êtes cette mauvaise étoile, c'est vous qui êtes cette impérieuse fatalité; il fallait soulager la misère de ce père de famille, il fallait vous contenter de recevoir une partie de ce que vous aviez donné, et faire grâce de l'autre, et alors la triste lumière du jour ne lui fût pas devenue odieuse, et alors il ne fût pas devenu son propre bourreau.

12. Et, je vous le demande, au jour de la résurrection, comment soutiendrez-vous les regards de votre victime, car vous comparaitrez ensemble au tribunal de Dieu, pour y rendre compte non seulement de vos usures, mais de toute votre vie. Que répondrez-vous à l'accusation du Juge incorruptible, qui vous dira : Vous avez eu pour vous conduire, la loi, les prophètes et les commandemens de l'Évangile; tous ont uni leur voix pour vous prêcher l'humanité; la charité, les uns vous ont dit : Vous n'extorquerez rien à votre frère; les autres : Il ne place pas son argent à intérêt; ceux-ci : Si vous prêtez quelque

Matthæus in parabolis clamans, Dominique mandatam annuntians, ait: « Serve nequam, omne debitum tibi remisi, quia rogasti me; » nonne oportebat et te misereri conservi tui, ut et ego tui misertus sum? Et iratus Dominus tradidit illum tortoribus, quousque persolverit omne debitum. » Tunc sera et infructuosa pœnitentia duceris, luctusque gravissimus te incesset, et pœna inevitabili punieris. Nec tibi adjumento erit aurum, nec opem feret argentum. Amarior felle erit fenoris acceptio.

13. Hæc non sunt nuda verborum terriculamenta; sed ipsa rei veritas, quæ judicium futurum prius testatur, quam experientia cognoscatur, quod proinde vir prudens, et cui cura futuri, sedulo cavere studebit. Ut vero utilitatis aliquid audientibus afferam, narrando quiddam quod in ædibus cujusdam feneratoris ante illud Dei judicium contigit, attendite, etsi fortassis multi vestrum id, quod commemoraturus sum, jam exploratum habeatis. Erat vir quidam in hac ipsa civitate, nomen reticebo, ne videar mortuum nominatim traducere velle; huic fenerari lucrique aliquid ex detestandis usuris capere, unica ars erat. Corruptus autem hoc avaritiæ morbo tenax et sordidus in seipsum suosque evasit, ut solent avari, quippe qui in mensa neque satis cibi apponeret, neque vestes unquam nisi summa necessitata coactus mutaret, neque liberis suis necessaria ad victum suppeditaret; nec balneis uteretur metu mercedis triobolaris, perpetuo in id unam intentus, quomodo semper magis atque magis pecuniæ numerum augetet. Neque quemquam satis fidam crumenæ suæ custodem arbitrabatur, non filium, non servum, non trapezitam, non clavem, non sigillum, in parietum angulis et recessibus, luto superillito, invigas divitias et ignotum asservabat thesaurum, deque loco ad locum et de pariete ad parietem sine intermissione transferebat, ut hac ratione omnes lateret. Porro derepente ex hac vita decedens familiarium nemini indicavit, ubinam aurum defossum esset. Defossus igitur est et ipse, hoc unum scilicet lucratus, ut et ipse defossus occultaretur. At liberi ipsius cum sperarent, se omnium civium fore ditissimos, omnia perscrutabantur, ex aliis sciscitabantur, famulos examinabant,

chose à votre prochain, vous ne le pressurerez point ; saint Mathieu, interprète du Seigneur, vous a instruit par une parabole, disant : « Ser- » viteur ingrat, je vous ai remis toute votre dette parce que vous m'en » aviez prié ! ne deviez-vous pas avoir à votre tour pitié de votre com- » pagnon, comme j'avais eu pitié de vous ? et le maître irrité le livra » aux supplices, jusqu'à ce qu'il se fût acquitté de toute sa dette. » Vainement à cette heure fatale, voudrez-vous vous repentir, il sera trop tard ; vainement, répandez-vous des larmes, votre châtement inévitable commencera. L'or ne vous servira de rien, l'argent ne vous sera d'aucun secours. Le fruit de l'usure sera plus amer que du fiel.

13. Et ne croyez pas que ce ne soit ici qu'un vain épouvantail de paroles, ce que je vous dis est la réalité ; la raison doit nous en convaincre, avant que nous en fassions la triste expérience, ce doit être une règle constante pour l'hommesage qui songe à l'avenir. Mais pour que mon discours soit de quelque utilité à tous ceux qui m'écoutent, je vous raconterai ce qui s'est passé dans la maison d'un usurier, avant qu'il eût comparu devant le souverain Juge ; écoutez tous ; quoique plusieurs d'entre vous connaissent déjà ce que je vais vous dire : Un homme existait dans notre ville, je tairai son nom, pour ne pas troubler la mémoire des morts ; cet homme ne rêvait qu'une chose, extorquer et faire l'usure la plus coupable. L'avarice, cette cruelle maladie qui le possédait, ne tarda pas à le rendre dur envers les siens et envers lui-même, comme c'est l'usage de tous les avarés ; il retrancha de sa table le nécessaire, ne changea plus de vêtements qu'à la dernière extrémité, refusa bientôt à l'entretien de ses enfans ; ne se rendit plus aux bains pour ne pas donner la faible rétribution voulue, toujours occupé de la même idée, augmenter de plus en plus son tas d'écus. N'osant se fier à personne pour garder sa bourse, se méfiant également de son fils, de son intendant, de son caissier, de sa clef, de sa serrure, il allait enfouir son or sous des monceaux de boue, dans les coins les plus reculés de sa maison ; puis le changeait de place et le portait sans cesse d'un mur à un autre, pour le cacher à tous les yeux. Surpris tout-à-coup par la mort, il ne dit à personne de sa famille le lieu où gisait enterrée sa fortune. Son corps fut enseveli à son tour, et son gain se réduisit à être, lui aussi, enterré et caché à tous les yeux. Quant à ses enfans, qui espéraient être les citoyens les plus riches, ils visitèrent partout, ils demandèrent à tout le monde, ils fouillèrent les esclaves, ils creusèrent sous les

pavimenta ædium fodiendo aperiebant, parietes evacuabant, vicinorum et familiarum domos frequentes obibant, omnemque lapidem, ut dicitur, movebant neque tamen vel obolum inveniebant. Vivunt autem in præsentī vitam extorrem, domusque et foci expertem, quotidie patris stultitiam detestantes. Talis igitur, fenerator, vester amicus et socius fuit, qui digno moribus suis sine vitam conclusit, fenerator ventosus et levis, qui cum innumeris molestiis ipsaque fame conflictatus, sibi quidem æternas pœnas quasi hæreditario jure comparavit, liberis autem suis inopiam reliquit.

14. Nescitis, miseri, cui opes corrodati et congregatis. Eventus rerum varii sunt, impostores infiniti, insidiatores et prædones terram turbant et mare; videte ne amisso auro potissimum vestrum lucrum sit peccatum. Sed oratio hæc, aiunt, nobis odiosa est et gravis: Novi et ego vestrum murmur dentiumque fremitum, etsi vos ex hoc loco superiore sæpius in recta sententia firmare coner. Invidet, inquiunt, iis qui beneficiis afficiuntur et egentibus. Ergo a mutuo dando supersedebimus. Et quam vitam agent inopes et afflicti? Digna profecto moribus istorum oratio, conveniensque objectio iis qui divitiarum tenebris obnubilati sunt. Neque enim mentis iudicium satis firmatum habent, ut quæ dicuntur, intelligere possint. Hinc monita recte suadentium in contrarium partem accipiunt: ut enim me perorante minantur se pauperibus non daturus mutuum, sic non sine murmure minantur egenis sese venientibus oclusuros januam. Ego quidem primum dandum et donandum esse prædico et annuntio. Deinde ad mutuum quoque exhortor. Altera enim donationis species est mutuum, sed addo hoc dandum esse sine fenore et exactione usuraria, eoque modo quo id divina oracula præcipiunt. Æque enim obnoxius est pœnæ, qui non dat mutuum, et qui dat sub conditione usuræ. Illius namque inhumanitas, hujus vero cauponarius quæstus merito condemnatus est. At isti ultro ad alterum extremum sese conferunt, omnique modo a dando abstinere volunt, quod sane impudens est propositum, et contra jus fasque furiosa contentio, lisque et bellum contra Deum. Velenim non dabo, inquit, vel mutuum dans, contractum faciam feneratoritium.

15. Contra feneratores igitur satis hactenus dictum esto, et accusa-

dalles de leur demeure, ouvrirent les murs, cherchèrent jusque dans les maisons de leurs voisins et de leurs amis, ils retournèrent chaque pierre, comme on dit, et ne trouvèrent pas une obole : et ils traînent aujourd'hui leur misérable existence, sans abri, sans ressources, maudissant chaque jour la folie de leur père. Voilà, ô usuriers, ce que fit un de vos amis, un de vos dignes émules, il termina sa carrière d'une manière digne de sa vie : fou et aveugle qu'il était, après s'être créé des soucis et une faim dévorante, il se prépara pour son avenir à lui des peines éternelles, et laissa à ses enfans l'indigence.

14. Savez-vous bien de plus, insensés, pour qui vous amassez tout cet or ? Il se passe bien des choses dans le monde, les fripons y sont nombreux, les voleurs, les pirates infestent la terre et les mers ; craignez que votre fortune ne s'envole, et qu'il ne vous reste pour tout gain que le péché. Mais, diront-ils, vos paroles nous étonnent, elles nous affligent vivement ; oui, j'ai entendu vos murmures, j'ai vu votre indignation pendant que je cherchais du haut de cette chaire à vous indiquer la bonne route. Il est jaloux, disent quelques-uns, du bien que l'on fait aux indigens. Eh bien ! nous nous abstiendrons de tout bienfait, et nous verrons comment vivra le pauvre, l'affligé ! C'est bien là le langage qui convient à des hommes de cette sorte, c'est bien la réponse que peuvent faire ceux qu'aveugle le noir démon des richesses ! Leur esprit n'est même plus en état de comprendre ce qu'ils disent : aussi prennent-ils en sens contraire tous les sages avis qu'on leur donne. Pour répondre à ma prédication, ils se promettent bien de ne plus prêter, et menacent entre leurs dents de repousser les indigens qui viendront à leur porte mendier quelques secours. Et, moi je vous dis et je vous répète qu'il faut donner, qu'il faut donner largement, et je ne vous défends pas de prêter ; car le prêt est aussi une espèce de don ; mais j'ajoute qu'il faut prêter sans intérêt, sans exaction et sans usure, et en la manière prescrite par les oracles divins ; parce qu'il est également criminel de ne pas prêter que de prêter en usurier ; et si l'un est puni comme inhumanité, l'autre le sera comme gain illicite. Mais ils vont à l'extrême, et ils veulent s'abstenir de tout don ; résolution coupable, révolte ouverte contre toute justice ; guerre obstinée contre Dieu, que de dire : Ou je ne donnerai rien, ou je prêterai à intérêts.

15. J'en ai dit assez contre les usuriers, je leur ai assez clairement

tionis capita perspicue tanquam in foro et coram iudice demonstrata sunt, Deus largiatur eis poenitentiam male factorum. Ad illos autem, qui prompte dant mutuum, usurarumque hamis sese affixerunt, nullum verbum faciam, sufficere ratus consilium, quod divinus dedit Basilius in propria de hac materia concione, pluribus cum illis agens, qui inconsulte dant mutuum, quam qui avaritiæ causa id faciunt.

EPISTOLÆ SELECTÆ.

AD THEOPHILUM EPISCOPUM ALEXANDRINUM ADVERSUS APOLLINAREM EPISTOLA.

1. Non sæcularis tantum sapientiæ ferax est magna civitas Alexandriorum, sed et ipsius veræ atque genuinæ sapientiæ fontes apud vos jam inde a principio manant. Quamobrem recte, ut mihi quidem videtur, sese res habebit, si quibus ad ea quæ recta sunt promovenda plus suppetit virium, ab iis ad mysterium veritatis tuendum plus subsidii conferatur. Ut enim ait uspiam sublime Evangelium, « cui multum datum est, plus repetent ab eo. » Itaque merito feceris, si omnem quæ in te est ex gratia divina, et in ecclesia tua virtutem falso nominatæ scientiæ opposueris eorum qui semper aliquid novi contra veritatem comminiscuntur, a quibus ea quæ secundum Deum est societas dirimitur, magnum autem et venerabile christianorum nomen silentio involvitur atque in humanas appellationes Ecclesia dividitur, quodque omnium est indignissimum, tum gaudent homines cum ab iis, quos in errore duces sequuntur, novum se nomen invenisse cognoverint. Ac si quidem fieri posset, ut omnino votum propheticum perficeretur et deficerent peccatores a terra et iniqui, ita ut non essent, res ea foret omnibus præferenda : postquam autem prævalent iniquorum sermones quibus contra veritatem ab adversariis adjunctis vires dantur, præclare nobiscum agi videbitur, si mala saltem imminuere atque impedire possimus : ne quæ in dies efferuntur deteriorum rerum incrementa longius provehantur.

démontré, à la face de tous, les vices radicaux de leur conduite; laissons à Dieu le soin de punir leurs actions criminelles. Quant à ceux qui donnent trop facilement, et qui s'exposent à l'appât de l'usure, je ne leur dirai rien, persuadé qu'ils feront leur profit des paroles du sage Basile sur cette matière, dans son discours où il s'adresse plutôt à ceux qui donnent témérairement qu'à ceux qui donnent pour satisfaire leur cupidité.

LETTRES CHOISIES.

LETTRE A THÉOPHILE, ÈVÊQUE D'ALEXANDRIE, CONTRE APOLLINAIRE.

1. Alexandrie n'est pas seulement l'école des belles-lettres et des sciences mondaines. La véritable philosophie, celle de l'Évangile semble y répandre aussi ses lumières de préférence, depuis que cette philosophie divine est venue éclairer le monde. Et puisque ses savans sont les plus habiles à pénétrer dans les mystères de la religion, c'est à eux qu'il appartient surtout d'être les défenseurs de la vérité; car, dit l'Évangile, « il sera demandé davantage à ceux qui auront davantage reçu. » Ainsi donc vous ferez bien d'opposer les lumières dont le Saint-Esprit vous a favorisé, vous et votre Église, à la science mensongère de ces novateurs dangereux, qui attaquent tous les jours la vérité, qui cherchent à mettre le trouble dans la société spirituelle, et à détruire le nom auguste de chrétiens, qui font descendre la doctrine évangélique de ses hauteurs sublimes, pour la soumettre à l'examen d'une trompeuse raison, et triomphent insolemment quand ils ont inventé de nouvelles erreurs et de nouvelles hérésies. Plût au ciel que les méchants disparussent de la terre selon le vœu exprimé dans les saintes Écritures! Mais puisque les méchants triomphent, aidés qu'ils sont par l'esprit de mensonge et d'erreur, ce serait un grand bonheur pour nous si nous pouvions au moins arrêter les progrès du mal.

2. Quid autem hæc verba sibi volunt? Qui Apollinaris dogmatibus favent reprehensionibus in nos paratis, res suas stabilire conantur carnale, Verbum, atque sæculorum conditorem hominis filium et mortalem filii deitatem facientes. Proferunt enim tanquam quibusdam in catholica Ecclesia duos filios colentibus in dogmate, unum quidem secundum naturam, alterum autem secundum adoptionem postea acquisitum: nescio a quo talia audientes, aut cum qua persona luctantes, nondum enim cognovi qui talia effutiret. Verumtamen quoniam istam proponentes adversum nos causam, ex eo quod videntur tale flagitium impugnare, suas opiniones corroborant, bonum est ut tua in Christo perfectio, prout tibi in mentem injecerit Spiritus sanctus, eorum occasiones amputet, qui quærunt adversum nos occasiones, et persuadeat eis qui per calumniam hæc Ecclesiæ Dei crimini vertunt, nullum ejusmodi apud Christianos esse dogma neque prædicari.

3. Non enim propterea quod in novissimis diebus in terris visus est conditor sæculorum et cum hominibus conversatus est, ideo duo filii in Ecclesia numerantur, unus conditor sæculorum, et alter qui in consummatione sæculorum per carnem humano generi apparuerit. Et enim si quis ex unigeniti filii Dei apparitione in carne, quæ dispensationis causa facta est, colligat editum fuisse filium alterum, is dinumeratis etiam omnibus quæ se viris sanctis obtulerunt apparitionibus ante unigeniti Dei Filii incarnationem, et iis quæ post illam sanctis rursus oblatae sunt, pro numero divinæ manifestationis multitudinem statuet filiorum, eritque illi unus quidem filius ille qui cum Abrahamo collocutus est, alter vero qui Isaaco apparuit, et qui cum Jacobo pugnavit, alius etiam et diversus, qui variis apparitionibus Moysi se ostendit in lumine, in caligine, in columna nubis, in visione facie ad faciem, in posterioribus; alius rursus filius qui cum Moysis successore in acie stetit, et alius qui Jobum per turbinem allocutus est, quique in excelso throno Esaiæ apparuit, et qui humana specie ab Ezechiele oratione descriptus est, quique post illa Paulum in luce circumfulsit, et qui ante istud in monte Petro in excelsiore gloria apparuit.

4. Quod si hoc absurdum planeque impium est, ut pro numero di-

2. Je veux parler ici des partisans de la doctrine d'Apollinaire, qui calomnient notre croyance pour donner un appui à leurs opinions ; qui nous accusent de faire du Verbe divin, de celui qui existe avant tous les siècles, un homme semblable à nous, et de rabaisser la divinité du Fils au rang de la créature mortelle. Ils mettent en avant certain dogme, reçu, disent-ils, dans l'Église catholique, lequel reconnaît deux fils, l'un selon la nature, l'autre selon l'adoption ; je ne sais qui leur a enseigné un pareil dogme, ni quel est l'adversaire caché qu'ils combattent ; car je n'ai jamais entendu parmi nous débiter de telles extravagances. Cependant, puisqu'ils nous intentent un procès sur ce dogme prétendu, et qu'en paraissant le repousser comme une monstruosité, ils donnent du crédit à leurs opinions, il est bon que votre piété, éclairée par le Saint-Esprit, ôte tout prétexte d'accusation contre nous à ceux qui ne cherchent que notre perte, et réfute leurs calomnies grossières en leur démontrant que jamais dogme semblable n'a été reçu ni enseigné chez les chrétiens.

3. Bien que dans ces derniers temps, celui qui existe avant tous les siècles ait paru sur la terre et vécu parmi les hommes, l'Église ne reconnaît pas pource'a deux fils, l'un qui existe avant tous les siècles, et l'autre qui s'est manifesté au genre humain en naissant comme la créature à une époque déterminée. Si l'on concluait de l'incarnation du fils unique de Dieu, de cette apparition qu'il a faite dans le monde pour le sauver, que le Messie rédempteur est différent du Verbe éternel, les différentes révélations que certains hommes privilégiés ont eues de la divinité, avant et après l'incarnation du Verbe éternel, prouveraient donc qu'il y a autant de fils de Dieu qu'elles sont arrivées de fois : ainsi celui qui parla au grand Abraham ne serait pas le même que celui qui s'offrit aux regards d'Isaac, et que celui qui lutta avec Jacob ; chacun d'eux serait différent de ce'ui qui se montra à Moïse au milieu d'une lumière éclatante, de ce'ui qui s'environna d'un nuage ténébreux devant le chef des Israélites et de celui qui lui dicta ses lois sur le Sinaï. Un autre encore aurait combattu à côté du successeur de Moïse, un autre aurait appelé Job du sein d'un tourbillon ; un autre serait apparu au prophète Isaïe sur un trône élevé ; un autre se serait manifesté à Ézéchiël sous la forme humaine ; un autre aurait ébloui Paul de sa splendeur, un autre enfin se serait montré à Pierre, au sommet d'une montagne, dans toute sa magnificence et sa gloire.

4. Il est absurde et impie de voir dans ces apparitions successives

versaram apparitionum unigeniti filii Dei tot etiam filios assignemus, parem profecto absurditatem incurrit is, qui ex apparitione per carnem ad constituendum alterum filium arripit occasionem. Sic enim censemus pro modulo facultatis eorum qui divinas apparitiones excipiebant : semper illius supremæ ac prestantissimæ naturæ oblatam esse visionem : majorem quidem ac Deo digniorem his qui assequi sublimitatem illam poterant, minorem vero atque ordinis inferioris iis qui majoris capaces non erant, quocirca neque simili ratione atque in præcedentibus apparitionibus in dispensatione secundum carnem generi humano sese offert. Verum quoniam omnes, ut inquit propheta, declinaverunt, simul inutiles facti sunt, neque erat, sicut scriptum est, qui posset intelligere, et perquirere sublimitatem divinitatis, propterea, ut magis carnali generationi appareat, unigenitus Filius caro fit, seque pro exiguitate ejus a quo excipitur contrahit, vel potius, ut cum Scriptura loquar, seipsum exinanit : ut quantum capit natura, tantum excipiat. Illam enim generationem præter cæteras quæ præcesserant, damnationi obnoxiam fuisse palam ex Domini voce didicimus cum iis tolerabiliores Sodomitas ac Ninivitas fuisse dicit, et Reginam Austri generationem illam in resurrectione condemnaturam Dominus pronuntiavit.

5. Enimvero si omnes ut Moyses caliginem ingredi potuissent, in qua vidit Moyses, quæ spectari non possunt, aut quemadmodum sublimis ille Paulus supra tres cælos attolli atque in paradiso de secretis doceri rebus, quæ verbis efferri non possunt, aut cum illo zelo ardente Elia curru igneo in locum æthereum transferri, neque corporis mole ac pondere gravari, vel cum Ezechiele atque Esaia sedentem, in gloriæ throno contueri, aut supra cherubim sublatum aut a seraphim collaudatum, nihil penitus opus fuisset, hac Dei secundum carnem apparitione, si tales omnes fuissent. Sed quoniam, ut inquit Dominus, generatio prava et adultera erat illa generatio, prava quidem, quod, sicut ait Evangelium, totus mundus in maligno tum positus esset; adultera vero quod optimum suum sponsum deseruisset, eique qui per improbitatem animas adulterio polluit, fuisset commixta. Quam ob causam verus medicus qui male

des manifestations différentes d'autant de fils de Dieu, il ne l'est pas moins de voir dans l'incarnation du Verbe éternel la naissance d'un second Verbe, différent du premier. Nous pensons que la révélation du Verbe éternel et divin a toujours été en rapport avec les facultés de ceux à qui se manifestait la sublimité de sa nature; qu'elle a été plus éclatante et plus digne de la divinité pour ceux dont les regards pouvaient soutenir l'aspect de la grandeur suprême, plus humble et plus modeste pour ceux que le spectacle de la splendeur céleste eût éblouis et aveuglés. Voilà pourquoi le Fils de Dieu, en prenant un corps semblable au nôtre, ne s'est pas montré au genre humain avec la magnificence qu'il a déployée aux yeux des patriarches, des prophètes et des apôtres. Les hommes s'étaient détournés de la lumière, ils étaient devenus aveugles, et nul d'entre eux n'aurait pu contempler la majesté divine. Pour se manifester à cette génération charnelle, le Fils unique du Père, le Verbe éternel, s'est donc fait chair; il est descendu au niveau des créatures mortelles qu'il venait sauver, il s'est fait petit, comme dit l'Écriture sainte, afin d'être vu et compris par les hommes. La génération au milieu de laquelle il a fait son apparition était, plus que toutes celles qui l'avaient précédée, une génération perverse et corrompue; c'est ce que nous enseigne le Seigneur quand il nous dit que les hommes de ce temps étaient plus coupables que ceux de Sodome et de Ninive, et que la reine de l'Auster condamnerait au jour du jugement cette race impie et sacrilège.

5. Certes, le Fils de Dieu n'eût pas eu besoin de s'incarner pour se manifester au monde, si tous les hommes avaient pu, comme Moïse, pénétrer au sein de ces ténèbres mystérieuses, où le législateur des Hébreux vit des choses que nul regard humain ne saurait contempler sans une faveur spéciale et divine, ou bien comme Paul, ce prince des apôtres, être élevés au-dessus du troisième ciel, et apprendre dans le paradis des secrets que nul le parole humaine ne saurait exprimer, ou bien avec Elie, ce prophète au zèle ardent, être transportés dans les airs, sur un char de feu, malgré le poids de la matière, qui nous retient ici-bas, ou bien encore avec Ezéchiel et Isaïe, contempler celui qui est assis sur un trône de gloire, devant qui les anges se voilent de leurs ailes brillantes, et dont les séraphins répètent en chœur le nom trois fois saint. Mais cette génération, suivant ce que dit le Seigneur, était une génération dépravée et adultère; elle était dépravée, puisqu'alors le monde entier était l'esclave du mal; elle était adultère, puisqu'elle avait abandonné le céleste époux pour s'unir à celui dont l'alliance

habentes curat, prout medicinam morbus exigebat, ita laboranti sollicitudinem suam et curationem adhibuit, ut quodammodo simul æger ipse ad naturæ nostræ ægritudinem se conformaret et caro fieret quæ naturæ suæ ac substantiæ insitam habet infirmitatem, ut nobis Dei ipsius verba testantur, « spiritui quidem promptus est, caro autem » infirma. »

6. Idcirco si quod immortale est et potens in mortali et infirmo, et in mutabili et corruptibili, quod immutabile est et incorruptibile manere permisit : mortale in mortali, corruptibile in corruptione, et alia in aliis eodem modo merito, quis binarium numerum in filio Dei observavit, cum utrumque eorum, quæ contraria ratione spectantur separatim apud se numeraverit? Sin autem mortale in immortalis positum immortalitas factum est pariterque corruptibile in incorruptionem mutatum est, aliaque omnia pari ratione in impatibilitatem quamdam divinitatemque conversa sunt, quis locus relinquatur eorum commentis, qui in differentiam duorum id quod unum est dividunt? Verbum enim et ante incarnationem et post dispensationem in carne Verbum, et erat et est, itemque Deus et ante formam servi, et post ipsam est Deus, verumque lumen. Si ergo immobilis et immutabilis Deo conveniens omniis notio de unigenito semper et cernitur, et est ipse idem, eodem modo se habens apud se, qui fieri potest, ut ab illo cogamur ejus apparitionem per carnem binarium filiorum numerum appellare : perinde quasi hic quidem filius sit qui erat ante sæcula, ille autem per carnem alius filius Deo fuerit in lucem editus. Nos enim naturam quidem humanam Verbo conjunctam servatam esse ex mysterio didicimus et credimus. Filium autem Dei carnalem esse et privatim apud se spectari neque didicimus, neque unde id colligi possit, intelligimus. Nam neque quod peccatum et maledictum propter nos factus sit, ut inquit Apostolus, et infirmitates nostras acceperit, ut Esaias testatur, peccatum apud se non sanatum, et maledictum et infirmitatem dereliquit, sed mortale quidem absorptum est a vita, crucifixus autem ex infirmitate, vivit ex virtute, et maledictum, in benedictionem mutatum est, et quicquid in natura nostra infirmum est, et caducum divinitati commixtum in id evasit, quod ipsa est divinitas.

7. Unde ergo fieri potest, ut alicui binarius iste filiorum numerus in

impure souille la chasteté de l'ame. Aussi le véritable médecin, celui qui guérit les ames malades, a-t-il choisi un remède en rapport avec les maux de l'humanité souffrante : il a partagé nos misères pour nous secourir ; il s'est fait chair afin de guérir les infirmités de la chair, car en elle tout est faiblesse, Dieu lui-même n'a-t-il pas dit : « L'esprit » est prompt, mais la chair est faible ? »

6. Si donc, en unissant sa nature immortelle, toute-puissante, immuable et incorruptible, à une nature corruptible, changeante, faible et périssable, le Verbe divin eût laissé subsister en lui la lutte de ces attributs opposés, on aurait droit de supposer une dualité dans le Fils de Dieu ; mais si l'union de sa nature immortelle, toute-puissante, immuable et incorruptible, avec une nature toute contraire détruit dans celle-ci ses caractères primitifs, pour la revêtir des attributs de l'incorruptibilité, de la toute-puissance et de l'immortalité, qui se trouvent en Dieu, quel prétexte peut-il rester aux interprétations malveillantes de ceux qui substituent la dualité à l'unité ? Le Verbe, avant et après son incarnation, est toujours le Verbe, le Fils de Dieu, avant et après son apparition sur la terre, est toujours le Fils de Dieu, la lumière éternelle dont le reflet illumine tout homme venant en ce monde. Si donc les attributs de la divinité se retrouvent dans le Verbe incarné, s'il est toujours le même avant et après son incarnation, comment veut-on nous forcer à voir dans celui qui a pris un corps semblable au nôtre un être différent de celui qui existe de toute éternité ; comme si Dieu avait deux fils, l'un né avant tous les siècles et demeurant caché dans le sein de son Père, et l'autre se révélant au monde et paraissant à la lumière dans une époque déterminée ? Le mystère de l'incarnation nous enseigne que la nature humaine a été sauvée par son union avec le Verbe divin, et nous croyons fermement à la vérité de ce dogme. Mais jamais personne ne nous a enseigné que le Fils de Dieu fût une créature mortelle, et nous ne comprenons pas qu'on puisse avoir une pareille idée. Si le Fils de Dieu, selon l'expression de l'Apôtre, s'est chargé du poids de nos misères et de nos péchés, s'il s'est revêtu des infirmités de notre nature, comme dit Isaïe, il a guéri ces infirmités, il a soulagé ces misères, il a expié ces péchés, la vie a détruit la mort, la résurrection a succédé au supplice de la croix, et tout ce qu'il y avait de faible et de périssable dans notre nature est devenu divin par son union avec la divinité.

7. Comment donc, encore une fois, conclure de l'incarnation du

mentem veniat tanquam ex necessitate ab ipsa dispensatione in carne ad ejusmodi opinionem impulso? Qui enim semper est in Patre, semperque Patrem in se ipso habet, ipsique unitus, sicut et olim erat, ita et est et erit, et aliud ab illo Filius neque erat neque fuit, neque adeo erit; primitiæ vero naturæ humanæ, quas jam omnipotens divinitas sumpsit, ut dixerit quispiam apta similitudine usus, tanquam aceti gutta quædam immenso mari commixta, sunt illæ quidem in divinitate, non tamen in peculiaribus suis proprietatibus, sic enim binarius filiorum numerus colligi posset, si ineffabili in divinitate filii diversi generis natura quæpiam peculiaribus suis insignita notis agnosceretur, ita ut hoc quidem infirmum esset aut parvum, aut corruptibile aut momentaneum, illud vero potens et magnum, et incorruptibile atque æternum. Quando autem, omnibus immutatis, in divinitatis proprietatibus, quæcumque in mortali cum mortali statu cerni possunt, in nullo differentia comperitur. Quicquid enim filii videt quisquam, divinitas est, sapientia, virtus, sanctificatio, impassibilitas, qui fieri potest, ut quod unum est in notionem duplicem dividatur: cum nulla sit differentia, qua numeri distinctio nitatur.

8. Divinitas enim quod humile fuit, superexaltavit, et ei quod humano more nominabatur, largita est, ut super omne nomen esset: quod subditum et servum erat, Dominum regemque fecit, sicut et Petrus inquit: « Dominum eum et Christum fecit Deus. » Per Christum enim regnum intelligimus, et propter exactam unionem assumptæ carnis et assumentis divinitatis communicantur et mutuo dantur nomina, ita ut et humanum ex divino, et divinum ex humano denominetur. Quapropter et qui crucifixus est Dominus gloriæ a Paulo vocatur, et ille qui ab omni creatura cœlestium, terrestrium et infernorum adoratur, Jesus nominatur. His enim vera individuaque unio declaratur, ex eo quod et ineffabilis gloria divinitatis Filii appellatione designetur: cum omnis caro confiteatur et lingua, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei patris, ita ut crucis tormenta sit passus et clavis confixus ac lancea vulneratus, a Paulo gloriæ Dominus appelletur. Si ergo quod humanum est non in proprietatibus naturæ esse ostenditur, sed gloriæ Dominus est, neque ideo quis binos gloriæ

Verbe divin l'existence de deux Verbes différens? Le Fils est toujours dans le sein du Père et le Père dans le sein du Fils, leur union n'a point eu de commencement et elle n'aura point de fin; le Père n'a point d'autre Fils que celui qui a paru sur la terre, et ce Fils est le même que celui qui a été et qui sera éternellement avec lui dans le ciel. La nature humaine dont la divinité s'est revêtue existe si l'on veut dans la divinité, mais, comme une goutte d'une liqueur corrompue existe dans le sein de l'Océan, elle n'existe plus avec ses propriétés primitives. Sans doute on pourrait supposer deux Verbes différens si dans la divinité du Fils on pouvait reconnaître les traces d'une nature étrangère à la nature divine, si à côté de la puissance, de la grandeur, de l'incorruptibilité et de l'éternité, on voyait la fragilité, la petitesse, la corruption et la mort. Mais, puisque les propriétés de la nature humaine ont été changées par son union avec Dieu et se sont confondues dans les propriétés de la nature divine, quelle distinction peut-on désormais établir entre elles? Tout ce que l'on considère dans le Fils de Dieu n'est que divinité, sagesse, vertu, sainteté, béatitude. Comment donc voir une double existence dans ce qui n'offre qu'unité et identité à l'examen de l'esprit?

8. La Divinité a élevé jusqu'à elle l'humble condition de l'humanité; elle a communiqué sa grandeur ineffable à la créature dégradée; elle a fait l'esclave seigneur et roi, comme le témoignent ces paroles de Pierre : « Dieu l'a fait Seigneur et Christ, » car Christ signifie roi. Grâce à l'union parfaite qui s'est établie entre la nature divine et la nature humaine, les attributs de l'une se sont confondus avec les attributs de l'autre; les dénominations qui conviennent à Dieu ont été appliquées à l'homme, et celles qui conviennent à l'homme ont été appliquées à Dieu. Ainsi le Crucifié est appelé par Paul le Maître de la gloire, et celui que toute créature adore, dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, est souvent désigné sous le nom de Jésus. L'emploi alternatif de ces expressions montre avec évidence l'union intime qui s'est établie entre la nature divine et la nature humaine par l'incarnation du Verbe. La grandeur ineffable de la Divinité est renfermée dans le Fils, puisque le Fils est assis à la droite du Père sur le trône du ciel; et Paul avait raison d'appeler dispensateur de la gloire celui qui subit le supplice de la croix, dont les mains furent percées de clous et le sein traversé d'une lance. Si donc la nature

dominos auderet affirmare, cum unum esse didicisset Jesum Christum per quem omnia, unde quæso nobis binarium numerum filiorum objiciant, aut confictam in nos accusationem, tanquam speciosam occasionem ad suas stabiliendas opiniones prætexant? Hæc sunt igitur quæ ad defensionem nostram afferre possumus : a tua vero in Christo perfectione majus ac perfectius ad propugnandam fidem subsidium exigimus, ne qua illis ansa ad veritatem insectandam relinquatur, qui ex nostra reprehensione sua commenta corroborant.

ADVERSUS APOLLINAREM EPISTOLA.

Ex questionibus de eo, quid sit, « ad imaginem Dei et ad similitudinem? »

1. Qui conditam a Deo vultus sui pulchritudinem certissime volunt cognoscere, non alia opinor ratione propriam imaginem formamque faciei contemplari possunt, quam mundissimi cujusdam speculi opera, cui speciem oris sui admoventes, in eo et per ipsam intus formam quamdam, velut ex æmulatione representatam ad imaginem et similitudinem suam clare intuentur. Et nos igitur tanquam in speculo quodam conversis ad divinum spiritalis solis radium oculis, inde manifeste adumbratam speciem formam et imaginem illius, quod in natura nostra est ad imaginem similitudinemque Dei, discamus. Est enim, est, inquam, ut mihi quidem videtur, hominis creatio et structura formidabilis atque ad interpretandum difficilis, multaque et recondita Dei exprimit in se mysteria. Et quemadmodum oculi natura facile quidem ea, quæ sunt extra se, percipit, seipsam suamque qualitatem non potest capere : sic et omni humanæ mentis oculo, visu cognituque difficilis est ratio nostræ creationis.

2. Postquam enim simplicem maximeque spiritalem virtutum invisibilium mundum creator absolvit, et post illum hunc etiam materialem et aspectabilem ex quatuor elementorum corporibus conflatum, tunc ait : « Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram ; »

humaine a perdu toutes ses propriétés par son union avec la nature divine, si le Fils de l'homme est le dispensateur de la gloire, et si pourtant il n'y a d'autre dispensateur de la gloire que le Fils de Dieu, parce que tous deux ne font qu'un, pourquoi nos adversaires viennent-ils nous reprocher d'admettre une absurdité, en nous accusant faussement de croire à l'existence de deux Verbes différens? quel prétexte leur reste-t-il pour dénaturer notre croyance et calomnier nos dogmes en faveur de leurs opinions? Voilà ce que j'ai à dire pour la défense de notre foi; mais vous que le Saint-Esprit favorise de sa grâce, vous devez à l'Église catholique une justification plus éclatante de sa doctrine; vous devez ôter à nos adversaires tout espoir de servir la cause de l'erreur en nuisant à celle de la vérité.

LETTRE CONTRE APOLLINAIRE.

Explication de ces paroles de l'Écriture sainte : « Faisons l'homme à notre image » et à notre ressemblance.. »

1. Jetez les yeux sur un miroir, sa surface polie réfléchira votre image et reproduira vos traits, ces nobles traits de la figure humaine, que la main de Dieu a empreints du sceau de la grandeur et de la majesté. Descendons en nous-mêmes, contemplons tour à tour notre ame et Dieu, ce soleil spirituel dont les rayons illuminent les profondeurs de notre nature, et nous verrons aussi briller dans la partie la plus intime de notre être le reflet éclatant de l'éternelle beauté. L'homme est un grand mystère, et mille secrets divins sont cachés au fond du sanctuaire de son ame. Aussi l'étude de sa nature est-elle pleine de difficultés; l'œil voit les objets extérieurs sans se connaître lui-même, l'esprit humain perçoit ce qui l'environne et peut comprendre à peine ce qu'il est.

2. Quand le Créateur eut achevé le monde spirituel, peuplé d'intelligences invisibles, et le monde matériel, peuplé de corps visibles, qu'il avait formés du mélange de quatre élémens, il fit entendre de nouveau sa parole féconde, et dit : « Faisons l'homme à notre image et à

et animal condit quasi mixtum quemdam mundum duobus mundis cognatum, ex incorporea et immortalis et incorruptili anima et ex materiali oculisque subjecto corpore, ex quatuor elementis composito coagmentatum et junctum. Quo facto rursus ait Scriptura : « Et fecit Deus hominem, ad imaginem Dei fecit illum. » Deum vero dicit Patrem et Filium et Spiritum sanctum. Ac multæ quidem diversæque sententiæ de hoc argumento ab enarratoribus sunt dictæ. Quidam enim facultatem imperandi et principatum hominis illud ad imaginem et similitudinem esse dixerunt; alii vero eam conditionem animæ, ut sit spiritalis et invisibilis; alii quod incorruptibilis et a peccato immunis esset cum editus fuit in lucem Adam; alii prophetiam istud esse dixerunt de baptismo.

3. Postremo omnium autem tanquam abortivo visum est et mihi de hac re nonnulla verba facere, atque imprimis illud quærere operæ pretium esse, quam tandem de causa non spiritales potius et ab omni materiæ concrezione sejunctos ac cœlestes Deoque proximos angelos appellavit Deus ad imaginem et similitudinem suam creatos. Etenim principatum atque imperium in terram universam atque in hominem ipsum obtinent illi, imo etiam amplius quam homo. Pari ratione immortalem esse, a materia segregatum, invisibilem et purum, atque omnia quæ de Adamo dixeris, excellentius insunt spiritibus et cœlestibus incorporearum mentium choris.

4. Quippiam igitur profundius nobis, quam prima fronte pateat, illud ad imaginem, quod est in homine, obscure indicat. Non enim unam quamdam imaginem ac similitudinem Dei possidet in se homo, sed et secundam, et tertiam tanquam in speculo quodam et adumbrata effigie fictitia et typica, non physica divinitatis, in qua sunt tres personæ, mysterium exprimens: neque vero id solum sed cunctius ex sancta Trinitate Dei verbi incarnationem prænuentiat. Ac

» notre ressemblance ; » et alors il fit sortir du néant une créature vivante dont la nature mixte appartenait à la fois à ces deux mondes opposés. Elle était unie au premier par son ame spirituelle, impérissable et incorruptible ; au second par son corps matériel visible et composé de quatre éléments. « Dieu fit l'homme , et il le fit à l'image de » Dieu , » disent les saintes Écritures. Or, dans ce mot Dieu elles renferment l'idée du Père , du Fils et du Saint-Esprit. A combien d'interprétations diverses ces paroles n'ont-elles pas donné lieu ! combien de disputes n'ont-elles pas soulevées parmi les savans ! Les uns ont prétendu qu'elles désignaient l'autorité dont l'homme a été investi par Dieu , comme roi de la terre ; les autres , qu'elles exprimaient le caractère de spiritualité dont notre ame est revêtue. Certains commentateurs ont expliqué ce passage de la Genèse par l'état d'innocence et de pureté d'Adam au moment de sa naissance ; quelques-uns même ont voulu y voir une prophétie du baptême.

3. Après tant d'explications différentes, le désir m'est venu, malgré la faiblesse de mon talent, de donner aussi la mienne ; et je demanderai d'abord pourquoi, en créant les anges, dont la nature toute spirituelle les rapproche de la nature divine, Dieu n'a pas dit : Faisons-les à notre image et à notre ressemblance, plutôt que d'accorder à l'homme ce magnifique privilège. Si ce privilège n'était autre chose qu'un titre de souveraineté, comme on l'a prétendu, il appartiendrait aux intelligences célestes bien plus qu'à l'homme ; car elles ont sur la terre et sur l'homme un empire que celui-ci est loin d'avoir sur les objets qui l'entourent et sur ses semblables. Les paroles de l'Écriture ne peuvent pas davantage se rapporter aux caractères d'immortalité, de spiritualité, de pureté que l'on trouve dans le premier homme, et sur lesquels on se fonde pour expliquer la mystérieuse ressemblance que notre ame offre avec Dieu, puisque ces caractères appartiennent aussi, et à un degré bien supérieur, aux intelligences célestes.

4. Ces mots, « faisons l'homme à notre image, » ont donc pour moi un sens plus profond et plus mystérieux : l'homme reproduit dans son ame, ainsi que dans un miroir pur, une triple image de Dieu, et cette triple image, par sa ressemblance idéale avec le type éternel, exprime le mystère de la Trinité divine ; et non seulement elle exprime le mystère de la Trinité divine, mais elle est aussi le signe symbolique de l'incarnation du Verbe divin dans l'humanité. On peut dire en effet que l'ame, considérée en elle-même et dans son essence imma-

fortasse ad imaginem quidem est divinitatis nuda anima; ad similitudinem autem incarnationis Verbi istud animæ nostræ, corporisque compositum.

5. Verum ad ipsum orationis principium ipsius recurramus, atque inde tanquam ex altissimo quodam fonte, primum deducamus, quid causæ sit cur non ad similitudinem cæterorum rationalium nimirum angelorum, aut rursus pari ratione, qua præditas sensu animantes, eodemque modo affectas, principes generis nostri ac primarias personas, Adami inquam et Evæ filiique ex ipsis procreati in lucem ediderit? sed Adamum quidem sine causa et generatione condiderit, secundum vero ab ipso hominem filium per generationem, Eva autem non per generationem, neque rursus sine causa vel principio, sed per assumptionem sive processionem ex substantia Adami causa carentis ineffabili ratione progressa naturam acceperit? An vero etiam hæc tria primorum parentum capita totius humanæ naturæ, personæ consubstantiales ad imaginem quamdam, ut Methodio visum est, sanctæ et consubstantialis Trinitatis figurate sunt factæ? sicut Adamus quidem, qui sine causa et ingenitus est, figuram et imaginem gerat ejus, qui causam et principium non habet, estque omnium-causa, omnipotentis scilicet Dei, et Patris: Filius autem, qui genitus est, geniti filii ac Dei Verbi delineavit imaginem et adumbravit: Eva demum, quæ in lucem procedendo sit edita, Spiritus sancti personam ex processione ortam designavit? Quamobrem neque vitæ flatum in eam Deus insufflavit, quod sancti Spiritus flatus vitæque figura esset ipsa, quodque per Spiritum sanctum Deum, qui omnium vere spiritus est et vita, esset exceptura. Unde intueri licet ac mirari quod Adam quidem, qui genitus non erat, alium inter homines similem non habuerit, qui ingenitus esset, aut sine principio, ut neque Eva quæ ex processione orta erat, utpote qui veræ figuræ Patris ingeniti et Spiritus sancti essent: Filius autem qui genitus erat omnes homines, qui geniti filii erant, similes fratres habuerit, ut qui ad imaginem et similitudinem typicam esset Christi geniti filii, qui factus est homo primogenitus sine semine in multis fratribus. Quod si ita non sit, neque hac ratione exponi oporteat illud ad imaginem, cur quæse non quatuor, aut duæ aut plures ortæ sunt primorum parentum personæ, quæ variatas ha-

térielle, est l'image de la divinité, et que son union avec le corps est le symbole de l'incarnation du Verbe.

5. Mais revenons à notre point de départ, et voyons d'abord pourquoi les trois personnes qui furent nos premiers parens, c'est-à-dire Adam, Ève et leur fils, ne sont point nées toutes trois ou de la même manière que les intelligences célestes, doués de raison comme elles, ou bien de la même manière que les animaux de la terre, doués comme elles de sensibilité. En effet, Adam vint au monde sans le secours de la génération, sans devoir sa naissance à un principe antérieur à lui : le second homme, au contraire, naquit par la voie de la génération, et fut fils d'Adam. Ève ne fut point engendrée, et, d'un autre côté, elle ne vint pas au monde sans devoir sa naissance à un principe antérieur à elle. Sa substance avait été tirée de la substance d'Adam ; elle procédait, par conséquent, de celui qui était la source mystérieuse où Dieu avait puisé son existence. Que signifie donc cette création diverse de nos premiers parens ? Les trois individus primitifs de l'espèce humaine sont-ils trois personnes consubstantielles, faites à l'image des trois personnes consubstantielles qui composent la Trinité divine ? Méthodius est de cet avis, et voici ce qui résulte de sa doctrine : Adam, qui engendre un fils et qui n'est point engendré lui-même, est l'image du Père tout-puissant, dont l'existence n'a point de principe ni d'origine, et qui est l'origine et le principe de toutes choses. Le fils d'Adam, qui naît par la voie de la génération, est l'image du Verbe divin, fils unique du Père. Enfin Ève, qui procède d'Adam, est l'image du Saint-Esprit qui procède des deux autres personnes de la Trinité divine. Aussi Dieu ne souffla-t-il pas la vie dans la première femme, comme il a fait dans le premier homme, car elle est elle-même le symbole de l'Esprit saint, et elle doit recevoir le souffle et la vie de celui qui est véritablement la vie et le souffle de l'univers. Et ici remarquons une chose qui mérite toute notre admiration. Adam, qui engendre un fils et n'est point engendré lui-même, n'a point son semblable parmi les hommes. Ève est également la seule créature humaine qui procède de l'existence d'une autre, sans pourtant devoir sa naissance à la voie de la génération ; car Adam est l'image du Père non engendré et cause première de tout ; Ève est l'image du Saint-Esprit, qui n'est point engendré non plus, mais qui procède du Père. Au contraire, le fils d'Adam, né par la voie de la génération, a pour frères tous les hommes qui

berent suas hypostaticas proprietates? ingenitum inquam esse, genitum esse, et ex processione prodiisse, sed tres et hæ solæ?

6. Habes igitur ad imaginem et similitudinem typicam trinitatem in unitate in tribus personis : sequitur deinceps ut intelligas etiam in trinitate unitatem. Quo vero pacto id optime internoscere possis, audi ex quodam e sapientibus, qui te adhortatur, itaque alloquitur : si Deum vis nosse, prius teipsum nosce : ex tua constitutione, ex tua structura, inquit, ex iis quæ intra teipsum sunt, eum agnosces. Ingredere interius in te ipsum, respice tanquam in speculo quodam in anima tua; discerne ejus conditionem, et teipsum ad imaginem et similitudinem Dei factum videbis. Nomine carens et ignota spiritalis et immortalis animæ tuæ substantia ad imaginem et similitudinem typicam nomine carentis et incogniti atque immortalis Dei est condita. Nam neque Dei, neque animæ rationalis substantiam ullus hominum, qui a sæculo fuerunt, unquam novit. Habet enim vivificandi ac constituendi providentiaque regendi corporis vim, cujus natura ex quatuor constat elementis, ad imaginem Dei providentis ac præsidis totius ex quatuor elementis conflata, et cœlestis illius creaturæ. Quocirca neque locum novimus in quo habitat Deus, sed omnino esse eum tantum credimus : neque adeo locum animæ, in quo habitat in corpore, scimus, sed hoc tantum novimus eam in toto corpore esse et operari. Habet et aliud quippiam anima tua, quod est ad imaginem Dei; quod nimirum diversam habeat a reliquis omnibus rebus creatis substantiam, et, quod omnibus, in quibus consistit hæc imago et similitudo, mirabilius est, quod neque rationes existentiae Dei, neque quo modo animæ nostræ substantia ad existentiam producta sit et prodeat, comprehendere mens humana possit.

sont venus après lui et qui sont nés par la même voie ; car il est l'image du Verbe divin , fils du Père , lequel s'est revêtu de l'humanité dans le sein d'une vierge , et s'est fait le frère aîné de tous les hommes. Si cette interprétation des paroles de l'Écriture n'est point l'expression de la vérité , pourquoi Dieu n'a-t-il pas créé nos premiers parens au nombre de deux ou de quatre personnes , avec les caractères particuliers et les modes divers d'existence que nous avons signalés dans les trois individus primitifs de la race humaine ? Pourquoi a-t-il créé avec ces caractères particuliers et ces modes divers d'existence ces trois individus seuls , ni plus ni moins ?

6. Ainsi cette première explication nous donne une première idée de la ressemblance que l'humanité offre avec Dieu , puisqu'elle nous montre en elle comme en lui la trinité de personnes dans l'unité de nature. Pour compléter la notion de cette ressemblance , il nous reste à voir en nous comme en Dieu l'unité de nature dans la trinité de personnes. Comment pouvons-nous y parvenir ? Écoutez le conseil qu'un sage donne à l'homme : « Connais-toi toi-même , si tu veux connaître » Dieu , » lui dit-il ; c'est en sondant les profondeurs de notre nature , en étudiant les facultés dont elle est douée , que nous arriverons à la connaissance de ce Dieu caché à nos faibles regards. Descendons en nous-mêmes , je le répète , fixons nos yeux sur notre ame , ainsi que sur un miroir pur , et nous y verrons briller l'image éclatante de l'éternelle beauté. L'essence de l'ame , cette essence mystérieuse , inconnue , spirituelle et impérissable , n'est-elle point empreinte des caractères du type souverain , de ce Dieu mystérieux , inconnu et immortel par excellence ? Quel est l'homme vivant sur la terre qui a jamais pu connaître la substance de l'ame et la substance de Dieu ? L'ame donne la vie et imprime le mouvement au corps , lequel se compose de quatre élémens ; Dieu donne aussi la vie et imprime le mouvement au monde , à ce grand corps qui , comme celui de l'homme , se compose des quatre élémens constitutifs de la matière. Nous ignorons le lieu où Dieu fait son séjour , nous sommes persuadés seulement de son existence ; nous ne savons pas mieux quel est le siège de l'ame dans le corps humain ; nous sentons seulement qu'elle est et qu'elle agit dans tout l'organisme. La ressemblance de l'ame avec Dieu se révèle encore par d'autres caractères. La substance de l'ame , comme celle de Dieu , est différente de tous les objets de la création , et , rapport plus admirable que tous les autres , le secret de l'existence de l'ame est aussi impénétrable à l'esprit humain que celui de l'existence de Dieu.

7. Unde accidit, ut qui desperam assecutos se eam esse docturam, adeo lapsi sint: qui nimirum e cœlis animas in corpora demittunt, alii vero cum corpore ipsas incipere, existere a Deo creatas aiunt; alii demum hominem autumant, quod ad imaginem conditoris sit factus, facultatem animam generandi cum coitu habere; alii ex utraque parte maris et feminæ animam proseminari tradunt, quemadmodum cum lapis aliquis et ferrum collisa fuerint, ex inflammatione ignis gignitur. Atque hi quidem volunt intra exiguum conceptionis corporis momentum produci animam; illi vero quadragesimo post conceptionem die, deque ea re tanquam aliquam legis sanctionem, ut putant, ferunt. Nonnulli rursus ejusdem cum angelis eam esse substantiæ somniant, alii etiam inferius, alii in aere, alii in universo tanquam divinam quamdam naturam circumire. Quapropter et corpori unita, cum ad imaginem Dei sit, licet illud vivifcet, a corporeis omnibus morbis ac vitiis et corruptionibus corporis manet immunis, neque videri, neque explicari, neque comprehendi natura potest, neque specie, non forma, non qualitate, non quantitate, non existentia, non structura, non pulchritudine. Idcirco et animam, inquit Methodius in Symposio, immensa quædam et inenarrabili pulchritudine pollere, quam ob causam quadam zelotypia et amore in eam flagrare spiritus adversarios, utpote quæ præstantiori quam ipsi, licet spirituales et intelligentes sint, forma sit prædita. Quod vero percipi cognoscique non potest, nullius alterius rei est argumentum, quam illam vere ac proprie incomprehensibilis Dei esse imaginem. Unde cum omnia quæ in ea sunt ignoremus, ex solis ejus in corpore operationibus ejus existentiam comprobamus, quemadmodum et Deum ex ejus in hac sub oculos cadente creatura operibus ejusque existentiam confirmamus.

8. Verumenimvero ad ipsa hujus mysterii, ad imaginem et similitudinem, penetralia progrediamur, ut sicut polliciti sumus unitatem divinitatis in Trinitate demonstramus. Quæ tandem illa sunt? Non obscurum est nostram utique ipsam rursus animam esse et intellectuale verbum ejus, ac mentem, quam Apostolus spiritum appellavit, cum nos sanctos esse anima et corpore et spiritu jubet. Etenim

7. Tous ceux qui ont voulu expliquer l'origine et la formation de l'ame sont tombés dans les erreurs les plus extravagantes. Les uns prétendent que l'ame descend du ciel dans le corps de l'homme; d'autres, qu'elle naît en même temps que le corps se forme, et qu'elle est créée par Dieu; d'autres encore veulent que l'homme, fait à l'image du Créateur, ait le pouvoir d'engendrer l'ame dans l'union des sexes; ceux-ci la font venir de l'action simultanée de l'homme et de la femme, comme l'étincelle jaillit entre un caillou et un morceau de fer que l'on frotte l'un contre l'autre; ceux-là disent qu'elle est produite au moment même de la conception, mais ils trouvent des adversaires qui reculent sa naissance de quarante jours après cette époque, et qui regardent leur opinion comme une loi infaillible. Certains philosophes ont rêvé que l'ame est une essence pareille à celle des anges, une émanation de ces créatures célestes; d'autres en font une substance aérienne, un fluide insaisissable qui environne le monde. Ainsi donc, l'ame, parce qu'elle a été faite à l'image de Dieu, est unie au corps sans éprouver l'atteinte des maladies, des vices et des misères de la matière qu'elle vivifie; sa nature se dérobe à toutes les recherches, à toutes les explications; l'homme ne peut la connaître ni sous le rapport de la forme, ni sous le rapport de la qualité, ni sous le rapport du nombre; il ne peut saisir ni le secret de son existence, ni celui de sa formation, ni celui de sa beauté. Aussi l'ame, comme le dit Méthodius dans son Banquet, est-elle revêtue d'un caractère ineffable de noblesse et de grandeur, et les esprits célestes sont-ils remplis d'amour et de jalousie pour cette créature privilégiée, dont la beauté est supérieure à celle des pures intelligences. L'ignorance même où nous sommes de sa nature est la preuve la plus convaincante de sa ressemblance avec Dieu, avec ce Dieu que nul ne peut comprendre. Nous ne savons rien des mystères qu'elle renferme; son action dans le corps est la seule manifestation de son existence, de même que l'existence de Dieu nous est révélée par ses œuvres et par l'aspect des merveilles de la création visible.

8. Mais pénétrons dans le sanctuaire où se cache le mystère de la ressemblance de l'homme avec Dieu, afin de montrer au fond de notre être, ainsi que nous l'avons promis, le reflet de l'unité divine dans la trinité de personnes. Nous savons, à n'en pas douter, qu'il y a en nous l'ame, le verbe et l'intelligence, que l'Apôtre appelle l'esprit quand il nous ordonne d'être purs d'esprit, de corps et d'ame. Or l'ame n'est point engendrée, elle n'est point formée d'un principe antérieur à son

rursus anima est ingenita et causa carens in figuram Ingeniti et causa carentis Dei patris : at intellectuale Verbum ejus non est ingenitum, sed ex ipsa ineffabili, invisibili, inexplicabili ratione ac sine passione genitum, mens autem neque causa caret, neque est ingenita, sed ex processione orta undiquaque discurrens et cuncta despiciens et invisibiliter pertractans ad imaginem et similitudinem sanctissimi et per processionem orti spiritus, de quo dictum est, spiritus omnia scrutatur, etiam profunda Dei. Non ex processione orta est anima. Nam si ex processione esset, in singulas horas moreremur. Non est ingenitum verbum nostrum, alioquin mutæ quædam et brutæ pecudes essemus. Quod autem omnium mirabilium maxime est admirabile illud est, quod animam quidem unam et simplicem habemus, similiter et mentem unam, minimeque compositam, verbum autem duplex et unum tamen ac generatione idem et indivisum conservatum. Generatur enim in corde verbum generatione quadam incomprehensibili atque incorporea : manetque intus incognitum ac secunda generatione corporea per labra generatur, tuncque omnibus innotescit : sed ab anima tamen quæ ipsum genuit, non avellitur : ut per duplicem verbi nostri generationem manifeste duas Dei verbi generationes secundum imaginem et similitudinem ediscamus. Genitus enim est invisibili et inexplicabili atque incomprehensibili ratione ex patre ante sæcula, eratque incognitus tanquam in anima quadam apud patrem : quousque tanquam ex corde quodam ex sacra virgine, sine corruptione, sine semine, secundum carnem generatus est, mundoque se prodidit, nihil ab occulta Dei genitoris paterna substantia separatus.

9. Itaque in immortalis, et intellectu præditæ animæ nostræ substantiæ unitate, tanquam in imagine, tres quædam hypostaticæ proprietates ostensæ sunt, animæ nempe conditio, quæ ingenita est, verbi autem generatio, et spiritus sive mentis processio. Ego vero audacter profiteor et confidenter assevero ac dico secundum hanc invisibilem trinitatis animæ considerationem, dixisse divinum Apostolum hominem ad invisibilis Dei imaginem et similitudinem esse. Hæc ni ita sint, cur quæso non dispertita vel quadripartita condita est a Deo, sed unam habet trium partium et indivisam atque incon-

existence, et en cela elle est l'image du Père, qui n'a point été engendré et dont l'existence est absolue et nécessaire. Le verbe de l'ame, engendré par elle d'une manière ineffable, invisible, mystérieuse et pure, est l'image du Verbe divin, fils du Père. Enfin l'intelligence, qui n'est point engendrée, mais qui procède de l'ame et du verbe, et qui pénètre invisiblement partout, soumet tout à son regard scrutateur, est l'image du Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils, et qui sonde toutes choses, même les profondeurs de Dieu. L'ame ne procède point d'un autre principe, car, si elle procédait d'un autre principe, nous risquerions à chaque instant de mourir; le verbe humain est engendré; car s'il ne l'était pas, nous serions, comme les animaux, privés de la parole et de la raison. Chose admirable! notre ame est une et simple; notre esprit est également simple et un; mais notre verbe est à la fois simple et composé, à la fois un et double. En effet, il naît d'abord en nous d'une manière mystérieuse et invisible, et reste inconnu au fond de notre être; puis, par une seconde naissance qui tombe sous les sens, il prend un corps en s'échappant de nos lèvres et se révèle à tous, sans être pour cela séparé de l'ame qui l'a engendré. Ainsi cette double naissance de notre verbe est l'image de la double naissance du Verbe divin. Le Verbe divin est né du Père avant tous les siècles par une voie mystérieuse, invisible et inexplicable; et il est resté enfermé dans le sein du Père, comme le verbe humain dans les profondeurs de l'ame, jusqu'au jour où, naissant une seconde fois dans les chastes flancs d'une vierge et s'incarnant en elle, il s'est manifesté au monde, sans se séparer pour cela de la substance cachée de celui qui l'avait engendré invisiblement de toute éternité!

9. Ainsi notre ame immortelle et intelligente possède, comme Dieu lui-même, la trinité de personnes dans l'unité de substance. Il y a en nous l'ame proprement dite, qui n'est point engendrée, le verbe, qui est engendré par l'ame, et l'esprit, qui procède de l'ame et du verbe. Je n'hésite pas à prononcer que l'Apôtre fait allusion à cette trinité invisible de l'ame, quand il dit que l'homme a été fait à l'image et à la ressemblance du Dieu invisible. S'il en était autrement, pourquoi Dieu n'a-t-il pas formé l'ame de deux ou de quatre facultés différentes? Pourquoi se compose-t-elle de trois pouvoirs distincts et cependant réunis par l'identité de substance, de même que Dieu est

fasam copulam anima nostra ad imaginem sacrosanctæ et consubstantialis ac vivificæ Trinitatis. Ita ut, si ita loqui fas sit, in homine, ac præsertim in justo, omnis plenitudo divinitatis inhabitet typice at non physice, quodammodo obscure adumbrans Deum in Trinitate.

10. Quamobrem tripartitam eandem rursus animam nostram alia quadam ratione esse sapientes profani statuerunt, cum eam asseruerunt concupiscendi facultatem ratiocinandi atque irascendi habere: ut per concupiscendi quidem facultatem charitate cum Deo conjungatur; per facultatem autem ratiocinandi scientiam ab ipso excipiat et sapientiam; per vim demum irascendi nequitie spiritibus possit consistere, atque in his tribus etiam illud ad imaginem Dei adumbret et exprimat. Tribus enim modis Deus in Trinitate tres partes administrat et regit, et cœlestia nimirum, et terrestria, atque subterranea, virtute quadam conditoris, sua providentia, ac judicis auctoritate, omnia siquidem, quæ Deus exsequitur, uno ex his tribus modo perficit, aut tanquam conditor, aut ut providens, aut ut castigans. Ac virtutis quidem condendi quæ in Deo est imaginem exprimit, quæ in anima est concupiscendi facultas, cupiditas enim ad actionem impellit: virtutis autem providendi symbolum est in anima vis ratiocinandi: virtutis demum castigandi facultas irascendi indicium et nota constituta est. Ac fortasse propria quidem est animæ concupiscentia, prius enim quam ullo modo fari possint infantes, ubi animati fuerint, ubera quamprimum appetunt, et ad somnum inclinantur: facultas autem ratiocinandi, dubium non est, quin ad rationis vim proprie referatur. Irascendi denique vis in ipsa mente consistere naturaliter solet, quæ in eo etiam, qui præter naturam irascitur perturbatur.

11. Si quis ergo quomodo ad imaginem ac similitudinem Dei factus sit homo discere cupiat, hæc tractet, in hæc et hujusmodi adyta contemplationum ingrediatur et animæ suæ intellectus præditæ constitutionem consideret, omnes ejus partes accurate, sigillatim, minuteque perscrutetur, ac partes partium, rationes, modos et progressus, conjunctiones, et distinctiones, statum ejus uniformem, ac tripartitam divisionem, singularem conditionem, duplicem, triplicemque: quomodo et una sit et in tribus cernatur, ad imaginem et similitudinem

une trinité en trois personnes consubstantielles? N'est-ce pas qu'en effet l'homme, et surtout l'homme juste, a dans son âme l'image complète de Dieu, puisque la Trinité divine se réfléchit au fond de son être comme dans un miroir fidèle?

10. La trinité humaine a été reconnue aussi en quelque sorte par les philosophes païens : ils ont dit que l'âme se composait de trois facultés, savoir, du désir, du raisonnement et de l'irritation. On peut dire, en conservant cette division des pouvoirs de l'âme, que le but du désir est l'amour de Dieu, celui du raisonnement la science de la vérité, et celui de l'irritation la lutte contre les esprits de malice et de mensonge. La trinité humaine, considérée sous ce point de vue, reproduit encore la Trinité divine. En effet, la Trinité divine agit de trois manières sur les trois sphères qui composent le monde : sur la sphère céleste, sur la sphère terrestre et sur la sphère infernale. Elle agit comme cause créatrice, comme providence qui gouverne, comme loi qui juge et qui punit. Tout ce que fait Dieu, il le fait en qualité de créateur, ou en qualité de souverain, ou bien en qualité de juge. Or, la puissance créatrice qui est en Dieu est exprimée et reproduite dans l'âme par la puissance du désir ; car le désir est un motif d'action ; la sagesse providentielle a son symbole dans le raisonnement ; enfin l'attribut de la justice qui punit a son image dans la faculté de l'irritation. On peut ajouter que le désir est la faculté primitive et essentielle de l'âme ; l'enfant, aussitôt qu'il est animé et avant qu'il puisse parler, exerce cette faculté ; il sent le besoin du lait maternel et du sommeil. Le raisonnement est l'attribut propre du Verbe, et l'irritation a son siège dans l'esprit, où elle met le trouble et le désordre quand elle est excessive.

11. Si donc on veut se rendre compte de la ressemblance de l'homme avec Dieu, voilà comment il faut descendre dans les profondeurs de la nature humaine, pénétrer dans le sanctuaire de l'âme, la contempler attentivement, l'étudier sous toutes ses faces, examiner ses parties et les subdivisions de ses parties, leurs rapports et leurs différences, leurs caractères et leurs modes d'existence. On verra alors en elle une substance unique, renfermant trois pouvoirs distincts ; on admirera en elle l'identité dans la variété, et la variété dans l'identité, de même que nous admirons en Dieu l'unité de nature dans la trinité

Dei unitas in trinitate et trinitas in unitate, tanquam figura designata et ostensa. Unam enim illam esse secundum essentiam, et non unam, si partes ejus considerentur, manifeste docuit qui dixit: « Psallam » spiritu, psallam et mente; orabo spiritu, orabo et mente. » Imo etiam multo manifestius hanc trinitatem ad imaginem Dei in nobis figuratam ex corporeis quibusdam causis sæpenumero nobis homines quidam demonstrant, qui nonnunquam animam quidem habent, mentem autem et sermonem non habent: alii vero rursus et animi et sermone præditi, mente autem penitus destituti: alii rursus mentem et animam habent, sermone vero privati sunt. Unde et infantium natura, tanquam e tenebris in lucem partu edita, e vestigio quidem animam se habere ostendit, quæ in figuram Dei et patris potestate quidem intellectu prædita est, et in seipsa sermonem habet ac mentem, cum progressu autem et sensim crescente ac provecto corpore sermonem deinde manifestat, et hunc non confestim et repente fusum, sed prius balbutiendo, et quasi adumbrans ac prænuntians generationem Verbi per carnem: mentis vero præsentia declaratur cum in virum perfectum infans evaserit.

12. Sed dicet aliquis, quid hæc ad institutam de homine disputationem attinent? Valde vero, mi homo. Ex his intelligimus, quo tandem pacto se Deus, tanquam in corpore quodam, in mundo manifestum reddiderit, atque prodiderit, quaque ratione pedetentim natura nostra mysterium Trinitatis agnoverit. Est enim conceptus vi seminis cujusdam mali tanquam in utero quodam prævaricationis homo, in tenebrosis et in umbra mortis sedens, deinde cum in cognitionis Dei lucem tanquam infans ab initio progressus esset, per legis directionem animatus effectus est, cum patrem ac Deum agnosceret, in se quidem habentem, sicut et anima, substantia conjunctum Verbum et Spiritum. Hominem vero cum propter nimiam judicii imbecillitatem non caperet manifestationem verbi et mentis, ne specie divini cultus prolaberetur in multorum deorum cultum, tempore procedente erudiebat tanquam infantulum crescentem hæc nostra mundi natura, velut ab anima quadam edocta a Deo et patre, ut obscure cognosceret, et velut ex quibusdam minus claris balbutientis linguæ vocibus ex propheticis docu-

de personnes, et la trinité de personnes dans l'unité de nature. L'ame est une quant à son essence, et multiple quant à ses facultés; c'est ce que nous enseigne clairement le Psalmiste quand il dit : « Un hymne » de gloire sortira du fond de mon cœur et du fond de mon esprit; » je prierai de cœur et d'esprit. » Une preuve manifeste qu'il y a en nous une trinité qui est l'image de la Trinité divine, c'est que, par l'effet de certaines causes physiques, quelques hommes nous montrent les trois pouvoirs dont nous avons parlé séparés et distincts l'un de l'autre. Ceux-ci ont l'ame seulement et sont privés du verbe et de l'esprit; ceux-là possèdent l'ame et le verbe, mais l'esprit n'habite pas en eux; enfin d'autres ont l'esprit et l'ame et sont privés du verbe. Ces trois pouvoirs se montrent également distincts dans l'enfant. En effet, aussitôt qu'il est sorti du sein de sa mère, et qu'il a quitté les mystérieuses ténèbres dont son existence était entourée pour venir à la lumière du jour, son ame se révèle tout d'un coup par ses actes : cette ame, image du Père, possède virtuellement le verbe et l'esprit, mais elle attend pour manifester le verbe le développement du corps, et cette manifestation première du verbe humain est d'abord confuse, comme les prophéties qui ont annoncé l'incarnation du Verbe divin dont le nôtre est le symbole. Quant à l'esprit, il ne se révèle pleinement que lorsque l'enfant est devenu homme.

12. Mais, dira-t-on, qu'a de commun tout ceci avec la question de la nature de l'homme? Je répondrai que les observations qui précèdent sont entièrement dans mon sujet. En effet, elles nous font comprendre comment Dieu s'est manifesté peu à peu et dans sa plénitude au sein du monde, qui est, pour ainsi dire, son corps, et comment nous sommes arrivés progressivement à la notion du mystère de la Trinité. L'humanité déchue par le péché était plongée dans les ténèbres et dans les ombres de la mort. Puis, comme l'enfant qui naît, elle vint peu à peu à la lumière; elle commença à s'animer, et instruite par la doctrine de l'ancienne loi, elle reconnut Dieu le Père. Le Père renfermait en lui, de même que l'ame humaine, le Verbe et l'Esprit. Mais l'humanité, trop faible encore, ne pouvait comprendre la manifestation du verbe et de l'esprit, et cette manifestation, faite prématurément, l'eût entraînée au polythéisme. Il fallait donc laisser au temps le soin de développer ses facultés. Cependant l'humanité croissait en âge; elle commençait à révéler son verbe, comme l'enfant qui balbutie le nom de son père, et les enseignemens confus des prophètes

mentis exitum et ortum atque apparitionem substantialis et occulti patris Verbi.

13. Post quas balbutientis voces Mosaïca, inquam, et prophetica verbi ænigmata, cum prodiisset clare et articulate, tanquam ex labiis quibusdam ex utero virgineo perfectum Verbum Dei, tum perfectam triplicem plenitudinem suam cum istis, et per istud notam deinceps effecit humana mundi natura, dum tanquam mentem quamdam Spiritum sanctum excepit non quasi a rebus externis transitu facto in ea divertentem, sed ex interioribus suis partibus, hoc est animæ, et verbi, sive Patris et Filii manifestatum ipsi, non rei creatæ more, neque adventitio modo, atque ut rem diversi generis, sed essentialiter, ex innata ipsius et connaturali hypostatica existentia, conjunctum substantiæ suæ verbum anima producens, et spiritum profundens ejusdem naturæ cum sua mente : non quod antequam hæc existant : in corpore versetur, sed quod eodem tempore cum illis existat et substantiæ sit cum illis ejusdem : ac veluti quoddam corpus ea, quæ incorporea est, partes suas incorporeas et ipsas ejusdem sectum naturæ habens, a quibus tanquam figuris quibusdam exprimitur et efformatur ac constituitur illa, quæ omnem formam et speciem excedit, quæ tanquam habitum quemdam corporeum habet spiritum mentis, et tanquam vitam Verbum cum ipsa vivens, quibus privata neque esse, neque agnosci quæ ad imaginem et similitudinem Dei facta est anima rationalis atque intellectu prædita potest.

14. Ut nimirum per hæc, quæ in ipsa sunt, discamus et erudiamur, quo pacto neque Pater neque Filius ante sanctissimum Spiritum extiterint, sed quemadmodum in anima, simul, atque anima rationalis simul quoque cum ipsa, quæ in ipsa est ratio seu verbum, et pariter cum ipsa vivificus spiritus, quique constituendi et complendi vim habet, ita et simul ac Pater simul etiam Deus Verbum cum Patre, simul ac Filius cum Patre, simul quoque Spiritus cum Filio et Patre. Sin autem dividis et separas rationem ab anima, irrationalis deinceps remanet anima tua, ut scilicet ex hoc quod ad imaginem Dei est, intelligas te, si Verbum Deum negaris dixerisque cum Deo et Patre non esse, rationis expertem ac belluinum prædicaturum Deum. Si vero Spiritum a Deo sejunxeris, tum fieri ut mortuum quemdam non viventem

Pinstruisaient à comprendre l'incarnation prochaine du Verbe divin caché encore dans le sein de la substance paternelle.

13. Après la doctrine de Moïse et les enseignemens confus des prophètes, quand le verbe humain eut acquis toute sa clarté, le Verbe divin se manifesta aussi en s'incarnant dans le sein d'une vierge, et alors l'ame et Dieu furent révélés dans leur plénitude. L'apparition du Verbe divin fut accompagnée de celle du Saint-Esprit, comme l'apparition claire et distincte du Verbe humain fut accompagnée du plein développement de l'intelligence de l'humanité. L'ame, le verbe et l'intelligence existaient à la fois dans l'humanité, comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit existaient réunis de toute éternité dans l'unité de la nature divine. Mais le verbe ou la parole, l'intelligence ou l'esprit, n'ont pu se manifester et manifester avec eux la plénitude d'existence de l'ame qu'en suivant les progrès de l'âge de l'humanité; et il fallait aussi que la manifestation du Verbe et de l'Esprit divins, et par suite la manifestation complète de la divinité, se fit dans la même mesure et avec les mêmes ménagemens.

14. Cependant, je le répète, le Père et le Fils n'existent pas avant le Saint-Esprit; dans l'homme, l'existence de l'ame, du verbe ou de la raison, et de l'esprit qui le vivifie, est simultanée; de même en Dieu le Fils existe de toute éternité avec le Père, et le Saint-Esprit de toute éternité avec l'un et avec l'autre. Si l'on sépare et si l'on retranche le verbe de l'ame, l'ame n'est plus douée de raison; et semblablement, si l'on sépare et si l'on retranche le Verbe de Dieu, ce Dieu n'est plus qu'un être dépourvu de toute sagesse. On ne peut également séparer l'Esprit de Dieu sans ôter en même temps la vie à celui qui est le créateur de toutes choses. Si vous voulez raisonner sur la ressemblance que l'homme offre avec Dieu, ne prenez point vos argumens dans les objets extérieurs, mais dans votre propre nature; élevez-vous à la connaissance du Dieu qui se dérobe à vos regards en

asseras Deum, si philosophari de eo, quod est ad imaginem et similitudinem Dei, volueris, ita philosophare non ex rebus exterioribus, sed ex iis, quæ intra te sunt, Deum abditum tibi cognitum redde: ex ea quæ in te ipso est Trinitate, Trinitatem agnosce, ex rebus in te existentibus: hoc quippe quovis alio ex lege aut Scriptura petito firmitus est ac fide dignius testimonium.

15. Etenim hanc unam ob causam tale animal condidit Deus: quandoquidem in mundo prædicandum erat mysterium Trinitatis adeo explicatu difficile, quodque comprehendere non potest, ut in te ipso habeas, qui ad imaginem similitudinemque Dei creatus es, imaginem et similitudinem et figuras et exempla sanctæ Trinitatis: ut cum oculos ad animæ conditionem converteris, non jam amplius in mysterio Trinitatis ambigas disputesve: neque dicas amplius et curiose scruteris in hæc verba: Si Trinitas est Deus, quomodo est unitas? si vero unus est, ut dicitur, quomodo est Trinitas? et si Filius est Verbum, quomodo fieri potest ut non minus quam genitor principio careat? ut si ex Patre est Spiritus, quomodo non est genitus? sed procedens? aut utrum prius produxit Pater, Filium an Spiritum? si vero utrumque simul, an fraternitas deitatis et geminorum partus est in Trinitate? quo vero pacto in incorporeis, et immobilibus, et immutabilibus generationis et processione diversitatem dignoscemus? quo item pacto fieri potest, ut eadem dignitate ac gloria sit proles qua genitor? an vero volens genuit filius an nolens? Quis porro testis est unius esse substantiæ Patrem et Filium et Spiritum sanctum? et si perfecta est subsistentia Deus et Pater, et si perfecta subsistentia est Verbum Dei, et si perfecta rursus est subsistentia Spiritus Dei, quis non dixerit mentem Dei non esse aliam subsistentiam Dei divinam, et brachium alium Deum, et subsistentiam Dei alteram digitum, pari ratione quoque dexteram et reliqua omnia quæ in sacris Litteris Dei membra memorantur?

16. Ut igitur ista non dicas ac sermocineris, in quæ hæretici offendentes et ratiocinantes lapsi sunt, ad imaginem et similitudinem trinæ suæ existentiae te creavit Deus figuratam quandam Trinitatem consubstantialem unitatem manifestatam, in quam intuens, tanquam in speculo ac figura quadam optime quæcumque de Deo pie prædicantur

contemplant votre ame ; étudiez la Trinité divine dans la trinité humaine, qui en est le reflet. Cet examen approfondi de l'homme vous donnera sur Dieu des notions plus exactes et plus vraies que toutes celles que vous pouvez puiser dans la doctrine de l'ancienne loi et dans les saintes Écritures.

15. Si Dieu a fait l'homme à son image, c'est afin que cette créature privilégiée soit un enseignement vivant du mystère de la Trinité, de ce mystère que notre intelligence a tant de peine à concevoir ; afin que chacun de nous, en portant ses regards au fond de son être, y pût voir en traits éclatans l'empreinte des trois personnes divines, et que nul ne pût dire : Si Dieu existe en trois personnes, comment est-il un ? S'il est un, ainsi qu'on le prétend, comment existe-t-il en trois personnes ? Si le Verbe est Fils de Dieu, comment a-t-il pu être engendré de toute éternité ? Si l'Esprit procède du Père, comment n'est-il pas également son fils ? Lequel, du Verbe ou de l'Esprit, a été produit le premier par le Père ? Si tous deux ont été produits en même temps, ce sont donc deux frères jumeaux qui participent également à la divinité du Père ? Mais comment concilier l'idée de naissance et de formation avec les idées de spiritualité et d'immobilité qui conviennent à la divinité ? Comment se fait-il que le Fils soit égal au Père ? Qui peut savoir que la substance du Père, du Fils et du Saint-Esprit est une seule et même substance ? Si le Père est une essence parfaite, si le Fils est une autre essence également parfaite, et si le Saint-Esprit est une troisième essence aussi parfaite que la première et que la seconde, ces trois personnes ne sont-elles pas trois divinités différentes ?

16. C'est, je le répète, pour nous empêcher de faire ces questions impies, pour mettre les fidèles à l'abri de la curiosité sacrilège qui a perdu les sectateurs des hérésies, que Dieu a créé l'homme à l'image et à la ressemblance de sa mystérieuse Trinité, en formant son ame de trois pouvoirs distincts qui se confondent dans l'unité de substance.

invenies, subsistentiarum nimirum sive personarum Trinitatem et unitatem naturæ, et quod æquales sint tempore, quod invisibiles, quod incomprehensibiles, quod effingi non possint, neque spectari, itemque uti alia ingenita sit, alia genita, alia procedens, itemque vim creandi habeant, providentiam rerum et judicandi facultatem, contrectari non possint, corpore careant, corruptionis expertes sint, et interitus, immortales et æternæ, neque explicari possint, et præstantissimæ sint pulchritudine, atque, ut paucis complectar, omnium, quæ in divinitate res pie dicuntur, figuras et imagines atque adumbrata lineamenta in anima ita depicta comperies.

17. Atque idcirco dictum est a Deo : « *Faciamus hominem ad imaginem et ad similitudinem nostram.* » Verum hæretici atque hujus temporis infideles nescierunt neque intellexerunt. Nam si illud ad imaginem et similitudinem rite considerassent, in mysterio Trinitatis non hæsitassent, neque physicis demonstrationibus, id quod naturam superat subjecissent : non obtenebrati essent dicentes : Fieri non potest ut Deus in tribus personis sit Trinitas. Si quod in se erat ad imaginem cognovisset Arius, diversæ a Patre substantiæ Verbum esse non docuisset. Si illud ad imaginem pie considerasset Macedonius, nunquam Spiritum sanctum creaturam esse dixisset, sed excæcati non aliter sunt affecti, atque illi qui in sinu margaritum habent, ipsum autem non noverunt, et in profundo mari vagando perquirunt. Animadvertite igitur, ut non modo in rebus secundum figuram anima nostra Dei imaginem in se expressam habeat, secundum figuram inquam, non ad æqualitatem naturæ. Quo vero id pacto? continuo id, quod dixi declarabo. Incircumscrip tum esse Deum ac Patrem, pariterque Filium et Spiritum sanctum credimus : quapropter ut infiniti relatas inter se ac mutuo nexus et proprias habent appellationes. Ubi enim quis Patrem nominaverit, certum utique est eum Filii cujuscumque significationem intulisse : Quomodo enim Pater appellabitur nisi Filius etiam intelligatur? Pari ratione ubi dixerit Spiritum, Deum indicavit : « *Spiritus enim est Deus,* » ut inquit Scriptura.

18. Progredere deinde ab hac sancta Trinitate ad ejus imaginem,

Regardez dans votre ame ainsi que dans un miroir , et vous y verrez briller tous les caractères et tous les attributs qui conviennent à Dieu. Vous trouverez en elle trinité de pouvoirs ou de personnes et unité de nature , les trois pouvoirs qui la composent sont simultanés, quant à l'époque de leur existence ; invisibles et insaisissables quant à leur nature ; le premier est un pouvoir créateur, le second un pouvoir providentiel , le troisième un pouvoir judiciaire. Tous trois sont immatériels ; ils ne tombent point sous les sens , ils sont exempts de corruption et de mort , ils sont immortels , inexplicables, doués d'une merveilleuse beauté ; pour tout dire en un mot , vous trouverez dans votre ame tous les caractères , tous les attributs qui conviennent à la divinité , empreints et retracés avec une fidélité et une exactitude qui ne laisse rien à désirer.

17. Voilà donc pourquoi Dieu a dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » Mais les hérétiques et les infidèles de notre temps n'ont pas compris ces paroles de Dieu. S'ils les avaient étudiées avec attention , le mystère de la Trinité n'eût pas été un objet de doute pour leur esprit ; ils n'auraient pas soumis à des démonstrations physiques ce qui est au-dessus de la nature ; ils n'auraient pas dit , dans leur aveuglement : Il est impossible que la Trinité soit un seul et même Dieu en trois personnes. Si Arius eût connu exactement son ame , cette ame qui est l'image de Dieu , il n'eût pas enseigné que la substance du Verbe est différente de la substance du Père. Si Macédonius eût contemplé religieusement le reflet divin qui brillait en lui , comme dans tous les hommes , il n'eût pas fait du Saint-Esprit une créature. Insensés , ils avaient une perle cachée dans leur sein , et ils ont ignoré ce trésor , et ils se sont perdus dans leurs recherches comme dans un océan profond. Et remarquez que l'ame ne reproduit pas seulement la réalité objective des trois personnes divines , mais qu'elle reproduit encore l'identité de leur nature. Comment cela ? Je m'explique. Le Père , le Fils et le Saint-Esprit n'ont pas une existence indépendante et séparée par une limite déterminée. Les noms personnels sous lesquels on les désigne sont des termes corrélatifs , et dépendent l'un de l'autre. Quand on dit le Père , ce mot emporte avec lui l'idée du Fils. Comment , en effet , nommer le Père sans avoir en même temps la notion du Fils ? Semblablement , on ne peut nommer l'Esprit sans nommer Dieu avec lui ; « car l'Esprit est Dieu , » disent les saintes Écritures.

18. Maintenant descendez de la Trinité divine à la trinité humaine,

Trinitatem inquam, quæ in nobis est intus existens, atque ita tres quoque ipsius appellationes inter se relatas et unitas deprehendes. Cum enim dixeris animam rationalem ac mente præditam, videlicet et rationem et mentem significasti, cumque rationem nominaris omnino etiam animam rationalem, quæ hujus est genitrix, indicasti, similiter et ubi mentem dixeris, plane etiam animam et rationem significasti. Cujus enim alioquin erit mens nisi animæ et rationis? atque idcirco sicut relatum et a se mutuo pendentem habent appellationem, ita communem et individuam habent essentialem efficacitatem. Una enim et similis Patris et Filii et Spiritus sancti efficacitas, una virtus, una potestas, una voluntas, una sententia. Quæcunque siquidem fecerit Pater, indivulsus cooperator est et Filius, et quæcunque perfecerit Filius aut Spiritus sanctus, omnino cooperatur indivise Pater; neque enim Filius sine Patre a se ipso per se solus quid facit, neque ullo modo Pater sine Filio et Spiritu sancto, nec rursus Spiritus sine Filio et Patre quippiam operatur.

19. Age nunc deinceps ab exemplaribus ad effigiem quæ est ad imaginem et similitudinem Dei in anima nostra te converte, tumque unam ac similem in nobis operationem videbis. Nam nec anima sine ratione quid præstat, neque sine anima ratio, neque adeo mens rursus sine anima ratione sola quid exsequitur: quod ejusdem naturæ simulque natam ac devinctam habeant inter se communem virtutem et efficacitatem, quæ est ad imaginem et similitudinem Dei. Quod si mihi objicias, nihil per se animam absque corpore operari, jam id nos quoque ante diximus, in hoc nimirum illam etiam factam ad imaginem et similitudinem per materiam subjectam oculis facultates suas demonstrare, quæ sub aspectum non cadunt: tametsi cum a corpore separata est natura sua pura anima et substantia, tum maxime ad perspicendum idonea et simplex et sedata lucidiorque inventa, verius ad imaginem et similitudinem Dei facta appellari potest et esse. Quod si ea, quæ dicta sunt, ut conjicere licet, irrideat adversarius, quod tres subsistentias vel personas proprie absolutas et perfectas in anima ad æqualitatem sanctissimæ Trinitatis non demonstrare imus, discat sto-

image de la première, et vous trouverez entre les pouvoirs qui la composent les mêmes relations et les mêmes rapports. L'idée de l'ame implique celle du verbe et de l'esprit, sans lesquels on ne peut la concevoir, et quand vous nommez le verbe ou la raison, vous exprimez en même temps l'ame qui s'engendre; enfin, quand vous parlez de l'esprit, vous réveillez aussi l'idée de l'ame et du verbe ou raison d'où il procède; car à quelle substance peut appartenir l'esprit, si ce n'est à la substance de l'ame et du verbe? La corrélation qui existe entre les noms des trois personnes de la Trinité divine et celle qui existe également entre les noms des trois personnes de la trinité humaine sont une conséquence nécessaire de l'unité et de l'identité de nature qui lie l'une à l'autre les trois personnes de chacune de ces deux trinités. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont une seule et même vertu, une seule et même puissance, une seule et même volonté, une seule et même pensée. Tout ce que fait le Père, il le fait avec la coopération inséparable du Fils; tout ce que fait le Fils ou le Saint-Esprit est fait également avec la coopération inséparable du Père. Le Fils n'accomplit rien sans le secours du Père, ni le Père sans le secours du Fils et du Saint Esprit, ni le Saint-Esprit sans le secours du Père et du Fils.

19. Après avoir contemplé Dieu, ce type éternel, contemplez l'ame, ce reflet brillant de la divinité, et vous trouverez en elle la même unité d'action. L'ame n'agit point sans le secours du verbe, ni le verbe sans le secours de l'ame, ni l'esprit sans le secours de l'ame et du verbe; car la nature de ces trois pouvoirs est identique, l'époque de leur existence est simultanée, leurs opérations sont communes, comme les opérations, comme l'époque de l'existence, comme la nature des trois personnes divines. Qu'on ne m'objecte point que l'ame ne fait rien sans le secours du corps; n'avons-nous pas dit déjà que c'était là un côté de sa ressemblance avec Dieu, et que la manifestation extérieure de nos facultés qui ne tombent point sous les sens est l'image de l'incarnation du Verbe, qui révèle aux hommes le mystère de la Trinité divine? On peut dire cependant que l'ame, séparée du corps, est une image plus vraie et plus fidèle de la Divinité; car c'est alors qu'elle exerce en liberté son intelligence et qu'elle apparaît dans toute sa beauté première. Notre adversaire se moquera peut-être de nos argumens, en disant que nous n'avons point démontré l'existence absolue et parfaite des trois personnes de la trinité humaine pour établir leur égalité avec les trois personnes de la Trinité divine.

lidus ille nostram animam ad imaginem quamdam typicam esse factam non ad æqualitatem sanctæ Trinitatis, quin etiam et in divinitate, nisi forte nimis insolens sit dicere, distinctionem quamdam localem et assignatam distantiam a se invicem habere Patrem a Filio et Spiritum sanctum ex ipso, ne præterea hoc etiam ad similitudinem tuam cum Dei imagine explicandam, quod inquam ex hac corporali verbi ex labiis generatione, virtus et sapientia et prudentia, et potentia et profunditas animæ tuæ ac mentis omnibus innotescit ac divulgatur, cum hoc quoque tibi exemplo declaretur eam ad imaginem et similitudinem Dei creatam esse. Etenim per Dei Verbi generationem secundum carnem : virtus et potentia et scientia, et sapientia, cæteraque omnia Spiritus sancti bona in mundo manifesta sunt reddita.

20. Vide enim quanta qualiaque sint verbi, in figuram Dei Verbi, in mundo præclara facinora, quaque ratione per verbum omnia condantur et constituentur : verbo producti sunt angeli : verbo concelebrant conditorem : verbo quæ sub aspectu cadunt esse cœperunt, verbo illuminatur creatura : verbo quæcumque sunt innotuerunt : solo verbo in lucem edita sunt : verbo producta sunt elementa : verbo creatorem collaudamus : verbo Dei cognitio promulgata est : per verbum Deum agnovimus, per verbum constituta sunt omnia : et quemadmodum mutus infans, brutus est ac sine mente apud homines quousque verbum labris genuerit, ita per Dei Verbi generationem in carne omnis brutalitas naturæ nostræ deleta est, cum Deus Verbum Patrem suum creaturæ palam et Spiritum sanctum revelasset. Quocirca, ut pote ex Deo decerpta, nostra anima ne post excessum quidem e corpore in ministerium mittitur, sicut angeli ipsi mittuntur : quandoquidem spiritus administratorii sunt illi, animæ vero, sanctorum præcipue, ad imaginem Dei dominatorii sunt spiritus. Etsi enim minutus etiam fuerit homo post prævaricationem paulo minus ab angelis, tamen per unigeniti Dei Verbi secundam hypostasim unionem in ipso majus quippiam est factus. Ille siquidem, qui ad imaginem Dei quendam erat jam factus, est quiddam cum Deo, et qui prius imaginis Dei particeps redditus fuit, imaginis suæ communicator est factus. Ipsi gloria in sæcula. Amen.

Ma réponse à cette objection est bien facile : il y a entre l'ame et Dieu un rapport de ressemblance, mais non un rapport d'égalité. J'ajouterai, sans vouloir pourtant établir une distinction locale, une distance déterminée entre le Père et le Fils, entre le Fils et le Saint-Esprit, que c'est le Verbe divin qui, en prenant un corps et en se révélant par sa présence au milieu de nous, a révélé en même temps la troisième personne de la Trinité divine; et c'est une chose digne de remarque que l'incarnation du verbe humain ou de la parole révèle aussi au dehors la puissance, la sagesse et les plus intimes vertus de l'esprit, en sorte qu'elle est l'image fidèle de l'incarnation du Verbe divin, et qu'elle achève d'établir entre l'ame et Dieu une complète ressemblance. L'incarnation du Verbe divin a révélé la puissance, la sagesse et les plus intimes vertus du Saint-Esprit.

20. Et voyez quelles sont les merveilles de la parole, symbole du Verbe divin, et comment c'est elle qui a fait sortir l'existence du sein du néant et l'harmonie du sein du chaos. C'est la parole qui a créé les anges, c'est par la parole qu'ils glorifient leur créateur; c'est la parole qui a donné l'être aux créatures visibles et qui illumine tout homme venant en ce monde; c'est la parole qui nous rend capables de comprendre ce qui est; c'est la parole qui a enfanté toutes choses à la lumière, qui a organisé les élémens; c'est par la parole que nous louons l'auteur de l'existence; c'est la parole qui a enseigné la connaissance de Dieu, c'est par la parole que nous confessons notre croyance; et de même que l'enfant ne devient un être intelligent que lorsque la parole commence à sortir de sa bouche, l'humanité n'est sortie des ténèbres de l'ignorance et de sa condition purement animale que lorsque l'incarnation du Verbe divin est venue lui révéler le Père et le Saint-Esprit. Notre ame, depuis lors, a repris sa dignité première. Sortie du sein de Dieu, elle ne reçoit pas, comme les anges, de mission servile après qu'elle a quitté le corps. Les anges sont les serviteurs de Dieu; mais l'ame, et surtout l'ame des saints, est appelée à régner. Sans doute le péché originel avait fait descendre l'homme au-dessous des anges; mais le Verbe divin, en s'unissant à l'humanité, lui a rendu sa supériorité naturelle; car celui qui était né avant tous les siècles, à l'image et à la ressemblance du Père, nous a communiqué cette image et cette ressemblance dans toute sa pureté et nous a faits tous enfans de Dieu. Gloire à lui dans les siècles. Ainsi soit-il.

EPISTOLA DE VENTRILOQUA SEU PYTHONISSA, AD THEODOSIUM EPISCOPUM.

1. Qui discipulis suis dixit : « Quærite et invenietis, » is procul dubio facultatem etiam inveniendi studiose perquirentibus et ex præcepto Domini recondita secreta indagantibus largietur. Non enim mendax est, qui promisit, cujus munificentia donorumque largitio magna petitioni corollarium et auctarium addit. Itaque attende lectioni, fili Timothee; convenit enim, ut opinor, magui illius ut Pauli verbis bonitatem tuam al'oquar, et det tibi Dominus intellectum in omnibus, ita ut dives fias in omni verbo et in omni scientia. Nunc autem de iis quæ jussisti, quæcumque suggesserit Dominus operæ prætium me facturum putavi, si paucis tuo desiderio subministrarem : ut ex his intelligas, qui nos oporteat invicem per charitatem servire, dum aliorum mutuo faciamus voluntatem. Primum igitur quoniam et illa inter cætera capita prima proposita est, quæ exquiritur de Samuele sententia, quantum in me situm erit, Deo dante, paucis verbis quid videatur exponam.

2. Quibusdam ante nos placuit veram arbitrari præstigiaticis illius in Samuele animarum evocationem, atque ad opinionis suæ patrocinium ejusmodi rationem quamdam afferunt : quod cum propter Saulis rejectionem tristitia affectus esset Samuel, semperque Deo proponeret Saulem præstigias ventrilcoquorum, quibus homines in fraudem illiciebant, de populo evasisse, ideoque ægre ferret propheta, quod a se rejecto placari nollet, permisisse Deum, inquit, ut per ejusmodi magicas artes prophetæ anima evocaretur, ut videret Samuel falsa se Deo in ipsius defensionem allegasse : cum eum diceret infensum ventrilcoquis atque hostem fuisse, qui tum temporis, dum oraculum consulit, in causa fuerat, ut ejus anima evocaretur. Ego vero dum mihi in mentem venit evangelicum illud chaos, quod in medio malorum

LETTRE A L'ÉVÊQUE THÉODOSE, AU SUJET DE LA PYTHONISSE.

1. Celui qui a dit à ses disciples : « Cherchez, et vous trouverez, » celui-là sans doute ne peut refuser son aide à ceux qui, suivant le précepte qu'il a donné, s'efforcent de découvrir la vérité et de pénétrer dans les profondeurs mystérieuses où elle se dérobe à nos regards. Sa promesse ne peut être une promesse menteuse, et sa généreuse libéralité accorde toujours au-delà de ce qu'on lui demande. Ainsi donc prêtez-moi votre attention, mon cher Théophile, car il m'est permis de me servir des expressions de saint Paul en vous parlant, et de vous appeler du nom de son compagnon bien-aimé, et puisse le Seigneur vous donner l'intelligence de toutes choses et enrichir votre esprit de toute science. Vous m'avez proposé plusieurs questions, et vous m'en avez demandé la solution; je me rends donc à vos désirs, et je m'empresse de vous communiquer les idées que le Seigneur m'a inspirées, afin que cet empressement soit pour vous un enseignement salutaire, et que vous compreniez l'obligation où nous sommes d'accomplir les devoirs de la charité chrétienne à l'égard les uns des autres, en nous donnant des témoignages réciproques d'une bienveillance mutuelle. Et puisque la première question que vous m'avez proposée est celle de l'évocation de Samuel, je vais vous expliquer en peu de mots, autant qu'il est en moi et avec l'aide de Dieu, ce qu'on doit penser de cette histoire.

2. Certains commentateurs ont regardé comme réelle cette prétendue évocation de Samuel par la pythonisse d'Endor; et voici ce qu'ils allèguent à l'appui de leur opinion. Lorsque Dieu, disent-ils, eut rejeté Saül, la tristesse s'empara de Samuel, et, pour obtenir la grâce du roi coupable, le prophète implora en vain le Seigneur, lui rappelant que Saül avait chassé du sein d'Israël les magiciens et les pythonisses qui entraînaient le peuple à l'erreur. Après la mort du prophète, Dieu permit que son âme fût évoquée par une pythonisse afin qu'il pût se convaincre que les crimes de Saül ne méritaient point de grâce, et que les raisons qu'il avait données en faveur de ce prince ne devaient point servir à sa justification, puisqu'il avait prétendu que Saül était ennemi des magiciens, et qu'il voyait alors cette prétention démentie en apparaissant lui-même à la voix d'une pythonisse

bonorumque firmatum est, inquit patriarcha, vel potius patriarchæ Dominus: ita ut neque possint damnati ad sanctorum quietem ascendere, neque sancti ad improborum cœtum penetrare: veras esse sententias ejusmodi non admitto: utpote qui solum verum credere Evangelium sum edoctus. Quando igitur magnus inter sanctos erat Samuel, res autem mala est magia et incantatio, cum tantis Samuel in deliciis versaretur, neque volentem eum neque invitum profundum illum hiatum et chaos impervium arbitror trajecisse: Nam invitus quidem id non sustinisset, quod hiatum dæmon pertransire non posset, atque ex medio beatorum cœtu virum sanctum alio transferre: volens autem id non fecisset. Quod neque cum improbis commisceri vellet neque posset, qui enim in bonis versatur, ab iis in quibus versatur, ad contraria sponte non transit. Quod si quis etiam illum voluisse concedat, non tamen ipsius hiatus natura transeundi potestatem fecisset.

3. Quid ergo est, quod de his nobis in mentem venit? Cum naturæ humanæ sit inimicus, communis omnium hostis, id unum cogitat studeatque, ut non quodvis homini, sed lethale vulnus infligat. Quodnam porro aliud tale vulnus hominibus lethale possit infligi, quam si a vitæ auctore Deo rejiciatur, ut in mortis exitium præceps ultro feratur? Quoniam igitur homines voluptarii corporisque plus æquo amantes in hac vita studio res futuras sciendi tenentur: qua cognitione vel mala se evitatuos sperant, vel id quod desiderant assecuturos: idcirco ne a Deo pendeant homines prænotionis rerum futurarum varia genera fallax dæmonum natura commenta est, auguria, divinationes per symbola, oracula, aruspicia, mortuorum evocationes, furoris afflatus, numinis instinctus, inspirationes aliaque plurima id genus: tum quæcunque prænotionis species ex aliqua fallacia vera cuiquam videatur, illa continuo a fallaci dæmone monstratur, ut hoc tanquam patrocinio ejus, qui in fraudem illectus est, fallax opinio justa comprobetur. Sic efficit dæmon, ut aquilæ volatus cum ejus, qui observarit, spe et ex-

consultée par le roi d'Israël. Pour moi, quand je songe à ce chaos immense et profond, qui sépare comme un abîme infranchissable les élus des réprouvés, et qui empêche les damnés de pénétrer dans le séjour des saints, et les saints de descendre dans le séjour des damnés, je ne puis admettre une pareille interprétation ; je ne puis croire qu'elle soit l'expression de la vérité, car je sais que la vérité n'est que dans l'Évangile. Et puisque Samuel, ce grand prophète, habitait parmi les saints, et que la magie est une science criminelle et infernale, je ne puis croire qu'il ait quitté volontairement ou involontairement le séjour des bienheureux pour obéir à la voix d'une pythonisse, et franchir cet abîme infranchissable qui sépare les élus des damnés. Il est impossible qu'il l'ait fait malgré lui ; car le démon ne pouvait s'élaner du fond de son ténébreux empire jusqu'au séjour des bienheureux, et arracher un élu du milieu des saints pour l'entraîner avec lui. Quant à descendre de son plein gré dans les demeures infernales, Samuel ne l'eût pas fait. Il n'eût jamais voulu se mêler aux réprouvés ; on n'échange pas volontairement un lieu de délices contre un séjour de douleurs, et le ciel contre l'enfer. Et supposons qu'il l'eût voulu, l'infranchissable barrière qui marque les limites de l'empire des ténèbres et de l'empire de la lumière ne lui en eût pas laissé le pouvoir.

3. Comment donc expliquer l'évocation de Samuel ? Le démon, qui est l'ennemi commun de tous les hommes, parce qu'il déteste la nature humaine, n'a qu'un désir et qu'une pensée ; c'est de faire à la créature privilégiée dont il est jaloux des blessures mortelles. Et quelle blessure plus terrible peut-il lui faire que de lui attirer la disgrâce de l'auteur de la vie et de le livrer ainsi comme une proie à la mort ? Ainsi, comme les hommes devenus esclaves de leurs sens et amoureux des plaisirs charnels sont avides de connaître l'avenir, parce qu'ils espèrent, au moyen de cette connaissance, éviter ce qu'ils craignent, ou obtenir ce qu'ils désirent, le démon, pour les éloigner de Dieu, a inventé mille sortilèges trompeurs qui pussent satisfaire leur vaine curiosité ; il a établi la science des choses futures par les auspices et les augures, par la divination et les oracles, par l'évocation des morts et le délire de l'intelligence, par l'enthousiasme et l'inspiration. Puis, quand les hommes venaient consulter cette science coupable, il dictait à ses ministres des réponses conformes aux sentimens de chacun, pour que le témoignage de ceux qu'il avait trompés fit croire à la vérité de ses révélations. Ainsi, il a fait en sorte que le

spectatione concurrat, et ut jecoris palpitatio et membranarum ac pellicularum ex inflatione orta titubantia, et oculorum inversiones et unaquæquæ prout notata fuerit ex fallacia observatio, deceptis hominibus a versutia dæmonis commonstratur: ut a Deo discedentes dæmonum cultui se addicant, a quibus talia perfici credunt.

4. Porro unum erat ex illis fallaciæ generibus hoc ventriiloquorum, seu pythonem habentium, quorum præstigiæ posse animas eorum, qui decesserant, rursus ad hanc superstitum vitam pertrahere credebantur. Cum itaque Saul de sua salute desperaret, quod omnes copias suas adversus ipsum alienigenæ omnes collegissent, sibi que persuasisset, se a Samuele viam aliquam atque rationem edoceri posse, qua incolumis evaderet: quod ventriiloquæ insidebat dæmonium, a quo de more muliercula decipiebatur, varias sibi formas umbratiles in mulierculæ oculis effingebat, cum interim nihil eorum, quæ conspiciebat muliercula, Sauli appareret. Ut enim incantationem suam aggressa est, jamque mulierculæ ob oculos phantasmata et spectra versabantur, ex eo fidem suis apparitionibus conciliare voluit dæmon, quod ejus personam, qui dissimulato habitu latebat, declararit, quæ res majorem in admirationem Saulem traduxit: ut existimaret non aberraturam deinceps ab ullius rei cognitione mulierem, cum privati habitus magicæ facultati non imposuisset.

5. Postquam ergo dixit illa se deos ascendentes videre, et virum erectum amictum pallio, quo pacto stabiliunt, quod ad historiam attingit, qui servi sunt Litteræ? Si enim vere Samuel est ille, qui visus est, plane igitur veri sunt etiam dii, qui a venefica sunt visi, nam et dæmonia deos dicit Scriptura, omnes enim dii gentium dæmonia, num igitur cum dæmonibus erit et anima Samuelis? absit. Verum illud, quod semper veneficæ obsequabatur, dæmonium assumpsit et alia secum dæmonia: ut cum mulierem falleret, tum eum qui ab ipsa fallabatur Saulem: atque effecit, quidem ut dæmonia dii a ventriiloqua censerentur, ipsum autem illa se specie induit quæ requirebatur et voces illius simulavit, et quantum licebat verisimili assequi conjectura ex iis, quæ apparebant, conformato in speciem prophetiæ responso, quæ ex consequenti eventura putabantur, denuntavit. Porro seipsum volens nolens arguit dæmon veritate prolata, dum dixit: «Cras tu et

vol des oiseaux, les frémissemens de la chair palpitante des victimes, et toutes les vaines observations des augures et des aruspices fussent d'accord avec les espérances et l'attente des hommes, afin que, leur attente et leurs espérances venant à s'accomplir, ils abandonnassent le culte du vrai Dieu et rendissent hommage à la trompeuse sagesse et la puissance funeste des esprits de mensonge.

4. Parmi les faux prophètes qui servaient d'interprètes au démon étaient des pythonisses dont les prestiges merveilleux pouvaient, dit-on, rappeler sur la terre des vivans les ames de ceux qui dormaient dans la tombe. Quand donc Saül vit les nations étrangères rassembler toutes leurs forces contre lui, il tomba dans le désespoir; croyant pourtant que Samuel pourrait lui donner des avis salutaires, il alla trouver la pythonisse d'Endor, et lui ordonna d'évoquer le prophète. Le démon dont cette femme était possédée, et qu'il trompait la première avant qu'elle trompât les autres, fit passer devant elle mille formes fantastiques sous lesquelles il se jouait lui-même, et que Saül ne pouvait voir. Dès que la pythonisse eut commencé ses opérations magiques, et que les fantômes créés par une puissance infernale eurent paru devant elle, le démon, voulant que Saül crût à la réalité de ces apparitions, révéla à la pythonisse le roi caché sous un déguisement. Saül, ainsi reconnu, admira la puissance de la magie, et ne put douter de l'habileté de cette pythonisse dont les regards avaient aperçu le roi sous les vêtemens d'un simple particulier.

5. Que signifient donc les expressions de cette femme, quand elle dit : Je vois les dieux monter du sein de la terre; je vois un homme debout et couvert d'un manteau? Comment les esclaves de la lettre prouveront-ils que cet homme était Samuel? Si cette apparition était vraiment celle de Samuel, ces dieux, que la magicienne vit monter du sein de la terre étaient donc aussi des dieux véritables; car l'Écriture donne le nom de dieux aux démons; tous les dieux des nations ne sont pas autre chose que les esprits infernaux; l'ame de Samuel habitera donc avec les démons? Loin de nous une pareille pensée! Comment alors expliquer les paroles de la magicienne? Le démon qui lui était attaché avait pris avec lui d'autres démons, afin de tromper Saül en même temps qu'il la trompait; il fit en sorte qu'elle prit ces esprits infernaux pour des dieux, et il se revêtit lui-même de la forme du prophète que Saül venait consulter; il imita le son de sa voix, et, réglant sa réponse sur la connaissance du présent qui lui découvrait

» Jonathan mecum, » si epim vere Samuel erat, quomodo fieri poterat, ut is qui omnium scelerum reus erat, cum illo esset? Verum hinc liquet Samuelis loco dæmonium illud improbum visum, cum secum futurum Saukem dixit, mentitum non esse.

6. Etsi autem Scriptura dicat etiam, Samuel hoc dixit, ne commoveant hæc verba peritum lectorem, sed additum existimet, qui putabatur esse Samuel. Hanc enim consuetudinem esse Scripturæ comperimus, ut sæpe rei veræ loco id quod apparet enarret, ut in historia Balaam nunc quidem dicente ipso. Audiam : quid loquetur in me Deus; deinde vero cum novisset Balaam, quod placeret Deo ut non malediceretur Israeli, nequaquam abiit, sicut consuetum ei erat, in occursum auspiciis, qui enim inconsideratus fuerit, ibi quoque verum Deum cum Balaam colloqui arbitrabitur. Sane quidem quod subjicitur argumento est, eum qui Balaam putabatur, Deum sic appellasse Scripturam, non eum qui vere Deus esset. Sic igitur hic quoque is, qui Samuel esse videbatur, verba veri Samuelis simulabat : dum ingeniose dæmon ex iis quæ probab ile erat, eventura prophetiam imitaretur.

7. Quod autem de Elia interrogasti, majori indiget consideratione, non item in proposita quæstione. Etenim qui jussus est aquam bibere ex torrente, latenter a Deo admonebatur fore ut a propheta prolata contra Israelitas sententia siccitatis et penuriæ imbris, ab ipso rursus r scinderetur. Cui enim datum est, ut ex solo torrente biberet, illo quidem, ut verisimile erat, æstibus exsiccato, cum aliunde nihil suppeteret prophetæ, quo sitim levaret, quandoquidem vetitum illi fuerat, ne aliunde potum sumeret, necessitas incumbabat ut pluviam postulareret, ne torrens aqua destitueretur.

8. Porro a corvis, prophetæ, quæ ad victum erant necessaria, subministrantur : Deo per hæc prophetæ declarante, multos esse qui in Dei veri cultu perseverarent, ex quo cibus prophetæ suppeditebatur :

dans l'avenir un événement probable, il annonça au roi d'Israël la fin de son règne et de sa vie. Mais, tout en disant la vérité, le démon se trahit lui-même lorsqu'il fit entendre ces paroles : « Demain Jonathan et toi serez avec moi. » En effet, si le fantôme apparut à la voix de la magicienne était vraiment Samuel, comment le saint prophète eût-il pu dire qu'un roi coupable de tous les crimes serait bientôt avec lui? Il est évident que ce fantôme n'était que le démon lui-même, puisqu'il annonçait à Saül leur réunion prochaine.

6. Si l'Écriture sainte attribue ces paroles à Samuël, il ne faut pas que le lecteur intelligent s'arrête à cette difficulté. Quand l'Écriture sainte nomme Samuel, elle veut désigner celui qui paraît pour Samuel aux yeux de la pythonisse. La Bible est remplie de ces expressions figurées. Par exemple, dans l'histoire de Balaam, elle fait dire à ce prophète d'une nation étrangère : Je veux savoir ce que Dieu m'ordonnera. Et Balaam, ajoute-t-elle, connaissant que Dieu lui défendait de maudire Israël, refusa d'obéir au chef de son peuple. Or, si l'on n'y prenait garde, on pourrait croire que c'était le vrai Dieu qui parlait avec ce prophète des Moabites. Mais ce qui suit prouve que l'Écriture sainte a donné ici le nom de dieu à celui que Balaam croyait tel, et qu'il ne s'agit nullement du vrai Dieu. De même l'Écriture sainte attribue à Samuel les paroles que le démon fit entendre à Saül, parce que l'esprit malin avait revêtu la forme du prophète et simulait sa voix en imitant son ton prophétique et en annonçant au roi d'Israël un événement que tout rendait probable.

7. La question que vous m'avez proposée concernant Élie est d'une solution plus difficile, et demande des considérations plus élevées. Sans doute l'ordre que reçut le prophète de boire de l'eau d'un torrent était un avertissement mystérieux par lequel Dieu lui prescrivait d'annuler la sentence qu'il avait prononcée contre les Israélites en condamnant leur pays à la sécheresse. Car, en recevant l'ordre de boire de l'eau d'un torrent, qui, selon toute vraisemblance, était alors desséché, le prophète, à qui d'ailleurs Dieu avait défendu d'apaiser autrement sa soif, était obligé de demander au Seigneur que la pluie vint humecter la terre, et remplir le torrent dont l'eau devait le désaltérer.

8. Nous voyons aussi que des corbeaux apportaient au prophète les alimens qui lui étaient nécessaires ; sans doute, le Seigneur voulait lui faire entendre par là que beaucoup d'hommes persévéraient encore dans le culte du vrai Dieu qui le nourrissait, puisque les alimens

neque enim pollutos ei panes, aut idolis immolatas carnes perire gerent. Atque ita per hæc incitabatur Elias, ut aliquid de sua in eos, qui impii in Deum fuerant, ira remitteret : cum ex iis quæ fiebant intelligeret, multos esse qui Deum colerent, quos æquum non sit cum reis puniri. Quod vero mane quidem panis, vespere autem carnes illi subministrantur, fortasse per ænigma illud quod fit studium, seu diligentiam ad vitam cum virtute transigendam præ se fert. Quod iis qui incipiunt opus sit cibo, qui est perfectiorum, juxta Pauli dictum, perfectorum autem est solidus cibus, eorum qui pro consuetudine exercitatos sensus habent. Moysis autem velamen, quo spectat, non ignorabis, si epistolam ad Corinthios lectitaris. Quid vero attinet ad ea, quæ de sacrificiis percontatus es, recte feceris, si Leviticum studiosius scrutatus fueris, majorique assiduitate generatim eas, quæ ad istas pertinent leges, consideraveris. Sic enim fiet, ut cum toto partem intelligas : separatim namque hoc solum non facile fuerit discernere ac discutere ante totius generis disquisitionem. In his vero dubitationibus, quæ ad contrariam pertinent potestatem, manifesta est solutio, non simpliciter angelum fuisse, sed inter archangelos constitutum fuisse eum, qui desertor est factus. Liquet ergo una cum imperio subditam illi turmam indicari : sic, ut soluta sit quæstio illa, quo pacto unus fuerit, et cum multitudine sit : cum enim id, quod subjectum illi erat agmen, cum eo defecerit, expositum est quod quærebatur. Postremum vero caput quæstionum propositarum, quomodo, inquam, spiritus ante baptismum adveniat, ampliori indiget disquisitione atque consideratione, quod cum proprio libro complexi fuerimus ; Deo dante, ad tuam reverentiam transmittemus.

que les corbeaux apportaient à Élie, au nom du Seigneur, n'étaient pas des pains souillés ni des viandes d'animaux immolés sur l'autel des idoles. Cet enseignement mystérieux avait pour but d'engager le prophète à poursuivre avec moins de rigueur le peuple qui avait offensé Dieu ; car il apprenait à Élie qu'il y avait encore dans ce peuple beaucoup de justes qui ne méritaient point d'être punis avec les coupables. Les corbeaux apportaient à Élie du pain le matin et de la viande le soir ; peut-être est-ce là un symbole de la force et de l'énergie qui sont nécessaires à l'homme pour la pratique de la vertu ; car ceux qui commencent de bonne heure leurs travaux, dit saint Paul, ont besoin de la nourriture des forts, et la nourriture des forts est une nourriture solide, celle qui convient à des hommes dont les sens sont exercés par l'habitude de la fatigue. Quant au voile de Moïse, vous verrez facilement de quoi il est le symbole si vous lisez l'Épître de saint Paul aux Corinthiens. Pour les questions que vous m'adressez touchant les sacrifices de l'ancienne loi, vous ferez bien de lire attentivement le Lévitique et d'étudier avec soin la loi en général. Car l'intelligence du tout vous donnera aussi la connaissance des particularités, tandis qu'il est difficile de se faire une idée exacte des particularités avant d'avoir analysé le tout. Vous m'avez soumis quelques doutes au sujet de la puissance ennemie de Dieu. Je n'hésite pas à vous répondre que Satan n'était pas seulement un ange, mais bien un archange, avant sa révolte et sa chute. Il est donc évident qu'il a entraîné avec lui dans les enfers la légion d'esprits dont il était le chef dans les cieux ; ainsi il devient inutile de demander comment il a été seul rebelle et comment il n'a pas été le seul puni. Car bien qu'il fût le chef de la révolte, il n'est pas moins vrai que la légion d'esprits soumise à son commandement a partagé son crime et devait en conséquence partager sa punition. Enfin, dans votre dernière question, vous me demandez comment l'esprit vient dans l'homme avant le baptême. Cette question exige un examen plus approfondi, des recherches plus étendues, et aussitôt que je l'aurai résolue dans un traité particulier, je m'empresserai de vous envoyer ma réponse avec mon ouvrage.

EPISTOLA CONTRA FATUM.

1. Meministi haud dubie accidisse mihi quippiam, quando nuper apud vos magnus ille mons, ut evangelico verbo utar, perfidiæ tandem ad fidem amplectendam traductus est: cum videlicet sapientissimus Eusebius dignum canis consilium in senectute suscepit, si tamen id hominis fuisse consilium censendum est, ac non divinum quoddam auxilium ejus, qui humanum genus nostræ utilitatis causa gubernat. Cum ergo magnitudine rei tum obstupuissem, qui tantus ille vir, magna prius imbutus perfidia, excellentia fidei modum perfidiæ superasset, atque in progressu colloquii nostri de fato incidisset sermo: præcepisti mihi, venerabile et sacrum caput, ut disputationem de hoc argumento in magna Constantini urbe cum quodam in philosopho habitam tibi per litteras expl'carem. Quod paulum otii nactus, paucis, oratione quantum fieri potest contracta, simplici minimeque elaborata narratione faciam, idque vel maxime cavebo, ne epistolæ modum excedat, atque ad historiæ longitudinem protendatur.

2. Verba feci nonnulla de nostra religione viro cuidam externæ philosophiæ, ut ex dictis ejus conjicere licebat, haud indocto, eique persuadere conabar, ut a græca superstitione in nostram concederet sententiam. Multis enim confirmabat non in nostra potestate esse sententiarum animi delectum, sed pendere hominum vitam ex necessitate quadam, sine qua nihil fieri posset eorum quæ fierent in nobis. Atque in hunc modum orationem meam eludebat, si quidem ipsi fatale esset fieri christianum, futurum se omnino vel nolentibus nobis; sin fati necessitate prohiberetur, fato se vim adhibere nulla ratione posse. Hæc ille cum diceret, id eum agere, uti verisimile erat, arbitratus sum, ut græcæ superstitioni penitus addictus, nihil de christiana fide admitteret, atque ita cursum nostræ orationis impediret. Eadem enim semper inculcare non destitit, omnia fatali subjecta esse necessitati, dominæ rerum, cujus nutui obedirent universa, vitæ modus ac finis, dissimilitudo rerum, diversa genera vivendi, corporum constitutio, inæqualitates bonorum, ut imperio quisque potitus in potestate habeat omnia, quæ ei sint fatalia, aut serviat eandem ob

LETTRE CONTRE LE DESTIN.

1. Vous n'avez pas oublié, sans doute, quels furent mon étonnement et ma joie lorsque, tout récemment, l'atlas du monde hérétique devint le plus ferme soutien de l'Église ; lorsque le sage Eusèbe voulut être un de nos frères, prenant ainsi une résolution digne de ses cheveux blancs, ou plutôt obéissant à l'impulsion secrète du Dieu dont la providence veille au bonheur de l'humanité. Je me demandais avec vous comment ce grand homme, qui avait mis ses lumières au service de l'erreur, avait pu faire oublier ses égaremens passés par l'excellence de sa foi nouvelle ; puis notre conversation vint à tomber sur le destin, et vous me priâtes alors de vous rapporter dans une lettre la discussion que j'avais engagée à ce sujet avec un philosophe grec dans la noble cité de Constantin. Je profite donc de quelques instans de loisir pour vous rendre compte de cette discussion aussi brièvement et aussi simplement que possible. N'attendez pas de moi un récit étudié et laborieusement écrit ; c'est une lettre et non un livre que je vous envoie.

2. J'avais dit quelques mots de notre religion à ce philosophe qui ne manquait pas d'instruction, à en juger par l'entretien que nous eûmes ensemble. Je voulais lui faire abandonner les folles superstitions du polythéisme et le gagner à notre cause ; mais à tous mes argumens il répondait que le choix de nos croyances n'est pas en notre pouvoir, et que l'homme est soumis à une force mystérieuse et fatale, qui est le mobile nécessaire de toutes ses actions et de toutes ses pensées. Si c'est ma destinée, dit-il, d'être un jour chrétien, je le serai quand même vous ne le voudriez pas ; si le destin, au contraire, me défend de changer d'opinion, je ne saurais me révolter contre sa puissance. C'est ainsi que le philosophe éludait une argumentation en forme. Je pensai donc que, trop profondément imbu des idées grecques pour rien admettre de la foi chrétienne, il voulait couper court à une discussion qui lui déplaisait. J'essayai d'insister ; mais il me fit toujours la même réponse. « Tout, me dit-il, est soumis à la loi impérieuse du destin ; le destin est le maître du monde, il commande à l'univers ; c'est lui qui règle le cours de la vie humaine et marque sa limite ; c'est lui qui dirige la marche changeante des événemens, qui détermine nos vocations diverses et les divers pen-

causam, dives item sit aut pauper, valeat corpore vel ægrotet : brevisque et longæ vitæ eandem esse causam. Nam sive quis exiguo tempore viveret, sive vitam longius produceret, non ex impetu aut affectione quadam propria, sed ex illa necessitate eam ætatis diversitatem existere. Tam voluntariam quam coactam mortem ab eadem necessitate sortito decerni. Varia genera violentæ necis propter incertos casus, sive suffocationem, sive sententiam judicum, sive insidias imminentes : clades præterea his magis communes et universales, terræ motus, naufragia, inundationes aquarum, incendia, et omnia id genus alia mala ex illa causa pendere dicebat, addebatque vitæ etiam instituta nequaquam esse in capientis arbitrio, sed omnes potenti fato servire, sive in philosophiam, sive in eloquentiam incumbant, sive agros colant, sive nauticam faciant, sive conjugalem, sive cælibem vitam instituunt. Et virtutis et vitii eandem esse causam, ut pro immutabili illa sortitione alius vivendi genus colat sublimius, inops, liberum, alius sepulcra violet, aut piraticam exerccat, aut prodige vivat, aut meretricum consuetudine effeminetur. Quibus omnibus percensitis firmam se putabat non admittendæ nostræ orationis reddidisse rationem, cum non esset in manu nostra, quod liberet, pro arbitratu suscipere, sed illa foret expectanda necessitas : quæ si quem in eam mentem tanquam signo dato impulsisset, orationi necesse esse ut vel nolens assentiatur : quod sine illa, quamvis magnopere vellet, fieri non posset.

3. Posquam hæc ille et ejus generis alia disseruisset, sciscitatus ex eo sum, Deumne quempiam esse putaret, fati nomine appellatum, qui omnium rerum potiretur, et cujus voluntate universa crederet

chans de notre nature ; c'est lui qui distribue les sorts des mortels , qui fait le tyran et l'esclave , le riche et le pauvre , qui donne la santé et la maladie , qui accorde aux uns de longues années , aux autres une existence éphémère. Si les uns parviennent à la limite la plus reculée de la vieillesse , si les autres meurent à peine entrés dans la vie , cette différence ne vient point d'eux , mais de l'inégale faveur du destin. Celui qui se donne la mort et celui qui l'attend obéissent tous deux à l'impulsion de cette force toute-puissante. L'enfant qui expire étouffé dans son berceau , le coupable qui marche au supplice , l'imprudent qui tombe dans un piège , sont autant de victimes de cette tyrannie capricieuse , qui se joue de la vie des hommes. Les grandes catastrophes , les calamités publiques , les tremblemens de terre , les naufrages , les inondations , les incendies et tous les fléaux qui affligent l'espèce humaine ne sont que les effets de cette même cause qui gouverne le monde. C'est encore le destin et non le choix libre de notre volonté qui nous pousse dans les différentes carrières de la vie , et qui est le mobile de toutes nos résolutions ; c'est lui qui fait les philosophes et les orateurs , les laboureurs et les marchands ; c'est lui qui nous engage dans les liens du mariage ou qui nous retient dans l'indépendance du célibat. Il est l'origine du bien et du mal , de la vertu et du vice ; chaque homme reçoit de lui ses inclinations bonnes ou mauvaises ; les uns , méprisant les soins d'ici-bas , élèvent leur ame au-dessus des choses de la terre ; ils sont pauvres , ils sont libres , ils vivent dans une paix profonde ; les autres s'abandonnent à tous les excès du crime ; ils violent les tombeaux pour dépouiller un cadavre de ce que les vivans lui ont donné ; ou bien , pirates audacieux , ils infestent les mers de leurs brigandages ; ou bien encore , libertins sans pudeur , ils dissipent leur patrimoine avec des courtisanes , et dégradent leur ame en même temps qu'ils ruinent leur fortune. Mais les uns , aussi bien que les autres , obéissent au destin qui les pousse. Comment donc pourrais-je embrasser votre croyance , puisqu'il ne dépend pas de l'homme de changer ses opinions , et que le destin seul est capable d'opérer en lui ce changement ? Si le destin m'ordonnait de croire à votre religion , je serais bien forcé d'obéir , quand même je ne le voudrais pas ; mais , sans son ordre , je ne puis renoncer à mes idées , quand même je le voudrais.

3. Le philosophe , satisfait de sa réponse , pensait m'avoir réduit au silence ; il se trompait cependant , et je lui demandai si ce destin dont il vantait si haut la puissance était un Dieu caché , auteur et con-

administrari. At ille me ob eam interrogationem ignorantiae nomine non leviter accusabat. Non videris, inquit, mihi quicquam caelestium rerum percepisse. Alioquin enim cognovisses profecto vim fati, unde scilicet et quomodo deprehensa sit vis rerum immutabili quadam serie nexuque evenientium. Ego sermonis novitate obstupefactus, cum rogassem ut me paulo clarius edoceret, utrum fatum quod animo fingeret, vim quamdam voluntariam, liberam, sui juris, summæque potentiae, an vero aliud quippiam ab illa diversum esse statueret: eadem repetita oratione, qui, inquit, contemplatus est caelestium corporum motum, zodiacum circulum, ejusque duodecim, quæ in eo conspiciuntur segmenta æquabiliter inter se dissita, nec non singulorum astrorum facultatem ac vires quas per se quodque in ortu suo habet, quid eorum efficiat congressus propriis singulorum virtutibus inter se temperatis, sive eæ commisceantur, ut cum astrum alterum appropinquat alteri, sive secernantur, ut cum alterum ab altero recedit; quid item inferioris recessus, quid superioris in transitu defectio, quid ejusdem restitutio; quid varia congregantium et disgregantium forma sive trianguli, sive scaleni, aut si quam aliam geometricam figuram referunt; qui hæc, inquit, et hujuscemodi alia perspexit, sciet fati nomine id significari, quod serie quadam immutabili pro certa stellarum conjunctione necessario efficitur.

4. Cum id quoque mihi inauditum et novum accidisset (non enim quicquam eorum quæ diceret, intelligebam, quippe ea disciplina non eruditus) rogavi ut eo modo mihi vim verbi declararet, quo fati notionem assequi possem. Nam caelestes circulos alium in alio esse, et motu contrario conversioni firmamenti seu aplanes interius cieri, eosque omnes in Zodiaco circumvolvi; hæc, inquam, etiam ab aliis audivi, ac proinde luminarium splendorem pro conversione cuique caelo propria tum accedere, tum recedere, atque inferiore astro subeunte tolli e conspectu nostro superius, si quidem inferiori directe opponatur: et quæcumque hinc apte colligerentur, sive formam aliquam efficerent ut cum circulus spatium quod in se continet, ita motu suo ambit, ut sidus in transitu aut recta objiciatur superiori, aut declinet: sive brevi temporis intervallo, sive longiori cujusque circuitus absolveretur, quandoquidem pro singulorum magnitudine necessario vel

servateur de l'univers. A cette question, il sourit de mon ignorance. Vous ne me paraissez pas, me dit-il, avoir la moindre idée de la science sublime des astres ; autrement, vous connaîtriez la nature et l'origine du destin, de cette puissance mystérieuse, qui se révèle par une série nécessaire et continuelle d'effets. Ce langage était tout nouveau pour moi, et je priai le philosophe de vouloir bien s'expliquer un peu plus clairement, et de me dire si le destin était un être doué d'une volonté libre, intelligente et toute-puissante, ou bien s'il était quelque autre chose. Voici l'explication qu'il me donna : Celui qui a étudié les mouvemens des corps célestes, le zodiaque et ses douze signes, placés à égale distance les uns des autres ; celui qui connaît l'action qu'exerce chaque astre à son lever, et celle qui résulte de la situation relative des constellations et de leur influence simultanée, lorsque, par exemple, un signe s'approche d'un autre signe, ou bien qu'il s'en éloigne ; celui qui peut interpréter la disparition d'un astre inférieur, l'éclipse d'un astre supérieur, son retour à son état premier et les formes variées que présentent les combinaisons des corps célestes, soit qu'ils offrent une figure triangulaire ou toute autre figure géométrique, celui-là, dis-je, sait que le destin est un enchaînement nécessaire d'effets produits par la puissance mystérieuse des étoiles.

4. L'explication que venait de me donner le philosophe était encore quelque chose d'étrange et d'inouï pour moi ; ignorant que j'étais des secrets de l'astrologie, je ne comprenais rien à ses discours. Je le priai donc de m'expliquer plus clairement la nature du destin et de me donner une idée plus précise de cette puissance occulte. Je sais bien lui dis-je, que les cercles célestes sont enfermés les uns dans les autres, et que le zodiaque les enveloppe tous. Je n'ignore pas que les étoiles, emportées par le mouvement propre à chaque ciel, brillent tantôt plus près, tantôt plus loin de nous ; qu'un astre supérieur se dérobe à nos regards, quand un astre inférieur s'interpose directement entre la terre et lui ; je comprends à merveille que les combinaisons diverses des corps célestes produisent différentes figures géométriques ; que chaque cercle accomplit sa révolution de telle sorte que les signes qu'il entraîne avec lui sont ou perpendiculaires ou obliques aux signes placés au-dessus d'eux ; enfin je conviens que la durée de la révolution de chaque cercle est plus longue ou plus

celerior vel tardior esset conversio. His omnibus silentio præteritis orabam, ut tantum fati vim perspicue mihi explicaret, Deusne aliquis fati nomine intelligeretur, hujus universi imperator, summa potestate præditus, quique omnia haberet in manu sua, et pro arbitratu gubernaret; an vero fati virtutem alterius alicujus superioris virtutis ministram statueret, ut et ipsa quodam modo alteri fato subjecta sit, præcellentioris causæ in administratione socia. Nam si eam in res omnes imperium obtinere credendum esset, ratione nos induci, ut nihil illam supereminere censeamus. Sin eam astrorum motum sequi, ac ita demum violenta quadam necessitate in res omnes dominari asseveraret, satius fuisse præcedenti quam sequenti omnipotentem illam vim attribuire, ac vel sidera rerum istarum causas esse dicere, vel conversionem firmamenti vel circulos, qui in ea concipiuntur, vel certe circum qui cælo oblique inscribitur. Si quis enim concederet astra neque per se moveri, neque perpetua conversione inter se aut conjungi aut disjungi, sed eandem semper referre figuram, fatum non existeret. Quare si ex siderum motione fatum oritur, frustra profecto id dominari in cætera putatur, quod superiori causæ servit, neque omnino esset nisi motus esset.

5. At non eo, inquit philosophus, nostra spectat oratio, quasi ipsum fatum per se esset aliqua natura, sed cum sit quædam rerum mutua convenientia et conjunctio, atque universum omni ex parte cohæreat, quemadmodum etiam in uno aliquo corpore quædam omnium membrorum inter se consentientium cernitur concordia, cumque superior mundi portio sit præstantior, idcirco inferiora simul cum primaria portione reguntur, ad ejusque velut nutum cœlesti motu sese fingunt et accommodant, quandoquidem necessario ac multifariam, uti dictum est, ut cujusque sideris una moventur. Ut in medicamento specierum qualitates artificiosa quadam ratione commistæ, communi illo temperamento quippiam efficiunt aliud, neque tale qualis unaquæque ante mixturam fuerat: sic cœlestium virtutum diversæ sunt proprietates, quarum varia ex astrorum vel accessu vel recessu profecta conjunctio varias ac diversas vitæ reddit actiones, tanquam influxus quidam inde ad nos sine interruptione derivetur. Quæ etiam causa est quamobrem ii, qui hæc diligentius investigant, futura minime falso prædicant.

courte, selon la grandeur de l'orbite qu'il parcourt. Mais laissons tout cela de côté, et veuillez m'expliquer seulement et sans détour la nature du destin. Est-ce un Dieu doué d'une puissance souveraine, qui commande à l'univers, qui tient toutes choses dans sa main, qui gouverne le monde à sa fantaisie? ou bien est-ce une cause secondaire soumise à une cause plus élevée? Ce destin est-il l'esclave obéissant d'un autre destin plus fort, dont il accomplit les décrets suprêmes? Si le destin gouverne toutes choses, rien n'est au-dessus de lui. Si, au contraire, il dépend du mouvement des astres, s'il reçoit d'eux la loi qu'il impose à son tour au reste de l'univers, il serait plus logique d'attribuer sa toute-puissance au mouvement qui le précède et le fait naître, et de regarder comme les causes de tout ce qui se passe ici-bas les révolutions du firmament, ou les cercles divers de la sphère céleste, ou du moins celui qui l'embrasse obliquement. Car supposez que les astres ne se meuvent point par eux-mêmes, et qu'au lieu de présenter mille configurations diverses dans leur cours perpétuel, ils gardent toujours la même immobilité et le même aspect, c'en est fait du destin. Si donc il naît du mouvement des astres, de quel droit accorder l'empire de l'univers à une cause qui dépend d'une cause plus élevée, et qui n'existerait plus si le mouvement n'existait point?

5. Mais, répliqua le philosophe, nous ne prétendons point que le destin soit un être réel, nous affirmons seulement qu'il existe entre les différentes parties de l'univers un certain accord et une certaine harmonie; qu'il n'y a rien d'isolé et d'indépendant au sein du grand tout; que les membres de ce corps immense ont une action réciproque les uns sur les autres; que la partie supérieure du monde, étant la plus noble, régit le reste de la création, qui reçoit sa loi des mouvemens célestes et ressent l'impulsion de chaque astre. Lorsqu'on mélange habilement les sucs divers des plantes pour en composer un médicament, le résultat de ce mélange est différent de ce qu'était la nature primitive de chaque plante; de même les corps célestes sont doués de propriétés diverses, et les combinaisons variées qu'ils produisent donnent lieu aux différens actes de la vie humaine, en exerçant sur nous une influence secrète et continuelle. Aussi les savans qui se sont livrés à l'étude des phénomènes astronomiques sont-ils en état de prédire avec certitude les événemens futurs. Présentez à un médecin habile un médicament composé de substances différentes, il annoncera d'avance quels seront les effets produits par ce mélange,

Quemadmodum enim peritus medicus, si medicamentum calidum aut ejusmodi quod dissolutionem, stuporem, torporemve conciliet, cum aliquo alio commisceatur, proprietatem ex illa diversarum rerum mixtura oriundam prædicat: quid item efficiat, et quamdiu vim retineat, cui perniciosum, cui salutare sit: ita is etiam qui ad res cœlestes animum sedulo applicavit, et cujusque naturam perspexit, sciet conjunctionis earum quæ sit vis et efficacia. Porro iste influxus ne ad breve quidem temporis spatium sibi similis est: sed quia congregantium siderum nunquam stabilis est motus, influxus quoque una cum illa motus diversitate varietur semper, ad eamque efficientiam suam accommodet necesse est. Cujus influxus portionem nascens quisque in eo temporis momento sortitur et quasi spiritu attrahit, ac talis evadit, qualem eum portionis illius proprietates et præsignificavit et effecit. Prorsus enim necesse est, ut quomodo effigies signo insculpta ceræ imprimatur: sic hominis quoque vita, in quam partem influentis ex astrorum motu virtutis incidit, ad illius proprietatem conformetur ac talis fiat, qualem in se continebat illa influxus portio, quam quisque initio vitæ veluti spiritu attraxisset, et qua virtute semel velut insignitus esset, cum ea necessario deinceps convenire, iis rebus tum gerendis tum ferendis, quarum principia causasve sidereus ille et fortuitus influxus contulisset.

6. Quæ cum ille diceret, non desines, inquam, nugas et ineptias mihi commemorare, et confirmare individua illam portionem momentanei influxus, quo in nos, ut ais, causæ omnes e cœlis influant, cum tamen neque dicas animatumne sit ac voluntatis arbitriique particeps, nec qua ratione res animatas regat id quod neque per se subsistit, neque anima, neque ullo naturæ instinctu præditum possis ostendere, sed omnibus consiliis, cogitationibus, providentiæ, institutioni, curæ, studio virtutis quasi quemdam tyrannum aut dominum præficias inanimatum quiddam, arbitrii expers, instabile, fluxum, insecabile, nec per se subsistens: ad cujus potentiam rerum et constitutionem et gubernationem oratione tua refers. An non vides quam hoc auribus animisque hominum sit absurdum? Si enim tantam vim habet fortuitus ille influxus, ut non sequendo sed præcedendo rerum constitutionem moderatur: certe præcedet nascentem, ac non jam

il saura déterminer la durée de son action et dire si cette action doit être utile ou funeste. De même l'astronome qui s'est appliqué sérieusement à l'étude du ciel et qui a observé avec attention les phénomènes qu'il présente, peut deviner l'action des astres sur la vie humaine. L'influence qu'exercent sur nous les corps célestes n'est jamais la même; comme le mouvement des astres produit à chaque instant des combinaisons nouvelles, il faut que cette influence varie aussi toujours, et que son action soit diverse comme les combinaisons dont elle est le résultat nécessaire. Chaque homme, au moment de sa naissance, obtient sa part de cette influence; il la reçoit, pour ainsi dire, avec l'air qu'il respire, et sa vie ne sera désormais que le résultat continu de cette action mystérieuse. Semblable à la cire qui reçoit l'empreinte d'un cachet, la vie humaine est soumise à cette influence d'en-haut qui lui imprime son caractère et sa forme; et tous les événemens dont elle est remplie sont les effets inévitables de cette cause puissante et sublime.

6. J'interrompis le philosophe à ces mots : Cessez, lui dis-je, ces frivoles explications; vous me parlez d'une influence individuelle et instantanée que les astres exercent sur nous du haut des cieux; mais vous ne me dites point si c'est une puissance vivante, volontaire et libre, ni comment les êtres animés peuvent être gouvernés par je ne sais quel être abstrait, à qui il est impossible de reconnaître la vie et le sentiment. L'homme est doué d'intelligence, il pense, il prévoit, il dispose, il agit; et vous lui donnez pour maître, ou plutôt pour tyran, quelque chose d'inanimé qui n'a ni volonté, ni permanence, ni étendue, ni existence personnelle; vous attribuez à cet être chimérique le pouvoir de gouverner le monde et d'entretenir l'harmonie du grand tout. Ne voyez-vous pas combien cette doctrine est absurde et révoltante? Si cette influence fortuite dont vous parlez précédait au lieu de suivre la création, sans doute elle précéderait aussi la naissance de l'homme, et déterminerait d'avance les événemens de sa vie. Mais on ne peut dire si cette influence précède ou suit la naissance de

nati casibus serviet. Incertum enim hic est quid quo sit prius, cum ad punctum temporis et æqualiter inter se ac simul moveantur. Nam et homo necdum in lucem editus motu quodam cietur, decrementi videlicet et incrementi naturalis, quæ quidem species motus sunt : quo fit ut non quiescat, sed moveatur prius etiam quam spiritum ducat. Et quoniam æqualiter ac simul moventur, certo judicare non possumus, uter præcedat? cum et ille circulorum conversione, et hic naturæ motione feratur. Quod si tempore conveniunt ambo, quod in eis discrimen est, ut alterum ab altero pendere credamus? Si enim astra hominem progignerent, ortus rerum esset continuus, neque vel ad momentum temporis hominum procreatio intermitteretur. Jam vero cum inter nascentes crebra intersint intervalla, perspicuum fit hominum ortum non sequi motum siderum. Hic enim perpetuus est, ille interruptitur: ac suo quodam peculiari nexu atque ordine tam homines quam astra per se moventur, cum nulla necessitas inter se copulet ea, quæ natura disjunct.

7. At si id vestra sibi vult oratio, ut in illa temporis particula sitam esse credamus causam omnium quæ contra leges committuntur, vide quot myriadas dominorum ac tyrannorum in dies singulos, in singulas item noctes per minutas illas et individuas temporis sectiones existant, die ac nocte in viginti quatuor, ut dicitis, horas divisas, quavis hora in sexaginta minuta, quovis minuto in sexaginta secunda, quovis secundo, ut asserunt ex vobis ii qui hæc subtilius pertractanda susceperunt, retento eodem sexagenario numero, in sexaginta tertia. Ex quibus in unum collecti momentanei illi Dii sive tyranni, sive nescio quibus aliis nominibus affiendi, amplius unam et viginti myriadas conficiunt. Jam si una hora tot nobis myriadas suppeditat, viginti quatuor proportionem unius omnino multiplicatæ, infinitas fatorum myriadas proferent. At enim quodvis ex illis inevitabili potentia præditum esse confirmatis, ex quo efficitur nullum eorum esse quod non agat. Neque enim potentia proprium esse dixeris ut non agat, quandoquidem potentia omnis in actione perspicitur. Æqualia sunt igitur etiam potentia effecta : quare quot sunt segmenta temporis, totidem quoque homines horis singulis nascantur, necesse est. Porro si cuivis fato æqualis potentia assignanda est, erunt omnes ex

l'homme, puisque ces deux choses sont simultanées. L'homme n'est pas encore sorti du sein de sa mère qu'il est déjà doué de mouvement, puisqu'il s'acquiesce des fonctions de la nutrition, et parcourt les diverses périodes de son développement naturel : par conséquent il n'est point dans un état complet de repos et d'immobilité ; il se meut même avant de respirer. Si l'influence des astres et la naissance de l'homme sont simultanées, peut-on dire que l'une précède l'autre, parce que l'une est due au mouvement des cercles célestes, et l'autre au mouvement de la nature ? Si ces deux choses sont simultanées, peut-on faire dépendre l'une de l'autre ? Si les astres présidaient à la naissance de l'homme, la reproduction de l'espèce humaine serait continue et ne s'arrêterait pas un seul instant. Et puisqu'il y a entre deux naissances un intervalle de temps déterminé, il est évident que la reproduction de l'espèce humaine n'est pas soumise au mouvement des astres ; car celui-ci est continu, et celle-là est sujette à des interruptions. Les hommes et les astres sont donc indépendans les uns des autres, et nul lien nécessaire n'existe entre ces êtres si divers par leur nature.

7. Si vous prétendez que chaque instant de la durée enfante une destinée nouvelle, voyez combien de milliers de maîtres et de tyrans naîtront chaque jour et chaque nuit. Le jour et la nuit se divisent, dites-vous, en vingt-quatre heures, chaque heure en soixante minutes, chaque minute en soixante secondes, et chaque seconde en soixante tierces. Rassemblez tous ces dieux et ces tyrans instantanés, ces créatures fantastiques dont je ne saurais dire le nom, et qui naîtraient dans l'espace d'une heure ; leur nombre s'élèvera au-dessus de deux cent mille. Si une seule heure produit un pareil nombre de destins, calculez combien un jour peut en produire. Or chacun de ces destins est doué selon vous d'une puissance souveraine, par conséquent il n'en est pas un qui reste inactif, car l'inaction n'est point un attribut de la puissance ; au contraire, l'acte est sa manifestation nécessaire.

Il suit de là que les effets produits par la puissance de chaque destin sont égaux entre eux ; à chaque division du temps correspond nécessairement la naissance d'un homme. Or, s'il faut attribuer à chaque destin une égale puissance, tous les hommes seront également rois, tous jouiront également d'une longue vie, d'une prospérité sans trouble et de tout ce qui fait le bonheur ici-bas. Si une partie de ces avantages manque à un seul homme, il y aura un destin plus faible et moins parfait que les autres. Nous ne pouvons attribuer une égale

æquo reges, longævi, potentes, fortunati, felices, et quicquid præterea in bonis numeratur, acquirent. Nam si quis eorum defectus est, aliquod certe imbecillius et imperfectius judicandum est. Neque enim æqualem potentiam tribueris tam ei qui magna, quam qui parva beneficia confert. Exempli causa, alius centesimum superaddit annum, senex, opulentus, felix, omnibus in rebus secundam expertus fortunam, nepotibus stipatus, pronepotum aspectu lætus, sanus, incolumis, honoratus, doloris expers, opibus affluens, et si quid aliud in hac vita pretiosum est, rebus omnibus beatus. Alius simul atque ex materno utero prodiit, suffocatur. Multi quippe ex meretricibus aut adulteris nascuntur infantes, quos utpote nothos suis ipsæ manibus matres obtruncant, cædeque flagitium supprimunt. Quæ fati potentia in his enitet? an istis æque ac illi diurnam vitam dare non potest? Si asseritis posse, omnibus in rebus ex æquo vis ejus elucebit. Neque enim aliud poterit, aliud non poterit, si revera potentia valet: at potentia ex effectis cognoscitur. Nulla ergo existet vitæ dissimilitudo, sed summam sibi felicitatem pariter omnes pollicebuntur, eo quod ex vestra sententia omnes fato sint subjecti, ipsumque fatum semper omnia possit.

8. Si et omnia et semper posset fatum istud, omnia in omnibus poterit. Atqui multa et varia vivendi sunt genera, cum dignitate, et opibus, tum temporum corporumque temperatura, omnibusque aliis rebus, quibus beatus quispiam aut miser habetur. Itaque commentitium illud vestrum fatum non omnia posse, effectorum diversitas liquido declarat. Etenim si vitam longam a potentia proficisci existimamus, brevem profecto ab impotentia promanare oportet. Ita fatum aliud infirmum, aliud potens statuendum erit. Quia enim vitæ longitudo ejusdem brevitati contraria est, principia utique inter se contraria sibi vindicabunt. Siquidem nemo ad eandem causam retulerit et beatitudinem et miseriam, sed si illa per potentiam potiamur, hæc omnino propter defectum potentiæ non erit. Miseria quippe in eo vel maxime consistit, quod beatitudinem quis consequi non possit. Enimvero plures vitam degunt miseram: fati ergo infirmitas quam potentia est major et efficacior. Ubi nunc est invicta illa, et omnipotens atque ineluctabilis necessitas, ut in ea omnium rerum humanarum potestatem

puissance à celui qui comble l'homme de bienfaits éclatans et à celui qui ne lui accorde que des dons sans valeur. Je m'explique par un exemple : un homme a passé sa centième année , sa vieillesse est florissante , il est riche , la fortune lui a toujours souri ; il est entouré de ses petits-fils et de ses arrière-petits-fils ; il est robuste et bien portant , honoré de tout le monde ; il jouit de tous les biens de la vie , il est heureux autant que l'homme peut l'être. Un autre à peine sorti du sein de sa mère est étouffé par elle. Car combien d'enfans naissent du crime et de l'adultère ! Combien périssent par la main de leurs mères , qui veulent effacer ainsi par le sang la tache faite à leur honneur ! Eh bien ! je le demande , où est la puissance du destin dans le sort de ces infortunés ? Ne pouvait-il pas leur accorder une vie longue et heureuse comme au vieillard dont j'ai parlé plus haut ? Si vous prétendez qu'il le pouvait , pourquoi sa puissance n'éclate-t-elle pas toujours avec une force égale ? Si le destin est véritablement puissant , il implique contradiction qu'il puisse certaines choses et qu'il ne puisse pas les autres ; or la puissance se révèle par ses effets. Le sort des hommes devrait donc être le même pour tous , tous ont le droit d'espérer le bonheur suprême , puisque d'après vous tous sont soumis au destin , et que le destin est tout-puissant.

8. Si le destin avait une puissance illimitée et toujours en action , sa puissance se révélerait chez tous les hommes par les mêmes effets. Mais quelle prodigieuse différence on trouve entre eux sous le rapport des dignités , des richesses , des circonstances , des tempéramens , et de tout ce qui fait le bonheur ou le malheur de la vie ! Cette diversité d'effets démontre clairement que le destin n'est pas tout-puissant. Si la puissance se révèle dans la longévité de l'homme , une vie de courte durée n'est-elle pas un signe d'impuissance ? Il faudra donc admettre deux destins , l'un faible , et l'autre fort. Et puisque rien n'est plus opposé à une longue vie qu'une existence éphémère , ces effets contraires doivent être attribués à des causes également contraires. On ne peut rapporter à une même cause le bonheur et le malheur : si la puissance est la source du premier , l'impuissance est celle du second ; car le malheur consiste surtout dans l'impuissance où nous sommes d'obtenir ce qui nous rendrait heureux. Or , les malheureux forment la plus grande partie du genre humain ; la faiblesse du destin est donc plus grande et plus efficace que sa puissance. Que devient ainsi cette loi nécessaire et suprême , à laquelle vous soumet-

esse positam putemus, quam majori ex parte infirmam esse comprobavimus. Sed dices hoc istum, alium aliud velle, in utroque tamen id valere quod velit. Quæ vero hujus voluntatum diversitatis est causa? Faciamus esse duos homines, qui nihil inter se differant, neuter sive bonum sive malum ultro sit amplexus, sed hic paulo ante ex materno utero prodierit, si casu sic eum natura effuderit, ille vel continuo vel paulo post. Non eadem ambobus vita forte obtingit, sed alter felix aut omnino rex fortassis, auro et purpura natus mox involvitur, alter pauperis alicujus aut etiam servi filius ne laceris quidem pannis a parentibus integitur. Quid ergo deliquit quod paulo citius vel tardius altero sit progenitus, idque non suo consilio sed naturæ motu, ut idcirco vitam sortiretur inhonoratam? Quam vos hic defensionem pro vestra illa domina afferetis? Ubi justitia, ubi pietas, ubi numen? nam dices fatum nihil horum curare, neque virtutis rationem habere, neque bono cuiquam providere? si non istis, utique contrariis studiis vacabit, quia constat quod a bono abhorret, id cum malo esse conjunctum. Neque hoc, inquires, neque illud ei curæ est. In animum ergo, neque voluntario judicio, neque boni malive cognitione præditum esse affirmas, si anima, ratione, et voluntate caret, neque per se subsistit. Et adhuc tantam ei largimini potestatem, ut animantes arbitrii capaces moderetar, expers vitæ participes, animatas inanimum, exors consilii et virtutis consortes: denique, entia non ens.

9. Nam quo rerum genere continetur istud, cujus nomen tantopere jactatis, fatum? Animal non est, in zodiaco non cernitur, Deus non habetur. Qui enim Deus esset, qui neque virtutis, neque æquitatis ducatur rationem? Quod vero nihil ex his rebus est, quid tandem est? Sed videtur a vobis fatum dici quodvis temporis momentum: siquidem tempus sese ad omnem motum sive fluminum, sive stellarum extendit. Neque refert sive fluvii mota designes insecabilia cujuscumque instantis temporis segmenta, sive navis vi ventorum agitatæ, sive hominum iter facientium, sive astrorum. Unus enim est omnium quæ loco moventur terminus, ut migrent ex eo in quo sunt, vel ex eo in quo non

tez l'humanité, et dont les effets accusent la faiblesse? Vous me direz que tantôt le destin veut une chose, tantôt une autre, mais que sa puissance réalise toujours sa volonté, quelle qu'elle soit. Alors je vous demanderai quelle est la cause de cette différence de volontés? Supposons deux enfans nés à la même époque; seulement le hasard a fait que la naissance de l'un a précédé de quelques instans celle de l'autre: combien leur sort est différent! Le premier est heureux, il est roi peut-être, et son berceau brille de l'éclat de l'or et de la pourpre; le second, fils d'un pauvre esclave, est couvert de misérables haillons. Est-ce sa faute cependant s'il est né un peu plus tard que l'autre? Et parce que la nature l'a voulu ainsi, doit-il donc n'avoir en partage qu'une vie pleine de dégoûts et d'humiliations? Que direz-vous pour la défense de ce tyran imaginaire que vous appelez destin? Où est la justice, où est la providence paternelle qui régit le monde? Direz-vous que le destin ne s'occupe point de tout cela, que la vertu est pour lui un vain mot, et que l'homme de bien lui est aussi indifférent que le méchant? S'il ne s'occupe point du bonheur des hommes, il doit donc travailler à les rendre malheureux; car l'être dépourvu de bonté aime nécessairement le mal. Ni le mal, ni le bien, ajouterez-vous encore. Vous en faites donc un être inanimé, sans volonté, sans jugement, sans connaissance ni du bien ni du mal, puisque vous lui refusez l'ame, la raison, l'activité libre et l'existence indépendante et personnelle. Et vous attribuez encore une puissance souveraine à cet être chimérique! vous soumettez la libre volonté de l'homme à l'aveugle caprice du hasard; les créatures douées de vie, d'intelligence et de vertu à ce qui ne possède aucun de ces attributs! pour tout dire, en un mot, vous soumettez l'existence au néant.

9. Car quelle est dans la création la classe d'êtres à laquelle appartient ce destin dont vous faites sonner si haut le nom? ce n'est point un animal; vous chercheriez en vain son signe parmi les signes du Zodiaque. Ce n'est point un Dieu: comment donner un pareil titre à ce qui ne tient aucun compte ni de la vertu ni de l'équité? S'il n'est rien de tout ce qui existe dans l'univers, qu'est-il donc enfin? Vous semblez assimiler le destin au temps, puisque le temps a pour mesure un mouvement quelconque, soit celui des fleuves, soit celui des astres. Peu importe que vous exprimiez les dernières divisions du temps par le mouvement d'un fleuve qui s'écoule, ou par celui d'un vaisseau dont le vent enfle les voiles, ou par la marche de l'homme,

sunt. Quod si neque fluminum, neque navigiorum motus, neque hominum ambulatio intervalla temporis designantium efficiunt fatum, cur temporis punctis ex motione stellarum ortis fatum fieri fingitis? cur dicitis motus cæteros esse vel tempora vel indicia temporis: at vero ex motu siderum fatum existere observatum esse? Cur non singulis momentis singuli homines nascuntur? repetam enim superiorem orationem. Quoniam eadem causa est ut homo sit beatus vel miser, et ut omnino sit: si astra sunt causa eventuum, qui hominis ortum sequuntur, prorsus et ipsius etiam ortus causa sunt: sin hujus causæ non sunt, nec illorum utique sunt. At vero astra non esse causas ortus, vel ex eo liquet, quod tempori continenter fluenti nequaquam continens hominum ortus respondeat, sed interrumpatur, illa autem fata ex fluenti tempore ac sempiterna siderum motione sine ullo nascuntur intervallo, quod vel sensu vel intelligentia percipi queat.

10. Quodnam igitur est istud fatum? quod unumne sit generale, an plura sectionibus temporis minute concisa, nondum ratione colligere potui. Moveri astra dicitis, nos quoque vicissim fluminum motum proferimus: at illa semper, hæc itidem perpetuo: at illa in tempore, neque hæc extra tempus: at in illis motus initium invenire non possumus, neque in his. Par itaque est illorum et horum eademque ratio. Nec vero contrarium motum quispiam his assignaverit, cum aqua naturaliter semper e superiore loco in inferiorem defluat. Quæ cum ita sint, aut fluminum quoque motum fata quædam edere concedite, aut neque nos eam vim astrorum motui concedemus. At ea vis est, inquit ille, arietis, tauri et cujusvis planetæ, ut si quis sub aliquo ex iis nascatur, sive aliquod erraticum sidus solum, sive cum aliis in orbe circumferatur, vita illius qui in eam inciderit horam, intercedente virtutum conjunctione cum ortu consentiat. O vaniloquentiam! inquam ego, taurum adeo servilem forte propterea dicitis, quia id animal jugo dometur, arietem contra beneficum quod lanam ferat, ac si quis sub istorum altero natus aut alius vicissim e medio sublatus fuerit, commistis proprietatibus certam quamdam sortem nascentibus obvenire.

ou par celle des astres. Le résultat de tout mouvement est le même, et ce résultat, c'est le passage d'un lieu dans un autre. Si le cours d'un fleuve, si le mouvement d'un vaisseau et la marche de l'homme, qui mesurent le temps, ne produisent point le destin, pourquoi le faites-vous naître des divisions du temps mesurées par le mouvement des étoiles? pourquoi dites-vous que les autres mouvemens sont des temps ou des mesures du temps, et que celui des étoiles enfante le destin? pourquoi ne naît-il pas des hommes à chaque instant? Car je vous ferai encore la question que je vous ai déjà adressée. Puisqu'une seule et même cause préside à la naissance de l'homme et à sa condition future, si les astres sont cause des événemens qui suivent la naissance de l'homme, ils le sont aussi de sa naissance; s'ils ne le sont pas de sa naissance, ils ne le sont pas non plus des événemens de sa vie. Or, les astres ne sont pas cause de la naissance de l'homme: en effet, la reproduction de l'espèce humaine n'est pas continue comme le cours du temps; elle souffre des interruptions, tandis que les destinées diverses produites par le cours du temps et le mouvement des astres naissent à la fois, et sans que l'esprit puisse saisir le moindre intervalle entre les époques de leur naissance.

10. Qu'est-ce donc que le destin? est-ce une puissance générale, ou bien se divise-t-il en autant de fractions qu'il y a de divisions possibles dans la durée? C'est ce que je n'ai pu comprendre encore. Les astres se meuvent, dites-vous; mais nous vous répondons que les fleuves se meuvent également. Le mouvement des astres est perpétuel, mais celui des fleuves l'est aussi: le mouvement des astres s'accomplit dans le temps, mais celui des fleuves ne s'accomplit pas non plus hors du temps; nous ne pouvons trouver l'origine du mouvement des astres, mais nous ne pouvons pas davantage trouver l'origine du mouvement des fleuves. Il y a donc une exacte parité entre les uns et les autres. La direction de leur mouvement est aussi la même; l'eau ne coule-t-elle pas naturellement des lieux élevés pour descendre dans la plaine? S'il en est ainsi, vous êtes forcé de nous accorder que le mouvement des fleuves a une influence secrète sur les hommes, ou bien nous aurons le droit de refuser cette influence au mouvement des astres. Cependant, reprit le philosophe, on ne peut nier la puissance de la constellation du bélier, de celle du taureau et des corps planétaires; et en vertu de cette puissance, si un homme naît sous un de ces signes, le reste de sa vie est nécessairement conforme à l'horoscope tiré au moment de sa naissance. O vanité de la

Quid ergo? dic mihi, spontene aut taurus subjugis est, aut aries ton-
detur? Damni item ac torporis afferendi facultas arieti supremum
cælum obeunti, vel Marti vel cuivis alii stellæ volenti sua vis inest, an
invitæ? Si quidem volentes in malis sunt ac voluntaria nocendi vi
præditæ, quisquis id fatetur, palam infelices pronuntiat, quod melio-
rem sortem in sua potestate cum teneant, deterior ipsis voluptate sit.
Sin haud sua sponte tales sunt quales existimantur, sed necessario
tales quales factæ sunt: aliquod ergo aliud superius fatum his quoque
naturarum ac virtutum proprietates destinavit. Quo fit, ut alia sidera
his superiora quærenda sint una cum motu quem sibi vindicent, quo-
rum certa conjunctio fatali quadam necessitate aut taurum servilem
aut arietem damnosum, aut cancrum capite mutilum effecerit, aut si
quid aliud de singulis astris sophistæ nugantur. Ac si ea quæ vobis
apparent, necessitate cujusdam fati sunt ejusmodi, certe etiam supe-
rioris illius necessitatis insuper alia tibi causa necessaria excogitanda
erit ejusmodi constitutionis, et hujus alia, iterumque alius alia infi-
nite, atque ita fatum fati, sortis sors, necessitatis necessitas alia
semper confingenda.

11. His a me ita disputatis, philosophus quis cum disputabam hu-
jusmodi rationibus in eas angustias redactus, orationis longius pro-
vectæ filum in medio incidit, et quid, inquit, pugnas cum vi? cur non
sequeris eos, qui rerum veritatem per numeros indagaverunt, ac tem-
pore ortus accurate cognito totam deinceps nascentis vitam prædicunt,
ætatem, ingenium, mores, pericula, casus, conjugia, procreationes
liberorum, honores, aut contra liberorum orbitatem, morbos, igno-
minias, vitæ brevitatem, incommoda paupertatis? Quæ cum accurate
præsignificentur, eventusque sit testis veritatis: quæ tibi reliqua est
ratio, quamobrem fati necessitatem esse non credas? Tum ego ejus-
modi prædictionum causas me paulo post allaturum pollicitus, rogavi,
num hujusmodi eventum causa fortuita esset, neque cum certa
ratione conjuncta, an vero simul etiam rationem aliquam invenissent,
ut consentaneum esset fieri quæ fierent. Imo vero, inquit, ratione
nituntur quæ fiunt, quia cum ex centis siderarum qualitatum con-

science! m'écriai-je; sans doute vous donnez l'épithète de servile au taureau, parce que cet animal se soumet au joug, et celle de bien-faisant au bélier, parce qu'il donne la laine; et si quelqu'un vient à naître sous l'un de ces signes, vous lui attribuez un caractère analogue à celui que représente ce signe. Mais quoi! est-ce volontairement que le taureau se soumet au joug et que le bélier se laisse tondre? L'influence funeste du bélier, quand il parcourt le ciel suprême, celle de Mars ou de toute autre étoile est-elle volontaire ou non? Si ces astres sont doués volontairement d'une influence funeste, ils sont donc malheureux, puisque, pouvant choisir entre le bien et le mal, ils préférèrent ce dernier. S'ils restent forcément tels qu'ils ont été faits, il y a donc un autre destin, supérieur au premier, qui leur a donné les propriétés nuisibles qu'ils manifestent. Par conséquent il faut chercher au-dessus de ces astres de nouveaux astres accomplissant leur révolution dans un ciel plus élevé, et dont les mouvemens combinés produisent le servile taureau, le funeste bélier, le cancer à la tête mutilée, et toutes les autres créations fantastiques dont l'imagination des sophistes a peuplé la voûte céleste. Si les phénomènes que vous observez dans le ciel sont les effets nécessaires de ce destin supérieur, il faudra chercher encore une cause nouvelle pour expliquer celle-là, et toujours ainsi à l'infini; en sorte qu'on est obligé d'imaginer le destin du destin, le sort du sort, la nécessité de la nécessité.

11. A ces mots, le philosophe, pressé à l'étroit et cherchant à se délivrer, interrompit le fil de mon argumentation. Pourquoi, me dit-il, combattre la puissance du destin? Pourquoi ne pas vous rendre plutôt à l'autorité de ceux qui, au moyen des nombres, sont parvenus à découvrir la vérité, et qui, en observant avec attention l'heure de la naissance d'un homme, peuvent annoncer d'avance tous les événemens qui rempliront sa vie, l'âge auquel il parviendra, son caractère, ses habitudes, ses dangers, et prédire s'il sera marié, s'il aura des enfans, s'il sera comblé d'honneurs, ou bien s'il doit mourir jeune encore, après avoir vécu solitaire, tourmenté par la maladie dans la pauvreté et la misère? Si leur regard pénètre dans l'avenir et si les faits sont garans de la vérité de leurs prédictions, pourquoi refuser de croire à la puissance du destin? Je promis au philosophe de lui expliquer un peu plus tard les causes de ces sortes de prédictions, et le priai de me dire en attendant si ces prédictions étaient purement fortuites, ou bien si elles étaient fondées sur la raison. Oui, certes, me répondit-il, elles sont fondées sur la raison. En effet, comme la constitution du corps, au moment

cursu certam constitutionem nascentis corpus sibi vindicet, qui accuratam cœlestium rerum cognitionem habet, nascentis constitutionem prænoscit, nec non quamdiu vivere possit, diutius quidem si firmior sit corporis constitutio, non item, si infirmior.

12. His dictis arrisi, et : Nesciebam, inquam, fata tibi Galeni et Hippocratis ac similibus parentum pignora videri : quoniam illi quoque missa siderum motione quantum facta ex proposito corpore conjectura consequi poterant, futura prænuntiabant : ut cum sunt oculi cavi, tempora contracta, frons indurata et vix pelli adhærescens, mortem prædicunt. At multis tamen ægris ac mortem jamjam imminuentem præstolantibus ars medica hujusce fati fila quasi retexit ac retractavit : quemadmodum Plato de Pædotriba Herodico scriptum reliquit, nunquam illum quidem gymnastico exercitio integram sanitatem recuperare potuisse, quod morbus esset lethalis, semper tamen præsentem mortem solertia sua protraxisse, neque perfecisse ut secure viveret, sed ut tardius moreretur, ac lenta morte usque ad senectutem perduraret illo remedio sapienter invento. Quod argumento est non indissolubile esse fati vinculum, si quidem arte quadam dissolvitur.

13. At hoc argumentum, inquit, ille, prædictiones fatales non confutat, quia fieri potest ut id quoque prænuntient ii, qui cœlestem motum accurate contemplati sunt, atque alii certam, alii dubiam mortem prædicant. Hic ego, non est, inquam, ita, id quod ex ipsa ratione necessitatis constat, alia quippe est contingentium ratio, alia immutabilium quæ minime convenit in contingentia, quorum alterutrum omnino fieri necesse est, ita tamen ut in utramque eventus partem opinionem claudicemus : quod a necessitatis ratione longissime abest. Verumtamen quæsi ex eo, quo fundamento niteretur futurorum eventuum prædictio? Quod, inquit ille, sæpius jam ex me audisti, de eo etiamnum percontaris? Sunt virtutes quædam siderum propriæ, quæ pro infinitis diversis conjunctionibus a perpetua motione provenientius infinitas easque diversas produciunt facultates. Qualis igitur est per id tempus astrorum conformatio, ac vis horæ, in quam cujusque ortus fortuito incidit, talem ejus vitam fore necesse est, neque aliter se res habet.

de la naissance de l'homme, dépend d'une combinaison déterminée des différentes influences des astres, celui qui a étudié le ciel peut connaître la constitution de l'homme au moment de sa naissance, et prédire la durée de sa vie, durée qui doit être plus longue si sa constitution est forte, et plus courte si sa constitution est faible.

12. Je souris à ces mots : Je ne savais pas, lui dis-je, que la science des astronomes fût si bien d'accord avec la science de Gallien, d'Hippocrate et des autres pères de la médecine : sans s'inquiéter du mouvement des astres, ils savaient eux aussi prédire le sort d'un enfant par l'inspection de son corps. Des yeux caves, des tempes creuses, une peau sèche et à peine adhérente à la chair étaient pour eux des symptômes de mort. On a vu cependant beaucoup de malades qui, un pied déjà dans la tombe, ont été rappelés à la vie, et dont les destinées ont été renouées, pour ainsi dire, par la puissance de la médecine. Nous lisons dans Platon qu'un certain Hérodios, qui était attaqué d'une maladie mortelle, chercha un remède à son mal dans les exercices gymnastiques, et que, s'il ne put recouvrer une santé parfaite, il sut du moins reculer le terme de sa vie et parvenir à la vieillesse, quoique toujours languissant et faible ; le destin n'est donc pas tout-puissant, puisque l'art peut empêcher l'accomplissement de ses décrets.

13. Mais, répondit mon adversaire, cet argument ne prouve rien contre les prédictions de ceux qui sont les interprètes du destin. Car ceux qui ont étudié avec soin les mouvements des astres peuvent prédire tantôt une mort certaine et tantôt une mort douteuse. Mais le doute, repris-je, n'est pas permis à ceux qui fondent leurs prédictions sur la connaissance des lois nécessaires du destin. Ce qui convient aux faits absolus et nécessaires ne convient pas aux faits contingens ; les faits contingens arrivent ou n'arrivent point, et le doute est permis dans cette alternative ; mais il n'en est pas de même des faits nécessaires, il faut absolument qu'ils arrivent. Mais veuillez me dire sur quel fondement s'appuient les prédictions des interprètes du destin. Vous m'adressez une question à laquelle j'ai déjà répondu, répliqua mon adversaire. Je le répète encore, les astres sont doués de vertus particulières, et les combinaisons infinies de leurs influences diverses produisent l'infinie variété des destinées humaines ; la vie de chaque homme dépend de la configuration des astres et de l'influence de l'heure à laquelle il est né.

14. Quid, inquam, calamitates bellicæ, terræ motus, urbium ruinæ, maximarum naufragia onerariarum, inundationes, deflagrationes, hiatus terræ, aliaque hujuscemodi exitii genera? qui ista cum prædictione consentient? quam multa nostra, quam multa patrum memoria contigerunt, ut diluvium ætate Noe, exustio Sodomorum, suffocatio Ægyptii exercitus in mari Rubro, consecuta alienigarum jugulatio et cædes, naturalis mors israelitici populi in infinita illa multitudo confecti, clades qua centum octoginta quinque millia Assyriorum momento temporis perierunt, calamitates et mala quæ Medis, Judæis et Græcis acciderunt, atrocibus terra marique commissis præliis: et quæcumque id genus alia memoriæ prodita sunt. Quin etiamsi hæc omnia prætereantur, satis multa hujus rei testimonia nobis suppeditant, quæ nostro sæculo contigerunt. Quis enim nescit magnam Bithyniæ metropolim, unam ex præstantissimarum urbium numero? quis latam ac spatiosam ignorat Thraciam? illam terræ motu ac igne, hanc bello repente funditus esse eversam? quot ibi pueri, quot infantes, juvenes, senes, liberi et servi, victores et victi, divites, pauperes, valentes, ægroti, denique omnes puncto temporis interierunt, omnes ex æquo absumpsit ignis, domus loco sepulcrorum fere omnibus. Ubi sunt siderum conjunctiones, quæ diversas vitæ formas hominibus præfinit? num omnes illi eadem astrorum constitutione nati fuerunt? num omnium natalitium sidus fuit cancer, omnibusque eam sortem destinavit? Atqui diversitas, pene dicam infinita, ætatum et honorum testis est, non omnes uno tempore fuisse progenitos. Quocirca si diverso quisque tempore natus, in parem nihilominus calamitatem incurrit, nonne vel hæc eventa prædictionem levitatis et inconstantiae convincunt?

15. Sed est, inquit, et navis et urbis, gentis et cujusvis rei fatum, quod ex primo astrorum situ totum deinde statum consequentem constituit, et causam continentem ac superiorem in gubernandis re-

14. Mais, repris-je, les malheurs de la guerre, les tremblemens de terre, le renversement des villes, les naufrages, les inondations, les incendies et tous les fléaux qui affligent l'humanité, comment les accordez-vous avec l'action du destin? Rappelez-vous les grandes catastrophes arrivées du temps de nos pères, le déluge qui ensevelit le genre humain sous les eaux, et n'épargna que Noé et sa famille, la destruction de Sodome, l'anéantissement de l'armée égyptienne engloutie sous les flots de la mer Rouge, les sanglantes défaites que le peuple israélite fit éprouver aux nations voisines, la mort de quatre-vingt-cinq mille Assyriens tombés, en un moment sous le glaive de l'ange exterminateur, les effroyables calamités que tant de combats livrés sur terre et sur mer firent souffrir aux Mèdes, aux Juifs et aux Grecs, et tous ces grands désastres dont l'histoire des sociétés antiques est remplie. Mais pourquoi parler de malheurs dont le souvenir n'existe plus que confusément dans l'esprit des hommes? Notre siècle a eu aussi sa part de calamités publiques et de révolutions terribles. Qui ne sait point que la capitale de la Bithynie était une des plus grandes et des plus belles villes du monde? qui n'a point entendu parler de la vaste étendue de la Thrace? Eh bien! cette superbe cité a été dévorée par les flammes, renversée par les tremblemens de terre; cette belle contrée a été dévastée par les horreurs de la guerre. Combien de victimes ont perdu la vie dans ces deux grandes catastrophes! Enfans et vieillards, esclaves et citoyens, vainqueurs et vaincus, riches et pauvres, tous ont été enveloppés dans une ruine commune; tous sont tombés sous le fer, ou bien ont été ensevelis sous les débris fumans de leurs demeures. Où sont ici ces conjonctions des astres, qui, selon vous, produisent les différentes destinées humaines? Tous ceux qui ont péri alors étaient-ils donc nés sous la même étoile? Le signe funeste du cancer a-t-il versé sur eux tous son influence maligne au moment où ils ont vu le jour? Comment tant de créatures humaines, si différentes par leur âge et par leur genre de vie, seraient-elles nées sous la même étoile, auraient-elles reçu l'influence du même signe? Si donc chacune d'elles est née sous une étoile différente, et n'en a pas moins été enveloppée dans le malheur commun, de pareils désastres ne sont-ils pas une preuve manifeste de l'incertitude et de la frivolité des prédictions astrologiques?

15. Non, dit le philosophe; il y a pour un vaisseau, pour une ville, pour une nation, pour tout ce que vous voudrez enfin, une destinée spéciale, qui décide de l'état futur de chaque chose d'après la con-

bus contentis ac inferioribus necessario juvat. Quis ergo, inquam, est navium ortus? quis civitatis? unde originem trahit quælibet gens? Cædit materiarius materiam, eam venalem habet negotiator lignorum, navium opifex pecunia redimit, partitur opificium in operarios. Alius enim serra lignum secat in asses, alius carinam fabricatur, alius erigendis tabulatis dat operam: hic proram, ille puppim exstruit: huic malus, illi antenna curæ est: quidam ex lino rudentes texunt, clavum gubernator curat: quidam foros et velum conficiunt, quidam navem etiam picturis exornant: nonnulli pice juncturas perungunt, et in medio sentinam construunt. Neque omnes simul suum faciunt opus, sed alius jam, alius paulo post: ille cœptum jam ad finem perduxit, iste etiamnum laborat. In quo igitur tempore fatum navis sapientes collocabunt? num in eo, quo lignum emitur, cæditur, aut tractatur, an quo ferrum avehitur, an quo clavis asses compinguntur? Nam cum multa et diversa diverso tempore studia conatusque adversus naufragium adhibeantur: quodnam tempus navi fatale assignabis, ut instante interitus necessitate vectores una secum perdat? Quid jam dices de civitatibus? an tum in eas dominari fatum putant, cum ii qui eam in rem incumbant, de condendis consilium capiunt, an cum naturam loci considerant, an cum exemplar efformant aut fabris ferrum advehunt, aut lapides reponunt, aut materiam comportant? Quidnam ex his est principium constituendæ civitatis? Quid porro dices de gente bellicis calamitatibus attrita? Quæ tandem aut unde orta adversa sors alios interimit, alios captivos in servitutem redigit? Qui factum est ut Annibal aut Cæsar aut Alexander Macedo fata æquarent omnium quibuscum bellum gerebant, usque eo necessitate illa valentiores, ut iisdem plane et æqualibus hostium malis omnia diriperent?

16. Sed enim minime verisimile esse, eadem civitatum fata, eodemque stellarum situs efficere, ut terræ motibus quassatæ ruina

figuration primitive des constellations, et qui contient comme cause nécessaire tous les faits dont nous voyons la série se dérouler ici-bas. Mais, repris-je en l'interrompant, quel est le moment précis où commence l'existence d'un vaisseau, d'une ville, d'une nation? Le bûcheron abat les arbres d'une forêt, le marchand de bois les vend au constructeur du navire; celui-ci distribue à différens ouvriers les diverses parties de cet immense travail. Un premier taille les sapins en solives; un second est chargé de la carène, un troisième du plancher. Celui-ci est occupé à la poupe, celui-là à la proue; un autre façonne le mât, un autre l'antenne; quelques-uns tressent les cordages, le pilote a soin du gouvernail; il y en a qui construisent le tillac et confectionnent les voiles; puis viennent ceux qui doivent orner le vaisseau de peinture et ceux qui doivent le calfater. Tous ces ouvriers ne travaillent pas à la fois; l'un a déjà terminé son ouvrage quand l'autre commence. Quel est donc encore un coup le moment précis auquel les savans attribueront l'influence fatale de laquelle naît la destinée du vaisseau? Est-ce le moment où l'on coupe les arbres dans la forêt, celui où le marchand de bois les vend au constructeur du navire, celui où les ouvriers les taillent en solives, les coupent en planches et les emploient à la construction des différentes parties du bâtiment? Les hommes prennent mille précautions, usent de toutes les ressources de l'art pour se mettre à l'abri du naufrage; ils prennent ces précautions, ils usent de ces ressources dans des momens divers; quel est donc le moment fatal qui impose au vaisseau une destinée funeste et qui doit être la cause de sa perte et de celle de l'équipage? Que direz-vous d'une ville? Le moment qui décide de sa destinée est-il celui où la pensée de la faire construire vient à l'esprit du fondateur? est-ce celui où il en examine l'emplacement? est-ce celui où il en destine le plan? est-ce celui où il fournit aux ouvriers le fer, les pierres et tous les matériaux nécessaires à l'exécution de son dessein? Lorsqu'une nation est en proie aux horreurs de la guerre, pouvez-vous me dire quel est et d'où vient le sort malheureux qui anéantit une partie de cette nation et réduit l'autre en esclavage? Comment se fait-il qu'Annibal; César, Alexandre de Macédoine enveloppaient dans une commune destinée tous ceux qu'ils allaient combattre? ils étaient donc plus puissans que le destin, puisqu'ils faisaient souffrir les mêmes maux à tant d'hommes qui n'étaient pas nés certes sous la même étoile?

16. Il est impossible que le destin, que l'influence des astres soit cause des tremblemens de terre qui renversent les cités. La preuve en

opprimantur, ex eo perspicere quivis poterit, quod nemo nesciat hujusmodi terræ affectiones non solum in locis habitatis, sed etiam in inhabitabilibus existere. Si quis Sangæorum montem in Bithyniæ finibus situm vel ipse vidit vel aliis referentibus audivit, quod dicam verum esse comperiet, totum jugum in viam subsedissee, ac terribile prætereuntibus præbere spectaculum. Ejusmodi quoque sunt Paphlagoniæ affectiones, ubi etiam habitationes hominum his modis una sæpe convulsæ sunt: atque ideo cum tales motus oriuntur, locus ille ab incolis deseritur. Quid sigillatim dicere opus est Cyprios, Pisidas et Achivos, apud quos harum rerum multa sunt indicia. Verum cujus gratia mentionem earum fecimus, id dicam, omnes ejusmodi motus terræ esse affectiones. Si ergo ita accidat ut etiam hominum habitatio eo in loco inveniatur, ipsi quoque infortunium illud loci necessario participant: sin is ab incolis sit vacuus, infortunium loci hominibus damni dat nihil. Quæ igitur est fati necessitas, cum ex æquo loca habitata et inhabitabilia hujusmodi affectionibus sint obnoxia? Nam si possent demonstrare terram particulatim ac non universam simul conditam esse: vaniloquentia ista speciem fortassis aliquam præ se ferret, certa siderum conjunctione certæ parti terræ connexa, hoc aut illud necessario fieri.

17. Quoniam vero omnia se mutuo complectuntur, cœlum, terra, mare, atque, ut Moyses ait, terra etiam prius condita est quam astra eum motu suo: cur eorum quæ in certis terræ partibus eveniunt, causam ad siderum referunt motionem? Quapropter cum terra sit astris æquæva, neque ullam inde vel concidendi vel perdurandi causam capiat, cumque in certis partibus ejusmodi existant affectiones, non utique fati necessitas, sed alia quædam, iis in locis istorum casuum propria causa est. Quando igitur tale quippiam terræ accidit, atque ejusmodi aliquæ calamitates inde oriuntur, etiam incolis ruina obrutis: quid dicunt, qui fatum adorant, et astrorum motum rebus præesse opinantur? qui fit ut occidat infans, adolescens, vir, pater, senex, nobilis, patricius, mercenarius, vincus? cur neque tempus nascendi, neque discrimen dignitatis ullum prohibet, quo minus pari calamitate involvantur? Ad hæc quis ignorat extremum malum esse, corpus cum filia commiscere, violare matrem? quod si quadam sortis

est que ces terribles convulsions du globe arrivent non seulement dans les lieux habités, mais encore dans les lieux déserts. Ceux qui ont vu ou qui ont entendu décrire la montagne des Sangéens, située à l'extrémité de la Bithynie, n'ignorent pas que tout le sommet de cette montagne est tombé au fond de la vallée et présente aux voyageurs un spectacle effrayant. La Paphlagonie est sujette aux mêmes bouleversemens, et souvent, dans ce pays, les maisons sont renversées, englouties dans le sein de la terre, qui s'entr'ouvre; aussi les habitans abandonnent-ils en toute hâte leurs demeures quand ils sentent l'approche d'un semblable désastre. Qu'est-il besoin de rappeler tous les accidens du même genre arrivés aux habitans de Chypre, de Pise et de l'Achaïe? Quel est mon but en faisant mention de ces terribles convulsions de la nature? c'est de montrer qu'elles sont des accidens propres à la terre. S'il arrive que les lieux exposés à ces accidens soient habités, les hommes se ressentent aussi du désastre; si ces lieux sont déserts, les hommes sont à l'abri de ces effets. Que devient donc l'action inévitable et nécessaire du destin, si les lieux habités et les lieux déserts sont également sujets à ces accidens? Si on pouvait prouver que la terre a été créée à des époques diverses et non d'un seul coup, on pourrait dire avec quelque apparence de vérité que certaine conjonction des astres, correspondant à certaine partie du globe, produit nécessairement dans cette partie soumise à son influence tel ou tel mouvement intérieur.

17. Mais le ciel, la terre, l'océan, en un mot, toutes les parties de l'univers sont étroitement liées entre elles; le témoignage de Moïse démontre même que la terre a été créée avant les astres : pourquoi donc attribuer au mouvement des astres les bouleversemens qu'éprouvent certaines parties de la terre? Puisque la création de la terre est antérieure ou du moins simultanée à celle des astres, et que ceux-ci ne peuvent être pour elle une cause de durée ou de ruine, les accidens auxquels sont exposés certaines parties du globe ne sauraient être produits par l'action inévitable du destin, leur cause est tout-à-fait étrangère à cette action. Maintenant, répondez, vous qui adorez le destin, vous qui le reconnaissez pour le maître du monde : quand un de ces terribles accidens vient renverser une ville, pourquoi ensevelit-il à la foi sous ses débris enfans et vieillards, nobles et plébéiens, hommes libres et esclaves? pourquoi n'épargne-t-il ni l'âge ni le rang de ses victimes? L'inceste est un crime abominable; s'il trouvait son excuse dans la puissance du destin, on en verrait des exemples parmi nous; mais l'inceste n'est permis que chez les Perses

necessitate fieret, utique apud nos quoque fieret : nunc autem apud solos Persas et qui illorum edocti sunt instituta, flagitium hoc perpetratur. Ex quo planum sit sortem ac fatum esse cujusque voluntatem pro arbitrio quod libet amplectentem.

18. Præterea ne quid tale possint dicere, in certis locis proprias quasdam astrorum motiones reperiri, atque ideo alios matres ducere in matrimonium, alios occidere hospites, et humanas vorare carnes, quod certus quidam astrorum situs vim suam in illos privatim exerceret : tametsi hæc prorsus indoctorum hominum sit oratio, neque rerum contemplationi deditorum, sed existimantium certa terræ spatia certis portionibus superis circumscribi (sic autem terrestria forent potiora cœlestibus, siquidem horum constitutio ex illorum conditione penderet); tamen hoc quoque argumentum adjiciam, quo magis illorum falsa refutetur opinio, omnes propemodum terræ partes a gente Judæorum fuisse habitatas, orientales, australes, mediterraneas, occidentales, septentrionales, gentes denique ferme omnes promiscuæ cum Judæis habitasse. Quid ergo causæ erat cur nulla siderum necessitas in ullo eorum valuerit, ut quempiam gentilem præstaret indemnem, sed quamvis sint infinitæ conjunctiones astrorum diversæ, qualis quisque forte fortuna natus est, talis semper esset, ac præfinitis diebus damnum natura ejus faceret?

19. Hoc loco ille : Nondum ista quidem, inquit, apud nos explorata sunt, qua ratione res apud multas gentes legibus constitutæ imminens ex astris fatum evitent : futurorum tamen prædictio magno argumento fuerit, fatum cujusque esse inevitabile. Quomodo enim quispiam non falso prævideret, quot annos hic aut ille sit venturus, quæque ei sint eventura, nisi aliqua necessitas et illi hæc ita futura decrevisset, ut non possint non fieri, et prænuntianti per certam numerorum observationem palam fecisset? Ego vero satius esse aiebam, me rerum hujusmodi ignarum videri, quam nostrorum dogmatum rudioribus anam præbere risus : verumtamen neglectis quæ ridicule nobis objicerentur, quam possem paucissimis omnem earum rerum causam complexurum.

et chez les nations qui tiennent d'eux leurs institutions et leurs lois. Il est donc évident que cette prétendue fatalité qui gouverne, selon vous, les hommes n'est que la volonté libre de chacun, se déterminant au gré de son caprice.

18. Les adorateurs du destin me répondront peut-être qu'à certaines parties du globe correspondent certains mouvemens des astres, et que, par suite de l'influence spéciale qu'exerce une région déterminée du ciel sur une région déterminée de la terre, il existe des peuples chez lesquels l'inceste est permis, des peuples qui massacrent les étrangers, des peuples qui se nourrissent de chair humaine. Une pareille réponse ne prouverait qu'ignorance et légèreté d'esprit; elle tendrait à faire croire qu'une étendue déterminée du globe est circonscrite par une étendue déterminée du firmament; que la constitution de celui-ci dépend de la conformation de celui-là, et par conséquent que le ciel obéit à la terre. Mais je veux poursuivre ces faux savans jusque dans leurs derniers retranchemens, et leur donner une nouvelle preuve de la vanité de leurs doctrines. Toutes les régions du globe ont été visitées par le peuple juif après sa dispersion. On retrouve partout les débris épars de cette nation maudite, à l'orient, à l'occident, au nord, dans les contrées que baigne la Méditerranée. Pourquoi l'influence des astres n'a-t-elle pas épargné un seul individu de cette race coupable? pourquoi, malgré l'infinie variété des influences célestes, tous ont-ils subi la même destinée, échappant ainsi à la destinée particulière que le mouvement des astres avait produite pour chacun d'eux au moment de sa naissance?

19. Notre science, me répondit le philosophe, ne nous a pas encore appris comment chez beaucoup de peuples les institutions et les lois viennent à bout de conjurer le sort né de l'influence des astres; cependant la divination est une preuve que la destinée de chaque individu est inévitable pour lui; car comment les prédictions des devins ne seraient-elles pas fausses? comment pourraient-ils annoncer avec certitude les événemens et la durée de la vie de chaque individu, si la connaissance de l'avenir ne reposait pas sur des lois nécessaires, dont les effets se révèlent aux observations astrologiques? En entendant ainsi parler le philosophe, je me disais en moi-même qu'il valait mieux paraître ignorant sur de pareilles matières que d'exposer nos dogmes au sourire d'un infidèle en leur demandant la solution de son doute. Mais je changeai aussitôt d'avis, et je résolus de chercher dans la doctrine de l'Église l'explication véritable des prédictions astrologiques,

20. Est, inquam, hominum generi natura hostis, vis quædam bonæ naturæ adversaria. Cujus rei sexcenta eaque evidentiæ afferri possunt argumenta, sed non arbitror necessarium esse in præsentî persequi ordine omnia quibus fidem facere queam. Cum ergo divinæ naturæ quodvis bonum sive cogitatum sive nominatum conveniat, a qua proficiscitur vita, lux, veritas, justitia, sapientia, immortalitas, et quicquid boni benevolus animus potest concipere; cum, inquam, talis sit divina natura, ac talia largiatur, adversariam quamdam vim cuius bono oppositam, esse, omni ex genere colligimus. Quæ proinde loco vitæ mortem, loco veritatis fraudem, loco cujuslibet boni oppositum malum hominibus irrogat: quippe cui id gratum sit, quod naturæ humanæ exitiosum. Sed quemadmodum qui veneficia exercent, lethale pharmacum melle reddunt dulce, non eo animo ut comedentis gustatum oblectent, sed ne lethale esse sentiatur: sic mortifera illa natura, cum in animo habeat, hominem inducere ut a bona natura desciscat, bonarum rerum formas induit, ac fraudes tegit, ut miseri mortales ad id intenti, idque bonum esse rati, illius quod natura bonum est, desiderio ne teneantur.

21. Quomodo autem accidit, ut quis per fraudem aliquam se futuri quippiam profiteatur prædicturum: sic et fraudulentî dæmones faciunt in jecoris contemplatione, in auguriis, in ominibus, in manium evocatione, in vaticiniis ex natali petitis: cum quodlibet horum non eodem sed diverso modo futurum præsignificant. Itaque ut qui ex inspecto jecore, aut ex omine quopiam conjectat, aut ex aspectu volantis avis, non per fati necessitatem ea se prædicere pollicetur: ita cum hujusce vaticinationis sit unica causa, fraus videlicet et opera dæmonum, quoniam aliquid prænuntiatum aliquando perfectum est (si tamen omnino perfectum est), non continuo fati vis demonstratur, quia omne vaticinationis genus habere vim suam ex fato, jure diceretur. Sic unum fatum horarum esset horarium, aliud ex palpitatione, aliud ex auguriis, vel ominibus, vel quibusdam symbolis constaret. Quod si in his nihil prohibet, quo minus vaticinatio sit sine fato:

sans m'inquiéter du sourire incrédule qu'on pourrait m'opposer.

20. Il existe, lui dis-je, une puissance ennemie de l'homme et de Dieu; c'est ce qu'on pourrait démontrer par une foule d'argumens; mais cette démonstration ne me paraît point nécessaire quant à présent. Toute idée grande et sublime convient à la nature divine; Dieu est la source de la vie, de la lumière, de la vérité, de la justice, de la sagesse, de l'immortalité et de tout ce que la vie de l'homme peut concevoir de bien. La puissance ennemie de Dieu est, au contraire, le principe de la mort, des ténèbres, du mensonge, de l'iniquité, et de tout ce que l'esprit peut concevoir de mal. Son plus grand plaisir est de nuire à l'homme, de le perdre, s'il est possible. Or les empoisonneurs de profession ont bien soin de corriger par la douceur du miel l'amertume du breuvage funeste qu'ils veulent présenter à leurs victimes non pas pour flatter agréablement leur goût, mais pour leur faire boire la mort à leur insu. C'est ainsi que le démon, voulant éloigner l'homme de son Dieu, revêt le mal des apparences de bien, afin que les malheureux mortels, trompés par sa ruse perfide, tombent dans le piège, et deviennent sa proie. La fraude est l'unique fondement des prédictions que prétendent faire certains hommes; c'est elle qui a inspiré les démons quand ils ont établi une science de l'avenir par les augures, les présages, l'évocation des mânes et les horoscopes; car chacun de ces modes de divination annonce l'avenir d'une manière différente.

21. Ce n'est point en s'appuyant sur la connaissance de l'action nécessaire du destin que les aruspices et les augures liseot l'avenir dans les entrailles palpitantes des victimes ou dans le vol d'un oiseau; la malice des esprits de ténèbres est la seule cause de ces prophéties menteuses; et lors même que ces prophéties se réalisent (si pourtant on peut croire qu'elles se réalisent complètement), on ne doit pas en conclure que le destin existe, car autrement toute science divinatoire prétendrait à bon droit tirer sa force du destin. Il y aurait de cette manière un destin pour l'astrologie, un autre pour les augures, un autre pour les présages et les symboles. Si rien n'empêche, dans ces différentes parties de la science divinatoire, de prédire l'avenir sans le secours du destin, les événemens fortuits qui sont quelquefois d'accord avec ces prédictions ne sont pas une preuve suffisante de la solidité de cette science; mais les prédictions de ceux qui font profession de lire dans l'avenir sont loin d'être certaines et indubitables; ces prophètes menteurs ont bien soin de se ménager une foule de faux-fuyans, afin

neque si qui fortuiti eventus cum prædictione consentiant, satis id fuerit ut probetur, non facile talia contingere. Quamquam neque certæ et indubitæ divinationes sunt eorum qui eam artem profitentur, sed multa sibi effugia provident, ut si contrarius eventus vanitatis eos coarguat, possint evadere, prolatis rationibus quas præpeditantur. Ex quo efficitur neque scientiam eorum ullam esse, nisi ut in eum qui in hora indicanda erraverit, culpam conferant erroris, sicque prædictiones ambigue et in utramque partem paratas instituant, ut quicquid evenit, id prædictum esse videatur; idque res nostra memoria gestæ testantur. Valente enim Romanorum imperatore talis fraus et impostura quemdam ad imperium affectandum permovit. Animos illi quidem faciebat audacioremque reddebat genethliacorum prædictio, sed exitus conatum ejusmodi fuit, ut ipse summis magistratibus gestis clarus, fieret magnitudine calamitatis insignior: idque patrociniū genethliologiæ plerisque visum est, quod res prosperæ viri adversas exæquassent. Verum ego falsis istorum prædictionibus ad fatum refellendum non nitor sed illa potius ratione; quod fallaces ac subdoli dæmones multis etiam aliis modis vaticinationes fraudulenter comminiscuntur. Nam divinatoria quædam aqua epota in mentis errorem et insaniam inducit: et spiritus superne per quoddam orificium permeans, intraque feminea viscera receptus, et utero exitum et menti furorem ac delirium conciliat. Quæ omnia, divina et vaticinia videntur errore deceptis. Quinetiam omnes illi, qui ex jecore aut signis quibusdam ignis, aut ex avium volatu futura conjectant, vim vaticinii non ad fatum, sed ad insuperabilem quemdam dæmonem referunt.

22. Quare existimo aut non esse omnino vera vaticinia, quod multis eventibus contrariis convelluntur: aut si quis ostendat fatum præsignificare aliquem futurum eventum, quod in aliis omnibus, ita uti prænuntiata fuerant, eventibus reperimus, id in hujusmodi quoque vaticinationis genere necessario reperiri censemus. Par enim in his omnibus est ratio, ut fatidici ubi in plerisque erraverint, in quibusdam certe futurorum eventuum veritatem vaticinatione videantur assecuti. Atque instar fraudulentorum dæmonum in eam rem omnes cogitationes conferunt et curas, ut hominem eo redigant ne oculos ad Deum

de conserver leur crédit dans le cas où l'événement viendrait convaincre leur science de vanité. Toute la science des astrologues se borne également à tromper adroitement les hommes ; ils mettent leur réputation à couvert en rejetant la fausseté de leurs horoscopes sur l'erreur commise , disent-ils , par ceux qui ne leur ont pas bien indiqué l'heure fatale où l'influence des astres se fait sentir ; leurs prédictions ambiguës sont prêtes à tout événement , afin que , quoi qu'il arrive, elles paraissent l'avoir annoncé. Notre siècle nous fournit un exemple remarquable de cette conduite artificieuse des astrologues. Sous le règne de l'empereur Valens, un homme , séduit par leurs impostures, encouragé par leurs prédictions, osa prétendre à l'empire , et tel fut le résultat de ses efforts ambitieux qu'après avoir géré les plus grandes magistratures il éprouva une chute plus éclatante encore que ne l'avait été son élévation. Ce résultat parut à beaucoup de monde un témoignage en faveur de l'astrologie , parce que la prospérité de cet homme avait, disait-on, égalé son infortune. Mais c'est moins sur leurs fausses prédictions que je m'appuie pour réfuter l'existence d'un prétendu destin que sur la malice des démons, qui a inventé encore une foule d'autres moyens de tromper les hommes. Ainsi les sibylles, comme enivrées par l'inspiration qui descend d'en-haut dans leur sein, s'abandonnent à un délire furieux que le vulgaire abusé prend pour un esprit prophétique. D'ailleurs tous ceux qui lisent l'avenir dans les entrailles des victimes, dans les mouvemens du feu et dans le vol des oiseaux, ne rapportent pas leurs prédictions au destin, mais à un génie ou démon tout puissant.

22. Je pense donc que toutes les prédictions sont absolument fausses, parce qu'une foule d'événemens contraires à leur promesse viennent les combattre et les détruire ; ou , si l'on prétend que le destin peut annoncer quelque événement futur parce que les résultats ont été quelquefois d'accord avec les prévisions de ses interprètes, les autres genres de divination doivent jouir du même avantage par la même raison. Car tous les faux prophètes se ressemblent ; ils se trompent presque toujours dans l'application de leur science, et ils séduisent la crédulité des hommes par quelques prédictions qui ont un air de vérité. Imitateurs des démons dont ils sont les interprètes, ils apportent

convertat, ab eoque omnia bona obtineat: atque adeo consiliū, quo homines simplices et fallacis obnoxii a divina voluntate amplectenda revocantur, ad huiusmodi astrorum conjunctionem ac vim inde defluentem, maxime ad malignorum dæmonum spectat scopum. Itaque si jucundum est dæmonibus animos hominum ab amicitia Dei avertere, sicque avertit istarum rerum fallacia: perspicuum fit id dæmonum quondam esse opus, comparatum ad decipiendos eos qui omnem illam vim hisce rebus contineri opinantur, neque oculos ad Dei summam convertunt potestatem.

AD LOETIUM MITYLENES EPISCOPUM EPISTOLA CANONICA.

De spiritualis medicinæ methodo.

1. Unum hoc quoque est eorum quæ ad sanctum festum contulerunt, si nos intelligamus legitimam et canonicam in iis qui peccarunt œconomiam, ut curetur omnis morbus animæ qui per aliquod peccatum accidit. Quoniam enim hoc est universale festum creationis, quod in præstituto annui circuli ambitu, singulis annis in universo mundo, propter ejus qui ceciderat resurrectionem, peragitur (casus autem est peccatum; resurrectio vero, ex peccati casu erectio), recte habuerit, si hodierno die non solum eos qui ex regeneratione per lavacri gratiam transmutati sunt, adducamus, sed eos etiam qui per pœnitentiam et confessionem, a mortuis operibus ad viventem viam ascendant, ad viventem spem tanquam manu deducamus, a qua per peccatum alienati sunt. Neque vero parvum opus est, ea quæ de iis dicenda sunt in recto et probato iudicio dispensare juxta præceptum prophetæ, quod jubet oportere « sermones dispensare in iudicio¹, » ut quemadmodum habet divinum oraculum, « non moveatur in æternum et in æterno monumento sit justus. »

Quemadmodum enim etiam in corporali medicina, unum est quidem institutum medicinæ sanare eum qui laborat, varium autem est curationis genus (pro morborum enim varietate, convenienter quoque medicinæ methodus ac disciplina unicuique morbo se applicat) ita cum multa sit in morbis quoque animæ affectionum varietas, multiformis

¹ Psal. III.

tous leurs soins à nous empêcher de tourner nos regards vers Dieu et d'obtenir de lui les biens dont il est la source. Satan et ses anges triomphent quand ils voient des hommes simples et ignorans renoncer à Dieu pour s'occuper des vaines rêveries des astrologues. Si donc les démons trouvent leur plaisir à détourner l'homme de Dieu et à lui faire un ennemi de son créateur, et si les vaines rêveries des astrologues servent leurs perfides desseins, il est évident que cette science mensongère est l'œuvre des démons, qui l'ont inventée pour perdre ceux qui adorent le destin comme le maître du monde, sans songer à la suprême puissance de Dieu.

LETTRE CANONIQUE A LOETOIUS, ÉVÊQUE DE MITYLÈNE.

Règles de médecine spirituelle.

1. Le but unique de ceux qui s'approchent des sacremens à la fête de Pâques est, si nous avons bien compris les règles canoniques établies pour les pécheurs, de guérir tout le mal que le péché peut avoir fait à l'ame. Ce jour de fête pour toute la création revient à une époque déterminée de chaque année, et se célèbre dans l'univers entier pour la résurrection de tous ceux qui sont morts (j'appelle mort le péché, et résurrection la rémission de ce péché). C'est donc un devoir pour nous, non seulement d'y inviter ceux qu'a changés la régénération des eaux du baptême, mais de nous adresser aussi à ceux qui cherchent dans la pénitence et la confession à quitter les œuvres mortes pour arriver à la vie souveraine, et de les amener comme par la main à l'espoir de cette vie que le péché leur a fait perdre; et ce n'est pas peu de chose que de coordonner tout ce qu'il y a à dire sur ce sujet d'une manière logique et judicieuse, conformément au précepte du Prophète, par lequel il faut « distribuer la parole judicieusement, » afin que, comme le dit l'oracle divin, « elle reste immuable et soit éternellement juste. »

En effet, de même que dans les maladies corporelles la médecine, n'ayant qu'un but, celui de guérir, emploie divers traitemens, parce qu'il faut, suivant les divers cas qui se présentent, appliquer tel ou tel moyen prescrit par la science; de même, eu égard aux différentes affections qui troublent la santé de l'ame, on doit avoir recours à des voies de guérison diverses, appropriées à chaque genre de maladie.

quoque necessario fuerit medica curatio, ad affectionis rationem medicinam exercent.

Ut sit autem arte aliqua procedens propositæ questionis methodus, rem ita tractabimus. Tria sunt quæ in anima nostra considerantur secundum primam divisionem, ratio, concupiscentia, et ira. In his sunt et recte facta eorum qui ex virtute vivunt, et delicta casusque eorum qui ad vitium dilabuntur. Quamobrem oportet eum qui ægrotanti animæ parti convenientem medelam est adhibiturus, prius quidem considerare in quonam consistit affectio, deinde sic laboranti convenientem medelam applicare, ne propter medicæ disciplinæ ignorantiam, alia quidem sit pars quæ ægrotat, alia vero cui est adhibita medela, sicut certe multos videmus medicos qui propter primo affectæ partis ignorationem, morbum suis medicamentis adaugent. Cum enim sæpe existat morbus propter dominationem et exsuperationem calidi, quoniam iis qui propter nimiam frigidi abundantiam male affecti sunt, utile est quod calefacit et confovet, id quod illis ex ratione adhibitum confert: idem, iis qui immoderata caliditate succenduntur, applicantes, efficiunt ut sit morbus curatu difficillimus. Quomodo ergo medicis in primis necessaria existimata est elementorum proprietatis cognitio, ut uniuscujusque eorum quæ bene vel male constituta sunt, id quod præter naturam affectum est, corrigatur: sic et nos, ad hanc recurrentes divisionem quæ est eorum quæ in anima considerantur, principium et fundamentum convenientis affectionum curationis, generalem faciamus contemplationem.

Trifariam ergo, ut diximus, divisa proprietate motionum animæ, in rationem, concupiscentiam et iram, rationis quidem compotis animæ partis, est perfectum et ex virtute recte se gerens officium, pia de Deo existimatio, boni et mali discernens scientia, et quæ habet veram et non confusam de rerum subjectarum natura opinionem; quid est quidem in iis quæ sunt, expetendum; quid vero abhorrendum et abjiciendum et rursus ex contrario quod in ea parte est vitium, omnino considerabitur, quando circa res quidem divinas fuerit impietas nullum autem circa id quod vere honestum est iudicium; perversa autem et corrupta de rerum natura existimatio, ut « lucem tenebras ducat et » tenebras lucem, » ut dicit Scriptura.

Pour procéder avec ordre dans la question que nous allons traiter, voici comment nous diviserons la matière. D'après les distinctions établies, nous avons à examiner dans l'ame trois facultés : la raison, le désir, la détermination. De ces trois sources découlent tous les actes, et des hommes qui suivent le chemin de la vertu pour arriver à la vie, et de ceux qui, s'égarant dans la voie du vice, courent à la mort. Celui donc qui veut appliquer un spécifique à la partie souffrante de l'ame doit d'abord examiner où se trouve le siège de l'affection, pour n'agir que sur ce point, et ne pas s'exposer, en opérant inhabile, à porter ses soins d'un côté, tandis que le mal se trouve d'un autre, comme on voit souvent des médecins qui, pour avoir négligé cette première observation, doublent la maladie par leurs remèdes. Supposons, par exemple, que la santé soit altérée par une surabondance de chaleur, si parce que vous avez administré avec succès à un malade chez lequel la chaleur était insuffisante des médicaments propres à l'augmenter, vous vous avisez d'en faire usage envers celui qu'un feu dévorant consume, vous aurez rendu la guérison bien plus difficile. Telle est donc la première appréciation dont doivent s'occuper les gens de l'art pour ramener à son état normal la partie lésée dans le sujet qui réclame leurs soins. Voilà pourquoi nous aussi, distinguant les diverses causes qui peuvent altérer la santé de l'ame, nous trouverons dans l'examen particulier que nous en ferons les moyens curatifs qui conviennent à chacun.

Les diverses affections de l'ame partent donc, comme nous l'avons dit, de trois principes : ou de la raison, ou du désir, ou de la détermination. Par la raison l'ame doit pencher vers ce qui est bon et conforme à la vertu ; elle se fait une juste idée de Dieu, elle distingue sagement ce qui est bien d'avec ce qui est mal ; elle juge sainement et sans obscurité la valeur des objets, ce qu'elle doit rechercher en eux, ce qu'elle doit repousser et fuir. Cette faculté, exercée en sens contraire, la porte au vice, à l'impiété, quand il s'agit de choses vaines, et jamais à ce qui est honnête ; c'est une appréciation fautive et corrompue de la nature des choses, qui, pour me servir des paroles de l'Écriture, fait voir « la lumière où sont les ténèbres et les » ténèbres où est la lumière. »

Concupiscentis autem partis motus, est ex virtute si ad id quod est re vera concupiscendum et vere pulchrum et honestum, erigatur desiderium: et si qua est in nobis amatoria facultas et affectio, tota in illo versetur ut credamus nihil aliud esse sua natura expetendum præter virtutem et naturam quæ virtutem irrigat. Hujus autem partis declinatio est et peccatum, quando cupiditatem transtulerit ad inanem quæ non potest consistere gloriam, vel ad florem qui colorate corporum superficiem est illitus. Unde existit libido, gloriæ cupiditas, ambitio, et avaritia, et cætera ejusmodi quæ ab hoc vitii genere dependent.

Animosæ autem seu irascentis partis recta et ex virtute actio est, mali odium et bellum cum animi perturbationibus, et ad fortitudinem in eo esse confirmatam animam ut ea non pertimescat quæ multis terribilia videntur, sed usque ad sanguinem peccato resistat, mortis autem minas et gravia supplicia contemnat; et a rebus jucundissimis, disjunctione, et omnibus, ut semel dicam, quæ propter aliquam consuetudinem et anticipatam opinionem multos in voluptate detinent, sit superior pro fide et virtute decertans. Hujus autem partis prolapsiones omnibus apertæ sunt, invidia, odium, ira, convicia, certamina, contentiosæ et ultionis appetentes affectiones, quæ acceptæ injuriæ recordationem longe extendunt, et multos ad cædem et sanguinem incitant. Dum enim non inveniret stulta et inerudita ratio quomodo armis suis utiliter uteretur, ferri aciem in se convertit; eaque arma, quæ nobis a Deo data sunt, ei qui male utitur exitium afferunt.

De hæreticis et apostatis voluntariis et involuntariis.

2. His itaque hoc modo distinctis, quæcumque quidem peccata ratione præditam animæ partem attingunt, esse graviora a Patribus judicata sunt, et majori ac sufficientiori et laboriosiori conversione digna: quemadmodum si quis fidem in Christum negavit, vel ad judaismum, vel idolorum cultum, vel manicheismum, vel aliquod aliud impietatis genus descivisse visus sit, qui voluntarie quidem se ad id malum contulit, deinde seipsum condemnavit, totum tempus vitæ habet pœnitentiæ tempus. Nunquam enim, si mystica peragatur oratio, Deum una cum populo adorare dignus censebitur, sed seorsum preca-

Par le désir, l'ame vertueuse s'élançe vers ce qui est vraiment désirable, beau et honnête, et concentre toutes ses affections, toute sa faculté d'aimer en un seul point : ne croire digne de ses souhaits que la vertu et ce qui l'alimente. L'aberration de cette faculté est le péché ; lorsqu'elle se laisse entraîner vers une gloire vaine et sans consistance, vers les fleurs dont l'éclat brille à la surface des objets, elle donne naissance à la débauche, à l'amour de la gloire, à l'ambition, à l'avarice et à tous les écarts de ce genre.

Par la détermination enfin, l'ame, à son état normal, déteste le vice, déclare la guerre aux passions, trouve dans sa volonté assez de courage pour voir d'un œil tranquille ce qui paraît redoutable aux autres ; résiste au péché au prix de son sang ; méprisant les supplices les plus cruels, la mort même, chasse loin d'elle toutes les joies du monde, tout ce que l'habitude ou les préjugés font regarder à la plupart des hommes comme un plaisir, et triomphe toujours dans cette lutte, parce qu'elle combat pour la foi et la vertu. Altérée dans ce principe, notre ame s'abandonnera à l'envie, à la haine, à la colère, aux rixes, aux disputes, à la passion de la vengeance, qui, poursuivant à outrance le souvenir d'une injure, pousse jusqu'à l'homicide. Ainsi la raison obscurcie et aveuglée ne trouvant pas à utiliser pour son avantage les forces puissantes qui lui étaient propres, a tourné contre elle-même la pointe du fer, et ces armes dont Dieu a gratifié l'homme, donnent la mort à celui qui en fait un mauvais usage.

Pour les hérétiques et les apostats volontaires ou forcés.

2. Ces principes ainsi établis, les saints Pères ont pensé que les affections dont l'ame est attaquée dans la première de ses facultés, la raison, sont les p'us graves, et demandent, pour être guéries, plus de temps, de soins et de souffrances. Ainsi celui qui aura renié la foi de Jésus-Christ pour suivre le judaïsme, l'idolâtrie, le manichéisme ou toute autre espèce de culte impie, qui, de plus, aura choisi cette voie volontairement, doit être regardé comme s'étant condamné lui-même, et le temps de sa pénitence doit durer tout le temps de sa vie. Jamais, pendant l'office divin, il ne doit être jugé digne de venir adorer Dieu dans son temple avec les fidèles ; qu'il

bitur; a sacramentorum autem communione omnino erit alienus: in hora autem sui e vita excessus, sacramenti communionis erit particeps. Sin autem contigerit ut is præter spem vivat, in eodem rursus vivet iudicio, mysticorum sacramentorum ad vitæ exitum usque expers. Qui autem tormentis et gravibus suppliciis excruciat, ii præstituto tempore punientur, sanctis patribus sic in eos clementia usis tanquam anima non lapsa sit, sed corporalis imbecillitas tormentis non restiterit. Quare mensura eorum qui in fornicatione peccarunt, et vi doloreque expressa transgressio, in conversione, eodem spatio, dimetita est.

De iis qui sponte vel ob intolerabilem aliquam jacturam consulunt præstigiatores.

3. Qui ad præstigiatores vel vates abierunt, vel eos qui per dæmones, se, piacula quædam et aversiones, operaturos pollicentur, ii exacte interrogantur et examinantur utrum in fide in Christum permanentes, a necessitate aliqua ad illud peccatum impulsus sunt, cum afflictio aliqua vel intolerabilis jactura hunc illis animum indidisset; an omnino neglecto quod nobis creditum est testimonio, ad dæmonum societatem se contulerunt. Si enim ad fidem infirmandam, et quod Deum esse non crederent qui a christianis creditur et adoratur, illud fecerunt, erunt scilicet transgressorum iudicio obnoxii. Sin autem non ferenda necessitas aliqua, pusillo et abjecto eorum animo superato, eo deduxit falsa aliqua spe deductos; similiter erit et in ipsos clementia, instar eorum qui tormentis in tempore confessionis resistere non potuerunt.

De fornicatorum et adulterorum, vel sponte confitentium vel deprehensorum, pœna et penitentia.

4. Eorum autem quæ ad cupiditatem et voluptatem fiunt peccatorum hæc est divisio; hoc enim vocatur adulterium, illud vero fornicatio. Ac nonnullis quidem eorum qui sunt subtiliores, placuit etiam fornicationis peccatum adulterium esse existimare, quoniam una est legitima conjunctio et uxoris cum marito, et mariti cum uxore. Quic-

pré à l'écart ; la participation à un sacrement quelconque lui sera constamment interdite ; à l'heure de la mort seulement , il pourra recevoir la sainte Eucharistie. Que si après avoir été aux bords du tombeau il revient à la santé , la continuation de sa peine doit se prolonger , l'interdiction de tout sacrement saint doit de nouveau peser sur lui , jusqu'à ce qu'il soit près de rendre le dernier soupir. Quant à ceux qui n'ont cédé qu'à la force des tourmens et à la douleur des supplices , ils ne doivent être punis que pendant un temps limité ; clémence dont les saints Pères ont cru devoir user , parce que , dans ce cas , ce n'est pas l'ame qui est coupable , mais seulement la faiblesse de la chair qui n'a pas pu résister aux tortures. La durée de leur peine est fixée pour eux comme pour les fornicateurs.

Pour ceux qui de leur plein gré ont consulté des sorciers ou qui ont eu recours à eux dans quelque grande affliction.

3. Quant à ceux qui ont consulté des sorciers , des astrologues , de ces gens enfin qui se vantent d'obtenir des prodiges par le secours des démons , il faut savoir d'eux et examiner avec attention si , lorsqu'ils ont eu recours à ces manœuvres impies , ils croyaient encore à la foi de Jésus-Christ , et s'ils n'ont cédé dans ces occasions qu'à des circonstances impérieuses , pressés par quelque affliction ou quelques revers extraordinaires , ou bien , au contraire , si c'est par oubli et mépris du saint Évangile qu'ils se sont ainsi associés aux démons. Dans le cas où ils n'auraient agi que pour nuire à notre sainte foi et en niant la divinité de celui que confessent et adorent les chrétiens , ils doivent être mis au rang des impies et punis comme eux ; que si leur esprit , faible et pusillanime , n'a pu résister à quelque grande douleur et ne s'est laissé entraîner dans cette folie que par l'espoir d'être consolé , il faudra user envers eux de la même indulgence qu'on accorde à ceux qui n'ont pu confesser Jésus-Christ au milieu des tourmens.

Des peines expiatoires à infliger aux fornicateurs et aux adultères , dans le cas où ils se déclarent eux-mêmes et dans celui où ils sont convaincus de se péché.

4. Le péché que l'on commet en cédant aux appétits charnels est de deux sortes : il est qualifié tantôt d'adultère , tantôt simplement de fornication ; cependant quelques moralistes plus scrupuleux ne font point cette distinction , et ne reconnaissent que l'adultère , parce qu'il n'y a , selon eux , qu'un seul cas d'union légitime , celle du mari avec

quid ergo non est legitimum est omnino injustum et legi contrarium : et qui non habet proprium habet omnino alienum. Homini enim una tantum data est auxiliatrix, et mulieri unum appositum est caput. Ergo « si quis, quidem, proprium vas suum¹, » ut divinus apostolus nominat, « possederit², » ei lex naturæ justum usum concedit. Si quis autem extra proprium conversus fuerit, erit omnino in aliena : est autem unicuique alienum quicquid non est proprium, etiam si id non confiteatur qui est dominus. Non longe ergo a peccato adulterii, fornicatio ab iis qui rem paulo accuratius examinant, suscepta est, cum dicat etiam scriptura : « Ne multus sis cum aliena : » sed quia imbecillorum fuit, patribus, cura gerenda, distinctum est peccatum hac generali divisione, quod fornicatio quidem dicatur, cupiditatis seu libidinis expletio quæ fit sine alia alicujus injuria; adulterium vero, insidiæ et injuria quæ alteri affertur. In eo autem, et cum animalibus coitum et pædicatum, esse existimant; quoniam hæc sunt naturæ adulterium. In id enim quod est alienum et quod est præter naturam fit injustitia. Cum hæc ergo divisio in hac etiam peccati specie fiat, universale est remedium ut a concitata in ejusmodi voluptates rabie, per pœnitentiam homo purus efficiatur; sed quia eorum qui in fornicatione polluti sunt injuria aliqua cum hoc peccato non commixta est, propterea duplum conversionis tempus iis præscriptum est qui in adulterio inquinati sunt; et in aliis itidem vetitis malis, animalium initu, et rabie in masculos. In iis enim peccatum duplicatur: unum quidem in illicita et nefaria voluptate; alterum autem quod in injuria quæ fit alteri consistit.

Est autem quædam differentia in ratione pœnitentiæ in iis qui in voluptate ejusmodi peccarunt. Qui enim ex seipso ad sua proferenda peccata impulsus est, eo quod sua sponte occultorum accusator esse voluerit; ut qui jam affectioni medicinam adhibere cœperit, et signum mutationis in id quod est melius ostenderit, in mitioribus pœnis versatur. Qui autem in malo deprehensus est, vel propter aliquam suspicionem vel accusationem ingratis convictus est, longius illi conversionis tempus datur; ut ipse perfecte purgatus, sic ad sacramentorum communionem admittatur.

¹ Thes. iv. — ² Eccl. ix.

son épouse et d'une épouse avec son mari : or, disent-ils, tout ce qui n'est pas légitime est injuste et contraire à la loi ; et celui qui s'approprie ce qui ne lui appartient pas, s'approprie le bien d'autrui. L'homme ne doit avoir qu'une seule compagne, et la femme qu'un seul protecteur. « Celui qui se sert de son propre vase, dit l'Apôtre, y est autorisé par la loi de la nature. Mais si vous allez à ce qui n'est pas en votre pouvoir, vous prenez ce qui est à autrui, et chacun doit regarder comme appartenant à un autre l'objet sur lequel il n'a lui-même aucun droit, le maître véritable fût-il inconnu. Voilà dans quel sens les théologiens qui ont approfondi ce sujet ne trouvent pas une grande différence entre l'une et l'autre de ces espèces, surtout lorsque l'Écriture elle-même a dit : « Ne soyez point fornicateur avec une étrangère. » Cependant les saints Pères ayant égard à la faiblesse des pécheurs, ont établi cette distinction générale : ils appellent fornication la passion qui s'assouvit sans détriment pour autrui ; adultère celle qui, dans son acte, nuit à un tiers et le déshonore ; et sous ce dernier nom ils comprennent encore la bestialité et la sodomie, parce que ce sont des adultères envers la nature, et qu'il y a la même injustice à se servir de ce qui est en dehors de la nature que de ce qui appartient à autrui. Au reste, malgré cette division, les deux fautes étant de même nature, le remède à appliquer pour purifier par la pénitence tous ceux qui se sont abandonnés à la folie de ces excès est le même ; seulement, comme la fornication, tout en souillant celui qui s'en est rendu coupable, n'a porté aucun préjudice à autrui, le temps de pénitence imposé à l'adultère doit être double, aussi bien que pour ceux entachés des crimes contre nature ; car, dans tous ces derniers, le péché a été double, d'abord comme passion illicite et coupable, ensuite comme injure faite à autrui.

Il y a une autre distinction à établir dans l'application de la peine à ces deux sortes de pécheurs, la voici : Celui qui de lui-même est venu déclarer ses fautes, confesser ce que tout le monde ignorait, ayant, par cela même, cherché un remède à ses maux et annoncé sa conversion vers le bien, mérite quelque indulgence dans le châtiment. Quant à ceux, au contraire, qui n'ont été convaincus que par les faits ou par des accusations et les soupçons publics, il faut prolonger le temps de leur expiation, et ne les admettre à la sainte table que lorsqu'ils seront entièrement purgés de leurs vices.

Est ergo canon ejusmodi, ut qui in fornicatione polluti sunt, in tribus quidem annis ab oratione omnino expellantur; in tribus autem sint solius auditionis participes, in tribus autem aliis, cum iis qui in conversione substernuntur, precentur, et tunc sint sacramentorum participes. In iis autem qui diligentiori conversione usi fuerint, et vitæ, ad id quod bonum est, redditum ostenderit, licet ei qui dispensat, pro ecclesiasticæ œconomix utilitate, tempus auditionis contrahere, et celerius ad conversionem deducere, et rursus hoc quoque tempus contrahere, et celerius communionem reddere, ut sua probatione, ejus cui medela adhibetur, constitutionem indicet. Quemadmodum enim porcis margaritas projicere est vetitum, ita et preciosa margarita privare eum qui jam per alienationem a vitio et purgationem, homo factus est, absurdum est.

Quæ autem in adulterio et in reliquis immunditiæ generibus fit iniquitas, ut dictum est, eodem judicio punietur quo et fornicationis scelus, sed tempore duplicabitur. In eo autem, ejus etiam cui medela adhibetur, affectio considerabitur, quomodo et in iis qui fornicationis inquinamento illaqueati sunt, ut vel citius vel tardius eis sit boni participatio.

De homicidarum voluntariorum et involuntariorum pœnitentia.

5. Restat adhæc ut irascentem animæ partem examinandam proponamus, quando lapsa a bono iræ usu in peccatum ceciderit. Cum autem multa sint quæ per iram fiunt peccata, et omnis generis mala, placuit omnibus nostris patribus, in aliis quidem non nimium subtiliter agere, nec nimium in eo studii operæque ponere ut omnia quæ ex ira nascerentur delicta curarent; quamvis scripta non solum ictum prohibeat, sed etiam omne convicium vel maledictum et si quid aliud ejusmodi ira efficit: sed solam cædis cautionem suis pœnis introduxerunt. Dividitur autem hoc malum, differentia voluntariæ et involuntariæ: et est cædes quidem voluntaria, quæ præparato suscepta est ab eo qui se ad hoc comparaverat ut hoc facinus perpetraret. Deinde illud quoque in voluntariis existimatum est, quando quis in congressu verberans et verberatus, plagam (per iram) mortiferam intulerit. Qui enim ira semel victus est et animi appetitioni cedit, nihil

La règle prescrite à cet égard est celle-ci : Celui qui s'est rendu coupable de fornication sera pendant trois ans entièrement privé de l'entrée dans le temple ; il ne sera pendant trois autres années admis qu'aux instructions , et pendant trois autres , aux prières faites pour les catéchumènes ; alors seulement il pourra recevoir les sacrements. Quant à ceux que le repentir a déjà amenés à résipiscence , et qui témoignent un sincère retour vers le bien , le pasteur chargé de la direction ecclésiastique peut abréger le temps des instructions , le faire passer plus tôt aux prières des catéchumènes , et l'admettre plus vite à la sainte communion , lorsqu'il peut répondre de la santé du mala le ; car s'il est défendu de jeter la perle précieuse aux pourceaux , il serait aussi absurde de la refuser à celui qui , renonçant au vice et s'ame-
dant , est redevenu homme.

L'adultère et les autres vices honteux dont nous avons parlé seront punis de la même manière que la fornication , mais pendant le double de temps. Il faudra aussi , pour ce péché , avoir égard à ce que nous avons remarqué pour l'autre , c'est-à-dire à la confession volontaire , afin de faire participer le coupable au bonheur , soit plus tôt , soit plus tard.

Pour les homicides volontaires et involontaires.

5. Il nous reste à examiner la troisième faculté de l'ame , je veux dire la détermination , lorsque , manquant son but naturel , elle nous entraîne au péché. La détermination ou colère es: la cause de beaucoup de fautes et de maux de plusieurs sorts ; cependant les saints Pères n'ont pas mis une scrupuleuse exactitude à les spécifier tous et à donner les remèdes propres à chacun , quoique l'Écriture sainte ne défende pas seulement les coups , mais condamne aussi toutes les disputes , les injures , enfin tout ce qui peut être le résultat de la colère ; ils n'ont en effet désigné qu'un châtement , celui qu'on doit infliger au meurtrier. Le crime de meurtre se divise en deux espèces bien distinctes , celui qui est commis volontairement et celui qui est commis involontairement ; le premier a lieu toutes les fois que celui qui attende à la vie de son semblable n'accomplit son acte qu'après l'avoir long-temps médité et s'y être comme préparé à l'avance. Nous devons aussi ranger au nombre des attentats volontaires ceux qui résultent

eorum quæ malum possent amputare, ei in mentem venit. Quare et illic quoque qui ex concertatione profectus est, cædis eventus, in factum voluntarium non in casum confertur. Involuntariæ autem habentur manifesta indicia, quando quis alicui alteri rei studium applicans, casu aliquid incurabile patriverit.

In his ergo, cædes quidem in triplex tempus extenditur iis qui per conversionem voluntario facinori remedium afferunt. Ter novem etiam sunt anni, novenario annorum numero in unoquoque gradu præfinito ut in perfecta quidem segregatione novem annorum tempore versetur ab Ecclesia prohibitus; alios autem tot annos in auditione permaneat sola doctorum et Scripturarum auditione dignus habitus, in tertio autem novenario cum substratis in conversione orans ut perveniat ad communionem sacramenti scilicet, et in eodem eadem erit observatio ab eo qui Ecclesiam administrat, et pro ratione conversionis illi quoque pœnæ extensio rescindatur, ut pro novem annis in unoquoque gradu, vel sex vel septem anni solum fiant, si pœnitentiæ magnitudo tempus vincat et superet correctionis studio eos qui in longo tempore præstituto susceptas a se maculas segniter eluunt. Involuntarium autem venia quidem dignum, sed non laudabile iudicatum est. Hoc autem dixi, ut sit apertum, quod etiam si quis involuntarie fuerit in scelere homicidii, eum tanquam jam profanum, piaculum redditum, a sacerdotali gratia ejiciendum pronuntiavit canon. Quantum autem est expiationis tempus ob simplicem fornicationem, tantum etiam recte habere existimatum est in iis qui cædem involuntariam fecissent; scilicet, in iis quoque, pœnitentis voluntate examinata; ut si sit fide quidem digna conversio, non servetur annorum numerus; sed temporis prolixitate resecata, ad Ecclesiæ restitutionem et boni participationem compendio deducatur. Si quis autem non expleto tempore a canonicis præstituto, vita excedat; jubet Patrum clementia, ut effectus sacramentorum particeps, non viatico vacuus, ad extremam illam et longam peregrinationem mittatur. Sin autem, postquam sacramenti particeps factus fuerit, rursus ad vitam reversus sit; statutum tem-

de coups mortels portés dans une rixe, par suite de la colère; car celui qui se laisse maltraiter par cette folie et s'abandonne aux mouvemens déréglés de son ame, perd toute idée de ce qui pourrait s'opposer au mal, et par suite, lorsque le meurtre résulte d'une vive altercation, on ne doit point le regarder comme un simple accident, mais comme l'accomplissement d'un acte volontaire. Il est évident, au contraire, qu'on est coupable involontairement lorsque, pensant servir son prochain d'une manière quelconque, le hasard veut qu'on lui donne la mort.

Dans le premier cas, celui qui demande pardon de son crime ne peut l'obtenir que par trois périodes de pénitences, dont la durée entière est de vingt-sept ans : neuf pour chaque épreuve. Ainsi, pendant les neuf premières années il devra être entièrement séquestré loin de l'église; il restera ensuite le même temps admis seulement aux instructions religieuses des docteurs et des saintes Écritures, et ne recevra le bienfait du saint-sacrement de l'Eucharistie qu'après avoir passé encore neuf ans dans la prière avec les catéchumènes. Cependant, pour ceux-ci comme pour les cas précédens, le chef ecclésiastique pourra à son gré diminuer le temps voulu de chaque période, et les réduire chacune, ou quelques-unes seulement, à six ou sept ans, si le repentir du coupable est bien au-dessus du châtiment, et s'il se montre ardemment jaloux de se laver de ses souillures. Quant au meurtre involontaire, il mérite certainement d'être pardonné, mais ne doit cependant pas être encouragé. Je veux dire que celui qui a à se reprocher un homicide de ce genre est aussi considéré par les canons comme profane, et ne peut participer aux sacremens. On a en conséquence pensé qu'il suffisait de l'en tenir éloigné le même temps qui est imposé aux simples fornicateurs : encore aura-t-on à tenir compte du regret du pécheur dans cette circonstance; et s'il est sincère, on pourra abréger son expiation et l'admettre au sein de l'Église, ainsi qu'à la participation de ses bienfaits, après un temps plus limité. Que si, dans toutes ces occasions, le pécheur arrivait à sa dernière heure avant d'avoir accompli toute sa peine, les saints Pères, dans leur clémence, ont décidé que le sacrement de l'Eucharistie devait lui être administré, parce qu'on ne peut refuser ce saint viatique à celui qui part pour un si long voyage. Mais revient-il à la santé après avoir reçu la communion, il faudra qu'il continue son temps d'épreuve à partir du moment où, par urgence, il a participé au banquet céleste.

pus expectet in illo gradu existens in quo erat ante communionem illi ex necessitate datam.

De avaritiæ et ejus specierum, scilicet furti et latrocinii, pœnitentiæ.

6. Altera autem idololatriæ species (sic enim divinus Apostolus avaritiæ appellat) nescio, quomodo absque ulla pœnæ medela a Patribus prætermissa sit. Atqui hoc malum quidem videtur esse trium animi constitutionum affectio. Nam et ratio, ab ejus quod pulchrum est judicio, aberrans; esse in materia quod pulchrum est existimat, non ad pulchritudinem a materia separatam aspiciens. Et desiderium ad ea quæ sunt inferiora inclinatur, ab eo quod vere est expetendum dilabens. Jam vero et contentiosa animosæ animæ affectio ex hoc peccato multas occasiones accipit. Divinus enim Apostolus eam non solum idololatriam, sed etiam omnium malorum radicem pronuntiavit; et tamen hæc morbi species, inconsiderata et absque ulla ejus cura prætermissa est; quo fit, ut hic morbus valde in Ecclesia redundet, et nemo in iis qui ad clerum adducuntur, inquirat num qui eo idololatriæ genere pollutæ sint.

Sed de iis quidem, quoniam id a patribus prætermissum est, sufficere existimo, publica doctrinæ ratione, ea quomodo fieri potest curare, veluti quosdam morbos ex repletionem ortos, inexplebilis avaritiæ affectiones, oratione purgantes. Solum autem furtum, et sepulchrorum effossionem; et sacrilegium vitium existimamus, quod sic a Patrum consequentia, hæc nobis traditio facta sit. Atqui apud divinam Scripturam et fœnus et usura sunt prohibita, et per alicujus potentiam, ad suam possessionem aliena traducere, etiamsi sub contractus aut transactionis specie hoc fortasse factum sit. Quoniam ergo nos quidem ad canonum potestatem assequendam fide digni non sumus, id quod in confessis prohibitum est, canonicum judicium iis quæ jam dicta sunt adjiciemus. Dividitur autem furtum, in latrocinium seu deprædationem et in murorum effossionem. Idem autem utriusque est institutum, videlicet aliena auferre: in animo autem ipsorum, magna est inter se differentia. Latro enim, etiam homicidium ad id quod studet assequi assumit, ad id paratus et armis, et copiis, et opportunitate loci, adeo

Pour l'avarice et ses subdivisions, comme l'escroquerie et le vol.

6. Une autre espèce d'idolâtrie (c'est ainsi que l'Apôtre qualifie l'avarice) a été, je ne sais comment, passée sous silence par les saints Pères, quant à l'expiation qu'elle demande. Et cependant ce péché attaque, à mon avis, les trois principes de l'ame. Il indique une maladie de la raison, puisqu'il méconnaît ce qui est véritablement beau, en faisant consister le beau dans la matière, et non dans ce qui est en dehors de la matière; il dénote la dépravation du désir, puisqu'il fait oublier ce qui doit être l'objet de tous nos vœux, pour n'aspirer qu'à des objets de bien moindre valeur: et il est bien souvent la cause de la dégradation de la troisième faculté dont nous avons parlé. Aussi le divin Apôtre le regarde non seulement comme une idolâtrie, mais encore comme la source de tous les maux; et cependant cette infirmité semble avoir été oubliée, et on ne nous a donné aucun remède pour la guérir; ce qui est cause qu'elle s'est développée prodigieusement dans l'Église, et qu'on ne demande jamais à celui qui vient recevoir les ordres s'il s'est rendu coupable de ce péché.

Je pense que l'esprit seul de la doctrine suffit, au défaut de la décision des saints Pères, pour nous indiquer la marche à suivre dans ce cas; la prière sera un baume salulaire pour ceux que tourmente la soif insatiable des richesses, comme pour ceux que fatigue une nourriture prise trop abondamment. La simple escroquerie, l'effraction des saints sépulcres, constitue à nos yeux un crime de sacrilège: telle est la maxime qui nous a été transmise par les saints Pères et par les divines Écritures, qui défendent le gain illicite et l'usure, aussi bien que tout ce qui nous enrichit du bien d'autrui, à quelque titre que ce soit, fût-ce même par transaction et comme service rendu: aussi, quelque indignes que nous soyons d'atteindre aux pouvoirs des canons de l'Église, puisque ce fait est au nombre de ceux que nous qualifions de péché, nous hasarderons notre jugement canonique à son égard. L'escroquerie peut se diviser en vol ou déprédation et en effraction de clôtures. Le but du coupable est le même dans tous ces cas; il veut s'emparer de ce qui ne lui appartient pas; cependant l'intention peut être en soi bien différente. Le voleur, en effet, ne recule pas devant le crime d'homicide pour arriver à ses fins: ses

ut is homicidarum iudicio subiciatur si per poenitentiam ad Dei Ecclesiam reversus fuerit. Qui autem latenti ablatione, sibi alienum usurpat, deinde per enuntiationem, peccatum suum sacerdoti aperuerit, vitii studio in contrarium mutato ægritudinem curabit: dico autem; largiendo, quæ habet, pauperibus; ut dum quæ habet profundit, se ab avaritiæ morbo liberum aperte ostendat. Sin autem nihil aliud præterquam solum corpus habeat, jubet Apostolus per laborem corporalem ei morbo mederi. Dictionis autem ita habet contextus: « Qui » furatur, non amplius furetur: sed potius, laboret bonum operans, » ut possit ei largiri qui indiget¹. »

De sepulchrorum duplici effossione, et utriusque poenitentia.

7. Sepulchrorum autem effossio, ipsa quoque dividitur in id quod veniam meretur, et id quod non meretur. Si enim mortuorum parcens, religioni et tectum corpus intactum relinquens, ut nec soli ostendatur turpitudine corporis; lapidibus aliquot ex iis qui ante sepulchrum projecti sunt, ad aliquod opus construendum usus est, ne hoc quidem est laudabile: sed ut esset dignum venia, effecit consuetudo, quando ad aliquid melius et reipublicæ utilius materia traducta sit. Sed carnis in terram redactæ pulverem perscrutari, et ossa movere, spe, aliquem ex defossis lucrificandi ornatum, id eodem iudicio condemnatum est quo simplex fornicatio, quemadmodum in præcedente oratione divisio facta est; considerante scilicet œconomio seu dispensatore, ex ipsa vita ejus cui medela adhibetur medicinam, ut spatium a canonicis præstitutum possit contrahere.

De sacrilegorum poenitentia.

8. Sacrilegium autem, in antiqua quidem Scriptura, ne cædis condemnatione visum est tolerabilius. Similiter enim, et qui cædis convictus erat, et qui res Deo dedicatas abstulerat, lapidationis supplicium subibat. In ecclesiastica autem consuetudine, de poenæ gravitate nescio quomodo aliquid detractum, et eo lenitatis descensum est, ut illius morbi existimetur tolerabilius piaculum: in minori enim tem-

¹ Ephes. iv.

armes, ses complices, les momens qu'il choisit, tout prouve qu'il est disposé à le commettre ; en conséquence, s'il revient à Dieu et veut expier sa faute, il devra être soumis au châtement des meurtriers. Mais celui qui par ruse s'est emparé du bien d'autrui, s'il vient à confesser à un prêtre le péché qu'il a commis et dévoiler sa perfidie, trouvera sa rémission dans les actes opposés à ceux dont il s'accuse : je m'explique, il devra donner ce qu'il a aux pauvres, et montrer évidemment par cet abandon de sa fortune qu'il est guéri de son avarice. Que s'il ne lui reste que son corps, l'Apôtre lui inflige le travail corporel comme remède, et voici comment il s'explique : « Que celui » qui a volé ne vole plus, mais qu'il travaille, faisant le bien, pour » pouvoir secourir l'indigent. »

Pour l'effraction des sépulcres, qui est de deux sortes.

7. L'effraction des sépulcres est de deux sortes : l'une est pardonnable, l'autre mérite un châtement. En effet, si, respectant la mémoire des morts et laissant le corps intact sous la terre qui le couvre, de manière à ne pas exposer à la lumière la difformité d'un cadavre, vous employez quelques-unes des pierres qui forment un tombeau à la construction d'un nouvel édifice, certainement votre action n'est pas digne d'éloge ; mais l'usage la fait pardonner, parce que les matériaux peuvent servir à quelque chose de plus utile dans l'intérêt public. Mais fouiller dans les restes d'un cadavre réduit en poussière, remuer des ossemens humains, dans l'espoir d'y trouver quelques morceaux d'or ou quelque objet précieux, c'est un péché qui doit être puni comme la simple fornication, toujours avec la latitude dont nous avons parlé dans nos autres chapitres, laissée au directeur spirituel, d'abrégér le temps de l'épreuve selon l'opinion qu'il a du pécheur converti.

Pour les sacrilèges.

8. L'ancienne loi ne mettait point de différence entre la pulition du sacrilège et du meurtrier ; ceux qui se souillaient d'un assassinat et ceux qui enlevaient un objet consacré à Dieu étaient également condamnés à être lapidés. Je ne sais vraiment pourquoi l'usage ecclésiastique a relâché la discipline à cet égard, au point d'user de plus d'indulgence pour le châtement des derniers : en effet, d'après la volonté des Pères de l'Église, ils sont soumis à une épreuve moins

pore quam adulterium, ii a Patrum traditione pœnam susceperunt. Ubique autem, hoc in supplicii genere ante omnia videndum est qualis sit, ejus cui medela adhibetur, affectio; et non existimare tempus ad medelam sufficere (quænam enim fuerit ex tempore medicina?); sed ejus qui sibi per conversionem medetur, animum et institutum.

Hæc tibi, o homo Dei, ex iis quæ erant ad manum studiose composita, quod oporteat fratrum mandatis parere, studiose misimus. Tu vero consuetas pro nobis preces Deo offerre ne intermittas. Debes enim ut gratulus filius, ei qui te secundum Deum genuit in senectute, per tuas orationes alimentum, convenienter præcepto quod jubet honorare parentes, « ut tibi bene sit et sis longævus super terram ¹. » Clarum est autem quod ut symbolum sacerdotale, litteras accipies, munusque hospitale non contemnes, etiamsi sit minus quam pro summa tui ingenii bonitate.

¹ Exod. xx. Deut. v. Matth. xv et xix.



longue que les adultères. Cependant, dans l'application de la peine, il faut toujours considérer les dispositions de celui sur qui l'on opère, et ne pas croire que le temps seul suffit à l'expiation (quelle vertu peut-il y avoir en effet dans le temps ?); il faut apprécier comme il convient le repentir et la résolution du pécheur.

Voilà, saint homme de Dieu, ce que j'avais à vous envoyer, après l'avoir mûrement examiné et lentement écrit, pour obéir aux ordres d'un frère. Quant à vous; veuillez bien, comme vous l'avez toujours fait, ne pas m'oublier dans vos prières; car, en fils reconnaissant, vous devez à celui qui vous a créé en Dieu les alimens de la prière pour sa vieillesse, d'après le commandement qui fait un devoir d'honorer ses parens, « si l'on veut vivre des jours heureux et longs sur » la terre. » Regardez cette lettre comme mon offrande sacerdotale, et ne refusez pas le denier de l'hospitalité, quoique son peu de valeur ne réponde pas à ce que méritent vos vertus.



TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

SAINT ASTÈRE.

	Pages.
HOMÉLIE I ^{re} . Sur l'économe infidèle.....	5
HOMÉLIE II. Sur l'avarice.....	23
HOMÉLIE III. Le divorce est-il permis?.....	51

SAINT GRÉGOIRE.

GRANDE CATÉCHÈSE.....	75
TRAITÉ DE LA FORMATION DE L'HOMME.....	203

ORAISONS FUNÈRES.

ORAISON FUNÈBRE DE PULCHÉRIE.....	385
ORAISON FUNÈBRE DE PLACILLE.....	403

DISCOURS CHOISIS.

DISCOURS I ^{er} . Au sujet de son ordination.....	423
DISCOURS II. Sur la résurrection glorieuse de Notre-Seigneur.....	437
DISCOURS III. Sur ces paroles de l'Apôtre : Le corps du coupable demeure intact dans tous les autres péchés, mais le fornicateur pèche contre son propre corps.....	445
DISCOURS IV. Contre les usuriers.....	453

LETTRES CHOISIES.

LETTRE A THÉOPHILE CONTRE APOLLINAIRE.....	473
LETTRE A L'ÉVÊQUE THÉODOSE SUR LA PYTHONISSE.....	509
LETTRE CONTRE LE DESTIN.....	519
LETTRE CANONIQUE A LOETOIUS.....	553

